MANUEL

DE PHILOLOGIE

CLASSIQUE

369. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

MANUEL
DE PHILOLOGIE
CLASSIQUE

PAR

SALOMON REINACH

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

TOME SECOND

APPENDICE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

MEMORIAE AETERNAE

FRANCISCI LENORMANTII

SACRVM

PRÉFACE

Le manuscrit de ce livre était déjà terminé au mois de novembre 1883, à l'époque où l'on achevait d'imprimer le premier volume du *Manuel*. Des circonstances plus fortes que ma volonté en ont retardé la publication. Chargé d'une mission archéologique en Tunisie et de fouilles sur l'emplacement de Carthage, je n'ai pu retourner en France qu'au mois de mai 1884. Pendant les cinq mois que j'employais à ces recherches, la science marchait à grands pas sans que je pusse en observer les progrès. Il me fallut reprendre mon travail pour le mettre au courant, après m'être remis au courant moi-même. Peut-être l'ensemble de mon œuvre n'a-t-il rien perdu à ce retard, puisqu'il m'a permis d'y consigner, au cours même de l'impression, les résultats nouveaux obtenus depuis un an. Bien qu'un répertoire comme celui-ci soit forcément incomplet au moment où il sort de la presse, je crois qu'on y trouvera la mention de tous les travaux de quelque importance publiés jusqu'au mois de septembre de cette année. Je compte du reste tenir le *Manuel* au courant, en attendant qu'une troisième édition devienne nécessaire, au moyen de suppléments concis qui paraîtront à des intervalles peu éloignés.

La disposition de cet appendice est très simple : c'est celle d'un commentaire perpétuel au texte et aux notes du premier volume. Les chiffres des pages et des alinéas, placés en *lemmes* et répétés dans les titres, permettent de se reporter immédiatement aux passages du pre-

mier volume que j'ai cru devoir développer dans le second. Ces développements nouveaux sont de deux sortes : les uns sont de simples notes ou notices, portant sur la bibliographie ou quelque point secondaire ; les autres sont de véritables *retractationes*, de petits traités, où j'ai repris sous un aspect différent, et avec tout le détail désirable, les sujets de haute importance qui n'ont pu être qu'effleurés dans le *Manuel*. De ce nombre sont la bibliographie des recueils périodiques et des catalogues de collections, l'épigraphie grecque et latine, l'histoire de l'art antique presque en entier, la géographie ancienne, l'administration du Bas-Empire romain et la mythologie figurée. Je me suis efforcé d'éviter les redites et tout ce qui pouvait faire double emploi avec le premier volume ; mais on comprendra que la clarté du livre aurait souffert si j'avais exigé ce principe en règle absolue. Comme l'*Appendice* s'adresse aux érudits de profession, ou plutôt aux étudiants qui veulent devenir des érudits, et que la connaissance de l'anglais, de l'italien et de l'allemand est aujourd'hui indispensable à l'érudition, j'ai indiqué généralement les titres des livres dans la langue où ils ont été écrits. Quoique l'index n'ait pas reçu les mêmes développements que celui du premier volume, je pense qu'il peut suffire amplement à tous les besoins des lecteurs. On n'y trouvera pas — ce qui n'est guère à regretter — les noms de tous les savants dont j'ai cité les livres et les mémoires, mais les sujets traités ou même seulement indiqués ont toujours été l'objet d'un renvoi. Si j'avais voulu, dans l'espèce, procéder autrement, l'index serait devenu, sans utilité appréciable, presque aussi volumineux que l'ouvrage lui-même.

Ceux qui m'ont donné le conseil de fondre ensemble le premier volume et le second, reconnaîtront, je l'espère, que j'ai bien fait de ne point m'y conformer. Le *Manuel* est un livre d'enseignement; l'*Appendice* est un guide en matière d'érudition. L'enseignement doit s'inspirer de l'érudition sans s'y absorber ; l'érudition doit pénétrer l'enseignement sans l'envahir. Il est à désirer que la fusion des deux volumes se fasse dans un nombre toujours croissant d'esprits studieux, mais je l'eusse peut-être rendue impossible en tentant de l'opérer moi-même. S'il m'était permis d'emprunter une comparaison à

la physiologie, je représenterais que les divers aliments nécessaires à l'économie humaine ne doivent pas être ingérés tous à la fois : un cuisinier, si habile qu'on le suppose, ne peut pas se substituer aux sucs gastriques, non plus qu'un écrivain à la réflexion de ses lecteurs.

L'idée qui a présidé à la rédaction de ce volume est la même qui m'a fait entreprendre, il y a cinq ans, le *Manuel de philologie classique* dont il est le complément et la fin. J'ai voulu mettre à la portée de tous, condensé dans un petit nombre de pages, le fruit de plusieurs années de travail, dans l'espoir que ceux qui viendront après moi bénéficieront de mon labeur et s'épargneront une partie de la peine que la composition de ce *Manuel* m'a coûtée. Aujourd'hui que mon œuvre est terminée, je puis dire en vérité comme le poète : « Ce livre est toute ma jeunesse » ; mais je ne puis ajouter avec lui : « Je l'ai fait sans presque y songer. » Voilà sept ans que je n'ai pas lu un livre ni une revue savante sans me demander quel profit je pourrais tirer de ma lecture, soit pour compléter le *Manuel*, soit pour en préciser quelques données incertaines ; et dans cette chasse ininterrompue aux documents sur le vaste champ de la philologie, la conscience du service que je pouvais rendre m'a seule préservé du découragement et de la fatigue. Par instants, je l'avoue, l'immensité de l'espace à parcourir m'a effrayé, et le *succumbam oneri* de Tite Live m'est revenu sur les lèvres. J'ai pu craindre, et je crains encore, d'avoir accepté une tâche supérieure à mes forces. Mais qu'importe, si l'imperfection du résultat ne doit nuire qu'à la considération de l'auteur, sans porter atteinte à l'utilité du livre ? Quand un philologue prend le parti de céder intégralement au public tout l'arsenal de faits qu'il a péniblement rassemblés, il peut sans regrets ajouter à ce don gratuit le sacrifice de son amour-propre. Dans le présent volume, comme dans celui qui l'a précédé, la critique relèvera sans doute bien des inexactitudes et bien des lacunes. Ces taches, si nombreuses qu'elles soient, n'empêcheront pas que le plus humble des étudiants ne puisse désormais savoir en six mois ce dont ses aînés, dans les circonstances les plus favorables, ont eu mille peines à s'informer en six ans. N'est-ce pas autant d'années dont il fera l'économie et qui s'ajouteront à son exis-

tence intellectuelle, pour être employées au défrichement du domaine dont les abords lui seront devenus faciles ?

Si ce n'est pas là ce que j'ai fait, c'est du moins ce que j'ai voulu faire. Si l'on juge que je n'ai pas réussi, qu'un autre l'essaye après moi et soit plus heureux. Car ce livre, tel que je l'ai conçu, — je ne dis pas, tel que je l'ai exécuté, — répond à un des besoins les plus impérieux de notre temps. C'est ce qu'il me reste à faire comprendre en peu de mots.

Tous les grands savants ont eu des élèves : il n'en est pas qui ait eu des héritiers. Quand un Otfried Müller et un François Lenormant sont morts, ils ont laissé au monde l'exemple de leur génie et l'apport des vérités nouvelles établies dans leurs ouvrages ; mais toute cette lente élaboration du passé qui a précédé leurs découvertes, cette vaste *cognitio cogniti* qui leur a permis de s'attaquer à l'inconnu, ce sont là des richesses personnelles qui se sont évanouies avec eux. Ceux qui les ont suivis ont dû s'enrichir de même, commencer là où ils avaient commencé, pour se former à leur tour ce trésor de connaissances préliminaires sans lesquelles la recherche philologique n'est qu'une spéculation aventureuse. Et comme la vie humaine n'augmente pas de durée, alors que le passé, « l'arriéré humain », comme disait Sainte-Beuve, élève sans cesse derrière nous sa pyramide menaçante qu'exhausse démesurément chaque génie qui passe, il en résulte que la philologie ressemble à l'empire d'Alexandre, où les successeurs d'un grand esprit, qui n'ont pas reçu l'anneau du maître, se retranchent après lui dans des provinces étroites et rivales. Or, dès qu'elle n'est plus l'intelligence d'un tout, la philologie perd son idée directrice et la haute portée philosophique qui en est la force, parce qu'elle en fait l'unité.

Nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent qu'un nouvel Omar, portant la torche dans les arsenaux de la science, permette à l'esprit humain « de faire banqueroute à son passé ». Nous acceptons pour lui, sans récriminations inutiles, les nécessités fatales du progrès. Mais nous croyons que les difficultés qu'elles comportent, cette apparence d'encombrement dont on s'effraye, doivent nous contraindre et nous apprendre à les surmonter. A mesure que le *cognitum* augmente, il faut que des méthodes nouvelles, analogues aux machines dans l'industrie,

rendent la *cognitio* plus rapide et plus facile. L'avenir de la philologie est à ce prix, et il y a longtemps, du reste, qu'elle est entrée dans cette voie. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, nous possédons aujourd'hui dix fois plus d'inscriptions grecques et latines qu'on n'en connaissait en 1820, avant la publication des *Corpus :* et cependant l'étude de ce vaste trésor épigraphique est infiniment plus aisée de nos jours qu'elle ne l'était il y a cinquante ans. C'est que l'on a rassemblé dans des volumes imposants ce qui était dispersé dans cinq cents ouvrages, et que ceux qui ont réuni à grand'peine ces documents épars n'ont pas seulement travaillé pour la science, mais pour les savants.

L'enseignement secondaire, en France, comme à l'étranger, se heurte aujourd'hui aux mêmes difficultés que l'érudition. Ce que les pédagogues d'outre-Rhin appellent l'*Ueberbürdungsfrage*, la surcharge inévitable des programmes scolaires, est un mal nécessaire que l'on dénonce à l'envi en proposant parfois, pour l'atténuer, des remèdes qui équivaudraient à la banqueroute. Plusieurs sont d'avis qu'il faut réduire le nombre des connaissances exigées des élèves, en sacrifiant telle ou telle branche du savoir que l'on déclare superflue; comme si l'on pouvait mutiler l'esprit moderne, dont la curiosité encyclopédique n'est que l'instinct de ses devoirs envers lui-même ! On a été jusqu'à dire que l'étude de l'antiquité grecque et latine était un luxe, que l'on devait rompre sans retour avec ce culte d'un passé enseveli, et substituer les littératures modernes aux lettres anciennes dans le rôle d'éducatrices de la jeunesse. Si de pareilles idées venaient à triompher en France, c'en serait fait de la civilisation française, qui s'altérerait ou s'étiolerait misérablement dès qu'elle serait privée de ses deux nourrices naturelles, la Grèce et Rome. Ne vaut-il pas mieux accepter courageusement l'héritage de nos ancêtres, augmenté de l'héritage de nos pères, quitte à demander aux méthodes nouvelles, aux progrès de la pédagogie, le secret d'apprendre davantage en apprenant plus vite ? Ce que l'on a fait jusqu'à présent dans ce sens est insignifiant : ce qui reste à faire est immense. Les esprits les moins respectueux du passé semblent avoir un culte pour ce qu'il y a de moins respectable, sa routine et ses méthodes surannées. Dans ce siècle de chemins de fer, la pédagogie a conservé ses vieilles dili-

gences. Avec des procédés d'enseignement plus expéditifs, une sévère économie d'efforts stériles, on apprendrait le grec en trois ans et le latin en deux : on met quatre ans à ne pas apprendre l'un et six ans à mal apprendre l'autre. En érudition comme en pédagogie, la solution du problème est identique : il faut perfectionner l'outillage de la transmission du savoir, accroître le rendement sans exagérer l'effort, augmenter le travail utile par la suppression des frottements qui le gaspillent. L'esprit humain, qui est la plus souple des machines, se prête admirablement à ces transformations de méthodes, quand il est entre les mains d'ingénieurs qui connaissent ses aptitudes et ses résistances. Le jour où la pédagogie, qui n'est encore qu'un art, sera devenue une science positive, le problème de la surcharge des programmes n'alarmera plus que les timides et les indolents.

De ce besoin d'économiser le travail humain, d'améliorer et d'étendre, dans le champ du connaissable qui s'étend sans cesse, ce que M. Gaston Paris appelait naguère « le réseau des communications intellectuelles », sont nés et naissent sous nos yeux ces *Corpus*, ces comptes rendus annuels, ces répertoires de tout genre, dont l'Europe savante se partage l'honneur et le fardeau. C'est au sentiment de ce besoin, qui m'a pénétré au seuil même de mes études et qui en est devenu la préoccupation dominante, que le *Manuel* doit son existence, son caractère et sans doute aussi la faveur qui l'a accueilli. C'est de là, enfin, que me vient la confiance avec laquelle je présente au public le second volume d'une œuvre austère, d'aspect peu séduisant, débordant de choses, et moins faite pour lui plaire que pour le servir.

S. R.

15 août 1884.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

OBJET ET HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE.

LIVRE II

BIBLIOGRAPHIE DE LA BIBLIOGRAPHIE.

LIVRE III

ÉPIGRAPHIE, PALÉOGRAPHIE, CRITIQUE DES TEXTES.

LIVRE IV

L'ART ANTIQUE ET SON HISTOIRE.

LIVRE V

NUMISMATIQUE ET MÉTROLOGIE.

LIVRE VI

GRAMMAIRE COMPARÉE.

LIVRE VII

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

LIVRE VIII

MUSIQUE ET ORCHESTIQUE DES ANCIENS.

LIVRE IX

MÉTRIQUE.

LIVRE X

LES ANTIQUITÉS DE LA GRÈCE.

LIVRE XI

ANTIQUITÉS ROMAINES.

LIVRE XII

MYTHOLOGIE.

ADDENDA ET CORRIGENDA

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLEAU DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LE MANUEL

Acad. inscr. = Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Acad. sc. mor. = Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ak. Abh. = *Akademische Abhandlungen* (de Gerhard).

Alterthumsw. = *Alterthumswissenschaft.*

Ant. = Antiquités.

Allg. = *Allgemeine.*

Ann. = *Annali dell' Instituto.*

Arch. Aufs. = *Archaeologische Aufsaetze.*

Arch. epig. Mitth. = *Archaeologische epigraphische Mittheilungen* (Revue autrichienne).

Assoc. Ét. gr. = Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Ausspr. = *Aussprache* (de Corssen).

A. Z. = *Archaeologische Zeitung.*

Bauw. = *Bauwesen.*

B. C. H. = *Bulletin de Correspondance Hellénique.*

Beitr. = *Beitraege.*

Bem. = *Bem(alte).*

B. M. I. = *British Museum Inscriptions.*

Bull. = *Bullettino dell' Instituto.*

C. I. A. = *Corpus inscriptionum Atticarum.*

C. I. G. = *Corpus inscriptionum Graecarum.*

C. I. L. = *Corpus inscriptionum Latinarum.*

C. R. = *Comptes rendus de la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg* (par Stephani), ou simplement *Comptes Rendus* d'une société savante indiquée.

Crit. = Critique.

Edinb. Rev. = *Edinburgh Review.*

f. = *für.*

G. B.-A. = *Gazette des Beaux-Arts.*

Gef. = *Gefaesse.*

Ges. = *Gesellschaft.*

Gesch. = *Geschichte.*

Gr. = Grec, *Griechisch, Greek.*

Griech. = *Griechisch.*

Grundr. = *Grundriss.*

Grundz. = *Grundzüge* (*de l'Étymologie grecque*, par Curtius).

Handb. = *Handbuch.*

H. N. = *Histoire naturelle* (de Pline).

I. A. = *Inscriptiones antiquissimae* (de Roehl).

I. E. = Indo-Européen.

I. G. = Indo-Germanique.
Jahrb. = *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik.*
Jahresb. = *Jahresbericht* (de Bursian).
Journ. Hell. Soc. = *Journal of the Hellenic Society.*
kl. = *klein* ou *kleine.*
krit. = *kritisch.*
K. G. = *Geschichte der Griechischen Künstler* (de Brunn).
K. Z. = *Kuhn's Zeitschrift.*
Lat. = *latin* ou *Lateinisch.*
lith. = lithuanien.
L. L. = *De lingua Latina* (de Varron).
M. A. A. = *Monuments de l'art antique* (de Rayet).
M. I. = *Monumenti inediti.*
Mitth. = *Mittheilungen* (*des Deutschen Institutes in Athen*).
Mon. ou *Monum.* = *Monumenti inediti.*
M. P. C. = *Museo Pio Clementino* (de Visconti).
ms. = manuscrit.
M. U. = *Morphologische Untersuchungen* (de Brugman et Osthoff).
Nachtr. = *Nachträge.*
P. = Personne (grammaticale).
Part. = Participe.
Philol. = *Philologus* (revue).
Phil. Woch. = *Philologische Wochenschrift* (revue).
pl. = pluriel.
R. C. = *Revue critique.*
R. D. M. = *Revue des Deux Mondes.*
Rev. = Revue.
Rhein. Mus. = *Rheinisches Museum* (revue).
R. R. = *Revue des Revues* (appendice de la *Revue de Philologie*).
s. = série.
scr. = sanscrit.
sg. ou *sing.* = singulier.
u. = *und.*
v. = *von.*
Ver. = *Verein.*
Vasenb. = *Vasenbilder.*
W. ou *Wilm.* = Wilmanns (recueil d'inscriptions latines de).
z. = *zu.*
Z. ou *Zeit.* = *Zeitung* ou *Zeitschrift.*

MANUEL
DE PHILOLOGIE

APPENDICE[1]

LIVRE PREMIER

OBJET ET HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE.

Page 2, note 1. — Thurot, *Rev. de Philol.*, 1881, 186, sur la philologie considérée comme préparation aux fonctions de l'enseignement. Si l'on néglige cette étude, « le sentiment littéraire peut s'égarer et l'on court le risque d'admirer des contresens et même des non-sens ». Thurot cite comme exemple *sunt lacrymae rerum*, qui signifie simplement « il y a des larmes pour le malheur » et où l'on a souvent cru découvrir *le pleur silencieux des choses.* D'autre part, il y a un danger réel à « sacrifier l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie ». — Lange, *Ueber das Verhaeltniss des Studiums der klass. Philol. zu dem Berufe des Gymnasiallehrers*, 1879.

P. 2, n. 3. — Boeckh, *Encyclop. und Methodologie*, p. 804 : « Le jugement, la finesse, l'esprit philosophique, nécessaires à tous pour arriver à des résultats importants, se forment surtout par la considération encyclopédique... Elle protège aussi contre les illusions. Car plus on sait, plus on distingue clairement les limites du savoir et de l'ignorance. En général, ceux-là seulement dont le savoir est étroitement borné se font une idée trop haute de ce qu'ils savent ; celui qui sait beaucoup, se rend mieux compte de ce qu'il ne sait pas. C'est pourquoi la pénétration mutuelle du savoir encyclopédique et du savoir spécial produit aussi une sorte de moralité dans la pratique scientifique, un esprit affranchi de l'égoïsme, de l'ambition et de la cupidité qui détournent bien des hommes de la voie de la vérité. » — Cette « culture encyclopédique » que recommande Boeckh est l'équivalent, dans un ordre de connaissances élevées, des « clartés de tout » dont parle Molière. Elle n'a rien de commun avec la vaine *polymathie* raillée par Malebranche (Rech. Vér., IV, 7).

1. Les chiffres renvoient aux pages, aux paragraphes et aux notes du *Manuel*. L'indication p. 86, note:2, signifie : § 2 de la note *non numérotée* de la p. 86 (note à cheval sur deux pages). P. 86, 2 signifie p. 86, 2ᵉ alinéa.

P. 3, n. 1. — Welcker, *Ueber die Bedeutung der Philologie*, 1841 (*Kl. Schrift.*, t. IV); G. Curtius, *Ueber die Gesch. und Aufgabe der Philologie*, 1862; E. Curtius, *Alterthum und Gegenwart*, 1882, t. I; Luc. Müller, *Gedanken über das Studium der class. philol.*, supplément à sa biographie de Ritschl, 1878; Ritschl, *Kleine philol. Schriften*, t. V; B. Schmidt, *Ueber Wesen und Stellung der class. Philologie*, 1878; Heerdegen, *Die Idee der Philologie*, 1879 (critique de la conception encyclopédique de Boeckh).

P. 4, n. 3. — Recueils biographiques : Bayle, Dict. historique, édit. Beuchot, 1820-24; Joecher, *Allgemeines Gelehrtenlexicon*, 1750, continué par Adelung et Rotermund; Saxius, *Onomasticon litterarium*, 1775-1803; Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, continué par Ersch et Lindner, 1796-1834 (23 vol.); Tiraboschi, *Hist. de la littér. italienne*, édit. de Milan, 1822-26; Gubernatis, *Dizionario biografico degli scrittori contemporanei*, 1879; *Allgemeine deutsche Biographie*, 15e vol. en 1882; Wurzbach, *Biogr. Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*, 45e partie en 1882; Stephen, *Biographia Britannica*, 1882 et suiv.; Creuzer, *Zur Geschichte des classischen Philologie*, in *Biogr. Skizzen*, 1854. On trouvera dans Pökel, *Philol. Schriftstellerlexicon*, 1883, l'indication d'autres ouvrages. L'histoire de l'archéologie est très bien faite par Stark, *Handbuch der Archaeologie*, 1880.

P. 5, n. 1 et 2. — Egger, Étude du latin chez les Grecs, Mém. d'Hist. anc. 1863, p. 259; Sakellaropoulo, même sujet, 1879 (en grec moderne); Études à Rome, dans le *Grundriss* de Bernhardy; Egger, Hist. de la critique chez les Grecs, 1849; la Bibliographie dans l'antiquité, *Assoc. Ét. grecques*, 1876. — Sur les savants byzantins, Engelmann-Preuss, *Biblioth. script. classicorum*, donnera la bibliographie nécessaire sous les différents noms; cf. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters*, 1869, et Paparrigopoulo, Civilisation hellénique, 1878. [Il conteste (p. 287) que Justinien ait supprimé les écoles d'Athènes. Égidius, médecin grec qui vivait à Paris au XIIe siècle, avait étudié à Athènes. Sathas (*Assoc. Ét. grecques*, 1875, p. 188) nie que les Byzantins aient détruit Ménandre et beaucoup de classiques grecs, malgré l'affirmation souvent répétée d'Alcyonius (*Medices legatus*, Venise, 1522 [1]). Philémon et Ménandre auraient existé à Constantinople en 1570. Dans le catalogue des mss grecs de Constantinople en 1570 (auj. à Vienne), on voit Philémon, Ménandre avec un commentaire de Psellus, et la note : *Exstant quaedam sed non omnia* [2].]

Sur la question de Pétrarque et de la correspondance de Cicéron : Hortis, *Cicerone nelle opere del Petrarca e del Boccaccio*, 1879. Il paraît prouvé (Voigt, Acad. de Saxe, 1880) que Salutato (Coluccio) et non Pétrarque a découvert les lettres *ad Familiares*. Pétrarque n'a découvert à Vérone que le ms. des autres lettres de Cicéron. Cf. *Neue Jahrb.*, 1880, 4e livr.

P. 5, n. 4. — *Scaligeriana*, p. 6 : « Annius Viterbensis a été vu par un homme qui me l'a dit, il était fou, et talis habebatur. Dedit falsum Berosum et volebat per-

1. « Sappho et reliqui lyrici ante ducentos annos fuerunt combusti, Constantinopoli et Romae tempore Gregorii VII. Nihil fuit erga bonas litteras injuriosius veteribus christianis; si voluissent, haberemus tam praeclara ! » (*Scaligeriana*, p. 294.)

2. Philologie au moyen âge en Occident : Werner, *Beda und sein Jahrhundert*, 1875; *Alcuin und sein Jahrhundert*, 1876; Thurot, Enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge, 1850; Bursian, *Beitraege z. Gesch. der class. Studien im Mittelalter*, Acad. de Bavière, 1873. Au moyen âge, on se défia toujours des anciens; au IXe et au Xe siècle, Alcuin, Odon et Maiolus de Cluny, l'abbé Notker de Saint-Gall, s'élèvent énergiquement contre les *Fabulae gentilium* et la *Luxuriae facundia* de Virgile. A l'époque de la Renaissance, Lefèvre d'Étaples à Paris, Wimpheling et son école en Allemagne, expriment leur horreur pour les poètes païens. Toutefois, pendant tout le moyen âge, on explique dans les écoles des églises et des couvents Cicéron, Salluste, Térence, Virgile, Horace et Ovide, mais on les explique sans les comprendre. — Citons entre autres Spach, Etudes sur l'abbaye de Wissembourg, 1871 (all.); Wetzel, Le couvent de Saint-Gall au IXe et au Xe siècle, 1877 (all.). Cf. Bursian, *Gesch. der Philol.*, 1883, p. 8-90.

suadere de marmore quod jusserat sculpi et effodi, sed fuit deprehensum esse supposititium. » Voy. Giambelli, *Sulle falsificazioni Anniane*, 1882.

P. 6, 1. — L'admiration de l'antiquité en a précédé l'étude; les humanistes ont paru avant les philologues. La plupart des représentants illustres de l'humanisme sont italiens; la philologie est surtout française. Les humanistes se contentent généralement de publier le premier ms. venu, en donnant la préférence au plus complet (Graux, Escurial, p. 1 et suiv.). — Les humanistes de la Renaissance ont peu cherché à pénétrer dans la pensée des anciens, à saisir le génie de l'antiquité. Pour la plupart d'entre eux, il ne s'est agi que de la forme, c'est-à-dire des mots. Pleins de dédain pour les langues vulgaires, ils ont voulu refaire du latin la langue universelle ; ils ont regretté qu'on ne pût pas donner aux enfants des nourrices latines. A cet effet, dans les écoles, ils ont expliqué surtout Plaute et Térence, ils ont écrit des comédies pour les faire jouer par leurs élèves, ils ont publié des colloques sur les choses ordinaires de la vie. Parler et écrire comme les Romains, tel a été leur idéal. De là les *Colloques* de Mosellanus, Schottenius, Barland, Vivès, Salazar, Cordier (Cf. Massebieau, les Colloques scolaires du XVIe siècle, 1878). En vérité, il y a là quelque chose de légitime, car le latin était encore la langue des savants, et comme il s'était fort corrompu au moyen âge, il était urgent de l'épurer (Thurot, *R. C.*, 1878, 2, 33 [1]).

Sur Pomponius Laetus, Mommsen, *Musée Rhénan*, VI, p. 628. Sur Sadolet, Joly, 1845 (Caën).

Sur la Renaissance et l'esprit qui l'animait, voy. les livres de Gebhardt, *la Renaissance en Italie*, 1878; Voigt, *die Wiederlebung des Alterth.*, 2e éd. 1881 ; Symonds, 1881 ; Janitschek, 1880 ; Burckhardt, 3e éd. revue par Geiger, 1878 ; Nisard, Renaissance et Réforme, nouv. éd. 1878 ; Müntz, les Précurseurs de la Renaissance, 1881 ; Jahn, Cours d'études d'un savant allemand à la fin du XVe siècle, dans ses *Mélanges*, 1868 (all.); Hettner, *Boccaccio und Petrarca als Begründer der ital. Renaissancebildung* (dans *Deutsche Rundschau*, janvier-mars, 1875 [2]); Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 91.

P. 6, 3. — Savants grecs fugitifs en Occident : Martin Crusius, *Germano-graecia*, 1585 ; Boerner, *De doctis hominibus litterarum gr. in Italia instauratoribus*, 1750 ; Hody, *De Graecis illustribus*, 1742 [3]. Au XVIe siècle, beaucoup d'aven-

1. Ajoutez à la liste des philologues : J. DE RAVENNE (Giovanni de' Malpaghini), † 1420 (?), philologue errant qui fut le maître de Bruni, Pogge, etc. COLUTIUS SALUTATUS, † 1406, ami de Pétrarque et de Boccace, fit copier les lettres *ad Familiares*. AMBR. TRAVERSARIUS, † 1439, général des Camaldules, recueillit des mss anciens (cf. Mehus, *Vita Traversarii*, 1749). VICTORINUS DE FELTRE, 1447, † professeur à Padoue (cf. Benoît, Victorin de Feltre, 1853). CHRIST. LANDINUS, † 1504, commentateur d'Horace et de Virgile. HERMOLAUS BARBARUS, † 1493, traduisit un partie d'Aristote en latin. — Pour la connaissance des éditions *principes*, très importante parce qu'elles équivalent parfois à des mss perdus, v. Maittaire, *Annales typographici*, 1719-25, et Panzer, *Annales typographici*, 1792-1803, ouvrage classique. Sur Alde Manuce, v. Schück, Aldus et ses contemporains, 1861 (all.). — FLAVIO BIONDO, † 1463, s'est occupé de la topographie de Rome (Masius, 1878). Sur Cyriaque d'Ancône, cf. Scalamentius, *Vita Kyriaci*, dans Colucci, *Antichità Picene*, 15, 503; Villoison, *Prolegg. in Hom.*, p. 32 ; Mommsen, *C. I. L.*, III, p. XXII; Kaibel, *Ephem. epigr.*, II, fasc. 1 ; Henzen, Acad. de Berlin, 1866, p. 758 ; Riemann, *Bull. corr. hell.*, I, 13. Rossi prépare depuis longtemps une publication sur Cyriaque.

2. Koerting, *Boccaccios Leben und Werke*, 1880 ; Yriarte, les Humanistes dans Florence, 1881 ; Zingerlé, *De carminibus latinis saecli* XV *et* XVI, 1880.

3. ARGYROPULOS, † 1486, traduisit des ouvrages d'Aristote. ZACH. KALLIERGOS, Crétois, publia à Venise, après 1500, beaucoup d'auteurs classiques (Ritschl, *Praef. Thomae Magistri*, p. XVIII). DARMARIOS, d'Epidaure, copiste de mss grecs au service d'Ant. Augustin (Graux, Escurial, chap. VIII). ANT. EPARQUE, de Corfou, copiste et voyageur (Graux, Escurial, p. 110. Foerster, *Neue Jahrb.* 1880, p. 59).

turiers grecs vinrent professer, vendre ou copier des mss en Occident (Paranikas, Syllogue de Constantinople, t. ιγ', sur Vasilikos et Diasorinos[1]).

P. 6, n. 7. — Cf. Nolhac, *Mél. de Rome*, 1883 (biblioth. de Muret[2]). Sur Lilio Giraldi, *Scaligeriana*, p. 137 (*Optimus locorum coacervator et judiciosus*).

P. 6, n. 8. — Cuissard, l'Étude du grec à Orléans, 1879 (Cf. *R. C.*, 1880, 2, 17); Tougard, Études grecques en France au moyen âge, *Assoc. Et. grecq.* 1879[3]. Ce dernier a nommé beaucoup de saints, même une sainte (Radegonde), qui savaient plus ou moins le grec. On a des lexiques grecs-latins du temps de Charles le Chauve. Scot Erigène savait bien le grec, Raban Maur avait lu Josèphe et Philon. Dans la chronique normande de Fontenelle, écrite vers 834, les mots grecs abondent. Ce qui n'empêche pas que les copistes de grec étaient rares au point que l'on écrivait parfois, comme les Chiotes de nos jours, le grec en lettres latines. Les traductions qui se répandirent au xiie siècle encouragèrent les savants à ne pas s'occuper du grec. Scaliger se plaignit plus tard qu'on eût tout *tourné* et que la connaissance du grec parût peu utile : « mais pour sçavoir la naïveté, le *genius*, il faut bien étudier, et peu de gens l'entendent. » (*Scaligeriana*, p. 55.)

P. 7. — « Theodorus Gaza était très docte ; sa grammaire est bonne. Il l'a tournée des mieux du grec en latin. » (*Scaligeriana*, p. 131.)

Sur Jean Lascaris, v. la thèse latine de Vast, 1878 ; sur Constantin L., la biographie Didot et Vogel dans le *Serapeum*. Le *Lascaris* de Villemain, 1825, est un roman historique. — Sur Agricola, Bossert, 1865.

Robert Estienne appartient déjà à l'école des Philologues, dont on a pu considérer comme le manifeste la préface en tête de l'éd. princeps de Dion Cassius, 1548 (Graux, Escurial, p. 6). — Sur Turnèbe, Legay, 1878 (Caën). — Wilibald Pirkheimer, † 1530, ami de Dürer, a été le centre d'un cercle d'humanistes (Campe, 1828).

Ramus, † 1572, est un des derniers humanistes : il cherche à réconcilier l'humanisme avec le christianisme[4].

P. 7, n. 6. — L'existence romanesque d'un autre philologue errant, le bohémien Bruschius, † 1557, a été racontée par Horawitz, 1874.

P. 7, n. 7. — « Budé a été le plus grand Grec de l'Europe. » (*Scaligeriana*, p. 55.)

P. 8, n. 1. — Sur Vivès : Namèche, 1841. Parmi les autres savants espagnols, citons les deux Nuñez[5], Paez de Castro, Laguna, Cardona, Mendoza[6] (cf. Graux, Escurial, 1880). Sur Agostino, v. Graux, *op. laud.*, p. 15. En général, v. Apraiz, *Historia de los studios hellenicos en España*, 1876.

P. 8, n. 2. — Il y eut déjà à l'époque des humanistes, alors que commençait le déclin de l'humanisme, de véritables philologues, comme Robert Estienne. Les divisions de Boeckh que nous avons adoptées sont commodes pour l'étude, mais nécessairement un peu factices. Fernan Nuñez de Valladolid (Nonius Pincianus), Conrad Gesner de Zurich, Arlenius de Bois-le-Duc[7], Pietro Vettori de Florence,

1. *Scaligeriana*, p. 122 : « Graeci valde magni nebulones, pejores sunt Turcis suis dominis, melius habet nunc Graecia sub Turca, quam cum Graeci qui antiquissimi sunt potirentur. » Il y a là quelque rancune de savant. « Tous les Grecs qui viennent ici sont des trompeurs » (p. 240).

2. *Scaligeriana*, p. 225 : « Muretus tam bene scripsit quam ullus veterum. Voluit Italos imitari, ut multis verbis diceret pauca. »

3. Renan a écrit à ce sujet un mémoire couronné (1847), mais encore inédit.

4. Travaux sur Aristote et Platon, Grammaire grecque, etc. Waddington-Castus, 1855 ; Desmazes, 1864.

5. Fernan Nuñez de Gusman, dit le *Commandeur grec;* Pierre Nuñez de Valence, éditeur de Phrynichus (cf. la préf. du Phrynichus de Lobeck).

6. Célèbre diplomate du temps de Charles-Quint, mais aussi collectionneur de mss et helléniste.

7. Il organisa la Bibliothèque de Mendoza (Graux, Escurial, p. 185).

méritent d'être considérés comme les précurseurs de la philologie (Graux, Escurial, p. 8). Les philologues reprennent en sous-œuvre le travail des humanistes, en obéissant à un sentiment tout différent. « Ils y cherchaient non point une inspiration ni seulement une pure jouissance de goût, mais la connaissance de l'antiquité même et de sa civilisation. Surtout ils prirent pour devise avec le vieil Épicharme : Νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν (sobriété et méfiance !)[1]. » Sur l'Université de Paris, v. Thurot, l'Enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge, 1850 ; J. Havet, Maître Fernand de Cordoue et l'Univ. de Paris au xve siècle, 1883 ; Crevier, l'Université depuis son origine, 1761 ; Jourdain, l'Univ. de Paris aux xviie et xviiie siècles, 1863, continuation de du Boulay, Hist. de l'Univ. de Paris, 1673.

Lettres inédites de Scaliger, publiées par T. de Larroque, 1881 ; *Scaligeriana*, 1619 (par Jean Vassan de Champagne, huguenot, suivant Guy Patin).

P. 8, 3. — Sur Pithou, v. Jahn, Acad. de Saxe, IV, p. 278. Bongars, † 1612, édit. de Justin, savant médiéviste (Hagen, 1874).

P. 8, 3. — « Passerat était fort ignorant, *vix octo legerat libros, bene instituebat juventutem, duo verba latini sciebat, omnes reprehendebat.* » (*Scaligeriana*, p. 249.)

P. 8, n. 2. — Les jésuites ont été d'habiles pédagogues, mais ils n'ont jamais formé que des humanistes (Cf. Zirngiebel, Hist. pédag. de la Cie de Jésus, 1870, all.)[2]. Pour Alvarez, jésuite portugais, auteur d'une grammaire latine imprimée en 1572, le but à atteindre est d'écrire en latin : « *Assuescant pueri potius emendate loqui et scribere quam barbare disputare.* » A la critique, à la discussion sévère, les jésuites ont substitué les exercices d'imitation ; dans leurs commentaires des classiques, ils trouvent moyen de tourner toutes les difficultés, grâce à une espèce de probabilisme grammatical qui se contente de l'apparence d'un sens. Ce qui a toujours été extraordinaire chez eux, c'est l'application des méthodes pédagogiques propres à épargner de la peine aux étudiants : « *Jesuitarum cum intueor industriam solertiamque, tam in doctrina colenda quam in moribus informandis, occurrit illud Agesilai de Pharnabazo : Talis quum sis, utinam noster esses !* » (Bacon, *De Augm.*, I, 617). « *Ad paedagogicam quod attinet... consule scholas jesuitarum ; nihil enim quod in usum venit, his melius.* » (*Ibid.*, VI, § 4.) Cf. Eckstein, *Lateinischer Unterricht*, 1882, 531.

P. 8, n. 10. — Casaubon à Montpellier, dans Germain, *la Fac. de Montpellier*, 1882. « Praeter Casaubonum hodie nullus doctus apud Calvinistas... C'est le plus grand homme que nous ayons en grec, je lui cède, est doctissimus omnium qui hodie vivunt. » (*Scaligeriana*, 62-64.)

P. 9, 1. — Lettres inéd. de Saumaise, dans T. de Larroque, Corresp. de Peiresc, 5e série, 1882. Sur Guyet, v. l'article du Dictionn. crit. de Bayle. La bibliothèque de l'Institut possède un Plaute avec un commentaire de Guyet en marge[3]. Cf. Eichstaedt, *Paradoxa Horatiana*, 1837, et Ritschl, *Opuscula*. Jacques Spon, † 1685, archéologue de Lyon, parcourut la Grèce et l'Asie Mineure et en rapporta des collections importantes[4]. Expulsé de France par l'édit de Nantes, il mourut à l'hôpital

1. Graux, Escurial, p. 5.

2. Thurot a donné un remarquable compte rendu de ce livre, *R. C.*, IV, 15, qui se termine par une phrase bonne à méditer : « La fécondité ou la stérilité intellectuelle des peuples tiennent à bien d'autres causes que l'instruction publique. Les jésuites de la fin du règne de Louis XIV ont élevé Voltaire, et l'École normale de notre temps a formé plusieurs jésuites. »

3. Benoist, Le Plaute de Guyet, *Mélanges Graux*, 1884. Thèse d'Uri (annoncée en 1884).

4. *Miscellanea eruditae antiquitatis*, 1679 ; Recherches curieuses d'antiquité, 1683 ; Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, 1678 (avec Wheler). Stark, *Handbuch*, p. 157 ; Monfalcon, Notice sur la vie de Spon, dans l'édit. de ses Rech. des antiquités, Lyon, 1858.

de Vevey. — Les travaux des Bénédictins portent en partie sur l'antiquité classique. V. l'histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, et Dantier, Lettres inéd. de Mabillon, Montfaucon, d'Achery et autres bénédictins, *Arch. des Miss.*, 3e série, VI, p. 309 (cf. Tamizey de Larroque, *Rev. de Gascogne*, 1879, 29 lettres de Montfaucon). Montfaucon a pressenti les grandes découvertes d'Olympie (Correspondance, III, p. 213; cf. Stark, *Handbuch*, p. 144). Son *Antiquité expliquée*, 1719, contient 1200 gravures et 40 000 dessins au trait d'après des monuments dont un grand nombre ont disparu. Le succès en fut tel qu'en deux mois 1800 exemplaires étaient vendus. 5 vol. de suppléments parurent en 1724 [1].

Peiresc : T. de Larroque, les Correspondants de Peiresc, 1881 et suiv. ; sur ses mss, qui sont très nombreux, v. *Musée archéol.*, 1877, p. 1 ; *Gaz. Beaux-Arts*, 1878, t. XVII, p. 422. Cf., sur sa correspondance, Larroque, *R. C.*, 1884, 16.

P. 9, 2. — Biographies de Grotius par Lüden, 1806, et H. de Vries, 1827. Sur la philosophie du droit dans Grotius, v. Hartenstein, Acad. de Saxe, II. Il a donné une admirable traduction en vers latins de l'Anthologie grecque. Merula (Paul), qu'il ne faut pas confondre avec l'Italien Merula (Marliani), † 1607, publia les *Annales* d'Ennius (*nimium indulgens ingenio*, Vahlen). Hoeschel, † 1617, helléniste. (« Il est bien pédant, mais bon homme. H. non est magnus Graecus sed diligentissimus. » *Scaligeriana*, p. 155). Rhodomannus, † 1606, helléniste (Perschmann, 1864). Schott, † 1629, publia beaucoup d'auteurs grecs (Baguet, Acad. de Belgique, 1848). Popma (Ausonius), † 1613, édit. de Varron, Caton, etc. (Richter, 1746). Scriverius, † 1660, éd. de Martial, Végèce, et des tragiques latins. Perizonius, † 1715, éd. d'Élien, Val. Maxime, etc. (art. d'Eckstein dans Ersch et Gruber). — « Heinsius quia doctus est, in illum Jesuitae convicia agunt. Crimen est hodie aliquid scire. » (*Scaligeriana*, p. 146.) — « *Procope.* O le bel historien que c'est! Vulcanius m'a gardé le mien 5 ou 6 ans, et me le demandant pleurait, parce que je ne lui voulais pas donner. » (*Ibid.*, p. 268.)

P. 9, 3. — Dans son recueil d'inscriptions (éd. originale en 1 vol. 1601, 2 vol. dans la réimpression de Grævius, 1707) [2], Gruter a eu le tort de se trop servir des *schede* de Ligorio, architecte et faussaire, † 1580 (cf. Stark, *Handbuch*, p. 103 ; Henzen, *C. I. L.*, VI, 1, p. 51). Le livre trop peu connu *Gruteri lampas sive fax artium liberalium*, 1602, est un trésor de critique et d'érudition et renferme des renseignements sur beaucoup de manuscrits aujourd'hui perdus (cf. Châtelain, *R. C.*, t. XVI, 131). Beatus Rhenanus, † 1547, éditeur de Velleius, Tertullien, Procope, etc. [3]. Eobanus Hessus, † 1540, humaniste (Krauss, 1878).

P. 9, n. 7. — « Lipsius est cause qu'on ne fait guère état de Cicéron ; lorsqu'on en faisait état, il y avait plus de grands hommes en éloquence que maintenant. » (*Scaligeriana*, p. 198.)

P. 10, 1. — Sur Gruter, v. *Scaligeriana*, p. 127 [4]. D. Vechner, † 1632, auteur du livre remarquable *Hellenolexia s. parallelismus Graeco-latinus*, 1610. H. Lindenbrog, † 1642, éd. de Censorin. F. Lindenbrog, † 1648, éd. de Térence et Stace. C. Barth, † 1658, éd. de Stace et Claudien. T. Reinesius, † 1667, auteur d'un *Syntagma inscr. antiq.*, 1682. L. Holsenius, † 1661, éd. de Porphyre et du *de Venatione* d'Arrien [5]. M. Gudius, † 1689, éd. d'*Antiquae inscriptiones*, 1731.

1. « Montfaucon, qui le premier a tracé un admirable programme de l'archéologie, n'a pas sa place parmi les sommités de cette science, parce que, en fait de critique monumentale, il n'avait pas assez de lumières. » (De Witte, Acad. de Belgique, 15 mai 1870.)

2. Les vingt-quatre index sont de Scaliger, qui les fit en dix mois. Cf. *Scaligeriana*, p. 182 : « Il y a bien de l'industrie en ces indices ; c'est un bon commentaire. » Scaliger est trop modeste : c'est un chef-d'œuvre.

3. Maehly, 1857; Horawitz, 1872; Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 149.

4. « Non curat utrum charta sit c..ata modo libros multos excudat. »

5. Ses lettres ont été publiées par Boissonade, 1817. Wilkens, 1723.

C. CELLARIUS, † 1707, latiniste et géographe[1]. J. BOSE, † 1674, éd. de Nepos. J. KÜHN, † 1697, éd. de Pollux, Élien et Pausanias.

P. 10, 2. — Cf. Fabroni, *Vitae Italorum*, 1778-1805. Allatius est le meilleur poète grec du dix-septième siècle[2].

P. 10, 3. — La collection d'Arundel, comprenant la *Chronique de Paros* (*C. I. G.*, II, 2374), est aujourd'hui à Oxford. Cf. l'*Encyclopaedia Britannica*, s. v. TH. GATAKER, † 1654, éd. de Marc Aurèle et de *Miscellanea critica* remarquables. TH. GALE, † 1702, éd. de Jamblique. J. HUDSON, † 1719, éd. de Josèphe et des *Geograph. minores*. H. DODWELL, † 1711, chronologiste[3]. TH. CREECH, † 1700, éd. de Lucrèce. W. BAXTER, † 1723, éd. d'Anacréon et d'Horace. L'Angleterre a eu, dès le seizième siècle, un humaniste éminent, ROGER ASCHAM (1515-1568), auquel Katterfeld a consacré une étude, 1879.

P. 10, 5. — *Bentleii Adversaria inedita*, éd. Schrœder et Zangemeister, 1881; cf. *Rhein. Mus.*, t. XXXIII, p. 462; *Monatsb. Akad. Berlin*, 1860. S. CLARKE, † 1729, éd. d'Homère et César (Whiston, 1730)[4]. J. DAVIES, † 1732, éd. de Maxime de Tyr et César. J. WASSE, † 1738, éd. de Thucydide avec DUKER. R. DAWES, grammairien érudit, mais trop systématique[5]. J. TAYLOR, † 1766, éd. des orateurs attiques.

En 1733, s'était formée la société des *Dilettanti*, ayant pour programme l'exploration de l'Orient grec; elle a rendu d'immenses services[6]. STUART, † 1788, et REVETT, † 1804, publièrent à ses frais en 1761 l'ouvrage capital *Antiquities of Athens* (trad. en français par Hittorff). ROB. WOOD explora Balbeck et Palmyre et leur consacra d'admirables monographies (1753 et 1757)

P. 11, 2. — L. KUSTER, † 1716, excellent helléniste. C.-A. DUKER, † 1752, éd. de Thucydide et d'Aristophane. J. SCHRADER, † 1783, éd. de Musée. F.-L. ABRESH, † 1782, éd. d'Eschyle, Aristénète, etc. J. PIERSON, † 1759, éd. de Mœris. D. van LENNEP, † 1711, auteur de *Leçons sur la grammaire grecque* publiées par Scheid, 1790. L. VAN SANTEN, † 1798, éd. de Properce et de Terentianus Maurus (cette dernière éd. achevé par Lennep).

P. 11, 3. — C.-G. SCHWARZ, † 1751, archéologue et paléographe. S. BERGLER, éd. d'Alciphron et de remarques sur Aristophane. J.-CH. WOLF, † 1739, éd. de Libanius. J.-M. HEUSINGER † 1751, éd. de Julien, Ésope, etc. G. KORTTE, † 1731, éd. de Salluste et de Lucain. CH.-T. DAMM, † 1778, auteur d'un *Lexicon Homericum et Pindaricum*. Sur Gesner, Ernesti, 1762; Sauppe, 1856. J.-F. CHRIST, † 1756, archéologue. J.-A. BACH, † 1756, auteur d'une célèbre Histoire de la Jurisprudence romaine, 1754. F.-W. REIZ, † 1790, éd. d'Hérodote et de Perse. F. MORUS, † 1792, éd. d'Isocrate, Longin, etc.[7].

P. 11, n. 8. — Sur Zoëga, voy. Jörgenssen, 1881.

P. 12, 1. — MATTHAEI, 1811, professeur à Moscou, helléniste; il découvrit l'hymne homérique à Cérès, MATTHIAE, † 1835, auteur d'une Grammaire grecque célèbre.

1. *Grammatica latina*, éd. Gesner, 1740; *Notitia orbis antiqui*, 1701.
2. Voy. Mullach, Grammaire histor. du grec moderne, 1865 (all.), p. 61. Un artiste, P. S. BARTOLI, † 1700, a gravé de beaux recueils de monuments et publié avec BELLORI la colonne Antonine.
3. *De vet. Graec. Romanorumque cyclis*, 1701. Brokesby, 1715.
4. *Dawesianus ille mos regulis omnia comprehendendi* (Hermann *ad Viger.*, 959). Dawes se vantait d'avoir corrigé 2000 passages d'Aristophane. V. la préface à la trad. de la Gramm. gr. de Matthiae par Longueville et Gail; Poppo, *De elocut. Thucydidis*, p. 136.
5. V. Stark, *Handbuch*, p. 186.
6. Goethe écrivait : « Sauf les Anglais, aucune des nations européennes ne possède aujourd'hui cet enthousiasme des ruines antiques, qui n'épargne ni les dépenses ni la peine pour leur rendre le plus possible tout leur éclat. » (*Œuvres*, t. XXXIII, p. 21.)
7. Reichel, 1797. Morus est surtout connu comme théologien.

Huschke, † 1828, éd. de Tibulle. K.-D. Ilgen, éd. des Hymnes d'Homère et des *Scolias. Carmina convivialia Graecorum.*

P. 12, 2. — Sur Fréret, cf. Champollion, 1825; sur Séguier, Boissier, *R. D. M.*, 1er avril 1871. Belin de Ballu, † 1815, écrivit l'histoire de l'éloquence chez les Grecs, 1813, et traduisit Lucien et Oppius. Chardon de la Rochette, † 1814, helléniste distingué. P.-L. Courier, † 1825, publia *Daphnis et Chloé*, 1810, le traité *de la Cavalerie* de Xénophon, des notes sur *Théagène et Chariclée* et l'*Ane* de Lucien. Il savait et écrivait parfaitement le grec[1]. — Sur Choiseul-Gouffier, v. la notice de Dacier en tête du *Voyage Pittoresque*, éd. de 1842, et Féletz, *Débats*, 2 juillet 1817. Barbié du Bocage, † 1825, a dressé les cartes du *Voyage Pittoresque* et du *Voyage d'Anacharsis*. C'est le meilleur élève de d'Anville. Sur Gibbon, voy. Cotter Morison, dans *English men of letters*, 1878[2].

P. 12, 3. — Ficoroni, † 1747, archéologue, célèbre par la publication de la ciste prénestine qui porte son nom. A.-S. Mazzochi, archéologue, † 1771, commenta les tables d'Héraclée (1754). O. Corsini, † 1765, auteur des excellents ouvrages *De notis Graecorum*, 1749, et *Fasti attici*, 1744-56. G. Garatoni, † 1817, éd. de Cicéron, excellent critique. Paciaudi, † 1785, archéologue[3].

P. 12, n. 2. — Madvig (*Emendat. Livianae*, 2e édit., p. 41) dit de Crevier : « *Eodem fere tempore* (*Drakenborchii*) *minori mole apparatuque Livium Creverius edidit, recti elegantisque judicii homo, qui non ita pauca acute emendavit.* »

P. 13, 2. — Outre le *Corpus inscr. Latinarum*, encore inachevé, et la refonte du *Corpus inscr. Graecarum*, dont les volumes relatifs à l'Attique et les *Inscript. antiquissimae* ont seuls paru, on exécute ou l'on prépare en ce moment des recueils de terres cuites, de sarcophages, de miroirs gravés, une collection iconographique sur le modèle de celle de Visconti (Bernouilli), celle des bas-reliefs funéraires attiques (Académie de Vienne)[4], etc. Le *Handbuch der roemischen Alterthümer* de Becker et Marquardt († 1882) a été refondu ; Hug, Blümner et d'autres rééditent le *Handbuch der griech. Alterthümer* de Hermann ; Duncker vient d'achever une édition nouvelle de son admirable *Geschichte des Alterthums*. Ces travaux sont absolument nécessaires, car les matériaux se sont accumulés à tel point que la philologie risquerait de mourir, étouffée par ses propres richesses, si des hommes dévoués ne s'appliquaient pas à la tâche ingrate de résumer de temps en temps les résultats acquis. Le trop grand nombre des recueils savants en Europe est un fléau qu'atténuent, mais jusqu'à un certain point seulement, le *Jahresbericht* de Bursian et notre *Revue des Revues*. Deux travaux gigantesques s'imposent aujourd'hui, mais ne peuvent être entrepris que par un gouvernement ou une académie disposant de fonds considérables : c'est un *Corpus* des monuments figurés, comprenant les médailles, et une refonte des *Thesauri linguae graecae et latinae*, où l'on ferait entrer les matériaux immenses fournis par les découvertes épigraphiques.

P. 13, n. 3. — Ce n'est pas seulement la philologie formelle qui s'est développée en France depuis vingt ans ; c'est surtout l'archéologie figurée, où nous sommes peut-être supérieurs aux Allemands, parce que nous exécutons nos livres avec plus

1. Sainte-Beuve, *Lundis*, VI ; Haupt, 1865 ; Wachler, *Raumers Hist. Taschenbuch*, I, 237.

2. Sur Oberlin, v. Spach, Biogr. alsaciennes, 1866. Pellerin, collectionneur et numismate, vendit à Louis XVI pour 300 000 francs un médaillier de 32 500 pièces qu'il publia avec commentaires (10 vol. 1762-68) ; il a introduit la méthode historique dans la classification des médailles. Le P. de la Rue, † 1725, a donné une éd. de Virgile, 1675, dont le texte explicatif est excellent.

3. *Monumenta Peloponnesiaca*, 1761 ; sa corresp. a été publiée par Ch. Nisard, 1877.

4. Woelfflin annonce un *Thesaurus* de la langue latine. L'*Onomasticon* de de Vit avance lentement, mais rend déjà d'immenses services. Michaëlis élabore, pour l'Académie de Berlin, un inventaire des monuments figurés.

de goût. L'Allemagne n'a rien de comparable à l'*Histoire de l'art antique* de Perrot et Chipiez, ni aux *Monuments* de Rayet, ni au *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio. L'influence de la *Revue critique*[1], très considérable autrefois, a diminué en même temps que les défauts qu'elle combattait avec tant de vigueur ; des revues spéciales sont nées d'elles et sont restées imbues de ses principes. Les Écoles de Rome[2] et d'Athènes[3], par la publication de leurs périodiques spéciaux, ont pris une grande importance scientifique, et rendraient encore plus de services si l'enseignement de l'École normale, qui recrute en grande partie ces écoles, faisait une place à l'archéologie et à l'épigraphie. Le malheur de la philologie en France, c'est qu'il n'y a pas d'écoles proprement dites et que les travailleurs restent le plus souvent isolés les uns des autres. C'est pourquoi l'Académie de Berlin a publié le recueil des inscriptions d'Afrique et achève celui des inscriptions de la Gaule, alors que ces deux travaux auraient dû être exécutés par des savants français[4]. Les publications de notre Académie des Inscriptions, qui vise à une perfection de forme excessive, progressent avec une lenteur extraordinaire, et cependant les exemples donnés par Migne et Larousse, sans parler d'Ambroise-Firmin Didot, prouvent qu'il y a suffisamment d'hommes en France pour achever en peu de temps d'immenses travaux. A aucune époque la France n'a possédé autant de jeunes philologues qu'à l'heure actuelle ; il s'agirait de réunir en faisceau ces intelligences et ces bonnes volontés.

P. 14, 1. — Sur Humboldt : Schlesier, 1843-46 ; Hayms, 1856 ; Steinthal, 1867. Sur Schleiermacher : Dilthey, 1867 ; Schenkel, 1868 ; Zeller, *Vortraege*, 1865. Sur Hermann : Jahn, 1849 ; Koechly, 1874. Sa correspondance avec Volkmann a été publiée en 1882. L. F. Heindorf, † 1816, éd. de Platon et des satires d'Horace. Sur Niebuhr : Classen, 1876 ; Winkworth (*Life and letters*), 1852. Sur Thiersch : H. Thiersch, 1866. Il a joué un rôle important dans le réveil de l'archéologie en Grèce sous le roi Othon[5]. Mais celui qui a fait le plus pour la Grèce moderne est L. Ross, † 1859[6], directeur général des antiquités helléniques, auteur de voyages en Grèce et dans l'Archipel qui ont fourni une riche moisson d'inscriptions et de monuments[7]. Boeckh : « Un durable honneur s'attache au nom de Boeckh pour avoir, en fidèle continuateur de Wolf, compris l'antiquité comme un large ensemble de faits et de doctrines dont les parties sont vraiment inséparables et doivent s'éclairer mutuellement. C'est là l'esprit même de l'ancienne critique française, si bien représenté dès le XVIIIe siècle par Fréret[8]. »

P. 14, n. 6. — Fécondes assurément, mais pas toujours courtoises : « *Unwis-*

1. Dans la préface de la *R. C.* de 1872, Bréal parlait encore des « habitudes de camaraderie qui, sous les dehors d'une haute et universelle bienveillance, avaient effacé chez le plus grand nombre jusqu'à la notion de la science » ; de « l'infatuation qui, pour faire passer des œuvres malsaines ou chétives, inventait les noms d'école française ou de science française, espérant dissimuler sous ce pavillon la médiocrité ou la fausseté de la marchandise ». Les préfaces des années 1877 et 1878 sont d'un grand intérêt : les progrès accomplis y sont célébrés comme par un chant de victoire. — Une histoire de la *Revue critique*, de ses luttes et de son succès final, serait une histoire de la philologie française contemporaine.

2. V. Perrot, *Rev. polit.*, 20 mai 1882 ; Geffroy, *R. D. M.*, juill. 1883 et à part, 1884 ; Comte, *Nouv. Revue*, 15 février 1883.

3. Lévêque, *Journ. des Sav.*, 1879 et 1880 ; Ceuleneer, *Rev. de l'Instr. publ. belge*, 1880.

4. Cf. Reinach, *Rev. polit.*, 18 août 1883, p. 215.

5. Cf. Stark, *Handbuch*, p. 330 ; Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 733.

6. Jahn, 1866 ; Stark, *Handb.*, 332.

7. *Reisen in Griechenland*, 1841 ; *Griechische Inselreisen*, 1840-1852 ; Ἐγχειρίδιον τῆς ἱστορίας τῶν τεχνῶν, 1841 ; *Inscript. ineditae*, 1834-45 ; *Aufsätze*, 1851-61.

8. Egger, *Journ des sav.*, 1871, p. 172. Cf. Curtius, *Allerth. u. Gegenwart*, II ; Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 666-705 ; *Allg. deutsche Biographie*, II, p. 770.

senheit und Dummheit, und Lug und Trug sind die Grundfeste der creuzerischen Symbolik. » (Voss, *Antisymbolik*, I, p. 85.) Lobeck représente, comme Hermann, l'opposition de la grammaire classique à la grammaire comparée. « *Non Ogygiam linguam tractare institui, sed Graecam, quae per se ipsa satis superque negotia facessit. Mezzofantis istis, qui consultis lexicis et compendiis manualibus sibi graece scire videntur et jam missis habenis per centum linguas vagantur, non invideo.... Simplex vitae spatium vix unius linguae cognitioni suppetit*[1]. » Krüger dit de même : « Celui qui s'occupe avec ardeur d'études linguistiques est perdu pour le grec. »

P. 15, 1. — Meineke a donné en outre des notes sur Athénée, un choix de l'*Anthologie grecque*, des éd. des *Geographi minores*, de Strabon, Horace, Stobée, Athénée, etc. C'est un des plus grands hellénistes de ce siècle (Ranke, 1871). K. W. Goettling, † 1859, a publié Hésiode, la *Politique* et l'*Économique* d'Aristote et l'histoire de la constitution romaine sous la République[2]. F. H. Osann, † 1858, a publié un recueil d'inscriptions grecques et latines, qui a rendu des services malgré l'extravagance de l'auteur. Gerhard, comme son contemporain Panofka, † 1858[3], n'est pas affranchi du symbolisme et du mysticisme de l'école de Creuzer ; aussi, malgré tout son mérite, peut-on dire que ses publications[4] ont prématurément vieilli. Mais personne aujourd'hui, si ce n'est Stephani, ne connaît autant de monuments figurés que n'en connaissait Gerhard, et aucun savant, depuis Montfaucon, n'en a publié un aussi grand nombre[5] (*Antik. Bildw.* 140 pl. ; vases, 330 ; miroirs, 430 ; *Arch. Zeitung*, 300). Sur Stackelberg, archéologue, voy. H. V. Stark, 1882. — La correspondance de Boeckh et d'O. Mueller a paru en 1883 ; elle est d'un haut intérêt et jette un nouveau lustre sur ces grands hommes qui furent d'excellents amis. Voy. encore Curtius, *Alterth. u. Gegenwart*, II, 247.

P. 16, 1. — Fr. Haase, † 1867, édit. de Thucydide, Sénèque et Tacite, auteur de remarquables leçons sur la grammaire latine, publiées par Eckstein, 1874. Em. Braun, † 1856, archéologue, rédacteur du *Bullettino* et des *Annali*, auteur d'un grand ouvrage sur les ruines et les musées de Rome. Il manque souvent de jugement et même de sens commun, mais les services qu'il a rendus sont incontestables. Sur Haupt[6], voy. une importante monographie de Belger, 1878. Éloge de Halm par Woelfflin, 1883.

P. 17, 1. — M. J. Hertz, né en 1818, a donné de bons travaux sur la littérature latine. J. Bernays, † 1881, auteur de travaux très distingués sur Lucien, Phocion, Aristote, Lucrèce, etc.[7]. A. Kuhn, † 1880, fondateur de la mythologie

1. *Pathol. elem.*, I, p. viii. Cf. *Paralip. gramm. gr.*, p. 127 : « *Si natura nobis concederet* νέους δὶς εἶναι καὶ γέροντας αὖ πάλιν, *duplicata vitae spatia, quoniam simplex vix unius linguae cognitioni suppetit, dividerem utrisque.* » Curtius, *Erkl. z. Schulgr.*, 2e éd., p. 138, fait un bel éloge de Lobeck. Comme mythologue, il a fait preuve de critique, mais non pas d'élévation d'esprit ; c'était un philistin érudit.

2. Lothholz, 1876 (programme) ; Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 761.

3. De Witte, 1859 ; Gerhard, *Ausgb. allg. Zeit.*, 13 juill. 1858 ; Ch. Lenormant, l'*Union*, 20 août 1858. Il y a de quoi s'instruire, mais aussi de quoi sourire, dans les nombreux ouvrages de Panofka dont de Witte a donné la liste.

4. Principalement celles qui ont trait aux mystères d'Eleusis.

5. Dès sa jeunesse, Gerhard perdit presque la vue. En 1856, condamné par ses médecins à ne plus lire ni écrire, il prit pour secrétaires Heydemann et Kékulé. Le 1er août 1865, il célébra le cinquantième anniversaire de son doctorat. Boeckh, qui l'avait fait passer, vint le féliciter (cf. *Arch. Anzeiger*, oct. 1865, p. 97). — Les mss de Gerhard sont à Cassel et ses objets d'art au musée de Berlin.

6. Haupt était gendre et élève de God. Hermann, dont il continua les traditions. (Kirchhoff, Acad. de Berlin, 1877.)

7. Mommsen faisait le plus grand cas de ce philologue, que sa race (il était juif) a tenu à l'écart des grandes chaires. Cf. Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 844.

comparée, directeur de la *Zeitschrift für vergl. Sprachforschung*[1]. C. Ritter, † 1859, illustre géographe, le seul qui ait encore donné un travail d'ensemble approfondi sur l'Asie Mineure[2]. C. Semper, † 1880, architecte, a publié un savant et ingénieux ouvrage *Der Stil*[3]. B. Stark, † 1879, a laissé le premier volume d'un manuel d'archéologie, 1880, et un volume sur Niobé et les Niobides, 1865. Vischer (de Bâle), † 1874, archéologue et écrivain distingué[4].

P. 18. — Les philologues suivants, cités dans la note 3, doivent être particulièrement signalés : H. Brunn, le plus grand historien de l'art en Allemagne, né en 1822, auteur de l'admirable Histoire des artistes grecs, 1859, et d'une foule de petits travaux qui sont presque autant de découvertes. Un autre historien de l'art, J. Overbeck, né en 1826, donne l'exemple d'une infatigable activité, mais reste loin de Brunn pour l'originalité de ses travaux[5]. J. Vahlen, né en 1830, éd. d'Ennius, de Naevius et de la *Poétique* d'Aristote. Stephani, illustre archéologue, professeur à Saint-Pétersbourg, sans égal en Europe pour la connaissance des monuments[6]. Aug. Nauck, professeur à Saint-Pétersbourg, un des premiers hellénistes du siècle, non moins célèbre par ses querelles avec Curtius[7] que par ses éd. de Sophocle, d'Homère, des fragments des tragiques grecs, etc. K. Zangemeister, né en 1837, éditeur des inscr. de Pompéi (*C. I. L.*, t. IV) et paléographe. W. Studemund, auteur d'excellents travaux sur Plaute, Tite Live et Gaïus. H. Steinthal, né en 1823, linguiste original et savant[8], chef reconnu de l'école dite des *Junggrammatiker* (Brugman, Osthoff, Saussure, etc.), qui, reprenant en sous-œuvre le travail de Bopp, a renouvelé en partie la linguistique. G. Henzen, né en 1816, secrétaire de l'Institut de Rome, collaborateur du recueil d'Orelli et du *C. I. L.*, éditeur des Actes des Arvales, 1874. Em. Huebner, né en 1834, collaborateur du *C. I. L.* et bibliographe très distingué. Th. Benfey, † 1881, illustre sanscritiste, auteur du Dictionnaire des racines grecques, 1842. Otto Benndorf, né en 1838, directeur du musée de Vienne, excellent archéologue et céramographe. Conze, conservateur du musée de Berlin, auteur de travaux remarquables sur l'art grec[9]. — Helbig, Mau, Beloch, Holm, explorateurs et historiens de l'Italie[10]. Sur les savants allemands contemporains, il faut consulter les *Nekrologe* de Bursian (dans le *Jahresbericht*) et le supplément annuel de l'Encyclopédie de Meyer. Le *Philologisches Schriftstellerlexicon* de Pockel, 1883, omet les noms des archéologues[11]. Pour les savants russes, Kondakof, Stroganof, Sekeloff, Latischew, Nitkin, etc., consultez l'index.

1. Nécrologie par J. Schmidt, t. XXVI (1881) de la *Zeitschrift*.
2. Kramer, 1876 (all.); Bursian, *Gesch. der Philol.*, p. 1127 (élèves de Ritter).
3. Biogr. par H. Semper, 1880; Lipsius, 1880.
4. Biogr. dans le 2e vol. des *Kleine Schriften*, 1874.
5. Pompéi, 4e éd. 1884 ; *Antike Schriftquellen zur Gesch. der Kunst*, 1868; *Gesch. der griech. Plastik*, 3e éd. 1882; *Griechische Kunstmythologie*, colossal ouvrage inachevé, 1872 et suiv.
6. *Theseus und der Minotaur*, 1843 ; *Der ausruhende Herakles*, 1856; Comptes rendus de la Commission impériale de Saint-Pétersbourg, 1859 et suiv.; Catalogue des vases de l'Ermitage, etc. Le goût et la mesure manquent à son immense érudition.
7. Cf. Mélanges gréco-romains, t. IV, et Curtius, *Studien*, VIII, p. 326. Tournier a appelé Nauck « le Wolf de la critique verbale ». (*Revue des Revues*, 7, 79.)
8. *Die Classification der Sprachen*, 1850; *Ursprung der Sprache*, 1851 ; *Gesch. der Sprachwissenschaft*, 1863 ; *Abriss der Sprachwissenschaft*, t. I, 1871, etc.
9. Dans ces dernières années, il s'est formé tout un groupe de jeunes archéologues très remarquables, dont plusieurs ont dirigé les fouilles d'Olympie et de Pergame : Furtwaengler, Loeschke, Robert, Bormann, Koerte, Fabricius, Duhn, Conrad Lange, Doerpfeld, Milchhoefer, Dressel, Bohn, Luckenbach, Purgold, Joh. Schmidt, etc.
10. Sur Helbig, voy. Perrot, *Journ. des sav.*, juillet 1880.
11. Dans l'*Allgemeine deutsche Biographie* de Lilienkron et Wegele, 1875 et suiv., les articles consacrés aux philologues sont très soignés. V. aussi Bornmüller, *Biogr. Schriftsteller-Lexicon der Gegenwart*, 1882. Sur E. Curtius, v. Girard, *R. D. M.*, 15 juillet 1883.

P. 18, 2 et 3. — Souvent encore les livres anglais ne sont que des paraphrases bien écrites et bien imprimées des plus récents ouvrages allemands : *The attitude so often characteristic of English scholarship, viz. catching at and reproducing the latest views of the latest German writer*[1]. Mais, depuis quelques années, un progrès marqué s'est accompli[2] : des linguistes comme Sayce et Sweet, des archéologues comme Newton, Gardner, Ramsay, des philologues comme Ellis, Munro[3], etc., ne sont ni des traducteurs ni des imitateurs. De tout temps, l'étude de la géographie ancienne a été cultivée avec succès : Leake[4], Pashley (l'explorateur de la Crète), Ainsworth, Hamilton, Fellows, Spratt et Forbes, Smith et Porcher, Dennis, Pullan (Téos, Priène, etc.), Wilson, Bunbury, sans parler des explorateurs de l'Assyrie, Layard, Loftus et Rassam, forment une chaîne continue de géographes et topographes distingués. Les fouilles de Newton à Calymna, Cnide, Halicarnasse, comptent parmi les plus fructueuses de ce siècle. D'un autre côté, l'histoire littéraire est brillamment représentée par Capes, Nettleship, Sellar, Crutwell, Jebb, etc. Enfin, depuis que les exercices d'imitation ont été proscrits en France, l'Angleterre est le dernier refuge de l'humanisme en Europe, le dernier asile des muses grecques et latines.

P. 18, n. 5. — La liste des travaux de Cornwall Lewis, † 1863, est donnée par Queux Saint-Hilaire, *Assoc. Et. grecq.*, 1876, p. 273. C'est en faisant son droit, de 1828-31, qu'il a traduit les Doriens et la Littér. gr. d'Otfried Mueller, ainsi que l'Économie politique de Boeckh. « Cette vie serait supportable, disait-il, si l'on en supprimait les plaisirs. » HADLEY, † 1872, Américain, auteur d'une très bonne grammaire grecque et d'un important essai sur l'accent. WYNDHAM, † 1876, enseigna aussi le grec en Amérique[5].

P. 19, 2. — J. DE BOSCH, † 1811, éditeur de l'*Anthologie grecque*, dont Lennep donna le 5e vol. (1795-1822). P. W. VAN HEUSDE, † 1839, auteur de travaux importants sur Platon. JANUS BAKE, † 1864, publia avec Geel, Hamaker et Peerlkamp la *Bibliotheca critica nova* (5 vol. 1825-1831). Sur Cobet, v. Gomperz, *Cobet's neueste kritische Manier*, 1878 (attaque assez acerbe) ; cf. Perrot, *Rev. archéol.* 1878, p. 203[6] ; Weil, *R. C.*, XXXII, 120 ; Bursian, *Geschichte der Philologie*, p. 928. Cobet a donné une biographie de PLUYGERS, *Mnemosyne*, 1880. SIX, numismate d'Amsterdam.

P. 19, 3. — GUATTANI, † 1830, archéologue et topographe[7]. C. FURLANETTO, † 1848, savant antiquaire, procura la 3e éd. de Forcellini. VALLAURI, né en 1805, latiniste éminent[8]. MORCELLI, † 1821, épigraphiste, auteur de l'*Africa christiana*, 1818. Sur CAVEDONI, notice par de Witte, 1867. MICALI, † 1844, historien des anciens peuples de l'Italie, publia beaucoup de monuments inédits. Geffroy (*R. D. M.*, 15 janv. 1882, p. 53) appelle DE ROSSI « le roi incontesté de la Rome souterraine,

Sur Bursian : Richter, 1884. L'Allemagne a récemment perdu Schoell (A.), un des compagnons d'O. Mueller, † 1882 ; Kinkel, † 1882 ; Schaefer (A.), † 1883 ; Friedlaender (J.), † 1884.

1. Papillon, *Comparative Philology*, p. VIII.
2. Cf. Sayce, *Principles of comparative Philology*, 1875, p. 65.
3. Jowett, Kennedy, Wickham, Campbell, Blaydes, etc.
4. Voy. Curtius, *Alterth. u. Gegenwart*, t. II, p. 305.
5. Queux Saint-Hilaire, *Assoc. Ét. grecq.*, 1876, p. 260.
6. « La postérité choisira parmi les corrections et les conjectures du premier humaniste de notre temps ; mais ce qui fait le charme et l'originalité de sa critique, c'est que, dans ce siècle de compilateurs, cette critique s'est inspirée directement de l'antiquité joyeusement embrassée par une vive intelligence, qui ne voulait pas d'intermédiaire entre elle et l'objet de son culte. » (Perrot.)
7. *Roma antica*, 1795 ; *Memorie romane*, 7 vol. 1806-19.
8. *Historia critica litt. Latinarum*, 1849 ; *Collezione degli scrittori latini*, 1850 ; beaucoup d'éditions, d'inscriptions, etc. C'est un cicéronien étranger aux méthodes modernes et tout à fait isolé dans notre siècle.

plus sûr que le héros de la Fable de renouveler toujours ses forces en invoquant la terre. » Voy. le résumé des travaux de Rossi sur les catacombes dans Paul Allard, Rome souterraine, 1872.

Bruzza († 1884), Brizio, Cavallari, Castellani († 1883), Visconti, la comtesse Ersilia Lovatelli, Gherardini, Milano, Viola, archéologues. L'Italie possède un très grand nombre d'archéologues locaux pour lesquels nous renvoyons au Dictionnaire des Contemporains de Gubernatis.

P. 20, 3. — La Grèce moderne est de tous les pays celui où l'on trouve le moins d'hellénistes; le meilleur, Condos, est élève de Cobet[1].

Les études philologiques se relèvent en Espagne[2]. On cite le latiniste Pelayo, traducteur de Cicéron, les hellénistes Salvatierra et Baraibar, l'archéologue F. Guerra, les linguistes Gubino, Ayuso, etc.

P. 20, 4, et suiv. — C.-B. Hase, né à Sulza, enseigna à Paris et fut un des collaborateurs du *Thesaurus* de Didot. Il a très peu produit, désirant échapper à la critique[3]. T.-E. Mionnet, † 1842, auteur de l'immense ouvrage *Description de méd. ant. grecq. et rom.*, 6 vol. et 9 de suppléments, 1806-1837, répertoire, devenu incomplet, de la science numismatique[4]. Blacas (duc de), † 1866[5], et Bompois, † 1881[6], numismates distingués. Ch. Blanc, † 1882, n'appartient à la philologie que par quelques chapitres de sa Grammaire des arts du dessin. Il a fondé et dirigé la *Gazette des Beaux-Arts*. Chasles (Michel), † 1880, illustre géomètre, a donné d'admirables travaux sur Boëce, Archimède et Euclide[7]. Amateur passionné de mss, il fut dupe du célèbre faussaire Lucas Vrain. Chavée, † 1877, a donné son autobiographie dans un vol. posthume, Idéologie lexicologique des langues indo-européennes, 1878. Il a eu pour élèves Soury et Girard de Rialle. Cohen, † 1880, « le Mionnet de la numismatique romaine. » (Froehner[8]). Corpet, † 1869, traducteur d'Ausone et de Silius[9]. Courtaud-Diverneresse, † 1878[10]. Duchalais, † 1854, et Dupré, † 1866, numismates[11]. Gide, 1832-1880, un des meilleurs jurisconsultes français. Giraud, † 1881, auteur de beaux travaux sur le droit romain. Grenier, † 1881, a publié quelques essais sur Homère et saint Grégoire[12]. Sur Hittorff (ou Hittorf), il y a des notices par Normand et Donaldson, 1867; éloge par Beulé, Acad. des beaux-arts, déc. 1868. Labarte, † 1880, auteur de monographies sur le palais de Constantinople et la peinture sur émail dans l'antiquité. Delaborde (Alexandre), † 1842, archéologue. J.-V. Leclerc. En 1814, Delalain publia *Lysis*, « poème trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon et traduit en vers français par l'éditeur J.-V. Leclerc. » Littré. Un professeur allemand, Laubert, donnant d'après Sainte-Beuve une biographie de Littré, remarque que « le caractère et l'image qui

1. Le premier Grec qui se soit occupé sérieusement, sinon avec compétence, des antiquités de son pays, est Pittakis. Voir un joli portrait de ce savant par Beulé, *Gaz. B.-Arts*, 1872, p. 277; cf. A. Proust, *Tour du monde*, 1862, I, 55.

2. Le premier ouvrage de linguistique publié en Espagne est celui d'Ayuso, *El estudio de la filologia en su relacion con el sanskrit*, 1871 (cf. Jolly, *Centralblatt*, 1872, n° 52).

3. Guigniaut, 1867; Bréal, *R. D. M.*, 15 mars 1883.

4. Lenormant, *Acad. Inscr.*, 1850, t. XVI.

5. Notice par de Witte, en tête de la trad. de l'Histoire de la monnaie romaine de Mommsen par Blacas.

6. Médailles grecques de Cyrénaïque, 1869; Types monétaires de la guerre Sociale, 1873

7. Livres de Porismes d'Euclide, 1860; Méthodes en géométrie, 1837. Voy. Boudin, 1869, et le *Jahresbericht* de 1881.

8. Voy. la notice de Froehner dans le *Jahresbericht*, 1881.

9. Perrot, *Rev. archéol.*, 1869, p. 311.

10. Gidel, *Assoc. Ét. gr.*, 1879, p. LVII; Miller, *Journ. des sav.*, fév. 1878.

11. De Witte, *Rev. numism.*, n. s., XII, 186.

12. Idées nouvelles sur Homère, 1865; Vie et poésies de saint Grégoire de Nazianze, 1858.

ressortent de cette vie diffèrent essentiellement de l'idée que le public allemand se fait habituellement d'un Français[1]. » Sur Longpérier, voy. encore Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1882, 25. Luynes. Cousin l'a appelé « le dernier des grands seigneurs ». Quicherat (Jules), † 1882, éminent médiéviste, s'est activement mêlé à la polémique au sujet d'Alésia. Texier dessinait admirablement, mais il travaillait à la légère ; Perrot a dit de lui qu'il avait « le génie de l'inexactitude[2]. » Tudot, † 1862, conservateur du musée de Moulins, a étudié la céramique gallo-romaine. Valentin, † 1883, épigraphiste, fonda le *Bulletin épigraphique de la Gaule.* Vinet, † 1878, archéologue et critique d'art d'un grand talent[3]. Sur Vitet, v. Gonse, *Gaz. B.-Arts*, 1873, VIII, p. 122; sur Thurot, Boissier, *Rev. polit.*, 1884, n° 2. Th.-H. Martin, 1813-1884, auteur de beaux travaux sur les sciences dans l'antiquité. François Lenormant, fils de Charles L., 1837-83, le plus universel des archéologues contemporains[4]. Par l'étonnante variété de ses connaissances, par son insatiable curiosité, comme aussi par les erreurs et les faiblesses de son génie, Lenormant rappelle les grands savants de la Renaissance[5] plutôt que les philologues de l'école de Wolf. Il n'est guère de domaine qu'il n'ait parcouru, et il a laissé dans tous une trace lumineuse. C'est l'Eratosthènes de la philologie moderne, dont les détracteurs ont vérifié le mot de Cicéron (*Brutus*, 21) : *Mos est hominum ut nolint eumdem pluribus rebus excellere*[6].

P. 22. — Autres philologues belges : Devaux, † 1880[7], Rivier, Motte, de Block, Harlez, Troisfontaines, Delbœuf, Thomas, Michel (de Liège), Gellens-Wilford, Schuermans, Ceuleneer, etc. Sur la philologie en Belgique, voy. *Phil. Wochenschrift,* 1882, 1496.

1. Cf. *R. C.*, XVI, 11.
2. Preuves à l'appui : Clarke, Assos, 1882, p. 10; Perrot, *Bulletino,* août 1860.
3. L'art et l'archéologie, 1874; Bibliographie des beaux-arts (inachevée), 1874 ; Esquisse d'une histoire de l'architecture classique, 1875.
4. Sayce, *Academy*, 8 mars 1884 ; Lasteyrie et de Witte, *Gaz. archéol.*, 1883, 361 Rayet, *Gaz. B.-Arts*, 1884, 146.
5. Même Annius de Viterbe. Voy. *Hermes*, XVII, fasc. 3, 1882. Lenormant, répondant dans l'*Academy* (3 juin 1882), ne s'est justifié que sur un seul point. Cf. Koehler, *C. I. A.*, II, 1, n°s 221, 301, 328 (*homo sollers nescio quo malo genio instinctus*).
6. Essai sur la classification des monnaies des Lagides (écrit à dix-neuf ans); la monnaie dans l'antiquité; Histoire ancienne de l'Orient; Voyage en Grande-Grèce; l'Apulie et la Lucanie ; Recherches à Eleusis; nombreux articles dans le Dict. de Saglio et la *Gazette archéologique* qu'il fonda avec de Witte et où il signa aussi *de Chanot*, *Mansell*, *Trivier Y*, etc.; Histoire de l'alphabet phénicien, etc. Nous omettons ici ses travaux sur l'histoire l'archéologie et la philologie sémitiques.
7. Mémoire sur les guerres médiques; Principaux événements de l'histoire romaine, etc.

---

25 mai 1884.

LIVRE II

BIBLIOGRAPHIE DE LA BIBLIOGRAPHIE.

I. Bibliothèques [1].

Page 23, 1. — Sur les bibliothèques dans l'antiquité, voy. Axton, *Extent of ancient libraries*, dans les *Transactions* de 1874, p. 383; Egger, Bibliographie dans l'antiquité, *Assoc. Ét. grecq.* 1876; Juste Lipse, *De Bibliothecis syntagma*, t. III de ses *Œuvres;* Petit-Radel, *Biblioth. anc. et mod.*, 1819; Parthey, *Das Alexandr. Museum*, 1838; Ritschl, *Die Alexandr. Biblioth.*, 1838 [2]; Giraud, *Les livres dans l'antiq.*, 1840; les art. *Bibliotheca* dans Smith, Pauly, Saglio; *Bibliothèque* par Diderot dans l'*Encyclopédie* (très intéressant) [3].

P. 23, 2. — Labbeus, *Nova biblioth. mss*, 1853; Vogel, *Literatur europaïscher Bibliotheken*, 1840; Migne, *Dictionn. des mss*, 1853; Edwards, *Memoirs of libraries*, 1858; Valentinelli, *Dei cataloghi di codici*, 1871.

P. 23, 3. — Ajoutez pour l'Italie : Valentinelli, *Cataloghi di cod. mss. delle Biblioth. italiane*, 1871; Neigebauer, *Serapeum*, t. 18, 19, 26, 27; Montfaucon, *Diarium Italicum*, 1792; Blume, *Biblioth. libr. mss. italica*, 1834. — Cesena : Muccioli, 1780 [4]. Padoue : Minciotti, 1841. Palerme : Rossi, 1876. Pistoie : Zaccaria, 1752. Rome [5] : Assemanus, *Bibl. orientalis Clementina Vaticana*, 1719; Schow, *Descr. codd.*, 1762; Dudik, *Iter Romanum*, 1855. Bibl. de la Sapienza : Narducci, 1877. Sur les mss latins de Rome, Reifferscheid, *Die roem. Biblioth.* Acad. de Vienne, 1865-68 [6]. Turin : Pasinus, 1749; Peyron, 1820. Venise : Mss grecs du fonds Nani, auj. à la *Marciana*, Mingarelli, 1784. Vérone : Masotti, 1788; Goeschen, Acad. de Berlin, 1817. Malte : Vasallo, 1856 [7]. Mont Cassin : *Bibliotheca Casinensis*, t. IV, 1882. Trepano (en Sicile) : *Nuove effemer. siciliane*, t. XII.

P. 24, 3. — France (Mss précieux dans les collections d'Aumale et Rothschild). Paris : Montfaucon, *Biblioth. Coisliniana olim Segueriana*, 1715; Delisle, *Biblioth. Bigotiana*, 1877 [8]. Cf. Franklin, *Les anc. Biblioth. de Paris*, 1867. Tours : Dorange,

1. Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, p. 430.

2. Lefort, *La Biblioth. d'Alexandrie et sa destruction*, 1876; Chastel, *Rev. histor.*, I, 484, même suj.; Couat, *Annales de la Fac. de Bordeaux*, I.

3. Au moyen âge : Montfaucon, *Pal. Graeca*, p. XV; Bernhardy, *Grundriss der gr. liter.*, I, p. 712; Wattenbach, *Gesch. der Schriftwesens*, 2e éd., chap. VII; A. Kirchhoff, *Die Handschriftenhaendler der Mittelalters*, 1853.

4. Cf. A. Martin, *Mélanges de Rome*, avril 1882.

5. Le Catalogue de la Vaticane (mss grecs) est confié à Rossi et Stevenson (Voy. J.-B. Rossi, *Aurora*, 13 fév. 1880). Pour le moment, on se sert de Duchesne, *De codd. mss. Græcis Pii II*, 1880, et du vieux mais indispensable Montfaucon.

6. Anciens catalogues conservés dans différents mss, Gardthausen, *Palaeographie*, p. 434; Vogel, *Serapeum*, 1841, 1845, 1850.

7. Cf. W. v. Goethe, *Verzeichniss italien. Biblioth. und Kirchenschätze der Mittelalters*, 1er vol. 1876.

8. Liste des mss acquis depuis 1874 par la Biblioth. nationale, par U. Robert, *le Cabi-*

1876. Valenciennes : Mangeart, 1860. Orléans : Septier, 1820. Montpellier : cat. dans le 1er vol. des *Biblioth. des départ.*, 1849 et suiv. Lyon : Delandine, 1832 [1]. Bordeaux : 1er vol. du catal. 1881. Carpentras : Lambert, 1862. En général, U. Robert, *État des Cat. des mss des bibl. de France*, 1877 (Cabinet historique, XXIII) ; Léop. Delisle, *Le cabin. des mss*, étude sur la formation de ce dépôt, 1868-74 ; U. Robert, *Inventaire sommaire des mss des biblioth. de France dont les catal. n'ont pas été imprimés*, 1879 et suiv. — Histoires de la Bibl. nationale par Franklin, 2e éd. 1875 ; Mortreuil, 1879. Omont, *Inventaire des mss grecs de la Mazarine, de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève*, Mélanges Graux, 1884.

P. 24, 4. — La collection Ashburnham, provenant en grande partie des vols de Libri [2] (Delisle, Acad. Inscr., mars 1883), doit être dispersée prochainement. Les catalogues sont de 1853 et 1882 ; il y a des catal. de la coll. Libri, 1859 et 1862.

Catal. mss. in. bibl. Angliae, 1833-39 ; Bernardo, *Catal. codd. Angliae et Hiberniae*, 1697. Cambridge : Catal. 1856-67. Le legs Parker a été catalogué par Nasmith, 1727. Canterbury : Catal. 1743. Londres [3]. Voy. Zangemeister, Acad. de Vienne, 1877. Catal. Planta (*Cottonian mss.*) ; Nares (*Harleian mss.*) ; Casley (*Old royal mss.* et *Landsdowne mss.*) ; Ellis (*Hargrave mss.*) ; Forshall (*Arundel* et *Burney mss.*) ; Ayscough (*Sloane* et *Birch mss.*). Un nouveau catal. des mss grecs a paru en 1882 (avec photographies). Sur les catal. mss et autres, voy. Gardthausen p. 435. Oxford : Catal. 1852 ; de la Bodléienne, 1853 (coll. d'Orville, Clarke, etc.) ; de *Corpus Christi College*, par Kitchin, 1867 [4].

Pour les Pays-Bas, voy. U. Robert, *État des Catal. de mss des Bibl. de Belg. et de Hollande*, 1878.

P. 24, 5. — Valentinelli, *Delle Bibl. della Spagna*, Acad. de Vienne, 1860. Salamanque : Catal. 1855. Cf. sur les autres bibl. : *Serapeum*, VII, VIII ; *Philologus*, XIII et XIV ; *Arch. des miss.*, t. III et V. Notes sur les mss latins à Tolède, Valence, Madrid, etc., par Fierville, *Arch. mss.* 3e sér., V, 109. La *Bibl. nacional* de Madrid et l'Escurial possèdent seuls des inventaires imprimés de leurs mss [5].

P. 24, 6. — Allemagne et Suisse [6]. — Augsbourg : Metzger, 1842 ; Bamberg : Jaeck, 1835 ; Bale : *Serapeum*, 1856 ; Berne : Sinner, 1762 ; Hagen, 1875 ; Bonn : Catal. 1858-76 ; Breslau (bibl. Rhediger) : Wachler, 1828 ; Carlsruhe : 1876 ; Cues : *Serapeum*, 1864 ; Dresde : Falkenstein, 1839 ; Schnorr, 1882 ; Erlangen : Irmischer, 1852 ; Francfort : Kelchner, 1860 ; Saint-Gall : Scherer, 1875 ; Genève : Senebier, 1779 ; Giessen : Adrian, 1840 ; Gotha : 1714 ; Hanovre : 1867 ; Leipzig : Feller, 1686 ; Naumann, 1838 ; Munich : Hardt, 1806 ; Nuremberg : Murr, 1786 ; Hongrie : Catal. de Pesth, 1881 [7] ; Vienne : Lambecius (éd. Kollar), 1766, supplém. 1790 ; Nessel (mss grecs), 1690 ; Cracovie : 1881 ; Wolfenbüttel (bibl. *Guelferbytana*) : 1827 ; Zeitz : Wegener, 1876.

net historique, 1882 ; Omont, *Inventaire sommaire des mss du supplément grec de la Bibl. nat. ; Inv. somm. des mss gr. dans les Bibl. de Paris autres que la Nationale ; Invent. somm. des mss grecs des biblioth. des départements*, 1883.

1. Cf. Niepce, *les Biblioth. anc. et mod. de Lyon*, 1876.

2. Sur ce bibliophile peu scrupuleux, voy. l'article du *Dictionn.* de Larousse ; Stiattesi, *Commentario*, etc., 2e éd., 1879 (apologie). Cf. *Phil. Woch.*, 1883, 633.

3. Le catalogue des imprimés du *British Museum*, que l'on va mettre sous presse, coûtera 2 millions à établir et l'exemplaire se vendra 5000 francs (*R. C.*, 1881, 2, 98).

4. Dom Pitra, *les Biblioth. d'Angleterre*, dans *Arch. des Miss.*, I, p. 527 ; cf. Paul Meyer, même recueil, III, 248.

5. L'Escurial contient auj. 585 mss. La collection fut commencée par Philippe II, en 1565, et brûlée en partie en 1671.

6. Renseignements empruntés à Gardthausen, *Palaeographie*, p. 436.

7. Abdul Hamid II a restitué à Pesth les mss de Mathias Corvin. (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1877, p. 492.)

P. 24, n. 7. — Danemark. Le catalogue des mss grecs de Copenhague a été fait par Graux, 1879.

P. 24, 7. — Vater, *Zur Kunde gr. Handschr. in Russland*, in *Archiv f. Philol.*, 9, 5-49; Moscou : Matthæi, 1776; Pétersbourg : Muralt, 1840 et 1864 (mss grecs); sur les mss latins (fonds Zaluski et Dubrowski), v. *Neues Archiv der Gesellsch. f. ältere deutsche Geschichtskunde*, 1880, 2e livraison.

Turquie et Grèce : Coxe, *Report to H. M. government on the Greek mss. in the libraries of the Levant*, 1858 (non dans le commerce); voyages de Walpole, Clarke, Curzon, Zachariæ. Miller, *Arch. des Miss.*, 2e sér. 1865; Villoison, *Notices et extraits des mss*, VIII, p. 3; Pervanoglu, *N. Jahrb.*, t. XCVIII, p. 466.

Athos : Bibliogr. dans Neyrat et Chifflet, l'Athos, 1879 (mauvais); Langlois, *Géogr. de Ptolémée*, 1867 [1]; Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, I, p. 269; Duchesne et Bayet, *Mission au mont Athos*, 1876; Lambros, *Biblioth. der Klöster des Athos*, trad. allem. de Boltz, 1881 [2]. Le Caire : Bibl. patriarcale, Schneider, 1874. Constantinople : Bibl. du sérail [3], Mordtmann, *Philologus*, IX, p. 582; Förster, *De antiquit. et libris mss Constantinopolitanis*, 1877; sur les autres bibliothèq., Sathas, Μεσ. βιβλιοθ., I, 285 (couvent du Saint-Sépulcre), et *Acta conciliorum*, t. III, 1060 D (patriarcat). Phocée et Smyrne : Papadopoulos Kerameus, 1876 et 1877. Patmos : Guérin, 1856. Un catal. ms. complet a été rédigé par Sakkélion dès 1863 : j'ai vainement essayé de le décider à le publier [4]. Sinaï : Kondakoff, 1881 (avec photogr.; cf. Omont, *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLIII) : Gardthausen, 1883.

P. 24, 9. — La Description des médailles de Mionnet comprend tout ce que le Cabinet de Paris possédait à cette époque [5]. Le Catal. du musée Britannique, sous la direction de Poole, paraît depuis 1873 [6]. Friedlaender et Sallet ont donné un catal. sommaire de la coll. de Berlin (contenant celle de Prokesch d'Osten), Postolakka un inventaire de celle d'Athènes, I. Blumer ceux des médailles grecques de La Haye (1876) [7] et de sa coll. (1883). Catal. des médailles de Naples, 1870; Turin, 1876 [8].

Les mss d'après lesquels on a fait les éditions *principes* sont souvent perdus, ce qui donne à ces éditions une grande importance. Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, 1860-65; Maittaire, *Annales typographici*, 1719 [9], supplément par M. Denis, 1789;

1. Le fameux Ptolémée de l'Athos a été photographié par Sewastianof, qui a pris des clichés d'après les objets les plus curieux de la Montagne Sainte (non dans le commerce). Sur les découvertes récentes de Lambros, voy. Παρνασσός, oct. 1880; *Athenaeum*, 11 déc. 1880. Dès 1513, Mendoza envoya Sophianos au mont Athos pour chercher des mss. (Graux, Escurial, p. 174.) Beaucoup ont été volés, débités par fragments ou détruits; en 1882, le couvent de Vatopédi a été brûlé.

2. Lambros. *Ein Besuch auf dem Athos*, traduit et augmenté par Rickenbach, 1881.

3. Elle n'a été étudiée en détail que par Miller, *Mél. de litt. grecque*, 1868. On trouvera là aussi des renseignements sur les bibliothèques de Trébizonde et des Météores de Thessalie; ces dernières, qui étaient mises au pillage (*Messager d'Athènes*, avril 1883), ont été en partie transférées à Athènes (1883).

4. Cf. *Bull. Corr. Hellén.*, 1878, p. 102; *Rev. de philol.*, t. I, p. 184; *Philologus*, XXVI, 167.

5. Cf. sur cette collection, Dauban, *Gaz. B.-Arts*, 1861, p. 81.

6. Cf. la notice de Head, *Guide to the select coins exhibited in electrotype*, 1880.

7. Les collections particulières de médailles anciennes sont très nombreuses; en France, les plus importantes sont celles de Waddington, Vogüé, Robert, d'Amécourt, Dutuit, Récamier, Quelen, Schlumberger, Hirsch, Rollin, Hoffmann, etc. Voy. Ponton d'Amécourt, Coll. de méd. appartenant à des particuliers, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de Numism. et d'Archéol.*, 1867; Villefosse, Les coll. de monn. anc. au Trocadéro, *Annuaire de la Soc. de Numism.*, 1880. Parmi les anciennes collections dispersées, on peut citer Hauteroche, catal. 1829 (Dumersan); Emery, catal. 1788; Kotschoubey, catal. 1857 (Koehne); Meynaerts, catal. 1852; Moustier, catal. 1872; Gréau, catal. 1869; Behr, catal. 1859 (Lenormant); Dupré, catal. 1867; Greppo, 1856 (de Witte); Racine, 1877; Jarry, 1878; Bompois, 1880.

8. Vienne (Eckhel), 1879. Le cabinet de Melbourne a son catalogue depuis 1877.

9. Le *Murbacensis*, d'après lequel Beatus Rhenanus a édité Velleius Paterculus en 1520,

Bandini, *De Florentina Juntarum typographia*, 1791; Panzer, *Annales typographici*, 1803 (de l'origine à 1536); Dibdin, *Biblioth. Spenceriana*, coll. de livres du quinzième siècle, 1815; Renouard, *Annales de l'impr. des Estienne*, 1838; *Ann. de l'impr. des Alde*, 1825; Willems, *Les Elzevier*, 1880.

II. Musées[1].

P. 25. — On ferait un volume en énumérant les catalogues dont les musées et collections privées de l'Europe ont été l'objet. La bibliographie antérieure à 1830 est donnée dans le Manuel d'Otfried Müller; le 1er vol. de la refonte de Stark (1878) fournit quelques indications complémentaires, mais l'auteur n'a pas assez vécu pour écrire le chapitre de la Muséographie. Les renseignements que nous présentons ici, fruit de recherches personnelles nécessairement hâtives, sont sans doute incomplets à beaucoup d'égards.

Pour la nomenclature des anciens travaux, qu'il a fallu fort abréger, nous renvoyons au *Handbuch* d'O. Müller (t. Ier de la trad. Nicard).

On peut recommander les collections des guides Joanne, Murray, Baedecker et Meyer à ceux qui ne peuvent se procurer des catalogues détaillés. Le *Cicerone* de Burckhardt[2] est d'un grand secours pour les collections italiennes. L'antiquité est très négligée dans Viardot, *Les musées de l'Europe*, 1859-60.

P. 25, 1. — État des musées d'Athènes en 1883, Reinach, *R. D. M.*, 1er mars 1883; histoire de la formation des musées grecs, Stark, *Handbuch*, p. 326. Les coll. de vases (catal. Collignon), de terres cuites (catal. Martha) et de bronzes (catal. Pottier, encore inéd.), appartenant à la Société archéologique, ont été transportées en 1882 du Varvakéion au musée central de Patissia. Les musées du Péloponnèse ont été catalogués par Dressel et Milchhoefer, 1878; ceux de Béotie par Körte, *Mittheilungen*, III, 301. Mykonos possède les marbres et les inscr. trouvés par l'école française à Délos. Pour Olympie, bons catal. sommaires dans le *Reisebuch* de Meyer et le guide de Baedecker; catal. des bronzes par Furtwaengler, 1879[3].

Le musée de Constantinople (Tchinlikiosk) a été catalogué par Dumont, 1868, Goold, 1869, Reinach, 1882. Papadopoulos Kerameus a inventorié les bronzes du Musée de l'École évangélique de Smyrne, 1878[4]. Un nouveau catalogue du musée de Boulaq au Caire par Maspéro (beaucoup d'objets gréco-romains) a paru en 1884.

Les collections particulières en Orient passent sans cesse de mains en mains, les collectionneurs étant presque tous marchands. D'ailleurs, les lois grecques et turques qui interdisent l'exportation des œuvres d'art empêchent de les cataloguer et même de les énumérer sans indiscrétion[5].

a péri depuis, et il n'existe pas d'autre ms. de cet auteur. Il en est de même pour Terentianus Maurus, Julius Obsequens, etc.

1. Sur le rôle des collections d'art et leur histoire en général, voy. Curtius, *Alterthum u. Gegenwart*, I, 94.

2. On en prépare une traduction française. Dans la nouvelle édition, 1882, tout ce qui a rapport à l'antiquité forme un petit volume distinct.

3. Il existe, dit-on (je ne l'ai jamais vu), un catal. du petit musée du Pirée, par Gaedechens. Les anciens catalogues des marbres d'Athènes par Kékulé, 1869, et Heydemann, 1874, ne peuvent plus guère servir. Schoene, *Griech. Reliefs aus Athen. Sammlungen*, 1872, est une excellente collection de gravures au trait.

4. Sur ce musée, voy. Ceuleneer, *Athen. belge*, 1er juillet 1880.

5. A Athènes, coll. Carapanos (Dodone, publiée en 1878), Lambros, Rusopulos, Mélas, Philémon, etc. L'admirable collection formée à Alexandrie par Giovanni di Dimitrio a été donnée par lui, en 1881, à la Grèce et se trouve au Polytechnikon (cat. des médailles par Feuardent, 1869; des antiquités par Postolakka, 1880; cf. *Mittheil.*, 1882, 8). Les coll. des

P. 25, 2. — Cat. du Latran profane par Benndorf et Schoene, 1867 (le Latran chrétien par Garrucci, 1862); l'inventaire de Matz et Duhn, 3 vol. 1882, comprend presque toutes les coll. sauf le Vatican, pour lequel on se sert des anciens ouvrages, Visconti, *Museo Pio-Clementino* (7 vol. avec gravures, 1782-1807); Pistolesi, *Il Vaticano illustrato*, 1829; Bottari et Foggini, *Mus. Capitolinum*, 1748-55 (le même, par Mori, Armellini, etc.); Visconti et Guattani, *Mus. Chiaramonti*, 1808-37; *Mus. Gregor. Etrusci monumenta*, 1842. Le musée Kircher sert auj. à recevoir les nouvelles découvertes et acquisitions; catal. Ruggiero, 1879 (Bonnani, *Mus. Kircher*, 1709; Contucci, *ibid.* 1763-65). On a ouvert en 1880 le *Museo Teverino*, à la Lungara, pour recevoir les objets trouvés dans le Tibre (*Acad. inscr.*, 16 janv. 1880).

La plupart des anciennes collections privées sont dispersées ou très réduites *Ludovisi*. Cat. par Schreiber, 1879 (Capranesi, Sculpt. ant. de la villa Lud., 1842)· *Albani*. L'anc. collection (Fea, 1803) est en partie à Paris, le reste à Munich; la coll. actuelle appartient à Torlonia. *Borghèse*. Presque toute la coll. est à Paris (Nibby, *Monum. scelti Borghesiani*, 1832, et Visconti, 1837). *Torlonia*. Collection extrêmement riche, dans un palais à la Lungara, difficilement accessible [1]. Médiocre catal. par P. E. Visconti [2], 1875; bonne étude par Schreiber, *Arch. Zeit.* 1876, p. 63 [3]. *Castellani*, † 1883, marchand d'antiquités et collectionneur célèbre [4]; les marchands Basseggio et Capranesi occupaient, vers le milieu de ce siècle, une situation analogue à Rome, ainsi que Barone à Naples. — Coll. *Baracco*. Lenormant. *Gaz. Archéol.* 1877, p. 248; etc., etc.

P. 25, 3. Le *Museo Borbonico*, avec gravures et texte, est une mauvaise publication. Gerhard et Panofka, *Neapels antike Bildwerke*, n'a eu qu'un vol., 1828. Les catal. des armes, monnaies, bronzes [5], etc., ont paru à Naples, 1867 et suiv. [6]. De 1861-1872, les nouvelles trouvailles ont été décrites par Fiorelli dans *Gli Scavi di Pompei*, après cette date dans les *Atti* de l'Acad. des *Lincei* à Florence. Terres cuites de Pompéi dessinées et décrites par Otto et Rhoden, 1880. Minervini, *Terre cotte del museo Campano*, 1879.

P. 25, 4. — Dütschke, *Antike Bildw. in Oberitalien*, 1874 et suiv., remplace avec avantage, quant au texte, les travaux plus anciens, Benvenuti, Zannoni, etc. *Reale Galleria di Firenze*, 1812; Wicar et Mongez, *Gal. de Flor. et palais Pitti*, 1789. Pour Venise, il y a surtout les deux catalogues de Zanetti, 1740-3, et du musée Nani, formé en partie d'œuvres grecques du Péloponnèse, 1815, acquis, depuis,

médailles de Cabouli et Soubhi à Constantinople ont été vendues; celle de Whittall à Smyrne (50 000 pièces) vient d'être dispersée. Coll. Fenely-bey à Constantinople, catal. 1878. Péretié, à Beyrouth, † 1881, a cédé beaucoup de bronzes au musée du Louvre et une collection unique de bijoux syriens à Clercq (Paris). A Jaffa, collection Ustinow (*Acad. inscr.*, 9 juill. 1880). Parmi les anciens amateurs de Smyrne, il faut citer le numismate Borrell (coll. à Londres et chez Waddington), Spiegelthal (Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1857) et Gonzenbach (au musée de l'Ecole évangélique, Μουσεῖον, 1873-75).

1. Beaucoup de marbres sont très restaurés, mais il y a dans le nombre des chefs-d'œuvre, notamment ceux de l'anc. coll. Giustiniani.

2. Il y a plusieurs Visconti qu'il ne faut pas confondre : Ennio Quirinio, « le Winckelmann italien », fils de G. Battista; Filippo Aurelio, frère d'Ennio; Pietro Ennio, son neveu; Lodovico Tollio, son fils, architecte du Louvre; enfin Carlo Lodovico.

3. Cf. Ceulencer, *Athen. belge*, 1er mai 1879; *Athenaeum*, 24 juill. 1880.

4. Différentes coll. Castellani : de Witte, Vases peints de la coll. Castellani, 1865; Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1866; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 215; Newton, *The Castellani Coll.*, photographies, 1874. En 1884 a eu lieu, à Rome et à Paris, la vente de l'admirable collection laissée par Castellani (catalogues illustrés).

5. Ceci, *Piccoli bronzi*, 1864, est illustré.

6. Daloè, Naples et ses curiosités, 1853, et beaucoup d'ouvrages analogues. (Cf. Furchheim, *Biblioth. Pompeiana*, bibliographie, d'ailleurs incomplète, de 300 ouvrages, 1880.) Cf. chap. du liv. IV relatifs à Pompéi et à la peinture antique.

par l'Ermitage[1]. Maffei, *Mus. Veronense*, 1749 ; Labus, Mus. de Brescia, 1834 (du même, Mus. de Mantoue); Brizio et Zannoni, *Mus. Bolognese*, 1871; Bianchi, *Marmi Cremonesi*, 1791 ; Fabretti, *Mus. di Torino*, 1873; Salinas, *Mus. nazion. di Palermo*, 1874; Gabrielli, *Il palazzo d'Ascoli Piceno*, 1879 (vases) ; R. Schoene, *Le Antichità del mus. Bocchi di Adria*, 1878. Les petits musées de province sont en très grand nombre et presque tous catalogués [2].

Après les collections privées de Rome, la plus riche de l'Italie est celle de Jatta à Ruvo, « la plus nombreuse collection de vases peints qui ait jamais été rassemblée par l'initiative privée [3] ». La coll. Biscari à Palerme est en grande partie vendue (Cat. Sestini, 1787) [4].

Sur l'histoire de la formation des collections italiennes, il y a beaucoup de documents dans Müntz, *L'art à la cour des papes*, 1878 et suiv., et un résumé dans le *Handbuch* de Stark. Cf. Fiorelli, *Documenti inediti per servire alla storia dei musei italici*, 1880 et suiv. Sur l'exportation des œuvres d'art depuis le XVIe siècle, Quatremère, *Lettres sur le déplacement des monuments de l'art de l'Italie*, 1845; *Archivio storico*, 1876, 3e fasc.

P. 25, 5. — Outre le catalogue déjà ancien de Clarac, 1830 [5], le Louvre possède le 1er vol. d'un catalogue de la sculpture et un catalogue des inscriptions grecques par Froehner[6], des catalogues des bronzes par Longpérier, 1868, et des terres cuites par Heuzey, 1883,sqq. Il y n'a que 29 livraisons et 39 planches du musée Napoléon III, par Longpérier [7]. Les vases ne sont pas inventoriés. L'acquisition de la collection Campana[8] a fait du Louvre le plus riche musée du monde pour la céramique. — Le cabinet des médailles possède une admirable collection de terres cuites, de bijoux, de vases et de bronzes (catal. Chabouillet), comprenant en tout ou en partie les coll. d'Orléans, Foucault, Caylus, Luynes, Torlonia, Oppermann, Blacas, Janzé, le trésor de Bernay, celui de Tarse, etc.

P. 26, 1. — Sur les très nombreuses œuvres d'art dans le reste de la France, voy. Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, 1807-1811 ; Mérimée, *Notes d'un voyageur dans le midi de la France*, 1835 ; Maffei, *Galliae antiquitates*, 1733; Heuzey, *Sculpt. grecque en Gaule*, 1876; Clément de Ris, *Les musées de province*, 1859; Froehner, *Les mus. de France*, recueil de monuments antiques, 1873. Voici l'indication de quelques catalogues ou notices de musées :

1. Biagi, *Monumenta Graeca et Lat. ex mus. Nanii*, 1785-87; Valentinelli, *Marmi scolpiti*, 1872.

2. V. encore, sur le mus. de Capoue, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 114; sur l'exposition d'œuvres antiques à Caserte, le catal. de Minervini, 1879, etc.

3. Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1880, p. 116; catal. par Minervini, 1846. A Orvieto, vases de la coll. du comte Faina (*Gaz. archéol.*, 1879, p. 110).

4. Les marchands et collectionneurs Barone et Pacileo, à Naples, avaient autrefois de belles collections, décrites en partie dans l'*Archaeol. Zeitung*, 1842 et suiv.

5. Le grand ouvrage à planches de Clarac, Musée de sculpture, 1826-41, texte 1841-53, n'a pas encore été remplacé.

6. F. et Ch. Ravaisson préparent un catalogue complet de la sculpture : le 1er vol. est achevé en manuscrit (mars 1883). Le cat. des inscr. lat. par Villefosse paraîtra en 1884.

7. Catalogue des bijoux du mus. Napoléon III, par Clément, Brunn et Castellani, 1862.

8. Cette acquisition a soulevé de nombreuses polémiques : on a prétendu que la France était dupe, parce que Guédéonoff avait prélevé pour le compte de la Russie le vase de Cumes et 70 marbres médiocres. Campana avait publié lui-même ses terres cuites, 1851, et d'Escamps les marbres de sa collection, 1856 ; il y a un médiocre catalogue d'ensemble italien, 1858. Cf. *Gaz. B.-Arts*, 1861, 10, 74; 1859, 1, 142; 1862, 12, 489; *ibid.*, 13, 1; 13, 159; 13, 193; *Kunstblatt*, 1843, n° 18; *Rev. archéol.*, 1862, p. 268 ; Taigny, Mélanges, 1869, p. 207 ; *Archaeologische Zeitung*, 1862; E. Desjardins, *Notice sur le mus. Nap.* III, 1862; Vitet, *R. D. M.*, 1er sept. 1862. Beaucoup d'objets de la coll. Campana étaient restaurés ou sans aucune valeur; mais l'ensemble de la collection est admirable, et l'opposition sous le second Empire a été malavisée en la décriant.

Rouen (Cochet, 1868 ; Adeline, 1882); Rennes (André, 1868) ; Vienne (Schneyder, 1828, Delorme, 1875) ; Lyon (Martin-Daussigny, 1878 ; Comarmond, antiq. de Lyon, 1855); Marseille, château Borély (Penon, 1875), cat. de Froehner sous presse[1] ; Angers (Godard, 1868) ; Beaune (Aubertin, 1880) ; Dijon (Fétu, 1865); Grenoble (Champollion-Figeac, Antiq. de G., 1807) ; Narbonne (Tournal, 1864) ; Nîmes (Pelet, 1873 ; Clérisseau, *Hist. des antiq. de Nîmes*, 1829) ; Sèvres (Brongniart et Riocreux, 1880 ; cf. *Gaz. B.-A.*, 1879, 20, 77); Saint-Germain-en-Laye, musée Gallo-Romain[2] (Mortillet, 1869 ; Saulcy, *Journ. des Sav.*, janv. 1880 ; Guégan, 1878 ; Céramique du musée par Mazard, 1875 ; Boissier, *R. D. M.*, 1881 et séparément) ; Alger (Berbrugger, 1861, mieux par Villefosse, *Arch. des miss.*, 3e sér., II, 377)[3] ; Constantine (Cherbonneau, *Album du musée de Const.*, 1862) ; Philippeville (Roger, 1860).

Les célèbres collections particulières de Blacas (cat. Panofka, 1833 ; en partie à Londres) ; Pourtalès-Gorgier (Panofka, 1834 ; catal. de vente en 1865; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1864, 17, 473, presque toute à Londres)[4] ; Magnoncourt (cat. de Witte, 1839 ; cat. des médailles par Longpérier, 1840) ; Révil (cat. Roussel, 1845); Durand (cat. de Witte, 1836)[5] ; Beugnot (cat. de Witte, 1840) ; Denon (cat. Dubois, 1826) ; Janzé (cat. de Witte, 1857) ; Behr (cat. Lenormant, 1857); Greppo (cat. de Witte, 1856) ; Raifé (cat. Lenormant, 1867) ; Fould (cat. Chabouillet, 1861) ; prince Napoléon (vases, publication de luxe par Froehner, 1870)[6] ; Piot (cat. Lenormant, 1870) ; Barre (cat. Froehner, 1878) ; Sabattini (cat. Hoffmann, 1877) ; Rayet (cat. Rayet, 1879) ; Charvet (verres antiques, cat. Froehner, 1879) ; Bammeville (cat. 1881) ; Gobineau (cat. 1881) ; Bompois (cat. 1882) ; Paravey (cat. 1881) ; Lécuyer (cat. Froehner, 1883 ; publ. de luxe par Cartault, 1882), etc., sont aujourd'hui dispersées[7]. Celle du duc de Luynes a passé au Cabinet des médailles. Voy., sur les collections privées en 1835, Waagen, *Kunstwerke in England und Paris*, 1838-39.

Il existe encore, surtout à Paris, de riches collections qu'on a pu étudier pour la plus grande partie en 1878, à l'Exposition rétrospective du Trocadéro[8]. C'est en France, dans les musées des particuliers, que sont les plus belles terres cuites tanagréennes de l'Europe. Coll. de terres cuites Gréau[9], Belon, Piot, Hirsch, Rothschild, Aumale[10], Basilewsky, Rollin et Feuardent, Hoffmann, Schlumberger ; de bijoux antiques : Clercq, la première de l'Europe ; d'intailles et camées : Montigny, Tyskievicz, Danicourt, Roger, etc. La collection Dutuit (de Rouen) a été publiée avec luxe en 1878.

Sur les anciennes collections françaises, voy. Dumesnil, *Hist. des Amateurs*, 1853-60 ; Bonnaffé, *Gaz. des B.-A.*, 1878, 17, 414.

1. Cf. *Gaz. B.-A.*, 1860, 6, 153 ; Grosson, *Monum. marseillais*, 1773.

2. Sur le musée gallo-romain de Dornach, formé par Engel-Dollfus, voy. *Rev. celtique*, 1880. Le musée gallo-romain le plus riche, avec celui de Saint-Germain, est le musée de Mayence (publications de Lindenschmidt).

3. Il décrit aussi le musée de Cherchell, le plus riche de l'Afrique. On organise maintenant (1884) un musée à Tunis. Celui de St-Louis, à Carthage, a été fondé par le P. Delattre (catal. des lampes chrétiennes, 1880).

4. Cette collection comprenait toute la partie de celle de Fauvel qui n'avait pas été détruite pendant la guerre de l'Indépendance à Athènes.

5. Toute la collection Durand, qui devait être vendue le 25 avril 1836, fut acquise par le Louvre et forma le noyau de la coll. étrusque.

6. Une partie de ces vases a été acquise par Paravey.

7. Il est triste d'être obligé d'avouer que les objets les plus précieux ont passé à l'étranger. — Citons encore les catalogues de Dubois, coll. Choiseul-Gouffier, 1818, Dufourny, 1819.

8. Voy. L'art antique au Trocadéro, dans la *Gaz. des B.-Arts* de 1878.

9. Sa coll. de méd. grecques a été publiée par Cohen, 1847.

10. La collection de gemmes du duc d'Orléans, publiée en 1780, est en partie à Saint-Pétersbourg (Ermitage), en partie à la Bibliothèque Nationale.

En 1802, la reine de Naples offrit à Joséphine Bonaparte 123 antiquités de choix, vases, peintures, bronzes et bijoux campaniens. Les plus beaux vases furent soustraits avant le départ et remplacés par d'autres. Millin décrivit ceux qui arrivèrent à la Malmaison (*Magasin encyclop.*, 1802, III, p. 536). En 1814, Joséphine donna à Alexandre le camée de Philadelphe et Arsinoé et celui d'Alexandre. Après la mort de cette princesse (1814), Durand acheta toute sa collection, vendit à Charles X les peintures, les vases et quelques bronzes (1824) et à Pourtalès les marbres, 14 bronzes et tous les bijoux. (Voy. la préface du catal. Pourtalès, 1865.)

P. 26, 2. — Taylor Combe, *Ancient marbles of the Brit. Mus.*, 1812-39 [1]; Millingen, *Ancient unedited monuments*, 1822-26; *Ancient Terracottas in the British Museum*, 1810. Les acquisitions plus récentes sont publiées en partie dans les ouvrages de Fellows (Lycie), Newton (Halicarnasse, Cnide), Smith et Porcher (Cyrénaïque), Wood (Ephèse), Salzmann (Nécropole de Camiros) [2]. Il y a un ancien catalogue des vases par Hawkins, 1837. Les petits catalogues partiels vendus dans le musée sont des chefs-d'œuvre dans leur genre et bien tenus au courant. Une collection de photographies d'après 5000 objets du musée a été faite par Harrison en 1872, et se vend 1600 francs (série grecque par Birch, 175 planches; Étrurie et Rome par le même, 97 planches).

Pour les autres collections [3], voy. Michaëlis, *Anc. marbles in Great Britain*, 1882. Celle d'Edimbourg s'est enrichie en 1884 de la coll. Ruthven (Winton Castle; 500 vases grecs). Il existe des monographies sur les coll. privées de Lord Pembroke à Wilton (Kennedy et Richardson, Newton), Blundell à Ince Hall, Bedford, Hope, Worsley (*Mus. Worsleyanum* de Visconti, 1794), Canterbury (Brent, 1875), Guilford, Northampton, etc. (plusieurs sont aujourd'hui dispersées) [4]. Les coll. de pierres gravées de Marlborough (cat. Bartolozzi, 1845, et Nevil, 1870) et du duc de Devonshire sont célèbres.

P. 26, 3. — Lützow, *Münch. Antiken*, 1869 (gravures au trait). Les plus beaux vases ont été republiés par Lau, *Vasenbilder*, 1879 [5]. Sur l'histoire de la coll., voy. la préface du catal. de Brunn et Christ, *Acad. de Bavière*, 1864.

1. Cf. en général Perrot, *Le Mus. britannique*, in *R. D. M.*, nov.-déc. 1875.
2. Presque toute la collection Fegervary et Pulsky (bronzes catalogués en 1868) est au *British Museum*, qui possède aussi une partie des coll. Castellani.
3. *Monum. Kempiana*, 1720; *Middletonianae antiq.* 1745; *Museum Meadianum*, 1758; *Aedes Pembrokianae*, 1788; *Museum Disnejanum*, 1847; *Marmora oxoniensia*, 1763; Clarke, *Greek marbles of the mus. of Cambridge*, etc. Les collections suivantes sont dispersées : Coghill (vases), cat. par Millingen, 1817; Englefield (vases), publ. par Moses, 1848; Leake (*Arch. Zeit.*, 1846, p. 206); Pembroke (vases), catal. 1839, etc. Hamilton, ambassadeur à Naples, 1764-1800, avait formé deux collections de vases : 1° Publiée en 4 vol. fol., 1766, rééditée à Paris en 5 vol., 1785, auj. au Musée Britannique. 2° Publiée par Tischbein, 4 vol., 1791, 1800 et 1803, texte par Italinski et Fontana. Cette deuxième coll. périt en partie dans un naufrage, le reste fut acquis par Th. Hope, dont la coll. fut vendue en 1849. Cf. *Arch. Anzeiger*, 1849, p. 97.
4. Michaëlis a décrit les collections Battlesden, Birmingham, Boynton, Broom Hall, Clumber Park, Dunrobin Castle, Easton Neston, Ickworth, Crichton (à Londres), Marley, Mellknigh, Stanmore Hill, Drury, Tumbridge Wells, Wimbledon, Winton, Bignor Park, Deepdene, Edimbourg, Hamilton Palace, Castle Howard, Ketteringham Hall, Atkinson (Londres), Lowther Castle, Petworth, Pippbrook, Blenheim Palace, Broadlands, Cambridge (Fitzwilliam Mus., Trinity College, S. John's College), Canterbury, Holkham, Knole, Liverpool, Apsley House (Londres), Soane Museum, South Kensington Museum, Stafford House, Oxford, Osborne, Ashmolean Museum, Warwick Castle (brûlé en 1871), Wentworth, Brocklesby Park, Ince Blundell Hall, Landsdowne House, Lowther Castle, Marbury Hall, Margam, Newby Hall, Richmond, Wilton House, Woburn Abbey.
5. Ils proviennent en partie de la collection Bonaparte-Canino, transportée à Francfort en 1841; voy. *Réserve étrusque du prince de Canino*, 1838; de Witte, *Catal. des vases provenant des fouilles de l'Etrurie*, 1837; *Catal. des vases du prince de Canino*, par Dubois, 1834, 1840, 1843, et par Panofka, 1828. (Cf. Gerhard, *Bullett.*, 1829.)

P. 26, 4. — Coll. de Dresde : Becker, l'*Augusteum* (gravures), 1804; H. Hettner, *Das K. Museum*, 1872. — Wieseler a catalogué le Musée de Goettingue (1858), Ulrichs celui de Würzbourg (1865), Kékulé celui de Bonn (1872). Il y a quelques très beaux vases à Carlsruhe (catal. Froehner, 1860) et à Francfort, et des marbres importants dans la coll. Erbach[1]. Sur la coll. de Cassel (*Fredericianum*), voy. Völkel, *Welckers Zeitschrift*, t. I, fasc. I; Catal. par Stolz, 1836; Lenz, 1866 : Pinder, 1871. — Hosaüs, *Wörlitzer Antiken*, 1873 (Gerlach, 1863). Sur l'ancienne coll. des Fugger à Nuremberg, voy. Bursian, *Acad. de Bavière*, 1874. — Coll. Hertz : Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1851. La coll. de Gerhard lui-même est au musée de Berlin (cat. dans Friederichs, *Bausteine*, 1868). Creuzer a donné lui-même le cat. de sa collection, 1843. Coll. de vases Lindenau (à Altenburg) : Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1854; coll. Thiersch, *ibid.*, 1860[2].

P. 26, 4. — Le musée de Berlin[3] est devenu l'un des plus riches du monde par le don de la collection troyenne de Schliemann (*Ilios*, 1881) et l'acquisition des marbres de Pergame. Berlin possède aussi une coll. sans pareille de moulages. Gerhard, *Berlins antike Bildw.*, 1836; Friederichs, même titre (*Bausteine*, 1868), catal. très précieux d'originaux et de moulages, formant une véritable histoire de l'art. Conze, *Katal. der Gypsabgüsse*, 1880. Tœlken, *Verzeichniss der antiken vertieften Steine* (gemmes, entre autres celles de Stosch, avec 28 000 empreintes, cat. Schlichtegroll, 1792-1805), 1835; Gerhard, *Trinkschalen*, 1848; *Vasenbilder*, 1843 et 1845.

Coll. de Vienne[4] (Belvédère et Cabinet des antiques) : Arneth, *Antike gold und silber Monumente*, 1850; Sacken, *Die antiken Sculpturen*, 1873; Kenner, *Die antiken Thonlampen*, 1858. Cf. Waagen, *Die vornehmsten Kunstdenkm. in Wien*, 1866 et suiv. — Musées à Pesth, Trieste, Salzbourg, Laibach, etc.

Les musées de Vienne et de Berlin publient des comptes rendus annuels très détaillés de leurs acquisitions. Le Louvre devrait en faire autant.

Espagne : Hübner, *Die antiken Bildw. in Madrid* (avec appendice sur le reste de l'Espagne et le Portugal), 1862; sur les derniers progrès de ce musée : Hübner, *Acad. de Berlin*, 10 janv. 1883; Melida, *Vases de Madrid*, 1882[5]. Un catal. du musée archéologique a été commencé par Gutierez, 1883.

Parmi les musées du Nord, celui de Saint-Pétersbourg, l'Ermitage[6], occupe le premier rang par la quantité de vases[7], terres cuites, bijoux, etc. provenant des

1. *Arch. Zeit.*, 1856; *Anz.*, nos 92, 93.

2. L'importante collection de verrerie antique de Disch a été vendue en 1881 (*Aus'm Werth, Jahrb. des Vereins... im Rheinlande*, 1882).

3. Parmi les coll. qui ont enrichi le musée de Berlin, celle de Bartholdy a été cataloguée par Panofka, 1827; les deux coll. de vases de Koller et Jugenheim étaient à Naples en 1830. Cf. Schoene, *Zur Gesch. des kön. Museums*, 1880; Michel, *R. D. M.*, 15 janv. 1882; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1882, 26, 224.

4. Le musée s'est enrichi récemment de la collection des marbres et terres cuites de Millosicz (catal. dans *Archaeol. epigr. Mitth. aus Oesterreich*, 1877) et des admirables bas-reliefs du mausolée de Göl-Bagtsché en Lycie (1882). Vienne possède en partie les vases du comte de Lamberg, catalogués par Delaborde, 1813. Les pierres gravées ont été publiées par Eckhel, 1797. Coll. particulières de Vienne (très riches) décrites par Gurlit, *Arch. epigr. Mitth. aus Oester.*, 1879 et 1880.

5. Collections Despuig à Minorque, Loulé au Portugal.

6. Les antiques de l'Ermitage, par Rayet, *Gaz. B.-A*, 1881, 24, 468 (très surfaites, beaucoup de restaurations; la fameuse *Vénus de l'Ermitage* est une médiocre réplique de la Vénus de Médicis); Catal. par Gille, 1860; autre en 1864 (avec histoire du musée dans la préface), etc. Pierre le Grand acheta, à Rome, en 1719, la *Vénus Taurique;* Catherine acquit d'autres statues pour les palais de Tsarkoé-Sélo et de Tauride. Nicolas acheta, en 1850, les marbres trouvés en Italie par Démidoff (1819-23), en 1851 une partie des collections de Laval, Nani, Bichetti, Rotta. Alexandre acheta, en 1859, la *Vénus de l'Ermitage;* en 1861, 78 sculptures de la coll. Campana; en 1863, la prétendue *Muse* d'Anaphé.

7. Sur 3791 vases de la coll. Campana, Guédéonoff en a acquis 570, parmi lesquels le

tombeaux de Crimée. Catal. des sculptures par Guédéonoff, des vases par Stephani, 1869 (Cf. Gille, *Antiq. du Bosphore Cimmérien*, 1854; *Atlas du Compte Rendu de la Comm. impériale*, 1859 et suiv.). Il y a des musées locaux à Odessa, Kertch, Kiew (catal. Funduklei), Moscou (cat. Helbig, coll. Galitzin), Varsovie, etc. Nombreuses coll. particulières [1] : Ouvaroff (objets de Crimée et de Chypre, Helbig, *Bullettino*, 1880), Stroganoff, Sabouroff [2], etc.

Copenhague (*Gaz. B.-A.*, 1875, 12, 405) et Stockholm (Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1855) possèdent quelques objets remarquables, mais surtout de la *période du bronze* étrangère à l'art gréco-romain (catal. Worsae, 1859; Madsen, 1869-75).

La Belgique et la Hollande sont assez riches en antiquités. Schuermans, *Coll. belges d'antiq.*, 1871 ; Jannsen, *Catal. du mus. de Leyde*, 1848 [3] (cf. Gerhard, *Intelligenzblatt*, n° 16) ; Roulez, *Vases peints du mus. de Leyde*, 1854 ; coll. Meester de Ravestein, catal. 1873.

Bâle a une coll. cataloguée par Bernouilli, 1881 (cf. Vischer, *Kleine Schriften*, t. II) ; Genève a le musée Walter Fol, catal. 1875 (cf. *Gaz. B.-A.* 1875, II, 367). Catalogue de Zurich (moulages) par Blümner, 1882 [4].

III. Répertoires, Revues, Index.

P. 27, 1. — Pour des indications plus détaillées, voy. *Cat. of books of reference in the Brit. Mus.*, 1871 ; *Hand-list of bibliographies*, etc., *in the Brit. Museum*, 1881 ; *Catal. des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail à la Bibl. Nat.*, 1879 ; Klincksieck, *Liste des périodiques qui se trouvent à la Bibl. de la Sorbonne*, 1883; Petzhold, *Neuer Anzeiger f. Bibliographie*, 1878 et suiv. La *Bibliographie des bibliographies* de Vallée, 1883, est à peu près nulle pour l'antiquité.

P. 27, 3. — L'Angleterre possède un très grand nombre d'Encyclopédies, où il y a de bons articles d histoire : *Chambers Cyclopaedia*, 1874 ; *British Cyclop.*, 1835 et suiv. ; *Encycl. Perthensis*, 1816 ; *London Encycl.*, 1829 ; *Encycl. Metropolitana*, 1845 ; Brewster, *Edinb. Encyclop.*, 1830 ; *Rees's Encyclop.*, 1829 ; *Oxford Encyclop.*, 1828 ; *Penny Cyclop.*, 1835 ; Wilkes, *Encycl. Londinensis*, 1810 [5]. — En Amérique, *The American Cyclop.*, 1873. L'Italie possède une encyclopédie immense, d'une valeur très inégale, mais dont on a tort de ne point faire usage : Gaetano Moroni, *Dizionario di erudizione storico ecclesiastica da S. Pietro a nostri giorni*, Venise, 1840-1861, 103 vol. et 6 vol. d'index, 1878-79. — *L'Encyclop. des sciences religieuses* de Lichtenberger n'a pas rendu inutile la *Real-Encycl. f. Theol.* de Herzog, 22 vol., 1854-1868 (nouv. éd. en publication).

P. 27, 4. — On peut citer comme d'un usage commode : Peter, *Lexikon der Gesch. des Alterth. u. der alt. Geogr.*, 1882; Seyffert, *Lex. der klass. Alterthumskunde*, 1882. Dans la nouvelle éd. du Dict. de Dézobry (à paraître en 1885), la rédaction de la partie grecque m'a été confiée ; j'espère qu'elle rendra service.

fameux vase de Cumes. Le musée possède les gemmes du duc d'Orléans (publ. en 1780) et les tanagres de la coll. Sabouroff.

1. Formée à Athènes, où Sabouroff était ministre, puis transportée à Berlin, cette collection a été dispersée en 1884 (terres cuites à l'Ermitage, marbres et vases à Berlin). Furtwaengler en a commencé la publication illustrée (1882).

2. Les marbres de l'ancienne collection Montferrand ont été catalogués par Koehne, 1851.

3. Du même, *Reliefs grecs et étrusques du mus. de Leyde*, 1851-54.

4. Les directeurs de musées et les possesseurs des collections particulières nous obligeront en nous communiquant des rectifications à la liste qui précède.

5. En mars 1883, la 9ᵉ éd. de l'*Encycl. Britannica* était à la fin de la lettre L. C'est incontestablement la meilleure encyclopédie encore publiée, mais elle est très coûteuse.

Lübker, *Reallexik. des klass. Alterthums*, nouv. éd. 1880 (par Erler), n'est ni complet ni bien informé. La nouvelle éd. du *Künstlerlexicon* de Meyer avance trop lentement pour être jamais au courant [1].

P. 28, 1. — Tables des vingt premières années de l'*Histor. Zeitschrift* de Sybel par Varrenstrasse, 1870 ; des *Mittheilungen* de Petermann (géographie), 1855-74 ; de l'*Annuaire de l'Assoc. des ét. grecq.*, 1877 [2] ; des *Versammlungen der deutschen Philologen*, par Bindseil, 1869 ; de la *Zeitschrift für bild. Kunst*, 1868-1881 ; du *Correspondant*, 1874 ; de la *Revue Britannique*, 1881 , des *Mittheilungen des d. Inst. in Athen*, 1882, etc. Pour les archéologues, les Tables du *Bullettino* et des *Annali* sont de première importance. On annonce les tables du *Jahresbericht* de Bursian [3] (1873-83).

P. 28, 2. — Papadopoulo-Vreto, Νεοελληνικὴ φιλολογία, livres publiés en grec moderne, 1854-57 ; D. Coromilas, *Catal. des livres publiés de* 1868 *à* 1877 ; 1878.

P. 29, 2. — Le culte de l'imprimé s'allie généralement à l'esprit de plagiat et à cette habitude du travail de seconde main qui est une des formes de la *paresse active*. Il est si commode et si tentant d'emprunter leur appareil érudit à d'anciens ouvrages pour le transporter, à peu près sans changement, au bas des pages du sien ! Cette supercherie est fort à la mode, et les travaux des vrais érudits, comme Stephani, sont journellement dépouillés et découpés par ceux qui voudraient paraître savants. La *Revue des Revues*, tout utile qu'elle est, ne laisse pas d'encourager ce genre d'industrie, qui est la négation du progrès scientifique. « L'habitude se perd, dit Perrot (*Rev. archéol.*, 1878, p. 201), de finir même par où l'on devrait commencer, de lire l'antiquité dans ses monuments authentiques avant de chercher à savoir comment tel ou tel l'a comprise. » La véritable méthode consiste à travailler sur les textes, à se former un jugement personnel avant même d'ouvrir un livre de seconde main ; mais il faut du courage pour procéder ainsi, et du talent pour réussir.

P. 29, 3. — Voici la liste de la plupart des périodiques et publications d'académies paraissant en 1882-84 [4]; nous omettons ceux qui ne traitent de philologie que par accident : 1° Allemagne. — *Abhandlungen der k. Gesellsch. der Wiss. in Goettingen*, depuis 1843 [5]; *Acta seminarii Erlangensis*, t. 2 ; *Archaeologische Zeitung*, 39e année [6] ; *Bezzenbergers Beitr. zur Kunde der indogerm. Sprachen*, t. 6 ; *Blaetter für das bayer. Gymnasialw.*, t. 17 ; *Berichte über die Verhandl. der saechs. Gesellsch. der Wiss. zu Leipzig*, 1846 et suiv. [7] ; *Berliner Studien* (1883); *Commentat. philol. Jenenses*, t. 1 [8] ; *Correspondenzbl. des gesammt. Ver. der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine*, 29e année ; *Correspondenzbl. f. die*

1. Pour la numismatique : Lipsius, *Biblioth. nummaria*, 1801 ; Leitzmann, *Biblioth. num.*, 1867 (bibliogr. de 1800-1866).
2. Il y a des tables des travaux de l'Acad. des inscriptions par de Rozières et de ceux de l'Acad. des sciences morales par Vergé.
3. Index de la *Revue archéologique*, 1860, 1869, 1883 ; de la *Revue de l'art chrétien*, 1859-81 ; de la *Fortnightly Contemporary*, *XIXth Century*, *D. Rundschau*, par Griswold, 1882-3 ; de la *Rev. historique*, par Bémont, 1881 ; des *Bull. de l'Acad. de Belgique* (1832 et suiv.), 1883.
4. Le chiffre du vol. indiqué est celui de 1882 ; mais nous signalons aussi les publications qui ont commencé depuis.
5. *Commentarii Soc. reg. Gotting.*, 12 vol. 1751-78 ; *Commentationes*, 16 vol. 1778-1808 ; *Comment. recentiores*, 8 vol. 1811-1841.
6. Elle publiait, du temps de Gerhard, un compte rendu archéologique général sous le titre de *Archaeologischer Anzeiger*. Gerhard fonda ce recueil en 1843. Dès 1833, avec l'aide de Moritz Meier, il avait rattaché une feuille archéologique à la *Gazette littéraire* de Halle, sous le titre *Archaeolog. Intelligenzblatt*, 1833-1837.
7. *Abhandlungen* de cette académie, 1850 et suiv.
8. Anciens recueils : Walch, *Acta societ. Latin. Jenensis*, 5 vol. 1752-56 ; Eichstädt, *Acta nova*, 1806.

Gelehrtenschulen Würtembergs, t. 28 ; *Deutsche Literaturzeitung*, t. 2 ; *Dissert. philol. Argentoratenses*, t. 2 ; *Gœttingische gelehrte Anzeigen* (depuis 1753)[1] ; *Hermès*, t. 16 ; *Historische Zeitschrift*, t. 9 ; *Jahrb. des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. 69 ; *Jahresbericht für Geschichtswissenschaft*, t. 2 ; *Jahresber. des Philol. Vereins zu Berlin*, 7e année ; *Jahresber. über die Fortschritte der class. Alterthumswissensch.* de Bursian et I. Müller, depuis 1873 (paraît avec un désordre incroyable) ; *Leipziger Studien zur class. Philologie*, t. 4 (anciens *Studien zur griech. u. lat. Gramm.* de Curtius[2]) ; *Literarisches Centralblatt*, 1850–82 ; *Mittheil. aus der histor. Literatur*, 9e année ; *Mittheilungen von Petermann*, t. 27 (géographie) ; *Monatsber.* et *Abhandlungen der Akad. der Wiss. zu Berlin*, depuis 1836[3] ; *Nachrichten von der K. Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen*[4] ; *Neue Jahrbücher für Philol. u. Paedagogik*, t. 124 (12e *Supplementband* des *Jahrbücher*, contenant des travaux plus étendus)[5] ; *Neuer Anzeiger für Bibliographie ; Neues Archiv der Gesellsch. für... Geschichtskunde*, vol. 6 ; *Philologische Rundschau*, t. 1 ; *Philologische Wochenschrift*, t. I, devenue *Berliner Wochenschrift*, 1884 ; *Wochenschrift f. class. Philol.*, 1884 ; *Philologus*, t. 40[6] ; *Philologischer Anzeiger*, t. 10 ; *Rheinisches Museum*, t. 36 ; *Sitzungsberichte der Akad. zu München*, depuis 1860[7] ; *Verhandlung. der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, t. 8 ; *Verhandl. der 35. Versammlung deutscher Philologen ; Zeitschrift der Savigny-Stiftung f. Rechtsgesch.*, t. 2 ; *Zeitschr. f. das Gymnasialwesen*, depuis 1851 ; *Zeitschrift f. deutsches Alterthum*, t. 35 ; *Zeitschr. f. vergl. Sprachforschung*, t. 26 (fondée par Kuhn) ; *Internat. Zeitschrift f. Sprachwiss.*, 1884 ; *Zeitschrift für Voelkerpsychol. und Sprachwissenschaft.*, t. 13 (Lazarus et Steinthal) ; *Zeitschrift für Numismatik*, t. 8 (Sallet[8]) ; *Num. sphragistischer Anzeiger ; Jahrbuch der k. Preuss. Kunstsammlungen*, par Dohme, 1880 et suiv.

Cette quantité de Revues est la peste de la philologie allemande. Encore faut-il ajouter les Revues philosophiques (*Zeitschrift f. Philosophie*, de Fichte et Ulrici ; *Vierteljahrschrift f. Philosophie*, d'Avenarius) ; la *Zeitschr. f. bildende Kunst* avec l'annexe *Kunstchronik*[9], 1866 et suiv. ; la *Theologische Literaturzeitung*, et d'autres du même genre ; des revues de vulgarisation comme la *Deutsche Rund-*

1. 313 vol. jusqu'en 1876.
2. Ce recueil s'est fondu en 1876 avec les *Acta Societatis philol. Lipsiensis* de Ritschl.
3. En 1871 a paru l'index des *Abhandlungen der preuss. Akad. der Wissenschaften*, 1710-1870. Depuis 1883, les *Monatsberichte* s'appellent *Sitzungsberichte*. L'académie de Berlin a publié la *Byzantine*, Aristote et ses scholiastes, les *Corpora inscr. Graecarum, Latinarum et Atticarum*, des recueils de terres cuites, de miroirs, etc.
4. Unies depuis 1845 aux *Goetting. gelehrt. Anzeigen*.
5. Cette publication a passé par des phases diverses : *Jahrb. f. Philol.*, publiés par Jahn, 14 vol. 1826-1830, avec *Miscellanea critica* de Friedemann et Seebode, 2 vol. 1822-24 ; Seebode, *Archiv f. Philol. und Paedagogik*, 1824-25 ; *Neues Archiv*, 1826-30 ; les *Neue Jahrhb.* publiés par Seebode et Jahn commencent en 1831, avec 19 vol. de supplém. intitulés *Archiv f. Philol. u. Pädag.*, 1831-1858. Depuis 1855, la partie philologique (Fleckeisen) et la partie pédagogique (Masius) paraissent séparément, quoique faisant partie du même recueil.
6. Ce recueil publie un Bulletin bibliographique remarquable par le dépouillement des périodiques et des volumes de mélanges.
7. *Abhandlungen* de cette académie, 1763-1825, 1835 et suiv. Les *Münchener gelehrte Anzeigen* ont eu 50 vol., 1835-60.
8. Leitzmann a publié à Weissensee, de 1834-1874, la *Numismatische Zeitung*, recueil précieux et très rare. Les *Berliner Blätter f. Münz- Siegel- und Wappenkunde* ont disparu.
9. De 1850-58 ont paru 9 vol. du *Deutsches Kunstblatt*, par Kugler, Passavant, Schnaase, etc. La *Zeitschrift* actuelle, de Lützow, a été précédée par le *Journal der bildende Künste*, 1735, et le *Kunstblatt* de Schorn et Toelken. L'*Arch. f. zeichnende Künste* a paru de 1855-1871. La *Zeitschrift für Bauwesen* d'Erbkam (nombreux travaux sur l'architecture

schau (tables par Griswold, 1882); les *Preussische Jahrbücher*, *der Ausland*, *Eos*, *Nord und Süd*, *Unsere Zeit*, *Z. f. Gesch. und Kunst* (jusqu'à 1882 = *Pick's Monatschrift*, depuis 1884 avec un *Korrespondenzblatt* archéologique), qui publient souvent des articles sur l'antiquité.

La *Jener Literaturazeitung* (genre *Revue critique*) a cessé de paraître le 27 sept. 1879. Le *Serapeum*, *Zeitschrift für Bibliothekenwissenschaft*, *Handschriften Kunde*, etc., a eu 31 vol. de 1840-1870[1]. Les anciennes collections de la *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft* (1834-1854), du *Kunstblatt*, de la *Biblioth. der alten Lit. und Kunst*, 1786-91, de la *Zeitschrift für Gesch. der Kunst*, etc., contiennent des travaux intéressants, mais qui sont comme perdus pour la science, faute d'un index général des périodiques allemands[2].

2° Autriche-Hongrie[3]. — *Abhandl. des archaeol. epigr. Seminars der Univ. Wien.*, t. 1; *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterreich*, t. 5; *Listy filologickè a paedagogickè*, 8e année; *Mitth. der geogr. Gesellsch. in Wien*, t. 29; *Numism. Zeitschrift*, t. 12; *Sitzungsb. der Akad. der Wissenschaften*, t. 97[4]; *Wiener Studien*, t. 5; *Zeitschrift f. d. oesterr. Gymnasien*, 32e année; *Egyetemes Philologiai Koezloeny*, 6e année; *Jahrb. der österr. Kunstsammlungen*, 1882 et suiv.; *Oesterr. Rundschau*, depuis 1883. — *L'Archeografo Triestino* paraît irrégulièrement depuis 1829. Il y a beaucoup d'autres revues de sociétés locales, où le philologue trouve quelquefois à glaner[5].

3° Belgique[6]. — Annuaire de la Soc. archéol. de Namur, t. 15; Athenaeum belge, 1877-84 (a disparu); Bullet. de l'Acad. royale, depuis 1836[7]; Bullet. des commissions royales d'art et d'archéol., 20e année; Revue belge de numismatique, 37e année; Rev. de Belgique; Rev. de l'instr. publ., t. 24; Muséon (de Harlez) depuis 1882. Cf. sur ces publications, *Phil. Woch.*, 1882, 1499.

4° Hollande. — Mnémosyne (en latin, journal de Cobet, s'occupe presque exclusivement de critique verbale, 1852-62; 1873 et suiv.); Mém. de l'Acad. des sciences de la Haye, 1818 et suiv. [*Biblioth. critica*, de Wyttenbach, 1779-1809; *Bibliotheek* de Ten Brink, 1808, 1826; *Biblioth. crit. nova* de Bake, Geel, Hamaker, Peerlkamp, 1825-30; *Symbolae litterariae* d'Amsterdam, 1837-48; *Miscell. philol.* et *paedag.* 1849-54].

antique) a paru de 1851-81 (table en 1882 des 30 premiers vol.). Au vol. 31, le titre change : *Z. f. Bauw.*, publiée par le ministère des travaux publics.—Le *Repertorium f. Kunstwissenschaft*, par Schestag, Janitschek, etc. (1875 et suiv.) tient au courant pour les travaux sur l'art, mais s'occupe surtout d'art moderne.

1. *Bibliothek der alten Litteratur u. Kunst*, 1786-91; *Berliner Jahrbücher*, 1827-46 (travaux de Boeckh); *Museum der Alterthumswiss.*, 1807-1809 (Wolf et Buttmann); *Athenaeum*, 1816-18; *Eos*, 1864-66; *Allgemeine Literaturzeit.*, 1785-1845; *Jenaische allg. Literaturz.*, 1804-16, 1842-48; *Heidelb. Jahrb.*, 1808-72; *Abhandl. der Ges. in Breslau*, 1858; *Münchener gel. Anzeigen*, 1835-60 (50 vol.); *Philol. hist. Studien auf dem Gymnas. zu Hamburg*, 1852; *Museum* de Grauert, 1841-49.
2. Le *deutscher Zeitschr. Katalog.*, 2e éd., 1874, est d'un faible secours pour s'orienter dans ces collections. Pour les anciens recueils, voy. Reuss, *Repertorium commentationum a Societ. litterariis edit.*, 16 vol. 1801-21; Koner, *Repertorium über die vom Jahre* 1800 *bis* 1850 *auf dem Gebiete der Geschichte erschienenen Aufsätze*, 1852-56. Pour les programmes, thèses de doctorat, etc., Ascherson et Seelmann, *Deutscher Universitaetskalender*, 1873 et suiv. La liste des publications philol. des universités (*Symbola philol. Bonnensium*, *Acta Societ. Jenensis*, *Dissert. Halenses*, *Acta Societ. Lipsiensis*, etc.) est donnée par Hübner, *Grundriss z. Vorl. üb. die Gesch. der class. Philol.*, p. 90.
3. Gutscher, *Verzeichn. des oesterr. Programme*, 1850-67, 1869.
4. *Denkschriften* de cette académie, depuis 1850. Elle publie un *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum*.
5. *Allgem. Bauzeitung* de Förster, 1836 et suiv. (52 vol.).
6. Namur, *Bibliogr. Académ. belge*, 1838 (index des publications de l'Académie).
7. Mémoires de l'Acad. depuis 1818. — Mémoires couronnés, depuis 1818

5° Danemark. — *Nordisk Tidskrift for Filologi*, depuis 1860, *Oversigt over Forhandlinger* (Acad. de Copenhague), depuis 1842; *Afhandlinger*, depuis 1823[1].

6° Espagne et Portugal. — En 1880, paraissaient les Bulletins des acad. de Madrid, Barcelone, Séville, Lisbonne; la *Revista de Ciencias historicas*, la *Revista de España;* en 1879, a paru le t. 10 du *Museo Español de Antiguedades*. [*La Razon*, 1860-61; *Revista iberica*, 1861-63; *Memor. numism. español*, 1866-68-74; *Annales da Sociedade lusit.*, 1850-51-56-61.]

7° États-Unis. — *American Journal of Philology*, t. 2; *Transact of the American philol. association; John Hopkins University papers*. Il y a souvent des articles d'archéologie dans *The Century*[2] et *The Nation* (tables par Griswold). Harvard College, à Boston, publie depuis 1882 des travaux d'archéologie (fouilles d'Assos).

8° France. — Annales des Fac. des lettres de Bordeaux et Toulouse, 5e année[3]; Annuaire de l'Assoc. pour l'Encourag. des études grecques, 15e année, publiant en supplém. les *Monuments grecs;* Annuaire de la Soc. franç. de numism. et d'archéol., 2e sér., t. I[4]; *Archives des Missions*, 3 s., t. IX; Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLII; Bullet. critique de littérature, d'histoire et de théologie, 1re année[5]; Polybiblion; l'Instruction publique[6]; le Bulletin pédagogique; la Revue de l'enseignement supérieur; Comptes Rendus des séances et Mémoires de l'Acad. des inscriptions[7] et de l'Acad. des sciences morales (les 1ers paraissant aussi dans la Rev. crit.); Bullet. et mémoires de la Soc. nation. des antiquaires, depuis 1817; Bulletin épigraphique de la Gaule; Bulletin monumental (commencé par Caumont en 1834); Bullet. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France; Congrès archéol. de France, 47e session; Revue archéologique (depuis 1844); Revue épigraphique du midi de la France; Rev. des soc. savantes des départements (résumé des travaux des sociétés locales, remplacée en 1883 par le *Bullet. du Comité des travaux historiques*); Gazette archéologique, depuis 1875 (s'est ouverte à l'archéologie moderne en 1883); Gazette des Beaux-Arts (depuis 1859, avec la Chronique de l'Art); l'Art, 9e année en 1883, avec le Courrier de l'Art; Revue de numismatique (fondée en 1843, reparaît en 1883 après une courte interruption); Revue de l'archit. et des travaux publics[8]; Moniteur des architectes; Encycl. d'architecture mensuelle; Gazette des architectes; l'Architecte; Bulletin de la Soc. centrale des architectes (travaux de Desjardins, etc.)[9]; Nouv. Revue histor. du droit; Rev. crit. de législation; Journal des savants, 1665-1772 (60 vol.) et 1816 sqq.; Mém. et Bulletin de la Soc. de linguistique, depuis 1868; Revue des Deux Mondes, depuis 1831[10]; Rev. des questions historiques, depuis 1866; Revue historique, depuis 1876; Revue philosophique; Rev. de philos. positive; Rev. de l'hist. des religions; la Critique religieuse; Annales du Musée Guimet; Revue des études juives (quelques travaux touchant à l'antiquité classique); Répertoire des travaux historiques.

1. *Miscell. Hafniensia*, 1818-24.
2. Avant 1882, cette revue s'appelait *Scribners Monthly* (22 vol.).
3. Les Facultés de Lyon et de Poitiers ont lancé des publications analogues en 1882.
4. Fait double emploi avec d'autres revues du même genre.
5. Imitation de la *Revue critique*, mais dans un esprit orthodoxe.
6. Une excellente Revue de l'instr. publ. a cessé de paraître en 1870.
7. Comptes rendus depuis 1856; Mémoires depuis 1717, avec interruptions. Depuis 1844, paraissent les *Mémoires présentés par divers savants*. L'Académie a aussi publié 26 vol. de *Notices et extraits des mss.*
8. Publiée par Daly, avec de nombreux travaux d'archéologie.
9. Il a encore deux autres revues d'architecture.
10. Du même genre : Rev. polit et littéraire; Correspondant; Nouvelle Revue, etc. La Revue contemporaine, la Rev. européenne, la Rev. germanique, la Rev. de Paris, surtout l'ancien Magasin encyclopédique, qui ont disparu, n'ont pas été sans importance pour la philologie.

Parmi les Revues disparues, il faut citer encore : l'Hermès classique, 1819-20 ; la Revue de Philologie (1re série), 1845-47 ; le Bullet. archéol. de l'Athenaeum français (Longpérier, de Witte), 1852-56 ; la Revue de linguistique, 1860-75 ; le Musée archéologique, 1877-79 ; la Revue univ. des arts (de Lacroix), 1855-66.

La liste précédente, qui est encore incomplète, atteste la dispersion du travail philologique en France, dispersion ayant pour conséquence l'impossibilité où se trouvent les spécialistes de recevoir les publications nécessaires à leurs travaux et le peu de prospérité des différentes Revues, qui n'ont souvent qu'un nombre d'abonnés dérisoire. Dans la seule Afrique française, Constantine, Oran, Alger, Bone publient des revues et des bulletins qui se disputent les textes épigraphiques [1].

Cet état de choses, né de l'esprit de coterie, qui ne correspond pas à une décentralisation véritable, est éminemment préjudiciable à la science ; il dépendrait du ministère d'y mettre fin, en retirant toute subvention aux Revues nouvelles qui font double emploi avec une Revue plus ancienne [2]. Trois ou quatre grands périodiques pouvant payer leurs rédacteurs vaudraient mieux que cinquante Revues qui vivent d'expédients et ne payent pas toujours ceux qui les impriment.

9° Grande-Bretagne [3]. — *The Academy*, depuis 1869 ; *Archaeologia* [4] ; *The Athenaeum ; Journal of Hellenic studies* (depuis 1880), publiant des planches hors texte ; *Journal of Philology*, depuis 1868 ; *Numismatic chronicle*, depuis 1839 ; *Palaeographical Society* (recueil de fac-simile de mss), depuis 1873 ; *Transactions of the Cambridge philol. Society ; Transact. of the Oxford philol. Society ; The Builder*, etc.

Le *Times* [5] et les nombreuses Revues, notamment *Edinburgh Review* [6], *Quarterly R.* [7], *Contemporary R.*, *Blackwoods Magazine* [8], *Nineteenth century*, *Saturday Rev.*, *Gentleman's Magazine*, *Westminster Review*, *Dublin Review*, etc., publient souvent des articles relatifs à l'archéologie [9]. Poole, *Index to periodical literature*, 3e éd. 1883, est un guide précieux pour la littérature périodique anglo-américaine.

10° Grèce. — L'*Athénaion*, après dix ans d'activité, a suspendu sa publication en 1882 [10]. L'*Ephemeris archaiologikè* ne vient que de reparaître après treize ans d'in-

1. Voy. Jullian, *Temps* du 9 juin 1883. En 1881 a paru la table des 20 premiers vol. des Mémoires de la Soc. archéol. de Constantine. A Oran, *Bulletin trimestriel des antiq. africaines*, depuis 1882 ; à Alger, *Bull. de correspondance africaine*, depuis 1882 ; à Bone, *Bulletin de l'Acad. d'Hippone*, 1882.

2. La même dispersion existe dans le haut enseignement à Paris. Voy. les justes observations de la *Revue critique*, 1882, 2, p. 496, au sujet de l'inutile école du Louvre, fondée en 1882.

3. Poole, *An index to periodical literature*, 1883 ; Griswold, *Index des articles contenus dans des recueils d'Essais*, 1883.

4. Publié par la Soc. des antiquaires de Londres, 44 vol. de 1779-1873. Il y a des index. — L'*Archaelogical journal* (index des vol. 1-25, en 1879) et le *Journal of the British archaeol. Association* (vol. 1-30, 1875) s'occupent presque exclusivement du moyen âge. La Société royale de Londres publie des volumes de ses *Transactions* à intervalles éloignés depuis 1827. Il y a souvent des art. d'archéologie classique dans les publications de la *Society of biblical archaeology*.

5. Index, 1865-80 et suiv.

6. Index en 1813, 1832, 1850, 1862, 1876.

7. Index en 1820, 1831, 1839, 1850, 1858, 1867, 1876.

8. Index des vol. 1-50, 1855.

9. *Classical journal*, 40 vol. 1809-29 ; *Museum criticum* de Cambridge, 1814 et 1826 ; *Philol. mus.* de Cambridge, 1832-33 ; *Proceed. and transact. of the philol. society*, 32 vol. de 1842-75 ; *Classical museum*, 7 vol. 1844-50 ; *Mus. of class. antiq.*, 2 vol. 1851-53 ; *Journ. of class. and sacred philol.*, 4 vol. 1854-57 ; *Hermathena*, 1872 et suiv.

10. Condos, un élève de Cobet, avait entrepris en 1876 une publication en grec ancien, consacrée à la critique verbale : Λόγιος Ἑρμῆς σύγγραμμα φιλολογικόν. Elle n'a pas vécu. Ce devait être la suite du Λόγιος Ἑρμῆς (3 vol. 1866-67 et suiv.) publié à Leyde par Condos

terruption[1]. Restent, outre l'Ἐφήμερις ἀρχαιολογική (nouv. série en 1883), les revues *Parnassos*, *Hestia*, *Platon*, et les feuilles quotidiennes (notamment la *Palingénésia* et l'*Aiôn*) qui donnent quelquefois des inscriptions[2]. La Société archéologique public des comptes rendus de ses travaux et acquisitions (*Practica*)[3]. Depuis 1877, l'École française publie le *Bulletin de correspondance hellénique* et l'Institut allemand les *Mittheilungen des deutschen Instituts in Athen*, deux publications qui donnent annuellement plus d'inscriptions grecques inédites que toutes les autres Revues de l'Europe ensemble[4].

11° En Turquie, le Syllogue de Constantinople[5] publie des Πρακτικά depuis 1863. L'École évangélique de Smyrne a donné, depuis 1873, beaucoup d'inscriptions dans le Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς. Les journaux quotidiens de Constantinople et de Smyrne, comme le Νεολόγος et l'Ἀμάλθεια, ainsi que la revue mensuelle de Smyrne Ὅμηρος (1873-78), ont publié des inscriptions que l'on chercherait vainement ailleurs[6].

12° Italie. — L'*Instituto di corrispondenza archaeologica* (Institut impérial allemand depuis 1871)[7] publie : *Annali dell' Instituto*, depuis 1829 ; *Bullett. dell' Instituto ; Monumenti* (in-folio)[8] ; *Ephemeris epigraphica* (supplément du *Corpus inscr. Latinarum*), où sont reproduites et commentées les nouvelles inscriptions latines que l'on découvre[9]. L'École française de Rome publie depuis 1881 des *Mélanges*[10].

Outre les nombreux recueils locaux de l'Italie, où les académies sont en très grand nombre, il faut citer : *Archivio della Società romana di storia patria ; Archivio storico italiano ; Archivio storico lombardo ; Archivio storico siciliano ; Archivio storico per le provincie napolitane ; Archivio veneto ; Atti della r. Accademia dei Lincei* (contenant des rapports annuels sur toutes les découvertes)[11] ; *Bullett. della Commissione archeol. communale di Roma ; Museo*

avec la collaboration de Cobet. Sur la *Pandore* (1850-1870), voy. Beaudouin, *Bull. Corr. Hell.*, 2, p. 481 (matériaux pour l'étude des dialectes néo-grecs).

1 Elle a duré, avec quelques interruptions, de 1837-1870 et publié 5000 inscriptions. De 1861-62 ont paru 4 vol. du *Philistor*. L'*Ephéméris tôn Philomathôn* existait encore en 1882.

2. Voy. Queux Saint-Hilaire, *la Presse dans la Grèce moderne jusqu'en* 1871, in *Assoc. ét. grecq.*, 1873, 147 ; Egger, *Journ. des sav.*, déc. 1871.

3. Voy. Castorchis, Exposé des travaux de la Soc. Archéol. d'Athènes depuis sa fondation (1837) jusqu'en 1879, 1880 (en grec). La série des Πρακτικά commence en 1871.

4. La section athénienne de l'Institut allemand n'est fondée que depuis 1871. L'école française date de 1846 (création de Salvandy). Outre le *Bulletin de Corr. hellén.* et les *Mélanges*, les écoles françaises publient des mémoires développés dans la *Bibliothèque des écoles d'Athènes et de Rome* (série in-8° et série in-4°). Il y a une école américaine à Athènes depuis 1882 et une mission russe depuis 1880. — Sur l'Ecole française d'Athènes, *cujus pars parva fui*, voy. Lévêque, *Journ. des sav.*, 1879.

5. Queux Saint-Hilaire, *les Syllogues en Orient*, in *Assoc. des ét. grecq.*, 1877 ; Chassiotis, *l'Instr. publ. chez les Grecs*, 1878-79.

6. Les collections de ces journaux existent seulement à la bibliothèque de la Chambre des députés à Athènes, admirable création de Philémon.

7. L'*Instituto* est né de la Société des *hyperboréens-romains* (Stackelberg, Gerhard, Kestner, Panofka), réunis à Rome vers 1823 et dont il reste deux vol. de mémoires (1832, 1852). Il fut fondé, grâce à Gerhard et au duc de Luynes, sous le patronage du prince de Prusse, 21 avril 1829. Les Français l'ont quitté en 1870. Voy. Michaëlis, *Geschichte des archaeol. Instit.*, 1879 ; Weizsäcker, *Neue Jahrb.*, 5e livr., 1879.

8. Index de toutes ces publications en 1837, 1847, 1857, 1864, 1874.

9. Les autres publications de l'*Instituto*, *Memorie*] (1832, 1865), *Nouvelles annales de la section française* (1837, 1845), *Monuments inédits*, 1836, n'ont pas duré. La section française s'était détachée de 1837 à 1840.

10. Sur l'*Ecole fr. de Rome*, fondée par Dumont en 1872, voy. plus haut p. 9, note 2.

11. Giambelli, Hist. de l'Acad. *dei Lincei* depuis sa fondation en 1603, *Nuova Antologia*, 1er mars 1879.

italiano di antichità (annoncé en 1882); *Bullet. di archeol. cristiana* (de Rossi), depuis 1863; *Nuova Antologia; Nuove effemeride siciliane; La cultura; Rivista di filologia e d'istruzione classica*, depuis 1873; *Studi e documenti di storia e diritto*, etc.[1].

Parmi les publications qui ont cessé de paraître, il faut signaler le journal de Pompéi par Fiorelli (*Scavi di Pompej*, 1850-51; 1861-65; 1868-73), les dissertations de l'Académie d'Herculanum (1757-1792; 1822-1862), surtout le *Bullett. archeologico Napolitano* (1re série par Avellino, 1843-1848; 2e série par Garrucci et Minervini, 1853-1860)[2]. Les *Atti della r. Accad.* de Naples ont eu 5 volumes, 1865-71. Le *Giornale Arcadico* (Rome) a paru 1819-68.

13° Russie. — Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg, 1844 et suiv.[3]; Journal de l'Instr. publique (en russe); Revue de Philologie; Compte rendu de la Commission archéologique, depuis 1859 (en français et en allemand)[4]; Journal de l'Université de Kiev (en russe). La Revue critique russe n'a eu qu'une courte existence.

14° Suède. — *Nordisk Tidskrift*; Actes de l'Université de Lund, depuis 1866; Actes de l'Université d'Upsal, depuis 1875 (tous trois en suédois); *Christiania Videnskabs Selskabet Forhandlinger*, depuis 1876.

15° Suisse. — Indicateur d'antiquités suisses; Musée neufchâtelois; Biblioth. universelle ou Revue suisse; le Musée Fol, 1874-76. Le Journal de Genève a publié plusieurs fois, en supplément, des travaux relatifs à la philologie[5].

1. La *Rassegna settimanale* a cessé de paraître en 1882.
2. Il a reparu en 1862 sous le titre de *Bullettino archeol. italiano*, mais n'a pas duré. — *Dissert. dell' Accad. romana di Archeologia* (Antinori, Fea, Guattani, Nibby, Niebuhr, Biondi, etc.), t. 1-9, avec planches, 1821-1842; *Atti della pont. Accad. di Archeol.* 15 vol. 1821-64; *Atti della r. Accad. in Milano*, 1805-1846; *Atti dell' Accad. in Ravenna*, 1850-1872; *Atti dell' Accad. di Bologna*, 1727-1876 et suiv.; *Atti della Soc. di Torino*, 1874 et suiv.; *Bullett. della Commiss. d. Antich. in Sicilia*, 1864-1875; *Bull. archeol. sardo* (Cagliari), 1855-64.
3. La 7e série des Mémoires de cette Acad. a paru en 21 vol., 1859-74. *Mélanges gréco-romains* tirés du *Bulletin de l'Acad. des sciences*, 3 vol. 1849-74 (travaux de Nauck, Stephani, etc.).
4. Publie aussi un atlas in-fol. dont l'exécution est supérieure à celle de tous les ouvrages analogues.
5. *Neues schweizer. Museum*, 1861-66 (Ribbeck); *Mittheil. der antiq. Gesellschaft zu Zürich*, 1841-56.

---

24 mai 1884.

LIVRE III

ÉPIGRAPHIE, PALÉOGRAPHIE, CRITIQUE DES TEXTES.

Page 31, note 1, 6. — L'histoire des travaux préparatoires d'où est sorti le *C. I. L.* [1] se trouve dans les *Monatsb.* de l'Acad. de Berlin, 1854 et suiv. (cf. Egger, *Rapport à l'Acad.*, 30 août 1843; Rénier, art. *Inscriptions,* dans l'Encycl. moderne). L'idée première en est due à Kellermann et Sarti, 1832, qui pensaient se joindre à Borghesi. Ce dernier y opposa plus tard une grande force d'inertie. Des Vergers fut envoyé plusieurs fois à Borghesi pour solliciter sa collaboration, mais l'épigraphiste de Saint-Marin trouvait l'entreprise prématurée. Il écrivait en février 1845 (*Opere,* VII, 511) : *Furie francese anche in questo, per cui mi aspetto poco di buono.* L'Académie ayant abandonné le projet, Didot proposa d'éditer le *Corpus* à ses frais : on y renonça au bout d'un an. L'Académie de Berlin terminait alors le *C. I. G.* et pensa qu'elle pouvait faire le même travail pour les inscr. latines. Beaucoup désiraient cependant que l'on disposât les inscr. d'après les sujets, comme dans le recueil Orelli-Henzen. Mommsen déclara que cet ordre était factice [2] et demanda la disposition par pays et provinces. Zumpt le combattit sur ce point comme sur tous les autres, et l'Académie ne fut convaincue que par la publication des inscriptions du royaume de Naples, réunies par Mommsen en 1852 à titre de spécimen. Il fut décidé que l'on adopterait le plan de Mommsen, mais seulement pour l'Empire; les inscr. républicaines devaient être publiées en un volume, qui a paru en 1863. Le t. II (Espagne), par Hübner, est de 1869; t. III, Asie, Grèce, Illyrie, par Mommsen, 1873 ; t. IV, *Inscr. parietariae Pompeianae*, par Zangemeister, 1871 ; t. V, *Inscr. Galliae Cisalpinae*, etc., par Mommsen, 1872-77 ; t. VI, *Inscr. urbis Romae,* par Henzen (1re et 2e parties, 1877-81) [3]; t. VII, *Inscr. Britanniae*, par Hübner, 1873; t. VIII, *Inscr. Africae,* par Wilmanns et Mommsen, 1881 [4]; t. IX, X, *Italia inferior,* par Mommsen, 1883-84; plus à paraître : t. XI, *Italia superior*, par Bormann ; t. XII, *Gallia Narbonensis*, par Hirschfeld; t. XIII, *Galliae et Germaniae;* t. XIV, *Italia media*, par Dessau; t. XV, index généraux.

Autres recueils partiels : Brambach, *Corpus inscr. Rhen.*, 1865 [5]; Bruce, *Lapidarium septentrionale* (Angleterre), 1870-75 ; Allmer, *Inscr. de Vienne*, 1875; Henzen, *Acta fratrum Arvalium*, 1874 ; J. Becker, *Die röm. Inschr. in Mainz*, 1875 ; Grotefend, *Stempel der röm. Augenärzte*, 1867 ; Villefosse et Thédenat,

1. Un projet analogue avait déjà été formé par Maffei en 1732. Cf. Mowat, *R. C.*, 1884, 7. Jusqu'en 1884, il a paru 10 vol. du *C. I. L.*, en 15 tomes, contenant 72 000 articles et 21 cartes. La moitié est due à Mommsen lui-même.

2. Beaucoup d'inscr. se rapportent à un grand nombre de sujets différents, d'où des répétitions inévitables si l'on suit le système d'Orelli.

3. Supplément par Lanciani, *Bullet. della Comm. municip.*, janv. 1880.

4. L. Rénier n'a pas cru devoir fournir au *C. I. L.* les recueils commencés par lui des inscr. d'Afrique et de la Gaule (*C. I. L.*, VIII, 1, p. XXIX, col. 2).

5. Steiner, *Cod. inscr. Roman. Rheni*, 1837-51; *Cod. inscr. Roman. Danub. et Rheni,* 1851-62; Rappenegger, *Die röm. Inschrift. in Baden*, 1845; Mommsen, *Inscr. conf. Helveticae,* 1854; Torremuzza, *Siciliae inscr. nov. coll.*, 1784.

Cachets d'oculistes romains, 1881 ; Rénier, *Mélanges d'épigr.*, 1854, et *Diplômes militaires*, 1876 ; Descemet, *Marques de briques de la gens Domitia*, 1880 ; Poggi, *Sigilli Romani*, 1876 ; Ritschl, *Tesserae gladiatoriae*, 1864 (cf. Hübner, *Rev. arch.* 1868, 408) ; Zwietaieff, *Sylloge inscr. Oscarum*, 1878 ; Maggiuli e Castromediano, *Le iscriz. Messapiche*, 1871. Gamurrini a publié un appendice au recueil de Fabretti et à son supplément, 1880.

Inscriptions chrétiennes : Rossi, *Inscr. Christ. urbis Romae septimo saeculo antiquiores*, 1857 ; *Roma sotterranea*, 1861-1877 (voy. aussi le *Bullettino di archeol. crist.* 1863 et suiv.) [1] ; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule antérieures au* VIIe *siècle*, 1857-65 ; Guilhermy, *Inscr. de la France du* Ve *siècle au* XVIIIe, 1873-79 ; Hübner, *Inscr. Hispaniae Christianae*, 1871 ; Hübner, *Inscr. Britanniae Christ.* avec Appendice aux *Inscr. Hispan.*, 1876.

Ettore de Pais est chargé de rédiger le supplément au *C. I. L.* de l'Italie et de publier les inscriptions sardes. Le supplément du Ve vol. (Ligurie, Émilie, Vénétie, Lombardie) est sous presse, ainsi que celui du VIIIe (Afrique).

P. 31, n. 1. — Cf. Henzen, *Ueber die Aufnahme der in den aeltesten Syllogen enthaltenen Inschriften*, dans les *Monatsber.* de l'Acad. de Berlin, 1860, p. 221 [2] ; 1868, p. 369 ; Rossi, *Le prime raccolte d'ant. iscr.*, 1852, et *Bullett. dell. Instit.* 1871, p. 1 ; Becker, *Handbuch*, 1, 315 ; Préf. des tomes V, VI, XI du *C. I. L.* Les moines voyageurs copiaient les inscr. parce qu'ils les croyaient toutes chrétiennes. Les premières collections imprimées d'inscr. latines sont celles de Spreti, Inscr. de Ravenne, 1489 ; Peutinger (Augsbourg, 1508) ; Hutten (Mayence, 1520) ; Francesco degli Albertini (Rome, 1521). *Corpus* d'Apianus, 1534 ; Smetius, publ. en 1588 ; Gruter, avec index de Scaliger, 1603 et 1707 ; Gudius, publ. en 1731 ; Reinesius, 1682 ; Fabretti, 1699 ; Gori, 1726 ; Doni, 1731 ; Muratori, 1739 ; Maffei, 1749 ; Donati, 1765-75 [3].

P. 31, n. 3. — Signalons surtout les fouilles de Newton à Halicarnasse et à Cnide, l'exploration de la Galatie par Perrot, de la Macédoine et de l'Acarnanie par Heuzey, de Delphes et du Péloponnèse par Foucart ; les fouilles du gouvernement allemand à Olympie et à Pergame, de l'Autriche à Samothrace et Göl-Bagtché, de Wood à Éphèse, de Lenormant à Éleusis, de Rayet à Milet, d'Homolle à Délos, de Carapanos à Dodone, de la Soc. archéologique sur l'Acropole, des États-Unis à Assos ; les voyages de Waddington, Hirschfeld, Ramsay, Humann en Asie Mineure, etc. Voy. le *Bull. de Corr. Hellén.* et les *Mittheilungen* d'Athènes, le *Journal of Hellenic Studies*, la *Rev. archéol.*, le Μουσεῖον de l'école Évangélique de Smyrne, les rapports de C. Curtius et de Roehl dans le *Jahresbericht* de Bursian, 1874 et suiv.

P. 31, n. 4. — Ross, *Arch. Aufs.*, 1855-61, et *Inscriptiones ineditae*, 1842-45 ; Keil, *Analecta epigr. et onomatologica*, 1842 ; *Specimen onomatol. Graeci*, 1840 ; Boeckh, *Urkunden zum Seewesen*, 1840 ; Le Bas, *Inscr. gr. et lat. recueillies par la comm. de Morée*, 1831-38 ; Bailie, *Fasc. inscr. Graecar.*, 1844-46 ; Wescher et Foucart, *Inscr. recueillies à Delphes*, 1863 ; Waddington, *Fastes des prov. asiatiques*, 1872 ; C. Curtius, *Studien u. Urkunden z. Gesch. von Samos*, 1877 ; Foucart, *Des Assoc. religieuses*, 1873 ; Lüders, *Die Dionys. Künstler* ; Tissot, *Proxénie*, 1863 ; Roehl, *Schedae epigr.*, 1876 ; Puchstein, *Graeca in Aegypto rep.*, 1880 ; Miller, *Mélanges*, 1878 ; Urlichs, *Pergamenische Inschriften*, 1883. Outre le *Bulletin de Corr. hellén.* et les *Mittheilungen*, les recueils qui publient le plus d'inscrip. grecques sont le Μουσεῖον de Smyrne, l'Ἐφήμερις d'Athènes, le Σύλλογος

1. Northcote, *Christ. Inscript. in Rome during the first four centuries*, 1878.
2. L'anonyme d'Einsiedeln a été publié par Haenel, Jahn's *Archiv*, 5, p. 115.
3. L'ère de la critique appliquée à l'épigr. latine, dit Hübner, est ouverte par Marini, *Atti dei Fratelli Arvali*, 1795.

de Constantinople, l'*Hermès* de Berlin, l'*Archaeologische Zeitung*, les *Epigr. Mittheil.* de Vienne et le *Journal of Hellenic studies.* Il est très difficile aujourd'hui de savoir si une inscription (non attique) est inédite ou publiée; cela est à peu près impossible pour les inscr. d'Égypte, de Smyrne, de Syrie, etc. Il n'y a pas grand mal, du reste, à publier une inscription deux fois, pourvu que la seconde publication ne soit pas plus incorrecte que la première.

P. 32, n. 1. — Lepsius, *Zwei sprachvergl. Abhandl.*, 1837; *Palaeographie als Mittel f. die Sprachforsch.* 2[e] éd., 1842; Olshausen, *Kieler Studien*, 1841; Steinthal, *Die Entwickel. der Schrift*, 1852; Alzheimer, *Die Buchstabenschrift*, 1860; Wuttke, *Gesch. der Schrift*, 1872; Rougé, *Mém. sur l'orig. égypt. de l'alph. phén.*, 1874[1]: Faulmann, *Illustr. Gesch. der Schrift*, 1880; Ganneau, *Mélanges Graux*, 1884; Schmidt, *Benennung der griech. Buchst.* dans *Zeitschr. f. Gymn.*, 1851, 427; Taylor, *The Alphabet*, 1883; Mommsen, *Die Unterit. Dial.*, 1850; Ritschl, *Gesch. des lat. Alphab.*, in *Rhein. Mus.*, 1869, 132; Wattenbach, *Anleit. z. lat. Palaeogr.*, 3[e] éd., 1878; Fabretti, *Osserv. paleogr. e grammatiche*, 1874.

L'alphabet grec le plus proche du phénicien que l'on ait encore rencontré est celui du vase Chigi, trouvé près de Veïes : *αβγδε vav, zaïn...* π, *tsade, qof*, etc. Cf. Bréal, *Acad. inscr.*, 24 mars 1882, et *Mél. de Rome*, 1881; Mommsen, *Bullet.*, 1882, 91. Autres alphabets archaïques, *Brit. Mus. Inscr.*, 323.

P. 32, n. 2. — Sur l'origine sémitique de l'alphabet hindou, Halévy, *Acad. inscr.*, 9 avril 1884. — Sénart, *Les Inscr. de Piyadasi*, t. I[er], 1881; voy. un résumé des travaux de Prinsep, Burgess, Cunningham dans l'*Encycl. Britannica*, art. *Inscriptions* (*Indian*). Les inscr. d'Açoka datent de 230 environ av. J.-C., celles de Piyadasi de 250. Sur les inscriptions de l'Indo-Chine (Aymonnier), voy. Darmesteter, *Essais Orientaux*, 1883, p. 95.

P. 32, n. 3. — Sur les inscr. chypriotes : Brandis, *Monatsb.* de l'Acad. de Berlin, 1873, p. 643; M. Schmidt, *ibid.*, 1874, p. 614; Deecke, *Der Ursprung der kypr. Sylbenschrift*, 1877 (Deecke la croit d'origine cunéiforme, Sayce d'origine hittite; cf. Sayce dans *Ilios*, 1881); M. Schmidt, *Die Inschr. in Idalion u. das Kypr. Syllabar*, 1874; *Samml. Kypr. Inschriften*, 1876; Deecke, *Griechische Dialekt-Inschriften*, fasc. I, 1883; Deecke et Siegismund, *Studien* de Curtius, 7, 218; 9, 89; et les Comptes rendus de Deecke sur le chypriote, le lycien et le pamphilien [2] dans le *Jahresber.* de Bursian. — La tentative de Savelsberg pour expliquer le lycien comme iranien est manquée; cf. Savelsberg, *Beitraege z. Erkl. der lyk. Spr.*, 1878 (35 inscr.). — M. Schmidt, *Corpus of Lycian inscriptions*, 1868 (cf. *Beitr. z. vergl. Sprachforsch.*, 5, 257). On trouvera des indications complémentaires sur les inscr. lyciennes, cariennes, lydiennes, phrygiennes, pamphyliennes, hittites, etc., dans l'appendice écrit par Sayce pour la trad. française de ses *Principles*, 1884, p. 285.

P. 33, 4. — + pour Ξ (très souvent = X) s'est trouvé dans une inscr. de Larissa, *Mittheil.*, 1882, 79.

P. 33, 5. — Après l'expulsion des Trente, le peuple athénien rendu à la liberté choisit, sous l'archontat d'Euclide, des ἀναγραφεῖς τῶν νόμων, chargés d'examiner les anciennes lois de Dracon et de Solon et de les transcrire sur marbre à l'aide de l'alphabet ionien, selon un amendement proposé par Archine (Suidas, s. v. Σαμίων ὁ δῆμος; Franz, *Elem.*, p. 148).

Sur l'introduction des lettres complémentaires ψ, φ, χ, ω, cf. Kirchhoff, *op. laud.*, et les vues nouvelles de Clermont-Ganneau, *Acad. Inscr.*, 9-16 février 1883 et *Mélanges Graux*, 1884.

P. 33, n. 7. — Une histoire des changements paléographiques de l'alphabet latin

1. Cf. Lauth, *Sitz. bayer. Akad.*, 1867, p. 84.
2. Ramsay, *Journ. of Hellen. studies*, t. I (inscr. de Syllion).

reste à écrire (cf. Bone, *Einleitung*, 1880). En général, à l'époque archaïque, les lettres sont anguleuses; plus tard elles s'arrondissent et s'allongent. F et I dépassent souvent les autres lettres en hauteur; avant la seconde guerre Punique, la barre de l'A est parallèle à l'un des longs côtés. D et S, à la même époque, ont à peu près les mêmes formes que les lettres grecques. Les voyelles doubles paraissent au premier siècle av. J.-C., l'*apex* à la fin de la République jusqu'à Marc Aurèle. Le *sicilicus* (') indique quelquefois le redoublement d'une consonne.

P. 34, 1. — « És médailles et inscriptions, il y a tant de choses que nous ne savons ce que c'est; si nous les savions, les belles choses que nous découvririons! » (*Scaligeriana*, p. 212.) Cf. Cagnat, l'Épigraphie (Douai, 1884).

Depuis le travail de Wecklein, *Curae Epigraphicae*, 1868, on a fait contribuer efficacement les inscr. à la connaissance de l'orthographe et de la morphologie attiques. Voy. surtout Cauer, *De dial. attica vetust. quaest. epigraph.* dans les *Studien*, VIII, 225 et 401; Bamberg, *Zeitschrift f. Gymn.*, 1877; Riemann, *Xenoph.*, p. 71; Herwerden, *Lapidum de dial. attic. testim.*, 1880; Riemann, *Rev. de Philol.*, 1880, p. 145; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 1880 [1]. Les témoignages des inscr. pour les autres dialectes ont été recueillis en partie dans les monographies des *Studien* de Curtius et très bien coordonnés par Meister, *Griech. Dialekte*, t. I, 1882 (textes dans les recueils de Cauer, Larfeld et Collitz).

Cobet, *Mnémos.*, 1880, p. 274, dit qu'il faut éviter l'excès en consultant les inscr. pour connaître le dialecte attique, à cause de l'ignorance et de l'inexactitude des copistes (p. ex. *C. I. A.*, I, 168).

P. 34, n. 2. — Cosmas Indicopleustes, qui écrivit une topographie chrétienne en grec, 545, y introduisit plusieurs inscriptions, entre autres la célèbre inscr. grecque d'Adulis relative aux conquêtes de Ptolémée Évergète en Asie (*C. I. G.*, 5127, 5128). Les écrivains de l'époque classique citent parfois les inscr. à titre de documents (Eurip., *Suppl.*, 1202; Dém., *Fals. leg.*, 428; Esch., *in Ctes.*, § 75; Hérod., 4, 88, 90, 91; 5, 58; 7, 228; 9, 81; Thuc., 1, 132; 5, 18, 23, 47, 77; 6, 54, 59. Polybe et Josèphe les citent aussi (Hicks, *Encycl. Brit.*, 9e éd., art. *Inscriptions*). Sur l'art d'estamper, malheureusement trop peu connu (un bon estampage est préférable à dix copies), voy. Hübner, *Ueb. mechan. Copien v. Inschriften*, 1881.

P. 35, 1. — Vu le prix élevé du papier, on a parfois, surtout en Égypte, gravé des abécédaires et des quittances sur poterie commune, *ostraka*. (Dumont, *Arch. Miss.*, 2e sér., 6, p. 49.) Inscr. sur bronze : Traité entre Elis et les Héréens (*C. I. G.*, 11); autres semblables, *Arch. Zeit.*, 1877, p. 196; Rangabé, *Ant. Hellén.*, 356 *b*; *Arch. Zeit.* 1878, p. 71 [2]. — Les inscriptions sur marbre étaient non seulement gravées, mais peintes en rouge ou en bleu; quelquefois les ornements des stèles étaient dorés. Ces traces de couleur et de dorure se retrouvent souvent. Thucydide (6, 54), citant l'épigramme de Pisistrate le Jeune, dit qu'on peut encore la lire *ἀμυδροῖς γράμμασι*, ce qui ne peut se rapporter qu'à la disparition de la couleur, puisque l'inscription a été retrouvée en 1877 (*C. I. A.*, 1 suppl., p. 41), gravée en caractères parfaitement distincts [3].

P. 35. — Stèles [4]. Dans les actes du sénat et du peuple, les décrets des asso-

1. Muchau, *Observ. de sermone inscr. attic. saec.*, V, 1882; Schmolling, *Ueber den Gebr. einiger Pronomina auf attisch. Inschriften*, 1882 (cf. *Philol. Anzeiger*, 1882, p. 613); Keck, *Ueber den Dual*, 1882; Wagner, *Quaest. de epigramm. Graec. grammaticae*, 1883; Maassen, *de ν paragogica*, 1881.

2. Sur les colliers d'esclaves (ou de chiens), voy. *Acad. inscr.*, 28 août 1879; Catal. Castellani, 1884, n° 316; Saglio, art. *Collare*.

3. Stèles peintes du Pirée, *R. D. M.*, 15 mai 1837; de Sidon, *Gaz. archéol.*, 1877, 102.

4. Les lois de Solon furent d'abord écrites sur des tablettes de bois (ἄξονες, κύρβεις); Plutarque et Pausanias les virent encore au Prytanée. L'usage des tablettes de bois (λευκώματα,

ciations et des collèges, il est très souvent spécifié que les décrets seront inscrits ἐν στήλῃ, εἰς στήλην λιθίνην, λευκόλιθον, etc. L'airain était beaucoup moins employé en Grèce (traité des Éléens et des Héréens, *C. I. G.*, 11; tables d'Héraclée, *C. I. G.*, 5773, etc.)[1]. Quand les grandes cités faisaient un traité, une copie ἐν στήλῃ χαλκῇ devait être déposée à Olympie, dans l'Isthme, à Delphes et à Némée (Thuc., 5, 18), ou à Olympie seulement (Thuc., 5, 47; cf. Paus., 5, 23, 3)[2]. Tous les actes étaient exposés ἐν στήλαις aux yeux du public, principalement à l'Acropole[3] et généralement, à ce qu'il semble, en plein air (ἐν πόλει παρ' Ἀθηνᾷ, Thuc., 5, 25; cf. Thuc., 5, 47; Paus., 5, 23, 3; ἐν ἀκροπόλει πρόσθεν τοῦ ἀγάλματος, devant la statue d'Athéné Polias, *Mittheil.*, 2, p. 139; derrière le Parthénon, *C. I. G.*, 86, 87). On plaçait aussi les inscr. dans les péribolеs ou à l'intérieur d'un très grand nombre d'autres temples, dans le Prytanée, le Bouleutérion, au Gymnase, etc., ἐν τῇ ἀγορᾷ, ἐν τῷ ἐπισημοτάτῳ τῆς πόλεως τόπῳ, ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ, παρὰ τὸν βωμὸν τῆς συμμορίας, ἐν τῇ ἀγορᾷ τῶν δημοτῶν, etc. Parfois, on laisse le magistrat libre de choisir le lieu de l'exposition: ὅπῃ κα δοκῇ προβούλοις καλῶς ἔχειν, οὗ ἂν δοκῇ ἐν καλλίστῳ εἶναι.

Il arrive que deux ou plusieurs exemplaires du décret doivent être déposés en différents lieux, l'un ἐν γυμνασίῳ, l'autre ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τῆς ἀγορᾶς τόπῳ, εἰς τὸ βουλευτήριον, εἰς τὸ ἱερὸν, etc. Cf. ce que dit Dém., *in Lept.*, p. 468, 9, sur les copies de stèles, στῆλαι ἀντίγραφοι. Ces copies étaient souvent faites sur papyrus, et on les envoyait aux intéressés. Les autographes des actes publics (αὐτόγραφα) restaient aux archives.

Les secrétaires[4] faisaient graver les décrets par les lapicides (*C. I. G.*, 112, 125-87, 1052, 3048, 1689 *b*), qui, par suite, avaient pour modèles des autographes sur papier. Ces copies s'appelaient ἀντίγραφα (Andoc., *de Myst.*, 56). Les archives publiques, à Athènes, étaient au Métroon, dont l'épisiate gardait les clefs (Paus., 1, 3, 4; Dém., *de Fals. leg.*, p. 381).

Les décrets de proscription sont gravés ἐς στήλας χαλκᾶς (Dém., p. 121, 21; 428, 1; Lyc., *c. Leocr.*, 220), ou ἐς στήλας λιθίνας (Corn. Nep., *Alcib.*, 4), d'où le nom de στηλῖται (Dém., 122, 24; Isocr., περ. Ζεύγ., 349). Les décrets de proxénie sont souvent gravés εἰς χαλκώματα, afin que les bénéficiaires puissent plus facilement les emporter, ou pour être fixés sur les murs d'un temple (*C. I. G.*, 2350, 2355)[5].

Les lapicides[6], dont le nom grec n'est pas connu (γλυφεύς;), formaient à Rome des corporations (*quadratarii, lapicidinae*). Leurs erreurs sont instructives pour connaître la prononciation vulgaire (cf. Blass, *Ausspr. des Griech.*, 3e éd.

σανίδες) se retrouve aussi plus tard (Andoc. *de Myst.*, 40; Dém., 707, 12; Esch., 579, 412). Avant de se servir de stèles, on employa de petites colonnes mobiles autour d'un pivot (*C. I. G.*, 2058; Cauer, *Delectus*, 58).

1. Beaucoup d'inscr. sur bronze ont été trouvées récemment à Olympie et à Dodone. On les nettoie au moyen d'acide chlorhydrique étendu d'eau ou d'acide citrique.

2. Grâce à l'usage de placer en divers endroits les copies d'un même document de caractère international, on a pu restituer le texte du marbre d'Ancyre et celui de l'édit de Dioclétien sur le maximum.

3. *In arce Athenarum magnum quasi vallum inscr. fuit* (Franz, p. 315).

4. D'autres magistrats sont nommés comme chargés de faire graver les décrets: δήμαρχος (*C. I. G.*, 68, 100), ἐπιμεληταί (214), ταμίας (93), ἄρχοντες (1841), νεωποιαί (2671, 2678), θεῦροί (2161), προστάται (72), παιδονόμος (1570), ἱεράρχαι (106), etc. Ailleurs il est dit: ἄνδρα δὲ ἑλέσθαι, ὅστις ἐπιμεληθήσεται τῆς ἀναγραφῆς (2483, 3065, etc.).

5. Après les inscr. funéraires, ce sont les décrets de proxénie qu'on trouve en plus grand nombre. Ils sont plus verbeux à l'époque alexandrine qu'auparavant et l'on n'en rencontre presque plus à l'époque impériale.

6. Egger, Journal des sav., 1874, p. 725; Seidel, *Observ. epigr. cap. II*, 1880; Le Blant, *Sur les graveurs des inscr. antiques*, 1859 (Revue de l'art chrétien); Lysias, *adv. Nicomachum*. Le lapicide s'est peut-être appelé λιθουργός (Ross, *Inscr. ined.*, 1, 75); à l'époque romaine, on trouve μαρμαράριοι (*ibid.*, p. 20).

1882)[1] : ils se corrigent souvent eux-mêmes au-dessus de la ligne (*C. I. A.*, II, 17) ou en renvoyant à la marge. Les Grecs attachaient une grande importance à la transcription correcte des actes officiels (cf. Rangabé, *Antiq. hellén.*, 425[2], 430). Les comptes de l'Erechthéion étaient en triple exemplaire, sur tablettes de bois[3], sur papier (χάρτης) et sur marbre. Une inscript. de Lébadée (*Athénaion*, IV, p. 370) mentionne un lapicide payé 4 drachmes pour mille lettres. En ce qui touche la correction, il faut distinguer les scribes des documents publics, conservateurs des vieilles formes, et ceux des pièces privées, qui écrivent souvent comme ils prononcent et dont l'orthographe est capricieuse.

Abréviations et sigles[4]. Les inscr. grecques de la bonne époque en présentent très peu : ils deviennent nombreux sous l'Empire. On trouve aussi, à cette époque, des lettres liées (Franz, p. 353, et *C. I. G.*, t. IV), plus tard même des accents (*Bull. Corr. Hellén.*, 6, p. 269 ; Franz, p. 376). Les sigles représentant des nombres (*notae numerales*) sont donnés par Franz, p. 346 ; cf. *Bull. Corr. Hellén.*, 6, p. 6-54, comptes des Hiéropes de Délos.

P. 35, 2. — *Orthographe.* La question des diphthongues ου et ει est très difficile ; voy. Cauer, *Stud.*, VIII, p. 249 ; Dietrich, *Kuhn's Zeitschrift*, 14 (1864) ; Brugman, *Stud.*, IV, p. 84. Dietrich pense qu'à Athènes on trouve partout, jusqu'en 381, ο au lieu de ου là où ου résulte de la contraction ou d'un allongement compensateur. E avant Euclide est pour ε, η, ou ει *adulterinum* (ι allongé), après Euclide pour ε seulement. Εἰς et ἐς, εἶναι et ἧναι sont également fréquents. Il y a quelques exemples de H = η avant Euclide. L'esprit rude est très souvent omis (Cauer, p. 232, 233). L'inscription *C. I. A.*, I, 324 est particulièrement remplie de fautes d'esprits, qui montrent que le lapicide parlait une langue où les esprits commençaient à disparaître (le grec moderne les ignore)[5].

Le redoublement de la consonne Σ est fréquent à toutes les époques, surtout dans les inscr. non officielles, les vases, etc. Cf. Franz, *C. I. G.*, IV, p. IV, *b*.

P. 35, 2. — Les critériums tirés de la forme des lettres ne paraissent pas comporter une très grande précision. Cf. Koehler, *C. I. A.*, II, *Praef.* : « Quotidie video homines qui aut nullos aut paucos lapides viderunt, ex literarum specie aetatem titulorum confidenter definire. Nolim hoc ita fieri nec auctor esse velim ut etiam magis fiat. Aetas titulorum ex literatura ab eis solis definiri potest qui *diuturno lapidum usu* literaturae quae aetati cuique propria fuit *certam quamdam imaginem animo sibi finxerunt*. Neque enim tam de literarum singularum formis quam

1. Comme les lapicides copiaient des textes écrits en cursive, ces erreurs renseignent aussi sur les abréviations et les confusions de l'écriture d'alors. Dans une inscr. d'Olbia (*Rev. des Rev.*, 1882, p. 196) μεγάλην est gravé au lieu de μεταλλαγήν ; des erreurs analogues sur les prépositions, qui étaient écrites en abrégé, se trouvent dans les mss. (*Rev. de Philol.*, 1882, p. 39.)

2. Ἐπειδὴ ὁ ἀναγραφεὺς Καλλικρατίδης καλῶς καὶ δικαίως ἐπιμεμέληται τῆς ἀναγραφῆς τῶν γραμμάτων κ. τ. λ.

3. Un polyptique de 5 feuillets, en bois de sycomore, a été trouvé à Memphis (*Rev. archéol.*, 1852, p. 461 et 471. Il date de l'époque des Ptolémées et porte les notes d'un entrepreneur nommé Paphnuthius. (Chabouillet, *Catal. des camées*, 3491.)

4. Corsini, *Notae Graecorum*, 1708 ; Franz, *Elementa*, p. 353. Voici quelques sigles bons à connaître : Δ. Ε. (δημαρχικῆς ἐξουσίας). Ε. Θ. (εὔνοια θεῶν). Θ. Ε. (θεοῖς ἐπιχωρίοις). Θ. Η. (θεοῖς ἥρωσιν). Θ. Κ. (θεοῖς καταχθονίοις). Θ Υ. (θυγάτηρ). Κ. Β. (κελεύσματι βουλῆς. Κ. Π. (κελεύσματι πόλεως). Κ. Χ. (κοινοῖς χρήμασιν). Μ. Χ. (μνήμης χάριν). Π. Π. (πατὴρ πατρίδος). Σ. Σ. (συγκλήτου συγχωρήσει). Τ. Δ. Β. Κ. Δ. Ε. (τῷ δόγματι βουλῆς καὶ δόγματι ἐκκλησίας). Υ. Β. (ὑπόμνημα βουλῆς). Ψ Β. (ψηφίσματι βουλῆς). Les démotiques sont souvent abrégés (ἀναφλυ = ἀναφλύστιος, etc.), ainsi que les noms des fonctionnaires et magistrats (γρ = γραμματεύς, *C. I. G.*, 270, 1256 ; γρφυ = γραμματοφύλαξ, *C. I. G.*, 1249, 1304, etc.).

5. Cf. Cauer, *Stud.* 8, p. 236 ; Curtius, *Grundz.*, p. 634 ; Kirchhoff, *Stud. zur Gesch. des Alph.*, p. 218. Hérodien et ses élèves durent dresser des listes des mots aspirés et donner des règles artificielles.

de toto literaturae habitu agitur, qui nec verbis describi nec typis reddi potest. » Voici l'indication de quelques caractères généraux[1]. — *Époque archaïque* (avant Périclès) : disposition en colonnes, rétrograde ou boustrophède ; grandeur et irrégularité des lettres. — *Époque classique* (v^e et ive siècles) : disposition στοιχηδόν, lettres espacées, mais petites, emploi du signe de séparation ⁝ , ténuité de la gravure. A l'époque de Lycurgue, lettres petites, serrées, régulières. — *Époque alexandrine :* emploi de lettres monumentales[2] sur les bases et architraves, ornements en haut et en bas des jambages verticaux, petitesse relative des lettres O et Ω. — *Époque romaine :* Abréviations, *apices*, emprunts à l'écriture cursive[3], emploi d'une feuille comme signe de séparation. — *Époque byzantine :* abréviations, ligatures, accents, lettres cursives, irrégularité de la gravure, fioritures.

Les règles qui s'appliquent aux inscr. sur marbre ne s'appliquent pas aux autres. Ainsi le sigma lunaire paraît sur les bronzes et les vases dès l'époque alexandrine[4]. Dans certaines régions, comme la Macédoine et la Thrace, l'épigraphie se corrompt plus tôt qu'ailleurs. A l'époque alexandrine et à l'époque romaine, différentes formes d'une même lettre, surtout du Σ, se trouvent simultanément dans une même inscr.[5].

Il faut surtout remarquer les formes des lettres A, Π et Σ. A n'a pas la barre brisée avant l'époque alexandrine ; il n'a pas le second jambage en saillie sur le premier avant l'époque romaine. Π a généralement les deux branches inégales (la seconde étant plus courte) jusqu'à l'époque romaine. Σ a trois branches jusqu'à l'ol. 85, les branches extrêmes divergentes[6] au ive et au iiie siècle, la forme de nos caractères d'impression à l'époque alexandrine ; à l'époque romaine, il est régulier, lunaire, carré[7], retourné, etc.

La distribution géographique des alphabets grecs est d'une grande importance : elle est résumée dans les tableaux placés à la suite de Kirchhoff, *Stud. zur Gesch. des griech. Alphabets*, 3e éd., 1877. On y trouvera les formes archaïques de toutes les lettres dans l'épigraphie des différentes villes. Nous nous contentons d'y renvoyer, ne pouvant les reproduire ici[8].

P. 35, 3. — *Archaïsme factice.* Les Grecs ont de bonne heure aimé l'archaïsme dans l'épigraphie comme dans l'art (*C. I. G.*, n° 25 ; Franz, *Elem.*, p. 75 ; Paus., 1, 2, 4). L'archaïsme se perpétue volontiers dans les formules officielles. AΘE sur les monnaies d'Athènes, ΑΓΑΘΕΙΤΥΧΕΙ en tête des décrets, se lisent longtemps après la réforme d'Euclide. En 361, dans un traité entre Athènes et les Thessaliens (*Athénaion*, V, p. 424) on trouve presque toujours ο pour ου. Pausanias (5, 25, 5) cite un exemple d'écriture boustrophède d'époque peu ancienne. Dans les inscr. archaïques d'Olympie, le rhotacisme éléen est irrégulier, parce qu'il est *sincère :* il devient constant dans les textes postérieurs, parce qu'il est factice (cf. Curtius[9], *Stud.*, X, 219 ; Beaudouin, *Ann. Fac. Bordeaux*, oct.-déc. 1881).

1. Ces caractères peuvent être réunis ou isolés.
2. Droysen, *Hermès*, 1880, 3e livr.
3. Les formes C, Є, ω trahissent l'époque d'Hadrien ; mais on les trouve isolément dès le i^er siècle av. J.-C. (*C. I. A.*, II, 481).
4. Cf. de Witte, *Elite des monum. céramogr.*, III, p. 172, note 2 ; *Gaz. archéol.*, 1877, p. 215 ; *Catal. Castellani*, p. 14, note 1. Il se trouve sur le vase de Cucuzza, qui est du ive siècle, sur des médailles de Rhodes du temps d'Alexandre, dans la signature du graveur Aspasius sur une pierre gravée (Eckhel, *Choix*, pl. 18). Berger (*Gaz. archéol.*, 1876, p. 117), signale un epsilon lunaire sur une inscr. de bronze de Carthage antérieure à 150. La même forme se trouve, dès 200, sur bronze, dès 300 sur papyrus.
5. *Bull. Corr. Hellén.*, V, p. 93 ; *Arch. Zeit.*, 1844, p. 245 ; 1846, p. 216, etc.
6. Le passage à cette forme se fait dans les catalogues des tributs d'Ol. 84, 1.
7. Cette forme se trouve aussi pour le digamma à une époque ancienne (Paciaudi, *Monum. Pelop.*, I, p. 54 ; Heuzey, *Olympe*, p. 481 ; *Mittheil.*, 1882, 77).
8. Voy. aussi Roehl, *Imagines inscr. Graecorum in usum schol.*, 1883.
9. L'explication qu'en donne Curtius me paraît erronée.

P. 35, n. 2. — Voy. l'art. *Inscriptiones* dans Pauly ; Newton, *Essays on art and archaeology*, 1880, p. 95 (*on Greek inscriptions*) : paraîtra prochainement en français ; Egger, *Journ. des Sav.*, 1871, 1874, 1876 ; Ritter, *De titulis Graecis Christianis*, 1880 (Cf. *Theol. Litteraturzeit.*, déc. 1880) ; Bayet, *De titulis Atticae Christianis antiquissimis*, 1878 ; Engholm, *De epitaphiis Atheniensium*, 1872. Les recueils de textes donnés par Hicks et Dittenberger sont de bons manuels.

P. 35, n. 5. — Écriture *στοιχηδόν* : Schol. Denys le Thrace, *Anecd.*, Bekk., p. 733 ; Fabricius, *Biblioth. graec.*, I, p. 219-221 (Harless) ; Egger, *Journ. des Sav.*, 1874, p. 722. Les mots sont souvent coupés à la fin des lignes sans aucun souci de leur organisme grammatical. C'est cette préoccupation qui a fait renoncer au IVe siècle à ce genre de gravure.

P. 35, n. 6. — Les inscr. en pointillé sur plaques de métal sont assez fréquentes ; beaucoup de tombeaux de la nécropole de Myrina en contenaient de semblables avec le nom du mort et deux œillets pour passer une ficelle. Cf. Chabouillet, *Catal.*, 2829 ; *Rev. archéol.*, 1868, 408 ; *C. I. G.*, 2278, 8576 *b* ; Benndorf, *Gesichtshelme*, pl. 10.

P. 35, n. 8. — L'étude des formules est très compliquée ; elle a été bien faite pour Athènes par Hartel, *Studien über attisches Staatrecht und Urkundenwesen*, 1878. Après *ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ*, on trouve parfois *ἐκκλησία*, *ἐκκλησία κυρία*, *ἐκκλησία ἐμ Πειραιεῖ* (C. 112), *βουλὴ ἐμ βουλευτηρίῳ* (71), etc. La formule complète, citée p. 36, note 1 du Manuel, se lit *C. I. G.*, 105. La protase commence par *ἐπειδή*, l'apodose est *δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ*, faisant pléonasme avec *ἔδοξεν* au commencement. A une même époque, ces formules sont assez régulières pour qu'on ait pu démontrer la fausseté des décrets insérés dans le *de Corona* (Franz, p. 321) et de quelques inscriptions attiques publiées par un illustre savant contemporain (*C. I. A.*, II, 221, 301, 328). — Reddition des comptes par les trésoriers de Minerve : *Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαί, αἳ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων εἰς Παναθήναια* (cf. les comptes des Hiéropes de Délos, la plus grande inscr. connue, publiés par Homolle, *Bull. Corr. Hellén.*, 1882). Sur les très nombreux magistrats mentionnés en tête d'autres décrets dans les différentes villes grecques, cf. Franz, p. 322 ; le décret commence quelquefois par *γνώμη πρυτάνεων*, *προστατῶν*, *στρατηγῶν*, *δεκαπρώτων*, etc. — Inscriptions honorifiques (le nom du *dedicans* au nominatif et souvent à la fin, *C. I.*, 128) : *ὁ δεῖνα γυμνασιαρχήσας ἀνέθηκεν*, *ὁ δεῖνα ἀγορανομήσας Ἑρμῇ*, *ὁ δεῖνα τοὺς ἱππικοὺς στεφάνους Ἀπόλλωνι Πυθίῳ*, *ὁ δεῖνα τὸν δεῖνα πατέρα θεοῖς* (*Διονύσῳ*, *Ἡρακλεῖ κ. τ. λ.*), *ὁ δῆμος τὸν δεῖνα ἐτίμησε χρυσέῳ στεφάνῳ*, *προεδρίᾳ ἐν ἀγῶσι*, *χαλκέᾳ εἰκόνι*, *εἰκόνι γραπτῇ*. Considérants : *ἀρετῆς ἕνεκεν*, *ἐπειδὴ... ἀγαθὸς ὢν διατελεῖ περί τε τὸ ἱερόν καὶ λέγων ἀγαθὸν ὅτι ἂν δύνηται καὶ πράττων κ. τ. λ.* Le verbe *στεφανοῖ* est quelquefois omis (*C. I.*, 3359)[1]. — Actions de graces : *ὁ δεῖνα εὐξάμενος εὐχὴν ἀνέθηκεν Θεῷ*, *ὑπὲρ τοῦ δεῖνος* [*ἀνέθηκε*]. ex-voto : *κατὰ πρόσταγμα* (*Bull. Corr. Hellén.*, 1882, p. 323 et souvent), *κατὰ κέλευσιν*

1. C. Curtius, *Inschr. u. Stud. z. Gesch. v. Samos*, p. 27 : Ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ, Μόλπος... καὶ Ἀμφίδοκος... εἶπαν· ἐπειδὴ... εὔνους καὶ πρόθυμος ὢν διετέλει τῷ δήμῳ τῷ Σαμίων καὶ ἰδίᾳ τοῖς ἐντυγχάνουσι τῶν πολιτῶν χρήσιμον ἑαυτὸν παρείχετο... καὶ πρόθυμον ἑαυτὸν παρέχεται εἴς τε τὰς τοῦ δήμου χρείας καὶ ὧν ἄν τις ἰδίᾳ τῶν πολιτῶν δεόμενός του τύχῃ, δεδόχθαι τῇ βουλῇ ἐπαινέσαι μὲν Δήμαρχον ἀρετῆς ἕνεκε καὶ προθυμίας, ἣν ἔχων διατελεῖ πρὸς τὸν δῆμον τὸν Σαμίων... εἶναι δ'αὐτῷ καὶ ἔφοδον ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον ἄν του δέηται, πρώτῳ μετὰ τὰ ἱερά, δεδόσθαι δ'αὐτῷ καὶ πολιτείαν καὶ ἐγγόνοις... εἶναι δ'αὐτὸν καὶ εὐεργέτην καὶ πρόξενον τοῦ δήμου, ἐπικληρῶσαι δ' αὐτὸν καὶ ἐπὶ φυλὴν καὶ ἑκατοστὺν καὶ γένος καθότι καὶ τοὺς ἄλλους Σαμίους, τῆς δὲ... ἀναγραφῆς ἐπιμεληθῆναι τὸν γραμματέα τῆς βουλῆς τὸ δὲ ψήφισμα τόδε ἀναγράψαι εἰς στήλην λιθίνην καὶ στῆσαι εἰς τὸ ἱερὸν τῆς Ἥρας. Les privilèges conférés par les décrets de proxénie sont d'autant plus considérables que les cités le sont moins : on trouve l'exemption d'impôts, l'atélie, l'isotélie, la proédrie, l'entrée et la sortie du port (εἴσπλουν καὶ ἔκπλουν), etc. Décrets de proxénie en l'honneur de médecins, réunis *B. M. I.*, 143, 258, 364. Décrets archaïques : *B. M. I.*, 166 ; *Arch. Zeit.*, 1876, 117 et 184 ; *Bull. Corr. Hell.*, 1877, p. 303.

θεοῦ, κατὰ μαντείαν, ὑπὲρ αὐτοῦ ἀνάθεμα κατ' εὐχὴν (Μουσ. 1875, 85), Ἀνούβιδι ὑπὲρ Βασιλισσῆς (*ibid.*, 84), etc. On trouve parfois l'indication *ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων, τοῖς ἰδίοις ἀναλώμασι, κ. τ. λ.* — TERMES, BORNES : *ὅρος τεμένους* Ἀθηναίης, *ὅρος χωρίου ἱεροῦ, νεανίσκων τόπος* (*C. I.*, 2436). — INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES : Διονύσιος Διονυσίου *χαῖρε, χρῆστε χαῖρε, ἄλυπε cu εὔτυχε χαῖρε, ἥρως χαῖρε, παροδῖτα χαῖρε, χαῖρε καὶ σύ, ἐνθάδε κεῖμαι, θεοῖς καταχθονίοις, ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι στήλην ἀνέθηκε, ζήσας ἔτη δ', μῆνες γ', ἡμέρας ζ', ὁ δεῖνα ζῶν τὸ μνημεῖον κατεσκεύασεν ἑαυτῷ καὶ τῇ γυναικὶ καὶ τοῖς τέκνοις*. Plus tard, surtout à Smyrne et en Macédoine, l'inscription fixe une amende payable *τῷ ταμιείῳ* pour celui qui aura violé une sépulture : Καὶ *μηδενὶ ἐξὸν εἶναι πωλῆσαι, μήτε ἐξαλλοτριῶσαι· εἰ δέ τις παρὰ ταῦτα ποήσει, ἀποτείσει*, etc. (Μουσεῖον, 1875, p. 111). Sur la fixation des amendes, cf. Bayet, *Arch. Miss.*, 3e sér., 3, 218; Reinach, *Rev. des Études juives*, 1884, 161. Lorsque le tombeau a été élevé du vivant de ses possesseurs, l'inscription se termine par *ζῶσιν, ζῇ*. — ŒUVRES D'ART (signature de l'artiste ou indication du possesseur) : Τ*ρεμίου εἰμὶ*, Φ*ειδίας* Χ*αρμίδου υἱὸς* Ἀ*θηναῖος μ' ἐπόησε* (*ἐργάσατο, ἔγραψε, ἐψηφολόγησεν, κ. τ. λ.*), Μ*ηνοφίλου* (signature de nombreuses terres cuites de Myrina, cf. *Bull. Corr. Hell.*, 1883). Sur les vases et les pierres gravées gnostiques, il y a souvent des inscriptions fictives, suite de lettres sans aucun sens employées soit comme décoration, soit avec une idée mystique qui nous échappe. Les inscriptions sur pierres gravées sont parfois des formules médicales (Le Blant, *Rev. archéol.*, 1883, 306).

P. 36, 1, 11°. — L'étude des timbres d'amphores[1], qu'on trouve en grande quantité dans tout le monde antique, peut servir à l'histoire du commerce[2]; les anses de Cnide et de Rhodes sont les plus nombreuses et se rencontrent presque partout. A Alexandrie, Stoddart a recueilli 15 anses de Rhodes pour une de Cnide; en Attique, la proportion est inverse en faveur de Cnide (cf. Athénée, 1, 50). Dumont a démontré que ces timbres étaient une garantie de la contenance légale des vases (*op. cit.*, p. 42). A en juger par les erreurs des inscr. céramiques, elles étaient souvent gravées avec des caractères mobiles; mais on a trouvé récemment un moule à timbrer les vases (*Gaz. archéol.*, 1879, p. 45). Cf. sur la question des matrices typographiques, Descemet, *Marques de briques*, 1880; Fernique, *R. C.*, 1880, 2, 66.

Lettres d'assemblage sur les pierres d'un édifice, dans des carrières, etc.; voy. Bruzza, *Annali*, 1870 et 1876; Ramsay, *Mél. de Rome*, 1882.

P. 36, 1. — Nous réunissons ici quelques textes importants pour l'histoire grecque, connus par l'épigraphie[3] : — 1° LOIS. Loi de Dracon (*C. I. A.*, I, 61); tributs des alliés d'Athènes en 425 (Koehler, *Urkunden und Unters. zur Gesch. des delisch. att. Bundes*, 1870, p. 63; *C. I. A.*, I, 37); loi des Amphictyons de Delphes en 380 (*C. I. A.*, II, 545); loi concernant les poids et mesures d'Athènes (*C. I. G.*, 123); ordonnance d'Éleusis pour la consécration des prémices des récoltes aux Déesses (*Bull. Corr. Hellén.*, 1880, p. 225); édit de Dioclétien sur le maximum, nombreuses copies en latin ou en grec (Waddington, Édit de Diocl., 1864; *C. I. L.*, III, 2, 801)[4]. Il y a plusieurs sénatus-consultes importants, comme ceux de Thisbé (Foucart, 1872, et Mommsen, *Ephem. epigr.*, I, 278), d'Adramyttium (Homolle, *Bull.*

1. Dumont, *Arch. des miss.*, 2e sér., 6, p. 40; Becker, *Jahrb. f. class. Philol.*, supplém., 1878; Schuermans, *Sigles figulins*, 1867; Stoddart, *Transactions*, 1847 (voir aussi deux autres recueils de Becker, 1862 et 1865).

2. On lui doit aussi la connaissance de quelques calendriers locaux, de noms de magistrats, etc. Les évêques de Corinthe et les empereurs Comnènes continuèrent à légaliser la contenance des vases en y faisant estampiller leurs noms.

3. En partie, d'après Hicks, *Encycl. Britann.*, 9e édit., art. *Inscriptions*, et le *Manual of Greek historical inscriptions*, du même, 1882.

4. Cf. *Mittheil.*, 1882, 20.

Corr. Hell., 1878, p. 128), de Narthakion (*Bull. Corr. Hell.*, 1882, p. 363). Cf. en général le travail de Foucart sur le SC de Thisbé et Schmidt, *Mittheil.*, 4, 235.

2° Traités (cf. la note sur p. 35, 1) ; entre Athènes et Chalcis, 445 av. J.-C. (*C. I. A.*, I, suppl., 27 *a*); entre Athènes et Rhégium, 433 (*C. I. A.*, I, 33) ; Athènes et les Léontins, 433 (*C. I. A.*, I, suppl., 33 *a*) ; Athènes et la Béotie, 395 (*C. I. A.*, II, 6) ; Athènes et Chalcis, 378 (*ibid.*, p. 398) ; Athènes et Sparte, 271 (*C. I. A.*, II, 332) ; Hermias d'Atarnée et Erythrae, 350 (Le Bas-Wadd. *Voy. arch.* III, 1536 *a*) ; traités entre des villes crétoises, au IIIe siècle (*C. I. G.*, 2554-6 ; Rangabé, *Ant. hell.*, 2478, stèle à 4 faces au musée de Constantinople ; *Hermès*, IV, 266). Cf. Egger, *Traités publics chez les Grecs et les Romains*, 1866.

3° Arbitrages, jugements entre deux villes portés par une troisième, ἔκκλητος πόλις ; Rhodes arbitre entre Samos et Priène (*Voyage archéol.*, III, 189) ; Milet entre Messène et Sparte (*Arch. Zeit.*, 1876, p. 128 ; cf. Tac., *Ann.*, 4, 43). Décrets en l'honneur des arbitres : *C. I. G.*, 2349 *b*.

4° Lettres de rois : Lysimaque aux Samiens (*C. I. G.*, 2254) ; Antigone Ier ordonnant le transfert de la population de Lébédos à Téos (Le Bas-Wadd., *Voy. arch.*, III, 86 ; *Rev. hist.*, XXIII, 166) ; Philippe aux habitants d'Abae (Bilco, *Bull. Corr. Hell.*, 1882, p. 171) ; Philippe aux Larisséens (*Mittheil.*, 1882, 64) ; Antiochus aux Érythréens (Μουσ., 1873, 99) ; Antigone au peuple de Téos (Le Bas-Wadd., p. 43, etc.). Lettres d'empereurs : *C. I. G.*, 3175, 3176, 3178, 3834 ; *Bull. Corr. Hell.*, 1881, 452 ; 1883, 405, etc. Édit d'un gouverneur romain adressé aux habitants de Magnésie à l'occasion d'une grève de boulangers (*Bull. Corr. Hell.*, 1883, 505).

5° Comptes publics : Trésoriers du Parthénon (Boeckh, *Staatshaushalt.*, II) ; comptes des hiéropes de Délos (Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, 1882) ; comptes de la marine athénienne (Boeckh, *Seewesen*), etc. Cf. la thèse d'Homolle sur l'administration du temple de Délos, 1884. Devis de la construction de l'arsenal de Philon au Pirée (*B. C. H.*, 1882, p. 540 ; Choisy, 1883) ; de l'Erechthéion (*C. I. G.*, 160 ; Choisy, 1884), des Longs Murs (O. Müller, 1836, Choisy, 1883), etc. Tarif douanier de Palmyre (Vogüé, *Journ. asiat.*, févr.-sept. 1883 ; Cagnat, *Rev. de philol.*, 1884, 135).

6° Inscr. en l'honneur de rois ; ex-voto [1] : *Monum. Adulitanum*, relatant les exploits de Ptolémée Évergète I (*C. I. G.*, 5127) ; inscr. du roi éthiopien Silco (Letronne, *Journ. des Sav.*, 1825 ; Lepsius, *Hermès*, X, 129) ; monum. d'Ancyre (Mommsen, *Res gestae divi Augusti* (2e éd. 1883) : Ex-voto d'Hiéron à Olympie (*C. I. G.*, 16) ; trépied de Delphes voué par les Platéens et transporté à Constantinople par Théodose (Déthier et Mordtmann, *Epigr. v. Byzantion*, 1864). Hache consacrée à Junon par un boucher (*I. Ant.*, 543, catal. Castellani, 1884, n° 311). Cf. *I. Ant.*, 385 (lièvre de bronze consacré à Apollon) ; *B. M. I.*, 138 (roue de bronze).

7° Religion et culte : α) Fêtes et rituels : inscr. d'Andanie (Sauppe, 1860 ; Le Bas-Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, p. 161) ; Wood, Éphèse, VI, I ; *C. I. G.*, 1845, 2360, 2715, 3059, 3599, 3641 *b* ; *Mittheil.*, VII, p. 71. — β) Fonctions des prêtres (cf. Martha, *Sacerdoces athéniens*, 1882) : *C. I. G.*, 2656 ; *Staatshaush.*, II, p. 121. — γ) Calendrier des sacrifices trouvé à Myconos, Ἀθήναιον, II, 237. — δ) Baux de territoires sacrés : *C. I. G.*, 103, 104, 2693 *d*, 2694 ; Le Bas-Wadd., III, 415. — ε) Imprécations : Franz, *Elem.*, p. 108 ; Newton, *Cnidus*, pl. 7, 13 ; Carapanos, *Dodone*, 1878. Cf. p. 36, note 4. — ζ) Oracles : *C. I. G.*, II, p. 1091 ; 2717 ; Kaibel, 1033-1041 ; *Bull. Corr. Hell.*, 1880, p. 471 ; Carapanos, *Dodone*, t. I. — η) Affranchissements d'esclaves sous forme de vente à la divinité, nombreuse série à Delphes (Foucart,

1. Cf. *C. I. G.*, 5126, l'inscr. d'Abusimbul, noms de mercenaires grecs écrits sur la jambe d'un des colosses de ce temple : Βασιλέως ἐλθόντος ἐς Ἐλεφαντίναν Ψαματίχου (Psammétichus I, 654-617, ou Psam. II, 594-589 ; cette dernière date est plus probable). Cf. Abel, *Wiener Studien*, 1881, 161.

Sur l'affranchiss. des esclaves, 1867 ; *Bull. Corr. Hell.*, 1884, p. 53; *Brit. Inscr., Mus.* 306 et suiv.).

8° Inscriptions relatives au théâtre, didascalies (Περικλῆς ἐχορήγει Αἰσχύλος ἐδίδασκεν, Le Bas, *Attique*, 502) ; cf. Koehler, *Mittheilungen*, III, 104; Foucart, *De Collegiis scenic. artif.*, 1873; Lüders, *Die dionys. Künstler*, 1874.

9° Parmi les inscr. importantes pour l'histoire, il faut citer la chronique de Paros, *C. I. G.*, 2374, manuel de chronologie gravé sur les murs d'une école. L'inscr. de Rosette (Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, I, n° 25) a permis de commencer le déchiffrement des hiéroglyphes. Les tables d'Héraclée (*C. I. G.*, 5773, 5774) fixent la délimitation et les conditions d'exploitation d'un territoire consacré à Bacchus près de Tarente (Nissen, *Pompeian. Studien*, 1877). Voy. aussi l'inscr. de Tauroménium, capitale pour la constitution de cette ville (*Mél. de Rome*, I, et Bormann, 1881) ; l'inscr. de Cyzique, *C. I. G.*, 3665 ; celle d'Érésos à Lesbos (Hicks, n° 125), etc.

10° Inscriptions honorifiques relatives aux éphèbes d'Athènes (*C. I. A.*, II et III ; Dumont, *Essai sur l'Éphébie*, 1874). Sur l'éphébie hors d'Athènes, Collignon, thèse latine, 1878. Catalogues agonistiques et éphébiques, *C. I. G.*, I, 211 et suiv.; *B. M. I.*, 340; Catalogue d'une bibliothèque de gymnase athénien, *Arch. Zeit.*, VI, 105; Catalogues de vainqueurs aux jeux, de soldats, etc., *B. M. I.*, 162, 158 *a*, 207 ; listes de souscriptions, Ross, *I. ined.*, 274 ; *C. I. G.*, 3140-44, 3148; *B. M. I.*, 298.

11° Inscriptions funéraires. Athéniens tués en 458 (*C. I. G.*, 165)[1]; morts à Potidée (*C. I. A.*, I, 442) ; testament d'Epicteta (*C. I. G.*, 2448) ; tombeau de Dexiléos au Céramique (Koumanoudes, Ἐπιγρ. Ἐπιτύμβ., 540) ; consécration, par Antiochus Ier de Commagène, d'un autel et de statues aux dieux et à ses ancêtres (inscr. du mausolée de Nimroud-Dagh (227 lignes), publiée par Puchstein (*Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1883, p. 430).

12° Hymnes à Esculape (Kaibel, 1027), à Isis (*ibid.*, 1028), à Anoubis (*ibid.*, 1029).

13° Signatures d'artistes (Hirschfeld, *Tituli statuariorum*, 1871, incomplet auj.)[2]. Cf. les signatures de Pythagoras de Rhegium (*Arch. Zeit.*, 1878, p. 82), Polyclète le jeune (*ibid.*, p. 12), Paeonius de Mende (*Arch. Zeit.*, 1875, p. 178), Praxitèle (fausses pour la plupart, *Bull. Corr. Hell.*, 1878, p. 418), Archermos et Micciadès (*Bull. Corr. Hell.*, 1883, p. 254).

P. 36, n. 1. — En-têtes de décrets attiques[3] : Θεοί. — Συμμαχία Βοιωτῶν καὶ Ἀθηναίων. — Ἰσοτέλεια. — Πολιτεία. — Προξενία καὶ εὐεργεσία, avec les noms des bénéficiaires, surtout au datif (*C. I. A.*, II, 69, 70; III, 133, 198), trois fois au génitif (I, 62 ; II, 183, 197). On nomme à la fois celui qui est honoré et celui qui a demandé l'honneur, ou simplement l'honoré ; soit au datif (II, 262), soit au génitif (I, 40 ; II, 3, 21, 29, etc.), soit au nominatif (I, 16, 176 *a*). On trouve en tête le nom de l'archonte (II, 57 *b*) ou le nom du secrétaire avec celui de l'archonte et ἐγραμμάτευεν (I, 59 ; II, 17, 17 *b*). Les symproèdres paraissent en 320.

Autres en-têtes : Θεὸς τυχά. Ζεὺς ἐλευθέριος. Διοσκόροι. Θεός. Θεοί (sur ce nominatif, cf. Bernhardy, *Synt. ling. Gr.*, p. 66). Θεὸς τυχάν (sc. δοίη). Θεὸς τυχὰν ἀγαθάν. Θεὸς ἀγαθὸς ἀγαθᾶι τύχαι καὶ ἐπὶ σωτηρίαι. Ἀγαθῇ τύχῃ. Ζεὺς σώτηρ. Θεοῖς ἐπιχορίοις. Θεοῖς τύχῃ (*C. I.*, 281). Ἀγαθῇ τύχῃ. Ἀγαθὴ τύχη (Cf. Θεοί et Θεοῖς).

P. 36, n. 2. — Engel a publié 225 plombs attiques, *B. C. Hell.*, 1844, 1. Beaucoup sont des *cachets* de particuliers, διακριτικὰ ἐπίσημα. — Les sceaux de plomb byzantins, portant des noms de fonctionnaires, de princes, d'évêques, etc., sont d'une

1. Marbre dit de Nointel, au Louvre. Un document analogue a été publié dans la dernière livraison de l'*Athénaion*, 1882.

2. Beaucoup d'autres, trouvées à Olympie et à Délos, sont données dans l'*Arch. Zeit.*, 1876 et suiv. ; *Bull. Corr. Hellén.*, 1878 et suiv.; *Monuments grecs*, 1879.

3. Hille, *Leipz. Stud.*, 1878, p. 215.

haute importance pour la connaissance de la hiérarchie byzantine. Mordtmann à Constantinople et Schlumberger à Paris en ont publié un grand nombre. Cf. comme spécimens ceux qu'a publiés Schlumberger, *Bull. Corr. Hell.*, 1883, p. 168 [1], et *Mus. Archéol.*, t. II.

P. 36, n. 5. — Contrats de fermage en Attique, *C. I. G.*, 93, 103, 104; *Hermès*, II, 169; Neubauer, *Pachturkunde aus Ol.*, 120, 1 (1874). Contrat pignoratif, *B. M. I.*, II, 150. Contrat de louage, *Hermès*, 1883, 314. Stèles hypothécaires, *Bull. Corr. Hell.*, I, 235.

P. 36, n. 6. — Les libertés métriques sont surtout très grandes dans l'emploi des noms propres (*Mittheil.*, 1, 44; Ross, *Arch. Aufs.*, 2, p. 547, 673, 678) [2]. Quelquefois il n'y a que des fragments de vers mêlés à de la prose. Cf. le compte rendu du recueil de Kaibel par Foucart, *R. C.*, 1879, I, p. 25 [3]; Egger, *Journ. des Sav.*, 1882, et *B. C. H.*, 2, 27; Puchstein, *Epigr. Graeca in Aegypto reperta*, 1880; Block, *Étude sur des inscr. sépulcrales des Grecs*, in *Rev. instr. publ. belge*, t. XXV, 5e livr.; Vidal-Lablache, *De titulis funebribus Graecis in Asia Minore*, 1871. Le ton philosophique et résigné d'un grand nombre de ces inscriptions (*θάρσει ψυχή, οὐδεὶς ἀθάνατος, μοιρᾶς ἀμετάβολα δόγματα κ. τ. λ.*) fournirait la matière d'une curieuse étude.

P. 37, 1. — Les points de séparation manquent souvent à partir du IIe siècle. Il y a trois points (⋮) dans quelques très anciens textes comme celui de Pisaurum. Le point en forme de feuille de lierre est fréquent à partir du IIe siècle. *Si le point est en bas et non au milieu de la ligne, l'inscription est fausse.* — Noms martelés dès l'antiquité (*erasae litterae*, surtout sur des dédicaces portant le nom d'un empereur *damnatae memoriae*), Wilm., 985, 991, 1480, 2424, 2432, etc.

P. 37, 2. — L'indication d'ancêtres ou de patrons est toujours en abrégé : G. F. = *Gai filius; M. L.* = *Marci libertus. S* pour *servus* est rare. Le féminin est quelquefois indiqué par le renversement des lettres : Ↄ. l. ou ꟽ. l. (*Gaiae* = *mulieris libertus.*) ꟻ et ⅃ = *filia, pupilla.* Le nom de la tribu est toujours en abrégé : OVF. = *Oufentina tribu.* Depuis le IIIe siècle, on trouve les pluriels *Augg.*, *Caess.*, *coss.*, *dd. nn.* (*domini nostri*).

P. 37, 3. — Nous donnons ici, principalement d'après Hübner (art. *Inscriptions* de l'*Encycl. Britannica*), une classification des inscriptions latines avec les exemples les plus remarquables [4].

1° Les plus fréquentes sont les TITULI SEPULCRALES, à l'origine très brefs (*sepulcretum* de Préneste, Wilm. 153), avec le nom des morts au nominatif; plus tard il se met au génitif. La forme simple et ancienne reste en usage jusqu'à l'époque chrétienne (tombeau de Caecilia Metella, C. 6, 1274; *columbaria* de l'époque impériale, C. 6, p. 2). Quand le tombeau doit recevoir plusieurs personnes, le nom des vivants est suivi de *v* (*vivit;* C. 1, 1020, 1195, 1271); le nom des morts est quelquefois accompagné de Θ (Wil. 158 = Θανόντες). Sarcophages des Turpleii et Fourii à Tusculum (C. 1, 65-72), des Scipions, avec inscr. peintes au minium (C. 1, 29).

1. Ex., p. 174 : Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Θεοδώρῳ κληρικῷ τῆς μεγάλης Ἐκκλησίας. La lecture de ces plombs demande une grande habitude. — Cf. *Rev. arch.*, 1858, 15, 1; 1877, 1, 289 et 2, 47; la collection de Schlumberger sera publiée par lui en 1884.

2. On imite parfois une pièce de vers connue en changeant seulement les noms propres; d'où les irrégularités de mesure et les vers hypermètres. Cf. Kaibel, *Bullett.* 1873, 247.

3. Les pièces vont en s'allongeant. Les tombeaux étant sur le bord des routes, ce fut au passant qu'on s'adressa : on faisait appel à sa pitié, on sollicitait son attention, parfois on supposait que c'était lui qui désirait savoir à qui appartenait le tombeau, etc. Quand on essaye de restituer des épigrammes incomplètes, le danger n'est pas de trouver plus mal, mais mieux que l'auteur (Foucart).

4. Nous renvoyons plus souvent au recueil de Wilmanns, qui est peu coûteux, qu'à la collection du *C. I. L.*, qui vaut aujourd'hui 1200 francs.

Ollae contenant les restes de pauvres avec leurs noms au nom. ou au gén. (Wil. 176, *sepulcretum* de la Porte Capène). A l'époque des Gracques, dans la société hellénisante, paraissent les épigrammes, en saturnins d'abord (C. 1, 1006), en ïambes (C. 1, 1007-10), en hexamètres (1011; *Annali*, t. 37, 308). L'imitation de la Grèce se marque par d'autres innovations: dialogues avec le passant (Wil. 180), indication de la profession exercée (*margaritarius de Sacra via*, C. 1, 1027, etc.), formules comme *ossa hic sita sunt, heic cubat, heic situs est* (plus tard écrites en abrégé). A l'époque d'Auguste, on commence à indiquer les dimensions du tombeau (*locus patet in fronte pedes tot, in agro* (*via, retro*, etc.) *pedes tot* (*C. I. L.*, I, 1021; Wil. 188). Vers la même époque, on indique généralement combien d'années le mort a vécu (beaucoup de centenaires en Afrique). La mention des *dei Manes* ne se trouve pas avant la fin de la République (C. 1, 1410; Wil. 218); alors le *titulus sepulcralis* prend la forme d'une dédicace *Deis Manibus* (*inferis, parentum;* Wilm. 217-28). *D. M.* ne paraît qu'après la République. Plus tard, le *titulus sepulcralis* emprunte des éléments au *titulus honorarius*, indiquant le *cursus honorum* (Wil. 1105; pyramide de Cestius, C. 6, 1374; cf. Wil. 1145), ou aux *tituli operum publicorum* (*monumentum fecit, sibi et suis*, etc.). Testament de Dasumius, 109 ap. J.-C. (C. 6, 10 229), T. Flavius Syntrophus (C. 6, 10 239); oraison funèbre de Turia, femme de Vespillo, consul en 19 (C. 6, 1527), de Murdia (C. 6, 10 230), de Matidia (Mommsen, *Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 1863, p. 483). Indications pour assurer la conservation des tombes et leur appartenance à la famille (Wilm. 287-290), d'où la formule *h*(*oc*) *m*(*onumentum*) *h*(*eredem*) *n*(*on*) *s*(*equetur*); célébration des *parentalia* (Wil. 305, suiv.), défense de violer les sépultures (Wil. 267; C. 3, 3955; C. 2, 2703; C. 6, 2357; Wil. 271-73). Nom du graveur (Wil. 2490), de l'auteur du *titulus* (Wil. 1285, 2490). La formule très difficile à expliquer *sub ascia dedicare* se trouve surtout à Lyon et en Gaule (une hache, *ascia*, est figurée sur ces tombeaux; cf. Mazzochi, 1783, et l'art. *Ascia* dans Saglio).

2° Dédicaces (*tituli sacri*). Les plus anciennes sont peintes sur des vases, qu'ils consacrent à une divinité (Wil. 2827 *a-i : Saturni pocolom, Belonai pocolom*). Ailleurs on indique le nom du possesseur. Les anciens autels de Pisaurum (Wil. 1-14) donnent les noms des divinités (*Apolenei, Junone*), ou aussi du *dedicans* (*matrona Pisaure*(*n*)*se*(*s*) et les formules *dono dedrot, donu*(*m*) *dat.* Bientôt la formule s'allonge: *dono dedet lub*(*cu*)*s mereto* (C. 1, 183, 190), avec *laetus, votum solvit, voto condemnatus dedit* (Catulle, 31, 4; C. 1, 1175; 2, 1044). A l'époque d'Auguste paraît la formule abrégée, très fréquente depuis: *v. s. l. m.* ou *v. s. l. l. m.* (*libens laetus merito*). On trouve aussi le nom de la divinité au datif suivi de *sacrum* (Wil. 32, 33, *a, b*), d'où la formule *Dis Manibus sacrum* [*sacrum* avec le génitif, Orel. 1824; Wil. 34]. Dédicaces résultant de vœux (Mummius, Wil. 27; les marchands Vertuleii frères, Wil. 142; des soldats dédient la dîme *de praedad*, Wil. 18; cf. Wil. 24, 43). Les survivants construisent un monument voué par le testateur, comme le propylée d'Éleusis commencé par Appius Claudius Pulcher (Wil. 31). Un affranchi accomplit un vœu qu'il avait fait étant esclave (Wil. 51 : *servos vovit, libertus solvit*). On trouve, avec des nuances différentes, les verbes *dare, dedicare, consecrare;* la source de l'offrande (*ex reditu pecuniae, ex patrimonio*), le motif (*ex jusso, ex visu, ex oraculo, somnio admonitus*, etc.), la personne ou l'objet pour qui était faite l'offrande (*pro poplod, pro se, pro salute, in honorem domus divinae*), la décision en vertu de laquelle elle était faite, etc. (*de senati sententia, decurionum decreto*). L'objet dédié n'est nommé que plus tard (*basim donum dant*, C. 1, 1167; *aram*, ibid., 1468, etc.). Dédicaces en vers (Wil. 142-151).

3° Statues honorifiques. Cette coutume grecque ne paraît qu'assez tard (C. 1, 533, de 193 av. J.-C.: *Italicei L. Cornelium Scipionem honoris causa*). Dès la fin du v[e] siècle de Rome, les Scipions avaient introduit les *elogia*, sur le modèle des

anciens *carmina triumphalia* en saturnins (C. 1, 29; Wil. 537 sq.) La colonne rostrale de Duilius (C. 1, 195; selon Bücheler, copie du temps de Claude; mais Edon, *Prononc. du latin*, 1882, la croit antique) est un éloge du même genre. *Elogia* inscrits sur la base de monuments publics, comme l'*Arcus Fabianus* (C. 1, 606, 607) et beaucoup d'autres sur des bases de statues ou des bustes (Wil. 611-615, 618-621). Cet usage, dit Hübner, paraît avoir été repris par Auguste dans une intention politique et patriotique louée par Horace (*Od.* 4, 8, 13); il orna son *forum* de statues de Romains illustres (Wil. 625-32), et d'autres villes firent comme lui (Wil. 622, 623-25, 629-33). Les colonies élevèrent des statues à leurs fondateurs ou à des grands hommes (Wil. 650, 651). Le nom est partout un nominatif.

A côté de cette forme primitive du *titulus honorarius*, une forme voisine de celle des dédicaces, avec le nom au datif, commence à prévaloir du temps de Sylla (Wil. 1102, *a*, *b*, *c*). Cette forme fut adoptée dans les provinces grecques (W. 1104). Avec César, les honneurs divins commencent à être rendus au *princeps;* d'autres personnages, comme Scipion à Sagonte (W. 653), Marcellus à Nola (Mommsen, *I. N.*, 1984), Marius à Cereatae Marianae (W. 654), sont honorés par la postérité comme protecteurs ou patrons. Le plus ancien exemple d'une statue élevée à un particulier par un municipe est celui de Popilius Flaccus à Ferentinum (W. 655). Les empereurs permirent d'élever des statues dans les forums aux triomphateurs (W. 634-640); on trouve encore à la fin de l'Empire des statues de Symmaque (W. 641), Claudien (W. 642), Stilicon (W. 648). A cette classe appartiennent les innombrables dédicaces aux empereurs et à leurs familles. Le plus ancien exemple d'un *titulus honorarius* en forme d'*elogium* avec le *cursus honorum* au complet est une inscr. bilingue d'Athènes du temps d'Auguste (W. 1122); les honneurs sont énumérés dans l'ordre chronologique en plaçant en tête le plus élevé (cf. Borghesi, *Œuvres*, t. 4, 103, mém. sur le consul Burbuleius). Dans les plus anciennes inscr., on ajoute à la fin *honoris causa* ou *virtutis ergo* (*Hermès*, VI, p. 6). Il y a beaucoup d'inscr. en l'honneur d'*aurigae*, d'histrions et de gladiateurs (C. 6, 10044-210).

Celui qui élève un monument, construit une route, un aqueduc, etc., inscrit son nom sur son œuvre et est honoré par la communauté intéressée. Par là, les *tituli operum publicorum* rentrent dans la classe des *tituli honorarii*. Le plus ancien exemple commémore la restauration du temple de Jupiter au Capitole par Sylla et Lutatius Catulus (W. 700 : *de senati sententia faciundum coeravit eidemque probavit*). Dans un texte (W. 787) la somme dépensée est mentionnée. Le caractère de l'*elogium* est particulièrement marqué dans les inscr. sur des arcs de triomphe, comme celui d'Auguste à Suse (C. 5, 7231, 7817; 6, 920, 921). Pompée inscrivit sur son théâtre, dédié comme temple à Vénus Victrix, son nom suivi de *cos. tert. fecit* (Gell., *N. A.*, 10, 1). Le Panthéon d'Agrippa porte : *M. Agrippa L. f. cos tertium fecit* (W. 731). [Pour d'autres exemples, W. 699, 730, 1899-1901; 706, 746.] Les ouvrages militaires exécutés par des soldats en Afrique, en Germanie, sur le Danube, etc., donnent ainsi des informations précieuses pour l'histoire des légions. Cf. W. 803, et l'inscr. du pont d'Alcantara, W. 804 (*municipia provinciae Lusitaniae stipe conlata quae opus pontis perfecerunt*). Les mesures sont quelquefois indiquées (temple de Ferentinum, W. 708).

4° Les PIERRES MILIAIRES nomment le constructeur de la route et indiquent les distances, souvent avec *elogium* et *cursus honorum* du constructeur (*miliarium Popilianum*, W. 797). Auguste inscrivit sur toutes les pierres miliaires dans sa route à travers l'Espagne : *a Baete et Jano Augusto ad Oceanum* (C. 2, 4701; W. 832). Les pierres miliaires, d'une extrême importance pour la topographie et le contrôle des Itinéraires, sont classées dans le *C. I. L.* sous la rubrique *Viae publicae*.

Les plus anciennes inscr. sur aqueducs [1] sont de l'époque d'Auguste. Inscr. des *Aquae Marcia*, *Tepula* et *Julia* à Rome, W. 765, 764 et 763, semblables à des *tituli honorarii* : les *cippi terminales*, marquant le terrain qui appartient aux aqueducs, sont analogues aux pierres miliaires (W. 775-79). Les pierres terminales (*cippi terminales*) se trouvent dès avant les guerres Puniques (cippes de Venouse, W. 863; *cippi Gracchani*, par lesquels C. Gracchus et ses deux collègues, en qualité de *IIIviri agris judicandis adsignandis*, divisèrent l'*ager Campanus* (W. 859-61); cippes de démarcation entre Fanum et Pisaurum (W. 861). Il faut ajouter, à Rome, les *termini ripae Tiberis* (*C. I.*, 608-14), les *termini pomoerii*, du *collegium augurum* (W. 843, 844). Ailleurs, l'*ager publicus* est distingué de l'*ager privatus* (W. 852), le *pratum* d'une légion du territoire d'un municipe (W. 871). A cette classe peuvent se joindre les inscr. sur les degrés de cirques, théâtres, etc. (Hübner, *Annali*, 1856, p. 52, et 1859, p. 122), comme au Colisée (Lanciani, *Bullett. municipale*, 1881).

5° Instrumentum. Les inscr. de cette classe sont placées à la fin de chaque vol. du *Corpus*. Elle comprend des documents d'ordre très divers : — 1° Inscr. sur poids et mesures (sur les objets du trésor d'Hildesheim, *Hermès*, 1868, p. 469). — 2° Tessères, en bronze, os, ivoire, argile, dont les plus intéressantes sont les *tesserae gladiatoriae*, portant des dates consulaires (Hübner, *Rev. archéol.* 1868, p. 469). D'autres, en ivoire ou en os, avec des inscr. quelquefois bilingues, doivent se rapporter aux *ludi scenici* (Henzen, *Ann.*, 1848, p. 273; 1850, p. 357), mais l'usage de la plupart reste incertain. — 3° Marques d'assemblage sur des marbres dans les carrières (Bruzza, *Annali*, 1870, p. 106). — 4° Inscr. frappées ou gravées sur argent, bronze ou plomb, trouvées dans les mines d'Angleterre et d'Espagne (Hübner, *Rhein. Mus.*, 1857, p. 347 ; C. 7, 220; Way, *Arch. Journal*, 1859 et 1866). — 5° Nom du possesseur gravé sur des armes (Hübner, *Arch. Epigr. Mitth. aus Oesterr.* 1878, p. 105; *umbo* d'un légionnaire trouvé dans la Tyne près de South-Shields, C. 7, 495; épée de Tibère trouvée à Mayence, *Bonner Winckelmannsprogr.*, 1848). A cette classe appartiennent les *glandes missiles* (*C. I.*, 642 sq.; cf. p. 39, note 1). Sceaux en cuir trouvés en Angleterre seulement (*Ephem. epigr.*, 3, 144, 318 ; 4, 209). — 6° Briques avec dates consulaires, signées du nom de légions et employées dans leurs constructions militaires. Des particuliers, plus tard les empereurs et leurs familles, possédaient des *figulinae* qui répandaient leurs produits sur tout l'empire (cf. Froehner, *Inscr. terrae coctae vasorum*, 1858; Descemet, *Marques de briques*, 1881; Schuermans, *Sigles figulins*, 1867). Inscr. sur des lampes romaines (Schuermans, *op. cit.*; Kenner, *Die Antiken Thonlampen* au cabinet de Vienne, 1858). C'est au *monte Testaccio* à Rome que l'on trouve le plus grand nombre de ces fragments (Dressel, *Annali*, 1878, p. 118). Inscr. peintes sur des *dolia* (dates consulaires, C. 4, p. 171), estampillées, écrites à la pointe, etc. Les poteries portent les noms des fabricants et des possesseurs et seront fort intéressantes à cet égard quand on en aura fait le recueil. — 7° Beaucoup d'autres objets, bagues, cuillers, verres, etc., portent des inscr. Sur les cistes de toilette de Préneste, on trouve le nom de l'artiste, celui du donateur, ceux des personnages mythologiques représentés (C. 1, 54-60, 1500, 1501 : Fernique, *Préneste*, 1879; Jordan, *Krit. Beiträge*, 1879). Gobelets de Vicarello, avec itinéraires *a Gades* (sic) *usque Romam* (Henzen, 5210 ; cf. un itinéraire en Angleterre sur une coupe à Alnwick Castle, C. 7, 1291. Inscr. sur verres (Deville, *Hist. de l'art de la verrerie*, 1873 ; Froehner, *Descr. de la coll. Charvet*, 1879 ; Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro trovati nei cimiteri dei cristiani*, 1858). — 8° Timbres et moules en bronze ; à cette classe on rattache les cachets d'oculistes (Villefosse et Thédenat, 1882), gravés sur stéatite ou des pierres de ce genre et in-

1. Cf. Lanciani, *Commentari di Frontino intorno le acque*, 1880.

diquant des remèdes contre les ophthalmies, qui devaient être estampillés sur les coupes de verre dans lesquelles ces remèdes étaient vendus).

6° Lois, sur bronze ou sur marbre (cf. Bruns, *Fontes juris Romani antiqui*, 4e éd. 1879). Ce sont les plus importants de tous les textes épigraphiques.

α. Traités de paix ou d'alliance, *foedera*. Les historiens mentionnent les traités faits par les rois Tullus avec les Sabins (Denys, 3, 33), Servius avec les Latins (Denys, 4, 26), Tarquin le Superbe avec Gabies (Denys, 4, 58). Puis viennent les traités avec Carthage (Polybe, III, 22), celui de Sp. Cassius Vecellinus avec les Latins en 493, que Cicéron vit au Forum sur une colonne de bronze (*pro Balbo*, 23, 53), le *foedus Ardeatinum* de 444 (T. Live, 4, 7). Il reste un fragment de *foedus* relatif à Bantia (C. 1, 197), datant de 133 et 123. D'autres traités sont conservés en grec, comme celui avec les Juifs en 160 (Josèphe, *Ant. Jud.*, 12, 6, 10 ; cf. 13, 5, 6 et 7, 8). On peut compter parmi les *foedera* le serment prêté à Caligula lors de son accession au trône par les citoyens d'un *oppidum* lusitanien (Wil. 2839).

β. A la même classe appartiennent les *foedera* entre communautés et particuliers, *tabulae patronatus et hospitii, tesserae hospitales* (Gazzera, *Acad. de Turin*, 1831 ; Mommsen, *Röm. Forsch.*, p. 341). La *tessera Fundana* (W. 2849), la plus ancienne connue, est un pacte d'hospitalité entre la cité de Fundi et un nommé Ti. Claudius ; elle a la forme d'un poisson en bronze. Cf. aussi la *tabula du pagus Gurzensium* en Afrique, conférant le patronat à l'aïeul de Néron, Ahenobarbus, *C. I. L.*, 8, 68 ; les nombreuses tables trouvées à Rome dans le palais de Q. Aradius Valerius Proculus, émanant de diverses cités africaines et exécutées en 321 et 322 apr. J.-C. (Orelli, 1079, 3058).

γ. Lois et plébiscites. Voici, dans l'ordre, les plus anciens de ces documents : *Lex Acilia repetundarum*, de 122, sur une table de bronze (90 lignes de 200-240 lettres chacune, C. 1, 198) ; *Lex agraria* de 111, sur le revers de la précédente (C. 1, 200) ; *lex Cornelia de viginti quaestoribus*, loi de Sylla (C. 1, 202) ; *plebiscitum de Thermensibus*, de 72, bronze (C. 1, 204) ; *lex Rubria de civitate Galliae Cisalpinae* de 49 av. J. C. (C. 1, 205) ; *lex Julia municipalis*, aussi appelée *Tabulae Heracleenses*, écrite sur le revers d'une loi grecque de la même ville (C. 1, 206). A l'époque impériale, on trouve les sénatus-consultes et les décrets impériaux. A l'avènement des empereurs, la *lex de imperio* était promulguée sous forme de SC (*lex de imperio Vespasiani*, sur bronze, C. 6, 930). On continua à appeler *leges* les constitutions données par les empereurs aux *civitates*, p. ex. la *lex coloniae Juliae Genetivae* (Osuna, loi donnée par César en 44 et gravée du temps de Vespasien, *Ephem. epigr.*, II, p. 150 et 221) ; la *lex Salpensana* et la *lex Malacitana*, données à ces municipes par Domitien (C. 2,19 63-64 ; Mommsen, *Acad. de Saxe*, 1857, p. 363) ; la *lex metalli Vipascensis*, constitution donnée par un des Flaviens à un district minier du Portugal (Hübner, *Ephem. epigr.*, III, 165, et *Deutsche Rundschau*, 1877, p. 196).

δ. Décrets du sénat de Rome, des sénats locaux, des *collegia* et des *sodalicia* organisés à leur exemple. Les plus anciens sont conservés en grec (cf. plus haut, p. 40 ; Josèphe en donne plusieurs, *Ant. Jud.*, 13, 9, 2 ; 14, 8, 5 et 10, 9). Les deux plus anciens SC écrits en latin sont reproduits par Aulu-Gelle, 15, 11, 1 (*de philosophis et rhetoribus*, 161 av. J.-C.) et 4, 6, 2 (*de hastis Martiis*, 99 av. J.-C.). Les auteurs en ont conservé une vingtaine d'autres, et il en existe des fragments épigraphiques (C. 1, 203 ; 6, 877, 911, 912). Les deux SC *Hosidianum* et *Volusianum*, de 45 et 56, contenant des règlements pour la démolition et la reconstruction de maisons à Rome, ont été trouvés sur une plaque de bronze à Herculanum (Mommsen, *Acad. de Saxe*, 1852, p. 272). Le SC *Cassianum* ou *Nonianum* de 138 ap. J.-C. contient un règlement pour le marché du *saltus Beguensis* en Afrique, où on l'a retrouvé (W. 2838). Parmi les décrets municipaux, on peut citer : la *lex Pu-*

teolana de parieti faciundo de 105 (Wil. 697) ; les deux *decreta* en l'honneur des petit-fils d'Auguste, Lucius et Gaius (Wil. 883) ; le *decretum Lanuvinum* de 133 ap. J.-C., avec le règlement d'un *collegium funeraticium* appelé *collegium salutare Dianae et Antinoi* (W. 319). Les *decreta collegiorum* sont également très nombreux (W. 320, 321, etc.).

ε. Décrets ou lettres de magistrats et d'empereurs, généralement sur bronze. Le plus ancien document de ce genre est un décret de Paul Émile, préteur en Bétique en 189 av. J. C. (W. 2837) ; puis viennent l'*epistola consulum* (dite à tort *senatus consultum*) *ad Teuranos de Bacchanalibus*, de 186 (C. 1, 196) ; la sentence des deux Minucii, délégués du sénat, dans une querelle de limites entre les Genuates et les Viturii, en 117 (C. 1, 199) ; la lettre du préteur L. Cornelius *ad Tiburtes* en 78 (C. 1, 201). A l'époque impériale, ces documents sont très nombreux ; un des plus importants est le décret de Commode au sujet du *Saltus Burunitanus*, récemment trouvé en Afrique (Mommsen, *Hermès*, 1880, p. 358, et C. 8, 10 570). Du même genre que l'édit de Dioclétien *de pretiis rerum venalium*, contenant une longue liste de prix pour différentes denrées (C. 3, 801), est la *lex portus* de Cirta, en 202 (W. 2738), un règlement sur l'importation des vins à Rome (W. 2739), etc. Les *diplomata militaria* sont aussi des décrets impériaux ; le *Corpus* (III, p. 842) en contient env. 70, de Claude à Dioclétien[1]. [Discours de Claude à Lyon, Tac., *Ann.* 11, 23 ; Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 132 ; Caillemer, *Congrès de Vienne*, 1879, 219.] Un très grand nombre de décrets sur divers sujets émanent des fonctionnaires des empereurs : tels sont le décret du proconsul L. Helvius Agrippa, de 68, sur les limites de quelques populations de la Sardaigne (W. 872, *a*) ; celui du légat de Trajan, C. Avidius Quietus, ami de Plutarque, retrouvé à Delphes en grec et en latin (W. 874) ; la sentence d'Alfenius Senecio, *subpraefectus* de la flotte de Misène (Mommsen, *I. N.*, 2646). Toute une collection de lettres de hauts fonctionnaires romains se trouve sur le monument de Thorigny (Renier, *Mém. Soc. Antiquaires*, t. XXII). Il faut ranger dans la même classe les *tabulae alimentariae*, comme celle des Ligures Bébiens (W. 2844) et de Veleia (W. 2845). Pour d'autres *instrumenta* plus rares (*libellus, interlocutiones*), cf. Wil. 2840, 100.

ζ. Lois religieuses. La plus ancienne *lex templi* était le règlement de Servius Tullius pour le temple de Diane sur l'Aventin, mentionné W. 104, 163 (cf. la *lex Fani* du temple de Jupiter Liber à Furfo, de 58, W. 105 ; Jordan, *Hermès*, 1872, p. 201). — Listes d'objets appartenant à des sanctuaires ou à la parure de statues (de la *Diana Nemorensis* à Nemi (*Hermès*, 1871, p. 8) ; d'une Isis en Espagne (*Hermès*, 1866, p. 345 ; cf. W. 210, 2736-37). — *Sortes* émanant de divinités (W. 2822). — Sur les nombreux *Augustea* élevés à Auguste et à la déesse Rome, Auguste fit placer des copies de son testament politique, *Index rerum a se gestarum*, en latin seulement ou en grec et en latin suivant les lieux. Le meilleur exemplaire, dont un moulage est au musée de Berlin depuis 1882, se trouve à Ancyre (éd. de Mommsen, 1865-83, et Bergk, 1873). — Nombreux fragments de calendriers romains (C. 1, p. 293 ; *Ephem. epigr.*, 1, p. 33 ; 2, p. 93 ; 3, p. 5, 85 ; 4, p. 1 et C. 6, 2294-2306) ; calendriers locaux et municipaux (*feriale Cumanum*, C. 1, p. 310 ; *Capuanum*, I. N., 3571). — *Fasti consulares* (C. 1, p. 293 ; *Ephem. epigr.*, I, p. 154 ; 2, p. 210, 285 ; 3, p. 11 ; *Hermès*, III, p. 93, 267 ; les *fasti sacerdotum publicorum populi Romani* avec la *tabula feriarum latinarum* sont donnés dans le VIe vol. du *Corpus*, p. 441 ; cf. *Hermès*, 1870, p. 379). Des documents du même genre, comme l'*album ordinis Thamugadensis* en Afrique (*Ephem. epigr.*, III, p. 77), et beaucoup de listes militaires (*latercula*, C. 6, p. 651), se trouvent sur des monuments honorifiques, surtout de Lambèse (C. 8, p. 283 et suiv.). — Actes des frères Arvales, étu-

1. Le 71e, trouvé près de Liège, a été publié par Ceuleneer en 1881.

diés d'abord par Marini (1795), et publiés complètement par Henzen (1874).

η. Documents privés, p. ex. des testaments (Wil. 314, 315, 696), des donations (de T. Flavius Syntrophus, W. 313; de F. Flavius Artemidorus, W. 310; cf. W. 311, 318); *pactum fiduciae*, sur bronze, trouvé en Espagne (C. 2, 5042); *tabulae ceratae* trouvées dans un district minier de Dacie (C. 3, p. 291), à Pompéi en 1875 (*Hermès*, 1877, p. 88)[1]; *defixiones*, en grec, latin ou osque (*Rhein. Mus.*, 1863, p. 559; *Bullett.* 1866, p. 252; Schiller, *Jahresber.* [de Bursian] sur l'hist. romaine, 1882; *Hermès*, 1880, p. 588). Ces documents sont généralement sur bronze.

θ. Enfin, les *inscriptiones parietariae Pompeianae* (C. 4; W. 1951, sq.), et les *diptycha consularia*, tablettes en ivoire sculptées de la fin de l'Empire, qui paraissent avoir été des invitations aux fêtes et jeux donnés lors de l'entrée en fonctions de magistrats supérieurs (ils contiennent, avec des représentations de jeux du cirque et de l'amphithéâtre, les noms et souvent les portraits de fonctionnaires). La collection de Gori, 1759, est auj. incomplète (cf. Jullian, *R. C.* 1881, 1, 354, à propos de W. Meyer, *Zwei antike Elfenbeintafeln der Biblioth. in München*, 1879)[2]. Il faut distinguer : — 1° Les diptyques consulaires, nés de la coutume que s'imposaient les consuls, à leur entrée en charge, de distribuer des présents à leurs amis (cf. *Code Théod.*, 15, 9, 1). — 2° Les diptyques de magistrats. — 3° Les diptyques privés, généralement à sujets mythologiques.

P. 37, n. 1. — Les Grecs laissent bavarder la pierre, tandis que le génie mâle et précis des Romains se peint dans leurs textes épigraphiques. Ce qu'on appelle en langage d'école le *trait* se rencontre seulement dans les inscr. romaines.

P. 37, n. 2. — Bone, *Einleitung zum Lesen, Ergaenzen und Datiren roem. Inschriften*, 1881. Il existe un bon manuel de Le Blant pour l'épigraphie chrétienne (1869), auquel sont empruntés en partie les art. *Inscriptions* dans Martigny et Smith-Chatham (t. I, p. 841). Les anciens ouvrages de Brisson, *De formulis*, 1583[3]; Maffei, *Ars critica*, 1765; Zaccaria, *Instituzione antiquario-lapidaria*, 1793, peuvent encore servir. Mais Morcelli, *Lexicon epigraphicum*, 1819, est surtout fait en vue de la composition d'inscr. latines par les modernes.

P. 39, n. 1. — Zangemeister avait d'abord reconnu leur authenticité. Voy. sur toute cette polémique, qui a été fort grossière, *Journal des Débats*, 6 juin 1876; *Acad. inscr.*, 11 août 1877; Mommsen, *Acad. de Berlin* (*Monatsber.*), 1875, p. 465; Zangemeister, *ibid.*, 1876, p. 65; *Bullett.*, 1877, p. 172; 1879, p. 190; Bergk, *Bonner Jahrb.*, 1875, p. 1. Longpérier a déclaré que si les *glandes* étaient apocryphes, il ne comprenait pas comment on les avait fabriquées.

§ II. — Paléographie.

P. 39, n. 7. — Sur le livre de Gardthausen, où les fac-similés font défaut, voy. les excellents articles de Graux, *Journal des Sav.*, 1881. « Pour avoir sous la main les éléments strictement nécessaires de la science des mss grecs, il faut, à l'heure présente, posséder cinq ouvrages, outre celui de Gardthausen, à savoir les *Exemplacodd. Graec. litt. minusc. script.* de Wattenbach et Velsen, 1878), les *Schrifttafeln* et l'*Anleitung* de Wattenbach (1867), les *Abkürzungen* de Lehmann (1880)[4] et le vieux mais toujours indispensable Montfaucon. » — Supplém. à Gardthausen par Omont, Bibl. de

1. Cf. Caillemer, *Rev. hist. du droit*, juillet 1877; Boissier, *Prom. archéol.*, 298.
2. Ce travail se termine par la liste des inscr. relevées sur les diptyques. Voy. encore Villefosse, *Gaz. archéol.*, 1884, p. 117.
3. « Il était docte et a bien écrit; *formulas non omnes collegit, vellem omnes collegi et edi selectiores. Brissonius in suo munere capiebat utraque manu.* » (*Scaliger.*, 54).
4. Cf. *R. C.*, 1880, 2, 404; Giltbauer, *Ueberreste der griech. Tachygraphie*, 1880; Ruess, *Ueb. griech. Tachygr.*, 1882.

l'École des Chartes, 1881 ; Vollgraff, *Studia palaeographica*, 1871 ; Astle, *The origin and progress of writing*, 1876 ; Bond et Thompson, *Facsimiles of anc. mss. edited for the Palaeographical Society*, 1873 et suiv.; Sabas, *Specimina cod. Graec. bibl. Mosquensis*, 1863; Tischendorf, *Vorwort z. Ausg. des cod. Sinaiticus*, 1862, et *Anecdota sacra et profana*, 1863 ; Zangemeister et Wattenbach, *Exempla codd. Latin. litter. majusc. script.*, 1876-80; *Recueil de 100 facsimile à l'usage de l'Ecole des Chartes*, 1881 (héliogravures avec texte); Léop. Delisle, *Le Cabinet des mss. à la Bibl. Impér.*, 1868-74 ; Vitelli et Paoli, *Collez. fiorentina di fac-sim. paleogr. gr.-lat.*, 1884, sqq. ; Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 2e éd., 1875 ; le même, *Script. Graec. specimina in usum scholarum*, 1884. Un glossaire des termes paléographiques (français et latin) a été donné par Jacob, *Rev. arch.*, 1883, 208 et suiv.

P. 40, n. 4. — Sur les *Volumina d'Herculanum*, voy. Gardthausen, p. 57, 153, 172 ; *Volumina Herculanensia*, 11 vol., Naples, 1793-1855 (t. VII manque); 2 vol. Oxford, 1824-25; 11 vol., Naples, 1862-76 (pour l'indication des textes de ces 23 volumes, presque toujours mutilés au point d'être inintelligibles, voy. Engelmann-Preuss, *Biblioth. class.*, I, p. 45) ; Gomperz, *Die Herculan. Rollen.* dans *Zeitschr. f. d. österr. Gymn.*, 1865, 1866, 1872 ; Humphry Davy, *Philos. Transact.*, 1821, p. 191 (méthode chimique, peu heureuse d'ailleurs, pour dérouler les volumes) ; Comparetti, *Papiri Ercolanensi*, 1880. — Les papyrus des bibliothèques publiques ont été décrits ou reproduits par Schmidt, 1842, et Parthey, 1849 (Berlin); Reuvens, 1830, et Leemans, 1842 (Leyde); Forshal, 1839, et Peyron, 1841 (Londres); Letronne, 1838, Champollion, 1839, *Notices et extraits*, t. XVIII (Paris) [1]; Mai, 1825 (Rome); Peyron, 1827, Lumbroso, 1869 (Turin); Petrettini, 1826, Peyron, 1828 (Vienne). Cf. Gardthausen, p. 36; *Acad. inscr.*, 26 mai 1882 (papyrus de Médinet el-Faris avec la *Parabase* des *Oiseaux*); *Hermès*, 1880, 3e livr. (papyrus d'un historien (Aristote?) à Berlin); *Hermès*, 1882 (papyrus avec un lexique de Démosthène, à Berlin); *Wiener Stud.*, 1883, 1 ; *Philologus*, t. XLI, 4e livr.; *Rhein. Mus.*, 1880 (fragments d'Euripide, de Sappho, de la Μελανίππη δεσμῶτις, à Berlin); Karabacek, *Der Papyrusfund von El-Fayum*, 1882 (à Berlin depuis 1877 ; *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1882, p. 897 ; *Philologus*, 1884, 107 ; *Phil. Woch.*, 1884, 377, 668. L'archiduc Rénier a récemment acheté un papyrus de Fayum avec un fragment de Thucydide); Wessely, *Prolegom. ad papyr. Graec. novam collect. edendam*, 1883 ; Cesare Paoli, *Il papiro*, Inst. de Florence, II [2].

P. 41, n. 1. — Cf. Birt, *Das antike Buchwesen*, 1882 (excellent).

P. 41, n. 2. — Voy. aussi Massmann, *Monatsb.* de l'Acad. de Berlin, 1856 (ms. de Vienne à l'encre d'or). En 1880, Gebhardt et Harnack ont découvert à Rossano en Calabre un ms. grec de l'Évangile écrit à l'encre d'argent sur parchemin pourpre, orné de 78 scènes du Nouveau Testament et de 40 portraits de prophètes (ve siècle?). Suivant Harnack, les peintures sont antérieures aux mosaïques de Ravenne et à la Genèse de Vienne. Un fac-similé a paru en 1880.

P. 41, 5. — Une plume en métal à bec fendu a été trouvée dans un tombeau de Myrina; cf. aussi *Bullettino*, avril et juin 1880, et Perse, *Sat.*, 3, 10 (*Dilutas queritur geminet quod fistula guttas*).

P. 41, 6. — Les paléographes appellent les mss, suivant leur forme, *oblongus*, *quadratus*. « Les mss de forme carrée *sunt bonae notae.* » (*Scaligeriana.*)

1. Admirable publication, avec fac-similé de Th. Dévéria (texte par B. de Presles et Egger).
2. Sur les papyrus d'Homère, voy. J. La Roche, *Die Homerische Textkritik*, 1866, et l'*Iliade* de Pierron, 2e éd., *Préf.*, p. LII. Ce sont : 1° Trois papyrus du Louvre (Drovetti, Batissier 1, Batissier 2); 2° Le papyrus de Bankes, le plus grand et le plus beau des papyrus connus; 3° Le papyrus de Harris.

P. 41, n. 8. — Cf. Diels, *Hermès*, 1822, 377 ; Schanz, *Hermès*, 1881, 309 ; Harris, *American Journ. of Philol.*, juill. 1883, p. 133. Cobet, *Mnémosyne*, 1882, a signalé un passage de Galien (5, p. 655) d'après lequel le στίχος se comptait non par les lettres, mais par les syllabes. Schanz a émis l'idée que les στίχοι étaient aussi indiqués pour permettre de retrouver les citations.

P. 43, 2. — Sur les *subscriptiones* des mss, cf. les remarques très justes de Scaliger, *Scaligeriana*, p. 112. « C'étaient des grammairiens qui corrigeaient un livre, et là-dessus on le copiait. »

P. 43, n. 2. — Sur la tachygraphie grecque, ouvrages cités p. 49, n. 2 de Lehmann, Giltbauer, Ruess; tachygraphie latine par Schmitz, 34e réunion des philol. allemands (deux systèmes : 1° Sigles ; 2° Tachygr. tironienne, inventée (?) par Ennius et développée par Tiron); Schmitz, *Monum. tachygraph. cod. Parisiens. Latini* 2718, 1882 ; Wessely et Krall, *Papyrus tachygraphiques de Vienne, Paris et Leyde* (*Wiener Studien*, 1881, 1). Sur la cryptographie et les abréviations grecques, voy. Gardthausen, p. 251 et suiv.

P. 44, 4. — Mss sur parchemin en onciale : 1° Fragment de l'*Iliade* de Milan, VIe siècle (publié par Mai, 1819). 2° Fragment d'un mathématicien grec (Mai, éd. du palimpseste d'Ulfilas, 1819). 3° Palimpseste syriaque d'Homère, au Mus. Britannique (Cureton, *Fragm. of the Iliad*, 1851). 4° Dion Cassius du Vatican, n° 1288 (Tischendorf, *Cod. Sinaït.*, pl. 20). 5° Dioscoride[1] de Vienne, avec très belles miniatures (Silvestre, *Pal. univ.*, 210). 6° Fronton palimpseste de Milan, avec mots grecs en onciale. — Tablettes de cire en onciale au Mus. Britannique (Wattenbach, *Griech. Palaeogr.*, p. 8), au cabinet des médailles à Paris, n° 491 (F. Lenormant, *Rev. archéol.*, 1852, 8, p. 461), de Pompéi (Mommsen, *Hermès*, 1877, 88), etc.

P. 44, 5. — Papyrus en cursive, de 160-104 av. J.-C. (Papyrus de Paris, *Not. et extr.*, t. XVIII, pl. 34, pl. 17, pl. 18, pl. 39, pl. 12 ; Peyron, *Mem. della r. Accad. di Torino*, 1827 et 1829 ; Boeckh, *Abhandl. der Akad. in Berlin*, 1821). Postérieurs à J.-C. : Papyrus de Paris, pl. 21, 22, 45 ; Young, *Hieroglyphics*, pl. 46 ; Schmidt, *Griech. Papyr. in Berlin*, 1842. Cf. Freund, *Triennium*, t. I, p. 226, et l'appendice à la p. 40, note 4.

P. 44, n. 8. — Capitale latine : Poème d'Actium (*Vol. Hercul.*, II) ; Mai, *Auctores classici e codd. Vaticanis*, I-III ; *Plauti fragm. ined.*, 1815 ; C. G. Müller, *De codd. Vergilii*, 1841 ; Pertz, *Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 1847 (fragments palimps. de Salluste) ; *Abhandl.* 1863 (Virgile dit *Augusteus*).

P. 44, n. 9. — Onciale latine depuis le IVe siècle : Actes du concile d'Aquilée en 381 (Waitz, *Ueber das Leben des Ulfila*, 1840) ; Tite Live, palimpseste de Vérone (Mommsen, *Abhandl. de Berl. Akad.*, 1868) ; Cicéron, *de Rep.*, palimpseste ; palimps. de Fronton, Gaïus ; *Pandectes* de Florence ; Saint Augustin, sur papyrus (Champollion, *Chartes et mss sur papyrus*, 1840).

P. 44, n. 10. — La cursive, déjà développée, se trouve au IIe et au IIIe siècle sur des tablettes de cire, découvertes dans les mines de Transsylvanie (Massmann, *Libellus aurarius*, 1840 ; Detlefsen, *Acad. de Vienne*, t. XXII et XXVII)[2]. En 390, notes marginales de l'évêque Maximus aux actes du concile d'Aquilée. Au Ve siècle, papyrus de Ravenne (Marini, *Papiri diplomatici*, pl. 2 ; Mabillon, *Diplomatique*, suppl. : Massmann, *Gothische Urkunden in Neapel u. Arezzo*, 1838). Elle se conserva en

1. « A part l'Écriture, il n'est pas de texte ancien dont il soit parvenu jusqu'à nous plus de copies en onciale que celui de Dioscoride. La Bibliothèque de Vienne en possède deux remontant au VIe siècle. La conservation de ces vénérables livres s'explique par ce fait que Dioscoride servit de *Codex* aux droguistes de Byzance pendant toute la durée du moyen âge. » (Graux, *Escurial*, p. 98.)

2. Cf. l'inscription du Moissonneur trouvée à Zama (*Arch. miss.*, 1884, 4e rapport).

Italie jusqu'au temps de Frédéric II. — Sur la cursive lombarde, Wailly, *Paléogr.*, p. 650.

P. 45, 1. — Sur l'écriture visigothique, en usage jusqu'au commencement du XIIe siècle, voy. Merinos, *Escuela palcographica,* 1780 ; Ewald et Loewe, *Exempla script. Visigothicae XL tab. expressa*, 1883.

P. 47, 1. — Egger, à propos des *Adversaria critica* de Madvig et des *Collectanea critica* de Cobet, a fait l'histoire de la paléographie et de la critique, *Journ. des Sav.,* fév. 1880.

P. 47, n. 1. — Robortellus, *De arte seu ratione corrigendi antiquorum libros*, 1557 (dans Gruter, *Lampas*, 1747, t. II); G. Scioppius, *De arte critica*, 1595; J. Scaliger, *De art. crit.*, 1619 ; J. Clericus, *Ars critica*, 1697 ; Ast, *Grundlinien der gramm. Hermeneut. und Kritik*, 1808 ; Schleiermacher, *Acad. de Berlin*, 1830 ; Sauppe, *Epist. crit. ad G. Hermannum*, 1841 ; Bücheler, *Philol. Kritik,* 1878 ; Boeckh, *Ueber die krit. Behandlung der pindar. Gedichte*, in *Acad. de Berlin* (*Abhandl.*), 1865.

P. 48, 2. — « La critique et l'herméneutique sont deux sciences inséparables. On s'expose à bien mal traduire les auteurs anciens, si l'on n'entend rien à la critique. On ne peut faire que de médiocre critique et donner que des éditions fautives, si l'on ne cherche pas à comprendre à fond les textes que l'on publie » (Graux, *R. C.*, 1880, 2, 184).

P. 48, n. 3. — Application de la critique à l'épigraphie. Muratori avait imprimé : PROC(*onsuli*) PANTOM(*imorum*). Orelli (n° 3835) corrigea : PROC(*onsuli*) D(*ivi*) ANTON(*ini*). Mommsen a retrouvé, par un artifice analogue, le texte du monument de Rimini dont l'original a disparu et qui ne subsistait que dans une copie du moine d'Einsiedeln. Boeckh et Koehler ont dû restituer ainsi bien des copies défectueuses de Pococke, Chandler, Pittakis, etc.

P. 49, n. 6. — Cobet approuve la sentence de Scaliger : *Codices esse sterquilinia*. Mais alors peut-on espérer les corriger avec certitude?

P. 50, n. 1. — Cobet, *Mnémosyne*, 1880, développe le principe suivant : *Lectiones codicum pendent ab opinionibus grammaticorum.* Par suite, ce n'est pas la forme la plus fréquente qui serait toujours la vraie, mais souvent une forme isolée qu'un réviseur aura respectée en la laissant inaperçue. Il est certain que les grammairiens anciens, éditeurs et réviseurs des textes, n'étaient pas moins systématiques que les éditeurs modernes. — Cardona, philologue espagnol, écrivait au XVIe siècle : « Multos libros videmus manu quidem recenti descriptos, multo tamen aliis puriores et integriores, quod sint exempla priorum et probatissimorum, unde quasi e fontibus emanarint. » Wolf dira de même dans ses *Prolégomènes* : « Novitas codd. non majus vitium est quam hominum adolescentia ; etiam his non semper aetas sapientiam affert; ut quisque antiquum et bonum auctorem bene sequitur, ita bonus est. » Quant aux bonnes leçons des mauvais mss, ce ne sont généralement que les conjectures habiles d'anciens réviseurs, qui peuvent cependant avoir consulté une source aujourd'hui perdue.

P. 51, 1. — La découverte des lois stichomythiques a permis à Weil d'affirmer qu'il y a dans Eschyle des transpositions nombreuses, mais presque pas d'interpolations. Les gloses explicatives, dans les poètes, se reconnaissent la plupart du temps parce que la mesure est rompue. Dans les prosateurs, elles sont certainement très nombreuses. Le traité inséré par Thucydide, 5, 47, a été retrouvé en partie sur l'Acropole en 1876 (*C. I. A.*, I., suppl. 46, *b*) : à la ligne 18, la pierre porte : ἐὰν μὴ ἁπάσαις δοκῇ, tandis que le texte de Thucydide donne : ἢν μὴ ἁπάσαις δοκῇ (ταῖς πόλεσιν) [1].

1. Sur l'introduction des gloses, voy. Heimsoeth, *Wiederherstellung der aeschyl. Dramen*, 1861.

P. 51, n. 3. — Delatouche faisait dire à André Chénier : *Pauvres* chiens et moutons, toute la bergerie, etc. Weil (*Journ. de l'instr. publ.*, 4 mai 1861) a corrigé : *pâtres*, chiens et moutons, conjecture que le ms. a confirmée. De même, dans les éd. de la Fontaine, le vers : On ne guérissait pas la fièvre, on la *laissait*, a été corrigé avec évidence par la substitution de *lassait* à *laissait* (Marty-Laveaux).

P. 51, n. 5. — Une confusion célèbre de lettres, prises pour des signes numériques, a été corrigée par Ritschl. Suétone dit de Térence : *Q. Cosconius redeuntem e Graecia perisse in mari dicit* CUM *fabulis conversis a Menandro*. Les mss et les éditions portaient : CUM C VIII *fabulis*. C VIII est une dittographie de C V M = C VIII ; de là cette légende encore souvent reproduite des 108 comédies de Térence. Dans Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, II, 5), au lieu de : *Hercule gloriamur* DE *operibus caelum merito* (*de* ainsi employé n'est pas latin), Ritschl a corrigé D C *operibus* = *sexcentis operibus*. Cet emploi de *sexcenti* ne me satisfait qu'à moitié. Je crois qu'il faut corriger D II, D étant employé avec la valeur numérique du Δ grec [1] : *duodecim operibus caelum merito*.

P. 52, n. 1. — La prononciation aussi doit être considérée. Exemple d'une erreur d'écriture compliquée d'une erreur de prononciation, ἡδέως pour ἰλέως (*Iph. Aul.*, 1596).

P. 52, n. 2. — Bursian (*Archaeol. Kritik und Hermeneutik*, in *Verhandl. der Philol. Versamml. zu Augsburg*, 1862) a bien montré comment les règles de la critique et de l'herméneutique s'appliquent aussi bien aux monuments figurés qu'aux monuments littéraires. En comparant entre elles les répliques anciennes d'une même œuvre d'art, on arrive, comme par la comparaison des mss, à reconnaître les restaurations modernes (interpolations), l'aspect primitif de l'œuvre et les diverses familles de copies. C'est ainsi que l'on a prouvé, à l'aide de l'Apollon Stroganoff, que l'Apollon du Belvédère tenait dans la main gauche non pas un arc (restauration de Montorsoli), mais une tête de Méduse. Toutefois, si nous savons comment on copiait les mss, nous ne savons pas comment on copiait les œuvres d'art ni quelles libertés les copistes prenaient avec leurs modèles. Si, dans les mss, les erreurs mécaniques ou involontaires sont nombreuses, tandis que les gloses et les interpolations sont relativement rares, il en est tout autrement dans les copies des monuments figurés où les modifications volontaires tiennent la plus grande place et échappent naturellement à l'analyse. Il faut donc montrer beaucoup de réserve dans l'application du précepte de Brunn : *L'archeologo deve guardare le copie delle sculture greche col medesimo occhio come il filologo i codici di un autore* (Cf. ce que j'ai dit à ce sujet *R. C.*, 1883, 1, 507).

P. 52, 2. — Il y a deux systèmes de traduction : ou bien l'on calque le texte trait pour trait (Tacite de Burnouf, Homère de Leconte de Lisle), ou bien l'on s'attache à en reproduire la physionomie plutôt que les mots (trad. du XVIIe et du XVIIIe siècle). Le premier système, qui défigure souvent les auteurs et donne des entorses à la langue française, n'est préférable que là où l'on publie en regard le texte original et la traduction. Une traduction littérale, ne pouvant être une traduction littéraire, est presque toujours une caricature. Voy. Egger, *Mém. du Congrès d'Amiens*, 1867 [2].

1. Δ I I = 12, Franz, *Elem.*, p. 347.
2. Fortunat vient d'être traduit par Ricquier et Ch. Nisard.

---

26 mai 1884.

LIVRE IV

L'ART ANTIQUE ET SON HISTOIRE.

§ I. — Alphabet de l'art.

Page 53, 1. — Cf. Rayet, *Gaz. B.-A.* 1877, 16, 198. L'*existence* et la *place* de différents membres de l'ordre sont seules déterminées par les nécessités constructives ; la *forme* a pu varier selon les modèles que l'artiste avait sous les yeux et sa propre imagination.

P. 53, 2. — Influence des matériaux sur le caractère des œuvres d'art : Perrot, *Assoc. ét. grecq.*, 1879, p. 33 ; Haussmann, *Acad. de Goettingue*, 1858 ; Soldi, *La sculpture égyptienne*, 1876.

P. 53, n. 1 [1]. — Stieglitz, *Gesch. der Baukunst der Alten*, 1792 ; *Archaeol. der Baukunst*, 1801 ; *Gesch. der Bauk.*, 1836 ; Le Brun, *Théorie de l'archit. grecque et rom.* 1807 ; Hirt, *Die Baukunst nach den Grunds. der Alten*, 1809 ; *Gesch. der Baukunst*, 1821-27 (source principale d'O. Müller) ; Canina, l'*Archit. antica*, 1844 ; Lohde, *Die Archit. der Hellenen*, 1862 (résumé commode de Bötticher) ; Krell, *Gesch. des dor. Styls*, 1870 ; Penrose, *Investig. of the principles of Athen. archit.* 1851 ; Kugler, *Gesch. der Baukunst*, 1854-73 ; Reber, *Gesch. der Baukunst*, 1866 ; Fergusson, *History of archit.*, 1873 ; Ramée, *Hist. de l'archit.*, 1868 ; Wagner et Kachel, *Grundformen der antiken klass. Baukunst*, 1869 ; Bühlmann, *Die Archit. des Alterth. u. der Renaissance*, 1873 ; Smith et Slater, *Classic. Archit.* (manuel) 1882 ; Beulé, *Hist. de l'archit. au siècle de Pisistrate* (Rev. de l'Archit. et des trav. publ., 1857 et 1858) ; Adamy, *Architektonik der Hellenen*, 1882 ; *Arch. der Römer*, 1883 ; Donaldson, *Architectura numismatica*, 1859 (monuments reproduits par les monnaies) ; Bosc, *Dict. raisonné d'architecture*, 1877 ; Swilt, *Encyclop. of archit. revised by* Papworth, 1876 ; Chipiez, *Histoire critique des origines des ordres grecs*, 1876 ; Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, 1876 ; Fergusson, *Ancient and mod. archit.*, 1875 ; Semper, *Vorles. über Archit.*, 1859 ; A. Hauser, *Styllehre der architect. Formen des Alterthums*

1. Il y a une 6ᵉ éd. de Mauch, *Die archit. Ordnungen der Griechen*, par Lohde, 1873. L'ouvrage de Boetticher, arrivé à sa 3ᵉ éd., est célèbre en Allemagne, mais d'une obscurité décourageante et encombré de métaphysique. Il repousse complètement le système ligneux et essaye d'expliquer les formes décoratives des ordres grecs par l'*expression* de chaque partie de la construction. Ainsi les cannelures sont destinées à marquer la résistance de la colonne de haut en bas, l'échine est la *réconciliation* de l'abaque et du fût, etc. Chaque élément architectonique a une forme *mécanique* et une forme *artistique*, la première nécessitée par la statique, la seconde destinée à manifester la fonction de la forme mécanique. D'où il suit que les formes artistiques ne sont pas des *ornements*, mais des *signes*, qui ne peuvent occuper arbitrairement une place ou une autre. Cf. Kavvadias, Ἑλλην. καλλιτεχνία, 1883, p. 52. A vrai dire, les idées exposées par Boetticher ne diffèrent pas essentiellement de celles qu'expose Ch. Blanc dans la Grammaire des arts du dessin, si ce n'est que Blanc maintient avec force l'origine ligneuse de la construction grecque, théorie qui a pour elle toute la tradition antique (Paus., 5, 16, 1 ; 5, 20, 6 ; 6, 24, 9 et Vitruve) et la grande autorité d'Hittorff (temple d'Empédocle).

(bon manuel), 1882 [1]. Voy. aussi les art. d'architecture dans le *Dict. de l'Acad. des Beaux-Arts*, 1868 et suiv. (inachevé) et dans le *Dict.* de Saglio (par Chipiez) [2].

Sur l'ornement, voy. Zahn, *Ornamente aller klass. Kunstepochen*, 1869-71 ; Antonini, *Manuale di varj ornamenti*, 1877-81 ; Pfnor, *Ornementation de toutes les époques*, 1869 ; Owen Jones, *Gramm. de l'ornement*, 1865 ; Ch. Blanc, *Gramm. des arts décoratifs*, 1876 ; Racinet, *l'Ornement polychrome* (peu de choses pour l'antiq.), 1869 ; Gerhard, *Ornam. klass. Kunstepochen* et *Auserlesene Verzierungen*, 1843 ; Petrina, *Polychrome Ornamentik des klass. Alterthums*, 1881 ; Hogg, *Transactions*, 1847, 179 (origine des ornements floraux) ; Bourgoin, *Théorie de l'ornement*, 1873. Sur l'ornementation des vases grecs (géométrique ou florale) : Milchhoefer, *Anfänge der Kunst*, 1883 ; Dumont et Chaplain, *Céramique de la Grèce*, 1883 ; Helbig, *Annali*, 1875 p. 221 ; Gardner, *Quarterly rev.* 1878, p. 79 ; Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1879, p. 205 ; Birch, *Man. of ancient pottery*, 1874, p. 305, 340 ; Gerhard, *Bullettino*, 1845 (*intorno l'origine della palmetta*) ; Conze, *Anfaenge der griech. Kunst*, in *Acad. de Vienne*, 64, 505.

P. 53, n 3. — Caryophilus, *De antiquis marmoribus*, 1743 ; Corsi, *Trattato delle pietre antiche*, 1833 ; Belli, *Catalogo di pietre*, 1842. Spécimens des marbres grecs, *Expéd. de Morée*, Atlas, 2e sér., pl. 8 et suiv. Les statues grecques archaïques sont en marbre de Paros (Pline, H. N. 36, 14 ; Overbeck, *Schriftquellen*, 522). En Attique, du temps de Périclès, le pentélique le remplaça. Le marbre de Numidie était le plus recherché à Rome, où Lepidus l'importa en 676 *U. c.* (Cf. sur les marbres d'Afrique, Delattre et Villefosse, *Rev. archéol.*, mai et juill. 1881 ; Tissot, *l'Afrique romaine*, t. I, p. 259).

P. 54, 1. Chabat, *La brique et la terre cuite, étude historique*, 1878-79.

P. 54, n. 1. — Depuis l'époque des Attales, on trouve souvent, sur une même rangée, l'alternance de pierres plus grandes et plus petites. Sur les murs grecs : Gell, *Probestücke von Städtemauern des alt. Griech.*, 1831 ; Gailhabaud, *Monuments*, t. I ; Bunbury, *Classical mus.*, 1845 ; Gerhard, *Annali*, 1829 et 1831 ; Dodwell, *Cyclop. remains*, 1834 ; Petit Radel, *Rech. sur les monum. Cyclop.*, 1841 (modèles en liège à la bibl. Mazarine). Sous le nom d'appareil pélasgique on confond généralement trois modes distincts : 1° appareil *cyclopéen ;* pierres irrégulières, interstices bouchés par des pierres plus petites (Tirynthe) ; 2° appareil *pélasgique ;* gros blocs taillés de manière à obtenir une surface unie (Mycènes) ; 3° système polygonal ; blocs quadrangulaires, mais non disposés suivant des assises horizontales (murs de l'acropole de Mycènes, près de la Porte des Lions).

P. 54, n. 4. — On trouve le ciment employé dans les soubassements depuis l'époque des Attales (tumulus d'Attale à Pergame). — Il faut faire attention aux scellements en plomb des marbres : lorsque le scellement a la forme d'un double T, c'est généralement l'indice d'une bonne époque et d'un travail soigné. — Plombs employés pour le scellement dans la construction du temple de Milet, au Louvre, salle Rothschild-Rayet.

P. 55, 1. — Aurès, *Étude et compar. des chapiteaux antiques*, 1860.

1. Terminologie de l'archit. en Grèce (d'après les inscriptions) : Fabricius, *De archit. Graeca comment. epigraphic.*, 1881 ; *Der Baukontrakt aus Delos* (*Hermès*, XVI, 1) ; Choisy, *l'Arsenal de Philon*, 1883 ; *les Murs d'Athènes*, 1883 ; *l'Érechthéion*, 1884. Cf. *C. I. G.*, 160 et les commentaires de Bœckh ; Dareste, *Entreprise de travaux publics chez les Grecs*, 1875. Condition des architectes : Fabricius, *op. l.* Architectes attachés d'une manière permanente à des édifices, Le Bas et Foucart, *Inscr. du Pélop.*, 163a, 168f, 194a ; τὸν ἀρχιτέκτονα τὸν ἀεὶ καθιστάμενον (*C. I. A.*, II, 325) ; ἀρχιτέκτων ὁ ἐπὶ τὰ ἱερά (*C. I. A.*, II, 403).

2. Le véritable trésor de l'architecture antique est la collection des restaurations, presque toutes inédites, faites par les pensionnaires de l'Acad. de France à Rome depuis 1783. Elle existe à la Bibl. des Beaux-Arts (cataloguée par Vinet, dans le catal. de cette bibliothèque, n° 1403, *M. N.*, p. 130, jusqu'en 1871).

P. 55, 3. — Sur la signification primitive des triglyphes, Auer, *Zeitschrift f. bild. Kunst*, 1880.

P. 55, n. 2. — La hauteur des colonnes ou leur nombre de modules (rapport de la hauteur du fût au demi-diamètre), la relation entre la hauteur des colonnes et celle de l'architrave, l'écartement des colonnes ou entre-colonnement, le profil du chapiteau, etc., sont autant d'éléments pour reconnaître l'antiquité d'une construction. Dans les plus anciens temples de Sélinonte et le temple d'Artémis à Syracuse, le rapport de l'architrave à la colonne est de 1/2, à Ségeste et à Égine il est de 2/5, à l'époque attique 1/3, au Parthénon 4/13, à Phigalie 6/19 ; ainsi les proportions deviennent de plus en plus élancées. (Sur la *norme de Semper,* qui rend ces proportions sensibles par une construction géométrique, voy. Semper, *Der Styl,* I, 406 ; Lübke, *Gesch. der Arch.*, 1875, p. 136). — Modules (rapport de la haut. au demi-diamètre) des colonnes doriques : Parthénon, 12 ; Délos, 12 ; Agrigente (temple de Jupiter), 9 ; Égine, 10 1/2 ; Assos, 10 1/2 ; Théséon, 11 ; Phigalie, 11 1/3 ; Némée, 13 ; Corinthe, 9 ; Paestum, 10 ; Sélinonte (grand temple), 10 ; Thoricus, 11. Les colonnes de l'arsenal de Philon sont des piliers carrés à très petit chapiteau, ayant 22 modules de hauteur. — Entre-colonnements doriques : Cadacchio, 2 1/3 diam. ; Parthénon, 1 1/3 ; Théséion, 1 1/2 ; Phigalie, 1 2/5 ; Némée, 1 1/3. — Le profil du chapiteau dorique, lourd et écrasé à l'époque archaïque, se redresse au siècle de Périclès ; l'échine, aplatie à Sélinonte, est aussi haute que le tailloir au Parthénon.

P. 55, n. 3. — Prétendue origine égyptienne de l'ordre dorique : Lipsius, *Annali*, 9, p. 65 ; Falkener, *Mus. of class. antiq.* 1, p. 87 ; cf. *Arch. Zeit.* 1863, p. 143 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. I, p. 255. La meilleure preuve qu'une forme aussi simple que celle de la colonne dorique peut avoir été trouvée indépendamment en des pays divers, est la colonne de style dorique signalée au Mexique à Tula (*Tour du monde*, 1881, 2, 296). Heuzey dit très justement, en parlant d'analogies de ce genre entre l'art péruvien et l'art égyptien : « Ces rencontres relèvent de la psychologie plutôt que de l'histoire; elles ont leur source dans une condition commune aux peuples des deux continents, celle d'être homme... L'unité de la nature humaine ne se montre nulle part mieux que dans les imaginations du premier âge, de même que toutes les langues se confondent dans les premiers sons que prononce instinctivement l'enfant qui s'exerce à parler. » (*Gaz. B.-A.*, 1870, 4, 127.)

P. 55, n. 5. — Semper, *Der Styl*, II, 406, ne voit dans le passage d'Euripide qu'une *fiction théâtrale.* Cependant il paraît bien établi que les métopes (le nom l'indique) ont servi à l'origine de lucarnes.

P. 55, n. 7. — A l'époque romaine, le chapiteau est défiguré par une échine en quart de cercle souvent décorée d'oves et de flèches. Une astragale saillante termine la gorge. L'origine des triglyphes est méconnue à tel point qu'on les place même au-dessus de l'axe d'une colonne, de sorte que l'angle d'une façade est formé par une demi-métope. Les métopes sont souvent remplies par des rosaces. — Des chapiteaux métalliques sont mentionnés dans une inscription d'Héliopolis (Waddington, n° 1881) : *Capita columnarum duo aerea auro inluminata.*

P. 56, 1 et 2. — La base ronde est dite *spira ;* la *scotie* s'appelle aussi *trochile.* Des astragales servent de traits-d'union entre la scotie et les tores, le tore et le fût. L'entasis et l'évasement sont moindres que dans la colonne dorique. Nous savons par l'inscr. *C. I. G.*, 160, que les volutes étaient peintes et l'œil de la volute doré. Il y a 24 cannelures contre 20 dans le dorique. — Le coussinet (*cymation* de Vitruve), orné de tresses et d'oves, est uni au fût par une astragale composée de perles. Entre l'abaque et la volute se trouve généralement une fleur. L'abaque est surmontée d'un petit coussinet orné de feuilles. Dans les monuments attiques, abaques et volutes sont plus hauts que dans les monuments ioniens. Il n'y a ni mutules ni gouttes, mais le larmier est souvent orné de denticules (Priène) : l'art attique ne les con-

naît pas. — L'architecture ionique décora avec un soin particulier les antes et les pilastres, qui reçurent de véritables chapiteaux. Les ornements, d'abord peints, furent ensuite sculptés : il est remarquable qu'avec le progrès de l'ordre ionique le champ de la sculpture s'étend, tandis que celui de la peinture diminue.

P. 56, 1. — « La colonne ionique est un support auquel les volutes donnent l'apparence d'être écrasé par l'architrave. On l'a opposée comme un support *passif* ou *féminin* au support dorique, *actif* ou *mâle*. » (Lübke, *Gesch. der Archit.*, 1875, p. 123.)

En Asie (Apollon Didyméen), il y a deux trochiles très accusés, séparés par une astragale proéminente et unis au fût par un gros tore. Dans l'Héraion de Samos, il n'y a qu'un seul trochile, mais d'une grande hauteur : cette exception, qui est la règle en Attique, ne reparaît pas dans d'autres temples ioniens. Le tore est souvent cannelé horizontalement (Priène, Erechthéion). A l'époque postérieure, il reçoit des ornements divers (bandeaux croisés, feuilles, etc.).

Le côté faible du chapiteau ionique, c'est qu'il est désagréable à voir de côté et fait mauvais effet au coin d'une colonnade. Aussi modifie-t-on le chapiteau faisant angle en lui donnant à l'extérieur deux faces, qui, toutefois, en se coupant à l'angle intérieur, produisent l'apparence déplaisante de deux demi-volutes. Il est probable que la colonne ionique était réservée, à l'origine, aux temples *in antis* et prostyles. Par contre, l'avantage de l'ordre ionique sur l'ordre dorique, c'est que la sculpture n'est pas resserrée dans l'espace étroit des métopes, mais peut s'étendre librement sur toute la frise.

P. 56, n. 4. — « Deux architectes asiatiques firent, dans l'ordonnance des temples ioniques, une véritable révolution. Hermogène supprimait, à Téos et à Magnésie du Méandre, la rangée intérieure ou double péristyle, doublait presque la largeur des entre-colonnements, substituait aux caissons de marbre les plafonds de bois, enfin donnait à la base des colonnes un profil nouveau. Thargélios (?) remplaçait, dans l'Asclépiéon de Tralles, les oves et les volutes du chapiteau ionique par les feuilles d'acanthe de Callimaque qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été adoptées que pour l'ordre extérieur du temple. (Scopas.) Ainsi se constitua une nouvelle école dont les architectes romains se firent les adeptes et dont les théories se retrouvent dans Vitruve. » (Rayet, *Gaz. des B.-A.*, 1875, 13, 501.) Cf., sur l'histoire de l'ordre ionique en Asie, le dernier volume publié par la Société des Dilettanti (Téos, Priène, 1881) ; Fergusson, *Ionian Antiquities*, t. IV[1]; Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, 1878 et suiv.

Mélange des ordres grecs dans l'Héroon d'Empédocle à Sélinonte, le sarcophage de Scipion, le temple dit de la Paix à Paestum, l'arc de triomphe d'Aoste (*Gaz. B.-A.*, 1862, 13, 266).

P. 56, 5. — L'ordre corinthien est déjà un composite, un style éclectique, puisqu'il admet indifféremment l'entablement dorique ou ionique (Vitruve, 4, 1, 2). Callimaque, auquel Vitruve en attribue l'invention (c'est-à-dire la généralisation), était célèbre comme toreuticien ; il est probable qu'on employait depuis longtemps le type du chapiteau corinthien dans les petits ouvrages ciselés et dans les terres

1. J. Lange, *Det ioniske Kapitels*, etc., 1877, pense que le chapiteau ionique procède d'une forme égyptienne, non pas des monuments d'architecture, mais des ornements de certains objets exportés en Grèce, tels que couteaux et miroirs. Les chapiteaux dits proto-ioniques de Persépolis sont probablement des imitations des œuvres grecques de la côte d'Asie. Il nous semble que le chapiteau ionique s'explique par une conception rationnelle, sans qu'on ait besoin de recourir à l'hypothèse d'une imitation de la nature : les volutes représentent l'affaissement du marbre sous le poids de l'architectrave, tandis que l'échine dorique s'élargit pour supporter la corniche, mais ne s'affaisse pas sous elle.

cuites[1]. Voy. des exemples du corinthien à Rome dans Lübke, *Gesch. der Archit.*, fig. 183 et suiv.

P. 57, 3. — Chapiteaux historiés : à Éleusis (lions ailés, *Gaz. B.-A.*, 1862, 13, 275), à Pise (*Gaz. arch.*, 1877, pl. 29 et 30) ; à Vienne (*ibid.*, 1880, pl. 35 et 36) ; à Salonique (Texier et Pullan, *Archit. byzantine*, p. 140). Dans le chapiteau historié, les figures se substituent aux feuillages : cette décoration paraît dès l'époque grecque sur les chapiteaux d'antes (Milet), et devient très fréquente dans l'architecture byzantine.

P. 57, 5. — Ajustement des tuiles de marbre sur les toits des temples grecs : Penrose, *Principles*, p. 17, ch. vi ; Cockerell, *Temples of Aegina and Bassae*, pl. 7.

P. 57, n. 5. — Portes cyclopéennes de Tyrinthe ; autres semblables à Samothrace (Conze, *Reise auf den Inseln*, pl. 14), Arpinum (Gell, pl. 40). Porte des lions à Mycènes[2]. Ramsay en a découvert une semblable en Phrygie, *Journ. Hellen. Stud.*, 1882. Entrée de la caverne du Cynthe à Délos (Lebègue, *Recherches sur Délos*, 1876). La plus belle porte de l'époque classique est celle de l'Erechthéion à Athènes[3].

P. 58, 2. — Les fouilles d'Olympie nous ont révélé trois nouvelles compositions de frontons. La comparaison montre les progrès de l'art de la composition en Grèce, le passage de la symétrie rigoureuse ou symétrie *de fait* à la symétrie *d'effet*, qui admet une liberté plus grande. Voy. Boettiger, *Olympia*, 1883 ; Curtius, *Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 1878 (deux frontons de Tanagre, en terre cuite) ; Curtius, *Philol. Wöchenschrift*, 1881, p. 212 ; Pottier, *Lécythes blancs*, 1883, p. 120. Sur la symétrie, voy. Ch. Blanc, *Gramm. des arts décoratifs ; Gaz. arch.*, 1879, p. 246 ; Guéroult, *Gaz. B.-A.*, 1881, 23, 341 (explique ingénieusement le besoin de symétrie par celui de l'économie des forces) ; Curtius, *Ueber Wappenstyl* (lions de Mycènes, aigles et sphinx affrontés, etc.), 1874.

P. 58, 3. — Boetticher, *der Hypaethraltempel*, 1847 ; *Tektonik*, p. 361 ; Falkener, *On the Hypaethron*, 1861 ; Fergusson, *The Parthenon*, 1883[4] ; Reber, *Die Hypaethralfrage* dans *Repertorium f. Kunstwissenschaft*, 1879 et 1880 ; Breton, *Formes des temples anciens*, 1843.

P. 58, 4. *Additions.* Courbes. — Pennethorne, Penrose, Paccard et Burnouf ont prouvé, surtout par l'étude du Parthénon, que les temples grecs du temps de Périclès affectaient la forme de pyramides tronquées et que les lignes horizontales étaient légèrement courbes. Les architectes paraissent avoir cherché à corriger ainsi ce que les horizontales et les verticales, que l'on ne rencontre pas dans la nature, ont de forcément dur et sec. Vitruve recommande de garder une certaine proportion entre les courbes de la base et celles du sommet d'un monument (3, 4, 95 ; 3, 5, 8)[5].

Loi des rapports simples. — Les anciens, sous l'influence de théories pythagoriciennes, établissaient des rapports simples entre les dimensions d'un édifice ; mais, pour éviter les cotes fractionnaires, ils substituaient à celles-ci les cotes entières les

1. Le plus ancien exemple en marbre du corinthien grec a été retrouvé par les Allemands dans la palestre d'Olympie ; cf. le chapiteau corinthien découvert dans le naos de Phigalie et publié par l'Expéd. de Morée.

2. Schliemann, *Mycènes*, éd. fr., p. 85.

3. Portes monumentales de la Grèce et de l'Italie par Leverton et Donaldson, 26 pl. — Porte de tombeau, *Exp. de Morée*, 3, pl. 16. — Marteau de porte en bronze trouvé à Capoue, auj. à la Bibl. Nation. (*Gaz. arch.* 1875, pl. 17). — Autre semblable orné d'un buste de Bacchante, *Gaz. B.-A.* 1859, 2, 110 ; *Catal. Révil*, n° 513.

4. Cet ouvrage développe ce que le même auteur a écrit en 1877 : *On the temples of Diana at Ephesus. . . as illustrating the Hypaethrum.*

5. Penrose, *Principles of Athenian archit.*, 1851 ; Burnouf, *Rev. de l'archit. et des trav. publ.*, 1875 ; Choisy, *Acad. inscr.*, 24 nov. 1865 ; César Roma, *Courbes du Parthénon*, Athènes, 1868 ; Hauck, *Die subjektive Perspektiv in den horiz. Curvaturen des dor. Stils*, 1880. Boetticher (auquel Ziller a répondu) pensait que les courbes sont dues à l'affaissement du sol. On ne peut contester maintenant qu'elles ne soient voulues.

plus voisines. Par exemple, dans l'arsenal de Philon, le développement de la façade étant de 400 p., la hauteur, 27 p., correspond au quinzième de cette longueur, c'est-à-dire à 26,666 et, par correction, 27. En outre, ils s'attachaient à rendre les dimensions exprimables par des nombres carrés ou des puissances des nombres (36, 27, 9, etc.). Enfin ils aimaient certains rapports, comme celui de 3 à 4, qui, attribués aux côtés d'un triangle rectangle, donnent une hypoténuse commensurable = 5. Ces résultats curieux sont dus à Aurès[1].

P. 58, 5. — Les anciens attribuaient à Démocrite l'invention de la voûte[2] (Sén., *Ep.* 90 : *Democritus dicitur invenisse fornicem ut lapidum curvatura paulatim inclinatorum medio saxo* (clef de voûte) *alligaretur.*) L'originalité de l'art romain a consisté dans la combinaison des colonnes avec les voûtes, mais les premiers exemples de cette combinaison avaient sans doute été donnés à l'époque alexandrine. Les Étrusques ont connu la construction en voûte et la construction en colonnade ; mais ils n'ont pas cherché à les réunir. A l'imitation des Étrusques[3], les Romains ont augmenté l'importance du *pronaos* (temple de la Fortune virile à Rome), qui devient souvent une sorte de portique placé devant le temple.

P. 58, n. 7. — On peut poser en principe que la couleur, dans l'art antique, est le succédané du modelé : ces deux éléments varient en raison inverse. — Cf. encore sur cette question Kugler, *Kleine Schrift.*, t. I, 1853 ; Semper, *Der Styl*, 1878[4]. Boetticher pense que tous les chapiteaux doriques étaient peints, l'abaque portant des méandres et l'échine des feuilles renversées. Il a découvert des traces de ces feuilles sur les chapiteaux du Théséion (*Unters. auf d. Akropolis*, 1863). — Sur les stèles funéraires ornées de couleurs, voy. Koumanoudes, Ἐπιγρ. ἐπιτύμβ., 1871, préface. — Dans la décoration polychrome, le bleu est du silicate de cuivre (bleu d'Alexandrie de Vitruve), dont la fabrication fut introduite à Pouzzoles par le banquier Vestorius, ami de Cicéron[5]. Le rouge est du cinabre.

Il existe un grand nombre d'antéfixes étrusques coloriées au Louvre, à Pérouse et Naples. Dans les maisons étrusques et romaines, les *imbrices* et les gouttières sont terminées par des antéfixes. On a trouvé à Olympie (trésor de Géla) une collection très remarquable de ces ornements polychromes en terre cuite ; d'autres du même genre se sont rencontrés à Athènes et en Sicile. Voy. *Ueber die Verwendung von Terracotten am Geison und Dache griech. Bauwerke,* par Dörpfeld, Gräber, Börmann et Siebold, 1881[6].

P. 59, 1. — Boetticher (*Tektonik* et *Philologus*, t. XVII et XVIII) s'est efforcé d'établir une différence entre : 1° les grands temples hypèthres, sans autel, avec une

1. Aurès, *Étude du grand temple de Paestum ;* Choisy, *L'Arsenal de Philon.* Prou a signalé récemment l'application d'idées analogues dans le tracé des engins de guerre. (*La chirobaliste d'Héron*, Notices et Extraits des mss, t. XXVI). Cf. Hultsch, *Dimensions de l'Héraion de Samos et du temple de Phigalie*, in *Arch. Zeit.*, 1881, 2e livr.

2. L'arc *aigu* (ogive) se rencontre à Ninive, en Silicie, en Inde, à Tirynthe, Thoricos, Arpinum, Tusculum, Albe ; l'arc en plein cintre à Assos, Œnéa en Acarnanie, etc., Voy. l'art. *Arc* dans le *Dict. de l'Acad. d. B.-A. ;* A. van Lockeren, *De l'existence de l'ogive dans les monum. des temps les plus reculés*, Gand, 1859.

3. Sur le temple étrusque, voy. Vitruve, 4, 7, et les restaurations de Semper, *Deutsches Kunstblatt*, 1855, p. 75.

4. Semper est un *polychromiste* à outrance, Kugler le combat. — Raoul Rochette, *Journ. des Sav.*, 1836, p. 667 ; Jones, *An apology for the colouring of the Greek court in the Cristal Palace*, 1854 ; Petrina, *Polychrome Ornamentik des klass. Alterth.*, 1881 ; Treu, *Sollen wir unsre Statuen bemalen ?* 1884.

5. On a trouvé à Pompéi et à Camiros des pains de bleu d'Alexandrie. Cf. Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1876, 14, 238.

6. Antéfixes en terre cuite, Terres cuites de la coll. Campana, pl. VI et suiv. ; *Gaz. archéol.*, 1883, pl. 51 ; *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 227 (600 antéfixes au musée de Capoue) ; Agincourt, *Hist. de l'art. archit.*, pl. 22 ; Mazois, Pompéi, t. I ; moule d'Arezzo pour une antéfixe, *Gaz. arch.* 1878, pl. 12.

image chryséléphantine du dieu, lieux de réunion du peuple dans les fêtes, trésors et archives des villes (le Parthénon, par exemple), qu'il appelle *Agonal-Tempel;* 2° les temples ordinaires qui sont la demeure du dieu et où la foule n'entre pas, *Cultus-Tempel.* Mais cette distinction a été combattue par Julius, *Ueb. den Agonaltempel*, 1874, en ce qu'elle refuse aux premiers le caractère proprement religieux qu'elle attribue exclusivement aux autres.

P. 59, n. 1. — On a remarqué qu'il y a une différence de quelques degrés entre l'orientation du Parthénon détruit par les Perses et celle du Parthénon de Périclès, différence dont Burnouf a essayé de rendre compte par des considérations astronomiques (*La légende athénienne*, 1871 ; *le Parthénon*, 1877). — Sur l'installation des oracles, voy. Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, 1876 et suiv.

P. 59, 3. — Théatres. Kannegiesser, *Die alte komische Bühne*, 1817 (cf. Boeckh, *Klein. Schrift.*, V, 67); Witschel, *Die tragische Bühne in Athen*, 1847 ; Schönborn, *Skene der Hellenen*, 1858 ; Lohde, *Skene der Alten*, 1860 ; Schneider, *Das attische Theaterwesen* (coll. de textes), 1835 ; Genelli, *Das Theater zu Athen*, 1818 ; Hoffmann, *Die Akustik im Theater der Griechen*, 1882 ; Geppert, *Altgriech. Bühne*, 1843 ; Strack, *Griech. Theater*, 1843 ; Wiesler, art. *Griech. Theater*, dans Ersch et Gruber ; Cavvadias, *Ἀνασκαφαὶ ἐν τῷ θεάτρῳ τῆς Ἐπιδαύρου*, 1881 ; Benndorf, *Beitraege z. Kentniss des att. Theaters*, 1875 ; Sommerbrodt, *Scaenica*, 1876 ; Breton, *Théâtres grecs et romains*, 1842 (cf. Koehler, *Mittheil.*, 3, 104 ; 3, 135 ; 3, 229). Les théâtres grecs les mieux conservés sont ceux d'Argos, Sparte, Mantinée, Mégalopolis, Épidaure (fouillé par Cavvadias), Athènes (fouillé par Strack), le Pirée, Délos (fouillé par moi), Sicyone, Mélos ; en Asie Mineure, ceux d'Iassos, Telmissos, Assos, Patara, Téos, Aizani, Pessinunte, Troie ; en Sicile, ceux de Syracuse, Taormine, Ségeste ; en Italie, ceux de Pompéi, Vérone, etc. [1]. Théâtres représentés sur différents monuments, en particulier sur des vases, *Gaz. archéol.*, 1877, p. 67.

Les théâtres étaient généralement adossés à une colline et en sorte que les spectateurs fussent tournés vers la mer. La partie réservée aux spectateurs (*κοῖλον*) forme en Grèce un fer à cheval. Chaque tribu occupe tour à tour un segment du cercle formé par les gradins (*κερκίδες*, *cunei*). On appelle *praecinctiones*, *διαζώματα*, les corridors qui subdivisent la *cavea* en étages. La thymélé, qui désignait l'autel de Bacchus à l'époque des chœurs dithyrambiques, paraît avoir signifié plus tard une large estrade et enfin un plancher élevé au-dessus de l'orchestre. Le chœur entrait par les couloirs (*πάροδοι*) à droite et à gauche de la scène. La scène était un édifice rectangulaire avec deux ailes en retour ; elle est soutenue, au théâtre de Bacchus à Athènes, par un mur décoré de sculptures, et deux satyres agenouillés portent le *proscenium*. Deux escaliers conduisaient de la scène à l'orchestre [2].

Le théâtre romain diffère du théâtre grec en ce que la scène est plus profonde et que l'orchestre (il n'y a pas de chœur) est occupé par des sièges réservés ; la scène est ainsi immédiatement contiguë au public. Le théâtre avait pour annexes de grands portiques, dont la destination était la même que celle de nos *foyers*. Les Romains plaçaient souvent leurs théâtres sur un niveau horizontal et non sur le

1. Vitet, *Gaz. B.-A.*, 1861, 11, 297, donne la liste des villes où existent des théâtres antiques. Elle s'est beaucoup accrue depuis par les découvertes des voyageurs.

2. Les acteurs parlent sur le λογεῖον ; le fond est un mur percé de trois portes. Sur les ailes sont deux autres portes censées donner l'une sur l'*agora*, l'autre sur la campagne. Les décors étaient les uns architecturaux, les autres peints. Les machines étaient renfermées dans un souterrain, ὑποσκήνιον, très bien conservé à Délos. — Le *proscenium* était protégé par un toit faisant saillie entre les ailes latérales (théâtre d'Aspendos, vases peints). Pour changer les décors, on tournait des sortes de prismes triangulaires dont chaque face portait une représentation particulière (j'ai retrouvé à Délos les pivots de ces prismes). A l'époque post-classique, on protège les spectateurs contre les intempéries en tendant un voile par-dessus le théâtre.

penchant d'une colline : de là la nécessité d'étayer par d'énormes voûtes les rangs supérieurs des gradins. (Spécimens des théâtres d'époque romaine : théâtres de Marcellus à Rome, de Pompéi, d'Herculanum, d'Orange, de Catane, de Taormina [330 pieds de diamètre], de Sessa, de Vérone, de Patara, Aspendos, Myra, etc. [1]).

Bien que l'art dramatique soit venu à Rome par les Étrusques, les ruines de théâtres en Étrurie (Falérics, Ferento, Fésules) sont probablement d'époque romaine.

[Pour les détails des costumes et de l'exécution, voy. l'appendice à la p. 264].

Monuments choragiques. Ce sont des édicules où le chorège vainqueur consacrait au nom de sa tribu le trépied en bronze qu'il recevait en prix. Il reste à Athènes, dans la *rue des Trépieds*, le monument de Lysicrate, rotonde construite en 334, le premier exemple d'ordre corinthien, et le monument de Thrasylle construit en 320, où le trépied était placé sur une colonne [2].

P. 59, 4. — L'Odéon construit à Athènes par Périclès a péri, mais il reste celui de Régilla, construit par Hérode Atticus [3]. Il y en a d'autres à Acrae et à Catane en Sicile, à Corinthe et à Pompéi. L'Odéon n'a ni orchestre ni thymélé.

P. 59, 5. — Stades de Messène (avec colonnades) [4], d'Athènes (construit par Lycurgue et orné par Hérode Atticus, fouillé par Ziller, 1868), d'Olympie, d'Éphèse, de Cibyra, de Magnésie, Tralles, Pergame, Sardes, etc. A l'époque impériale, les stades ont quelquefois servi d'amphithéâtres.

P. 59, 6. — Cirques. Le cirque se distingue essentiellement de l'amphithéâtre en ce que l'arène y est beaucoup plus longue que large. La *spina* était ornée de bas-reliefs, d'obélisques, etc. L'arène se terminait à une extrémité par un demi-cercle dont le milieu était un portique élevé sous les gradins par où sortaient les vainqueurs (*porta triumphalis*). A l'extrémité opposée, par laquelle entraient les concurrents, se trouvaient les *carceres*. Une place d'honneur, *pulvinar*, était réservée à l'empereur au milieu du grand côté de droite; vis-à-vis siégeait le préteur qui donnait le signal (cirque de Maxence, cirque Maxime à Rome). — Bianconi, *Descrizione dei circhi*, 1789.

P. 60, 2. — Art. *Amphithéâtre* dans le *Dict. des Ant.* de Saglio ; Maffei, *Degli amfiteatri*, 1728.

Amphithéâtres à Rome (Colisée), à Capoue, Pouzzoles, Vérone, Pompéi, Pola, Nîmes, Trève, Pergame. On pouvait inonder l'arène pour les naumachies.

P. 60, 4. — Thermes [5]. Le bain jouait un grand rôle dans la vie romaine (cf. l'art. *Balneum* dans Saglio) et les thermes étaient installés comme des rendez-vous publics, avec des portiques, des galeries, des salles pour le jeu de balle, des bibliothèques, même des galeries de tableaux (*Casinos* des villes d'eaux modernes). Les parties essentielles sont : 1° L'*apodyterium*, où les baigneurs se déshabillent; 2° le *caldarium*, bain de vapeur; 3° le *tepidarium*, bain d'eau tiède ; 4° le *frigidarium* ou *natatio*, grande piscine; 5° l'*elaeotherium*, salle pour les frictions avec l'huile. Sous Constantin, Rome possédait 15 thermes (d'Agrippa, de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, etc.).

Basiliques. On appela ainsi à Rome une colonnade couverte et ouverte, annexée au Forum ; c'était le rendez-vous des gens d'affaires et des oisifs et le siège d'un tribunal. La plus ancienne basilique de Rome (*Porcia*) fut construite par Caton en 184 av. J.-C. (Plut., *Cato m.* 19, 1). La plus célèbre est la basilique Ulpienne de

1. Arnold, *Die altröm. Theatergebaüde*, 1873; Kastorchis, le Théâtre romain, Ἀθήναιον, 1881.
2. Voy. l'art. *Choregia* par Krebs, dans Saglio.
3. Restauration par Daumet, à l'École des Beaux-Arts (fouilles en 1858) ; Tuckermann, *Das Odeum des Herodes*, 1868.
4. Expéd. de Morée, pl. 24.
5. Palladio, les Thermes des Romains, publ. par Roux; Romanis (A. de), *Le Terme di Tito*, 1822; Brulloff, Thermes de Pompéi, 1829; Leibnitz, *Rœm. Bäder bei Badenweiler*, 1856; Gaillard, Balnéaire de Lillebonne, 1834. Scènes de bains sur les monuments figurés (vases, miroirs), Saglio, t. I, p. 649.

Trajan. La Bourse de Paris, alors qu'elle était aussi tribunal de commerce, donnait une idée assez exacte des basiliques romaines. Les basiliques chrétiennes sont des églises construites sur un modèle analogue, mais qui ont en outre subi l'influence des temples hypèthres, et surtout des maisons d'habitation romaines où la communauté primitive s'assemblait [1] (Saint-Clément de Rome, ex. de basilique primitive). La basilique serait née du développement de l'atrium, d'où l'abside et l'éclairage par le haut (*Acad. de Berlin*, 1882.)

P. 60, 4. — Agoras. C'étaient de grandes places, souvent carrées, ornées de colonnades et de statues (Agora à Héraclée du Latmos : Rayet, *Milet et le golfe Latmique;* Agora de Cnide : Newton, *Halicarnassus*, p. 366, pl. 50 ; A. d'Antiphellos : Texier, *Asie Mineure*, t. III, pl. 191 ; de Délos, *B. C. H.*, 1884, p. 75). Les agoras romaines ou Fora étaient entourées de portiques. Les boutiques s'élevaient au milieu. Curtius, *Griech. Märkte*, dans *Arch. Zeit.*, 1848 ; Saglio et le *Dict. de l'Acad, des B.-A.*, s. v. Agora ; Nichols, *The Forum*, 1877 ; Michelet, *Forum Romanum*, 1877.

Monuments civils. Nous connaissons, d'après de nombreux vestiges, la construction des ports, des quais, des jetées, des digues, des fortifications, etc. Un monument militaire d'une grande importance, l'arsenal de Philon au Pirée, élevé vers 346 et détruit par Sylla, a pu être entièrement reconstitué d'après une inscription qui en donne le devis (*Bull. Corr. Hellén.*, 1882, p. 541 ; Choisy, l'Arsenal de Philon, 1883 ; Fabricius, *Hermès*, 1882, 551 ; Keil, *Hermès*, 1884, 149 ; Cohn, *Centrabl. f. Bauwesen*, 11, 295 ; Dörpfeld, *Mittheil.*, VIII, 147). La construction régulière des villes commence avec Hippodamos de Milet (Erdmann, *Philologus*, 1882, 2[e] livr.), qui transforma le Pirée en une ville magnifique, divisa Thurium en grandes rues (ol. 83, 3) et (?) bâtit Rhodes en forme de théâtre (ol. 93, 1). Cf. Müller, *Handbuch*, § 112. Sur les égouts, routes, aqueducs, etc., voy. le livre XI.

P. 60, 5. — Winckler, *Die Wohnhäuser der Hellenen*, 1868 ; W. Lange, *Das antike griech. röm. Wohnhaus*, 1878 ; Viollet-le-Duc, Hist. de l'habitation humaine, 1875. Palais de l'époque macédonienne à Palatitza, Heuzey et Daumet, *Miss. de Macédoine*, p. 221. Sur la maison romaine en général, voy. Mazois, Habitations des Romains, 1812 et suiv., et les nombreux livres relatifs à Pompéi.

P. 61, 1. — Sur la villa d'Horace, il y a trois vol. de Chaupy, 1787, qui traitent de la villa et d'autres chose (cf. Gerhard, *Arch. Zeit.* 1858 ; Jullian, *Mél. de Rome*, 1883 ; Boissier, *R. D. M.*, 15 juin 1883.) Sur celles de Pline, Félibien, 1707 ; Haudebourg, 1838 ; sur la villa d'Hadrien à Tivoli, Contini, 1668 ; Boissier, Promenades archéol., 1878, etc. Cf. Albert, *de Villis Tiburtinis*, 1883.

P. 61, 3. — L'origine des arcs de triomphe est probablement l'usage d'orner les portes des villes lorsque le vainqueur y faisait son entrée. Les arcs, généralement décorés de bas-reliefs et de statues, sont particuliers aux Romains. Le plus beau est celui de Titus à Rome, 70 ap. J.-C. (Knight, 1882). Il y en a d'autres à Rome même, à Pola, Bénévent (Rossi, 1816), Ancône, Suse, Rimini, Aoste, Orange, Reims, Alcantara, Théveste, etc. Il reste quelques ruines de l'arc des Fabiens, de l'époque républicaine (*Annali*, 1859, p. 307). Arc de triomphe surmonté de statues équestres et d'un quadrige, terres cuites Campana, pl. 89. Cf. Ad. Philippi, *Ueber die röm. Triumphalreliefs u. ihre Stellung in der Kunstgesch.*, in *Acad. de Saxe*, 1872.

P. 61, 4. — Trésors. On appelle encore de ce nom, d'après une tradition erronée, les tombeaux en forme de *Tholos* d'une époque très ancienne [2], dont le plus célèbre

1. Guadet, art. *Basilique* dans Saglio ; Bunsen, *Basiliken des christl. Roms*, 1843, avec atlas de Guttensohn et Knapp (trad. Ramée, 1872) ; Zestermann, *Die antik. u. die christ. Basiliken*, 1847 ; restauration de la basilique Ulpienne par Lesueur, 1877.

2. Ce sont des voûtes construites en *encorbellement*, des tombeaux à *coupole*. Il y avait peut-être des colonnes à l'intérieur. Voy. Adler, *Arch. Gesellsch. in Berlin*, 6 févr. 1883 (*Phil. Woch.* 1883, 310).

est le trésor d'Atrée à Mycènes (*Mittheil.*, 4, 177)[1]. Le trésor de Menidi en Attique a été exploré récemment par les Allemands (*Das Kuppelgrab bei Menidi*, 1881). On en a découvert d'autres en Laconie près d'Amyclée, à Pharsale, à Orchomène (trésor des Minyens : Schliemann, *Orchomenos*, 1882), à Argos près de l'Héraion (*Mittheil.*, III, p. 271), etc. Ils sont analogues aux tumulus de la Lydie et de l'Étrurie et probablement l'œuvre d'une même race.

Pyramides. Pausanias en décrit une près d'Argos (2, 25, 7), et il en reste encore deux dans l'Argolide[2] (à Ligourio et à Cenchrées; cf. Curtius, *Peloponnesos*, 316) et une en Laconie à Elaphonisi (Curtius, 366). L'existence de ces monuments en Argolide paraît confirmer la tradition relative à Danaüs, bien que la haute antiquité de ces restes ne puisse être démontrée.

Autels. Le plus célèbre est l'*autel des Douze-Dieux* au Louvre, publié par Froehner, 1870 (cf. Pyl, 1857). Autel en forme de deux pyramides se touchant par le sommet, sur le canthare de Bernay (Chabouillet, Catal., p. 435). Petits autels en terre cuite avec reliefs trouvés à l'Esquilin (Dressel, *Annali*, 1880). Curtius, *Das Altar in Olympia*, 1882. Autels antiques à Sienne (*Gaz. Arch.*, 1878, pl. 5), à Rhénée (Expéd. de Morée, t. III). Cf. *Dict. de l'Acad. des B.-A.*, pl. 13. Les autels sont souvent ornés de têtes de béliers, bucrânes, griffons, etc.

P. 61, 4. — Tombeaux. Les tombeaux[3] ont affecté des formes très diverses, précieuses à connaître pour l'histoire de l'art et l'ethnographie autant que pour l'étude des idées religieuses des anciens[4]. Tantôt ce sont des cercueils creusés dans le roc ou le tuf, ou des sarcophages[5] enfouis sous le sol; tantôt ce sont des *monuments funéraires*, depuis la simple stèle qui, placée verticalement sur la tombe, indique le nom du mort, jusqu'au *tumulus* et au mausolée[6]. — 1° Chambres voûtées où se trouvent pratiquées des niches qui reçoivent soit des urnes funéraires (*columbaria*), soit des cercueils. — 2° Cavernes ornées à l'extérieur d'un portique, comme les tombeaux lyciens d'Antiphellos, Telmissos, Myra[7], etc., ou sans façade. — 3° Stèles (rectangulaires ou en forme de colonnes), quelquefois peintes et dorées, placées verticalement au-dessus du cercueil, portant le nom du mort, des couronnes, des bas-reliefs funéraires. En Attique, on trouve souvent un vase de forme élancée sculpté sur la stèle[8] ou même, en guise de stèle, un vase en marbre *plein* avec inscription et bas-relief. Les stèles attiques sont surmontées de palmettes avec ornements végétaux et décorées de deux rosaces aux deux tiers de la hauteur. Ailleurs les stèles

1. Schliemann en a déblayé un second au même endroit.

2. Expéd. de Morée, II, pl. 55.

3. Dulphi, *Tractatus de sepulturis*, 1641; Ross, *Arch. Aufs.* 1855 (1, p. 11); Faydeau, *Histoire des usages funèbres*, 1856; Urlichs, *Graeber der Alten*, 1861; Bindseil, *Graeber der Etrusker*, 1881; Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, 1856; Friedlaender, *Monum. sepulcr. Graec.*, 1847; Koumanoudes, Ἐπιγρ. ἐπιτύμβ., 1871, préface; Bachofen, *Graebersymbolik der Alten*, 1859; Sacken, *Grabfeld bei Hallstadt*, 1868 (modèle d'une exploration systématique de nécropole ancienne). Cf. Hermann, *Privatalterth.*, p. 579, 583.

4. Les tombeaux des temps héroïques ou pélasgiques sont des voûtes souterraines (tombeaux de Mycènes) ou des *tumuli* (κολῶναι; cf. Athén. 12, p. 625, sur les tombeaux Phrygiens; Plut., *Thés.*, 26, sur les tombeaux des Amazones). Les labyrinthes (Nauplie, Cnosse, Lemnos) sont aussi des nécropoles (?).

5. Les sarcophages sont en pierre, en marbre, en terre cuite, en briques, en plomb (surtout en Syrie).

6. Simples buttes de terre, tombeaux d'Alyatte (Hérod. 1, 93), de Patrocle (*Iliade*, 23, 255, Cf. *Bull. Corr. Hell.*, 1882, p. 396. Tombeaux communs ou *Polyandria*, comme celui des Thermopyles, Hermann, *Lehrbuch d. priv. Alt.*, § 40.

7. Fellows, *Discoveries in Lycia*, 1841.

8. Les vases de ce genre ont été trouvés en grand nombre à Marathon, d'où leur nom vulgaire de *vases de Marathon*. Un passage de Démosth., *c. Léochar.*, 18 et 30, fait penser que l'hydrie était placée sur la tombe de personnes non mariées (Koumanoudes, Ἐπ. ἐπιτ., p. 15).

sont des rectangles avec ou sans fronton, de petites colonnes avec un chapiteau très simple, etc. — 4° Les *monuments funéraires* ont les formes de pyramides (tombeau de Cestius à Rome), de tours (tombeau d'Adrien, auj. château Saint-Ange; tombeau de Caecilia Metella), de terrasses (tombeau d'Auguste, à l'imitation d'un bûcher), de mausolées (tombeau de Mausole à Halicarnasse[1]). Les *tumuli*[2] se trouvent en grand nombre dans tout le monde antique, surtout en Lydie, en Étrurie et en Crimée. A l'intérieur sont une ou plusieurs grandes chambres sépulcrales dans lesquelles on pénètre par une porte très étroite dissimulée sous la terre et souvent difficile à trouver[3]. De ce genre sont les *tumuli* de Sardes (*bin tépé* = 1000 collines), ceux des Attales dans la plaine de Pergame, de Philippopoli, de Kertch, d'Étrurie, etc.

Une admirable série de tombeaux attiques a été découverte en 1860 au Céramique à Athènes (Salinas, *Monum. sepolcr.*, 1863; Curtius, *Arch. Zeit.* de 1872), près de la porte Dipyle. Tombeau de Tantale près de Smyrne, en forme de mausolée, Weber, L'Anc. Smyrne, 1880. Les tombeaux de Pétra, en Arabie, sont pour la plupart postérieurs à Trajan (Luynes, Explor. de la mer Morte, I, 285; Renan, Miss. de Phénicie, p. 793)[4]. Tombeaux étrusques (Tarquinii, Volci, Caere, Clusium, etc., cf. Dennis, *Cities of Etruria*, 1878, et des Vergers, L'Étrurie, 1862), la plupart du temps chambres creusées dans le roc, avec ou sans ornementation extérieure : le toit repose sur des piliers quadrangulaires et les murs sont couverts de peintures comme les hypogées de l'Égypte. A la Cucumella et ailleurs, le centre du tumulus est occupé par une tour maçonnée. Les tombes étrusques, lors même qu'il y a une superstructure, sont toujours placées au-dessous du niveau du sol; il n'en est pas de même dans le monde grec. Sur les tombeaux de Cyrénaïque, voy. Smith et Porcher, *Trav.*

1. La forme du mausolée (pyramide sur soubassement cubique) est très fréquente en Syrie. Le monument d'Héphestion (πυρά, Diod. 17, 115) était un immense bûcher, comme les *rogi* des Césars sur les monnaies.

2. χώματα, κολῶναι, amas de terre recouverts de gazon, en forme de cônes.

3. L'entrée du grand tumulus nommé *Kul-oba*, près de Kertch, ne fut découverte qu'en 1830; on en retira 60 kilogr. d'or. Celle du tumulus d'*Altin-oba* n'a été découverte qu'en 1832, après de nombreuses tentatives. On n'a pu encore trouver celle de la Cucumella, près de Vulci, malgré les recherches de Lucien Bonaparte et de Torlonia.

4. Les tombeaux creusés dans le roc, si fréquents en Orient, ont une grande importance à cause des caractères architectoniques qu'ils présentent ; mais la difficulté consiste souvent à savoir si telle hypogée à façade dorique dérive du dorique grec ou en est un prototype. Pottier (*Bull. Corr. Hell.*, IV, 497) a étudié à ce point de vue beaucoup de tombeaux archaïques. Il distingue trois séries : 1° Type archaïque, sans ornementation empruntée à l'emploi du bois ni du métal, porte trapue et ouverture en cheminée (Délikli-Tasch, dans la vallée du Rhyndacus; Perrot, Galatie, p. 5 et 6); Doganlu (tombeau de Midas, Perrot, *ibid.*, p. 112); monum. des rois de Phrygie dans la vallée de Nacoleia (Texier, p. 58, 59). 2° Formes architecturales imitées de la charpente, généralement orientales : tombeaux de Telmissos (Texier, pl. 173-76), des Beni-Hassan (Gailhabaud, I), Gébeil (Renan, pl. 27), Doganlu en Phrygie (Perrot, pl. 146; Texier, pl. 57). Les tombeaux de Kumbet en Phrygie (Perrot, pl. 7) et d'Aladja en Cappadoce (Perrot, pl. 53) paraissent avoir subi l'influence du dorique grec. 3° Monuments dont le type est emprunté aux formes grecques et gréco-romaines, la plupart du temps imitations maladroites, car les triglyphes et les chapiteaux sont découpés dans le roc comme des appliques et ne sont plus des membres portés ou portants : Hypogées de Néa-Paphos, du ve siècle (Pottier, *l. c.*); Délikli-Tasch à Urgub en Cappadoce (Texier, pl. 92); Antiphellos (Texier, pl. 197); Gherdek-Kaïn-si en Phrygie (Texier, pl. 60, 61); tombeau d'Amyntas à Telmissos (Texier, pl. 169); Myra en Lycie (Texier, pl. 225); Amasia dans le Pont (Perrot, p. 72-80); Aladja (Perrot, p. 12); Manaschka en Phénicie (Renan, pl. 34); Pétra (Luynes, Voy. Expl. à la mer Morte, pl. 44, 47, 48). Dans les hypogées doriques de Nea-Paphos, Ross (*Reis. nach Cyprus*, p. 187) voyait un prototype du dorique, Chipiez (Orig. des ordres grecs, p. 119) un type phénicien du dorique primitif; Cesnola (*Cyprus*, p. 223) leur a restitué leur caractère d'imitation. — Tombeaux creusés dans le roc en Grèce, à Nauplie (Ἀθήναιον, 7, 183, et 8, 515), à Spata (*ibid.*, 6, 167). Tombeaux pélasgiques à Santorin et à Éleusis (*Gaz. archéol.*, 1883, 220 et 248). Tombeau à Matrensa près de Syracuse semblable à ceux de Menidi et de Mycènes (*Annali*, 1877, tav. E).

n Cyren., 1864[1]; sur ceux de la Chersonnèse et du Bosphore Cimmérien, Neumann, *Die Hellenen im Scythenlande* et le Compte rendu de la commission impériale archéol. de Saint-Pétersb., 1859 et suiv. Tombeaux de Tanagre : Lüders, *Bullettino*, 1874 ; Martha, Catal. des Terres cuites, préface, 1880 ; Haussoullier, thèse latine, 1884. Tombeau de Symé, Ross, *Arch. Zeit.* 1850, 130 ; de Mégare, Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1879, p. 51 ; de Santorin et d'Éleusis, *ibid.*, 1883, 220, 248. Tombeaux de Myrina en Éolide : Pottier et Reinach, *Bull. Corr. Hellén.*, 1882, p. 388 et suiv. ; de Camiros à Rhodes, Loeschke, *Mittheilungen d. d. Inst.*, 1881 ; des rois du Pont en Galatie, Perrot, p. 367-71, 381-85. Autres monuments funéraires en Phrygie décrits par Ramsay, *Journ. of Hellen. Stud.* 1881 et suiv.[2].

A l'époque romaine, sarcophages ornés de bas-reliefs (moins nombreux à l'époque grecque, cf. Matz, *Arch. Zeit.* 1873)[3], tombeaux en forme de temples, pyramides, tours, mausolées[4], etc. Voie des tombeaux à Pompéi, *colombaire* des affranchis d'Auguste sur la voie Appienne[5].

P. 61, 5. — Plastique. Les matériaux de la sculpture sont la pierre et ses variétés, le bois, l'ivoire, les métaux, l'argile, le stuc, la cire. Le bois servit à faire les plus anciennes statues, plus tard celles des dieux champêtres. L'ivoire fut employé à l'époque classique en combinaison avec l'or dans les statues dites *chryséléphantines*, dont l'intérieur était en bois[6]. Les races syriennes employaient l'ivoire comme élément architectural. Le plomb et le fer sont rares [Ficoroni, *Piombi antichi*, 1740, statues en fer de Théod. de Samos (Paus., 3, 12) ; de Tisagoras (Paus., 10, 18) ; cf. Pline, 34, 49]. Le plâtre s'employait pour mouler, la cire surtout pour la fabrication des jouets (voy. l'art. *Cera* dans Saglio ; Blondel, *Gaz. B.-A.*, 1882, 25, 493).

Le bois servit à faire les plus anciennes statues grecques (*xoana*) et des ouvrages ciselés comme le coffret de Cypsèle. On fit plus tard des statues en bois précieux, surtout en cèdre. Les images de Bacchus étaient souvent en bois de figuier. — L'ivoire a surtout été employé avec l'or dans la sculpture chryséléphantine ; mais on a trouvé un buste en ivoire dans les très anciens tombeaux de Spata (*Bull. Corr. Hellén.*, II, pl. 18), et les statuettes d'ivoire sont assez fréquentes à

1. Pacho, Voyage dans la Marmarique, 1829, pl. 12, 30, etc.

2. Cochet, La Normandie souterraine, 1857 ; Th. Wright, *Anglo-Saxon antiquities* (fouilles de Fausset dans 500 cimetières anglo-romains, de 1757-1776), 1858 ; Smith, *Inventorium sepulcrale*, 1856 ; Gerhard, *Varietà sepolcrali della Magna Grecia*, Bullet. 1829 ; Schuermans, Sépultures romaines en Belgique, 1872 ; Sacken, *das Grabfeld von Hallstatt*, 1868 ; Virchow, *das Grabfeld von Koban*, 1883 ; Undset, *das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, 1882 (nécropoles de Villanova, Marzabotto, la Certosa, Hallstatt, Mariarast, etc.) ; Hochstetter, *die Graeberfunde von Watsch u. St-Margarethen*, 1883 ; Zannoni, *Gli scavi della Certosa di Bologna*, 1871 ; Gozzadini, *Marzabotto*, 1865-71 ; *Villanova*, 1870 ; terrains *Arnoaldi*, 1876 ; voy. d'autres indications dans l'ouvr. cité d'Undset.

3. L'Institut de Rome avait confié à Matz († 1874) la préparation d'un *Corpus* des sarcophages, dont Conze et Robert sont aujourd'hui chargés. — Le Blant, sarcophages chrétiens d'Arles, 1880 (cf. Cahier et Martin, Nouv. Mélanges, 1875). Sarcophages en terre cuite peints de style grec archaïque, trouvés à Rhodes et à Clazomène (Reinach, *Rev. arch.*, 1883, I, 248 ; Dennis, *Journ. of Hell. Stud.*, IV, 1 ; cf. Atlas du Compte Rendu, 1878, pl. 4). Ornements en ivoire d'un sarcophage en bois (*ibid.* 1867, pl. 1 et 2 ; cf. Compte Rendu, Atlas, 1866, pl. 6 ; Antiq. du Bosphore, pl. 81 ; Chabouillet, Catal., 3492). Sur les sarcophages étrusques, Milchhoefer, *Annali*, 1880.

4. Tombeau de saint Rémy, près d'Arles ; monument des Secundini à Igel, près de Trèves ; pyramide de Cestius à Rome ; tombeaux des Plautii à Tivoli, de Cécilia Métella, d'Adrien ; mausolée de Mylasa (Antiq. Ion., t. II) ; tombeau de Théron à Agrigente.

5. Bianchini, *Camera ed iscriz. sepolcr... scoperte nella via Appia l'anno* 1726, 1727.

6. On appelle *acrolithe* une statue dont les extrémités seules sont en marbre, le reste (généralement en bois) étant recouvert d'une draperie (Paus. 2, 4, 1 ; 6, 24, 5), p. ex. l'Athéné des Platéens par Phidias (Paus., 9, 4, 1). Lorsque le corps est d'un autre marbre que les extrémités (*Adorante* Borghèse au Louvre), la statue est *pseudo-acrolithe*.

l'époque romaine[1]. On connaît aussi beaucoup de petits reliefs en ivoire ayant servi d'appliques sur métal ou sur bois[2].

2. Le travail du marbre se faisait comme aujourd'hui : les saillies indiquant la mise au point sont encore visibles sur plusieurs statues. Si le marbre manquait, on pratiquait une section plane suivant laquelle on adaptait un morceau complémentaire (voy. de pareilles sections dans la tête de la *Psyché* de Naples, la tête de femme d'Apollonia en Épire au Louvre, etc.[3]). Les Romains employèrent surtout les marbres de couleur dans les parties rapportées (cuirasses, vêtements) : la polychromie devenait *polylithic* (rosso antico, nero antico, basalte, granit, syénite). Le poli du marbre s'obtenait avec la pierre ponce, la pierre schisteuse de Naxos, et quelquefois par un enduit de cire fondue (καῦσις), d'où peut-être la patine inimitable des statues antiques. Gratter les marbres grecs est un acte de vandalisme.

3. La fonte des métaux est d'origine phrygienne ; de là elle passa en Crète, et fleurit surtout à Égine, Délos et Corinthe[4]. L'invention de la soudure, κόλλησις, *ferruminatio*, attribuée au Chiote Glaucus, est certainement lydo-phrygienne[5]. Les grandes statues étaient fondues par morceaux. Le bronze antique contient généralement de l'étain, souvent aussi du zinc et du plomb. Les statues en bronze sont tantôt massives[6], tantôt creuses, le bronze étant coulé sur une forme en argile (λίγδος, χῶνος). Très souvent, le bronze était doré (chevaux de Venise, Marc Aurèle à Rome, Hercule dit *Mastai*)[7].

4. Les statues massives en or sont asiatiques et barbares ; le plus souvent ce métal a été employé en plaques très minces, coulées, martelées ou repoussées (bijoux

1. Statuette en ivoire d'un acteur tragique, *Annali*, 1881, *Monumenti*, IX, pl. 13; cf. *Gaz. B.-A.*, 1866, 182; Chabouillet, catalogue, 3203 et suiv., 3317; Pulszky, *Catalogue of the ivories in the Mus. of Jos. Mayer*, 1856 ; *Encycl. Britann.*, art. *Ivory;* cat. Castellani, 1884, n[os] 225-80 ; *Gaz. archéol.*, 1885,117.

2. *Annali*, 1880. Dufour a découvert à Cuiculum en 1877 l'atelier d'un fabricant d'objets en ivoire (*Gaz. archéol.*, 1879, p. 261).

3. *Gaz. archéol.*, 1877, p. 101; 1879, p. 238; Heuzey, Rech. sur les fig. de femmes voilées, p. 9 ; *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 371. Ces sections ont pu aussi être faites dans l'antiquité pour rendre une restauration plus facile. — Restaurations faites dès l'antiquité : au Torso, Friederichs, *Bausteine*, n° 676; d'un groupe de Léda, Hermitage, 348; très nombreuses dans les vases (*Gaz. archéol.*, 1878, 141) ; coll. Castellani, 14. — D'autre part, Mérimée remarque (*Gaz. B.-A.*, 1859, p. 71) que la tête de Mausole (d'Halicarnasse) a été faite à part, et qu'une statue de 320 av. J.-C., rapportée à Londres par Elgin, garde encore le goujon destiné à recevoir la tête. Cet usage de souder après coup la tête sur le torse devint général à l'époque romaine.

4. L'*airain de Corinthe*, métal plus précieux que l'or, passait pour avoir été formé en 146, lors de l'incendie de cette ville, par la fusion et le mélange de statues d'or, d'argent et de bronze (Saglio, art. *Aes*).

5. Voy. dans Saglio, art. *Caelatura*, le peu que l'on sait sur la technique du bronze cf. Rochas, Trempe du bronze (*Rev. scientif.*, 1883, 2, 375). Les procédés des anciens étaient tenus secrets, et Pline, qui les divulgue (33, 29, 30), n'est ni explicite ni clair. La soudure la plus employée paraît avoir été un mélange de plomb et d'étain; quelquefois on soudait es métaux avec un alliage de ces métaux mêmes. — Le travail de l'or a été porté à une grande perfection en Lydie et surtout en Étrurie. Le procédé du *granulé* étrusque (spécimens au Louvre, salle des bijoux) n'a été retrouvé que de nos jours par Castellani.

6. Statuette d'Apollon trouvée à Tarente, taillée et non coulée en bronze (de Witte, *Bull. Soc. des Antiq.*, 3[e] livr., 1880).

7. Cf. plus bas, *Polychromie* (61, 5, n° 6). D'après Pausanias, on ne commença à fondre des statues de bronze en Grèce que vers 546. Ces statues se multiplièrent tellement que Pline en comptait 3000 à Athènes et autant à Olympie et à Delphes. Beaucoup de nos statues de marbre sont évidemment des copies d'originaux en bronze, ce qui se reconnaît au travail des cheveux et des draperies. Sur les bronzes d'art antiques : Guillaume, La sculpt. en bronze, 1868; Dict. des B.-A., art. Bronze; *Gaz. des B.-A.*, 1866, 20, 177 ; 1878, 18, 601. Le bronze d'Égypte est inattaquable à l'oxyde (Catal. Pourtalès, 363).

funéraires, objets en or de Mycènes). Sur l'origine asiatique des métaux précieux, voy. *Aurum*, *Argentum*, dans Saglio.

5. Coroplastie. Les figurines en terre cuite, œuvres des coroplastes, sont tantôt faites à la main (seulement les plus grossières) et complétées par des appliques, tantôt formées de deux parties rapprochées, une face et un revers, préparées dans des moules différents[1]. L'intérieur est généralement creux, et sur le revers est pratiqué un trou d'évent (carré en Grèce, généralement circulaire en Asie, bouché après coup à Smyrne), pour faciliter l'évaporation. Dans les figurines soignées, les membres en saillie, la tête, les ornements, sont des appliques postérieures : les détails sont ajoutés à l'ébauchoir. Le socle (manquant dans les figurines en mouvement, qui sont faites pour être suspendues) est une simple plinthe très mince à Tanagre. On trouve des séries de figurines semblables mais de grandeur inégale : cela provient de ce qu'une figurine plus grande a fourni le moule d'où une autre, nécessairement plus petite, est sortie (Martha, Catal. des Terres cuites, 1880, préface; Blümner, *Terminol. und Technol. der Gewerbe*, I, 112)[2].

Plaques de terre cuite avec bas-reliefs, de l'époque grecque archaïque et de l'époque romaine, quelquefois appliquées comme ornements sur les vases (*Bull. Corr. Hellén.*, 1879, 326) ou décorant les murs des appartements[3]. — Jouets en terre cuite, figurines avec bras et jambes mobiles[4]. Imitations (en terre cuite dorée ou peinte) de bronzes (terres cuites de Smyrne; cf. Reinach, Mél. Graux, 1884), de fruits, de bijoux, etc. Ces objets étaient destinés à meubler les tombes *en se substituant* aux objets métalliques précieux appartenant aux défunts et que les survivants voulaient garder. Les bijoux en terre cuite dorée attestent le même esprit d'économie et de formalisme qui a fait fabriquer tant de bijoux funéraires en plaques d'or, si minces qu'ils n'ont jamais pu servir à des vivants. L'ombre du mort était accompagnée, dans la tombe, par l'ombre de ses bijoux.

6. Polychromie[5]. Les statues en marbre, en terre cuite et en bois étaient peintes, surtout sur les vêtements et les cheveux. La dorure était employée pour rehausser les détails de la parure[6]; l'or s'appliquait sur une couche de minium (traces de minium et de dorure sur les bandelettes de la sandale de l'Hermès de Praxitèle). Les statues de bronze étaient souvent dorées entièrement[7]. A l'état massif, l'or et l'argent fournissent des ornements (broches, couronnes, fibules, etc.) insérés dans la matière de la statue[8]. L'or et le bronze pouvaient recevoir des teintes diverses au

1. Moules de terres cuites, Tudot, Fig. en argile, 1860, pl. 3, 4 et suiv.; *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 12; 1881-82, 25; 1883, 7, 69.

2. *Bull. Corr. Hellén.*, 1882, p. 560.

3. Plaques votives trouvées sur l'Acrocorinthe (12 au Louvre, 400 à Berlin); Rayet, *Gaz. archéol.* 1880, 101; *Gazette B.-A* , 1882, 26, 240; Collignon, *Annales de Bordeaux*, 1882.

4. Tudot, Coll. de fig. en argile, 1860, pl. 19, 73; Atlas du Compte Rendu, 1877, pl. 6, n° 12; *Bull. Corr. Hellén.*, 1882, pl. 19. Cf. Magnin, Hist. des marionnettes, 1852; Prou, Les théâtres d'automates, 1881; *Gaz. B.-A.*, 1860, 7, 185.

5. Boeckler, *Die Polychr. in der antik. Sculpt.*, progr. d'Aschersleben, 1882; Treu, *Sollen wir unsre Statuen bemalen?* 1884. Couleurs vives sur les statues des frontons d'Égine, Brunn, *Glyptotek*, p. 72. Statuette archaïstique entièrement peinte trouvée à Pompéi (*Bullett.* 1873, p. 234). Découvertes semblables à Athènes (*Rev. archéol.*, fév. 1883, p. 247; Ἐφήμερις, 1883, 93). Cf. *Arch. Zeit.* 1881, 2e livr.

6. Les anciens, aimant les cheveux d'un blond très vif, doraient souvent la chevelure d'Apollon. Les filles de Balbus avaient les cheveux dorés; la Vénus de Médicis les avait rouges. On a trouvé des traces de rouge sur les boucles de la *Victoire à la Sandale* : ce rouge servait probablement de base à la dorure. Cf. Beulé, Acropole, I, 257.

7. Vitruve, 3, 2; Pline, 30, 8, 19; Dict. des B.-A., t. 1, 383; Schubart, *Rhein. Mus.*, 15, 91; *Mém. Soc. Antiq.*, 26, 98; Hübner, *Hermès*, I, 349; Catal. Raifé, 874; bronzes du Louvre, n° 71; de Witte, *Annali*, 1868, 208. Les terres cuites de Smyrne sont entièrement dorées à l'imitation des bronzes (Reinach, Mél. Graux, 1884). Ce sont « les bronzes du pauvre ».

8. L'argent est souvent incrusté dans le bronze pour distinguer par la couleur les yeux

moyen de divers alliages ; Plutarque (*De aud. poet.*, 3) parle de la Jocaste en bronze de Silanion, dont le visage, d'une pâleur mortelle, était coloré par un mélange argentifère (Cf. O. Müller, *Handbuch*, § 309, 3 ; Milchhoefer, *Anfaenge der Kunst*, p. 145). Les statuettes de terre cuite, surtout de Tanagre, sont généralement peintes, en rouge et en bleu principalement (Lucien, *Lexiph.* 22). Les couleurs sont appliquées sur une couche de lait de chaux servant d'enduit. On a trouvé dans un tombeau de femme au Pirée quinze coquilles contenant la plupart des couleurs employées par les coroplastes (Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1875, p. 309 ; Catal. Rayet, n° 191) [1].

Les bas-reliefs en marbre ou en pierre étaient peints [2]. Ce qui distingue ces œuvres de peintures proprement dites, c'est que les tons sont employés purs et que les ombres ne sont indiquées que par le relief. Le fond était généralement bleu (*Bull. Corr. Hell.*, 1878, p. 92 ; cf. Eurip., *Hypsip.*, fragm. 2 : γραπτοὶ τύποι). L'usage de peindre les statues n'a disparu qu'à la Renaissance ; mais, dans l'antiquité même, la peinture joue un rôle de plus en plus restreint dans la statuaire à mesure que la science du modelé et la peinture proprement dite se perfectionnent [3].

7. Nudité des œuvres de la plastique. Draperies. L'art oriental *officiel* ne présente guère de personnages nus : l'art grec archaïque n'admit d'abord la nudité que dans les statues d'athlètes [4], dont le type devint celui d'Apollon et des personnages virils héroïsés. Les femmes ne sont représentées nues qu'après Périclès ; certaines divinités, comme Junon, Minerve, Cérès, n'ont jamais été figurées ainsi. Lorsque Praxitèle représenta le premier une femme nue, il crut devoir placer un vase à côté d'elle (Vénus de Cnide) pour expliquer et justifier sa nudité par l'idée du bain. Cette idée fit fortune [5], on se passa bientôt de l'accessoire du vase, et Vénus, les Grâces, les Bacchantes, sont généralement nues à l'époque romaine [6].

Les draperies [7] sont d'abord raides et conventionnelles, à la façon des draperies

et les dents (de Witte, *Bull. Acad. Belg.*, t. XI, n° 1 ; catal. Pourtalès, 535, 610 ; Chabouillet, catal. des camées, 2948 ; de Witte, catal. Greppo, n° 216 ; etc., etc.). Les figurines d'argent ont été quelquefois dorées (catal. Pourtalès, n° 631). Dans les épées incrustées d'or de Mycènes (*Mittheil. d. d. Inst.* 1882), l'or présente des teintes différentes qui confirment la description d'Homère, *Il.* 18, 548. — Une tête d'athlète en bronze à Munich a les lèvres dorées ; un lampadéphore archaïque a les lèvres et les sourcils argentés (O. Müller, Manuel, § 310, 3). Cf. Longpérier, bronzes du Louvre, n°s 10, 11, 60, 69, 93, 237, etc.

1. Blümner, *Technologie*, t. II, p. 128.

2. Bas-reliefs coloriés tenant lieu de fresques, Schreiber, *Arch. Zeit.*, 3e livr., 1880.

3. Persistance de la polychromie dans la statuaire d'époque romaine : Minerve du Varvakéion (*Mittheil.*, 1881) ; *Bull. comm. di Roma*, 1877, 148 et 153 ; *Arch. epigr. Mitth. aus Œsterr.*, I, 72 ; III, 29 ; Benndorf et Schoene, *Later. Mus.*, 523 ; *Arch. Zeit.*, 1881, pl. 7 ; Hettner, *Das röm. Trier*, p. 27.

4. Les portraits d'athlètes apprirent aux Grecs l'anatomie : ils furent la raison principale de la grande connaissance que les sculpteurs eurent du nu, et secondèrent les progrès de l'art en l'obligeant à l'étude de la nature (Dumont, Mon. grecs, 1878, p. 9 ; Waldstein, *Journ. of Hellen. Stud.*, t. I ; cf. Pausanias, 6, 18, 7).

5. On parle de modèles pour les figures de femmes, mais non pour les figures viriles ; les anciens n'en avaient pas besoin, car ils pouvaient étudier le nu dans les gymnases. (Perrot, *Mélanges d'archéol.*, 1875.) Les études anatomiques devaient être difficiles, puisque les premières dissections ne datent que de l'époque des Ptolémées. — Beaucoup de statues de femmes nues sont appelées à tort des Vénus : ce sont des portraits de courtisanes. Cf. *Gaz. archéol.*, 1877, p. 142 ; Élite des monum., 4, pl. 12 ; Chabouillet, Catalogue, 3495.

6. Les anciens artistes, comme Socrate, représentaient les Grâces vêtues (Paus., *Baeot.* 35). Pour les Grâces comme pour Vénus, le passage de la draperie au nu se fit par l'intermédiaire de draperies mouillées. La Vénus que Praxitèle fit pour Cos était probablement drapée ainsi : c'est également le vêtement de la Vénus Génitrix, qui remonte, croyons-nous, à un original d'Alcamène.

7. « La draperie est le seul vêtement des peintures héroïques. Le grand art n'admet que les figures drapées et non les figures costumées. » (Ch. Blanc, *Gaz. B.-A.*, 1863, 14, 18). Dans l'art grec archaïque, la draperie est subordonnée au corps ; le contraire a lieu dans

égyptiennes; la perfection apparaît dans les figures de femmes des frontons du Parthénon (surtout le groupe de Cérès et Proserpine)[1]. A partir du quatrième siècle, on trouve les draperies *en linge mouillé*, accusant toutes les formes du corps, et où la multiplicité des plis dégénère en manière[2]. Les draperies romaines sont souvent raides, surchargées de plis arbitraires : le bas du chiton, dans les statues de femmes, est strié verticalement et semble tuyauté[3]. Dans les figures viriles, la draperie ne se compose généralement que d'un vêtement de dessus. A l'époque romaine, les artistes ont étudié minutieusement les détails des armures, en particulier des cuirasses des empereurs.

8. Exégèse[4]. Il est beaucoup plus difficile d'interpréter un monument figuré qu'un texte écrit, parce que l'on écrit toujours pour dire quelque chose, tandis que l'on peut créer des images sans autre but que cette création même. En outre, l'art antique a longtemps reproduit, en les perfectionnant et en les enrichissant de détails nouveaux, des types plastiques très anciens dont le sens était devenu obscur ; de là, tant de représentations énigmatiques, surtout dans les produits des arts secondaires, qu'il est chimérique de vouloir expliquer complètement. La *genèse des types favoris de la sculpture* est une des tâches les plus difficiles, mais aussi les plus utiles de l'archéologie comparée. Ainsi Curtius paraît avoir montré que le type de la Vénus pudique, symbole de chasteté et de grâce, dérive d'un type phénicien représentant la déesse Astarté qui indique, par un geste analogue, les seins et les flancs dont la fécondité remplit le monde. L'esprit grec a modifié ce type naturaliste et en a épuré à la fois la forme et l'inspiration.

Dans les œuvres du grand art, les Grecs ont généralement mis en harmonie l'expression et les détails avec la nature de la figure représentée. Une tête avec les oreilles gonflées par les coups est une tête d'athlète[5] ; ce critérium permet toujours de distinguer un athlète d'un Apollon. Les vêtements sont souvent présentés sous une forme symbolique et abrégée : le casque tient lieu de l'armure entière (Mars Borghèse) et un morceau de chlamyde de l'habillement complet d'un éphèbe[6].

9. Type grec[7]. Le type grec, tel que le font connaître les *œuvres de style*, est

l'art assyrien. Là où la draperie s'éloigne du corps, dans l'art archaïque, elle est raide et sans souplesse (Gherardini, *Bull. Commiss. municip.*, 1881).

1. Outre la sobriété, les draperies de l'époque classique ont le grand mérite de révéler les formes qu'elles recouvrent : Gœthe les a appelées spirituellement l'*écho multiple des formes du corps*. Cf. Achille Tatius, 1, 1. ἐγένετο τοῦ σώματος κάτοπτρον ὁ χίτων.

2. Les draperies collantes (*vestes lucidae*), très fréquentes sur les vases, sont bien décrites dans Sophocle, *Trachin.*, 765. La mode en commençait de son temps (Victoires de la balustrade du temple de Niké Aptéros).

3. Les draperies des statues archaïques (Minerve du fronton d'Égine, Vesta Giustiniani, Cérès du bas-relief de Triptolème) présentent aussi des plis droits et raides, mais ils sont beaucoup moins nombreux.

4. La seule méthode sûre, quoique lente, pour interpréter les œuvres d'art, consiste à les considérer dans la série naturelle dont elles font partie. Cette méthode a été recommandée et pratiquée par Brunn, Gerhard, Longpérier, Dumont, etc. Gerhard écrivait en tête d'un de ses travaux (*Annali*, 1831, p. 111) : *Monumentorum artis qui unum vidit, nullum vidit; qui millia vidit, unum vidit.* Cf. Dumont, *Rev. arch.*, 1869, 245; *Arch. Miss.*, 2e sér., 6, 58.

5. Winckelmann, Mon. inéd., n° 62; Rayet, Catalogue de sa collection, n° 1.

6. Sur les différents attributs mythologiques, voy. Otfr. Müller, Manuel, § 348. Dans les petites figurines en terre cuite, il est souvent impossible de reconnaître si un personnage est un homme ou un dieu : la nuance devait être difficile à saisir pour les Grecs eux-mêmes, qui représentaient volontiers des personnages héroïsés. Il est probable, comme l'a vu Ross, que beaucoup de statues rapportées à Apollon ou à Hermès sont en réalité des statues funéraires cela a même été soutenu pour l'Apollon de Ténéa (Milchhoefer). Cf. Conze, *Reise*, p. 19 ; Stephani, *Bull. Acad. Imp.*, IX, 25) ; Becker, *Augusteum*, pl. 54 ; Ross, *Inselreisen*, II, 17 (Mercure d'Andros, à Athènes).

7. Le texte littéraire le plus important est Adamantius, *Physion.*, c. II. (Müller, Manuel,

caractérisé par la presque continuité de la ligne du nez et du front (assez court), par le renfoncement des yeux, la saillie du sourcil, la petitesse de la bouche entr'ouverte, surtout de la lèvre supérieure, la rentrée vive et le méplat presque rectiligne du menton [1]. Praxitèle et Lysippe accusèrent beaucoup la dépression frontale (Hermès d'Olympie, Jupiter d'Otricoli) [2]. Les pupilles ne sont pas creusées, comme dans la statuaire des Romains et la nôtre; cela était inutile, puisque l'intérieur de l'œil était peint ou exécuté avec une substance vitreuse appliquée dans la cavité ménagée par le sculpteur [3]. Les cheveux, traités avec une symétrie rigoureuse dans les œuvres archaïques (rangées de boucles en spirales) [4], indiqués avec liberté et élégance dans les chefs-d'œuvre, détaillés par Lysippe et son école, présentent à l'époque romaine beaucoup de complication et de raideur. Les femmes surtout portent des coiffures incroyables qui rappellent les extravagances de notre temps [5]. Chez les Grecs, les athlètes et les éphèbes seuls portent les cheveux courts : Apollon les porte toujours longs. Il faut noter encore que, dans le pied, le second orteil dépasse toujours le premier.

Les œuvres de genre, comme celles de la coroplastie, sont beaucoup plus libres d'allures; on trouve déjà, parmi les terres cuites de Tanagre et d'Asie Mineure, des types tout à fait modernes, au nez retroussé [6], aux lèvres sensuelles, aux chevelures maniérées et capricieuses. Ces « Praxitèle de vitrine » font souvent songer à Clodion et à Carpeaux.

La hauteur des figures varie entre 7 et 8 longueurs de tête. On rencontre dans l'art archaïque, comme à l'époque de la décadence, des figures courtes jusqu'à la lourdeur ou allongées jusqu'à la gracilité. L'Achille Borghèse, le Sauroctone, le Faune du Capitole, l'Hermès d'Olympie ont plus de sept têtes; une des Niobides en a plus de huit. L'Hercule Farnèse et le Laocoon, faits d'après le canon de Lysippe, ont l'un et l'autre plus de huit têtes [7]. Ch. Blanc paraît avoir démontré que le canon égyptien, ou unité de longueur à laquelle on rapportait les autres proportions, est le doigt médius, contenu 19 fois dans le corps. Les Grecs prenaient pour unité le pied, contenu 6 ou 7 fois dans la longueur totale [8].

§ 333, 2). La beauté n'était pas plus fréquente en Grèce que chez nous (Cic., *N. D.*, 1, 28, 79 : *Athenis cum essem, e gregibus epheborum vix singuli [formosi] reperiebantur*). Cf. Hermann-Blümner, *Privatalterthümer*, p. 31 et suiv.

1. Le type archaïque (frontons d'Égine, Apollons de Ténéa et de Délos) est caractérisé par les yeux en amande, obliques et à fleur de tête, le nez long et pointu, les coins de la bouche tirés, les pommettes très saillantes, le menton pointu, le torse très long, la taille fine et les hanches fortes, les muscles des jambes trop indiqués. Les têtes sourient d'un sourire stéréotypé qui a quelque chose de dur et de moqueur. L'oreille est souvent placée trop haut, particularité qui se constate aussi dans les têtes égyptiennes.

2. Cf. de Witte, *Annali*, 1868, p. 208; *Arch. Zeit.* 1865, p. 15 (Hercule Mastaï, Apoxyomène, Méléagre, Hermès du Vatican, Mars Ludovisi); Atlas du Compte Rendu, 1875, pl. 7.

3. Les statues chryséléphantines avaient des yeux en pierres précieuses rapportées.

4. Je remarque la même disposition dans une tête de Bouddha des environs d'Angkor (*Tour du monde*, 1871, 79). Rayet (*Gaz. arch.*, 1883, 88) a raison de voir l'origine de cette disposition dans le travail du marbre à la virole.

5. Krause, *Plotina oder die Haartracht*, 1858; Böttiger, *Sabina*, t. I, 138 ; art. *Coma* dans Saglio, par Pottier, Saglio et Albert.

6. Le nez σιμός caractérise les enfants et les satyres (Arist., *Probl.*, 34; Physion., p. 123). Le πρόχειλον, qui accompagne d'ordinaire le σιμόν, est opposé aux χείλη λεπτά.

7. Vitruve, 3, 1, donne un canon dérivé de celui de Lysippe et admet 8 têtes comme longueur normale du corps.

8. Schadow, *Polyklet oder von den Maassen*, 3e édit. 1877 (30 pl., cf. Guillaume, étude sur le Doryphore, dans les Monuments de Rayet, 1882); Rochet, Mém. sur les proportions du corps humain (dans l'art grec), 1876; Sauvage, Anatomie du gladiateur combattant (hoplitodrome du Louvre), 1812; Audran, Proportions du corps humain, 1683; Clarac, Mus. de sculpt., p. 194 (il donne les proportions de 42 statues); Mathias Duval, Anatomie artistique, 1882; Marshall, *Anatomy for artists*, 1878; Harless, *Lehrb. der plast. Anatomie*, 1876. Des

Le portrait, où la beauté est sacrifiée à la ressemblance, ne devint familier aux artistes grecs qu'à l'époque alexandrine. Les anciens lui demandaient surtout d'être expressif (*Si bonus es pictor, miseri suspiria pinge*, Anthol., I, 23, Riese). Le plus ancien portrait est la 7e figure assise des Branchides (Charès roi de Teichioussa). On ne peut dénommer les nombreux portraits qui nous restent (entre autres des *Janus*, c'est-à-dire deux bustes accolés, comme ceux d'Épicure et de Métrodore) qu'au moyen des inscriptions, qui sont rares, et des monnaies, qui sont peu distinctes ; aussi l'iconographie est-elle une science des plus difficiles, où le progrès consiste surtout aujourd'hui à se débarrasser d'attributions faites à la légère [1].

10. Ronde-bosse et Reliefs [2]. Les œuvres en marbre se divisent en deux classes : les statues en ronde-bosse et les bas-reliefs [3]. Il n'y a pas de bas-reliefs en creux (*koilanaglypha*) comme en Égypte, mais on a trouvé quelques dessins à la pointe ou graffiti [4]. La saillie des bas-reliefs est beaucoup plus accusée que dans les œuvres similaires de l'Orient ; le relief très peu accusé trahit la bonne époque attique (Triptolème et les deux déesses à Athènes). Dans les bas-reliefs votifs, la figure est souvent placée sous un édicule (en particulier Cybèle ; stèles de Marseille, *Arch. Zeit.*, 1866, p. 297).

11. Bas-reliefs funéraires. Ces bas-reliefs sont extrêmement nombreux dans tout le monde grec : l'Académie de Vienne publiera ceux de l'Attique [5]. Il y a trois types présentant des détails très variés : — I. Le banquet funéraire [6] (plus de 300 exemples), scène fréquente dans le nord de la Grèce. Un homme couché sur un lit, tenant une coupe levée ou une couronne ; une femme assise sur le lit à côté de lui ; devant

archéologues contemporains, notamment Conze, ont voulu, par des mesures exactes, établir des critères pour l'attribution des statues à telle ou telle école ; il ne semble pas que cet essai soit heureux (Michaëlis, Parthénon, IX).

1. La grande Iconographie gr. et rom. de Visconti et Mongez (1817-1829) est auj. presque hors d'usage. Bernouilli, *Röm. Iconogr.*, 1er vol. 1882 (photographies); Foerster, *Portrait in der gr. Plastik*, 1882; Schuster, *Portr. der griech. Philos.*, 1876; Imhoof Blumer, *Portraitköpfe auf röm. Münzen*, 1879; Froehner, Médaillons de l'Emp. romain, 1878.

2. Conze, *Ueber das Relief bei den Griechen*, Acad. de Berlin, 1882 (*Phil. Woch.* 1882, 791). Bas-reliefs athéniens datés par les inscr. qu'ils portent, *Bull. Corr. Hell.*, II, 564; 3, 123. Schœne, *Griechische Reliefs*, 1872.

3. La distinction entre les bas-reliefs et les hauts-reliefs, ἔκτυπα et πρόστυπα (Athén., 5, 199, Pline, 25, 45), n'a rien de précis. Le principe à l'époque classique est de représenter toute partie du corps aussi ronde et pleine que possible : on tient cependant quelque compte de la perspective, mais sans y sacrifier, dans le dessein de produire l'illusion, la beauté de la forme et l'eurhythmie. Dans les figures du Parthénon, les raccourcis trop durs sont évités ; par contre, il y en a de très sensibles dans les bas-reliefs de Phigalie. Il n'y a presque jamais de second et de troisième plan, comme dans l'*Alexandre et Diogène* de Puget.

4. Girard, *Bull. Corr. Hell.*, 1880, 591 (= Monum. grecs, 1880, p. 15); Lebègue, Rech. sur Délos, 1876. J'ai moi-même trouvé au théâtre de Délos un Hermès couvert de graffiti spirituels qui paraîtront dans le *Bull. Corr. Hellén.* de 1885.

5. *Berichte* provisoires de Conze, Acad. de Vienne, 1874, 1875; Friedlaender, *de Oper. anagl.*, 1847 ; Ravaisson, *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1880. 2, 5; Benndorf, *Mittheil.*, 1879, p. 185; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1845, p. 146; *Ienaer Literaturz.* 1842, n° 246; Schœne, *Griechische Reliefs*, 1872.

6. Pervanoglu, *Familienmahl auf Grabsteinen*, 1863; Hollaender, *de Anaglyphis qui cœnam repraes. dicuntur*, 1865; Heuzey, *Gaz. B.-Arts*, 1873, 7, 511 (image de l'éternel banquet où doivent se retrouver les adorateurs de Bacchus [?]; Le Bas, Expéd. de Morée, II, p. 109; Welcker, *Alt. Denkm.*, II, p. 232; Girard, *Bull. Corr. Hellén.*, 1878, p. 75; Stephani, *Mém. de Pétersb.*, 1855, t. VIII ; Fränkel, *Arch. Zeit.* 1875, p. 148. Un mémoire inédit de Dumont sur ces banquets a été analysé par lui-même, *Arch. des miss.*, 2e s., t. V, 478 ; *Rev. archéol.*, 1869, 234; Ravaisson, *Acad. inscr.*, avril 1875; *Mittheil.*, IV, 164 ; Froehner, Terres cuites de l'Asie Mineure, 1880, p. 13; Pottier, Lécythes blancs, p. 70. Banquets funèbres dans l'art étrusque, Conestabile, atlas du t. IV des *Monum. Etrusch.*; dans l'art chrétien, *Gaz. archéol.*, 1880, p. 85; un exemplaire en Grande-Grèce, *Gaz. archéol.*, 1883, 213. Sur le cheval, *Rev. archéol.*, 1846, p. 214, 345; *ibid.*, p. 84; *ibid.*, 1848, p. 355; Friedlaender, *de Oper. anagl.*, p. 93.

l'homme couché, une table chargée de mets (où l'on distingue de petits gâteaux de forme conique semblables aux cônes en terre cuite que l'on trouve dans les tombeaux); de petits serviteurs et de petites servantes portant des vases ou autres objets; souvent, dans un coin en haut, une tête de cheval passant à travers la lucarne[1]. L'origine de ces représentations est probablement l'usage des *nekusia* ou banquets funéraires; mais la scène a-t-elle lieu sur terre ou aux champs Élysées, ou enfin (c'est notre opinion) tantôt ici, tantôt là, tantôt nulle part[2]? Ces bas-reliefs sont les prototypes d'autres banquets, où figurent le cheval et le serpent (agathodémon), et qui sont des ex-voto à Esculape et à Hygie, représentés comme assis à la table sacrée servie par les suppliants (Girard, l'Asclépiéon, 1882)[3]. La présence du cheval a été expliquée : 1° Par la grande place que tient le cheval dans la vie antique; 2° Par l'usage ancien des sacrifices de chevaux; 3° Par l'hypothèse que le cheval doit transporter le mort aux champs Élysées. Milchhoefer (*Anfaenge der Kunst,* 1883, p. 55) ayant démontré que la Harpye primitive était figurée avec une tête de cheval, on pourrait rapprocher ces reliefs du monument lycien où l'on voit des harpyes enlever des enfants morts. Mais la question n'est nullement résolue. Il est certain d'ailleurs que les reliefs en question sont des ex-voto aux morts (à Nice, banquet avec l'inscr. Ἥσυλος ἀνέθηκε Εὐκόλῳ, Εὔκολος étant une épithète souvent appliquée à Hermès, *Arch. Zeit.*, VIII, 48; *Jahresb.*, 1877, 268). — II. Scènes dites par les uns de séparation, par d'autres (Ravaisson) de réunion élyséenne, plus vaguement (et plus prudemment) scènes de famille. A cette classe appartiennent les beaux reliefs funéraires trouvés à Athènes. Les sujets varient beaucoup : un enfant est présenté à sa mère par une servante; une femme assise reçoit d'une servante debout une cassette de bijoux; un homme debout donne la main à une femme assise, ou réciproquement[4]. La distinction des vivants et des morts est très difficile à établir; en général, le mort héroïsé est d'une taille supérieure, et, si c'est un éphèbe, il paraît souvent avec la nudité héroïque. Suivant l'opinion de Ravaisson, ces scènes se passent aux Champs Élysées, où la famille entière se trouve réunie par la mort[5]. Nous pensons que le lieu de la scène

1. Le cheval est figuré tout entier, p. ex. Zoëga, *Bassirelievi*, t. I, pl. 11; Montfaucon, Antiq. expliquée, t. III, p. 284.

2. *A priori*, une même explication ne peut convenir à une longue série de monuments qui se répètent à travers les siècles; car les œuvres d'art se perpétuent par la copie, tandis que l'idée qui les a inspirées se transforme. Prenez un des nombreux tableaux modernes représentant la Vierge sous un baldaquin entourée de saints et d'archanges, et dites si la scène se passe sur terre ou au ciel? C'est comme dans la tragédie classique : il n'y a pas *unité*, il y a *nullité* de lieu.

3. Sur la table d'Esculape, les textes principaux sont Marinus, *Proclus*, 32; *C. I. A.*, II, 373 *b*, l. 18; Stephani, *C. R.*, 1873, inscr. 3. Cf. Sallet, *Asklepios u. Hygiea*, 1878 (Bursian, *Centralblatt*, 21 juillet 1879); Weil, *Zeitschrift f. Numism.*, 1880. On a prétendu que, dans les banquets funéraires, les grands personnages sont Hadès et Perséphone, ou (selon Birch), Esculape et Hygie (*Arch. Zeit.*, avril-mai 1849).

4. Souvent aussi une femme, un enfant jouent avec un oiseau, un chien ou quelque autre animal familier. Cf. Sybel, *Sculpturen zu Athen*, 1880, p. IX, X, XI; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1867, 22, 26; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1845, 146; *Jenaer Literaturzeit.*, 1842, n° 246; Reinach, Mus. de Constantinople, 1882, n°s 173 et suiv. [Attributs (miroir, peigne, cassette, etc.) dans le champ de ces bas-reliefs : Creuzer-Guigniant, 491 *b*; Clarac, pl. 159; *Mus. Veron.*, pl. 47, 49; Conze, *Reisen*, p. 56, note 1; Friedlaender, *de Op. anagl.*, p. 27; mains supines sur les stèles funéraires : Raoul-Rochette, Mon. inéd., p. 132; Berger, *Gaz. archéol.*, 1876, p. 118. Dans les vases, pour remplir les vides, de Witte, *Rev. archéol.*, 1868; catal. Pourtalès, 265; Atlas de la Comm. Imp., 1863, 5; 1865, 6.]

5. Ravaisson expliquait le vase de Myrrhine (vase attique en marbre, publié par F. R., 1876) en admettant que Mercure Psychopompe y conduit Myrrhine *vers* trois personnages, dont l'un élève la main *avec un geste de joie*. Benndorf a combattu cette interprétation en citant Hégésippe, *Anthol.*, 7, 545. Ailleurs, Ravaisson étudie les bas-reliefs représentant un homme assis sur des rochers au bord de la mer; auprès du rivage est un navire. On y a vu des monuments de naufragés. Ravaisson pense que le rivage est l'île des Bienheureux où va

est tantôt la terre, tantôt l'autre monde, le plus souvent indéterminé. — III. Cavaliers. Un homme à cheval s'élance contre un sanglier, en arrêt au bas d'un arbre autour duquel s'enroule un serpent. C'est une scène de chasse très fréquente en Macédoine ; on a supposé que ces reliefs étaient placés sur les tombes des membres de confréries de chasseurs. Si la scène se passe dans l'autre monde, on peut l'expliquer par les chasses élyséennes mentionnées dans l'Odyssée (11, 572) [1]. Ces reliefs ressemblent, d'autre part, à des ex-voto au dieu-cavalier thrace, qui n'ont rien de funéraire, et ont peut-être servi de prototypes aux autres comme les ex-voto à Esculape aux banquets.

12. Cette difficulté de préciser le lieu de la scène, et par suite la nature des personnages, est encore plus grande en ce qui concerne les terres cuites trouvées dans les tombeaux [2]. Faut-il y voir des images *substituées* aux anciennes victimes humaines (Rayet), des objets d'étagère placés dans les tombeaux comme le sont les vases et les bijoux de mort (Lüders), des représentations de la vie élyséenne (Ravaisson), des ex-voto indifféremment dédiés aux divinités, aux Pénates et aux morts (Pottier) [3]? Doit-on penser, avec Rayet, que ce sont des figures de genre, ou, avec Heuzey, qu'elles représentent le plus souvent des divinités, en particulier Cérès et Proserpine? Les jeunes filles jouant avec des osselets, par exemple, doivent-elles être expliquées comme des mortes se livrant, dans les champs Élysées, aux jeux de leur âge? (Heuzey, *Acad. inscr.*, fév. 1877). L'opinion moyenne qu'adopte maintenant Heuzey (préf. du Catal. des terres cuites du Louvre, 1883) [4] se rapproche beaucoup de la nôtre. Il nous semble que les anciens n'avaient d'autre idée que de peupler la solitude de la tombe par des images rappelant ce que le mort voyait autour de lui ; ces images étaient celles de divinités ou de mortels, sans que l'on puisse donner aucune règle fixe à cet égard, et la sphère où elles se meuvent n'est pas nettement déterminée. Nous pensons, d'ailleurs, que la plupart des terres cuites ont été fabriquées spécialement en vue de meubler les tombeaux ; les vivants en possédaient les prototypes, sous forme de bronzes ou de statues diverses, et les productions des coroplastes sont à ces œuvres d'art ce que les bijoux funéraires en or très mince ou en terre cuite dorée sont aux bijoux véritables dont se paraient les vi-

se rendre le mort. De même Achille et Patrocle sont représentés jouant aux dés sous un palmier de l'Élysée; des Génies ailés emportent un jeune homme vers l'autre monde, etc. (*Acad. inscr.*, mai 76 et avril 77). Cette interprétation toute spiritualiste d'un très grand nombre de motifs de l'art grec a pour elle le passage où Virgile (*Æn.*, 6, 640) nous montre les morts jouissant dans l'Élysée d'une vie conforme à leurs goûts et presque divine.

1. Lorsque le christianisme se répandit en Grèce, les cavaliers thraces furent confondus avec les saints destructeurs de monstres, saint Georges et saint Démétrius. La piété populaire adressa ses hommages à des représentations païennes dont elle altérait le sens. En 18 ;7, dans l'église arménienne de Philippopoli, on brûlait des cierges devant un relief de ce genre (Dumont). De même, Orphée attirant les animaux et les divinités criophores sont devenus, suivant quelques archéologues, les types chrétiens du Bon Pasteur.

2. Biardot, Explication du symbolisme des terres cuites, 1872 (*ganz toll*, aurait dit Boeckh); Heuzey, Mon. Grecs, 1875-76; *Gaz B.-A.*, sept. 1875; Lüders, *Bullet.*, 1874; Rayet, *Gaz. des B.-A.*, avril, juin, juil. 1875, août, sept. 1875; Froehner, Terres cuites d'Asie Min., p. 21, 41, 55; Rayet, Mon. de l'art antique; Cartault, coll. Lécuyer; *Bull. Corr. Hellén.*, 1882, 569. La thèse latine d'E. Pottier traite ce sujet avec beaucoup d'originalité (1883).

3. Le mort est une divinité à laquelle on fait des offrandes. Le caractère religieux n'est pas dans l'objet qu'on offre, mais dans la volonté pieuse de celui qui fait l'offrande (*R. C.*, 1884, 252). Une autre manière de voir, qui assimile ces figurines aux *doubles* ou *répondants* des tombes égyptiennes, ne paraît pas admissible pour la Grèce (cf. Perrot et Chipiez, Hist. de l'Art, t. I, p. 24 et suiv.; Perrot, *R. D. M.*, 3 févr. 1881).

4. Cf. *Acad. inscr.*, 17 nov. 1882 : « Suspendues entre le monde idéal et le monde réel, beaucoup de ces figures restent dans une indécision qui fait une partie de leur grâce. Plus que personne, je suis d'avis que ce sont choses fragiles et délicates, que la science ne doit pas toucher d'une main trop dure, de peur de les voir se briser entre ses doigts. »

vants. Mais, de même qu'on trouve quelquefois dans les tombes des bijoux véritables, il n'est pas impossible qu'on y ait placé quelquefois des terres cuites d'une valeur artistique qui avaient figuré sur les étagères du mort, ou décoré les murailles de sa demeure terrestre.

13. Types de fantaisie. L'art grec primitif (pélasgique) a reproduit quelques types mythologiques hideux ou grotesques, comme la Gorgone, les Harpyes (à tête de cheval?), la Déméter Mélaïna de Phigalie (à tête de cheval), les Centaures [1], etc. Mais l'art grec développé, après l'entrée en scène des Ioniens et des Doriens, a épuré et *humanisé*, avec un goût exquis, les créations plastiques qu'il ne pouvait entièrement bannir de ses œuvres. Les Centaures et les Centauresses sont devenus des monstres pleins de grâce, le masque de la Gorgone a pris une beauté sévère (comparez la Méduse des métopes de Sélinonte avec la Méduse Rondanini à Munich), les Harpyes ont été figurées comme de belles jeunes filles. Le type charmant d'Hermès psychopompe correspond, dans les Védas, au chien funèbre Saramêya. Pour les poètes, Io est une vache, Actéon un cerf : l'art a réduit au *minimum* leur nature animale et s'est contenté de représenter, sur des figures humaines, les bois du cerf et les cornes de la vache. Heuzey parle avec raison de « l'esprit d'euphémisme » de l'art grec (*Acad. inscr.*, 17 nov. 1882) ; à cela s'ajoute l'habitude d'indiquer plutôt que de développer, de glisser sans appuyer partout où la beauté souffrirait d'une insistance indiscrète [2].

14. Figures ailées. Archermos représenta le premier la Victoire avec des ailes (Schol. Arist., *Aves*, 574). Ces attributs deviennent très fréquents à l'époque classique et indiquent souvent une pensée religieuse. Les génies ailés se rencontrent surtout sur les vases à sujets funèbres (εἴδωλα des lécythes, symboles de l'âme?) et dans la série des terres cuites de Grande-Grèce et d'Asie [3]. On trouve même dans les tombeaux de Myrina des quantités d'ailes dorées et travaillées avec soin, posées à part avec d'autres offrandes. Voss (*Mythol. Briefe*, 2) voit avec raison dans les ailes tantôt la marque de l'agilité corporelle, tantôt de la légèreté morale, tantôt de l'élan de l'âme vers l'au-delà. Il faut ajouter cependant que dans bien des cas elles peuvent s'expliquer comme des motifs d'ornementation auxquels il est inutile de chercher un sens spiritualiste ou religieux.

15. Personnifications. L'allégorie paraît assez tard dans l'art grec (statue de l'Occasion, Καιρός, par Lysippe) [4] : mais les personnifications de villes, de magistra-

1. Milchhoefer, *Die Anfaenge der Kunst in Griechenl.*, 1883 (voy. le chapitre relatif aux gemmes archaïques). Suivant Schliemann, la Hera Boôpis aurait été à l'origine une idole à tête de bœuf, comme Athéna Glaukôpis une idole à tête de chouette (Schliemann, *Ilios*, p. 318-29; Burnouf, *Rev. archéol.*, 1875, p. 406; 1876, p. 429; Lenormant, *Gaz. archéol.*, III, 155; Longpérier, *Acad. inscr.*, 1er mai 1874; Max Müller, *Academy*, 10 janv. 1874). Exemples d'œuvres d'art grecques avec des figures humaines à têtes d'animaux, Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1875, 12, 514.

2. La manière dont les Grecs ont traité le *pelvis*, comparée à ce que l'on voit dans l'art oriental et étrusque (voy. les miroirs gravés) est singulièrement instructive; nous ne pouvons que l'indiquer ici.

3. Benndorf, *Gr. und sicil. Vasenbilder*; Stackelberg, *Graeber der Hellenen*; Bull. Corr. Hellén., VI, 578. Ames représentées par des Génies ailés dans une πρόθεσις, Benndorf, pl. 14, 33; cf. Stackelberg, pl. 48; Pottier, Lécythes blancs, pl. 2 (authentique ?) et 4. Calchas ailé (*Arch. Zeit.* 1843, 155); trépied ailé (*Micali*, pl. 94); Bacchus ailé (Braun, *Geflügelter Dionysos*, 1839); Artémis ailée (Froehner, vases du prince Napoléon, 1). Cf. Gerhard, *Ueber die Flügelgestalten*, 1839 (Niké. etc.; réimprimé *Akad. Abhandl.* I, 157); influence asiatique sur la représentation d'Éros avec des ailes, Gerhard, *Akad. Abh.*, 2, 67, 87; Langbehn, *Flügelgestalten des altgr. Kunst*, 1882; cf *Gaz. arch.*, 1880, p. 11; *Bull. Corr. Hell.* (Artémis ailée ou Victoire), 3, 393. Fig. ailées de fantaisie : Chenavard, Voy. en Orient, pl. 26; atlas de la Comm. Imp. 1867, 2, 30; Gerhard, *Akad. Abh.*, pl. 9 (ailes recroquevillées).

4. Overbeck, *Gesch. der Plastik*, 1882, t. 2, 107. Sur l'emploi de l'allégorie dans l'art, Hugo Blümner, *Laokoon-Studien*, 1881.

tures, etc., sont fréquentes dans l'art attique, et l'art hellénistique produisit en grand nombre des personnifications de cités sous la forme de femmes tourrelées (p. ex. l'Antioche d'Eutychide). A l'époque romaine, la Concorde, l'Abondance, la Fortune, Spes, sont très souvent représentées par la statuaire. *Εὐνομία, παιδία, εὐδαιμονία* personnifiées, Stackelberg, *Graeb. der Hellenen*, pl. 29; Démos et Eutaxia, sur des bas-reliefs attiques, Le Bas, nos 37 et suiv.; cf. Paus., 1, 3, 2; 1, 1, 3, et Pline, 35, 69 (Démos); Mionnet, 4, p. 316; Schoene, *Griech. Reliefs*, n° 52, 94 (Démos et Boulé); *Arch. Zeit.*, 1845, pl. 33, p. 129. Personnification de *τελετή*, Exp. de Morée, pl. 90; personnification d'*εὐδαιμονία, πανδαισία, ὑγίεια*, *Gaz. arch.*, 1876, p. 21; Lenormant et de Witte, Élite des monum., 4, 84. L'*ἱερὰ σύγκλητος* figure sur les monnaies de la province d'Asie. Cf. Müller, *Handbuch*, p. 405, 4. Personnifications de villes sous la forme de leurs divinités protectrices, Lenormant, *Gaz. arch.*, 1875, p. 34; 1877, p. 82 [1]; personnifications géographiques, *ibid.*, 1876, p. 35. Saint Jérôme (t. III, p. 418, éd. de 1704) dit que Rome est adorée dans plusieurs maisons sous la forme d'une statue de *Tutela*; cf. Robert, le Culte de Tutela, *Mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux*, t. IV, 1-8; *Gaz. arch.*, 1879, p. 211. La tête de Rome se trouve sur les anciennes monnaies de la Rép.; on commença à élever en Asie Mineure, au IIe siècle av. J.-C., des statues à la déesse Rome. Cf. en général Westermann, *Acta Soc. Graecae*, I, 161; Engelhard, *De Personnificationibus in poesi atque arte Roman.*, 1882 [2]. Un travail d'ensemble sur les personnifications dans l'art reste à faire; cf. Gerber, *Naturpersonnification in Poesie und Kunst*, 1883.

16. Caricatures, genre. Wieseler, *Theatergebäude*, 1851; *Annali*, 1853, p. 51; 1871, 97; Panofka, Acad. de Berlin, 1851; Lenormant et de Witte, Monum. céramogr., I, 93; Champfleury, Essai sur la caricature antique, 1867; Gebhardt, Essai sur la peinture de genre, 1869; Wright, Hist. de la caricature, trad. Sachot, 1878 (superficiel); Parton, *Caric. in all times*, New-York, 1877. Perrot (Monum. grecs) pense que de même que les figures en marbre ont pour origine les œuvres d'Homère et des Tragiques (Hérod., 2, 53), les caricatures dérivent de la comédie et du drame satirique. On en trouve le germe dans la description qu'Homère fait de Thersite (*Il.*, 2, 216; cf. Döderlein, *Verh. der Philol. Vers., zu Jena*, 1846, 62). Les statues dites de Thersite (*Arch. Zeit.*, 1855, 49; 1866, 153; 1870, 57) et d'Ésope (Visconti, *Iconogr.*, pl. 12, 1) sont de véritables caricatures. On a trouvé à Pompéi, en 1882, une caricature du jugement de Salomon : on connaît la caricature du Christ au Palatin (Manuel, p. 39, n. 5) [3].

Sur les œuvres de genre dans l'art antique, cf. encore Heydemann, *Heroisirte Genrebilder auf bemalten Vasen*, dans les *Comment. in hon. Mommsenii*, p. 163 (cf. *Gaz. archéol.*, 1879, 156); Jahn, *Acad. de Saxe*, 1848; Stephani, Compte rendu, 1863, 56, et la bibliogr. relative aux terres cuites grecques (en particulier *Bull. Corr. Hellén.*, 1882 et suiv.).

17. Évolution des types. Il s'agirait de savoir : 1° comment les anciens ont modifié les types antérieurs en les reproduisant (Dumont, *Rev. archéol.*, 1870, 282; Stephani, Compte rendu, 1864, 185); 2° comment ils ont copié les œuvres de la statuaire sur les médailles et les gemmes (Lenormant, *Gaz. arch.*, 1880, 81); 3° si les peintres et sculpteurs se sont conformés aux récits des poètes, ou plutôt, comme le dit Stephani contre Welcker, à des traditions populaires que les poètes modifiaient

1. Chabouillet, Catal. des camées, 2917, 2918, 3052, 3053; Caylus, Recueil, 2, pl. 111 et 113; *Gaz. archéol.*, 1878, p. 83.

2. Provinces vaincues personnifiées, *Arch. Zeit.*, 1846, 78.

3. Une classe distincte et très nombreuse est celle des figurines licencieuses, dont beaucoup s'expliquent par la corruption des mœurs, mais dont un grand nombre aussi avaient pour but de détourner le mauvais œil, le γελοῖον et l'ἄτοπον passant pour des ἀποτρόπαια (prophylactères). Cf. Pollux, *Onom.*, 7, 108; Stephani, Compte rendu, 1865, p. 193; *Gaz. archéol.*, 1879, p. 140; Jahn, *Acad. de Saxe*, 1855 (sur le mauvais œil).

plus librement (Stephani, Compte rendu, 1864, p. 206)[1]. Ces questions sont de celles auxquelles on ne peut encore répondre définitivement. L'ancien art grec s'est beaucoup inspiré de l'*Odyssée* (Bolte, *De monum. ad Odyss. pertinent.*, 1881), peu de l'*Iliade*. Les vases à figures noires reproduisent des légendes dont les textes littéraires ne font pas mention. L'opinion de Stephani s'appuie sur cet argument fort juste « que les poètes ont plus de liberté que les artistes, lesquels peuvent craindre de n'être plus compris dès qu'ils modifient la tradition populaire. » Sur la transformation des types par imitation, il y a des remarques justes de Milchhoefer dans le *Parnassos* de 1880 (Bacchante couchée, prototype de l'Hermaphrodite Borghèse). De même, les plus anciennes statues criophores paraissent représenter des sacrificateurs. Non seulement les Grecs n'ont pas toujours compris les œuvres d'art venues de l'étranger (cf. Heuzey, *Acad. inscr.*, 17 nov. 1882, qui considère la Vénus funéraire des Grecs comme l'imitation d'une statuette virile égyptienne mal comprise), — mais ils ont souvent interprété à faux, en s'attachant plus à la forme qu'à l'esprit, les productions de leur propre art antique (cf. Clermont-Ganneau, Mythologie iconologique, 1880 ; Milchhoefer, *Anfänge der Kunst*, 1883).

§ II. — Histoire de l'art antique.

P. 61, n. 5. — Pour les recueils de monuments, nous renvoyons au liv. II et à l'app. où il est traité des musées. La bibliogr. de l'architecture a été donnée plus haut (p. 54). — *Archéologie de l'art en général* (cf. l'app. à la p. 52, n. 2)[2] : Jahn, *Ueber das Wesen... der arch. Studien*, 1848 ; Overbeck, *Ueber System. der Arch. Kunst*, 1853 ; Gerhard, *Ueber Arch. Samml. und Stud.*, 1860 ; Conze, *Ueb. die Bedeut. der klass. Archeol.*, 1869 ; Stark, *Kunst u. Kunstwissensch. auf deutschen Universit.*, 1873 ; Delaborde, Arch. et art, *R. D. M.*, mars 1873 ; Dumont, *Rev. archéol.*, 1874, 57 ; Newton, *Essays*, p. 1 ; Martha, l'Archéologie, 1880 ; Ch. Lenormant, Article *Archéologie* dans l'*Encycl. du* XIX[e] *siècle ;* Michaëlis, *Ueb. die Entwickel. der Archäol. in unsrem Jahrh.*, 1881.

Recueils de monuments : Caylus, Recueil d'antiquités, 1752-1767 ; Winckelmann, *Monum. antichi ined.*, 1767 ; Millin, Monum. ant. inédits, 1802-6 ; Galerie mythol., 1818 ; Hirt, *Archäol. Bilderbuch*, 1805-16 ; Visconti-Mongez, Icon. gr. et rom., 1817-24 ; Raoul-Rochette, Monum. inéd., 1828 ; Conze, *Vorlegeblätter f. archäol. Uebungen*, 1869 ; Benndorf, même titre, 1879 ; Seemann, Hist. de l'art en tableaux, 1880 (bon marché) ; Launitz, *Wandtafeln zur Veranschaulichung der ant. Kunst*, 1881 et suiv. ; Welcker, *Alte Denkmaeler*, 1849-64[3].

Ouvrages sur l'archéol. de l'art : Winckelmann, *Gesch. der Kunst des Alterth.* 1764 (trad. italienne augmentée)[4] ; Heyne, *Akad. Vorlesung. üb. die Archäol.*, 1822 ;

1. Cf. Panofka, *Dichterstellen und Bildwerke*, Acad. de Berlin, 1856 ; Spence, Polymetis, 1747 ; Blümner, éd. du *Laocoon* de Lessing, 1876.

2. « Expliquer les monuments par les textes et les textes par les monuments, tels sont à la fois la vraie méthode et l'objet de l'archéologie. » (Lenormant, *Gaz. arch.*, 1878. p. 22.) L'archéologie de l'art est l'étude du beau dans l'antiquité ; comme le beau est l'âme même de la civilisation grecque, l'archéologie de l'art ancien se confond presque avec l'archéologie proprement dite.

3. Ouvrages plus rares : L. Vaccari, *Antiq. statuarum icones*, 1577 ; Adam, Recueil de sculpt. gr. et rom., 1754 ; Barbiellini, *Elegantiores statuae antiquae*, 1776 ; Denon, Monum. des arts du dessin, 1829 ; Perrier, *Raccolta di statue*, 1638-53 ; De la Chausse, le Grand Cabinet romain, 1706 ; Moses, *A collect. of ant. vases, altars, potery, tripods*, etc., 1814 ; Cavaceppi, *Raccolta d'antiche statue*, 1768-82 ; Guattani, *Mon. ined.*, 1784-89 ; Venuti, *Vetera monum. Matthaeiana*, 1778 ; Grivaud de la Vincelle, Arts et métiers des anciens, 1819 ; Mongez, Ant. de l'Encyclopédie, 1804 (380 planches) ; Gerhard, *Antike Bildw.*, 1829-39.

4. Voy. l'éd. allem. en 2 vol. avec notes de Fea, 1839-45.

Millin, Introd. à l'étude des mon. ant., 1796; Siebenkees, *Handb. der Archäol.*, 1800; Böttiger, *Andeut. zu 24 Vorles. üb. die Arch.*, 1806; *Ideen z. Arch. der Malerei*, 1811; Beck, *Grundr. der Archäol.*, 1816; Thiersch, *Ueber die Epochen der bild. Kunst bei den Griech.*, 1829 (encore important); Meyer, *Gesch. der bildend. Künste bei den Griech. und Römern*, 1824-36 (sculpture seule); Raoul Rochette, Cours d'archéol., 1829; Petersen, *Allg. Einl. in das Stud. der Archäol.*, trad. du danois, 1829; Stark, *Archäol. Stud. zu einer Revision v. Müller's Handb.*, 1852; Ross, Ἐγχειρίδιον τῆς ἀρχαιολ. τῶν τεχνῶν, 1841[1]; Gerhard, *Grundr. der Archäol.*, 1853; Schnaase, *Gesch. der bild. Kunst*, 2e éd., 1866 (les 2 premiers vol., sur l'art antique, ont été revus par Lützow; ils sont insuffisants); Hettner, *Die Kunst der Griechen*, 1848; Stahr, *Torso, Kunst, Künstler im Alterth.*, 1854; Braun, *Gesch. der Kunst*, 1858 (veut dériver tout l'art grec de l'Orient); Overbeck, *Kunstarchäol. Vorlesungen*, 1853; Lübke, *Grundr. der Kunstgesch.*, 7e édit., 1876 (bon); *Gesch. der Plastik*, 3e édit., 1880 (trad. en anglais); Bursian, art. *Griech. Kunst.* dans Ersch et Gruber, 1864 (excellent; à compléter avec les rapports de Stark, 1873, et Froehner-Prenner, 1883, dans le *Jahresb.* de Bursian); Rangabé, Ἀρχαιολογία. 1865; Carrière, *Hellas und Rom*, 3e édit., 1877; Beulé, l'Art grec avant Périclès, 1868; Ménard, Hist. des Beaux-Arts, 3e édit., 1878 (les dernières éd. sont meilleures); Reber, *Kunstgesch. des Alterth.*, 1871 (trad. angl.); Viardot, la Sculpture, 1869; Schnatter, *Synchronist. Gesch. des bild. Künste*, 1870; Döhler, *Entsteh. der relig. Kunst bei den Griech.*, 1874; Demmin, Encycl. des B.-A. plastiques, 1874 (peu de chose); Riegel, *Grundr. der bild. Künste*, 1875; Collignon, Manuel d'archéol., 1882; Cavvadias, Ἱστορία τῆς Ἑλλην. καλλιτεχνίας, 1883; Menge, *Einführ. in d. alte Kunst*, 1880; I. Gentile, *Elementi d'archeol. dell' arte*, 1882[2].

Sur la sculpture en particulier[3] : Lanzi, *Notiz. della scult. degli antichi*, 1789; Hirt, *Gesch. der bild. Künste bei den Alten*, 1833; Feuerbach, *Gesch. der Griech. Plastik*, 1853; Beulé, Hist. de la sculpt. avant Phidias, 1874. — Zoëga, *Bassirel. antichi*, 1807; L. et R. Ménard, de la Sculpt. anc. et mod., 1867; Conze, *Beitr. z. Gesch. der gr. Plastik*, 1869 (fines analyses); Murray, *History of Greek sculpture*, 1880 sqq.; miss Mitchell, *History of ancient sculpture*, 1884; l'Art ant. à l'expos. de 1878 (par divers), 1879; Kuhnert, *de cura statuarum apud Graecos* (*Berl. Stud.*, I, 281-336).

Sur la peinture en particulier : Hirt, Mém. franç. de l'Acad. de Berlin, 1798-1803; Grund, *die Malerei der Griechen*, 1811; John, *die Malerei der Alten*, 1836; Wiegmann, *ibid.*, 1836 (avec préf. d'O. Müller); G. Hermann, *de Vet. Graec. pictura parietum*, 1834; R. Rochette, De la peinture sur mur, 1833; Letronne, Append. aux lettres d'un antiq. à un artiste, 1837 (polémique contre Rochette); Cros et Henry, l'Encaustique, 1884; Schöler, *Ueb. die Malerei der Griechen*, 1842; Donner, Essai sur la technique de la peinture murale, dans Helbig, *Wandgem. Campaniens*, 1868; Gebhardt, Peint. de genre dans l'antiq., 1869; Woermann, *die Landschaft in der Kunst alt. Völk.*, 1876; Urlichs, *Die Malerei in Rom.*, 1876.

Sur l'art industriel : Bucher, *Gesch. der techn. Künste*, 1875; Blümner, *Terminologie und Technologie der Künste*, 1878.

Recueils d'écrits divers : *Winckelmann's Werke*, éd. de 1839-45 (avec notes de

1. Westropp, *Handb. of archaeology*, 1867, n'a quelque valeur que pour la glyptique. Les livres de Westmacott, *Handb. of sculpt*, et Wornum, *Epochs of painting*, ne sont cités ici qu'à cause de leur réputation en Angleterre.

2. Outre les Dict. d'archéol. de Pauly, Smith, Rich, Saglio, Lübker, citons Bosc, Dict. général de l'archéol. et des antiq., 1880, dont les gravures peuvent servir.

3. Bötticher, *Erklär. Verzeichn. der Abgüsse antik. Werke in Berlin*, 1872 (petit catalogue de la même collection par Conze, 1882).

Fea); Heyne, *Samml. antiq. Aufs.*, 1778; Zoega, *Abhandlungen*, 1817; Raou Rochette, Dissert. sur diff. suj. d'archéol., 1821; Gurlitt, *Arch. Schriften*, 1831; Völkel, *Arch. Nachlass*, 1831; Feuerbach, *Der Vatic. Apollo*, 1833; Böttiger, *Kleine Schriften*, 1837; Gerhard, Müller, Panofka, *Hyperb. röm. Studien*, 1833, 1852; Ross, *Hellenika*, 1846; *Arch. Aufs.*, 1855 et 1861; K. O. Müller, *Kleine Schriften*, 1847; *Kunstarchäol. Werke*, 1873; Welcker, *Alte Denkm.*, 1849-64; Jahn, *Arch. Aufs.*, 1845; *Arch. Beitr.*, 1847; *Aus der Alterthumswiss.*, 1868; Köhler, *Gesamm. Schriften*, publ. p. Stephani, 1850-53 (très important pour la glyptique); Borghesi, Œuvres, 1862-79; Gerhard, *Gesammelte Akad. Abh.*, 1867 (1 vol. de planches); Boeckh, *Kleine Schriften*, 1858-74; Vinet, L'art et l'archéol., 1874; Beulé, Fouilles et découv., 1874; Kinkel, *Mosaik z. Kunstgesch.*, 1875; Newton, *Essays on Art and Archaeol.*, 1879; Curtius, *Alterth. u. Gegenw.*, 1881; Falkener, *Mus. of class. Antiq.*, nouv. éd., 1860. Une liste détaillée des Revues archéologiques a été donnée dans l'appendice du livre II (p. 23-31).

Histoire des artistes : Junius, *Catal. archit. pict. statuar.*, 1694; Sillig, *Catal. artific.*, 1827; Schorn, *Ueber die Stud. der gr. Künstler*, 1818; Brunn, *Artific. liberae Graeciae tempora*, 1843; Clarac, Catal. des artistes de l'antiq., 1844; R. Rochette, Lettre à M. Schorn, supplém. au Catal. des artistes de l'antiq., 1845 (Supplém., 1846); J. Meyer, *Allgemeines Künstlerlexicon*, 1873 et suiv. (refonte de Nagler); Bazin, De la condition des artistes dans l'antiquité grecq., 1866; Hirschfeld, *Tituli statuariorum*[1], 1871; Sallet, *Künstlerinschriften auf griech. Münzen*, 1871; Decharme, *de Thebanis artificibus*, 1869.

P. 61, n. 6. — Sur l'Esthétique des anciens, voy. Ed. Müller (frère d'Otfried), *Gesch. der Theor. der Kunst bei den Alten*, 1834-37; Zimmermann, *Gesch. der Aesthetik*, 1858; Schasler, *Krit. Gesch. der Aesthet.*, 1871[2]. — Esthétique en général : Ravaisson, art. *Art* et *Dessin* du *Dict. de pédagogie;* Sutter, Esthét. générale et appliquée, 1865; Byk, *Die Physiol. des Schönen*, 1878; Bouédron, La métaph. du beau, 1879; Séailles, le génie dans l'art, 1884[3].

P. 61, 5. — Nous ne citerons que ces mots de l'illustre Blouet : « Si nous admettons que toutes les époques peuvent offrir de bons motifs d'étude, nous pensons néanmoins que les productions des beaux temps de la Grèce, par leurs formes si correctes, si simples, si faciles à comprendre, et par conséquent si faciles à expliquer, seront toujours le type et la source véritable des meilleurs principes à suivre. » (Préf. du 3e vol. de l'Expéd. de Morée.)

P. 62, 2 et n. 4. — Benndorf, *De anthol. graec. epigr. quae ad art. spectant*, 1862; Friederichs, *Die Philostrat. Bilder*, 1860; Brunn, *même suj.*, 1861 (Matz, même suj., 1868; Brunn, *Jahrb.*, 1871; Matz, *Philol.*, 1872; Stephani, Compte rendu, 1862, p. 119). — Jahn, *Ueb. die Kunsturtheile bei Plinius*, 1850; Brunn, *De auctorum indicibus Plinianis*, 1856 (Cf. Urlichs, *Jahrb.*, 1857, 336; Detlefsen, *Philol.*, 1869, 701); Brieger, *De font. librorum 33-36 N. H.*, 1857; Schreiber, *Rhein. Mus.*, 1876, p. 219; Brunn, *Acad. de Munich*, 1875, I, p. 311; Furtwaengler, *Plinius u. seine Quellen*, 1877[4]; Urlichs, *Die Quellenregister z. Plinius*, 1878.

1. E. Loewy, de Vienne, a entrepris de refaire le travail de Hirschfeld (1883).

2. Grucker, Hist. des doctrines littéraires et esthétiques en Allem., 1883 (*Gesch. der Aesth. in Deutschl.* par Lotze, 1869).

3. Sur l'esprit de l'art en Grèce : *Laocoon*, éd. Blümner, 1876 (trad. Halberg); *Briefe antiq. Inhalts.*, 1768; Grüneisen, *Ueb. das Sittliche der bild. Kunst bei den Gr.*, 1834; Petersen, *Zur Gesch. der Relig. u. Kunst*, 1845; Trendelenburg, *Niobe*, 1846; Pyl, *Ueb. die symb. Darstellung der Griechen*, 1855; Gebhart, Hist. du sentim. poétique de la nature dans l'antiq. gr., 1860; même sujet traité par Secrétan [antiq. rom.], 1866; Roscher, 1880; Shairp, 1876; Biese, 1882; Motz, *Ueb. die Empfind. der Naturschönheit*, 1865; Friedlaender, *Entsteh. des Gefühls f. das Romantische in der Natur*, 1873; Planck, *Gesetz der neueren Kunstentwickl. im Vergleich mit der Alten*, 1870.

4. Les sources de Pline seraient Népos pour la peinture, Pasitèle pour les descriptions

— Le premier qui ait soutenu que Pausanias n'a pas vu ce qu'il décrit est Wilamowitz-Möllendorff (*Hermès*, 12, 334); Hirt, *De Fontib. Pausan. in Eliacis*, 1878 (contre : Schoell, *Hermès*, 13, 436 ; Schubart, *N. Jahrb.*, 1883, 469). Hirschfeld, *A. Z.* 1882, 2e livr., soutient que Pausanias décrit une Olympie qui n'a jamais existé, en mêlant les renseignements de toutes les époques. Pausanias a pu néanmoins aller à Olympie, mais écrire d'après des livres plutôt que d'après ses souvenirs. — Blümner, *Arch. Stud. z. Lucian*, 1867 ; Purgold, *Arch. Bemerk. zu Claudian u. Sidonius*, 1878.

P. 62, n. 2. — Voy. le livre I (Histoire de la Philologie), la préface de l'Histoire de l'art de Perrot et surtout Stark, *Arch. der Kunst*, 1880, qui tient lieu de tous les autres ouvrages à ce sujet. La *géographie artistique* n'a jamais été faite ; nous en donnerons une esquisse dans l'append. du livre VII.

P. 63. 2. — *Dactyles et Telchines :* Lobeck, *Aglaophamus*, p. 1156 et 1181; Höck, *Kreta*, 1, 260, 345; Welcker, *Aesch. Trilogie*, 174, 182; Overbeck, *Schriftq.*, 27 et suiv. — *Dédale :* Klein, *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterr.*, 1881 ; Waldstein, Dédale et l'Artémis de Délos (serait une copie d'après Dédale), *Rev. arch.*, déc. 1881. Le récit de son séjour à Cumes (*Aen.*, 6. 14) est emprunté aux histoires de Salluste (Leutsch, *Philol.*, 2e livr. 1880). Dédalides considérés comme ouvriers en métaux, Milchhoefer, *Anfänge*, 143, 166. — *Art dans Homère :* Brunn, *Acad. de Bavière*, 1868; Buchholtz, *Die homer. Realien*, 1873-81; Rossignol, Des artistes homériques, 1861.

P. 63, n. 1. — Rayet a donné (1883) une histoire de l'art byzantin dans la coll. Quantin, et Kondakoff en promet une autre dans la coll. Rouam. La peinture byzantine paraît dériver de l'école égypto-syrienne dont nous avons les œuvres sur les momies. — Les sources relatives à l'archit. byzantine ont été réunies par Unger, *Quellen der byzant. Kunstgesch.*, 1878. Sur l'art chrétien, voy. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana nei primi otto secoli* (550 pl. et 6 vol. de texte), 1871. Une bibliogr. complète nous ferait sortir de notre sujet.

P. 63, n. 2. — Jardins, *opus topiarium*. Cf. Humboldt, *Cosmos*, t. II; Koehler, *Mitth.*, 8, 5 (jardins assyriens et égyptiens); Hermann, *Privatalterth.*, 106, n. 2.

P. 63, n. 3. — Pour Winckelmann, Meyer, O. Müller, l'art grec est à peu près aborigène (*proles sine matre creata*); son origine orientale a été soutenue par Thiersch, Ross, Braun, Feuerbach, Curtius, Perrot, Longpérier, Maspéro, etc., avec plus ou moins de réserves. Milchhoefer (*Anfaenge der Kunst*, 1883) essaie de réduire au minimum la part d'influence sémitique ; lorsqu'il faut céder à l'évidence, il admet plutôt une importation directe qu'une imitation. Nous pensons que ni les Égyptiens, ni les Assyriens n'ont été les maîtres *immédiats* de l'art grec naissant, mais que les Lydophrygiens et Hittites d'une part, les Phéniciens de l'autre, ont répandu parmi les Grecs d'Asie et des îles des formes et des modèles, influencés eux-mêmes par les arts de l'Assyrie et de l'Égypte. Ce sont les objets *portatifs*, coupes en métal, gemmes, tapisseries [1], etc., qui ont initié les Grecs aux types orientaux et leur ont donné les premières leçons. Or l'art des Hittites et Lydophrygiens [2]

d'œuvres d'art, Mucien pour les écoles de Rhodes et d'Asie Mineure. Cf. *Jenaer Literaturzeitung*, 5 avr. 1879.

1. Le plafond d'Orchomène découvert par Schliemann est, comme des reliefs assyriens en albâtre, fait à l'imitation d'une tapisserie babylonienne.

2. Les Hittites (Khétas des textes égyptiens, distincts, selon Lenormant, des *Hittim* bibliques) appartiennent peut-être à une race anaryenne du Caucase : les quelques inscriptions qu'ils ont laissées (pierres de Hamath à Constantinople, plaque d'argent bilingue de Tarkondémos, etc.) sont des hiéroglyphes d'une espèce particulière encore inexpliqués. Ils occupaient le pays d'Alep et d'Hamath et avaient pour capitale Qadech sur l'Oronte. Après avoir soutenu de longues luttes contre les Égyptiens et les Assyriens, et dominé sur toute la partie occidentale de l'Asie, ils furent vaincus et dispersés au VIIIe siècle. Sayce a démontré que les figures taillées dans le roc près de Smyrne, qu'Hérodote prenait pour Sésostris ou

était un art mixte, comme le témoigne le *pseudo-Sésostris* de Nymphi, et les Phéniciens n'ont jamais été que les imitateurs de l'Assyrie ou de l'Égypte, plus souvent de l'une et de l'autre à la fois[1]. D'autre part, il s'est produit de bonne heure une espèce de *choc en retour* et l'art grec a inspiré l'art oriental, comme Raphaël son maître le Pérugin. Cela est surtout sensible à Chypre. Quant aux formes de l'architecture et aux ordres grecs, nous croyons qu'on n'a pas bien établi leur origine orientale. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'architecture grecque ressemble plutôt à celle de l'Égypte, tandis que sa sculpture primitive (école ionienne) rappelle davantage la sculpture de l'Assyrie. Les premiers sculpteurs grecs, les Ioniens, étaient en effet voisins des Hittites, dont l'art est plutôt assyrien qu'égyptien ; et l'architecture assyrienne, ne disposant que de briques, ne pouvait admettre la

Memnon (Texier, Asie Mineure, II, p. 132), la Niobé du Sipyle (Weber, le Sipyle, pl. 1), les grands bas-reliefs d'Eiouk en Cappadoce (Texier, I, p. 224), de Bogaz-Keui (Ptérium) en Galatie (pl. 73-9), de Giaour-Kalessi près d'Angora (Perrot, *Rev. arch.*, 1865, 2) et d'autres encore qu'on a découverts depuis, sont l'œuvre des Hittites; plusieurs d'entre eux portent des caractères hiéroglyphiques identiques à ceux qu'on a rencontrés dans les fouilles de Carchemish, à Alep, Merash, Juris et Bor. Les figures hittites sont trapues et lourdes; les guerriers portent des bonnets coniques et des chaussures à poulaine; ces dernières se retrouvent dans les monuments étrusques (Junon Lanuvina). Kiepert écrivait dès 1843 (*A. Zeit.*, p 44) : « Prenez garde aux grands bonnets coniques, et n'oubliez pas surtout le passage dans lequel Hérodote signale les tiares terminées en pointes, κυρβασίας ἐς ὀξὺ ἀπηγμένας ὀρθάς, que portaient les Saces ou Scythes Cimmériens, car cette race domina en Asie jusqu'au temps d'Alyatte et de Cyaxare ». (Cf. Vinet, *Gaz. B.-A.*, 1863, 14, 58, qui appelle l'art cappadocien, révélé par Texier et Perrot, « une branche de l'art assyrien, un peu rugueuse, voilà tout »). Tout ce que Perrot a dit de l'importance de l'art lydo-phrygien comme intermédiaire entre l'art assyrien et l'Ionie (Mélanges d'archéol., 1875) est parfaitement vrai de l'art hittite. Le fait que la *Niobé* du Sipyle est en réalité une Cybèle et qu'elle porte un cartouche hittite prouve que le culte de la Grande Déesse appartient originairement à cette race; Sayce pense que toutes les villes de la côte dont on attribue la fondation aux Amazones, comme Smyrne, Myrine, Cymé, Éphèse, sont des établissements hittites. Voy. Sayce, *Hittite monuments*, 1881 (extraits des *Transactions of bibl. archaeol.*, t. 7) ; *Rev. archéol.*, 1873, 226; *American Palestine exploration fund*, n° 1 ; *Palest. explor. fund*, oct. 71, avril 72, oct. 72, janv. 73 ; *Journ. asiat.*, avril 73 ; *Rev. arch.*, 1876, 31, 323 (figure taillée dans le roc près de Smyrne, auj. à Londres) ; *Academy*, 21 août; 28 août, 14 et 25 sept., 27 nov. 1880 ; Perrot, Sceaux hittites de la coll. Schlumberger, *Rev. arch.*, oct. 1882, pl. 24; Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1883, 121 (stèle de Roum-Kaleh) ; *Journ. des Sav.*, juin 1883. Les inscr. hittites ont été publiées par Rylands, t. VII des *Transact. of the Soc. for biblic. archaeol.* (recueil qui contient aussi la plupart des publications de Sayce) et par Wright, *The Hittites*, 1884. — Sur les pseudo-Sésostris des environs de Smyrne, voy. *A. Zeit.*, 1843, 33, 135; 1846, 271; Texier, II, 302, pl. 132; Moustier, *Tour du Monde*, 9, 236; Perrot, *Rev. arch.*, 1868 ; Weber, le Sipyle, 1880; *Academy*, 15 nov. 1879. — Le musée de Berlin possède des moulages des grands bas-reliefs de Ptérium ; ils sont publiés dans Perrot et Guillaume, Explor. de la Galatie, 1862-72. — Sur la Niobé, voy. l'appendice à la p. 65, note 7.

1. Cf. Ganneau, *Acad. inscr.*, 7 juill. 1882 ; Soury, *R. D. M.*, 1875; Renan, *Gaz. B.-A.*, 1873, 7, 377 ; Gerhard, *Ueber die Kuns der Phönizier*, dans ses *Akad. Abhandl.*, 2, 1 ; Helbig, *Sopra l'arte fenicia*, *Annali*, t. 48, p. 197. On a justement fait valoir l'influence des terres cuites phéniciennes (Heuzey, Catal. des t. c. du Louvre, 1883) et celle des coupes en métal gravées par *zones*, présentant des histoires en images, réduction des grands bas-reliefs assyriens et phéniciens (Ganneau, la Coupe de Palestrina, 1880). Ces coupes, dont les modèles se sont trouvés à Ninive, ont été portées par les Phéniciens partout où ils se sont établis : on en a trouvé à Chypre (Cesnola, *Cyprus*, 1877 ; Ceccaldi, Monum. de Chypre, 1882), à Caere, à Palestrine en Italie, etc. Les dessins sont en général moitié assyriens et moitié égyptiens. S'il n'est pas probable, comme on l'a dit, que ces coupes soient le modèle du bouclier décrit par Homère, il est du moins certain qu'elles ont été les véhicules de l'art et des mythes asiatiques en Occident. Ganneau a montré comment des légendes grecques ont pu naître des explications que suggéraient ces images. Cf. *Gaz. archéol.*, 1877, 18; *Bullett.*, 1876, 117; *Notiz. degli scavi*, 1876; *Monumenti*, IX, 44 ; X, 31 ; *Mus. gregor.*, 1, pl. 63-66; Longpérier, Mus. Napol. III, pl. 10 et 11; les coupes du trésor de Curium dans Cesnola, *Cyprus*, 1877. Sur l'art phénicien en général, Renan, Mission de Phénicie, 1864-74 Soury, *R. D. M.*, 15 déc. 1875; Perrot-Chipiez, t. III.

colonne ou soutien libre qui est le trait caractéristique de la construction grecque.

On a beaucoup abusé des petites analogies de détail, qui s'expliquent la plupart du temps par l'analogie des matériaux ou même par l'unité de l'esprit humain. Les civilisations commençantes, non moins que les enfants, obéissent à certaines tendances générales qui se retrouvent partout [1]. Ce qu'il faut maintenir en tous les cas, c'est que, si la Grèce a pu emprunter en partie l'*alphabet de l'art*, son art n'appartient qu'à elle, parce qu'il est l'image la plus fidèle de son génie propre [2].

Les influences orientales subies par l'art grec ont été bien résumées par Collignon, *l'Archéol. grecque*, p. 21. Cf. Perrot, L'art égyptien et assyrien comme préparation à l'étude de l'art grec (*Assoc. ét. grecq.*, 1879, 15), et les deux premiers vol. de son Histoire de l'art. Il ne faut pas perdre de vue que l'Égypte n'a été ouverte aux Grecs qu'au VIIe siècle. Mais les Phéniciens avaient le monopole du commerce dans ce pays et ont répandu en Grèce des objets de fabrication égyptienne. C'est par eux que l'ornement de l'Assyrie et de l'Égypte a pénétré dans l'art grec. Si les vases grecs archaïques offrent les mêmes animaux fantastiques que les bas-reliefs de Ninive, c'est principalement aux tapisseries babyloniennes, exportées et copiées par les Phéniciens, qu'il faut attribuer cette transmission de types. (Cf. Aristote, *de Mirab. Ausc.*, 99; Hérod., I, 70.)

P. 63, n. 5. — Ξόανα. Diodore, 4, 76; Artémis de Délos, *Bull. Corr. Hell.*, 1879, pl. 1; dans des terres cuites de Tégée, *Gaz. arch.*, 1878, 46. *Xoanon* consacré à Jupiter Cynthien *au* Ier *siècle* av. J.-C. (Lebègue, Rech. sur Délos, p. 160, inscr. 14).

P. 63, 2. — Nous ne nous occupons pas de l'époque dite préhistorique (résumé des faits acquis et des hypothèses dans Mortillet, le Préhistorique, 1882; de Baye, l'Archéol. préhist., 1880). Sur cette époque en Grèce : Finlay, 1869; Dumont, *Rev. arch.*, 1867, 141 et 356 [3]. Pour l'Italie : Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, 1879 (cf. Perrot, *Journ. des Sav.*, juill. 80); *Bullet.*, 23 janv. 1879; Coppi, *Scavi di Terramara*, 1874. Le mot *préhistorique* a donné lieu à de grands abus; il désigne une phase de civilisation, et non pas une époque, et la *préhistoire* d'une région peut être contemporaine de l'*histoire* d'une autre. Auj. encore, en certains pays, on se sert de silex taillés. Longpérier s'est élevé avec raison (*Acad. inscr.*, juill. 75) contre l'épithète de préhistorique appliquée par Burnouf aux vases de Santorin, qui sont figurés dans les tombes de Rekhmara à Thèbes au XVIIIe siècle av. J.-C. A plus forte raison ne doit-on pas appeler *préhistoriques* les objets trouvés dans les nécropoles du Caucase, du Danube, de l'Italie du Nord, du Tyrol, de la Carniole, etc., monuments d'un art probablement aryen et caractérisé par l'usage simultané du bronze et du fer. A cette période, dite *paléoitalique*, la technique du bronze avait atteint une grande perfection, comme le prouvent les découvertes récentes, notamment celles des *situlae* de Matrei, Watsch, Hallstatt, Saint-Marein, la Certosa, etc. L'art grec et l'art étrusque ne sont peut-être que des rejetons précoces et mieux doués de cet art de l'Europe du Nord parti du Caucase et qui a pénétré en Europe par les pays danubiens. J'ai exposé la question en détail dans la *Rev. arch.*, 1883, 2, p. 265; cf. Bertrand, *ibid.*, 1884, I, p. 102. On trouvera d'amples matériaux pour ces études d'archéologie *indo-européenne* aux musées de Saint-Germain, Mayence et Copenhague. Cf. Bertrand, Mélanges d'archéologie celtique, 1876; la Gaule avant les Gaulois, 1884; Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, 1882; Virchow, *Das Grabfeld von Koban*, 1883; Hochstetter, *Die Graeberfunde von Watsch und St-Mar-*

1. Cf. Jacquemart, *Gaz. B.-A.*, 1867, 23, 73, et plus haut p. 56.

2. Renan, *Gaz. B.-A.*, 1873, 8, 19 : « La Grèce, à l'origine, a beaucoup emprunté; mais seule elle a inventé l'idéal. Voilà pourquoi, malgré tous les emprunts possibles, *pour expliquer la Grèce, il ne faut que la raison.* »

3. Cf. Dumont, les Céramiques, 1881, p. 14; Kerameus, Λιθίνη ἐποχὴ ἐν τῇ μικρᾷ Ἀσίᾳ, Athènes, 1875.

garethen, 1883 ; Gozzadini, *Scavi di Bologna*, 1877 ; Zannoni, *La Certosa di Bologna*, 1876 sq. ; Furtwaengler, *Die Broncefunde von Olympia*, 1879 ; Giovanelli, *Antichità scoperte presso Matrei*, 1845 ; A. Müller, *Emona*, 1878 ; Lindenschmidt, *Alterthümer unsrer heidn. Vorzeit*, 1859 sq. ; Chantre, Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme, 1882 ; Études paléo-ethnologiques dans le bassin du Rhône, 1880 ; S. Müller, *Die nordische Broncezeit*, 1878 ; Madsen, l'Age du bronze, 1876 ; Gozzadini, la nécropole de Villanova, 1870 ; Worsae, *Nordiske Oldsager*, 1859, et beaucoup d'autres publications du même archéologue (en danois et en anglais). — Des discussions, provoquées par le paradoxe de Paley (Manuel, p. 169, n. 4), se sont récemment élevées en Angleterre sur l'âge de l'introduction des métaux en Grèce ; Sayce (*Academy*, 1883, p. 266) prétend que le fer n'a pénétré en Grèce qu'au milieu du VIe siècle ; Leaf (*Academy*, 15 oct. 1883) soutient le contraire. Selon Schrader, *Sprachvergl. und Urgeschichte*, 1883, les premiers Aryens ne connaissaient pas les métaux. Homère n'a pas de mot général pour *métal*.

P. 63, n. 6. — TROIE. L'identification d'Hissarlik avec la Troie d'Homère, du trésor découvert avec celui de Priam, etc., sont autant d'hypothèses ou d'aberrations[1]. Rayet remarque justement que l'art de Troie est un art barbare, rappelant celui de la nécropole paléoitalique d'Hallstatt (Sacken, 1868). Les poteries rappellent celles de Santorin et de l'ancien Latium. — Cf. encore sur les fouilles d'Hissarlik et la Troade : Dumont, Céramiques, 1881, 3 ; Lawton, *Assos*, 1881, 142 ; Stillmann, *Nation*, 5 mai 1881 ; Nicolaïdes, Topogr. de l'Iliade, 2e édit. 1882 ; Schliemann, *Reise in der Troas*, 1881 ; *Troja*, 1883 (en all. et en anglais) ; Hahn, *Ausgrab. auf Pergamos*, 1865 (fouilles sans grands résultats à Bounarbachi) ; Christ, *Topogr. der troj. Ebene*, in *Acad. de Bav.*, 1874, 185 ; Vivien de Saint-Martin, *Acad. inscr.*, juin 1879 ; Vidal-Lablache, *Rev crit.*, 17, 365 ; Sayce, *Academy*, 8 nov. 79 ; le même, *Die Inschrift. v. Hissarlik*, à la fin d'*Ilios*, p. 766 (alphabet d'où dériverait le chypriote) ; de Witte, *Acad. de Belgique*, 28 juin 1874 ; Virchow, *Acad. de Berlin*, 1880 ; Lindenschmidt, *Schl. Ausgrab.*, 1880 ; Perrot, *Rev. polit.*, mars 81 ; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 480 ; O. Keller, *Die Entdeck. Ilions*, 1877 ; Reinach, *Républ. française*, 20 oct. 1882 ; Hardy, *Schl. u. seine Entdeck.*, 1882. Sur la dernière campagne de Schliemann en 1882, voy. Ἑστία, juill. 1882 ; *Phil. Woch.*, 1882, p. 1051, 1105 ; *Times*, 25 janv. 1883. Il était assisté de Dörpfeld. — Sur les vases *glaukôpis*, voy., plus haut, p. 74, n. 1. Sur les fusaïoles et cônes : Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1875, 12, 546 ; Sacken, Hallstatt, pl. 186 ; Birch, *Anc. pottery*, p. 18, 129 ; Schliemann, *Troja*, p. 131 ; Dumont, *Arch. miss.*, 2e série, VI, 50 (seraient des imitations de gâteaux comme celles qu'on voit dans les banquets funèbres), qui donne la bibliogr. antérieure.

P. 64, 1. — MYCÈNES. Milchhoefer (*Anf. der Kunst*, 1883) distingue parmi les trouvailles de Mycènes un petit nombre d'objets importés (style assyrien, notamment le temple d'Istar avec les colombes) et maintient que les autres sont pélasgiques, probablement de fabrique crétoise. Suivant une indication de Newton, il a rapproché les gemmes et les reliefs de Mycènes des pierres gravées archaïques trouvées surtout dans l'Archipel et en Crète, et a essayé de montrer que les représentations de ces objets n'avaient rien d'assyrien ni d'égyptien. Par contre, d'autres ont insisté sur le caractère égyptien des trouvailles de Mycènes, notamment des masques en or. Koehler, rappelant que les Cariens, selon Thucydide (1, 8), s'ensevelissaient avec leurs armes, a attribué les tombes de Mycènes aux Cariens, opinion tout à fait plausible ; Stephani, Schultze, Westropp, ont soutenu l'hypothèse singulière que ces tombes étaient celles de chefs *hérules* et contenaient un mélange d'objets du Bosphore Cimmérien et de bijoux volés à Argos. Le système d'ornementation

1. Curtius se hâte un peu lorsqu'il dit, à propos des découvertes de Schliemann : *Auch die Vorzeit ist zur Geschichte geworden* (Winckelmannsfest, 1881).

mycénien est très particulier et se retrouve sur les poteries faites au tour découvertes dans les tombeaux (spirales, cercles concentriques, courbes diverses, feuillage de plantes aquatiques, imitations d'insectes et d'animaux marins, tels que poulpes, méduses, astéries); c'est le style *végétal* par opposition au style *géométrique*, qui semble prévaloir dans les œuvres grecques primitives. J'ajoute comme bibliographie : Furtwaengler et Loeschke, *Myken. Thongefässe*, 1879; Dumont, les Céramiques, p. 47 (étude sur les vases de Mycènes) [1]; Schulze, *Krit. Unters. der Schl. Alterth.*, 1880 (réfuté, ainsi que Stephani, par Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Stud.*, 1); Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1879, 19, 105; Murray, *Nineteenth Century*, janv. 79 (croit que l'acropole de Mycènes a été occupée temporairement par une population barbare venue du Nord); Benndorf, *D. Literaturz.*, 20 nov. 80 (réfute Schulze); Westropp, *Athenaeum*, 18 sept. 80 (défend Stephani); Brizio, *Nuov. Antologia*, 1er janv. 79; Schliemann, *Acad. inscr.*, 5 juill. 78; *Contemporary Review*, janv. 78; Sayce, *Academy*, 10 juill. 80; Lang, *D. Rundschau*, 1877. Sur les fouilles faites par Stamatakis après le départ de Schliemann (6e et 7e tombeaux), *Times*, 5 févr., 1878; *Rev. arch.*, 1878, 197. Athanase Koumanoudès, en nettoyant les épées en 1880, a découvert d'admirables incrustations en or représentant des scènes de chasse, qui donnent une idée exacte du bouclier d'Achille; une épée analogue trouvée à Théra est à Copenhague. Cf. *Mitth.*, 7, 241 (pl. 8); Milchhoefer, *Anfaenge*, 145. Koehler les croit égyptisantes, mais fabriquées dans les îles, et les attribue, comme le reste des trouvailles, à la fin du XIIe siècle. Un vase d'argent de même style et mycénien également a été publié par Koehler, *Mittheil.*, 8, 1. — Sur les masques d'or (analogues en Égypte, en Babylonie, en Phénicie), voy. Benndorf, *Antik. Gesichtshelme u. Sepulcralmasken*, 1879; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1879, 19, 120; Stephani, Compte rendu, 1878.

P. 64, 1. — Spata (hypogées explorés en 1877, catal. général par Haussoullier, *Bull. Corr. Hell.*, II, 184): Lévêque, *Journ. des Sav.*, déc. 77; Koehler, *Mitth.*, III, 1; Milchhoefer, *ibid.*, I, 308; II, 82; II, 261, et *Anfänge*, 1883; Newton, *Times*, 20 avr. 1877 [2]; Dumont, Céramiques, 1881; Ἀθήναιον, t. VI; *Gaz. archéol.*, 1879, 201; *Rev. archéol.*, XXXIV, 349; Schliemann, Mycènes, p. 59, 5.

Chypre [3]. — Catalogues du musée de New-York, par Cesnola; des objets chypriotes

1. Cf. Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1879, 200.

2. Il remarque, comme Koehler, qu'à Spata et à Mycènes beaucoup d'objets représentent des animaux de la mer. Or les îles de l'Archipel, où l'on a trouvé beaucoup d'intailles primitives (cf. Milchhoefer, *Anfänge*, p. 39), ont été peuplées par les Cariens, dont Minos est le Dagobert. A Mycènes, on a trouvé la hache double du Jupiter Carien de Mylasa (Hérod., 1, 171). Cf. Sayce, dans *Troja*, 1884, p. 24.

3. Les fouilles de Chypre ont été faites depuis 1864 par Lang, Ceccaldi, les deux Cesnola, Ohnefalsch-Richter, etc., principalement à Larnaca, Dali, Golgoi, Amathus et Curium. L'art chypriote a été soumis tour à tour aux influences de l'art égyptien, assyrien et grec, qui réagit sur l'art chypriote après s'être inspiré de lui. Les statues sont en calcaire et peuvent se classer ainsi : — 1° Statuettes informes de l'art aborigène; — 2° Période égypto-phénicienne (costume égyptien, *klaft*, *pschent*, *schenti* ou pagne échancré); — 3° Période assyrienne, due à la conquête de l'île par Sargon au VIIe siècle; — 4° Deuxième style égyptisant au VIe siècle, après la conquête de l'île par Amasis; ce style s'allie à des imitations assyriennes lors de la domination persane. A l'époque d'Eschyle, style chypriote est synonyme de style égyptisant; — 5° A partir du Ve siècle et des campagnes de Cimon, le style chypriote n'est plus qu'un reflet de l'art grec et gréco-romain, sur lesquels du reste il ne cesse de retarder. Les divinités représentées sont Hercule Melqarth (colosse haut de 4 m. trouvé à Amathus, en 1873, au mus. de Constantinople, *Gaz. archéol.*, V, 230, pl. 31, tenant un lion, semblable à l'Izdoubar assyrien), Aphrodite Astarté (tenant une fleur ou une colombe), Déméter (assise et tenant un enfant. Mais le plus grand nombre des statues, dont la tête est généralement ceinte de feuillage, représentent des prêtres ou des auteurs de sacrifices faits à la divinité. Cf. Renan, *Rev. arch.*, juin 1879; Lenormant, *Gaz. arch.*, 1878, 198 [Hérod., 2, 143]. Les coupes gravées (patères de Dali, Larnaca, etc.) sont publiées dans les ouvrages de Cesnola et de Ceccaldi. Cf. p. 80, n. 1, et Perrot-Chipiez, t. III.

du mus. de Constantinople par Reinach (nos 372 et suiv.); trad. allem. très augmentée (par Stern) de Cesnola, *Cyprus*, 1879; Doell, *Die Samml. Cesnola*, 1873; *Gaz. archéol.*, 3, 117; 4, 195; 5, 188; Geslin, Mus. archéol., 1877; *Rev. arch.*, 1869, 233; 1872, 222; 1873, pl. I: Froehner, Catal. Cesnola, 1870; Keller, *Cyprisch. Alterth.*, 1881; Hirschfeld, *D. Rundschau*, 1880; Alex. Palm. di Cesnola, *Salamis*, avec préf. de Birch, 1882; *Antiq. of Cyprus*, photogr. de Thompson, texte de Newton et Colvin, 1873 (capital); Baird, *Methodist. Quarterly Rev.*, juill. 79; *Mus. español de Antiguedades*, 1879 (vases rapportés à Madrid par une commission espagnole en 1871); *Mittheil.*, 1881, 191; *Hellenic. Stud.*, 4, 1, 3; Lang, *Transactions of the Roy. Soc.*, 11, 35 (vases); F. v. Löher, *Cyprus*, 1878. Des accusations graves ont été portées par G. Feuardent, Stillmann et autres contre la collection de New-York, qui a évidemment subi des restaurations arbitraires (*The Century*, août 1882). Pour l'histoire de Chypre, le livre d'Engel, *Kypros*, n'a pas été surpassé.

Santorin. Gorceix et Mamet, Bull. de l'école française, 1870; *Acad. des sciences*, t. LXXIII, 476; Mamet, *De insula Thera*, 1874. Le chapitre de Dumont, *Céramique de la Grèce*, 1882, annule les publications antérieures.

Rhodes (Camiros, Ialysos, la plupart des objets au Mus. Brit., 1re salle des vases): Dumont, Céramiques, p. 43; Salzmann, la Nécrop. de Camiros, 1871 (planches non numérotées); *Rev. archéol.*, 1861, 467; 1863, 1; Journal des fouilles (1858-65), 1873; *Mittheil.*, 1881, 1. Cf. sur Rhodes, Guérin, 1880; Biliotti, 1881 (une partie de la coll. Biliotti est à Londres, l'autre à Berlin et à Vienne). Les objets archaïques de Rhodes (scarabées, bijoux, verreries) portent souvent un cachet égyptien très prononcé. Figures en pierre calcaire trouvées au nombre de 21 à Camiros, Brit. Mus. *Sec. vase room, table H.*

Menidi en Attique. Tombeau-coupole appartenant à la classe des trésors, fouillé en 1880 par l'Institut allemand; il avait été violé antérieurement, mais on a rencontré quelques objets analogues à ceux de Spata. Cf. la public. de l'Instit. allem., *Das Kuppelgrab in Menidi*, 1880, et Ceuleneer, *Bull. de l'acad. de Belg.*, t. XLVIII.

Orchomène. Le trésor de Minyas a été exploré par Schliemann en 1880; il a découvert surtout le plafond d'un thalamos décoré d'ornements qui paraissent copiés sur une tapisserie babylonienne. Voy. Schliemann, *Journ. Hellen. Soc.*, II, 1, 122; Ἑστία, 23 nov. 1880; *Phil. Woch.*, 1882, 192; Schliemann, *Orchomenos*, 1881. Le trésor a été violé à l'époque macédonienne. Sur l'acropole, Schliemann a découvert des terres cuites (têtes de vaches) et des fragments de vases du style de Mycènes.

Tirynthe. En 1884, Schliemann a découvert sur l'acropole du Tirynthe un palais avec des peintures murales qui rappelleraient le plafond d'Orchomène, un chapiteau dorique de très ancien style et des poteries primitives (*Berliner Wochenschr.*, 10 mai 1884).

P. 65, 1, 3°. — Trésor d'Atrée. Blouet, *Exp. de Morée*, 2, pl. 66. Fragments de demi-colonnes à l'entrée, Lübke, *Gesch. der Archit.*, fig. 86, 87. Même après la naissance des deux ordres, on trouve un exemple d'une construction analogue, le trésor de Myron de Sicyone à Olympie (vers 650), avec deux salles revêtues de plaques de bronze, l'une dorique et l'autre ionique (Paus., 6, 19, 2), et le temple d'Athéna Chalcioikos à Sparte, œuvre de Gitiadas (Paus., 3, 17).

P. 65, 1, 6°. — Un temple sur le mont Ocha à Carystos, deux sur le mont Kliosi à Styra; constructions quadrangulaires en appareil irrégulier avec toit horizontal. Les ordres n'y paraissent pas encore, bien qu'à la même époque ils servissent déjà dans les constructions en bois (Héraion d'Olympie).

P. 65, 1. — *Monuments de Mycènes.* Gerhard, *Akad. Abhandl.*, II, 514; Expéd. de Morée, II, pl. 63; *Tour du monde*, 1877, 2, 377 et 379. — *Tirynthe :* Exp. de Morée, II, pl. 72; *Arch. Zeit.*, 1845, 18; *Tour du monde*, 1877, 2, 385. — *Labyrinthes :* Quatremère a essayé une restitution de celui de Porsenna, Mon. restitués,

1826. — *Niobé* (cf. p. 79-80, n. 2) : Sayce, *Transact. of the Oxf. philol. Soc.*, 14 nov. 79 ; *Mém. Soc. Ling.*, 1881 ; Simpson, *Academy*, 14 mai 81 ; Weber, Le Sipyle, 1880 ; *Arch. Zeit.*, 1843, 140 ; le cartouche avec inscr. hittite a été découvert par Dennis en 1880[1]. Ramsay, *Journ. of Asiat. Soc.*, t. XV, 1, a parlé d'une niche analogue taillée dans le roc et portant l'inscr. phrygienne : *Matar Kubile.*

P. 65, n. 8. — Sur les palais d'Homère, voy. liv. X, ch. VIII ; Gardner, *Journ. Hell. Stud.*, 3, 2, 264 ; Schliemann, *Troja*, p. 94.

P. 66, 2. — *Ladé* de Cypsèle : Overbeck, *Acad. de Saxe*, IV, 591 ; Welcker, *Zeitschrift f. alte Kunst*, I, 270 ; Löschke, Progr. de Dorpat, 1879 ; Pantazidès, Ἀθήναιον, IX. La date de 730 indiquée par Pausanias (p. 17, 2) paraît d'un siècle trop ancienne.

P. 66, 4. — Sur Rhœcus, Théodore et Téléklès, dont la généalogie est très confuse, voy. Brunn, *Künstler-Geschichte*, I, p. 30 ; II, p. 380 ; Urlichs, *Rhein. Mus.*, X, 1 ; Bursian, *Jahrbb.*, 73, 509.

Cypsèle consacra à Olympie un Jupiter colossal en or battu (Strab., 8, p. 353). Le Jupiter en airain de Cléarque de Rhégium, à Sparte, était formé de morceaux de métal battus et rivés (Paus., 3, 17)[2]. Mais la soudure était connue en Orient depuis quatre siècles au moins.

P. 66, 5. — Le principal représentant de l'école de Naxos est Byzès (Paus., 5, 10, 3), qui substitua, dans la décoration des temples, le marbre à la terre cuite. Il existe dans les musées, notamment au British Mus. et au Louvre, des figures en marbre presque informes, têtes ou petites femmes nues, qui ont été trouvées dans l'Archipel et sont les premiers essais (cariens ?) de la sculpture en marbre. Voy. Brit. Mus., *Second vase Room, table H;* Ross, *Arch. Aufs.*, I, 52 ; Walpole, *Memoirs*, p. 341, pl. 2 ; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1875, 13, 450. Le centre de la fabrication de ces figurines (Vénus ?) a dû être Paros, Oliaros ou Naxos.

Sur Dipoinos et Scyllis, Klein, *Arch. Epigr. Mitth.*, 5, 94.

P. 66, n. 5. — Sur les vêtements des statues et les garde-robes des déesses, cf. Quatremère, Jup. Olymp., p. 8 ; *C. I. G.*, 155 (Diane Brauronia à Athènes) ; Curtius, *Stud. z. Gesch. Samos*, 1877, p. 30 (garde-robe de la Junon de Samos) ; Foucart, Inscr. du Péloponn., commentaire, p. 213 ; cf. Paus., 2, 11, 6. Au temps des derniers empereurs romains, les statues portaient encore des manteaux de pourpre (Vopisc., *Probus*, 10 ; *Saturnin*, 9). Le 25 thargélion, on fêtait à Athènes les *Plynteria*, où l'on blanchissait les vêtements de Minerve.

Sur les *Xoana*, cf. p. 81. On les copia longtemps, surtout dans les colonies (Strab., 6, p. 179). Une statue en bois de Déméter Mélaina à Phigalie (à tête de cheval) fut brûlée au temps d'Onatas ; l'artiste dut la refaire identiquement en bronze (Paus., 8, 42). Les caractères des *Xoana* ont été bien indiqués par les anciens : σκέλη συμβεβηκότα, σύμποδα (Apollod., 2, 2, 2) ; χεῖρες παρατεταμέναι (Diod., 1, 98, quand elles portent un attribut) ; καθειμέναι καὶ ταῖς πλευραῖς κεκολλημέναι (Diod., 4, 76) ; ὄμματα μεμύκοτα (à peine ouverts, Diod., *ibid.*) Les *Xoana* étaient parfois considérés comme des ouvrages risibles (Athén., 14, 614 ; Apollod., 2, 2, 2). La forme de la gaine, sur laquelle étaient rivées les plaques de métal (Saglio, fig. 931) est conservée dans les Hermès. Le plus célèbre ξόανον, le palladium des Troyens (Apollod., 3, 12, 3), a été souvent reproduit (Raoul Rochette, Mon. inéd., pl. 60). *Xoana* sur les monnaies, Müller-Wieseler, *Denkm.*, 1, pl. 2, n° 10-14.

P. 66, n. 6. — L'importance de la Crète pour l'histoire de l'art a été exposée avec lucidité par Milchhoefer, *Anfaenge*, 1883. Les légendes en font, du temps de Minos,

1. Dennis et Sayce, *Academy*, 28 août 80 et 28 juillet 83 ; Gollob, *Wiener Stud.*, 2° livr
2. Cette statue fut faite vers 490, ce qui prouve que l'ancien procédé ne fut pas abandonné d'un coup.

le centre de l'Archipel, en même temps qu'elles témoignent de ses rapports avec la Phrygie (berceau du travail des métaux), la Phénicie et l'Égypte. Selon Milchhoefer, les gemmes archaïques de l'Archipel, les trouvailles de Mycènes, le procédé des appliques (*emblemata*) métalliques, ainsi que les plus anciens vases de la Cyrénaïque, seraient dus en grande partie à l'art crétois (gréco-pélasgique et phrygien).

P. 66, n. 7. — Il est probable que les Phéniciens ont enseigné la technique du bronze aux Crétois et que ceux-ci l'ont transmise aux Doriens; d'ailleurs, les Phéniciens eux-mêmes ont eu des établissements dans le Péloponnèse.

P. 67, 1. — Tectaios et Angélion (vers 560) sculptèrent l'Apollon de Délos, tenant dans sa main le groupe des Grâces; il est reproduit sur quelques monnaies et une pierre gravée (Paus., 9, 35, 1)[1]. Dorycléidas, Théoclès, Médon, exécutèrent des statues chryséléphantines. Périllus (560?) est le fondeur du taureau de Phalaris.

P. 67, 2. — Canachus eut pour frère le fondeur Aristoclès. Parmi les artistes sortis de l'École de Sicyone, on cite Anténor d'Athènes, Synnoon d'Égine, Cléarque de Rhégium, Glaucias d'Égine, Ascorus de Thèbes, etc., qui florissaient vers 490. Aristomédon exécuta en bronze le trophée des Phocéens à Delphes (495). Vingt ans après, les fondeurs Glaucus et Dionysios font des statues pour Delphes et Olympie. Callon d'Égine était élève de Tectaios et Angélion; son plus célèbre successeur est Smilis, qui fit les Heures chryséléphantines du temple de Junon à Olympie.

Les anciens ont reproché aux artistes de cette époque de la sécheresse et de la dureté. Les monuments qui nous sont parvenus confirment ces jugements (Quint., 12, 10; Cic., *Brut.*, 18, 70; Lucien, *Praecept. Rhet.;* Pline, 35, 35).

Sur Agéladas, voy. Brunn, *Künstlergesch.*, 1, p. 63; *Rhein. Mus.*, 22, 127. Le Zeus Ithomaios qu'il exécuta pour les réfugiés de Naupacte (Paus., 4, 33, 2) est reproduit sur des monnaies; le Jupiter lançant la foudre, de Lyon (*Gaz. archéol.*, 1860, pl. 11), en serait une réduction (Lenormant; contesté par Brunn et Overbeck).

P. 67, n. 1. — Gitiadas fut l'architecte du temple de Minerve Chalcioekos à Sparte. L'art de la fonte y brilla d'un vif éclat, et Sparte put envoyer à Crésus un chaudron orné de reliefs que décrit Hérodote, 1, 70. Thèbes eut deux sculpteurs en marbre vers 480, Aristomède et Socrate; à Crotone, on nomme le fondeur Dameas, qui fit pour Olympie la statue du géant Milon (vers 520).

Sur le trône d'Amyclée, voy. encore Heyne, *Antiq. Aufs.*, I, 1; Welcker, *Zeit. f. Gesch. der Kunst*, p. 280; Brunn, *Rhein. Mus.*, V, 325; Pyl, *Arch. Zeit.*, 1852, n° 43; Bötticher, *ibid.*, 1853, n° 59; Ruhl, *ibid.*, 1854, n° 70.

P. 67, n. 3. — Minerve d'Endoeus[2], Le Bas, Mon. fig., II, 1; Collignon, l'Archéol. grecque, fig. 38. Le groupe d'Anténor, enlevé par Xerxès, fut remplacé par un autre dû à Critios et Nésiotès, qui est reproduit sur quelques tétradrachmes; Brunn a reconnu qu'il en existe une copie en marbre au musée de Naples (*Mus. Borb.*, VIII, 8). Voy. Friederichs, *Arch. Zeit.*, 1859; Michaëlis, *ibid.*, 1865; Benndorf, *ib.*, 1869; Overbeck, *Kieler Philologenversamml.*, 1869, 37; Curtius, *Hermès*, 1880; Petersen, *Arch. epigr. Mitth.*, 1879, 2e livr. (même sujet sur des lécythes).

P. 67, 3. — Influence de la tapisserie sur les commencements de la peinture en Grèce: Böttiger, *Arch. der Malerei*, 1811; Semper, *Der Styl*, I, 275. Selon Brunn, Cimon de Cléoné aurait le premier rompu avec la tradition archaïque (aussi égyptienne et assyrienne) consistant à dessiner les yeux de face dans les figures de profil.

P. 68, 1. — Monuments de l'architecture[3]. Temple de Junon à *Olympie* (Paus., 5, 16, 1); dans le temple retrouvé en 1876, les colonnes doriques diffèrent toutes entre elles, parce qu'elles ont remplacé au fur et à mesure les colonnes en bois

1. Millin, Gal. mythol., 33, 474; Beulé, Monnaies d'Athènes, p. 164; Saglio, fig. 374.
2. Signature de cet artiste, *C. I. A.*, I, 477.
3. Lübke, *Gesch. der Archit.*, p. 138-145: Cavvadias, Ἀρχαιολογία, p. 92 et suiv.

qui pourrissaient. — Temple de Junon à *Argos* (Vitruve, 4, 1, 3). Temple de Junon à *Samos* (colonnes ioniques à grosse basse convexe, Lübke, fig. 112)[1]; Théodore lui avait consacré une monographie, comme Chersiphron à l'Artémision d'Éphèse[2]. *Skias* de Sparte, par Théodore de Samos (pour les concours musicaux des Carnies ?)[3]. — Sicile : [Les noms donnés aux temples sont conventionnels, excepté ceux du temple de Jupiter à Syracuse et de Neptune à Paestum][4]. Plus de 20 temples doriques en pierre calcaire recouverte de stuc, remarquables par leur longueur et l'étroitesse relative de la *cella*. — *Syracuse :* T. d'Artémis, le plus lourd des monuments doriques [5]; T. dit de Minerve (colonnes avec architrave et frise dans la Cathédrale); deux colonnes d'un T. de Jupiter sur l'Anapus. — *Agrigente*[6] : T. de la Concorde, de Junon Lacinia, de Proserpine, de Jupiter Olympien (le plus grand de Sicile)[7], de Castor et Pollux (postérieur aux autres), de Vulcain. Ils appartiennent à la belle époque de l'ordre dorique. — *Sélinonte :* 7 temples, 4 sur l'Acropole, 3 sur une colline à l'est, présentant tout le développement de l'ancien dorique. Le plus récent est un petit temple *in antis* (dit temple d'Empédocle)[8] avec restes de coloration; le plus ancien, au milieu de l'Acropole, dont on a retrouvé quelques métopes, paraît antérieur à 600[9]. — *Ségeste :* temple inachevé. — Grande-Grèce : T. de Neptune à *Paestum*[10]; périptère hypèthre, le seul monument antique où la rangée supérieure de colonnes à l'intérieur de la *cella* se soit conservée[11]. Deux temples doriques à *Métaponte* (dits *Tavola de' paladini* et *Chiesa di Sansone*). — Grèce. Temple dorique d'*Assos*[12], en tuf grisâtre, avec reliefs sur l'architrave (VIIe siècle). Six colonnes doriques à *Cadacchio* (Corcyre)[13], avec entre-colonnement considérable (2 1/3). Le temple d'Apollon à *Delphes*[14], reconstruit en marbre de Paros v. 550 par les Alcméonides, n'a pas encore été déblayé; à la même époque on commença le temple de Jupiter à *Athènes*, terminé par Hadrien dans le style corinthien. On voit dans le mur O. de l'Acropole quelques tambours de colonnes et fragments d'architrave du *Parthénon* détruit par les Perses[15]. Restes du temple de *Corinthe*[16], très lourds, en calcaire. Temple de Pallas (autrefois dit de Jupiter)[17] à *Égine*, v. 470; périptère hypèthre de 6 × 12 colonnes, style de transition. Du même genre, temple de Né-

1. *Ionian antiq.*, I, 5; Girard, *Bull. Corr. Hellén.*, 1880, 383.
2. Vitruve entend probablement par là des devis détaillés comme celui de l'arsenal de Philon (*Bull. Corr. Hell.*, juill. 1882).
3. Urlichs, *Rhein. Mus.*, 10, 19.
4. Serradifalco, *Antich. della Sicilia*, 1834-42; Hittorf et Zanth, Archit. antiq. de la Sicile, 1872; Hoffweiler, *Sicilien in Wort und Bild*, 1869; Lenormant, *La Grande-Grèce*, 1881; Viollet-le-Duc, *Lettres sur la Sicile*, 1860.
5. Entre-colonnement inférieur au diamètre des colonnes, qui ont 4 1/2 diam. de haut et 16 cannelures. Vers 600 av. J.-C.? Cf. *Tour du Monde*, 1866, 1, 409.
6. Dict. des Beaux-Arts, pl. 38; *Tour du Monde*, 1866, 1, 416.
7. Klenze, 1821.
8. Hittorff, Restit. du temple d'Empédocle, 1851.
9. Le plus grand, au nord de la ville, est inachevé, sans doute parce que la prise de Sélinonte par les Carthaginois, en 409, en interrompit la construction.
10. Stark, *Vorträge*, 1880; Lagardette, an VIII; Labrouste, 1877. Peut-être un temple de Cérès (*Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 223).
11. La prétendue *basilique* (temple de Cérès) est postérieure.
12. J. T. Clarke, *Assos*, 1882. La description de Texier, II, pl. 112, est tout à fait inexacte (une colonne avec chapiteau au Louvre).
13. Riemann, Les Iles ioniennes, 1878.
14. Foucart, Ruines de Delphes, 1865; de Witte, *Acad. de Belg.*, 1841; Beulé, Fouilles, I, 85; Chenavard, Voy. en Grèce, pl. 33 et suiv.
15. Strak, *Arch. Zeit.*, 1862, pl. 160-1. L'ancien temple n'avait pas d'opisthodome et était orienté différemment (Burnouf, Légende athénienne, 1871).
16. Exp. de Morée, III, 76; *Tour du Monde*, 1877, 2, 365.
17. Ross, *Arch. Aufs.*, I, 241. Cf. appendice à la p. 68, n. 5.

mésis à *Rhamnus*, avec des murs d'appareil polygonal où l'on croit voir les restes d'un temple plus ancien détruit par les Perses.

D'autres monuments de l'Asie Mineure (Phrygie, Lycie) ont pu inspirer l'architecture grecque, mais ne lui appartiennent pas. — Murs d'appareil polygonal à *Calynda*, *Iassus*, etc.; tombeau de Tantale et Hiéron de Cybèle (?), près de *Smyrne*[1]; tombeau d'Alyatte à *Sardes*[2], de Midas à *Doganlu*[3] (la façade est ornée d'une décoration qui rappelle le travail du bois). Les tombeaux de *Lycie*[4] sont de deux espèces : 1° Monuments isolés, sortes de chapelles surmontant un sarcophage, où l'imitation de la construction en bois est frappante (Antiphellos); 2° Tombeaux creusés dans le roc avec façades où se manifeste la même imitation (Myra, Telmissos, Xanthos, Phellos, etc.). A une époque postérieure appartiennent les façades dites *ionico-lyciennes*, qui témoignent de l'influence des constructions grecques de la côte; les colonnes ou piliers, soutenant une architrave et un fronton, se rattachent à l'ordre ionique primitif et sont généralement tous cannelés (Limyra, Telmissos, Antiphellos, Kyaneäjaghu). A *Myra*, le fronton d'un tombeau est orné d'un bas-relief représentant un lion qui dévore un taureau, motif qui trahit l'influence de la Perse à côté de celle de l'Ionie. Sur le monument de Xanthos, voy. l'append. à la p. 80, 2.

P. 68, 2. — L'Apollon de Ténéa (*Annali*, 1847, 305) n'est que le meilleur exemplaire d'une série assez nombreuse de figures viriles archaïques, représentées nues, debout, les bras collés au corps. On a voulu y voir récemment des statues funéraires[5]; cela est possible, mais des fragments analogues trouvés à Délos prouvent que le type primitif est celui d'Apollon. Cf. *Annali*, 1849, 159; *Bullett.*, 1850, 83; 1869, 34; *Mon. ined.*, IV, pl. 44. — Soldat de Marathon[6] : les muscles des jambes, très accusés, donnent à cette œuvre un air assyrien. L'auteur, nommé par l'inscr., est Aristoclès. Traces de couleur (*Rev. arch.*, 1844, pl. 1; *Arch. Zeit.*, 1860, pl. 135). Il existe au Théséion une autre stèle analogue avec des couleurs très vives, mais mutilée (Conze, *Arch. Zeit.*, 1860, pl. 135). — Stèle d'Orchomène (*Annali*, 1861, 81 et suiv.) signée d'Alxénor (ou Thelxénor?) le Naxien, d'un art déjà excellent; elle représente un homme barbu offrant une sauterelle à un chien (vers 485 av. J.-C.). Une stèle analogue (archaïsante?) se voit au mus. de Naples (Raoul Rochette, *Mon ined.*, I, p. 251; Rayet, Mon. Ant., 6ᵉ livr.).

P. 68, 3. — Frontons d'Égine, très bien gravés dans l'Expéd. de Morée, t. III, pl. 58. La question de la composition, reprise par Prachov (*Annali*, 1873) et Lange (*Die Composition der Aegineten*, 1878)[7], n'est pas encore définitivement résolue; il paraît cependant que la symétrie était encore plus parfaite qu'on ne pensait et que chaque scène comprenait 14 figures au lieu de 11. — Brunn, *Acad. de Bavière*, 1867, p. 405 et 1868, p. 448; Gerhard, *Drei Vorlesungen*, 1844; Fortoul, *R. D. M.*, 15 sept. 1839; Collignon, dans les *Monuments* de Rayet, 1882.

P. 68, 4. — Tombeau des Harpyes : Rayet, Mon. Art ant., 5ᵉ livr.; Panofka, *Arch. Zeit.*, 1843, 50; Fellows, *Xanthian marbles*, 1843; Braun, *Annali*, XVI, 133; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1855, 1, et 1868, 10; Friederichs, *Bausteine*, I, 57; Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1845; Prachov, *Xanthiaca*, 1870; Lloyd, *Xanthian marbles*, 1844; Brunn, *Harpyenmonument*, 1871. Les explications divergentes qu'on a pro-

1. Weber, *le Sipylos*, 1880.
2. *Tour du Monde*, 1864, 1, 262.
3. Milchhoefer, *Anfaenge*, 24. Cf. Ramsay, *Hellen. Stud.*, 1882-83.
4. Fellows, *Discov. in Lycia*, 1841; Spratt et Forbes, *Trav. in Lycia*, 1847.
5. Milchhoefer, *Arch. Zeit.*, 1881. Cf. Furtwaengler, *Arch. Zeit.*, 1882, 1ʳᵉ livr. (statue au British Museum, analogue à l'Apollon de Théra).
6. D'après le lieu de la découverte, on l'appelle aussi *stèle de Vélanidéza*.
7. Réponse de Julius à Lange, *Neue Jahrb.*, 1ʳᵉ liv. 1880; de Lange à Julius, *Arch. Zeit.*, 3ᵉ liv., 1880. Cf. Lübke, *Plastik*, fig. 76.

posées sont toutes peu satisfaisantes. Les contours des figures sont délicats, les draperies gracieuses, le type n'est pas éginétique. — Bas-relief Albani, selon Panofka (*Annali*, IV, 17), naissance de Junon; j'y verrais plutôt avec O. Müller la présentation d'un enfant à une déesse *κουροτρόφος*. Peut-être n'est-ce qu'une imitation de l'ancien style (Zoëga, *Bassir.*, I, 41).

P. 68, n. 7. — Les Harpyes d'Homère avaient peut-être des têtes de chevaux (Milchhoefer, *Anfaenge der Kunst*, 1883, 57).

P. 69, 1. — 1° Artémis *Xoanon*, trouvée par Homolle à Délos en 1878 (*B. Corr. Hell.*, 1879, 97), presque intacte; l'inscr. boustrophède qu'elle porte atteste que c'est une œuvre de Naxos (école de Byzès). Peut-être faut-il y voir la statue votive d'une prêtresse d'Artémis; Waldstein (*Journ. of Hellen. Stud.*, 1881) pense que c'est une copie du Xoanon de Dédale que l'on croyait posséder à Délos (Paus., 9, 40, 3; Plut., *Thes.*, 21; Callim., *Del.*, 307) [1]. Homolle a trouvé au même endroit d'autres fragments de statues d'Artémis d'un art archaïque, mais plus libre (*B. C. H.*, 1879, 108, 394; 1880, 32) [2]. — Némésis de Rhamnus, fragment, *Uned. Antiq. of Attica*, ch. 7, pl. 2. — Junon de Samos, publiée par Girard, *B. C. H.*, 1880, 483, *ex-voto* représentant peut-être la *Juno nubens* (Lact., 1, 17, 8). Le travail en est très fin (520 av. J.-C.?) [3]. — 2° Victoire de Délos, trouvée par Homolle (*B. C. H.*, 1879, 393; 1880, 29; 1881, 277; 1883, 254). Les ailes sont brisées. La position presque agenouillée est une manière naïve de montrer la rapidité de la marche (Curtius, *Kniende Fig. in der altgr. Kunst*, 1880). L'inscription de la base, dont j'ai découvert un nouveau fragment en 1882, nomme Mikkiadès et Archermos [4]. Je signalerai encore, parmi les statues archaïques trouvées à Délos, une tête d'Apollon, une tête d'Artémis (*B. C. H.*, 1880, 31), la tête et le torse d'un Apollon (inédits). — 3° Relief de Samothrace, peut-être d'un siège de magistrat (Stackelberg, *Annali*, I, 220; Clarac, pl. 116; Millingen, Mon. inéd., pl. 26.) — 4° Reliefs de Thasos, trouvés par Miller en 1864. [Un grand bas-relief analogue, trouvé près du même endroit (*Acad. inscr.*, 1866, 324), a disparu depuis; mais j'en possède un dessin.] Monum. de l'art antique, 1re livr.; Miller, *Rev. archéol.*, 1865, 2, pl. 24, 25; *Arch. des Miss.*, 2e sér., 2, 512; Beulé, Fouilles et découv., I, 157. Les femmes ressemblent à celles du monument des Harpyes. Dans la même salle, au Louvre, stèle funéraire archaïque d'un très beau travail, rapportée par Miller [5]. — 5° Rapporté de Pharsale par Heuzey. Rayet pense que l'une des déesses ne tient pas une fleur, mais un sachet, et que c'est simplement une scène funéraire représentant deux sœurs (cf. Overbeck, I, 156; Heuzey, *Journ. des Sav.*, 1868, 380; Brunn, *Acad. de Bavière*, 1876, 328: Rayet, Monum., 4e livr.). Rayet, qui place ce relief vers 500, y voit un spécimen de l'art ionien d'où procède l'art de la Grèce du Nord. A la fin du VIe siècle, les Aleuades de Larisse appelèrent le sculpteur Téléphane de Phocée. — Métopes de Sélinonte, trouvées en 1823 par Harris : Hittorf, Arch. Ant. de la Sicile, pl. 24, 25; Raoul Rochette, *Journ. des Sav.*, 1829, 387; Benndorf, *Metopen aus Selinunt*, 1873. En tuf calcaire, d'un très fort relief; figures trapues rappelant les reliefs de Sparte (n° 15). — 7° Stèle de Tanagre (deux jeunes gens nus, d'un style

1. En tous les cas, l'artiste qui l'a sculpté était capable de faire mieux; c'est déjà, à cet égard, une œuvre archaïsante. Elle ne peut guère être antérieure à 590, mais le type est d'un siècle au moins plus ancien.

2. Des figures analogues ont été trouvées à Athènes, au-dessous du temple d'Artémis Brauronia. Voy. la thèse latine d'Homolle (type d'Artémis), 1884.

3. Cf. des idoles en terre cuite semblables, mus. Napoléon III, pl. 26, et la description par Pausanias du *Xoanon* de Smilis à Samos (7, 4, 4).

4. Archermos aurait le premier donné des ailes à la Victoire (Schol. Aristoph., *Aves* 573). Cf. Reinach, dans les Monuments de Rayet, 5e livr. (bronzes de Dodone).

5. Stèle de Philis, *Annali*, 1872, tav. J.; Froehner, *Mus. de France*, 1872.

étrange et très allongé), *Arch. Zeit.*, 1875, p. 152; *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 29. Cf. la stèle de Livadia, n° 9 du Catal. de Koerte. Stèle de Thespies, *Mitth.*, III, pl. 15. — 8° Bas-relief d'une grande élégance, où se voient déjà toutes les qualités du style attique. Schöll, *Mittheil. aus Griechenl.*, pl. 2, 1 ; Collignon, Manuel, p. 136. — 9° La première est auj. à Copenhague : Catal. Rayet, n° 1; Monum. grecs, 1877; *Gaz. B.-A.*, août 1878 ; *Contemp. Rev.*, sept. 1878. La seconde, trouvée sur l'Acropole (?), est peut-être celle d'un cocher de char. Photogr. dans Rayet, Monum. de l'art antique ; cf. Dumont, Mon. grecs, 1878 ; Collignon, p. 131. Trois têtes de déesses, d'un travail très remarquable, ont été découvertes récemment, l'une à Éleusis et les deux autres sur l'Acropole : elles paraissent contemporaines de la première guerre Médique (Philios, 'Εφήμ. ἀρχαιολ., 1883 pl. 4, 5, 6). Les traces de couleur y sont nombreuses ; le marbre portait des appliques en métal (diadèmes). On a trouvé aussi sur l'Acropole un sphinx archaïque ('Εφημ., 1883, p. 43) analogue à celui de Spata (*Mittheil.*, IV, pl. 5) et une Aphrodite peinte tenant la colombe ('Εφημ., 1883, 3e livr.). — 10° C'est probablement la statue d'un sacrificateur : *Arch. Zeit.*, 1864, pl. 187. On l'a rapprochée d'un bronze de Berlin (Friederichs, Winckelmannsprogr., 1861) représentant un Criophore. — 11° Nouveaux fragm. de la frise d'Assos découverts par l'expéd. américaine (J. Clarke, *Assos*, 1882). Ces reliefs sont d'une grossièreté extraordinaire (Texier, Asie Min., II, pl. 112; *Monumenti*, III, pl. 34) et présentent de l'analogie avec un bronze repoussé trouvé à Pérouse (Saglio, fig. 930). Les motifs (lion déchirant un cerf, etc.) trahissent une influence asiatique immédiate. Vers 600 av. J.-C. ? — 12° Les statues viriles des Branchides rapportées par Newton ; autres analogues trouvées par Rayet sur l'Acropole de Milet (Newton, *Discov.*, pl. 74, 75) [1]. Probablement des *ex-voto;* style lourd et asiatique. La rondeur des têtes contraste avec le caractère anguleux du style égénitique. Deux des statues sont signées des noms de Terpsiclès et d'Eudémos (?). Il faut les rapprocher de 6 statuettes en pierre calcaire que j'ai trouvées en 1881 à Cymé, et qui représentent Cybèle sous un édicule (à Constantinople, nos 47 *b*, *c*, *d*, de mon catalogue). Elles sont analogues elles-mêmes à des statuettes découvertes à Marseille en 1846 [2] : les unes comme les autres paraissent provenir de Phocée et dériver du type lydophrygien de Cybèle. — 13° Même style rond et mou que les statues des Branchides (têtes, figures drapées, etc.). Voy. Murray, *Hist. of Greek sculpt.*, I, p. 111. Deux lions archaïques trouvés à Éphèse sont d'un travail très supérieur. — 14° Cette tête, en calcaire, est probablement celle de l'idole dans l'Héraion : Curtius l'a appelée « un incunable de l'art ». (*Ausgrabungen*, 4, 16). — 15° Figures trapues, d'un style rappelant celui du bois (*Annali*, 33, 34 ; cf. Milchhoefer, *Aufaenge*, p. 186 ; les sujets ne sont nullement certains). — 16° Selon d'autres, Hadès et Perséphoné. Le plus beau de ces reliefs était dans la coll. Sabouroff (*Mittheil.*, t. II et VII ; *Arch. Zeit.*, 1881, 293).

Sur l'Apollon de Canachus et ses répliques (Apollon de Piombino et bronze Payne-Knight), Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1876, 14, 250 ; Milet et le golfe Latmique, pl. 29 ; Longpérier, Notice des bronzes, n° 69 ; Müller-Wieseler, *Denkmäler*, 61 [3]. Un torse en marbre analogue, dit Apollon Strangford, est au Mus. Brit. (*Monumenti*, 9, 41) ; une tête d'Apollon en bronze du même style est à Berlin (Brunn, *Arch. Zeit.*, 1876, p. 3 et 4) ; une autre en marbre à Paris (Clarac, pl. 276). — Sur l'Apollon de Choiseul-Gouffier (Murray, *Greek sculpt.*, pl. 8), voy. Waldstein, *Journ. of Hellen.*

1. Cf. Rayet, Milet et le golfe latmique, pl. 21.
2. *Archaeol. Zeit.*, 1866, 297 ; Bargès, Rech. archéol., 1878 ; Ganneau, *R. C.*, 1879, 2, 148 et 422 ; cf. Longpérier, Mus. Napoléon, pl. 24.
3. Autres Apollons archaïques en bronze : à l'Ermitage, avec la dédicace de Polycrate, Panofka, Catal. Pourtalès, pl. 13 (catal. 546 ; cf. 547) ; bronze provenant de Grande-Grèce, *Gaz. arch.*, 1880, 78 ; Ermitage, 315 (coll. Nani).

Stud., 1, 160, qui le considère comme la copie d'une œuvre de Pythagore de Rhégium. — Vesta Giustiniani, avec draperie cannelée, chef-d'œuvre de l'art archaïque sévère (Lübke, *Plastik*, fig. 78). — Bas-relief d'Éleusis, de l'art attique le plus pur ; la tête de Triptolème rappelle les têtes d'éphèbes de Raphaël (Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1860, 65 ; Welcker, *Annali*, 1860, 454 ; *Monum.*, VI, 45 ; Stephani, C. R., 1859, 106, 2. Déméter remettant un épi à Triptolème?).

P. 69, *note*. — 1° Collignon, Manuel, fig. 5. — 2° *Ausgrabungen*, III, 22 ; le relief (funéraire suivant Michaelis) est à Ince Blundell Hall (Lancashire), *Arch. Zeit.*, 1874, 1, 5. Probablement une œuvre ionienne. Une œuvre ionienne bien caractérisée est l'Aphrodite à la colombe de Lyon, trouvée à Marseille, probablement du VIe siècle (*Gaz. archéol.*, déc. 1876). Il faut en rapprocher une tête trouvée à Rhodes (?) auj. à Constantinople (*Gaz. archéol.*, 1884, p. 88.) — 3° Relief du plus haut intérêt, en bronze repoussé, sans doute une applique (*Ausgrab.*, 3, 23 ; Curtius, *Arch. Bronzerelief*, 1880). Analogies avec les œuvres étrusques. — 4° *Ausgrab.*, IV, 18 et 19 ; Treu, *Phil. Wochenschr.*, 1882, 981. — 5° Stillmann, *Bull. Corr. hellén.*, 1883, pl. 1, 2, 3. Œuvre unique qui montre l'influence de la gravure sur les commencements de la peinture des vases. — 6° Brunn, *Mittheil.*, 1882, pl. 6. Style barbare. — 7° Rayet, Monuments de l'art antique, 4e livr. — 8° Michaëlis, *Annali*, 1864, 253 ; Ross, *Reisen in den Inseln*, pl. à la p. 34. — 9° un marbre trouvé en Crète, Murray, *Greek Sculpt.*, fig. 40. — 10° Pottier, *Bull. Corr. hell.*, 1881, 256. La provenance Abdère a déjà été indiquée par Conze, 1859. Brunn (*Mittheil.*, 1883, 81) la rapproche de 4 autres fragments provenant de la Grèce du Nord. Du même genre est la stèle du Discobole, signée d'Aristion de Paros et représentant Xénophantos ; style éginétique très fin (*Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 183, 1573 ; Collignon, fig. 40 ; *Tour du Monde*, 1877, 2, 354). Stèles archaïques analogues : *Arch. Zeit.*, 1860, pl. 135 ; Ἐφήμ. ἀρχαιολ., 1874, πιν. 71 A ; *Annali*, 1875, 296 ; Koerte, Catal. des antiq. de Béotie, 5, 6, 7, 8). Hommage à Déméter (?), bas-relief attique d'une élégance presque exagérée, qui rappelle les œuvres florentines du XVe siècle, Rayet, *Bull. Corr. hell.*, 1880, 540. — 11° Sur l'Apollon d'Orchomène, d'un travail maladroit qui se ressent de celui du bois et procède par plans coupés, Collignon, *Bull. Corr. hell.*, 1881, 381 [1]. Les 2 Apollons (?) d'Actium sont au Louvre [2]. — Œuvres archaïsantes : Overbeck, 1, 190 et suiv. ; Lübke, *Plastik*, fig. 80-84 [3].

1. Apollon de Théra, *Arch. Zeit.*, 1843, 135 ; Apollon colossal de Mégare, *Gaz. archéol.*, 1879, 51 ; *Gaz. B.-A.*, 1862, 12, 27. Vitet lui trouve un type indou ; cf. les observations de Milchhoefer, *Anfaenge*, p. 100).

2. A tous convient la description de Pausanias (8, 40, 1) : Οὐ διεστᾶσι μὲν πόλυ οἱ πόδες, καθεῖνται δὲ παρὰ πλευρᾷ αἱ χεῖρες ἄχρι τῶν γλουτῶν.

3. J'indique quelques autres œuvres archaïques, à cause de l'extrême importance de l'étude, encore peu avancée, des origines de l'art grec : Stèles peintes attiques (*Mittheil.*, IV, pl. 1 et 2) ; sphinx et sirène attiques (*ibid.*, IV, pl. 4 et 5) ; tête attique (*ibid.*, pl. 6) ; reliefs de Tégée, Sparte, Thespies (*ibid.*, pl. 7-8) ; Froehner, nos 110, 111 (Athéné) ; *Gaz. arch.*, 1879, pl. 16 (Vénus) ; *Bullett. della Comm. munic.*, 1881 (statue de l'Aventin, original grec ; dans le travail très sérieux qu'il lui a consacré, Gherardini a passé en revue beaucoup d'œuvres archaïques analogues, où il voit des statues de prêtresses) ; Catal. Pourtalès, n° 92 ; Ermitage, n° 153 (vainqueur aux jeux, marbre du Péloponnèse) ; *ibid.* 281 (basalte noir) ; coll. Sabouroff, pl. 3 et 4 (tête d'Égine) ; *Mittheil.*, 1883, pl. 16-18. Ces œuvres sont faciles à reconnaître, non seulement à l'air « souriant et niais » des têtes, mais à la « geometrische Flächenbehandlung » qui rappelle évidemment la plastique en bois. Mais une certaine élégance austère ne leur fait pas défaut. Dumont dit avec raison (*Gaz. arch.*, 1878, 161) que « l'originalité des œuvres grecques archaïques renferme déjà tous les principes vivants de la perfection de l'art grec ».

L'étude des œuvres archaïsantes, que Winckelmann appelait étrusques, que O. Müller confondait encore avec les œuvres archaïques, ne fait que commencer (Kékulé, *Annali*, 1865, 56 ; *die Gruppe des Künstlers Menelaos*, 1870 ; Flasch, *Arch. Zeit.*, 1878, 119 ; Belot, Pasitèle et Colotès, *Ann. de la Fac. de Lyon*, 1883). Il est certain que vers la fin de la Répu-

Parmi les œuvres de l'époque de transition antérieures à Phidias, citons encore : Les deux métopes plus récentes de Sélinonte (Serra di Falco, *Antich. della Sicil.*, pl. 28-34), de style éginétique ; Oreste vengeant son père, reliefs dans la collection Despuig, à Majorque, provenant d'Aricie (Overbeck, fig. 31) ; le portrait dit de Phérécyde au mus. de Madrid, provenant de Tivoli, d'un style admirable (*ibid.*, fig. 42) ; l'Amazone mourante, à Vienne (*ibid.* fig. 41). Un bas-relief de la collection Carapanos, Hercule tirant de l'arc (Collignon, fig. 36), ne provient pas, comme on a cru, de Corinthe, mais des environs de Tarente. Enfin, les musées et la collection Carapanos (Dodone) possèdent un grand nombre de petits bronzes doriens, dont plusieurs rappellent le type de l'Apollon de Ténéa (Overbeck, fig. 43 ; *Mitth.*, III, pl. 1 ; Carapanos, *Dodone*, Atlas, pl. 9 et suiv., surtout un admirable Satyre) et des plaques de bronze ayant servi d'appliques (Hercule et Mercure ou deux chasseurs (?) plaque de Crète, *Annali*, 1880, p. 213, tav. T ; autres semblables, *Gaz. archéol.*, 1883, p. 67).

Statues archaïques du commencement de la belle époque (500-480) : Clarac, 2057, 2059 ; Brunn, Glyptot., 70 *a*, *b* ; Stackelberg, *Gräber*, 72, 4, 5 ; *Arch. Zeit.*, 1880, 27-31 ; Panofka, Cat. Pourtalès, 4 ; *Annali*, 1867, pl. D, etc.

P. 69, n. 1. — Sur la tradition de la mort de Phidias, Müller-Strübing, *Neue Jahrb.*, 1882, p. 289 ; Loeschke, *Der Tod des Phidias*, dans *Histor. Untersuch.* offertes à Arnold Schaefer (fait achever le Jupiter en ol. 83, commencer le Parthénon en 447 et mourir Phidias en prison, 438). — O. Müller, *De Phidiae vita*, 1827 ; Preller, dans Ersch et Gruber ; Beulé, *R. D. M.*, 1860, 1861, 1862 ; Acropole, 1, 49 ; Waldstein, *Essays on the art of Pheidias*, 1885.

P. 70, 1. — Calamis. Il travaillait en 468 avec Onatas au quadrige d'airain voué par Hiéron à Olympie. Il existe des répétitions de son Hermès Criophore[1] à Ta-

blique et surtout sous Auguste on fit beaucoup de style archaïque, par réaction contre la tendance décorative à outrance des écoles de Rhodes et de Pergame, et aussi par l'esprit de pédantisme naturel aux époques raffinées. Du temps d'Adrien, l'imitation du style égyptien (p. ex. Le Bas, Voy. arch., pl. 31) et assyrien, (p. ex. Perrot, *Bull. Corr. hellén.*, 1881, pl. 1) devint prépondérante : Winckelmann n'a connu que le faux égyptien du temps d'Adrien (voy. en général de Witte, Des imitations d'ancien style, *Acad. de Belgique*, 31 août 1873). Sous Adrien, les Propylées d'Éleusis furent copiées exactement sur celles d'Athènes (*Gaz. B.-A.*, 1862, 12, 25) ; les constructions de Tibur ne sont que des copies. Sous, l'Empire, des sculpteurs signent Phidias, Praxitèle, même Boupalos (Friedlaender, *Sittengesch.*, 2, 392 ; Froehner, nos 147, 151 ; Brunn, *Künstlergesch.*, I, 621 ; Visconti, *Op. var.* 2, 44). Beaucoup de statues romaines de *Spes* sont archaïsantes et imitées du type des Artémis de Délos. Voici une liste de quelques statues archaïsantes : l'archaïsme s'est maintenu encore davantage dans les vases (surtout les amphores panathénaïques) et les terres cuites, (surtout les bustes de Cybèle ou Proserpine). Autel à Athènes (*Mittheil.*, IV, pl. 20); cf un autre, *Monumenti*, VI, 45 ; bas-relief rappelant le putéal capitolin et celui de Corinthe (Ermitage, n° 330) ; Hermès ou Bacchus dit Jupiter Talleyrand, au Louvre (Panofka, *Arch. Zeit.*, 1843, pl. 1) ; Pan du Mus. Brit. (Combe, *Anc. Marbles*, II, 35) ; *Spes*, au Louvre (Clarac, pl. 319) ; Minerve de Besançon, en bronze (*Gaz. des B.-A.*, 1864, 17, 487) ; Buste de Junon (Ermitage, n° 186) ; Vénus Albani (*Annali*, 1860, 104) ; torse de Vulci (*Mus. Gregor.*, I, pl. 98, 1 ; autre, *ibid.*, pl. 98, 5) ; Schreiber, Catal. Ludovisi, 292 ; *Bull. Comm. Munic.*, n° 3 ; *Annali*, 1869, 127 ; catal. Torlonia, n° 39 ; *Beschreib. Roms*, 3, 2, 399 ; Brunn, *Glyptot.*, 45 ; Clarac, pl. 760 ; *Mus. Borbon.*, IV, 54 ; Clarac, pl. 632 c. Ces dernières sont des marbres du type de *Spes*. Bronzes du même genre : Sacken, 18, 6 ; 18, 2, 20 ; Chabouillet, 94, 3049 ; Newton, *Castellani Coll.*, t. II ; Gerhard, *Akad. Abh.*, pl. 32, 5 ; *Bullett.*, 1873, 233 ; Zoëga, *Bassirelievi*, II, pl. 100 ; *Mus. Chiaram.*, 18, 21.

1. Veyries, *Les Figures criophores*, 1884 (posthume). Le type primitif du Criophore, qui se retrouve dans celui du Bon Pasteur, est probablement celui d'un sacrificateur. Répétitions du Criophore de Calamis sur les monnaies de Tanagre et ailleurs : Lenormant, *Gaz. archéol.*, IV, 100, 563 ; Gherardini, Commiss. municip., 1881 (autel à Athènes) ; *Gaz. B.-A.*, 1875, 2, 370 (berger tenant un agneau, modification du type) ; *Rev. arch.*, 1876, 2, 297 ; *Mitth.*, II, 358 ; *Gaz. B.-A.*, 1866, 21, 113 ; Conze, *Annali*, XXX, 347 ; *Gaz. archéol.*, 1878, 17 et 1879, 210 ; Gerhard, *A. Zeit.*, 1850 ; Clarac, pl. 726 ; De Witte, *Rev. numism.*, 1844, 24 ; Stephani, Compte rendu, p. 1877, pl. 1 ; 1870-71, pl. 5 ; 1869, p. 27 et suiv., Martigny,

nagre, notamment dans la collection Pembroke (Clarac, pl. 657). Esculape, *Sosandra* à l'Acropole [1], etc. Il était fondeur, sculpteur en marbre et toreuticien très habile. Les anciens le célèbrent comme sculpteur de chevaux : Praxitèle refit l'aurige d'un de ses quadriges pour qu'il égalât en perfection les coursiers qu'il conduisait.

Pythagore de Rhégium [2], contemporain de Calamis, fondeur de l'école dorienne, paraît représenter un art plus réaliste. Il fit principalement des statues d'athlètes et un Philoctète boiteux connu par une gemme de Berlin [3]. Son groupe d'Europe sur le taureau, à Tarente, est peut-être reproduit dans un marbre du Musée Britannique (Murray, *Greek Sculpt.*, fig. 40).

P. 70, 2. — Polyclète. Analogie des médailles de Syracuse avec son style, Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1863, 13, 339 ; Blümner, sur le *nudus talo incedens* de Polyclète, *Phil. Woch.*, 1882, 1374. Sur les Amazones, dont on a cru retrouver diverses répétitions (notamment l'Amazone dite de Crésilas au Capitole) : Klügmann, *Die Amazonen*, 1875 ; Jahn, *Ueb. die Amazonenstatuen*, Acad. de Saxe, 1850 ; Müller, *Commentatio qua Myrinae Amazonis in mus. Vaticano signum Phidiacum explicatur* (Cf. le compte rendu de Gerhard, *Bullett.*, 1830) ; *Gaz. B.-A.*, 1859, 129 ; Dict. de l'Acad. d. B.-A., pl. 1 ; Visconti, *Mus. Pio-Cl.*, II, pl. 38 ; Bottari, *Mus. Capitol.*, II, pl. 46 ; Schlie, *Die Berliner Amazonenstatue*, 1877. — Sur le Diadumène (la meilleure répét. est un marbre de Vaison, au Mus. Brit., publié par Rayet, Mon. de l'art ant.) ; Sidney Colvin, *Journ. of Hell. Soc.*, 2 (gemme) ; Conze, *Beiträge*, 12 (tête à Cassel) ; Clarac, 2189 A (réplique à Londres) ; *Gaz. archéol.*, III, pl. 24 (bronze de la coll. Janzé, à la Bibl. Nat.). On a trouvé la même figure sur le cippe funéraire de T. Octav. Diadumenus, à Vienne [4]. Figures de femmes *diadumènes*, *Gaz. arch.*, 1880, 19 ; 1880, 115 et 1877, 138 (Vénus dite de l'Esquilin). — Doryphore : Marbre d'Herculanum, Rayet, Monuments, 3e livr. ; réplique passée de la galerie Pourtalès à Berlin (Friederichs, 1863) : tête trouvée en 1879 aux Thermes de Caracalla [5].

P. 70, 3. — Myron. On peut lui attribuer les métopes du Théséion. — Discobole : Répétitions à Londres, à Munich, au palais Massimi (Welcker, *Alt. Denkm.*, I, p. 417 ; Michaëlis, *Arch. Zeit.*, 1862, 337 ; Clarac, pl. 860 ; Ficoroni, *Gemme*, pl. 9). — Marsyas : bronze de Patras au Mus. Brit. (*Gaz. arch.*, 1879, 241, pl. 34, 35) [6] ; statue au Latran (Brunn, *Annali*, 1858) ; réplique de la tête du Satyre dans la coll. Baracco à Rome, *Gaz. arch.*, 1878, 248 ; Petersen, *Arch. Zeit.*, 1880. — La vache de Myron n'est connue que par les textes ; cf. cependant *Gaz. arch.*, 1883, pl. 11.

P. 70, 4. — Polygnote fut aidé par Onatas dans ses peintures à Platée. Sur la Lesché, Goethe, *Polygnot's Gemälde*, 1803 ; Riepenhausen, Peint. de Polygnote, 1726 ; Jahn, même suj., 1841 ; Welcker, *Compos. der Polygnot. Gemälde*, 1848 ; Gebhardt, même suj., 1872 [7]. Les peintures étrusques sur fond blanc et celles des vases en style sévère peuvent nous en donner une idée [8].

Étude sur le Bon Pasteur, 1860 ; *Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 494 ; Durand, Le sarcophage de Salone, 1875, etc.

1. Preller explique la Sosandra de Calamis sur l'Acropole comme une Aphrodite, opposée à l'Ἀφροδίτη ἀνδροφόνος des Thessaliens (*Arch. Zeit.*, 1846, 344 ; cf. Michaëlis, *ibid.*, 1864, 190). Friederichs, *Praxiteles*, p. 25, en fait une Héra.
2. Waldstein, *Hellen. Stud.*, 1, 2.
3. Milani, *Il mito di Filottete*, 1880, et *Annali*, 1882, 249.
4. Autre répétition sur un bas-relief d'Argos, *Mitth.*, 3, 287. On le trouve à côté du Doryphore sur un vase de Canosa, au Louvre, encore inédit.
5. Un Polyclète plus jeune, fils de Naucyde, était contemporain de Lysippe (Foucart, *Rev. archéol.*, 1875, 110).
6. Cf. *Arch. Zeit.*, 1879, 91, pl. 8 et 9 ; Rayet, Mon. ant., 5e livr.
7. Roulez, *Acad. de Belgique*, Bullet., 2e sér., 16, n° 7.
8. De Witte, *Acad. de Belgique*, 31 août 1873 (il cite une grande amphore de Canino à Munich, où l'on voit la famille de Cécrops et l'enlèvement d'Orythie).

Agatharchos de Samos peignit le premier des décors de théâtre : de là naquirent la perspective et la peinture de paysage (Brunn, *Künstlergesch.*, II, 51 ; Woermann, *Die Landschaft*, 162). Il avait aussi peint l'intérieur de la maison d'Alcibiade.

P. 71, 2. — Förster, *Alkamenes*, in *Rhein. Mus.* 1883, 421. Sur le fronton d'Olympie que Pausanias lui attribue, voy. p. 74. Je crois voir dans l'*Aphrodite aux jardins* le prototype de la Vénus Genitrix (Clarac, pl. 339). Le caractère archaïque de la tête dans la réplique du Louvre a fait penser qu'elle n'appartenait pas au corps ; mais cette tête avec le même caractère se retrouve dans une réplique en terre cuite de Myrina, *Bull. Corr. hellén.*, 1882, pl. 18. Gerhard avait déjà reconnu que la statue devait être drapée (*Akad. Abhandl.*, 1, 260). — Alcamène paraît avoir créé le type d'Esculape, dont il fit une statue célèbre à Mantinée. La tête d'Esculape trouvée à Milo (Coll. Blacas et Mus. Britannique) dérive peut-être de cet original[1].

P. 71, 3. — Dimitsa, περὶ τῆς πατρίδος τοῦ Παιωνίου, 1881 ; Cavvadias, Παιώνιος, 1880. Cf., plus bas, la littérature sur Olympie. La Victoire est très inférieure à celle de Samothrace et d'un dessin vulgaire, quoique puissant. Cf. Brunn, *Acad. de Munich*, 1876 et suiv.

P. 71, 4. — On confondait souvent ses œuvres avec celles de Phidias. Sur la Némésis, voy. Walz, *De Nemesi Graecorum*, 1852 ; Welcker, *Griech. Goetterlehre*, 3, 37. Son Jupiter-Hadès est peut-être reproduit sur une gemme.

P. 71, 4. — Autres sculpteurs de la même époque : *Colotes* (d'Héraclée ou de Paros), élève de Phidias, collabora au Jupiter d'Olympie. Son Esculape à Cyllène a pu contribuer à la création du type que reproduit la tête de Milo (Exp. de Morée, 3, 29). — *Praxias* d'Athènes se rattache à l'école de Calamis, mais paraît avoir subi, comme Paeonios, l'influence de Phidias. Il est l'auteur des frontons du temple de Delphes, représentant Apollon, Latone, Diane et les Muses d'un côté, le coucher du soleil avec Dionysos et les Thyades de l'autre. Il mourut avant de les avoir terminés, et leur achèvement fut confié à *Androsthènes* d'Athènes. On en retrouvera certainement des fragments quand on fouillera Castri. — *Théocosme* de Mégare fit un Jupiter chryséléphantin pour le temple de cette ville, aidé, dit-on, de Phidias. — *Thrasymède* de Paros fit un Esculape chryséléphantin pour Épidaure : il est figuré sur les monnaies de cette ville et paraît avoir été une imitation du Jupiter Olympien. — *Lykios*, fils et élève de Myron, florissait vers 420 ; il plaça à Apollonia en Asie un groupe en bronze de 13 figures représentant les préparatifs du combat entre Achille et Memnon. — *Crésilas* de Crète, plus jeune que Phidias, est l'auteur d'un *vulneratus deficiens*, où l'on voyait avant Brunn le prototype du Gaulois mourant (Capitole) et d'une Amazone faite en concurrence avec Phidias, Polyclète et Phradmon, dont on croit avoir une répétition au Capitole (Lübke, *Plastik*, fig. 97). On vantait aussi son portrait de Périclès, dont Munich, Londres et le Vatican possèdent des répliques[2]. — *Styppax* de Chypre est célèbre par une statue de genre, représentant un esclave soufflant à pleins poumons sur un brasier : Lykios avait fait une statue d'enfant du même genre. — *Strongylion* sculpta surtout des animaux, notamment une image en bronze du cheval de Troie, sur l'Acropole d'Athènes, dont la base a été retrouvée en 1840 ; son *Amazone* était une des œuvres favorites de Néron. Elle était peut-être à cheval, auquel cas l'Amazone d'Herculanum pourrait en être une réplique. — *Callimaque*, auquel on attribue l'invention du chapiteau corinthien, était fameux par la minutie de son travail. — *Démétrius* sculpta surtout des portraits : Lucien, en décrivant sa statue du général Pellichos, paraît lui reprocher un réalisme qui surprend à cette époque (420).

1. Exp. de Morée, 3, 29.
2. Brunn, Catal. de la glyptot., n° 157 (inédite) ; *Ancient marbles in the Brit. Mus.*, II, 32 ; *Arch. Zeit.*, 1868, pl. 2.

Naucyde d'Argos fut peut-être élève de Polyclète : sa statue chryséléphantine d'Hébé était placée à côté de la Junon de Polyclète. On a cru, sans motifs suffisants, que le Discobole du Vatican dérive d'une statue de cet artiste. Son portrait d'Erinna n'est connu que par les textes. — Polyclète le jeune est l'auteur du *Zeus Philios* de Mégalopolis et sans doute aussi d'un *Zeus Meilichios* à Argos.

En 404, les Spartiates vouèrent à Delphes, en souvenir d'Aegos-Potamos, un groupe de 386 statues en bronze, parmi lesquelles Neptune couronnant Lysandre. Vers 368, les Tégéates vouèrent à Delphes un groupe semblable à la suite d'une victoire sur les Spartiates. Parmi les artistes qui travaillèrent à ces groupes, on nomme Antiphane, Dédale de Sicyone, etc. Dédale était l'auteur d'une Vénus accroupie dont il y a de nombreuses reproductions, notamment au Vatican et au Louvre. Une variante de ce motif, Vénus accroupie portant l'Amour sur son dos, est surtout connue par l'admirable *Vénus de Vienne* au Louvre, œuvre anatolienne du second siècle, aussi réaliste dans la forme que raffinée dans l'exécution (Vénus de Vienne : Ravaisson, *Acad. inscr.*, 6 juin 1879 ; *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 13 ; *Gaz. B.-A.*, 1879, 19, 401 ; Rayet, Monuments, 4e livr. ; Desjardins, Congrès archéol. de France, 1879 ; Mérimée, Notes d'un Voyage dans le Midi, 1835-40. Autres Vénus accroupies : Clarac, pl. 345, 627, 631, 606, 630 ; *Mus. Borbon.*, XIV, 26 ; Cavaceppi, *Raccolta*, II, pl. 60 ; Müller-Wieseler, 2, pl. 26, n° 280 ; Piranesi, *Statue*, pl. 28 ; Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, I, pl. 10 (répétition du Vatican signée Boupalos) ; *Mus. Nap.*, I, pl. 58 ; *Mus. Roy.*, II, pl. 13 ; *Gaz. archéol.*, 1877, 143 ; Gerhard, *Ak. Abhandl.*, pl. 17 ; Élite des monum., IV, pl. 12 ; *Bull. Corr. hellén.*, VI, 17). Beaucoup de Vénus accroupies sont des portraits de courtisanes.

P. 71, 5. — Une composition tracée à l'intérieur d'une coupe acquise par le Louvre semble offrir la reproduction d'un de ses tableaux : Thésée soutenu par Triton et sous la protection de Minerve, accueilli au sein des flots par Amphitrite (de Witte, *Acad. de Belgique*, 31 août 1873).

P. 71, 6. — Sur Panaenos, Eckstein, dans Ersch et Gruber, 3, 10, 260 ; Böttiger, *Arch. der Malerei*, p. 242.

P. 71, 7. — Monuments de l'architecture. Un des caractères des monuments grecs de l'époque classique, caractère que présente déjà le temple d'Égine, c'est qu'on n'y a pas recherché la grandeur des dimensions (comme dans les temples doriques de Sicile et de Grande-Grèce), mais l'harmonie des proportions et la perfection du travail. On peut appliquer à ces édifices ce que Stace dit d'un Hercule de Lysippe : *Parvusque videri, sentirique ingens !*

Théséion (restauration de Paulin, 1877 [1]). Une partie des métopes était lisse ; il n'est pas certain que les frontons fussent ornés de figures (à l'ouest seulement ?). On n'a pas retrouvé l'enduit sur lequel étaient appliquées les peintures de Micon dans la *cella*. Suivant Brunn, *Acad. de Bavière*, 1874, la bataille de la frise est celle des Athéniens sous Thésée contre Eurysthée.

Parthénon, Propylées, temple de la Victoire aptère, Érechthéion. Acropole en général : Beulé, 1864 ; Burnouf, 1877 ; Michaëlis, *Wandkarte der Akropolis*, 1874 ; Jahn-Michaelis, *Descriptio arcis* de Pausanias, 1881 ; Dict. des B.-A., pl. 25 ; Proust, *Tour du Monde*, 1862, 2, 54 ; Ronchaud, *Gaz. B.-A.*, 1859, II, 65 ; Michaëlis, *Mittheil.*, I, 276 ; II, 1 ; Koehler, *ibid.*, II, 171 [2]. Anciens croquis faits à l'époque turque, par Cyriaque, Verneda, etc., *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 8 ; Laborde, Athènes,

1. Julius, *Annali*, 1877, 92 et 1878, 193 ; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1845, 100 ; Vitet, *Gaz. B.-A.*, 1862, 12, 30 ; Ulrichs, *Annali*, 1841, 74 ; Leake, *Topogr. of Athens*, I, 498. Sur la question d'identification : Ross, τὸ Θησεῖον καὶ ὁ ναὸς τοῦ Ἄρεως, 1838 (Cf. Bursian, *Arch. Zeit.*, 1863, 52) ; Schultze, *De Theseo*, 1874, et les topogr. d'Athènes de Wachsmuth, Dyer, Curtius, etc. Cf. un texte grec du moyen âge, *Arch. Zeit.*, 1862, 379.

2. Boetticher, *Untersuch. auf der Akropolis*, 1863, avec *Ergänzungen*, 1867.

1855, t. II, p. 176 ; Burnouf, Acropole, p. 22 ; *Arch. Zeit.*, 1882, pl. 16. — Fouilles de 1876 (découverte de l'Asclépiéon, du portique reliant les deux théâtres etc.), *Bull. Corr. hellén.*, 1877 et suiv. ; Girard, l'Asclépiéon, 1880. La tour des Acciauoli (aile gauche des Propylées) a été démolie en 1874 aux frais de Schliemann.

PARTHÉNON. Cf. p. 71, note 5. Laborde, Le Parthénon, 1848 (inach.) ; Burnouf, *R. D. M.*, 1er déc. 1847. Ussing et Dörpfeld (*Mittheil.*, 1881, 396) ont montré que le Vestibule s'appelait *προνήιος*, la Cella *ναὸς ὁ ἑκατόμπεδος*, la grande salle à l'ouest *παρθενών*, la salle répondant au pronaos à l'ouest, *ὀπισθόδομος*. Documents sur la destruction dans Laborde et Michaëlis ; cf. dell' Acqua Giusti, *Archivio Veneto*, t. XXVI (les Vénitiens à Athènes) Ancien dessin, *Gaz. arch.*, 1875, pl. 8. Modèle restauré par Lucas au Mus. Brit. — Interprétation des sculptures : Quatremère, Mon. restit., 1826 ; Boetticher, *Der Zophorus am Parthenon*, 1875 ; Rob. Schneider, *Die Geburt von Athena*, 1880 (d'après un autel près de Madrid) ; Löschke, *Arch. Zeit.*, 1876 ; Robert, Hermès, 1881 (d'après un vase de Saint-Pétersbourg) ; Aroza, Frises du Parthénon, 1878 (cf. d'admirables morceaux dans les monuments de Rayet) ; Ronchaud, *Rev archéol.*, sept. 1882 ; Catal. des sculpt. du Parthénon au Mus. Brit., 1880 [1] ; *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 1 (prétendue tête du fronton O. à la Bibl. Nationale [2]). Brunn reconnaît le Mont Olympe dans le célèbre Thésée, où Visconti avait vu Hercule, Brönsted Céphale, et d'autres Bacchus. Les Parques ont été appelées Heures, grandes Déesses, Aphrodite et Peitho, etc. La partie centrale du fronton E. était déjà détruite du temps de Carrey [3]. Fragments encore dispersés du Parthénon (peut-être d'autres encore à Venise) : *Academy*, 20 oct. 1875 ; *Gaz. B.-A.*, 1873, 8, 550. Sur les frontons en général, Brizio, *Nuova Antol.*, 1881.

La question de la restitution de la Minerve chryséléphantine de Phidias est à peu près résolue depuis la découverte de deux statuettes qui la reproduisent et des deux fragments de bouclier (Strangford et Vatican) qui donnent tout au moins une idée du sien. Les répliques sont énumérées par Schreiber, *Athena Parthenos*, 1883 ; cf. mon compte rendu de ce livre, *R. C.*, 1883, 1, 501 ; Newton, *Journ. of Hellen. Stud.*, 2 ; Lange, *Mittheil.*, 1880, 370. Le caractère archaïque de la réplique du Varvakéion a été démontré par Kieseritzky, qui l'a rapprochée d'une bractée en or très ancienne trouvée à Koul-Oba en 1830 (*Mitth.*, 1884, 291). La restauration faite en 1860 par Simart aux frais du duc de Luynes n'a plus de valeur aujourd'hui [4] (à Dampierre). — La restitution de la *Promachos* (son nom même est contesté) est très incertaine : Voy. Michaëlis, *Mittheil.*, II, 87 (il établit que la statue n'avait pas plus de 9 m. de haut) ; Lange, *Arch. Zeit.*, 1881, 3e livr.

PROPYLÉES. Dès 1848, Titeux avait deviné l'existence de l'escalier. Raoul Rochette, *Journ. des Sav.*, juin 1850 ; Guigniaut, *Arch. des Miss.*, III, 267 ; *Mittheil.*, I, 217 (aile sud). Sur la pinacothèque (ornée de peintures placées sur des chevalets ?), Kékulé, *Arch. Zeit.*, 1865, 81 ; Jahn, *Philol.*, I, 47 ; *Annali*, XXX, 230.

TEMPLE DE LA VICTOIRE APTÈRE. On a cru à tort pendant longtemps qu'il était antérieur aux Propylées. Ross, Schaubert et Hansen, *Tempel der Nike*, 1836 ; Prestel,

1. Flasch, *Zum Parthenonfries*, 1877 ; Ronchaud, *Gaz. B.-A.*, 1861, 9, 148 ; Gerhard, *Drei Vorlesungen*, 1844 ; Gardner, *Journ. Hell. Stud.*, III, 2, 244 (Athéné du fronton ouest).

2. Une autre tête du fronton ouest, celle de la Victoire, appartient à Delaborde (*Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 119). Le mus. du Louvre a acquis en 1883 une tête de Lapithe des métopes (Waldstein, *Journ. Hell. Stud.*, III, 2, 228).

3. Les dessins de Carrey sont publiés dans Laborde, Athènes aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, t. Ier. Cf. Stark, *Handbuch*, p. 197.

4. Schreiber a prétendu que la colonnette qui soutient la main gauche dans la réplique d'Athènes (*Mittheil.*, 1881, pl. 1) n'était qu'un expédient du copiste ; mais Heydemann (*Rhein. Mus.*, 1883, 311) paraît avoir prouvé que la colonne existait dans l'original et qu'elle portait la signature de Phidias.

ibid., 1873 ; Restauration de Daumet, 1859 ; Bursian, *Rhein. Mus.*, X, 511 ; Julius, *Mitth.*, I, 216 ; Robert, *Phil. Untersuch.*, I, 173 ; Boetticher, *Die Thymele der A. N.*, 1880 ; Bohn, *Arch. Zeit.*, 1880, 2e livr. Sur l'image du sanctuaire (de Calamis ?), Benndorf, *Festschrift*, 1879 ; la balustrade a été publiée par Kékulé, Löschke, Bohn, 1881 (avec quelques nouveaux fragments découverts en 1880 [1]).

Érechthéion. Inwood, *The Erechtheion*, 1827 ; v. Quast, *ibid.*, 1840 ; Tétaz, *Rev. archéol.*, t. VIII ; Thiersch, *Acad. de Bav.*, 1857 ; Murray, *Journal of Hell. Soc.*, 1881 ; *Bull. Corr. Hellén.*, 1877 (fouilles de Lambert) ; Fergusson, *Das Erechtheion*, 1880 ; *Instit. of Brit. Archit.*, 1876, et *Hell. Soc.*, II, 1 ; Rangabé, *Mittheil.*, VII, 258 ; Borrmann, *ibid.*, VI, 372 ; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1875, 13, 498 [2] ; Michaëlis, *Ienaer Literaturz.*, 27 juill. 1878. Comptes de la construction de l'Érechthéion : Schöne, *Hermès*, 1869, 37 ; Choisy, *Études*, 1884 ; Hicks-Newton, *Brit. Mus.*, I, 1,84.

Un petit temple près de l'*Ilissus*, analogue à celui de la Victoire Aptère, existait du temps de Stuart, mais a disparu depuis [3]. Le temple de *Rhamnus*, dans sa partie plus récente, paraît contemporain du Parthénon ; il est resté inachevé [4]. Portique dorique à *Thoricus*, ressemblant à la prétendue Basilique de *Paestum*. Temple de Minerve et propylées à *Sunium* [5]. Grand temple de Déméter à *Éleusis* [6], divisé en 5 nefs par 4 rangées de 7 colonnes doriques. Vers 318, Démétrius de Phalère fit ajouter par Philon un vestibule de 12 colonnes. Temple d'Apollon à *Bassae*, de 6 sur 15 colonnes [7] ; l'exécution semble trahir quelque provincialisme. Temple de Jupiter à *Olympie* (voy. l'append. à la note 3, p. 84). Temple de Junon à *Argos* [8].

Construction de villes : Hippodamos rebâtit le Pirée [9] ; villes nouvelles de Rhodes en 408, de Mégalopolis après Leuctres (371) [10], de Messène (stade [11], temple corinthien d'Athéna Limnatis).

P. 74, n. 3. — Olympie. Une restauration de tous les monuments d'Olympie sera prochainement publiée par Laloux. Cf. encore, sur les fouilles (1874-1881) et leurs résultats : *Ausgrabungen*, etc. (éd. de 1882, en 1 vol. et moins coûteuse) ; Curtius, *Alterthum und Gegenwart*, 2, 129 ; 2, 157 ; 2, 185 ; Curtius, *Die Altäre von Olympia*, 1882 ; R. Weil, *Mittheilungen*, t. III et suiv. ; Pietsch, *Wallfahrt nach Olympia*, 1879 ; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 408 ; Kaupert et Dorpfeld, *Olymp. u. Umgegend*, 1882 (cartes) ; Bohn, *Wandtafel von Olympia*, 1884. Le plan publié dans l'Exp. de Morée (pl. 56), la restauration du temple de Jupiter par Blouet (pl. 66) sont toujours utiles, et le rapport de Raoul Rochette sur les métopes (p. 62 et suiv.) est un chef-d'œuvre de divination. Il a reconnu le caractère rude et *provincial* de ces sculptures, comme un autre Français, Montfaucon, avait signalé le premier, en 1723, la nécessité de fouiller Olympie (*Correspondance*, 3, p. 213).

1. Il n'est pas impossible que la balustrade (Victoire sacrifiant un taureau, Victoire liant ou déliant sa sandale, etc.) ait été placée là par Alcibiade après Cyzique.
2. Rayet dit que « l'Érechthéion et le temple de la Victoire Aptère sont, dans l'histoire de l'architecture ionique, des déviations, des escapades, des fredaines, que l'architecture ne saurait se permettre sans danger ». Ce serait le cas de dire : *Felix culpa !*
3. *Antiquities of Athens*, pl. V.
4. *Uned. antiq.*, ch. 6.
5. *Ionian antiq.*, II, ch. 5 ; *Uned. antiq.*, ch. 3 ; Expéd. de Morée, III, pl. 33 ; *Tour du Monde*, 1877, 2, 331.
6. Lenormant, Rech. à Éleusis, 1862 ; *Ionian antiq.*, 19-21 ; Πρακτικὰ τῆς ἀρχ. ἑταιρίας, 1882 et suiv. (fouilles de Philios) ; Blavette, *Bull. Corr. Hell.*, 1884, p. 254.
7. Stackelberg, 1826 ; Exp. de Morée, II, pl. 4 ; *Tour du Monde*, 1879, 1, 427. Les questions relatives à la frise ont été résolues par K. Lange, Mém. de la Soc. arch. de Saxe, 1880 (la réplique, *Mittheil.*, V, pl. 15, est moderne).
8. Rangabé, *Tempel d. Hera*, 1855 ; Bursian, *Bullett.*, 1854, 2, p. 13.
9. Arist., *Polit.*, 2 ; Hermann, *de Hippodamo*, 1841 ; Ermann, *Philologus*, 1882.
10. Théâtre de M., le plus grand de la Grèce. Exp. de Morée, II, pl. 39.
11. Exp. de Morée, I, pl. 23.

Les MÉTOPES du Louvre sont publiées et restaurées dans l'Expéd. de Morée ; celle d'Hercule et du taureau a été photographiée dans les Monuments de Rayet. La métope d'Atlas se trouve *Ausgrab.*, I, pl. 26; *Mittheil.*, I, pl. 11; Collignon, Archéol. grecque, p. 75.

Les FRONTONS sont des œuvres essentiellement décoratives, très inégales d'ailleurs[1]; celui d'Alcamène (Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1881, 21, 408) est supérieur, bien qu'il ne soit pas exempt de graves défauts. Treu a fait disposer les moulages de ces groupes avec beaucoup d'habileté au musée de Berlin. Groupe de l'ouest (Alcamène) : Apollon colossal (appelé Pirithoüs par Pausanias) ; Centaure enlevant Déidamie (très belle tête) ; Thésée. — Groupe de l'est (Paeonios)[2] : torse colossal de Jupiter (très beau) ; Pélops; Oinomaos; Hippodamie ; éphèbe accroupi (d'un dessin très incorrect); chevaux; vieillard conduisant les chevaux à gauche (la plus belle figure du fronton). Le caractère commun des frontons est la supériorité des nus, la mauvaise exécution des draperies, tantôt raides, tantôt flottantes au hasard. La composition du fronton est presque enfantine.

La VICTOIRE de Paeonios[3], érigée par les colons messéniens de Naupacte, comme l'atteste l'inscription de la base, présente quelques-uns des défauts du fronton est, mais aussi des qualités de facture bien supérieures (*Ausgrab.*, III, pl. 6-9). Rayet (*Gaz. B.-A.*, déc. 1877, p. 147) dit spirituellement de Paeonios : « C'était une manière de paysan thrace, ignorant le décorum, soucieux avant tout d'être compris de la foule et de frapper fort, fallût-il pour cela être parfois incorrect et presque trivial. » Il y a du Michel-Ange dans Paeonios : ce qui domine chez l'un comme chez l'autre, c'est le sentiment de la vie.

Trésor des Sicyoniens, *Mitth.*, VIII, 66; trésor des Mégariens (fronton), voy. p. 58. Il sera parlé plus loin de l'Hermès de Praxitèle.

Autres statues trouvées à Olympie : tête colossale de Junon archaïque (cf. p. 90, 14°) et lion archaïque en calcaire; tête de femme provenant (?) de la métope de Cerbère; tête casquée du Clytiade Éperastos (Paus., 6, 17, 6; hypothèse de Treu). Bronzes: Hercule agenouillé tirant de l'arc, relief archaïque ; Artémis persique (cf. p. 91, 5°); tête admirable d'un vainqueur au pugilat (oreilles gonflées) : tête barbue, chevelue, d'une expression énergique et dure, un des plus beaux bronzes grecs du IVe siècle; tête archaïque de Jupiter (VIe siècle ?). — Tête peinte en terre cuite de Junon; une quantité de figurines votives, très grossières, trouvées à une grande profondeur dans le voisinage des autels; ornements de patères, anses de vases, etc., parmi lesquelles un bronze dont le pendant a été trouvé en Arménie et se voit à Constantinople (Reinach, Catal., n° 616; autres en Italie, *Arch. Zeit.*, 1879, 180; *Monumenti*, 1879, pl. 2, 10), des griffons, etc., 6000 petits animaux ayant servi d'ex-voto; armes, casques, etc.; statues d'empereurs, plus de cent têtes de lion en marbre provenant de la toiture du grand temple, etc.

P. 74, n. 3. — Brunn a de nouveau développé sa théorie sur l'art de la Grèce du Nord, *Mittheil.*, 1883, 82. Cf. Friedländer, *Monatsb. der preuss. Akad.*, 1878, 448; Heuzey, *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, p. 331.

P. 75, n. 1. — Sur le JUPITER : Friedländer, *Der Zeus von Phidias auf den Münzen von Elis*, Acad. de Berlin, 1874, 498 ; Rathgeber, Ersch et Gruber, III, 3, 256; Preller, *ibid.*, III, 22, 186; Brunn, *Annali*, 1850, p. 108 ; Overbeck, *Symbol. phil. Bonnens.*, p. 603 ; *Acad. de Saxe*, 1866, 173, surtout *Kunstmythologie*, I, 115; Callendreau, *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de la Charente*, 1868. La plus cé-

1. Curtius, *Arch. Gesellschaft*, 5 juin et 3 juillet 1883 (*Phil. Woch.*, 1883, 827 et 1208); Förster, *Alkamenes*, *Rhein. Mus.*, t. XXXVIII.
2. Treu, *Arch. Zeit.*, 1882, 3e livr.
3. Cf. Curlitt, *Zeitschr. für bild. Kunst*, t. XII.

lèbre des prétendues répliques, le Jupiter Verospi du Vatican (Clarac, pl. 397), a sans doute subi l'influence de l'original de Phidias; mais c'est la condition commune de toutes les statues du dieu dont le type fut fixé par cet artiste et modifié seulement par Lysippe. Le fameux masque du Vatican, le Jupiter d'Otricoli, est bien plus près de Lysippe que de Phidias (Lübke, *Plastik*, fig. 93); cela est plus vrai encore de la tête de l'Ermitage (Atlas du C. R., 1875, pl. 6), qui n'est peut-être même pas un Jupiter. Le Jupiter trouvé au lac Albano, dans la même collection (d'Escamps, Marbres Campana, pl. 2), est en grande partie moderne; le Jupiter de Versailles (Clarac, pl. 312) est tout à fait Lysippéen. La plus grande statue connue de Jupiter, trouvée en 1879 à Gaza (Jupiter Marna? Catal. du Mus. de Constantinople, n° 27, inédite et méritant de le rester), est sans doute la copie d'un de ces Jupiters syriens, parents éloignés de celui de Phidias, qu'on trouve reproduits sur les monnaies des rois en Syrie (Overbeck, *Kunstmythol.*, p. 59, fig. 8). Je crois avoir montré (Mél. Graux, 1884) qu'une des répliques partielles les plus exactes du Jupiter est une tête de terre cuite provenant de Smyrne que j'ai acquise dans cette ville pour le Louvre.

P. 75, 3. — *Autres œuvres de la même époque.* On rattache à l'école de Myron un dompteur de chevaux au Mus. Britannique, relief attique provenant de Tivoli (Lübke, *Plastik*, fig. 87). La *Jeune Fille courant* du Vatican, vêtue du chiton dorien, reproduit probablement un bronze du Péloponnèse. Un bronze de Tubingue, probablement antérieur à Phidias, représente Batus retenant le quadrige d'Amphiaraüs. Un bas-relief dont il y a des répliques à Naples, à la villa Albani et au Louvre, représentant Orphée prenant congé d'Eurydice qu'emmène Mercure, est une œuvre charmante qui rappelle l'art attique de l'Érechthéion, mais pourrait bien être une imitation habile née dans l'école de Pasitélès. L'admirable buste de bronze trouvé à Tarse et envoyé à Constantinople, représentant un jeune athlète (Reinach, Catal. du mus. de Constantinople, n° 595; Rayet, *Gaz. archéol.*, 1883, 85), paraît être un original (Myron?) de la même époque; le traitement des cheveux en boucles symétriques rappelle le travail du marbre à la virole (tête du Lapithe d'Olympie, Harmodius à Naples, Discobole de Myron au palais Massimi).

Parmi les statues d'Amazones dont les originaux peuvent remonter à ce temps-là, il faut citer celle de Berlin (d'après Polyclète?), l'Amazone Mattei au Braccio Nuovo du Vatican (d'après Crésilas?), un bronze de Florence semblable au marbre de Berlin, etc. Le type féminin des Amazones eut, dans le développement de la plastique, une importance analogue à celle du type viril des athlètes : il provoqua l'étude et justifia la représentation du nu.

Conze (*Beitraege z. Gesch. d. Griech. Plast.*, pl. 1) rapporte à Polyclète une tête en marbre de Bologne; Brunn croit que l'admirable Junon de Naples (*Annal.*, 1864, 29; *Monum.*, VIII, 1) dérive de la Junon d'Argos. La non moins belle Junon de la villa Ludovisi a été considérée, bien à tort selon nous, comme une copie d'Alcamène.

P. 75, 4. — Sur Scopas, excellente monographie d'Ulrichs, 1863; cf. Stark, *Philol.*, 21, 415; Klein, *Arch. epigr. Mitth.*, IV, 1. Fragments de Scopas au musée de Piali : Treu, *Arch. Zeit.*, 1880, 98; *Mittheil.*, VI, 393 (têtes de guerrier, d'athlète et de sanglier). La Ménade portant un faon déchiré a été répétée souvent : Clarac, pl. 135; Zoëga, II, pl. 83, 84, 106; Müller-Wieseler, I, pl. 22, 140; Visconti, Mus. Borghèse, II, pl. 14; Mus. Chiaram., pl. 26; Mus. Florent., 3, pl. 56[1]. Selon Visconti (*Bull. della Comm. Munic.*, 1875, 16-28), la médiocre Vénus de l'Esquilin serait une reproduction de l'Aphrodite de Scopas; nié avec raison par Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1877, 139. — On a voulu reconnaître des copies de l'Arès de Scopas dans une belle statue de la villa Ludovisi, représentant Mars assis, dans l'attitude

1. La plus belle réplique, malheureusement très mutilée, a été acquise en 1874 par le musée de Berlin (Benndorf, *Zeitschr. f. bild. Kunst*, t. XIV).

de la rêverie (Lübke, fig. 135) et dans un bas-relief de l'arc de triomphe de Constantin, où il tient une Victoire sur la main gauche. — L'Apollon Musagète du Vatican (entièrement drapé, Lübke, fig. 136) peut être une réplique de celui de Scopas, qu'Auguste fit placer sur le Palatin. On voyait à Rome, dans la région du cirque Flaminien, un grand groupe de marbre représentant Thétis remettant à Achille les armes de Vulcain; Thétis était accompagnée des Tritons et des Néréides. Cette œuvre de Scopas est très probablement reproduite en partie dans un bas-relief de Munich Jahn, *Acad. de Saxe*, 1854; Brunn, Catal., p. 143), trouvé non loin du temple où était placé l'original de Scopas.

On traitait autrefois de fable le récit de Pline, suivant lequel Scopas avait sculpté plusieurs tambours de colonnes du temple d'Éphèse; l'admirable tambour qui a été découvert par Wood pourrait, sans invraisemblance, être attribué à l'artiste lui-même (Rayet, Monum., 6e livr.)

P. 75, 4. — *Passage de l'ancienne école attique à la nouvelle.* Céphisodote l'ancien, probablement père de Praxitèle et disciple (ou fils?) d'Alcamène, beau-frère de Phocion. Il représenta surtout des dieux. On a voulu retrouver sur des monnaies achéennes (Müller, *Denkm.*, II, 20) la statue de Jupiter par Céphisodote au Pirée. En collaboration avec Xénophon, il fit un Jupiter sur son trône pour Mégalopolis (vers 370). Il existe sans doute des répliques partielles de son groupe des neuf Muses sur l'Hélicon. Brunn a démontré que la belle statue de Munich, nommée autrefois Leucothée, était une copie d'un groupe de Céphisodote, *Eiréné et Ploutos enfant*, sur l'agora d'Athènes [1]. L'original était probablement en bronze. Cette statue ressemble beaucoup à l'*Hermès et Bacchus* de Praxitèle que l'on a retrouvé à Olympie (répétitions sur des monnaies attiques). *Xénophon*, de son côté, avait fait pour Thèbes un groupe de Tyché portant Ploutos. — *Euclide* à la même époque (370) sculpta, pour Bura en Achaïe, un groupe de Déméter, Aphrodite et Bacchus où Déméter seule était vêtue.

P. 76, 2. — Praxitèle. Grâce à l'Hermès d'Olympie, nous pouvons porter un jugement sur Praxitèle [2]. C'est le plus grand des sculpteurs attiques, car Phidias, par son éducation, appartient au Péloponnèse et, par son art, à l'hellénisme tout entier. Personne ne l'a surpassé dans l'expression de la beauté féminine. Ses éphèbes ont toute la grâce de jeunes filles, et l'on peut considérer comme très probable, avec Rayet, qu'une jeune fille a posé pour l'Apollon Sauroctone et même pour l'Hermès. De là le goût pour les mouvements hanchés qui est un des caractères des statues de Praxitèle; de là aussi cette morbidesse, cette délicatesse exquise de la forme, qui font de l'Hermès et du Sauroctone d'inimitables chefs-d'œuvre. Nous ne savons presque rien sur sa vie. Il appartenait à une époque troublée, où la Grèce conservait la grâce de la jeunesse après en avoir perdu les illusions. On se plaît à deviner chez lui quelque chose de cette mélancolie discrète, de ce raffinement presque douloureux de la sensibilité qu'engendrent, chez les âmes élevées, la satiété des plaisirs faciles, le dédain d'une foule grossière, la haute culture de l'intelligence et du cœur. Comme Phidias et Alcamène, Praxitèle fut un sculpteur de dieux; mais tandis que ceux-là imprimaient

1. Brunn, *Ueber die sogen. Leukothea* (alias *Gè Kourotrophos*), 1867. Fragment d'une autre réplique à Athènes, Köhler, *Mittheil.*, 1882, 362.

2. Friederichs, *Praxiteles u. die Niobegruppe*, 1855; Brunn, *Rhein. Mus.*, XI, 161; Urlichs, *Observ. de arte Praxitelis*, 1858; Bursian, *Jahrb.*, 77, 104; Gebhardt, Praxitèle, 1864. Praxitèle était fils de Céphisodote et avait pour grand-père un autre sculpteur nommé Praxitèle, contemporain ou élève de Phidias, auteur de trois statues de Déméter, Coré et Iacchos dans le temple de Déméter à Athènes (Paus., 1, 2, 4; cf. Benndorf, *Goett. gelehrt. Anzeigen*, 1871, p. 610; Overbeck, *Kunstmythol.*, II, 425). Il y eut aussi un Praxitèle plus jeune, petit-fils de l'auteur de l'Hermès. Sur cette généalogie, voy. Klein, *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterreich*, IV, 1.

à leurs œuvres la majesté qui inspire le respect, Praxitèle a donné aux siennes la beauté, la grâce juvénile, le désir rêveur qui inspirent l'amour. Bacchus et Déméter ont été transformés par lui : le dieu du vin, bruyant et désordonné, est devenu un éphèbe souriant et calme; Déméter, la vieille déesse hiératique, s'est enveloppée d'un voile de poésie et la Déméter de Cnide, sans doute un écho de son génie, nous apparaît comme la *Mater Dolorosa* du paganisme. Praxitèle est assurément le plus moderne parmi les artistes de l'antiquité ; mais on tombe dans le ridicule si l'on en fait un Musset ou un Henri Heine (Waldstein), en le gratifiant de l'anémie morale et du *nervosisme* dépravé qui distinguent les délicats de notre temps. La tristesse qu'il a aimée dans la beauté n'est ni une révolte ni une défaillance ; elle n'a rien de commun — est-il besoin de le dire? — avec le *Weltschmerz* de Hartmann.

Œuvres. Les douze dieux dans le temple d'Artémis, à Mégare. Junon sur un trône entre Minerve et Hébé, au temple de Junon, à Mantinée. Kora, Triptolème et Déméter dans les jardins Serviliens, à Rome. Enlèvement de Proserpine et reddition de Proserpine à Pluton par sa mère.

Heuzey a pensé que la *Déméter Katagousa*, attribuée par les anciens à Praxitèle, représentait Déméter portant Proserpine sur ses épaules et la ramenant des enfers ; il croit reconnaître ce motif dans des terres cuites [*Gaz. B.-A.*, 1875, 193 (une quinzaine d'exemplaires)]. Rayet (*Monuments*, 1re livr.) paraît avoir démontré, d'accord avec Froehner[1], que ces groupes ont trait au jeu de l'ἐφεδρισμός, où la perdante devait porter la gagnante. Sur la Κατάγουσα, cf. encore Gerhard, *Akad. Abhandl.*, II, 180, 215, 375, 424. La Déméter de marbre trouvée à Cnide, auj. au musée Britannique, paraît dériver d'un original de Praxitèle : c'est la plus belle représentation de la tristesse dans l'antiquité (Overbeck, *Atlas zur Kunstmythol.*, pl. 14, 19; Rayet, Mon. ant., 5e livr.). Latone avec Apollon et Artémis, à Mégare et à Mantinée. Apollon et Neptune ; Bacchus, Staphylos et Méthé, à Rome. Peitho, et Parégoros, à Mégare. Agathodémon et Agathé Tyché, au Capitole. Exploits d'Hercule, à Thèbes, etc.

Vénus drapée de Cos (sans doute une draperie transparente). On a voulu en voir une copie dans la Vénus Génitrix (cf. p. 68, n. 6, et *Phil. Woch.*, 1882, 669). Un groupe de Vénus drapée avec Éros, au Louvre, portait la signature (fausse) de Praxitèle mais cette signature, qui a été effacée, était antique et il faudrait en tenir compte (Froehner, n° 151; Clarac, pl. 341, 1291).

Vénus de Cnide. Cf. *Anthol. Palat.*, 6, 159, et un index de Lucien. Médaille de Plautilla, *Arch. Zeit.*, 1876, 149; Collignon, 194. Les deux meilleures répétitions sont à Munich (Lützow, *Münchn. Antik.*, pl. 41) et au Vatican (Overbeck, fig. 99 *a*). Cf. en général, Bernouilli, *Aphrodite*, 1873, p. 206; Michaelis, *Arch. Zeit.*, 1874, 41; 1876, 145; Schreiber, *Antik. in der villa Ludovisi*, p. 118; Stephani, C. R., 1875, 138 (croit que la main gauche devait couvrir le sein, comme dans la Vénus de Médicis, et non retenir une draperie comme dans la statue de Munich et sur les monnaies). Nous énumérerons plus bas les répliques de la Vénus de Médicis et de celle du Capitole, qui dérivent de la Vénus de Cnide[2].

Eros[3] de Thespies, voué par Phryné : Héron fit dorer ses ailes. Répétitions présumées : le torse de Centocelle au Vatican (*M. Pio-Clem.*, I, 12); l'Eros de Naples (Clarac, pl. 649, 1437); du Louvre (Clarac, pl. 266, 1499); du Vatican (Gerhard, *Ant. Bildw.*, pl. 93, 2); de Londres (*Ancient marbles*, 9, 2, 3). Aucune de ces prétendues répliques n'est satisfaisante, et le type original paraît être encore à découvrir.

1. Cf. Cartault, Coll. Lécuyer, D; *Bull. Corr. Hell.*, 1883, 88.

2. Genèse du type de la Vénus de Cnide (Astarté, Anahita, Zarpanit): Lenormant, Fragm. cosmog. de Bérose, 1871; Curtius, *Memorie*, 1865; Perrot, *Rev. arch.*, 1872, 125; de la Berge, *R. C.*, VII, 222. Voy. plus haut, p. 69, 2.

3. Sur les Eros de Praxitèle, Stark, *Acad. de Saxe*, 1866, 155.

Éros de Parium, sans armes, tenant un dauphin et une fleur. Pas de réplique certaine. Éros avec l'arc, décrit par Callistrate. Répétition présumée à Dresde (*Arch. Zeit.*, 1879, pl. 14), suivant Overbeck la seule; peut-être aussi le n° 326 du Louvre (Clarac, pl. 281, 1486).

Apollon Sauroctone. Deux belles répliques au Louvre et au Vatican; la tête et les hanches sont d'une jeune fille (Rayet, Monuments de l'art antique, 3e livr.). Cf. Welcker, *Alt. Denkm.*, 1, 406; Stephani, C. R., 1863, 166; Friederichs, *Bausteine*, I, 264, où l'on trouvera indiquées les autres répétitions. — L'*Apollino* de la Tribune de Florence et le prétendu Narcisse en bronze, trouvés à Pompéi en 1865 (*Annali*, XXXVIII, 107; Rayet, Monuments, 5e liv.) présentent un caractère analogue.

Bacchus décrit par Callistrate, en bronze : buste de Bacchus au musée de Leyde, provenant d'Asie Mineure (*Monum.*, II, 41, 1); cf. *Gaz. archéol.*, 1883, pl. 52. Selon Ulrichs, d'après Scopas. Satyre *Périboéthos* (de la rue des Trépieds). Il existe un très grand nombre de statues représentant un satyre appuyé sur un tronc d'arbre la main gauche posée sur la hanche en saillie; elles paraissent remonter toutes à un original de Praxitèle. Les principales sont : au Capitole (Visconti, *M. Pio-Clem.*, II, 215), à l'Ermitage (nos 11, 159, 165, 316), à Moscou (Mus. Galitzin, Helbig, *Bullett.*, oct. 1880), au Louvre (Clarac, pl. 296, 167, et le beau torse trouvé sur le Palatin).

Meretrix gaudens. Répétition à Oxford (Lenormant, *Élite*, IV, 60).

Hermès d'Olympie[1]. Il manque le bras droit de l'Hermès (qui tenait une grappe de raisin selon les uns, selon Treu un thyrse), le bas des deux jambes, sauf le pied droit (traces vives de couleur rouge servant de base à la dorure), le bras gauche du petit Bacchus. L'enfant est trop petit et d'un travail médiocre; il appartient peut-être à une restauration postérieure. L'ensemble du groupe est fort analogue à l'*Irène et Ploutos* de Céphisodote, père de Praxitèle (voy. plus haut, p. 100, 3). Cf., sur l'Hermès : Brunn, *D. Rundschau*, mai 1882; Smith et Waldstein, *Journ. of Hell. Stud.*, t. III (Waldstein, *Transactions*, 1880); Rumpf, *Philologus*, 2e livr. 1881, qui indique les autres travaux; Treu, *Hermes mit dem Dionysosknaben*, 1878.

On a beaucoup abusé, dans l'antiquité, du nom de Praxitèle (cf. p. 42, 13°). Des deux colosses du Monte Cavallo, qui sont de l'école de Lysippe, l'un porte la signature de Phidias et l'autre celle de Praxitèle; elles sont invraisemblables l'une et l'autre.

P. 76, 3. — Niobides. L'idée de Cockerell, qui considérait le groupe des Niobides comme un fronton, est à peu près abandonnée aujourd'hui. Depuis le travail de Stark, *Niobe und die Niobiden*, 1863, on a fait entrer dans la composition primitive un très grand nombre de figures qui n'y appartiennent certainement pas toutes. Le groupe du Pédagogue et du Niobide, découvert à Soissons, prouve cependant combien les copies de cet ensemble s'étaient multipliées dans tout le monde romain. Treu pense que le groupe est de Praxitèle (*Phil. Woch.* 1882, 516). La Niobide Chiaramonti (*Gaz. archéol.*, 1877, pl. 27, p. 171) est peut-être la seule figure qui ait appartenu au groupe original[2].

1. Très grand nombre de gravures, de photographies et de moulages; voy., p. ex., le frontispice du 2e vol. d'Overbeck. Un modèle restauré est à Berlin, un autre au Mus. Britannique. — Lors de la découverte de l'Hermès, Hirschfeld (*D. Rundsch.*, oct. 77) y a vu une *copie romaine* de la statue mentionnée par Pausanias (5, 17, 3) : comme les termes dont Pausanias se sert, τέχνη δέ ἐστιν Πραξιτέλους, ne sont pas très précis et que Pline (34, 87) attribue une statue semblable à Céphisodote, des doutes se sont élevés sur l'attribution de l'Hermès à Praxitèle (Benndorf, *Kunstchronik*, 1878, 777; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 408) Je ne crois pas ces doutes fondés : Praxitèle le jeune n'a peut-être jamais été sculpteur; et des deux Céphisodote, l'un était le père, l'autre le fils de Praxitèle, ce qui explique qu'ils aient pu traiter le même sujet que lui. Groupe en bronze trouvé à Roye, réplique libre de l'Hermès de Witte, *Acad. inscr.*, 27 juillet 1883).

2. Tête colossale de la Niobé, trouvée au Champ de Mars, Hermitage, n° 176; Niobé de Patras, au Louvre, Exp. de Morée, III, pl 86. (Voy., pour les autres fig. en marbre, Overbeck et

P. 76, n. 5. — Sur le beau Mars Borghèse du Louvre, dont Ravaisson pense que le prototype était groupé avec la Vénus de Milo (gravé, Dict. de l'Acad. des B.-A., pl. 17, 18), voy. Ménard, *Gaz. B.-A.*, 1873, 7, 450; l'histoire du couple d'Arès et d'Aphrodite, datant de l'époque alexandrine, a été faite par Tümpel, *Ares und Aphrodite*, 11e supplém. aux *Jahrbb.*, 1880 (avec étude sur la Vénus de Milo, p. 673)[1]. Cette statue passait autrefois pour un Achille à cause de l'anneau de la cheville ; Tümpel l'explique comme symbolisant un *trionfo d'amore*, ce qui est certainement faux; il vaut mieux rappeler avec Ménard, *l. c.*, les chaînes de l'Arès Enyalios spartiate (Paus., 3, 15, 5).

P. 77, 2. — A côté de Léocharès, on trouve parmi les contemporains de Scopas Timothée et Bryaxis, qui travaillèrent avec lui au Mausolée. Bryaxis avait fait un Pluton en métal précieux que Ptolémée fit placer sur la colline de Rhakôtis comme Jupiter Sérapis. Les terres cuites de Smyrne ont souvent reproduit ce type (Reinach, Mél. Graux, 1884). — Léocharès[2] fit, avec *Sthennis* d'Olynthe, les portraits d'une famille athénienne et, avec Lysippe, le groupe en bronze de la chasse d'Alexandre. Il reste d'assez nombreuses imitations de son Ganymède[3].

Praxitèle eut pour fils les sculpteurs Céphisodote le jeune et Timarque. Céphisodote était l'auteur d'un *Symplegma* à Pergame, que l'on a reconnu dans le groupe des lutteurs de la Tribune, bien que d'autres s'imaginent que le groupe en question fût érotique. Il faudrait alors le chercher dans le *Satyre et Hermaphrodite* de Dresde (Becker, *Augusteum*, pl. 95).

P. 77, 3. — Sur la Jocaste de *Silanion*, cf. p. 68 et Müller, *Handb.*, § 309, 3. *Euphranor* avait écrit sur la symétrie et les couleurs.

P. 77, 4 et 78, 1. — Lysippe. Il est très probable qu'un grand nombre des statues de nos musées dérivent d'originaux de Lysippe : cet artiste fut aussi célèbre après sa mort que de son vivant, et les types de la plupart des divinités furent modifiés ou fixés par lui d'une manière durable. De petites copies en bronze ou en terre cuite dorée multiplièrent à l'infini ses œuvres. Les statues qui reproduisent le plus exactement sa manière se distinguent par leurs proportions élancées, le travail libre des cheveux, la science du modelé, l'ovale du visage, la longueur et la finesse du nez. Nous pensons avoir montré, après Rayet, que les terres cuites de Smyrne (collection Lawson au Louvre, cataloguée par nous dans les Mél. Graux, 1884) sont faites à l'aide de moulages de bronzes copiés presque uniquement sur les grands bronzes de Lysippe. On y trouve des têtes d'Hercule à tous les âges et avec les expressions morales les plus diverses, douloureuses, joyeuses ou placides[4]. Parmi les statues, le Jupiter d'Otricoli, l'Alexandre de Gabies (Louvre), les bustes d'Alexandre du Louvre, du Mus. Britannique, de la collection Erbach[5], le Neptune colossal de Milo à Athènes (encore

Lübke.) On a découvert en Tauride plusieurs groupes de Niobides en terre cuite (Compte Rendu, 1862, 1868, 1875). Les lutteurs d'après Céphisodote, à la Tribune, passaient autrefois à tort pour des Niobides. Cf. encore Heydemann, *C. R. de la Soc. Roy. de Saxe*, 1883, 160.

1. Bas-relief représentant Esculape et Hygie groupés de même, Ravaisson, *Acad. inscr.*, 5 oct. 1880.

2. Statue de Zeus Polieus sur l'Acropole, reconnue par Jahn sur des monnaies d'Athènes (*Nuove Memorie*, I, 16, pl. 1 ; Overbeck, *Kunstmythol.*, I, 19). — Dans la 34e *Philologenversammlung* à Trèves, Duhn a décrit une statue de femme de la collection Torlonia, trouvée en 1824 au cirque Maxence, qui serait une copie de la statue d'Olympias par Léocharès, à Olympie.

3. Clarac, pl. 407, 409; cf. Helbig, *Annali*, 1867, 338; Jahn, *Arch. Beitr.*, 1847, p. 20, Overbeck, *Kunstmythol.*, I.

4. J'y ai signalé également une réplique de la statue d'Ésope (?) et d'un Alexandre à cheval, malheureusement mutilé.

5. Voy. Stark, *Alexanderköpfe*, 1879.

nédit)[1], l'Alexandre à cheval (bronze) d'Herculanum[2], peut-être aussi l'Hermès au repos de Naples et les Hermès (dits Jasons) de Munich et du Louvre[3], outre les statues indiquées dans le Manuel, p. 78, 1[4], dérivent d'originaux lysippéens. Son Éros bandant un arc, à Thespies (Paus. 9, 27), est connu par de nombreuses répliques : Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, VII, 93; Catal. Pourtalès, 37; Bottari, *Mus. Capit.*, 24; Clarac, pl. 650 ; d'Escamps, Marbres Campana, p. 10; Clarac, pl. 281, 282 ; *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, pl. 8 (terre cuite de Myrina). Les chevaux de bronze de la place Saint-Marc, à Venise, sont peut-être des originaux de Lysippe.

Lysistrate, frère de Lysippe, est le premier des réalistes : selon Pline, il aurait imaginé de faire des moulages d'après le modèle vivant et de couler ces moulages en cire pour les retoucher ensuite. Lübke voudrait rapporter à Lysistrate une tête de bronze de Cyrène, d'un naturalisme minutieux, qui se voit au Musée Britannique ; l'œuvre date bien plutôt de l'époque romaine (Smith et Porcher, pl. 76).

Parmi les élèves de Lysippe, son fils, *Euthycrate*, est célèbre par des statues d'Hercule et d'Alexandre, par un groupe représentant un combat de cavalerie à Thespies; un autre de ses fils, *Daïppos*, sculpta des athlètes ; un troisième, *Boëdas*, fit un enfant en prière qui n'est peut-être autre que l'admirable *Adorant* du musée de Berlin[5]. *Eutychidès* est l'auteur d'un groupe représentant la ville d'Antioche, un pied posé sur l'Oronte, groupe connu par une excellente répétition au Vatican[6]. *Charès* de Lindos exécuta le colosse de Rhodes.

A Messine, on trouve *Damophon*, sculpteur de dieux, représentant de la vieille école, qui fut chargé de réparer le Jupiter de Phidias ; à Thèbes[7], *Hypatodore* et *Aristogiton*.

Aristodème était l'auteur d'une statue d'Ésope, peut-être l'original de l'Ésope de la villa Albani. *Boethos* de Chalcédoine, ciseleur et sculpteur, représenta des enfants, notamment un enfant tenant une oie, dont une excellente réplique est au Louvre (Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1856 ; Lützow, *Münch. Antik.*, 20).

P. 78, 2. — *Apollodore* d'Athènes, vers le commencement de la guerre du Péloponnèse, fonda la nouvelle école de peinture en l'affranchissant de l'architecture ; il fit des tableaux de chevalet proprement dits (*tabulas*) et perfectionna le rendu des ombres (d'où son surnom de *skiagraphe*). Avec la guerre du Péloponnèse, l'école de peinture attique cesse d'être la seule ; on voit se développer successivement les écoles ionienne, sicyonienne et thébano-attique.

Zeuxis, à l'encontre de Polygnote, représente des situations et non plus des histoires entières (Brunn, *Gesch. d. griech. Künstl.*, II, 75)[8]. Parrhasius se dis-

1. Le type de Neptune, avec une jambe levée et avancée, est une création de Lysippe. Les pierres gravées, les monnaies et même les marbres l'ont reproduit fréquemment. Cf. Overbeck, *Kunstmythol.*, II. Même mouvement de jambe dans les prétendus Jasons et sur beaucoup de vases à figures rouges.

2. Selon Overbeck, d'après Euthycrate (2, fig. 120).

3. Lambeck, *de Mercurii statua vulgo Jasonis habita*, 1821 (travail de Lange sur les mêmes figures, 1878). Lützow, *Münch. Ant.*, pl. 32. Le prétendu Antinoüs du Belvédère est aussi un Mercure qui, comme le Mercure d'Atalanti à Athènes, présente tous les caractères de l'art de Lysippe.

4. Voy. Weizsaecker, *Étude sur l'Hercule Farnèse*, in *Arch. Zeit.*, 1882, 255.

5. Levezow, *De Juvenis adorantis signo*, 1868 ; Gerhard, *Berlin's Ant. Bildw.*, I, 39 ; Dict. de l'Acad. des B.-A., pl. 32 ; Bursian, *Jahrbb.*, 1856, 513 (conteste l'identification).

6. Cf. Michaëlis, *Arch. Zeit.*, 1866, 255. Autre répétition à l'Hermitage, n° 271.

7. Decharme, *de Thebanis artificibus*, 1869.

8. Tableau de Zeuxis reproduit sur un vase, *Arch. Zeit.*, 1846, 290. L'Hercule étouffant les serpents sur un vase de Vulci (*Gaz. arch.*, 1875, pl. 14) serait une imitation du tableau de Zeuxis (Pline, 35, 9, 36) ; cf. une peinture d'Herculanum, *Mus. Borb.*, IX, pl. 54; Heydemann, *Arch. Zeit.*, 1868, 33. Sur les répétitions du même sujet en marbre, Lenormant, *Gaz. arch.*, 1875, 120.

tingua de lui par une recherche plus grande de l'illusion et une certaine sensualité (on l'avait surnommé *Habrodiaitos*). L'Iphigénie de Timanthe ne nous est connue que par les textes; mais l'Agamemnon tout au moins est reproduit dans une peinture de Pompéi (Helbig, *Untersuchungen*, 65) et une mosaïque de Catalogne (*Arch. Zeit.*, 1869, pl. 14).

Eupompos est le fondateur de l'école de Sicyone, dont son élève *Pamphile* consacra la réputation. Les études, dans son atelier, duraient 12 ans et coûtaient 1 talent. Il eut pour élève Apelles. Grâce à son influence, l'enseignement du dessin fut rendu obligatoire dans toutes les écoles. Il perfectionna aussi l'encaustique et insista sur la nécessité des connaissances mathématiques pour la peinture. *Mélanthios*, son élève, jouit d'une grande notoriété et produisit peu. *Pausias* excella dans les raccourcis et dans le clair-obscur; il peignit à l'encaustique de petits tableaux, surtout des scènes enfantines et de genre.

Sicyone était l'école de la correction académique et de la peinture savante : l'école thébano-attique (Thèbes, Corinthe, Athènes) développa des qualités de facilité et d'expression nouvelles. *Nicomachos*, vers 350, élève de son père *Aristiaios*, est le premier grand peintre thébain : on le représente comme ayant travaillé très vite et très correctement à la fois. *Aristide*, élève (fils ou frère?) de Nicomaque, rechercha les sujets pathétiques et douloureux (sur son tableau d'une femme se pendant par amour pour son frère, cf. *Rhein. Mus.*, 1870, 151, 507; 1871, 283, 590); on vantait sa bataille contre les Perses et son Bacchus, dont Attale offrit en vain 100 talents (un demi-million). *Euphranor*, élève d'Aristide, travailla à Corinthe (Thésée avec les personnifications de la Démocratie et du Démos, Ulysse feignant la folie); suivant Pline, il aurait exprimé le premier la dignité des héros. *Nicias*[1], sorti de l'école d'Euphranor, *peignit* les statues de Praxitèle, c'est-à-dire les enduisit d'un ton de chair (?); ses peintures de batailles étaient célèbres, et il blâmait les peintres qui traitaient de petits sujets. Ptolémée offrit en vain 60 talents de sa *Nekyia*. L'Io du Palatin est peut-être une copie d'après Nicias (Helbig, *Untersuch.*, 141 ; *Arch. Zeit.*, 1871, p. 37, pl. 30; Perrot, Mélanges, 1875, p. 85).

P. 79, 2. — Sur Apelles : Brunn, *Gesch. d. gr. Künstl.*, II, 202, et dans le *Künstlerlexicon* de Meyer, II, 164; Wustmann, 1870, et *Jahrbb.*, 1870, 785; Stephani, C. R., 1870-71; Benndorf, *Mittheil.*, I, 51 ; Houssaye, Apelles, 1868; Beulé, Causeries sur l'art, 1867. On a surtout discuté pour savoir comment il avait représenté l'Anadyomène (*Anthol. gr.*, 1, 164, 41), si elle était encore dans l'onde ou nue et debout sur le rivage[2]. Cette peinture paraît avoir été très souvent imitée par la statuaire, bien qu'il soit difficile de distinguer le type de l'Anadyomène d'Apelles de celui de Vénus se tordant les cheveux. Cf. Roux, Pompéi, VI, pl. 14 *bis;* Clarac, pl. 600; Atlas du C. R., 1869, 1, 14 ; 1870-71, 3, 6; *Gaz. archéol.*, 1879, pl. 19; Chabouillet, Catal., n° 1549 ; O. Müller, *Handb.*, § 141, 3; Pottier et Reinach, *Bull. Corr. Hellén.*, 1885, 89. Stephani a donné la liste presque complète des répliques.

P. 79, 3. — Stephani a voulu reconnaître dans quelques statues des copies du Satyre au repos de Protogène. Cet artiste semble avoir exagéré le rendu de la nature, puisque Pétrone (*Satyr.*, 84) dit qu'il ne peut voir ses œuvres *sine quodam horrore.* On s'explique qu'il ait peint si lentement et que, au jugement d'Apelles, cette minutie dans le travail ait nui à la grâce de ses peintures.

L'école d'Apelles se développa surtout à Alexandrie. L'Égyptien *Antiphile* est connu par de grandes compositions et une caricature d'un nommé Gryllos (d'où le nom de *grylles* donné aux œuvres de ce genre)[3]. *Théon* de Samos chercha la diffi-

1. Panofka, *Arch. Zeit.*, 1852.
2. Stephani et Benndorf, *loc. dict.*; Schreiber, *Arch. Zeit.*, 1875, 109.
3. *Ctesilochus*, frère d'Apelles, avait peint un Jupiter *pariens*, et Galaton un Homère crachant (raillerie de l'exégèse alexandrine?).

culté pour elle-même, comme dans son guerrier vu de face qui semblait sortir du tableau et qu'il ne montrait pas au public sans faire sonner les trompettes au moment où il levait le rideau. On vantait surtout son Oreste en délire. On ne sait si *Aétion*, auteur des Noces d'Alexandre et de Roxane et des Noces de Sémiramis (vantées par Lucien) vivait à la même époque. — Vers la fin du règne d'Alexandre, *Héléna*, fille de Timon, peignit la bataille d'Issus (modèle de la mosaïque de Pompéi?) D'autres peintres, *Peiraiikos, Kalliklès, Kalatès,* excellèrent dans le genre et la nature morte : le premier fut surnommé le *rhyparographe*, c'est-à-dire le peintre des *humiliora* de la vie (*tonstrinas... pinxit et asellos et obsonia*).

P. 79, 4. — Monuments de l'architecture. Après la guerre du Péloponnèse, le style grec perd sa pureté ; l'influence de l'Orient se fait sentir dans le goût croissant pour la richesse et le colossal. L'ordre dorique tombe en désuétude, en même temps que l'on voit disparaître ce soin minutieux dans le détail qui donnait son prix à la simplicité attique. L'architecture s'emploie à des constructions d'une espèce nouvelle, moins faites pour la durée que pour la jouissance d'un moment. Tels sont les palais des successeurs d'Alexandre, les vaisseaux-palais à plusieurs étages des Ptolémées, l'immense bûcher en forme d'une pyramide à degrés qu'Alexandre fit construire pour Héphestion (Diodore, 17, 115), œuvre de Dinocrate, mais plus orientale que grecque par le caractère[1]. Dinocrate dressa aussi le plan d'Alexandrie[2], où l'on trouve déjà la plupart des innovations généralement attribuées au génie pratique des Romains (égouts, rues larges et régulières, constructions en voûtes etc.). Phare de l'île de ce nom[3] ; temple de Neptune ; théâtre, stade, hippodrome, tribunal, gymnase avec portiques. Palais royal, occupant un quart de la ville, avec le *soma*, temple-tombeau d'Alexandre élevé par Ptolémée Soter ; le Musée et sa bibliothèque, l'Académie. Toute la ville était dominée par le Panion, colline artificielle à la manière des pyramides à étages des Assyriens. De tous ces monuments, il ne reste que le souvenir. — Constructions d'Hiéron II à Syracuse (265-215) : vaisseau à trois étages construit par Archimède, avec planchers en mosaïques (scènes de l'*Iliade*), Atlantes soutenant une galerie, gymnase et portiques, etc. Hiéron donna ce vaisseau à Ptolémée Philadelphe. Il reste quelques traces d'un autel colossal qu'il fit élever à Syracuse.

Monuments d'ordre dorique. Temples de Minerve Aléa à *Tégée*[4] ; de Jupiter à *Némée*[5], périptère de 6 × 13 colonnes (décadence du dorique) ; d'Artémis Propylaia à *Éleusis*, devant les propylées du temple de Déméter ; propylées extérieures d'*Éleusis*, copie de celles d'Athènes (150 av. J. C.) ; temples d'Apollon et d'Artémis à *Délos*[6], portique d'Attale à Athènes[7], de Philippe à Délos[8] ; portique des Taureaux à *Délos* (motif analogue à Persépolis et à Göl-Bagtché)[9] ; temple de Déméter à *Paestum* (dorique avec quelques éléments ioniques) ; Basilique (?) de *Paestum* (peut-être du Ier siècle av. J. C., peut-être beaucoup plus ancienne).

Monuments d'ordre ionique. Temple diptère d'Apollon à *Milet*, de 10 × 21

1. Stark, *Archaeol. Stud.*, 29 ; Quatremère, Mon. restit., II, 105.
2. Voy. les travaux de Lumbroso, *Bullett.* et *Lincei*, 1880 ; Wachsmuth, *Rhein. Mus.*, 1880, 3e livr. ; Couat, Annales de Bordeaux, 1879.
3. Butler, *Athenaeum*, 9 oct. 1880.
4. *Mitth.*, 1880, 52 ; 1883, 274 ; Παρνασσός, 1879, 696 ; *Arch. Zeit.*, 1880, 4e livr. ; fragments des frontons de Scopas, *Mitth.*, 1881, pl. 14, 15 (cf. p. 99, 5.).
5. Expéd. de Morée, III, pl. 71 ; *Tour du Monde*, 1877, 2, 373.
6. Restaur. de Nénot, 1884 (sera publiée dans l'ouvrage d'Homolle, *Délos*).
7. Restauration d'Adler, 1872.
8. Expéd. de Morée, III, pl. 5.
9. Expéd. de Morée, III, pl. 7 (restauration inexacte) ; cf. Nénot, *Bull. Corr. Hell.*, 1884.

colonnes (chapiteaux d'antes remarquables)[1]; temples de Bacchus à *Téos*[2], d'Artémis à *Magnésie* par Hermogène (base attique unie à la plinthe ionique) ; temple de *Priène*[3]; portique de *Cnide* (colonnes non cannelées); temple d'Aphrodite à *Aphrodisias*[4], pseudodiptère de 8 × 15 colonnes hautes de 9 1/4 diam. (les colonnes du péribole étaient corinthiennes) ; temple de Jupiter à *Aizani*, pseudodiptère de 8 × 10 col. hautes de 10 diam., avec des détails singuliers[5]; mausolée d'*Halicarnasse* (p. 79, 5)[6] ; temple de Diane à *Éphèse*, diptère de 8 × 20 colonnes, avec soubassement de 14 marches et bases de colonnes cannelées[7].

Monuments d'ordre corinthien : Temple de Jupiter à Athènes, continué par l'architecte romain Cossutius ; monument de Lysicrate ; Tour des Vents[8]. — Il faut ajouter les temples d'Hécate à *Stratonicée*, dont il reste des fragments (Newton, *Discoveries*, pl. 77-80) ; celui d'Esculape à *Pergame* (Baumeister, *Arch. Anz.* 1854, 509); de Jupiter à *Cyzique* (Perrot, Explor. de la Galatie, 1862 et suiv.)[9]. Sur le temple d'Athénée Polias et l'autel de Pergame, voy. p. 80 et plus bas p. 110. C'est à l'époque alexandrine que furent embellis ou élevés plusieurs temples et monuments de *Samothrace*, qui devint alors pour le nord de l'Archipel ce que Délos était pour le sud. Voy. Conze, Hauser, Niemann, 1873-76 (résultats de deux campagnes de fouilles aux frais de l'Autriche[10]).

P. 80, 1. — Il reste à peine le quart de la frise du Mausolée, représentant une

1. Fouilles de Rayet, 1871-73. Voy. Rayet, *Rev. arch.*, 1874, 8; *R. D. M.*, 1er juin 1878; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1875, 13, 497; 1876, 14, 233. C'est un temple oracle, avec 120 colonnes, de 108 mètres sur 50. Haut. des colonnes 19m,40 (10 diam.), c'est-à-dire 1/3 de plus qu'à la Madeleine. La base des 10 col. de la façade présente des ornements sculptés : traces de couleur dans les caissons. Cella de 22 mètres sur 54 mètres avec 9 × 3 pilastres décorés d'un fleuron séparant deux griffons et d'une touffe d'acanthe avec rinceaux rayonnants. Rayet a rapporté au Louvre : des statues drapées du théâtre ; des chapiteaux d'antes et de pilastres ; la base d'une des 10 colonnes de la façade ; deux torses d'hommes du théâtre ; des statues assises du genre de celles des Branchides; un grand lion de la nécropole ; une collection de bronzes et de plombs ayant servi à sceller les colonnes (salle Rothschild-Rayet).

2. Pullan et Newton, 1881 (Soc. des Dilettanti); Hirschfeld, *Arch. Zeit.*, 1875, pl. 5; Hermès, IX, 501. La frise est à Constantinople.

3. *Ion. antiq.*, 1, ch. 2; Rayet, Milet, 1878 et suiv. Restaur. de Thomas, 1879.

4. Trémaux, Asie Mineure, 1868, s. n°.

5. Sous la cella est une crypte en coupole à laquelle conduit un escalier de l'opisthodome. Texier, Asie Mineure, 1, pl. 27; *Tour du Monde*, 1864, 1, 259.

6. Newton, *Discoveries*, 1862; Beulé, Fouilles, 2, 237 ; Mérimée, *Gaz. B.-A.*, 1859, 65 (très spirituelle analyse de la frise); Fergusson, *The Mausoleum restored*, 1862; Kinkel, *Mosaïk zur Kunstgesch.*, 1876; Petersen, *Das Mausoleum*, 1866; Brunn, *Acad. de Bavière*, 1882, 2, 1 (sur la frise). Restauration (inédite) de Bernier, 1878.

7. Ephèse : Hippodrome, Thermes, Prison de saint Paul (?), *ap.* Chenavard, Voyage, pl. 64-68; photogr. dans Trémaux; Wood, *Ephesus*, 1877; Beulé, Fouilles, II, 328; Newton, *Essays*, 210; Fergusson, *Transact. of the R. Inst. of Brit. archit.*, 1877, 83 (intérieur de la cella en corinthien?) ; Curtius, *Alterth. u. Gegenw.*, 2, 98; Choiseul-Gouffier, 1, 190. Sur la base de la colonne sculptée (peut-être de Scopas), voy. Robert, *Winckelmannsprogr.*, 1879, 37 ; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1872, pl. 66. Rayet y voit la plus belle œuvre de la sculpture décorative après les frises du Parthénon (Monum., 6e livr.).

8. *Antiq. of Athens*, V, 1, ch. 3.

9. Cf. *Rev. archéol.*, IX, 350.

10. L'île avait été explorée antérieurement par Deville, *Arch. miss.*, IV, 254. Sur l'histoire des fouilles autrichiennes, voy. Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1875, 13, 590; *Augsb. allg. Zeit.*, 1876, *Beilage* 13; Perrot, *Journ. des Sav.*, mai-juin, 1877 ; Aldenhoven, *im Neuen Reich*, 1876, 514; Matz et Duhn, *Bullett.*, 1876, 106; Brizio, *Revist. europ.*, 1877, 888, etc. On a découvert : un temple dorique archaïque ; un temple de la Victoire; un deuxième temple dorique en marbre construit vers 370 (fragments du fronton, notamment une femme marchant, Conze, 1, pl. 33 et suiv.) ; une rotonde de 19 m. consacrée au culte des Cabires, dorique à l'extérieur, corinthienne à l'intérieur. La face intérieure de l'architrave est ionique. Toiture conique en bois (selon Niemann). Construite vers 270 par Arsinoé.

bataille d'Amazones. Pour la vigueur et le mouvement, elle ne le cède à aucune œuvre analogue, bien que l'exécution de certaines parties soit négligée et la tendance à l'effet partout très sensible Il n'est pas possible d'y reconnaître la main même de Scopas, mais le dessin de plusieurs groupes est assurément digne d'un très grand maître. La seconde frise du mausolée (combat de Grecs et de Centaures) est extrêmement mutilée. Les statues colossales d'Artémise (?) et de Mausole[1], les fragments des chevaux et des lions, sont des œuvres d'une haute importance, probablement de Pythis lui-même.

On peut nommer ici la bataille d'Amazones de la frise, du temple d'Artémis, à Magnésie (auj. au Louvre; Clarac, pl. 117 B-J), bien que la brutalité de quelques-uns des motifs et la lourdeur du travail l'aient fait attribuer par plusieurs critiques à l'époque romaine. C'est la plus grande frise connue (80 m. de longueur). Nous la croyons de l'époque alexandrine. — Il ne reste que des débris de la frise du temple de Priène (Overbeck, fig. 116).

P. 80, 2. — Le monument de Xanthos presque entier (postérieur à 370) a été transporté au Mus. Britannique[2]. C'est une cella entourée d'une colonnade ionique qui s'élève sur un soubassement orné de reliefs. Les chapiteaux ont de l'analogie avec ceux de l'Érechthéion (Lübke).

Les sculptures ont été très bien publiées par Michaëlis, *Annali*, 1874 et 1875. Statues des Néréides, d'un admirable mouvement, rappelant par leur style les filles de Niobé ; grande frise représentant un combat de fantassins et de cavaliers ; seconde frise, bataille et siège d'une ville : ce dernier d'un caractère tout oriental troisième frise (cella), banquets et sacrifices; quatrième (architrave extérieure) scènes de chasse, vaincus apportant des présents à un satrape. Lübke a parfaitement montré (*Plastik*, 232-235) que les sujets, comme l'exécution, trahissent un mélange de l'art oriental avec des imitations de l'art attique ; la même observation peut s'appliquer aux reliefs de Göl-Bagtché (cf. Manuel, p. 400, note). Dans l'architecture aussi, l'imitation de l'Érechthéion est sensible. Comme aucun motif ne semble emprunté au Mausolée, on pourrait placer ce monument vers 370 av. J.-C., ce que confirme d'ailleurs l'histoire de la conquête de Telmissos (cf. *Verhandlungen der XIX Philologen-Versammlung*).

A la même époque et à la même école appartient le Mausolée de Göl-Bagtché, orné de bas-reliefs en calcaire représentant un combat de Centaures et de Lapithes, une lutte autour d'une ville, une chasse, les Sept contre Thèbes, des épisodes de l'*Odyssée*, etc., que Benndorf a rapportés en 1882 au musée de Vienne[3].

P. 80, 3. — Le lion de Chéronée a été réparé, en 1878-80, par la société archéologique d'Athènes, et les fouilles ont fait découvrir le *Polyandrion* avec les ossements de la légion thébaine (Kastorchis, Ἀθήναιον, VIII, 5e livr. ; *Mittheil.*, III, 285 ; Welcker, *Annali* et *Monum.*, 1856).

Sur le temple d'Éphèse, le monument de Lysicrate et le théâtre de Bacchus à Athènes, cf. pp. 107, 61, 60. La frise du monument de Lysicrate (334) représente le châtiment des pirates tyrrhéniens par Bacchus et ses compagnons ; les pirates, changés en dauphins, se jettent à la mer. L'exécution en est gracieuse et spirituelle. De la même époque sont les hauts reliefs qui ornent le devant de la scène du théâtre

1. « Pour le mélange de réalité et d'idéal, je ne vois dans l'antiquité que l'orateur étrusque du musée de Florence qui approche de la statue de Mausole. » (Mérimée, *G. B.-A.*, 1859, 68.)

2. Lloyd, *the Nereid Monument*, 1845; Braun, *die Marmorwerke v. Xanthos;* Falkener, *Mus. of class. antiq.*, I, 256; Prachov, *Xanthiaca*, 1871.

3. On ne peut pas attribuer à ces reliefs une date antérieure au IVe siècle. Le style, quelquefois oriental, est généralement très pur et rappelle celui de la frise du mausolée d'Halicarnasse. Le monument a été découvert dès 1846 par Schoenborn (Ritter, *Erdkunde*, XIX, p. 1136 et suiv.). Voy. Warsberg, *Homerische Landschaften*, 1884, 53-85 (avec photogr.).

de Bacchus (Julius, *Zeitschr. f. bild. Kunst*, 83, 193) : au milieu, un gigantesque Silène accroupi, supportant l'entablement, à droite Thésée avec Eirène et Hestia, à gauche le peuple attique rendant honneur à Bacchus, etc. On a prétendu à tort [1] que les quatre grands Satyres-Atlantes de la villa Albani (Louvre) provenaient du théâtre de Bacchus ; mais ils peuvent dater de la même époque et avoir fait partie d'un monument analogue. — Sur la construction de ce théâtre, cf. Chr. Kirchhoff, *Neue Messungen des Dionysios Theaters*, 1883 ; *mit Vitruv verglichen*, 1882.

Autres sculptures. Admirable tête de bronze (Aphrodite ?) trouvée en Arménie et auj. au Mus. Britannique ; style de Scopas [2]. — Groupe de Ménélas emportant Patrocle blessé, à Florence ; style des Niobides [3]. — Statue de Bacchus du monument choragique de Thrasylle (320), au Mus. Britannique, un des chefs-d'œuvre de l'art grec, conçu sous l'influence de Praxitèle [4]. — Tête de Latone (?) et groupe de l'enlèvement de Proserpine (ou d'Ilythie ?) trouvés par Homolle à Délos, d'excellent travail attique [5]. — Portrait d'Alexandre (dit à tort l'Inopus), au Louvre, provenant de Délos [6] ; un magnifique portrait de Ptolémée trouvé par Homolle est encore inédit. — Torse de femme à Munich (Lützow, *Münch. Antik.*, pl. 19). — Lion de Cnide, au Mus. Brit., selon Newton monument de la victoire de Conon en 394. — Relief du Latran, représentant Médée avec les filles de Pélias, auprès du chaudron magique (peut-être archaïsant [7]). — Tireur d'épine, enfant assis sur un rocher s'arrachant une épine de la plante du pied. Répétition en marbre au Capitole, au Mus. Britannique et à Diano (Italie méridionale [8]) ; un admirable bronze représentant le même sujet et trouvé à Sparte (?) a passé dans la collection Rothschild (Rayet, Monuments de l'art antique, 1882 [9]). — Groupes de joueuses d'osselets, sujet fréquent en terre cuite et en marbre, au palazzo Colonna, au Louvre, à Dresde, à Berlin (Heydemann, *Die Knöchelspielerin*, 1877 [10]). — Faune Barberini [11], à Munich, trouvé dans les fossés du château Saint-Ange, d'où Bélisaire assiégé l'avait précipité sur les Goths (537) ; un véritable chef-d'œuvre, mais très restauré, « l'image la plus spirituelle de l'ivresse » (Schnaase). — Beaucoup d'excellents portraits [12], où l'idéal n'est pas sacrifié à la ressemblance : bustes d'Homère à Naples, au Louvre, au Capitole ; le Sophocle du Latran ; l'Eschine de Naples (autrement dit Aristide) ; Euripide, Ménandre, Posidippe au Vatican ; Aristote au palais Spada ; Anacréon et Pindare de la

1. Piot, Bull. de l'École française, 1869, 83 ; Froehner, n° 272-5. Une cinquième figure à Stockholm (Clarac, pl. 721 ; cf. pl. 289).
2. Newton, *Essays*, 1879, p. 400 ; Engelmann, *Arch. Zeit.*, 1878, 150, pl. 20 ; Rayet, Mon. ant., 5e livr. D'autres l'attribuent à Praxitèle.
3. La meilleure réplique, très mutilée, est le *Pasquino* (Ménélas) du palais Braschi ; il y en a d'autres à Florence (loggia de' Lanzi et palais Pitti), au Vatican, etc. C'est l'image de l'amitié héroïque. Clarac, pl. 825 ; Compte rendu, 1868, pl. 2, n° 4 (en terre cuite).
4. *Mus. Marbles*, 9, 1.
5. Furtwaengler, *Acad. de Berlin*, 10 janv. 1883, et *Arch. Zeit.*, 1882, 4e livr. (des erreurs) ; *Bull. Corr. Hell.*, III, pl. 10 et suiv. La tête de Latone, *ibid.* III, pl. 16, rappelle Scopas.
6. Clarac, pl. 750.
7. Brunn, *Acad. de Bavière*, 1881 ; Lübke, *Plastik*, fig. 165.
8. Lenormant, A travers l'Apulie, 2, 94.
9. Robert, *Il fanciullo della spina*, in *Annali*, 1876, 124 ; *Gaz. B.-A.*, 1864, 17, 381. L'original appartenait peut-être à l'école de Myron. Vénus tireuse d'épine, Lützow, *Münch. Antik.*, pl. 4.
10. *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 9 ; 1879, 86 ; 1876, 95 ; Heuzey, Mon. grecs, 1876, 18 ; *Academy*, 2 mars 1878. Polygnote, dans la Lesché, avait représenté des joueuses d'osselets (image de la vie de l'enfance ou des hasards du destin ?).
11. Piranesi, *Raccolta*, 2 ; Lübke, *Plastik*, fig. 174.
12. Cf. les iconographies de Visconti, Bernouilli, etc. (p. 71). Houssaye, Icon. d'Alcibiade, *Gaz. B.-A.*, 1873, 8, 473 ; Michaëlis, *Bildnisse des Thukydides*, 1877 ; Guizot, Ménandre, 1867, etc. Prétendu Sénèque, de style admirable, M. A. A., 5e livr.

villa Borghèse; Phocion (?) et Démosthène au Vatican, Thucydide à Holkham et à Naples, etc. La statuette d'Euripide au Louvre est précieuse à cause de l'inscription qui donne la liste de ses tragédies ; dans la grande statue de Démosthène assis, la tête de l'orateur a été placée sur le corps d'un philosophe. Bustes accolés de Socrate et Platon, d'Euripide et Métrodore, de Thucydide et Hérodote, etc.

La plus belle série de statues funéraires est celle du Céramique d'Athènes (Salinas, *Monum. sepolcrali scoperti presso la chiesa della S. Trinità*, 1863; Curtius, *Arch. Zeit.* 1872 ; cf. p. 64, 71). Il faut signaler particulièrement le monument de Dexiléos (394) ; le tombeau de Démétria et Pamphile ; celui d'Hégéso, un des chefs-d'œuvre de l'art attique ; la stèle représentant un éphèbe nu, son petit esclave et un vieillard, du style de Praxitèle [1] ; et beaucoup de scènes de famille qui figureront dans le recueil préparé par Conze.

Citons aussi, à cause de l'élégance de la composition, les reliefs votifs trouvés en 1876 sur la pente sud de l'Acropole à l'Asclépiéion (les meilleurs sont photogr. dans Girard, l'Asclépiéion, 1880). On y voit Esculape et Hygie vers lesquels s'avancent des processions de suppliants. Les bas-reliefs surmontant les décrets et les traités (p. ex. l'alliance avec Corcyre en 375, avec des villes du Péloponnèse en 362) sont d'un très grand intérêt parce qu'on peut les dater avec certitude (voy. Schöne, *Griech. Reliefs*, 1872, et *Bull. Corr. Hellén.*, II, 564 ; III, 123).

Sur la série très nombreuse des terres-cuites de Tanagre et de Smyrne, qui appartiennent à cette époque, voy. p. 67, 73 et l'append. à la p. 96.

P. 80, 5. — Aristonidas, sculpteur de Rhodes, fit une statue d'Athamas repentant : comme Silanion dans sa Jocaste, il avait indiqué la rougeur du visage par un alliage de fer (Pline). Cette anecdote suffirait à caractériser la tendance à l'effet de l'école de Rhodes. L'île a fourni un nombre extraordinaire de bases de statues avec des noms d'artistes, publiées par Ross et Foucart (cf. *Gaz. archéol.*, 1880, 188).

P. 80, 6 [2]. — Les victoires d'Attale Ier sur les Gaulois sont de 239 ; elles euren dans l'art grec un retentissement analogue à celui des victoires de Marathon et de Salamine. Suivant Conze, *Monatsb. Acad. Berl.*, 1882, Reifferscheid et Trendelenburg, l'autel a été construit par Eumène II. La *Gigantomachie* de Pergame est mentionnée dans un texte d'Ampélius, texte que l'on n'a signalé qu'après les premières découvertes. L'autel reposait sur un soubassement carré de 35-38^{m} de côté sur 13 de hauteur ; il était couronné d'une attique avec colonnades ioniques qui entouraient l'autel proprement dit (voy. la restauration de Bohn dans les Monuments de Rayet, 4e livr.) La grande frise du soubassement avait 2^{m},50 de haut et une longueur de 130^{m} ; c'est la Gigantomachie. Une seconde frise moitié moins haute entourait l'intérieur de l'attique ; sur la plate-forme étaient rangées des statues colossales. L'explication de la grande frise est facilitée par les noms des divinités qui sont gravés sur le marbre. Plusieurs des statues colossales de la plate-forme sont arrivées à Berlin, ainsi qu'une tête féminine de grande dimension et d'un style admirable (*Zeitschr. f. bild. Kunst*, XV, 6e livr.). Une grande statue de Minerve, imitée

1. *Tour du Monde*, 1876, 2, 23 ; Ravaisson, *Rev. arch.*, 1875, 1, 353, pl. 14 ; Brizio, *Annali*, 1876, 67, pl. H.

2. Thraemer, *die Siege der Pergamener*, 1878 ; Humann, *Verhandl. der Gesellsch. . Erdk.*, 1880 ; Wagnon, la Frise de Pergame et le groupe de Laocoon, 1882 ; Conze, *Goett. gelehrt. Anzeigen*, 1882, 897 (travail intéressant sur toute l'école de Pergame) ; Rosenberg, *Zeitschr. f. bild. Kunst*, 1880 ; Thiersch, *die Königsburg v. Pergamon*, 1883 ; Perkins, *Illustr. American art rev.*, fév. 1881 ; Trendelenburg, *Unsre Zeit.*, 1881, 1, 67 ; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1882 ; Bohn, *der Tempel der Athene Polias zu Pergamon*, 1881-2 ; Farnell, *Pergamen. Frieze*, J. Hell. Stud., 3, 2,301 ; Perry, *Fortnightly Review*, 1881 ; Milchhöfer, *D. Rundschau*, 1884, 214. Pour la campagne de fouilles de 1883, où l'on a déblayé le théâtre et trouvé de nombreux fragments de la Gigantomachie, voy. mes *Chroniques d'Orient* dans la *Rev. archéol.*, 1883-84 ; *Phil. Woch.*, 1884, 186 et 284.

librement de celle de Phidias, provient du temple d'Athéné Polias. On a signalé à Wilton-House une réplique de la Gigantomachie (*Arch. Zeit.*, 1881, 161). Les trophées étaient sculptés sur le parapet du portique du temple d'Athéné Polias.

P. 81, 2. — Pline attribue les ex-voto d'Attale et d'Eumène après leurs victoires sur les Gaulois à Isigone, Phyromaque, Stratonice et Antigone. Brunn (*Künstlergesch.*, I, 444) a le premier rapproché les fragments épars de ces ouvrages ou du moins les copies qui en restent ; mais là, comme pour les Niobides, on s'est laissé aller à des exagérations. Il est singulier qu'on n'ait encore retrouvé que les figures des vaincus[1]. Il y a trois Gaulois au palais ducal à Venise, l'un blessé et appuyé sur le genou gauche, l'autre au moment où il tombe à terre, le troisième étendu mort. Au Louvre, un Gaulois blessé qui se défend ; à Naples, un mourant, peut-être un Grec (?), une Amazone, un Perse et un géant (?) morts ; deux autres Perses au Vatican et dans l'ancienne coll. Castellani ; le Gaulois mourant du Capitole ; le Gaulois mourant et sa femme de la villa Ludovisi. Ces figures doivent reproduire des parties de plusieurs groupes, disposés sur des soubassements (celui d'Athènes a été retrouvé), plutôt à la façon de tableaux qu'à la manière des groupes d'un fronton. Les groupes de Lysippe, Alexandre au Granique et la Chasse au lion, peuvent avoir servi de modèles à ces compositions, où la perfection du travail s'allie à un certain réalisme qui ne paraît pas dans les scènes de combat de l'époque attique.

P. 81, 3. — La pierre gravée publiée par Millingen, représentant le colosse de Rhodes les jambes écartées au-dessus du port (Σύλλογος de Constantinople, 1880, p. 59) est certainement fausse.

P. 81, 4. — Il paraît établi que le Laocoon n'est pas antérieur à la fin du second siècle et qu'il est une imitation d'un groupe de la frise de Pergame[2], où la tête et l'attitude d'un géant sont identiques à celles du Laocoon. Les proportions défectueuses des enfants sont très frappantes ; en vérité, le petit Bacchus du groupe de Praxitèle prouve que la représentation des enfants n'a jamais été le côté fort de l'art grec[3].

Le beau buste dit d'*Alexandre mourant* aux Offices est probablement celui d'un jeune géant, inspiré aussi de la frise de Pergame.

P. 81, 5. — Les restaurations sont de Giov. Battista Bianchi de Milan. « Que les deux frères se vengent sur Dircé par amour pour leur mère, la mythologie nous l'apprend, mais non point le groupe lui-même, qui ne représente qu'une scène de brutalité. » (Burckhardt.)

Pl. 81, 6. — Cf. Stephani, *Apollo Boedromios, Bronzestatue des Gr. Stroganoff*, 1860 ; Kieseritzky, *Arch. Zeit.*, 1883, 1re livr. (maintient contre Furtwängler, *Arch. Zeit.*, 1882, 3e livr., que l'Apollon portait bien l'égide). Apollon tient l'égide dans Homère, *Il.*, 15, 318, cf. Soph., *Œd. R.*, 159. Le musée de Bâle possède un

1. Lange, *Bullett.*, 1882, 75, signale comme ayant pu en faire partie une amazone tombant de cheval et un guerrier à cheval à Naples.

2. Trendelenburg, *Arch. Ges. zu Berlin*, 4 mars 1884 (et à part), soutient que le Laocoon est plus ancien que la frise de Pergame.

3. Lübke, *Plastik*, p. 266, a très bien montré après Lessing que la composition du Laocoon est plus pittoresque que sculpturale et se trouve placée à la limite même de la plastique et de la peinture. — Sur les rapports du Laocoon avec la frise de Pergame, voy. encore Wagnon, *Rev. archéol.*, 1882. — Kékulé, *Zur Datirung u. Zeitbestimmung des Laokoon*, 1883 ; Häckermann, *Verhandl. der XVI Philologenvers.*, 1857 ; Henke, 1862 ; Bernouilli, 1864 ; Bursian, *Jahrb.*, 87, 92. La difficulté que présentait le texte de Pline *de consilii sententia* a été résolue par Murray, *Academy*, 28 juillet 1883, qui a reconnu dans ces mots une traduction de δόγματι βουλῆς (Manuel, p. 398, en note). Peintures de Pompéi et du Virgile du Vatican, presque sans rapport avec le groupe (*Gaz. arch.*, 1878, 9 ; *Annali*, 1875, 275 ; Séroux d'Agincourt, 6, pl 22) ; Heuzey, *Gaz. B.-A.*, 14, 462 ; *Arch. Zeit.*, 1843, 139 ; 1880, 189 ; Mollevaut, *Mém. de l'Acad. inscr.*, t. XV ; tête d'un des fils au musée Fol (*Gaz. arch.*, 1876, 100). Cf. pour d'autres indications. *Berl. Phil. Woch.*, 1884, 479.

buste d'Apollon trouvé à Rome par Steinhäuser et qui serait une réplique plus ancienne de l'original si ce n'était — comme on l'a affirmé — l'œuvre d'un faussaire.

P. 82, 2. — Diane de Versailles (dite *à la biche*) (répétition à Holkham), d'une élégance un peu grêle[1]. — La victoire de Samothrace[2] (Rayet, Monuments) a été récemment placée sur l'avant de trière qui lui servait de base, comme sur les monnaies de Démétrius ; style de Scopas. — Silène et Bacchus, répétitions à Munich et ailleurs. Le Silène est d'un style analogue au Marsyas. Sur le Faune Barberini et les Lutteurs, cf. *supra* p. 109 et 103. — Le *Rémouleur* (appelé autrefois l'esclave Vindex) n'est autre que l'esclave scythe qui aiguise son couteau pour écorcher Marsyas en présence d'Apollon. Cette scène, figurée déjà par Zeuxis, est reproduite par une peinture d'Herculanum et des reliefs (cf. Michaëlis, *Annali*, 1858, 298). Kinkel et Burckhardt ont attribué le Rémouleur à Michel-Ange (cf. Kinkel, *Mosaik z. Kunstgeschichte*, 1876)[3]. Le Marsyas de la même composition est connu par beaucoup de répliques, à Paris, Berlin, Florence, la villa Albani, etc.[4]. — Sur le groupe en bronze de Thésée et le Minotaure, trouvé en 1877 à Aphrodisias, cf. Conze, *Winckelmannsprogr.*, 1878 ; on peut le rapprocher du Satyre en bronze trouvé à Pergame et publié par Furtwaengler, 1879 (*Der Satyr aus Pergamon*).

Autres sculptures. Relief des huit Vents (Tour des Vents à Athènes), d'un art médiocre (Stuart, *Antiq. of Athens*, 1, ch. 3). — Vénus d'Arles au Louvre[5]. — Admirable métope représentant Hélios sur son quadrige, provenant du temple de Minerve à Ilion. Trouvée par Calvert, elle fut acquise par Schliemann, qui a découvert en 1882 quelques autres fragments analogues (voy. Curtius, *Arch. Zeit.*, 1872, 57, pl. 64). — Victoire colossale de la cour des Invalides, à Athènes, analogue à celle de Paeonios (Purgold, *Mittheil.*, VI, pl. 10, 11). — Méduse Rondanini, à Munich, et Méduse Ludovisi, à Rome, l'une froide et sereine, l'autre mourante, deux œuvres de premier ordre et intéressantes pour l'histoire du type de la Gorgone[6]. — *Flore* Farnèse, à Naples, statue colossale trouvée aux Thermes de Caracalla, plutôt une Heure ou une Spes (tête, bras, attributs et pieds modernes). — Vénus Callipyge, à Naples, d'après un original de bronze (Athénée, 12, p. 554) ; la tête est moderne et mauvaise, le reste est d'un art raffiné jusqu'à la licence. — La Vénus de Capoue au même musée. — A Naples également, une tête et un torse d'un admirable travail, dits Psyché ou Vénus. — Plusieurs Hermaphrodites (notamment l'H. Borghèse du Louvre) dérivant peut-être de la célèbre statue de Polyclès[7] : une

1. Stephani, Compte rendu, 1868, 25 ; Waagen, *Kunstw. in England*, II, 500 ; catal. Pourtalès, 553; Clarac, pl. 6 ; Raoul Rochette, Mém. de numism. et d'antiq., p. 150; Le Bas, Itinéraire, 55; *Gaz. archéol.*, 1880, 91 ; Le Bas, Monuments, pl. 109 ;Rayet, M. A. A., 4e livr. (réplique en bronze de la tête trouvée à Herculanum) ; *Gaz. archéol.*, 1878, 12.

2. Ravaisson, *Acad. inscr.*, 12 sept. 1879 ; Conze et Niemann, Samothrace, I, pl. 48 (étude par Benndorf, 2, 55) ; Champoiseau, *Rev. arch.*, janv. 1880. Benndorf et Cavvadias la croient d'Eutychidès de Smyrne.

3. Histoire de la statue par Michaëlis, *Arch. Zeit.*, 1880, 1re livr.; cf. sir Gardner Wilkinson, *Transactions*, 1878, 263.

4. Sur un sarcophage du Louvre, Froehner, n° 85, *Monumenti*, 6, 18 ; Clarac, pl. 313 ; Le Bas, Monum., pl. 94 ; Hermitage, 318 ; *Bullettino comm. munic.*, oct.-déc. 1880.

5. Copie d'un original plus ancien. Turin, la Vénus d'Arles, 1680; Bouillon, 3, 7, 1; Clarac, pl. 342 ; Froehner, n° 137. Répétition, Taylor Combe, *Ancient marbles*, I, 8. Les restaurations de Girardon sont lourdes et mauvaises.

6. Les ailes de la tête de la Méduse sont une transformation des cornes lunaires (?). Levezow, *Ueb. die Entwickelung des Gorgonenideals*, Acad. de Berlin, t. XVI ; Lolling, *De Medusa*, 1873 ; Lützow, *Münch. Antik.*, pl. 25 ; Jahn, *Acad. de Saxe*, 1854, 47 ; Stephani, C. R., 1863, 90.

7. Cf. Lenormant, *Annali*, 1833, 252 ; *Gaz. archéol.*, 1876, 59, 66 ; 1878, 154 ; 1879, 62 ; Hermitage, 349 ; Gerhard, *Akad. Abh.*, 2, 71-90 ; Ménard, *Gaz. B.-A.*, 1872, 6, 273.

statue de Bacchante couchée à Athènes (Milchhoefer, Παρνασσός, 1880) offre le même motif qui est sans doute antérieur à Polyclès.

P. 82, n. 2. — Peinture. La peinture hellénistique est caractérisée par la recherche de l'effet et de l'illusion en même temps que par la rapidité de l'exécution qui devient surtout décorative[1]. Le plus grand peintre de cette école est *Timomaque*, auteur d'une Médée sur le point de tuer ses enfants qui nous est connue par une copie de Pompéi[2], d'un Ajax se reposant après un accès de délire, d'une Iphigénie en Tauride. Il emprunta surtout ses sujets à la Tragédie.

Vitruve nous apprend que le paysage, cet art raffiné qui s'adresse à une sensibilité un peu rêveuse et vit des regrets qu'inspire le séjour des villes[3], faisait le fond de la peinture décorative à Alexandrie. Les paysages de l'*Odyssée* (Woermann, *Odysseelandschaften*, 1876) étaient surtout en faveur. On cite *Démétrius* et *Sérapion* qui travaillaient l'un et l'autre à Rome. Cette école nous est assez bien connue par les nombreux paysages de Pompéi et les paysages de l'*Odyssée* au Palatin.

P. 82, n. 3. — Monuments de l'architecture étrusque[4]. Murs cyclopéens de *Cosa* (près d'Orbetello), d'*Orbetello*, *Arpino*, *Ferentino;* forteresses d'*Alatri* (près de Frosinone) et *Segni*, *Porta dell' arco* à *Volterra*[5]. Façades des tombeaux de *Castellaccio* et *Norchia*, donnant une idée des temples étrusques; tombeaux de *Caere*. — Les tombeaux de Sardaigne (*Nuraghi*) sont plutôt phéniciens qu'étrusques[6]. — Voûtes et coupoles dans les tombeaux de *Tarquinii* et *Vulci*, le réservoir de *Tusculum*, les portes d'*Arpinum*, *Volterra*, *Pérouse;* mais la coupole ne paraît pas avoir été usitée dans les temples. Colonne dorique de la *Cucumella*[7], avec une base très lourde et une échine aplatie. Fronton en terre cuite d'un temple étrusque découvert à Luni, Milani, *Museo italiano*, 1884.

Les tombeaux sont tantôt creusés dans le roc, la toiture étant soutenue par quatre piliers; tantôt avec une façade très simple (*Norchia* et *Castellaccio*); tantôt, enfin, ce sont des tumulus reposant sur un soubassement cylindrique (*Cucumella*, tombeau dit de Porsenna à *Clusium*, tombeau dit des Horaces et Curiaces à *Albano*).

P. 82, n. 3, 4. — Peinture étrusque[8]. Les chambres funéraires étrusques sont souvent revêtues d'un stuc sur lequel sont peintes des scènes d'une couleur très simple, mais d'un dessin généralement correct, témoignant d'une alliance ou plutôt

1. Pétrone, *Satyr.*, 2 : *Pictura quoque non alium exitum fecit, postquam Ægyptiorum audacia tam magnae artis compendiarium invenit.* Cf. Boissier, *Promenades archéol.*, 1881, p. 327.
2. Panofka, *Annali*, 1829; Stephani, C. R., 1863, 183.
3. Toutefois, le paysage des anciens n'a jamais été sentimental et romantique, comme il l'est chez Corot ou Daubigny. Cf. Michel, *R. D. M.*, 15 juin 1884.
4. Dennis, *Cities of Etruria*, 1878; Micali, *Italia avanti il dominio dei Romani*, 1810; *Anticha storia dei pop. ital.*, 1832; *Monum. ined.*, 1844; Noël des Vergers, l'Étrurie, 1862; Beulé, Fouilles, I, 312; O. Müller, *Die Etrusker*, éd. Deecke, 1876; Martha, *Manuel*, 1884.
5. Les piédroits et la clef de voûte sont surmontés de trois têtes (Micali, pl. 7).
6. De la Marmora, Voy. en Sardaigne, 1840; Smyth, *Present state of Sardinia*, 1828; Valéry, Voy. en Corse et en Sardaigne, 1838; Tyndale, *Island of Sardinia*, 1849; Gerhard, *Akad. Abh.*, II, 6; Rickenbach, *Sardinien vor der Herrsch. der Römer*, 1882; Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1877, 36; Dove, *De Sardinia insula*, 1866; Bouillier, L'île de Sardaigne, 1865 (cf. Perrot, Mélanges, p. 26). Sur le temple de l'île de Gozzo près de Malte, La Marmora, Nouv. Annales, 1836.
7, Noël des Vergers, Atlas, pl. 15; *Gaz. arch.*, 1879, 109.
8. La découverte de la plupart de ces peintures date de notre siècle (Tarquinii, Caere, Clusium, Vulci, Veii, Orvieto). Voy. surtout le *Museum Gregorianum*, 1842; les *Pitture murali* de Conestabile, 1863; les *Cities and cimeteries* de Dennis, 1878; les Dissertations de Brunn et Helbig dans les *Annali* (1859, 1863, 1866, 1870, etc.), et l'excellent résumé de Woermann, *Gesch. der Malerei*, 1878, p. 101 et suiv. Sur les fouilles récentes de Corneto, cf. Helbig, *Bullett.*, 1880 et sq.; Boissier, *R. D. M.*, 15 août 1882.

d'une lutte entre le réalisme de l'art toscan et l'imitation de l'art grec. De même, au xv[e] siècle, l'art grec exhumé et la rudesse native de la race se disputent les artistes et les œuvres de la Toscane. — Après une période d'enfance, le style étrusque devient sévère, puis dégénère en une décoration expéditive.

1° *Période primitive* (vi[e] et v[e] siècles). Le style est étrusque et les sujets sont empruntés à la vie et à la religion nationales. *Grotta Campana*, à Veïes, avant 500. Peintures sur plaques de terre cuite, à Caere (*Monum.*, VI, 30). Tombeau *del morto*, à Corneto (*Mus. Gregor.*, I, 99). *Grotta delle Iscrizioni* (*Mus. Gregor.*, I, 103); *Grotta del Barone* (*ibid.*, I, 100). *Tomba del Vecchio* (*Monum.*, IX, 14, 1). Tombeau *dei Vasi dipinti* (*Monum.*, IX, 13). Dans ces peintures (scènes de chasse, danses, scènes funèbres) le dessin est dur; les couleurs, peu nombreuses, sont souvent arbitraires (rouge sur les arbres, *grotta delle Iscriz.*). Les femmes sont d'un teint plus clair que les hommes.

2° *Période sévère* (iv[e] siècle). Le style se rapproche du style grec archaïque, mais les sujets sont encore étrusques. La couleur cesse d'être arbitraire; le fond est généralement blanc, les personnages portent parfois des couronnes (influence grecque). A Corneto : grotte du Citharède (*Monum.*, VI, 7, 79, scène de danse); grotte du Triclinium (*Monum.*, I, 32); grotte Querciola (*ibid.*, 33); banquets funéraires, chasse au sanglier; c'était la plus ancienne que connût O. Müller; grotte *del Corso delle bighe* (*Mus. Gregor.*, I, 101). Les chevaux sont bleus, verts et rouges. — Chiusi : l'influence grecque y apparaît plus tôt qu'à Corneto. Tombeau dit de 1833, où l'œil, pour la première fois, est dessiné exactement dans une tête de profil (cf. *Monum.*, 1850, 5, 14-16, 33-34).

3° *Période de la perfection* (iii[e] siècle). Les types de la mythologie hellénique font leur apparition, le dessin devient excellent et les couleurs justes. — Tombeau de Vulci formé de neuf chambres, découvert par François (*Monum.*, VI, 31–32). C'est une scène grecque jouée par des personnages toscans, dont les noms sont écrits en lettres étrusques : enlèvement de Cassandre, Étéocle et Polynice, Nestor et Phénix, sacrifices humains offerts par Achille aux mânes de Patrocle, et autres scènes horribles où des hommes nus percent leurs victimes à coups d'épée. Charon avec son marteau est l'exécuteur. Ces peintures font penser aux scènes de martyre des tableaux du xv[e] siècle. — *Tomba dell'Orco* à Corneto (*Monum.*, IX, 14-15), formée de trois chambres décorées par des artistes différents : 1° Banquet, sacrifice, Charon *ailé* tenant le marteau, d'une expression féroce. 2° Le monde infernal, d'un art excellent. 3° Ulysse aveuglant Polyphème (caricature ?). Plusieurs figures rappellent la manière sèche et précise de Mantegna.

4° *Période de la décadence* (Étrurie romaine). C'est la décoration rapide de Pompéi : les figures sont trop longues, avec une tendance au grotesque. Sujets généralement étrusques et funèbres. — Grotte de Typhon (*Mon.*, II, 4). Tombeau de Tarquinii; des génies blancs et noirs, armés de marteaux, se disputent les morts (Micali, pl. 65). Les peintures d'une autre grotte (Inghirami, IV, 111-14) montrent des damnés pendus, torturés par le feu et d'autres supplices.

P. 83, 3. — Cistes. La ciste de Ficoroni est peut-être un des chefs-d'œuvre du dessin dans l'antiquité (Braun, *Die Ficoronische Cista*, 1848; O. Jahn, *ibid.*, 1852)[1]. Des monuments du même genre ont été trouvés en grand nombre près de Préneste :

1. La gravure est évidemment de style grec, tandis que les figures du couvercle sont de lourdes productions de l'art italien. — On connaît auj. plus de 70 cistes. Lettre de Piranesi à Gustave III sur la ciste de Ficoroni, publiée p. Geffroy, *Arch. des Miss.*, V, 449; Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, I, pl. 173; Brunn, *Annali*, XXXIV, 5-22; XXXVI, 356-76; Schöne, *Ibid.*, XXXVIII, 150; XL, 414; Jahn, *Hermès*, 1868, 317; Gerhard, *Kl. Schrift.*, 8; R. Rochette, Mon. inéd., pl. 20; Stephani, C. R., 1865, 160 (ciste trouvée en Crimée).

ce sont des boîtes à bijoux (Schöne, *Annali*, 1866, 150; Fernique, Préneste, 1879). Le Louvre en possède un assez grand nombre; celles de la collection d'A. Castellani ont été vendues en 1884 (catal., nos 555-566). On conserve, au mus. Kircher, un buste en bronze de Méduse signé de C. Ovius, dont le style trahit également l'influence grecque.

P. 83, note. — Sur l'origine et le caractère de l'art étrusque[1] (mélange d'art pélasgique et phrygien?), voy. O. Müller, *Die Etrusker*, éd. de Deecke, 1876; Milchhoefer, *Anfaenge der Kunst*, 1883. Il faut distinguer l'art proto-étrusque, qui n'est que l'art du bronze commun à toute l'Europe centrale et qu'il vaut mieux appeler art *paléoitalique* (Sacken, *Hallstadt*, 1868; Hochstetter, *Watsch. u. S. Margarethen*, 1883; cf. p. 81), de l'art proprement étrusque qui naquit au Ve siècle en Italie sous l'influence de la Grèce et surtout de l'Orient. Nous n'avons à nous occuper que de ce dernier. L'influence phénicienne y est incontestable : la célèbre coupe d'argent de Palestrine (Ganneau, 1879) en est un témoignage. Les sarcophages et urnes étrusques sont décorés de reliefs analogues à ceux des stèles funéraires grecques, dans un style lourd et asiatique (poitrine de face et le reste du corps de profil, comme en Égypte et en Assyrie). Les types ont de l'analogie avec ceux de l'art égyptien[2]. Ces sarcophages sont surtout nombreux à Pérouse et au musée Grégorien[3]. — Animaux fantastiques en pierre (sphinx, harpies, lions ailés, griffons trouvés au tumulus de la Cucumella, près de Vulci. — Objets d'ivoire : relief de style assyrien, avec deux lions combattant, trouvé à Préneste; quatre plaques d'ivoire de Corneto, avec traces de peinture et de dorure (banquet, chasse, chevaux ailés traînant un char); on a rapproché ces derniers de la frise d'Assos (Brunn, *Annali*, 1860, pl. 46). — Fragments d'un char en bronze trouvé en 1822 à Pérouse, auj. à Munich, assemblage de plaques en repoussé, ornées de reliefs de style oriental, rappelant la frise d'Assos et les anciennes métopes de Sélinonte, avec des détails assyriens et égyptiens[4]. — Chimère en bronze d'Arezzo, aux *Offices*, avec une crinière ressemblant à des écailles. — La statuaire en terre cuite ne produisait pas seulement de petits objets, mais des groupes pour les frontons (Milani, *Museo italiano*, 1884) et des statues pour les sanctuaires des temples (de même au temple de Jupiter Capitolin à Rome). Objets archaïques en terre cuite découverts à Corneto : acrotères, ornements d'architecture de style égyptien, une Harpie emportant dans ses bras une petite figure, etc., le tout orné de couleurs. Beaucoup d'objets semblables au musée Grégorien et au Louvre. Reliefs peints de Velletri, à Naples (*Mus. Bor-*

1. Martha, *Man. d'archéol. étrusque et rom.*, 1884; Inghirami, *Monum. etruschi*, 1826; Raoul Rochette, *Journ. des sav.*, 1834, 1836 (résumé de Micali); Micali, *Italia avanti il dominio dei Romani*, 1810; *Storia degli ant. pop. italiani*, avec atlas, 1832; Des Vergers, l'Étrurie et les Étrusques, 1862; *Museum Gregorianum*, 1842; Dennis, *Cities and cimet. of Etruria*, 1878; Detlefsen, *De arte Romanorum antiquissima*, 1869; Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, 1856 (Ve vol. en 1884); on prépare un *Corpus* des urnes à reliefs étrusques. Ouvrages plus anciens: Dempster, *De Etrur. regali*, 1723 (fig. de Buonarotti); Gori, *Mus. Etrusc.*, 1737-43; *Dissert. dell' Acad. etrusc. di Cortona*, 1742 et suiv.; Gori, *Ant. mon. etrusc.*, 1744; *Mus. Cortonense*, 1750; Guarnacci, *Orig. italiche*, 1717. Beaucoup d'objets sont publiés dans Caylus, Montfaucon, les *Monumenti*, etc.

2. Les pieds sont posés à plat sur le sol, les muscles accentués comme dans les reliefs assyriens. — Jeune guerrier tenant une lance, à Florence, casa Buonarotti; autre semblable, à Volterre; un troisième d'un mouvement plus libre, à Pérouse, etc. Cf. Micali, *Storia degli ant. pop. ital.*, III, pl. 14, 16, 17, 39 sq. — Statue de femme en tuf, très archaïque, au Mus. Brit., Micali, *Mon. ined.*, pl. 6, fig. 1.

3. Sarcophage de Chiusi publié p. Milchhœfer, *Annali*, 1880, avec une étude générale sur les sarcophages; cf. l'art. *Etruria* de l'*Encycl. Britannica;* Dennis, I, 227; *Gaz. archéol.*, 1879, 158 (sarcophage de Chiusi).

4. Un buste de femme en bronze étrusque, composé de plaques de métal (*sphyrelata*) unies par des clous, est au Mus. Britannique (Micali, *Mon. ined.*, pl. 6, 2).

bon., X, pl. 9-12), avec scènes de la vie réelle. — Statue en terre cuite d'un jeune Hercule, à Pérouse, signée du nom de Rupius ; reliefs du vase de Calenus Canoleius de Vulci. — Grands sarcophages en terre cuite au musée Grégorien, au Louvre et à Londres, entièrement peints (sur le sarcophage de Caere, dit tombeau lydien, au Louvre, voy. Brunn, *Monumenti*, VI, pl. 59)[1].

Statues de bronze : Chimère de Florence ; Louve du Capitole (295 av. J.-C.) ; Spes (?) de Florence, très archaïque (Micali, pl. 15) ; statue d'homme du musée Kircher, signée de C. Pomponius (Brunn, *Gesch. d. Künst.*, I, 535) ; Guerrier de Florence, marchant au combat, de style grec (Micali, pl. 14) ; deux Guerriers emportant un compagnon blessé, à Florence, etc. Grande statue de l'orateur Aulus Metellus, trouvée au lac de Trasimène, à Florence ; Enfant à l'oie de Leyde ; Guerrier (dit Mars) de grandeur naturelle, trouvé à Todi, au Vatican (*Mus. Gregor.*, pl. 44,45)[2].

Reliefs (d'époque tardive) de sarcophages et d'urnes cinéraires, d'argile, de pierre ou d'albâtre, avec scènes d'adieux, d'ensevelissement ou de la vie ordinaire, souvent aussi avec des sujets empruntés à la mythologie grecque[3]. L'exécution en est généralement sèche, la composition surchargée. Il faut citer comme remarquables en ce genre les deux sarcophages de Vulci (*Monum.*, VIII, pl. 18-20 ; *Annali*, 1865, 244).

Sur les miroirs et petits bronzes étrusques, cf., plus bas, append. à la p. 96.

P. 82, 3. — Monuments romains antérieurs a l'empire[4]. Ajoutez : Restes des murs

1. Suivant Pline, Tarquin l'Ancien appela à Rome *Volcanius* de Veïes (et non *Turianus* de Fregellae, mauvaise lecture) pour sculpter en terre cuite l'image de Jupiter Capitolin et un quadrige destiné au fronton du Capitole.

2. Les bronzes étrusques étaient recherchés en Grèce dès le vᵉ siècle (Phérécrate *ap.* Athén., 15, p. 700 c). — Bronzes étrusques de San Mariano, près de Pérouse, publiés par Vermiglioli, 1813 ; Micali, *Mon. ined.*, 1844, pl. 28-31.

3. Brunn, *I relievi delle urne etrusche*, 1870.

4. Sur l'architecture romaine, cf. p. 54 et spécialement Canina, *Arch. antica*, 1832-4 ; *Gli edif. di Roma*, 1849-52. — *Topographie artistique de Rome* (cf. p. 84, n. 1) : Flavio Biondo, *Roma instaurata*, 1446 ; Andreas Fulvius, *De Urbis antiquit.*, 1527 (Cf. *Beschr. Roms*, préf., p. 17) ; Marlianus, *U. R. topographia*, 1534 ; Lucio Fauno, *Antich. della città di Roma*, 1548 ; Onuphrius Panvinus, *Comment. rei p. Rom.*, 1558 ; Boissard, *Topogr. Rom. urb.*, 1597 (esquisses à la Bibl. Nat., fonds latin 12 509) ; Donatus, *Roma vetus et recens*, 1638 ; Nardini, *Roma antica*, 1668 ; Fabretti, *De aquaeductibus*, 1680 ; Montfaucon, *Diarium Italicum*, 1702 ; Venuti, *Descriz. topogr. delle antich. di Roma*, 1763 ; Ficoroni, *Vestig. e rarità di Roma*, 1744 ; Lumisden, *Remarks on the antiq. of Rome*, 1797 ; Guattani, *Roma descritta*, 1806 ; Nibby, *Roma antica*, 1838 ; Gell, *Topogr. of Rome*, 2ᵉ éd. par Bunbury, 1846 ; Fea, *Nuov. descr. di Roma*, 1820 ; Hobhouse, *Histor. illustr. of Childe Harold*, 1818 ; Burton, *Antiq. of Rome*, 1821 ; Burgess, *Topogr. of Rome*, 1831 ; Sachse, *Gesch. und Beschr. der alt. Stadt Rom*, 1824-8 (source d'O. Müller). Après la *Beschreibung*, l'événement capital de l'histoire de la topogr. romaine est le Iᵉʳ vol. du *Handbuch* de Becker, qui donna lieu à des polémiques violentes et fécondes (voy. Smith, *Dict. of Geogr.*, 2,854). Preller, *Die Regionen der St. Rom.*, 1846 ; Bunbury, *Class. Mus.*, t. III, IV, V ; Piale, Dissert. diverses, 1820-35 ; Canina, *Indic. topogr. di Rom. antic.*, 1850 ; Burns, *Rome and the Campagna*, 1880 ; Parker, *Archaeol. of Rome*, 1878 (du même, *Walks in Rome*, etc.) ; Parker, *The architectural history of Rome*, 1882 ; Gilbert, *Gesch. u. Topogr. der Stadt Rom im Alterthum*, 1884 ; Dyer, *The city of Rome*, 1884. L'art. *Roma* dans Smith, les Guides de Du Pays, Murray, Gsell-Fels et le *Cicerone* de Burkhardt (Iᵉʳ vol. en 4ᵉ éd., 1879) sont très utiles ; voy. aussi Boissier, Promenades archéol., 1881, et surtout les comptes rendus de Jordan dans le *Jahresbericht*. Les ouvrages capitaux de Jordan, Reber, etc., ont été cités dans le Manuel, p. 84, n. 1. — Vues de monuments. Plan de Rome antique restaurée par Raphaël, auj. perdu, décrit dans les œuvres de Castiglione, lettre à Léon X, 1733 (Cf. *Beschr.*, I, 266) ; Serlio, *Architectura*, 1544 ; Palladio, *Libri IV dell'Archit.*, 1570 ; Scamozzi, *Discorsi*, 1852 ; Fulvius Ursinus et du Pérac, Plan de Rome restaurée, 1574 ; Vues de monuments publ. par du Pérac, 1575 (le forum de Nerva, le Septizonium, les trophées de Marius existaient encore) ; Pietro Santi Bartoli, *Admiranda*, 1693 ; Desgodetz (envoyé par Colbert), Edif. ant. de Rome, 1682 (excellent) ; Plan de Rome par Nolli, 1748 ; Piranesi, *Antich. Romane*, 1784 ; d'Over-

de Servius (vigna Barberini, Aventin); temple de Junon, bâti par Metellus en même temps que celui de Jupiter Stator; restes du *Tabularium*, contenant les archives, construit au N.-O. du Forum par Q. Lutatius Catulus. Sarcophage en pépérin (tuf) de Scipion Barbatus (250 av. J.-C.) au musée du Vatican, avec frise dorique et triglyphes, les métopes occupées par des rosaces, deux volutes ioniques supportant la corniche. — Restes de trois temples faisant partie auj. de l'église S. Nicolò in Carcere (temple de la Piété, 291 (?), temple de Spes, 254 (?), temple de Junon Sospita, 167 (?), les deux premiers ioniques, le troisième dorique). — Temple ionique de la *Fortune virile* (S. Maria Egiziaca), d'Hercule à Cori; le temple ionique dit de la Sibylle à Tivoli; le charmant temple rond corinthien de Vesta à Tivoli.

P. 83, n. 4. — Sur la *Roma quartata*, retrouvée par P. Rosa sur le Palatin, avec les fondations du temple de Jupiter Stator, voy. Boissier, Promen. archéol., p. 52.

P. 84, 1. — Lucas, les temples de l'Honneur et de la Vertu, 1875.

B. 84, 3. — Architecture impériale. La décadence commence seulement avec le IIIe siècle et se manifeste par la confusion des éléments architectoniques en même temps que par l'invasion de formes baroques et la grossièreté de l'exécution. Le principe que l'*ornement* ne doit manifester que la *fonction* mécanique est tout à fait méconnu. La mode s'introduit d'unir les arcades aux colonnes (palais de Dioclétien), de les placer sur le tailloir du chapiteau, de donner une forme arquée à l'entablement, etc. La corniche écrase l'entablement : on voit paraître les colonnes torses et hélicoïdes [1]. Les édifices, moins nombreux à Rome depuis la division de l'empire, continuèrent à se multiplier dans les provinces, surtout dans la capitale nouvelle, à Constantinople.

Revue des monuments classés par genres [2]. — Temples. Temple de Jupiter Capitolin, bâti par Auguste et entièrement détruit [3]; de Mars Ultor; des Dioscures; d'Antonin et de Faustine (150 ap. J.-C), avec colonnes en cipollin et non cannelées; t. à Assise [4] (S. Maria della Minerva) de l'époque d'Auguste; t. de Pouzzoles (dans la cathédrale), d'Auguste et de Rome à Pola [5], d'Hercule à Brescia (triple cella); t. de Terracine (restes dans la cathédrale); *Maison Carrée* de Nîmes [6]; temple colossal du Soleil construit par Aurélien en 270 (vulgairement *frontispice de Néron*). Parmi les temples ronds, on cite ceux de Vesta à Rome [7], de Sérapis à Pouzzoles, tous deux corinthiens; le modèle des temples à coupole est le Panthéon (restauration d'Adler,

becke, Restes de l'anc. Rome, 1673; Rossini, *Antich. Romane*, 1822; Canina, *Pianta di Roma anticha*, 1840; Valadier et Visconti, *Fabbriche di Roma anticha*, 1810. Quelques-unes des restaurations des pensionnaires de la villa Médicis ont été publiées (Villain, T. de Marc Aurèle, 1881; Dubut, T. de la Pudicité, 1879; Coussin, T. de Vesta, 1879. Cf. le catal. de la Bibl. des B.-A. par Vinet). — Stevenson, *Bull. comm. munic.*, 1881 (plans de Rome au moyen âge); G. B. de Rossi, Plans de Rome antérieurs au XVIe siècle, 1879; Duchesne, *Rev. des Quest. Hist.*, 1882 (les plans de Rome publiés par Rossi); Jordan, *Unters. üb. den capitol. Plan*, Acad. de Berlin, 1867, 526. Le plus important de ces plans est celui du Capitole, exécuté au temps de Septime Sévère et retrouvé au XVIe siècle (cf. Nichols, *Forum*, 26). Nouveau fragm. découvert en 1880, *Phil. Woch.*, 1881, 510. Un grand plan archéologique de Rome sera prochainement publié par Lanciani. — Sur la destruction progressive des antiquités de Rome au moyen âge, voy. l'ouvr. cit. de Hobhouse, l'art. de Smith (par Dyer) et les Hist. de Rome par Reumont et Gregorovius; Gibbon, *Decline and Fall*, etc.; Boissier, Promen. archéol., p. 99.

1. Cf. O. Müller, *Handbuch*, § 193.
2. Lübke, *Gesch. der Archit.*, 1875; Burkhardt, *Cicerone*, 4e éd., 1879.
3. Pour les détails sur le Capitole, je renvoie à l'art. *Capitolium* de Saglio, Dictionnaire des antiquités.
4. Antolini, *Opere diverse*, 1828-31.
5. Antiq. d'Athènes, IV, 45; *Tour du Monde*, 1875, 1, 228.
6. Clérisseau, Antiq. de la France, 1778; Desjardins, *Rev. gén. de l'archit.*, 1880, et *Acad. inscr.*, 24 juin 1881.
7. Coussin, T. de Vesta, 1879.

1871)[1]. Plus tard, la coupole fut surtout employée dans les thermes (t. dit de Minerve Medica, t. dits de Diane, de Mercure et de Vénus à Baïes). L'alliance de la coupole et de la construction rectiligne se voit dans le plus grand des temples romains, celui de Vénus et Rome, construit en 135 par Hadrien (110 m. sur 53).

Basiliques [2] (galeries terminées par une abside, à trois ou cinq nefs). Paul Émile avait construit au N. du Forum les Basiliques Fulvia et Aemilia ; César commença la B. Julia, que termina Auguste. B. Ulpia, à cinq nefs, œuvre d'Apollodore [3]. Il reste une petite basilique à Pompéi, les ruines d'autres plus grandes à Aquino, Préneste, Palmyre, Hiérapolis, Pergame, à Rome même (B. de Constantin ou de Maxence, aussi nommée temple de la Paix). Basilique de Trèves (du temps de Constantin, auj. transformée en église) [4].

Forums [5] de César, Auguste, Domitien, Nerva, Trajan à Rome (ce dernier embelli encore par Hadrien) ; forum de Pompéi, bien conservé.

Aqueducs [6] de Claude (Porta Maggiore), de Vulci, de Ségovie ; *pont du Gard*, à Nîmes, etc.

Fortifications [7]. Murs d'Aurélien (270), avec tours ; *porta Nigra* de Trèves, du Ier siècle ap. J.-C. [8] ; portes d'Arroux à d'Autun.

Théatres d'Herculanum, de Pompéi (les mieux conservés) ; à Rome, murs du théâtre de Marcellus (palazzo Orsini) ; théâtres d'Orange [9], Catane, Taormine [10], Sessa, Vérone [11], Patara, Aspendus, Myra.

Amphithéatres de Rome (Colisée, avec place pour 80 000 spectateurs) [12], de Capoue, Pouzzoles, Pompéi, Vérone [13], Pola [14], Nîmes [15], Trèves, Pergame. Il ne reste presque rien des cirques (c. Maximus, c. de Salluste, c. de Maxence à Rome) [16].

1. Suys, le Panthéon de Rome, 1838 (25 pl.) ; Dessin de l'intérieur par Raphaël, *Gaz. B.-A.*, 1869, 3, 81 ; gemme représentant le Panthéon après la restauration de Septime Sévère, *Gaz. archéol.*, 1880, 92 (authentique?). Fergusson a prétendu que la rotonde est de l'époque d'Aurélien, le portique seul du temps d'Auguste (cf. Westropp, *Handbook*, p. 42).

2. Dict. de l'Acad. des B.-A., *s. v.* ; Zestermann, *Die antiken u. die christlichen Basiliken*, 1847. Cf. p. 61-62.

3. Lesueur, Restaur. de la basilique Ulpienne, 1877.

4. Sur les monuments de Trèves, voy. Perrot, *R. D. M.*, 1er avril 1865 ; *Tour du Monde*, 1868, 1, 209 ; Hettner, 34e réunion des Philologues, 1880.

5. La topographie du forum romain a été l'objet d'innombrables travaux et de polémiques que les fouilles récentes ont en partie permis d'oublier. Voy. sur l'état actuel : Dutert, le Forum romain, 1880 (cf. *Jahresb.*, 1876, p. 171) ; Nichols, *The Roman Forum*, 1877 ; Parker, *The Forum Romanum*, 1876 ; Jordan, *Capitol, Forum u. Sacra via*, 1881 ; Detlefsen, *Annali*, 1880 (sur le *Comitium*) ; Boissier, Promen. archéol., 1881, p. 1. Le meilleur ouvrage ancien est celui de Canina, 1845.

6. Ouvrage capital de Lanciani, commentaire sur le traité des aqueducs de Fronton, 1880 (cf. Dareste, *Journ. des Sav.*, 1882, 114). On peut encore consulter Fabretti, *de Aquaeductibus*, 1680 ; Belgrand, *Aqueducs romains*, 1875.

7. Rochas d'Aiglun, Principes de la fortification antique, 1881 ; Quarenghi, *le Mura di Roma*, 1880.

8. Hübner, *Acad. de Berlin*, fév. 1864.

9. Caristie, Monuments d'Orange, 1856.

10. *Tour du Monde*, 1866, 1, 380.

11. Caroto, *Antich. di Verona*, 1764 ; Maffei, *Veron. illustr.*, 1732 ; Bennassuti, *Del teatro Veronese*, 1827.

12. Canina, *Arch. Rom.*, pl. 117 ; Guadet, Étude sur la constr. du Colisée, 1874 ; Lanciani, *Bullet.*, 1881 (inscr. du Colisée, résultats nouveaux).

13. Maffeï, Amphithéâtre de Vérone, 1728.

14. Stancovich, *Amfiteatro di Pola*, 1822.

15. Clérisseau, Antiq. de France, 1778. L'architecte fut T. Crispius Reburrus (*Rev. épigr. du Midi*, 1883, p. 374.)

16. Bianconi, *Descriz. dei Circhi*, 1789, et l'art. *Circus*, dans Saglio.

Thermes[1]. Dans ces constructions, d'une grande magnificence, la coupole était associée à l'architecture rectiligne; on a souvent pris pour des temples les salles rondes qui en formaient le milieu[2]. Thermes de Titus[3], Caracalla[4], Dioclétien (Santa Maria degli Angeli) à Rome; le Panthéon avait pour annexe les thermes d'Agrippa.

Arcs de triomphe[5] (avec une ou trois portes), à Rome (Titus, Septime Sévère, Constantin)[6], Bénévent, Ancône, Suse, Rimini, Aoste, Vérone, Alcantara, Pola, Orange[7], Reims, Saint-Rémy, etc. Les *Jani Quadrifrontes* sont des portes carrées à quatre ouvertures, comme l'arc de triomphe de l'Étoile (à Rome, au forum Boarium; à Théveste, en Afrique).

Colonnes de Trajan[8], Antonin, Marc Aurèle, Théodose[9], Phokas (au Forum, enlevée à un monument plus ancien).

Tombeaux[10]. Colombaire des affranchis d'Auguste sur la voie Appienne; trois autres à Rome dans la vigna Codini; voûtes sépulcrales décorées en stuc de la voie Latine. Tombeaux en forme de temples sur la voie Latine (dit temple du *deus rediculus*), des Secundini à Igel, près de Trèves, de Saint-Rémy, près d'Arles; tombeaux en forme de tours (château Saint-Ange, t. des Plautii, à Tivoli, de Caecilia Metella); le tombeau dit de Théron à Agrigente et celui de Mylasa[11] affectent une forme pyramidale à l'imitation du mausolée d'Halicarnasse. Le tombeau du Syrien Philopappos, à Athènes, date du temps d'Hadrien[12]. A Pompéi, on trouve des tombeaux de toutes les formes, cippes, autels (t. de C. Calventius Quietus), niches, etc.

Palais. Maison Dorée de Néron; villa d'Hadrien à Tivoli, assemblage de palais de tous les styles[13]; palais des Césars sur le Palatin, où les fouilles de Rosa ont prouvé qu'il fallait distinguer l'ancien palais de Tibère et Caligula (vers le Capitole et le Vélabre) et le palais des Flaviens (du clivus Capitolinus au Circus Maximus, formant comme un pont au-dessus de la vallée qui les séparait). On a découvert le tablinum et le péristyle du palais Flavien, la salle à manger, le *nymphaeum*, etc.[14]. — Restes d'une villa de chasse impériale à Fliessen, près de Trèves, d'une autre à Nennig; palais impériaux à Trèves et surtout à Spalato, en Dalmatie (Salone, palais de Dio-

1. Palladio, les Thermes des Romains, publié p. Roux. Cf. p. 61.
2. Par exemple la coupole près de la Porta Maggiore, dite à tort Temple de Minerve medica.
3. Romanis, *Terme di Tito*, 1822.
4. Restauration par Blouet; c'est là qu'on a trouvé le Taureau Farnèse, l'Hercule Glycon et la Flore de Naples.
5. Cf. plus haut p. 62.
6. Rohault de Fleury, *Rev. arch.*, 1863, 245.
7. Caristie, 1856. Selon de Witte, *Soc. Antiq.*, 20 déc. 1882, l'Arc d'Orange restitué par Tibère rappelle la victoire de Fabius Maximus et de Domitius Ahenobarbus sur les Arvernes et les Allobroges en 121. Cf. Desjardins, *Rev. de l'archit. et des trav. pubbl.*, 1880.
8. Percier, Restaur. de la colonne Trajane, 1877 (cf. Fabretti, 1683; Froehner, 1868; les moulages au musée de Saint-Germain).
9. Vallet, Descr. de la colonne Théodosienne, 1702 (à Constantinople; dessinée par Gentile Bellini en 1480).
10. Cf. p. 63. Bindseil, *Die antiken Graeber Italiens*, 1880; Dulphi, *Tractatus de sepulturis*, 1641; Bianchini, *Camera de' liberti, servi... di Augusto*, 1727; Bellori e Bartoli, *Picturae ant. crypt. Romanorum et sepulchri Nasonum*, 1738. Sur les tombeaux des empereurs de Byzance, cf. Rambaud, Constantin Porphyrogénète, p. 50; Brunet de Presle, Σύλλογος, 1865; Déthier, Études, 1881.
11. Choiseul-Gouffier, Voy. pittor., I, 144.
12. Koehler, *Mittheil.*, 1, 126.
13. Boissier, *Promen. archéol.*, 1881, 179; Dict. de l'Acad. des B.-A., pl. 33; Contini, 1688; Blondel, Mélanges de Rome, 1881, 69 (restauration du prétendu théâtre maritime).
14. Boissier, *Promen. archéol.*, 1881, 47; Visconti et Lanciani, *Guide du Palatin*, 1876; Guattani, *Monumenti*, année 1785; Dutert, *Rev. archéol.*, 1873; Perrot, Peint. du Palatin, 1871; Ballanti, *Il Palazzo dei Cesari*, 1828; Schneider, *Arch. epigr. Mitth.*, 1880.

clétien)[1], dont une grande partie subsiste encore. Les palais de Constantinople ont disparu presque complètement[2].

P. 87, 1. — A l'époque romaine, des temples corinthiens s'élevèrent à Cnide, Éphèse, Alabanda, un temple ionique à Aphrodisias, etc. Le temple du Soleil à Palmyre[3] est un périptère avec propylées, entouré de portiques qui se prolongent à travers les rues de la ville, d'arcs de triomphe, etc. Des consoles étaient fixées aux fûts des colonnes pour recevoir des statues (!). Le temple du Soleil à Balbeck[4], périptère avec propylées, a 50 m. sur 92 ; auprès de lui, un temple semblable, plus petit, et un temple rond, des portiques grandioses, un escalier monumental, etc. L'architecture affecte une exubérance qui rappelle le *rococo* moderne. Même caractère dans les façades des immenses tombeaux creusés dans le roc, à Pétra[5], où l'accumulation des ornements a quelque chose de barbare et de puéril.

Nous ne connaissons que par les historiens les immenses constructions d'Antioche et de Daphné, l'Olympie de l'époque impériale[6].

P. 88, 3. — Sculpture gréco-romaine. Sur le goût d'archaïsme à cette époque, cf. p. 91, *note*. Comme la littérature latine, la sculpture romaine se rattache à l'école alexandrine ; elle en est la continuation et répond aux mêmes besoins de luxe plutôt qu'à des besoins religieux ou nationaux.

L'art des portraits s'était déjà développé à l'époque des Diadoques, et cette époque avait connu également l'habitude de reproduire, en les modifiant très peu, les œuvres de sculpture plus anciennes. C'est grâce à ces nombreuses reproductions que nous connaissons indirectement une partie des statues de l'époque grecque; mais, d'autre part, les textes affirment que beaucoup d'originaux grecs furent transportés à Rome, alors qu'on les remplaça en Grèce par des copies. Il ne faudrait donc pas considérer *a priori* toute statue trouvée à Rome comme une copie et toute statue découverte en Grèce comme un original. Cette erreur est toutefois très répandue.

Ce qu'on appelle la sculpture gréco-romaine[7] n'est que l'art hellénistique à l'époque de la toute-puissance de Rome. Cet art conserve, pendant plusieurs siècles,

1. Adams, *Ruins of the palace at Spalato*, 1764 ; Cassas, Voy. pitt. de l'Istrie et de la Dalmatie, 1802 ; Yriarte, la Dalmatie, *Tour du Monde*, 1875 et 1876.

2. Topographie de Constantinople : P. Gyllius, *Constantinopoleos topographia*, 1562; Hammer, *Cpolis u. der Bosphorus*, 1822; Dallaway, *Cple anc. and modern*, 1787; Andréossy, Cple et le Bosphore, 1828 ; Carbognano, *Descr. topogr. di Cpli*, 1794 ; Banduri, *Imperium orientale*, 1711 ; Du Cange, *Cplis christiana* et ses Commentaires à la descr. de Cple par Bondelmonte (éd. Sinner, 1824, p. 225) ; Constantiniadès, Descr. de Constantinople, 1861 (introuvable; un exempl. a paru dans le catal. 100 de Baër, n° 1158); Πασπάτης, Βυζαντιναὶ Μελεταὶ Τοπογρ. καὶ ἱστορ., 1877 (capital); le même, sur les Murs de Cple, Σύλλογος, 1864 et suiv. ; Choiseul-Gouffier, Voy. pittor., II, 455 ; Labarte, le Palais impérial, Sainte-Sophie, le forum, l'hippodrome, 1861 ; Schlumberger, les îles des Princes, 1884. Sur le trépied de Delphes, offrande des Platéens : Vischer, *Kl. Schrift.*, II, 296 ; Déthier et Mordtmann, *Epigr. v. Byzantion*, 1864 ; Frick, *Acad. de Berlin*, 1856 ; Curtius, *ibid.*, 1856; Unger, *Nachricht. der Ges. z. Götting.*, 1876, n° 16 ; Reinach, Catal. du mus. de Cple, n° 603. — Colonne de porphyre de Constantin : Déthier, Σύλλογος, 1865, 22. Sur l'époque des croisades, il y a beaucoup de documents dans les Archives de l'Orient latin publiées par Riant, pour lequel Mordtmann achève (1883) un plan de Constantinople.

3. Excellentes gravures dans le *Tour du Monde*, 1877, 1, 161 et suiv.

4. Cf. Lortet, la Syrie d'auj., *Tour du Monde*, 1880 et 1882 ; Saulcy, Age des monuments de Balbeck, *Rev. archéol.*, 1877, 266. Restauration par Moyau, 1865 (inédite).

5. Laborde et Leisant, Voyage dans l'Arabie Pétrée, 1830-33.

6. Aucune fouille n'a encore été faite sur ces deux emplacements. Voy. les textes dans Otf. Müller, *Antiquitates Antiochenae*, 1839.

7. Caractère général de l'art romain : Fillon, *Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 486 ; Friedlaender, *Ueber den Kunstsinn der Römer*, 1855 ; C. F. Hermann, même suj., 1855 (réplique de F., *Jahrbb.*, 1855, 391) ; Völkel, *Wegführ. der Kunstw. nach Rom.*, 1798 ; Sickler, même suj. 1803 ; Petersen, *Einleit. in das Stud. der Archaeol.*, 1829, 19 ; Martha, *Manuel*, 1881.

des qualités techniques hors ligne, et si l'on s'en tient à l'exécution matérielle, on comprend que Visconti ait pu soutenir l'immobilité de l'art antique depuis Périclès jusqu'au temps d'Hadrien. [Cf. pourtant sur les différences dans le travail, ce que nous avons dit p. 69.] Il a fallu, ne l'oublions pas, les découvertes d'Athènes et d'Olympie pour que l'on cessât de considérer les ouvrages de ce temps comme les chefs-d'œuvre de la sculpture antique.

Il est probable que Metellus appela à Rome *Timarchide*, qui fit un Apollon citharède pour le portique d'Octavie. Son fils *Dionysios* fit, avec *Polyclès* d'Athènes, un Jupiter chryséléphantin pour un temple voisin. Ce Polyclès est l'auteur de l'Hermaphrodite (p. 112).

P. 88, 4. — Michel-Ange se disait l'*élève du Torse* [1]. On a cru y voir une copie de l'Hercule Epitrapezios de Lysippe, mais cela n'est pas admissible. Cf. Murray, *Journ. Hell. Stud.*, III, 2, 240.

P. 88, 5. — Nombreuses répétitions. Le grand Hercule en bronze doré trouvé à Rome (Hercule Mastaï, *Annali*, 1867), celui du Louvre (*Bronzi d'Ercolano*, II, pl. 20) et l'Hercule marchant en bronze (1/2 nature) trouvé en Épire et auj. à Constantinople (catal. n° 596 ; *Monum.*, 1877, pl. 28 ; *B. C. H.*, 1884, pl. 12) dérivent aussi, suivant toute probabilité, d'originaux de Lysippe.

P. 88, 6. — On a contesté à tort l'antiquité de la signature Cléomène [2]. Les répétitions du même type sont extrêmement nombreuses (Cf. Bernouilli, *Aphrodite*, 1875 [3]) : le plus ancien exemplaire est une figure faisant partie d'un candélabre étrusque (Brit. Mus., *Bronze room*). Vénus de l'Ermitage, trouvée en 1859 près de la Porta Portese ; Vénus dite Taurique, achetée par Pierre le Grand en 1719 ; Froehner, n° 156 (d'Escamps, Mus. Campana, 7) et 157 ; *ibid.*, 107, 141, 142, 170 ; *Mus. Marbles*, II, pl. 34 ; *Bull. Soc. des Antiq.*, 1880, 1re livr. (découverte dans un puits à El-Marsa, auj. chez Tissot [4]) ; Vénus de l'Esquilin découverte en 1874 (combinaison du Diadumène et de la Vénus de Cnide, selon Lenormant portrait de la courtisane Rhodopis), *Gaz. archéol.*, 1877, 138, pl. 23 ; Cléopâtre en Vénus de Médicis, Clarac, pl. 912 ; Stephani, C. R., 1875, p. 215 (étude du type) ; Chabouillet, Catal., 2982 ; *Gaz. arch.*, 1875, p. 34, pl. 129 (la tête trouvée dans le midi de la France). — Autres Vénus du même style ; accroupie au bain (cf. p. 95) ; déliant ses sandales ou les rattachant, motif fréquent, même en terre cuite (Merklin, *Aphrod. mit der Sandale*, 1854) ; *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 15 ; Smith et Porcher, Cyrène, 96 ; Clarac, pl. 622 A ; Spratt, Crète, 1, 72 ; au revers d'une monnaie d'Aphrodisias (Mionnet, III, 332, 109) ; *Mus. Marbles*, II, pl. 20 ; *Annali*, 1864, 345 ; Gerhard, *Ak. Abh.*, pl. 55 ; *Gaz. archéol.*, 1875, 62 ; 1877, 149 ; Stackelberg, *Graeber*, 71 ; *Arch. Zeit.*, 1844, 311 ; Lützow, *Münch. Antik.*, pl. 4 ; *Ant. d'Ercolano*, VI, 14. — Vénus tenant sa ceinture élevée : Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1864 ; Clarac, 1390 B ; *Antich. d'Ercolano*, VI, 17, 3. — Vénus sortant d'une coquille bivalve : Catal. Pourtalès, 824 ; Cat. Durand, 1625-6 ; Magas. Encycl., 3 ; Agincourt, Recueil de fragments, pl. 13, 2 ; coll. Barre, 442 ; Panofka, *Terrakotten*, pl. 17 et 18 (Durand). — Vénus montrant ses charmes à Paris et tendant la main pour recevoir la pomme, *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 33 ; admirable torse de Vénus donné par Luynes à la Bibl. Nat., analogue au torse de Richmond, *Amalthea*, 3, pl. 2, et à celui du musée d'Alger.

1. Stephani, *Der ausruhende Herakles*, 1854, 149 ; Haakh, *Arch. Zeit.*, 1856, 239 ; Michaëlis, *Bullett.*, 1960, 125 ; Bursian, *Jahrb.*, 87, 100 ; Rayet, M. A. A., 3e livr. (art. de Collignon).

2. Michaëlis (*Arch. Zeit.*, 1880, p. 11) croit qu'elle est la copie d'une inscription antique dont il subsistait des traces.

3. Cf. Wissowa, *De Veneris simulacris Romanis*, 1882.

4. Terre cuite du même type trouvée près de Carthage (Janssen, terres cuites du mus. d'Oudheden, pl. 5).

P. 89, 2. — Jugements très divers sur la valeur du Germanicus (Clarac, pl. 318; la statue a été trouvée à Rome par Poussin); Winckelmann, *Werke*, éd. de 1847, 2, 230; O. Müller, *Goett. gel. Anz.*, 1823, 2, 1326; Braun, *Bullett.*, 1845, 18; Brunn, *K. G.*, 1, 544; cf. Rayet, Mon. Ant., 5e livr.

P. 89, 2. — Pallas Ludovisi, d'Antiochus d'Athènes; suivant Schreiber (*Athene Parthenos*, 1883, avec photogr.) la plus exacte reproduction de la Minerve de Phidias, très mal restaurée. Autres copies d'œuvres attiques : Caryatide du Vatican (crue autrefois une des caryatides faites par Diogène d'Athènes pour le Panthéon), copiée sur celles de l'Érechthéion; autre, plus libre, par Criton et Nikolaos à la villa Albani. Vase en marbre de Sosibios, à Paris, et de Salpion, à Naples, imitations archaïsantes d'œuvres attiques. Les deux colosses domptant des chevaux du Monte Cavallo (Castor et Pollux, avec les signatures de Phidias et de Praxitèle), sont certainement des copies d'œuvres grecques.

P. 89, 3. — Photogr. du Lutteur et notice dans Rayet, Monum. de l'art antique [1].— La famille des Agasias nous est connue par les inscriptions [2]. Le cousin de l'auteur du Lutteur (A. fils de Dosithée) s'appelle Agasias fils de Ménophile; il y avait plusieurs statues de lui à Délos; j'ai retrouvé en 1882 un très beau lutteur, le genou en terre, tout à fait dans le style du lutteur de Paris, et signé Ἀγασίας Μηνοφίλου Ἐφέσιος (vers 90 av. J.-C., *B. C. H.*, VIII, 179). D'après deux inscriptions de Délos (*C. I. G.*, 2285 *b*; *B. C. H.*, V, 462), un sculpteur Aristandros de Paros *a réparé* (ἐπεσκεύασεν) les statues d'Agasias, sans doute après la dévastation de l'île par Mithridate (86).

Homolle a découvert à l'agora de Délos une statue colossale de Caïus Ofellius, d'un excellent travail (*Bull. Corr. Hellén.*, V, pl. 12, p. 390), signée Dionysios et Polyclès (entre 190 et 167 av. J. C.). Je citerai encore une statue de la déesse Rome, signée de Melanos l'Athénien, que j'ai trouvée dans cette île au temple des Posidoniastes de Berytus (*B. C. H.*, VII, p. 465). La déesse est représentée dans une attitude pacifique, et non en Minerve, comme elle l'est généralement plus tard.

P. 89, 4. — Le style de l'*apothéose* d'Homère est très froid [3]. Elle appartient à la classe des *tables iliaques*, qui servaient à l'enseignement. Cf. Inghirami, *Galleria omerica*, 1838; Chabouillet, Catal. des camées, 3318 et suiv.; *Arch. Zeit.* 1843, 142.

P. 89, 5. — Revue des œuvres de la plastique gréco-romaine (Lübke, *Plastik*, p. 313 et suiv.). — *Arcésilas*, auteur d'une statue de la Vénus Génitrix (crue autrefois le prototype de celle du Louvre, cf. p. 68) pour le temple de cette déesse voué par César en 46. Il fit une statue de la *Felicitas* pour Lucullus, une Lionne de marbre domptée par des Amours, et beaucoup de terres cuites. — *Pasitèle* travailla pour Pompée et Auguste dans l'ancien style (Belot, Pasitèle et Colotès, *Ann. de la Fac. de Lyon*, 1883; cf. p. 91, *note*); son élève *Stephanos* est l'auteur d'une statue d'athlète à la villa Albani. De *Menelaos*, élève de *Stephanos*, la villa Ludovisi possède le beau groupe (copie d'un original grec?) représentant, selon Jahn, Aepytos revenant auprès de Mérope, sujet traité par Euripide et Ennius [4]. L'Apollon du Belvédère et la Diane de Versailles sont des copies de la même époque. — Ariane endormie (autrefois dite Cléopâtre), du Vatican, chef-d'œuvre copié sur un original grec très fréquemment reproduit dans les bas-reliefs et les peintures [5].

1. Cf. Salvage, Anatomie du Gladiateur combattant, 1812.
2. Homolle, Mon. grecs, 1879; Rayet, M. A. A., 3e livr., p. 11.
3. Korligam, *de Tabula Archelai*, 1862; Schmidt, *Annali*, 1849, 119; Helbig, *Camp. Wandgem.*, 26; Michaëlis, *Griech. Bilderchroniken*, 1873.
4. A Naples, le groupe d'Oreste et Électre se rattache à la même imitation de l'art attique. Groupe analogue au Louvre représentant Oreste et Pylade (voy. Kékulé, *Gruppe des Menelaos*, 1870).
5. Raoul Rochette, Mon. inéd., 28; Visconti, M. P. C., V, pl. 8; Millin, Gal. mythol., XIII,

Statues (à l'exclusion des portraits). *D'Auguste à Adrien.* Pline se plaint de la décadence de la sculpture en bronze : on trouve cependant des œuvres colossales comme le Néron de Zénodore, haut de 115 pieds (le piédestal subsiste près du Colisée), l'Hercule Mastaï, l'Apollon de Lillebonne, etc. [1]. Les grandes constructions des douze Césars et des Flaviens encourageaient surtout la sculpture en marbre ; on produisit même des colosses chryséléphantins, comme ceux qu'Adrien fit faire pour l'Olympiéon et Hérode Atticus pour le temple de Neptune dans l'Isthme. Il y eut une brillante Renaissance de l'art à l'époque d'Hadrien, accompagnée d'un réveil de goût archaïque : beaucoup de statues égyptisantes datent de ce temps (p. 91).

Au forum de Nerva, le temple de Minerve présente une statue de la déesse sur l'attique et, sur la frise, Athéné Ergané enseignant les travaux féminins, œuvres mal conservées, mais d'un très bon travail (Bartoli, *Admiranda*, 35-42).

Deux Centaures en marbre noir, d'Aristias et Papias d'Aphrodisias, au Capitole ; répétitions de ces statues, avec un Éros sur le dos, à Paris (peut-être copies de bronzes grecs ; Clarac, pl. 277, 1782).

L'amitié passionnée d'Hadrien pour Antinoüs [2], mort victime d'une imprudence ou d'un mystérieux dévouement, a laissé une trace brillante dans l'histoire de l'art : il nous reste un grand nombre de statues et de bustes du jeune Bithynien, représenté en Hercule, en Aristée, en pêcheur, en Égyptien, etc., souvent sans aucun attribut, mais bien reconnaissable à son front bas, à son expression rêveuse et triste, à la largeur athlétique de ses épaules. Antinoüs est la dernière création idéale de l'art antique. Hadrien l'avait élevé au rang des dieux et fait construire en son honneur la ville d'Antinoeia en Égypte (Besa), à l'endroit où il avait trouvé la mort. Visconti a remarqué que parmi les bustes d'Antinoüs plusieurs sont creux à l'intérieur, sans doute pour que l'empereur errant pût les transporter avec lui dans ses voyages. — Statue provenant de la villa de Tibur au Latran ; autres au Vatican, au Capitole, au Louvre, à Londres, à Éleusis. Admirable buste au Louvre (villa Mondragone). Ces œuvres font quelquefois penser à Praxitèle, bien que le travail froid et sans originalité de plusieurs se ressente de la décadence de l'art.

Nil du Vatican, avec 16 enfants spirituellement groupés autour du dieu ; Tibre de Paris, d'un style analogue. Pallas de Velletri au Louvre, statue colossale mal restaurée, réplique très libre de la Minerve de Phidias ; buste de Pallas à Munich ; Pallas Giustiniani (dite Minerva Medica) au Vatican. Melpomène colossale à Paris, dans un seul bloc de marbre [3]. Muses de Saint-Pétersbourg [4]. Groupe d'Éros et Psyché [5] au Capitole, reproduisant un original d'époque grecque dont il y a des

241 ; *Mus. Borbon.*, XIII, pl. 7 ; Müller-Wieseler, 2, pl. 36, 420 ; *Arch. Zeit.*, 1880, pl. 13 ; *Gaz. archéol.*, 1880, pl. 24 ; Clarac, pl. 127, 132, 689 ; Pline, *H. N.*, 35, 36 (tableau d'Aristide vu par Pline dans le temple de Cérès). Cf. ma note au n° 137 du Musée de Constantinople.

1. Les bronzes célèbres de Pompéi et d'Herculanum, comme l'Hermès au repos (M. A. A., 6e livr.), le Faune endormi (*ibid.*), et le Faune ivre, le Faune dansant, une Artémis, un Apollon, un Hermaphrodite lyricine, les Danseuses (M. A. A., 5e livr.), le Satyre et la Chèvre, etc., sont incontestablement des œuvres grecques.

2. Levezow, *Ueber den Antinous*, 1808 ; pl. 266 ; Dietrichson, *Antinoos*, 1884 (19 planches) ; Clarac, Louvre, 258, 312, 313, etc. ; Hermitage, 60 (buste colossal trouvé à la villa de Tibur) et 74 ; *Rev. arch.*, 1874, pl. 17 (Antinoüs d'Éleusis) ; catal. Pourtalès, 1104 (pierre gravée), etc. Cf. l'art. de Vinet dans Saglio.

3. Visconti, M. P. C., II, 26 ; Clarac, pl. 215.

4. Cette collection a été formée par Campana ; il y a des séries analogues au Vatican, à Sainte-Ildefonse et au Louvre. Voy. Guédéonow, Groupe de muses antiques, 1872. — La célèbre Polymnie de Paris (Clarac, pl. 327) n'est presque tout entière qu'une restauration d'Agostino Penna.

5. Collignon, après Jahn (*Arch. Aufs.*, pl. 7), a donné une étude sur les monuments relatifs à Eros et Psyché, 1878. La plus ancienne représentation est sur une boîte à miroir grecque, *Phil. Wochenschrift*, 1883, 401.

répliques en terre cuite du Ier siècle av. J.-C. (nécropole de Myrina). Silène portant Bacchus enfant (Vatican, Paris, Munich). Faunes dansants de la villa Borghèse, du Louvre et de la Tribune; faune en *rosso antico* du Capitole, trouvé à la villa de Tibur avec les centaures d'Aristéas et Papias. Hercule enfant colossal, au Capitole, en basalte vert.

D'Hadrien à la chute de l'empire d'Occident. — Le déclin de l'art a pour cause le déclin général de la civilisation antique, dont les guerres civiles et les progrès des Barbares sont les symptômes. L'influence croissante des cultes asiatiques privait l'art de sa principale source d'inspiration et brisait le lien qui le rattachait au passé.

Nombreuses statues de Sérapis et d'Isis[1] identifiée à Némésis; prêtresses d'Isis dans une attitude hiératique, avec le sistre (Capitole, Athènes). Bas-reliefs mithriaques, fréquents depuis Commode (le plus célèbre, mais non le meilleur au Louvre, Clarac, pl. 204, représentant le sacrifice d'un taureau par Mithra; autres à Carlsruhe et ailleurs)[2]. Cf. Lajard, Introd. à l'étude du culte de Mithra, 1847-67; Windischmann, *Mithra*, 1857; *Gaz. archéol.*, 1880, 43.

Statues *panthées*, réunissant divers attributs, nombreuses depuis l'époque des Antonins (cf. *Gaz. arch.*, 1878, 109); mains *panthées*, Longpérier, Notice des bronzes du Louvre, n°s 502-505; Caylus, V, pl. 63.

Reliefs historiques[3]. C'est dans les reliefs historiques que paraît l'originalité de l'art grec au service de Rome. A l'époque alexandrine, les statues des ex-voto d'Attale indiquent seulement, par un ou deux détails caractéristiques, la nationalité des personnages, leur costume, leur armure : la colonne Trajane, au contraire, se complaît dans la reproduction des détails et devient ainsi un document historique autant qu'un monument de l'art. C'est comme un retour à l'art historique et réaliste de l'Assyrie. En outre, les figures sont groupées et accumulées comme dans des peintures, au lieu d'être disposées comme dans les bas-reliefs grecs de manière à valoir chacune par elle-même.

Deux fragments d'un arc de Claude, à la villa Borghèse, avec marche triomphale. — Deux grands reliefs à l'intérieur de l'arc de Titus (81): retour triomphal des Romains portant le chandelier à sept branches et les vaisseaux sacrés du temple; Titus sur un quadrige conduit par la déesse Rome et couronné par la Victoire. Au milieu de l'arc, l'empereur emporté par un aigle. Sur les deux façades, scènes de sacrifices. — Les reliefs de l'arc de Constantin ont été enlevés à un arc de Trajan : triomphe de l'Empereur, combat de cavalerie, statues de Barbares vaincus, triomphe de Trajan sur les Daces, construction de la voie Appienne, chasses, sacrifices, etc. — Colonne de Trajan (113) avec 100 compositions de 3000 figures se rapportant à la guerre des Daces (moulages à Saint-Germain), d'un art réaliste et vigoureux. — Arc de Trajan, à Bénévent : scènes de triomphe. — Reliefs de la base d'une colonne élevée par Marc Aurèle et L. Verus à Antonin (dans les jardins du Vatican) : *decursio funebris*, apothéose d'Antonin et de Faustine, d'un travail sec. — Reliefs de la colonne de M. Aurèle (guerre des Marcomans), faible imitation de la colonne Trajane. — Au palais des Conservateurs, grands reliefs d'un arc de triomphe de M. Aurèle avec l'apothéose de Faustine. — Reliefs de l'arc de Septime Sévère[4] (201) et de l'arc de Constantin (la plupart empruntés à un arc de Trajan), les uns et les autres très grossiers. — Reliefs de la base de l'obélisque de Théodose, à Constantinople, sans valeur.

1. Voy. la thèse de Lafaye sur les divinités égyptiennes à Rome, 1884.
2. Un monument mithriaque a récemment été découvert à Friedberg. En Gaule : *Rev. des Soc. sav.*, 1880. Cf. N. Müller, *Uebersicht der mithr. Denkmäler*, 1833.
3. Philippi, *Ueber die röm. Triumphalreliefs*, 1872.
4. *Arcus Sept. Sev. anaglyph. cum explic. Suaresii*, 1676.

Portraits[1]. Le portrait est le triomphe de l'art gréco-romain, en ce qu'il fait parfaitement valoir les caractères individuels des physionomies. Beaucoup de statues d'empereurs sont remarquables par la perfection des détails sculptés sur les cuirasses, les jambières, etc. Les statues impériales, surtout celles des impératrices, sont souvent copiées sur des œuvres grecques représentant des divinités : les souveraines sont figurées sous les traits de Junon, de Cérès, de Diane, de Vénus, d'Isis, etc. C'est ainsi que le groupe de Céphisodote, Irène et Ploutos, a servi de modèle au groupe du Louvre, Messaline et Britannicus.

Statuae togatae, dans une attitude pacifique et religieuse, la toge ramenée sur la tête; *statuae thoracatae*, dans une attitude guerrière[2]; *statuae Achilleae*, plus voisines des œuvres grecques, où les souverains sont représentés comme des dieux et généralement nus[3].

Statue colossale achilléenne de Pompée, au palais Spada[4]; statue *togata* de César, à Berlin; statue d'Auguste trouvée en 1863 à la villa de Livie, auj. au Vatican (*Monum.*, VI, pl. 84; M. A. A., 6e livr.), datant env. de 17 av. J.-C. Auguste en toge sacerdotale de la basilique d'Otricoli, au Vatican; buste d'Auguste jeune, même collection[5]. Série de statues colossales trouvées à Cervetri, au Latran, représentant Germanicus, Agrippine, Drusus, Tibère, Caligula, Claude, Livie, Auguste. Auguste, Livie, Tibère, Agrippa (?), en relief à S. Vitale de Ravenne, fragment de quelque monument honorifique (Conze, *Die Familie des Augustus*, 1867)[6]. Agrippine *major*, au Capitole, assise, un des plus beaux portraits de femme que nous ayons. Une Matrone et deux jeunes filles, plus grandes que nature, trouvées à Herculanum et auj. à Dresde. Nombreux portraits provenant d'Herculanum et de Pompéi, au mus. de Naples, en marbre et en bronze; portrait d'Auguste (?) par Apollonius fils d'Archias; les sept filles de la famille Balbus; statues équestres des deux Balbi, d'un excellent travail[7]. Buste de Galba, au Capitole. Impératrice en Junon au même musée. Colosse d'Hadrien écrasant la Cyrénaïque, représentée par un enfant, au musée de Constantinople (*Gaz. archéol.*, V, pl. 6; catal. n° 65).

Nombreuses statues *thoracatae* de Trajan, Hadrien[8], Antonin, Marc Aurèle; bustes de Lucius Verus (plusieurs au Louvre) d'un travail raffiné[9]. Statue équestre colossale en bronze doré de Marc Aurèle, sur la place du Capitole; nombreux portraits expressifs de Caracalla[10]. A partir de ce moment, la décadence commence; les bustes

1. Voy. l'intéressante planche de spécimens dans Overbeck, II, fig. 154.
2. Souvent celle du général haranguant ses soldats. Statues équestres, sur des arcs de triomphe, etc.
3. Le prototype de l'Achille Borghèse est aussi le prototype d'une partie de ces statues; d'autres sont assises, le haut du corps nu, comme le Jupiter de Phidias. Voy. Otfried Müller, *Handbuch*, § 201 et suiv., encore auj. l'étude la plus complète sur les portraits romains.
4. Peut-être la statue de la curie aux pieds de laquelle fut tué César (?). On la trouva en 1550 dans les fondations d'une maison du vicolo de' Leutari. Le torse était dans un terrain, les jambes dans un autre : de là procès. Les juges ordonnèrent de diviser la statue; mais Jules II acheta le tout 500 scudi et en fit présent au cardinal Capo di Ferro.
5. Belle statue d'Auguste à Paris, Mongez, pl. 23, 1.
6. Agrippa colossal du palais Grimani, Visconti, pl. 8. Auguste et Claude d'Herculanum, *M. Borb.*, IV, 36, 37. Bustes d'Auguste à Munich et au Louvre, Mongez, pl. 18. Claude à Madrid, Mongez, pl. 27, 3, 4. Tête colossale de Vitellius à Vienne (la plupart des Vitellius datent de la Renaissance). Livie en prêtresse d'Auguste (*M. Borb.*, II, 37), en Cérès (Bouillon, II, 54); Julie en Proserpine (Bouil., II, 53).
7. Gerhard, *Neapels Ant. Bildw.*, 17 et suiv.
8. Toutes les villes grecques lui élevèrent des statues, *C. I. G.*, 321 et suiv.
9. Louvre, 140. Marc Aurèle du Louvre, Clarac, pl. 314. Statues de Plautine, Marciana, Matidie. — Buste de Commode, au Capitole, de Pertinax au Vatican; les bustes de Septime Sévère sont les plus nombreux après ceux de L. Verus (Mongez, pl. 47, 1, 2).
10. *Mus. Borb.*, III, 25; Mongez, pl. 49, 1. Buste d'Héliogabale, Mongez, pl. 51, 1, 2. Images à deux faces de Caracalla et d'Alexandre (Hérodien, 4, 8).

deviennent plus nombreux que les statues, les têtes de femme portent d'immenses coiffures mobiles, qui permettaient de suivre les vicissitudes de la mode[1]. Statue guerrière de Constantin, au Capitole (très médiocre); statue *togata* de Julien (?), au Louvre. Colosse en bronze de Théodose (?), à Barletta (*Arch. Zeit.*, XVIII, n° 136; Lenormant, *Academy*, 8 janv. 1880)[2].

Les portraits des particuliers, magistrats de municipes, proconsuls, etc., sont très nombreux. Souvent le haut du buste est creux ; les sculpteurs en avaient une provision en magasin, et ajustaient les portraits qu'on leur commandait sur des corps d'un modèle uniforme. A la basse époque, ce devint un usage fréquent d'enlever la tête d'une statue pour la remplacer par une autre.

L'art romain a reproduit les types des Barbares (captifs, provinces vaincues) avec une extrême exactitude. Pompée avait fait placer dans un portique près de son théâtre (*porticus ad nationes*) quatorze statues de nations vaincues, œuvres de Coponius[3]. « Nous reconnaissons dans ces statues, dit Lübke (*Plastik*, 318), la continuation des statues de Gaulois créées par l'école de Pergame. » — Statue de la Loggia de' Lanzi, à Florence, dite *Thusnelda*[4]. — Base d'une statue de Tibère, à Naples, avec la représentation de quatorze villes asiatiques, provenant de Pouzzoles. (Belley, *Mém. Acad. inscr.*, XXIV, p. 128 ; Overbeck, II, fig. 153.)

Sarcophages (cf. p. 65)[5]. C'est surtout depuis l'époque des Antonins que l'usage des sarcophages à reliefs devint général. Ces monuments devaient être réunis par Matz dans une publication d'ensemble ; après la mort de cet archéologue, l'entreprise a été confiée à Robert[6]. Les bas-reliefs qui les décorent sont le plus souvent des scènes mythologiques, batailles d Amazones et de Centaures, Thésée abandonnant Ariane, chasse de Calydon, histoire d'Hippolyte, etc. ; d'autres fois, des amours portant des guirlandes, des aigles, des masques de théâtre, des sphinx et des griffons, etc. Le couvercle est souvent surmonté (comme dans les sarcophages étrusques) de l'image en ronde-bosse des morts, généralement à demi-couchés[7]. Presque toujours, la composition de ces scènes est supérieure à l'exécution. — Sarcophage dit *de Fugger* dans la collection Ambras, à Vienne, avec des batailles d'Amazones d'un travail remarquable. — Sarcophage, aux Offices, représentant dans une série de scènes la vie entière d'un Romain[8]. — Sarcophage de Lyon avec une marche triomphale, Romulus et Rémus tetant la louve. — S. de Fl. Val. Jovinus dans la cathédrale de Reims : chasse au lion et au sanglier. — S., au Capitole et au Campo-Santo de Pise : batailles entre Romains et Barbares. — S., au Vatican, avec représentations des jeux du cirque. — S. du Capitole, de Naples, avec batailles d'Amazones. — S. de Venise et du Vatican avec l'histoire des Niobides. — Néréides sur

1. Julia Domna, Soaemias, Mammaea, Plautilla, ont des perruques (*galeri*, *sutilia*, *textilia capillamenta*). Cf. Nicolaï, *Ueb. den Gebr. der falschen Haare*, 1801, trad. franç. par Janssen, 1809, et l'art. *Coma* dans Saglio. Impératrices nues sous la figure de Vénus (M. P. C., II, 51, 52); les deux Faustines en Cérès et Proserpine (*Annali*, I, 147).

2. Constantin, à Saint-Jean de Latran, Mongez, pl. 62, 1-3 ; Julien (?), Mongez, pl. 63, 1-3.

3. Sur l'autel d'Auguste, à Lyon, étaient représentées 60 populations gauloises.

4. Au Louvre, trois princes barbares pseudacrolithes (villas Albani et Borghèse). Buste de bronze d'un chef gaulois trouvé dans la Saône, *Gaz. archéol.*, 1880, pl. 134, pl. 20.

5. Cf. Visconti, M. P. C., IV, 9; Gerhard, *Beschr. Roms*, 230; Pervanoglu, *Grabsteine* 1863 ; Matz, *Arch. Zeit.*, 1872, 11 ; Duhn, *Mittheil.*, 2, 132; Braun, *Erkl. eines Sark. in Trier*, 1850 ; Rosini, *Raccoltà di sarcof. del Campo Santo di Pisa*, 1814.

6. La plupart des sarcophages sont en marbre : ceux en plomb sont rares. Cf. *Tour du Monde*, 1881, 1, 30 et 32 ; Reinach, Catal. de Constantinople, n° 622.

7. Cf. le grand sarcophage de Salonique au Louvre.

8. Cf. le sarcophage du Louvre représentant la vie d'un jeune poète (?), Froehner, n° 397.

des S. du palais Corsini, du Capitole, du Vatican (d'après Scopas?) — Histoire d'Achille sur un S. du Capitole[1], d'Hercule sur un S. de la villa Borghèse et à Florence. Très nombreuses scènes du cycle dionysiaque (Capitole, Vatican, Campo Santo, Naples, Lyon), Séléné et Endymion (Vatican, Capitole)[2]. Enlèvement de Proserpine (Amalfi). Protésilas et Alceste (villa Albani, Santa Chiara à Naples). Amour et Psyché (Arles, Capitole). Ce dernier sarcophage représente, en trois groupes, les forges de Vulcain, Amour et Psyché; Prométhée formant le premier homme; le Génie de la mort abaissant sa torche sur un jeune homme étendu sans vie, tandis qu'Hermès psychopompe emporte son âme aux enfers; Prométhée délivré par Hercule; Adam et Ève sous un arbre; Élie montant au ciel. C'est une œuvre de premier ordre, placée aux confins du paganisme et du christianisme[3]. — Les sarcophages à reliefs continuèrent à être en usage à l'époque chrétienne et reproduisirent souvent les motifs des sarcophages païens[4].

Les indications qui précèdent montrent que les sujets des sarcophages ne sont pas arbitrairement choisis, mais symbolisent les luttes de la vie et les espérances d'immortalité. De là le grand nombre de scènes empruntées aux cycles de Bacchus, d'Ariane, de Prométhée, etc.

P. 89, 6. — Restes de la peinture gréco-romaine[5] (à l'exclusion des vases et des mosaïques). La plus ancienne peinture grecque, un buste de femme, a été découverte dans un tombeau du IVe siècle en Crimée (Stephani, C. R., 1865, 15 et Atlas). Une tablette de marbre provenant de Sunium, avec un buste de femme vue de profil (art archaïque), se trouvait à Paris en 1883 et paraîtra dans le *Bull. Corr. Hellén.*; les couleurs en sont fines et bien conservées[6]. — Quatre plaques de marbre d'Herculanum (Helbig, *Wandgemälde*, 170b, 1241, 1405, 1464): la 1re, signée d'Alexandre d'Athènes, est un groupe inexpliqué de cinq femmes; la 2e représente Thésée (?) combattant les Centaures; la 3e, un Silène sous un arbre avec des Bacchantes (?); la 4e, trois personnages masqués. Le dessin en est excellent[7]. — Plaque de marbre trouvée à Pompéi en 1872, représentant le châtiment de Niobé; contours rouges avec traces de couleurs diverses à l'intérieur (Gaedechens, *Giornale*

1. Également sur un sarcophage du Musée Britannique.
2. Artémis et Actéon sur un S. du Louvre, Clarac, pl. 113-115. Le musée de Constantinople possède un très beau sarcophage du temps d'Adrien (copie d'un original attique (?), Robert, *Mittheil.*, 1882, pl. 1), où l'on voit Phèdre et Hippolyte, Ariane et Thésée (Frick, *Arch. Zeit.*, 1857; Reinach, Catal. du musée de Constantinople, n° 121). Autre sarcophage avec l'histoire de Phèdre, Hermitage, n° 191; cf. Stephani, Compte rendu, p. 1864, 44.
3. Lübke, *Plastik*, fig. 219, 220.
4. Le Blant, Sarcophages chrétiens de la ville d'Arles, 1878; Cahier et Martin, Nouv. Mélanges, 1875; *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 19; 1877, pl. 25; 1878, pl. 15; 1880, pl. 12. Les sarcophages chrétiens ornés de figures, dit Müntz (*R. C.*, 1879, 1, 233), sont la dernière manifestation de l'art symbolique tel qu'il s'offre à nous dans les Catacombes... On y trouve encore le combat de Thésée et du Minotaure, la personnification des saisons. A l'époque même des luttes les plus ardentes, il y avait un domaine commun à l'ancien et au nouveau culte. Les *quatre saints couronnés* obéissent au lieutenant de Dioclétien, qui leur ordonne de représenter des Victoires, des Éros, le Soleil sur son char, mais ils meurent plutôt que de faire une statue d'Esculape (Rossi, *Roma sotterr.*, III, 579). — Cf. l'art. *Iconographie chrétienne* de Müntz dans l'Encyclopédie de Lichtenberger.
5. « Son ombre même est douce à qui sait la chérir » (Ronchaud). Les premières peintures antiques qu'on ait connues sont les arabesques de la Maison Dorée, imitées par Raphaël dans les Loges, et une fresque des Catacombes imitée dans la *Tentation* de la même série.— Urlichs, *Die Malerei in Rom vor Caesar's Dictatur*, 1876; Philippi, *Die griech. Künstler Damophilos u. Gorgasos in Rom*, in *Neue Jahrb.*, t. CVII, 1873, p. 205.
6. Sur les stèles peintes grecques, cf. p. 88, et *Mittheil.*, IV, pl. 1, 2; V, pl. 6, p. 161; Ross, *Arch. Aufs.*, I, 28. Sur une peinture d'un tombeau d'Égine, cf. *Arch. Zeit.*, 1843, 138.
7. Semper (*Der Stil*, I, 470) y voit avec raison les restes de peintures dont les contours en rouge ont seuls survécu.

degli Scavi, 1872, pl. 9; Woermann, fig. 25). — Muse de Cortone, buste de femme sur ardoise, d'un style raphaélesque, mais d'une authenticité contestée (Cavalleri, *Sopra un' antica pittura*, 1852; Lenormant (*Gaz. arch.*, 1877, 41) la croit authentique et y reconnaît le seul spécimen d'encaustique; cf. Cros et Henry, l'Encaustique, 1884. — Sarcophage d'albâtre de Corneto, auj. à Florence (*Monum.*, 1873, pl. 60; *Annali*, 1873, p. 239. Cf. un autre semblable, *Bullett.*, 1874, 176). On y voit des combats d'Amazones exécutés dans un style archaïque. Les inscriptions sont étrusques. Pour les autres peintures de l'Étrurie, voy. p. 114.

Fragment de peinture grecque représentant Minerve se défendant contre Vulcain, coll. Fauvel (Panofka, *Annali*, 1829, 292; Bröndsted, Voyages, 2ᵉ livr., pl. 42 et 62, p. 295-300). — Peintures d'un tombeau de Crimée représentant Anthestérios et sa famille (Stephani, C. R., 1878 et 1879, Atlas, pl. 1). — Peintures d'un tombeau grec trouvé près de Corinthe en 1882 : banquet funèbre, fruits et oiseaux (*Athenaeum*, 24 juin 1882; copies au musée de Patissia). — Peinture dans une grotte de la nécropole de Cyrène (Pacho, Voyage, pl. 49, 50-54). — Peinture murale du Iᵉʳ siècle ap. J.-C., à Vienne en France (*Gaz. arch.*, 1878, pl. 28, p. 156). — Peintures à Nizy-le-Comte, dans l'Aisne (*Gaz. archéol.*, 1877, pl. 34-36, p. 197). — Peintures murales à Carthagène (*Museo Español de Antiguedades*, 1879). — Des peintures ont été découvertes à Trèves et en d'autres endroits de la Germanie (Bone, *Festschrift der XXII Versamml. der Philologen*, 1877, 13).

Peintures de Rome et de ses environs [1]. Sur le caractère de la peinture romaine, cf. Vitruve, 7, 5. Woermann (p. 109) distingue plusieurs phases : 1° le style sévère et archaïque (paysages de l'*Odyssée* trouvés en 1848-1850 sur l'Esquilin); 2° le style de transition (fresques de la maison de Livie au Palatin); 3° le style de la décoration fantastique.

Compositions connues par des dessins seulement. Chasses du tombeau des Nasons (Bartoli, 1706); danseuse, joueuse de flûte, etc. de la pyramide de Cestius; scènes mythologiques des thermes de Titus (Ponce, 1787), de Trajan (*Monum.*, III, 9-11, 21-22, d'après d'anciens dessins). Les peintures de la villa d'Hadrien furent dessinées par Carloni (cf. Penna, 1826); ce sont six grandes compositions mythologiques. Paysage de Palestrine (Holstenius, *Vetus nymphaeum*, 1676; Woermann, *Landschaft*, 1876, p. 316).

Peintures conservées. P. des tombeaux d'Ostie au Latran; fresques des Thermes de Constantin et autres au palais Rospigliosi; paysage trouvé sur la via Appia, à la villa Albani; p. de Tor Marancia (les victimes de l'amour), au Vatican; Noces Aldobrandines (Böttiger, 1810); six grands paysages de l'*Odyssée*, au Vatican, trouvés sur l'Esquilin, 1848-50 (en chromolithogr. dans Woermann, *Die ant. Odyssee-Landschaften*, 1876). C'est toute une illustration des chants 10, 80 à 11, 600 (Circé, Nekya, les Lestrygons). — Fragments nombreux provenant des tombes de la Campagne romaine au Louvre (cf. Aphrodite et Myrtile, publié p. Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 5).

Tombeau de la voie Latine (paysages), du temps des Antonins (Petersen, *Monum.*, VI, 49-53); columbarium de la villa Pamfili, esquisses rapides (Jahn, Acad. de Bavière, 1858, 229); tombeau de la vigna Sassi, paysages (Woermann, *Landschaft*,

1. Depuis la Renaissance, on a découvert un grand nombre de peintures antiques qui ne sont plus connues que par des gravures, souvent volontairement inexactes. Bartoli, *Le Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni*, 1706; Bartoli, *Gli antichi sepolcri*, 1727; Ponce, Coll. des tableaux et arabesques trouvés dans les thermes de Titus, 1787 (dans des bains de Livie et de la villa Hadrienne, 1789); Penna, *Viaggio pittorico della villa Adriana*, 1826.

333); salle de la *villa ad Gallinas* de Livie, avec la représentation d'un grand jardin (*Leipziger illustr. Zeit.*, 30 nov. 1867), peut-être de Ludius.

Peintures du Palatin découvertes dans les fouilles de Napoléon III[1] (Visconti et Lanciani, Guide du Palatin, 1876; *Rev. archéol.*, mai 1870; Renier et Perrot, Peintures du Palatin, 1871; Boissier, Promenades arch., 1881, p. 47). Les plus importantes sont dans la maison de Livie : Io délivrée par Mercure (peut-être d'après Nicias); les amours de Polyphème et de Galatée, qui s'éloigne sur un cheval marin; une rue romaine; scènes de genre (dans le tablinum); paysages avec de petites chapelles (triclinium); paysages dans une autre chambre.

Scènes mythologiques dans un tombeau de l'Esquilin (*Bullett.*, 1876, 5). — Fresques découvertes en 1879 dans une maison voisine du Tibre (jardins de la Farnésine) : médaillons avec scènes de genre, joueuse de cithare, signés Σέλευκος ἐποίει (*Acad. inscr.*, 18 avril 1879, 28 mai 1880; *Academy*, 26 juill. 1879; Ruelle, *Rev. et Gaz. musicale*, mai 1879; *Gaz. archéol.*, 1883, 98).

Peintures de la Campanie et de l'Italie méridionale[2]. Scènes guerrières provenant de Paestum, au musée de Naples, de style grec (*Monum.*, VIII, 21). Autres de même provenance décrites dans Lenormant (A travers l'Apulie, II, 213). Les plus belles fresques de Paestum (du v[e] siècle) ont péri (croquis dans Abeken et calques, appartenant à Geslin. Lenormant, *ibid.*, p. 215; cf. *Gaz. archéol.*, 1883, 335) : elles représentaient des scènes guerrières.

Les peintures de Pompéi, Herculanum et Stabies sont en partie restées en place, en partie au musée de Naples. En 1867, le catalogue de Helbig comptait 2000 n[os]; il y en a beaucoup plus aujourd'hui[3]. Ces peintures produisent toujours une certaine déception : il ne faut pas oublier qu'elles sont essentiellement décoratives et qu'elles ont été faites, d'après de bons modèles, pour des villes et par des artistes de province. Leur classification au point de vue du style est surtout due à Mau (*Giorn. dei Scavi*, 2, 386-395; 439-456; *Bullett.*, 1874, 141). Cf. Helbig, *Rhein. Mus.*, 1870, 202. Sur la *responsio* des peintures dans une même salle, voy. Trendelenburg, *Arch. Zeit.*, 1876, 1, 79.

On peut distinguer : 1° les peintures couvrant des murs entiers (paysages); 2° les peintures occupant des parties de mur, séparées par des pilastres (paysages, marines, chasses, mythes); 3° les imitations de tableaux de chevalet, avec cadres (sujets mythologiques); 4° les décorations architecturales (vues, natures mortes, caricatures); 5° les peintures isolées sans cadre, les plus nombreuses (sujets de tout genre).

Images mythologiques. Mercure est le plus fréquemment représenté. Lares, pénates, génies (symbolisés quelquefois par des serpents près de l'autel). Les sujets

1. On a aussi découvert des peintures dans les bains (?) de Livie (Ponce, 1789), et, au moment des fouilles de Rosa, dans le palais de Caligula.

2. Helbig, *Die Wandgemälde Campaniens*, 1868; Helbig, *Untersuch. über die camp. Wandgemälde*, 1873; *Le antichità d'Ercolano*, 1757-1792 (t. I, II, III, IV, VII); Zahn, *Die schönsten Ornamente und Gemälde aus Pompei*, etc. 1828-52; Ternite, *Wandgemälde aus Herculanum*, etc., 1858; Raoul-Rochette, *Choix de peint. de Pompéi*, 1844; *Mus. Borbon.*, t. I et XVI; Gell, *Pompeiana*, 1832; Niccolini, *Le Case ed i monum. di Pompei*, 1854-76 (1000 francs); Mazois, Gau et Labrouste, *Antiq. de Pompéi*, 1812 et suiv.; Presuhn, *Pompeianische Wanddekorationen*, 1877; Ronchaud, *Gaz. B.-A.*, 1861, 11, 520; Boissier, Promen. archéol., 1881; Mau, *Gesch. der dekorativen Wandmalerei in Pompei*, 1884 (capital). Cf. *Mannel*, p. 87, l'indication d'autres ouvrages. — La date des peintures de Pompéi est entre 78 av. et 79 ap. J.-C.; beaucoup ont dû être exécutées entre les deux destructions de la ville, 63-79.

3. Paris, Berlin et d'autres collections possèdent également des peintures campaniennes. Peintures de Pompéi vendues à Paris en 1860, *Gaz. B.-A.*, 1860, 6, 119.

de la mythologie grecque prédominent presque exclusivement (Scipion et Sophonisbe (?), Helbig, n° 1385; cinq sujets seulement tirés de l'*Énéide*). — Mariage de Jupiter (*casa del poeta*, in *Mus. Borbon.*, II, 59). Déméter sur son trône. Amours de Jupiter et d'Apollon. Vénus avec Mars et Adonis, Anadyomène, etc. Innombrables Éros (souvent figures de genre). Une peinture représente des personnages à demi nus pressés autour d'un nid d'Éros que tient l'un d'eux. Bacchus et Ariane; Silène; Satyres, Bacchantes, etc.; Séléné et Endymion; Polyphème et Galatée. Beaucoup d'Isis et de divinités égyptiennes.

Scènes héroïques. Jugement de Pâris (Woermann, fig. 36). Achille avec Chiron, Achille à Scyros; enlèvement de Briséis, sacrifice d'Iphigénie. Laocoon. Exploits d'Hercule. Sujets empruntés à la tragédie : Médée, Phèdre, Dircé, les Niobides, Phrixos, Narcisse.

Tableaux de genre. Helbig distingue un *genre* hellénistique et un *genre* campanien. Les œuvres de cette dernière classe, d'un art plus grossier, représentent des scènes de cabaret, d'amphithéâtre, de marché, d'industrie, des *libidines*. Le costume des personnages est celui des Campaniens d'alors. Les premières sont imitées de modèles grecs et traitées avec plus d'idéalisme : la nudité héroïque y reparaît. Ce sont des scènes de la vie des femmes, des éphèbes et des enfants, des scènes de toilette, d'amour, de théâtre, de concert, enfin des figures planant dans les airs.

Caricatures. Énée portant Anchise et tenant Ascagne par la main, fuyant devant l'incendie de Troie, tous avec des têtes de singes (Woermann, fig. 38). Caricature représentant le jugement de Salomon; les figures sont des Pygmées (*Phil. Wochenschrift*, 1883, 312).

Paysages[1]. Ports, villas, parcs, forêts, pêcheries, villages, quelquefois des solitudes peuplées de bêtes sauvages, le plus souvent des vues riantes et tranquilles (une seule vue de Pompéi même). Paysages avec scènes mythologiques, tels que le Jugement de Pâris, Andromède, Icare, Dircé.

Natures mortes. Fruits, *obsonia* de tout genre, vases, fleurs, corbeilles, matériaux pour écrire, masques, etc.

Pas un seul tableau n'est signé; plusieurs sont des répétitions du même original avec de légères variantes. Les paysages peuvent être en partie des copies d'œuvres romaines et spécialement campaniennes.

Suivant Donner, la technique est presque exclusivement celle de la fresque, appliquée sur une surface humide préparée à cet effet (et non à sec). D'autres auteurs sont d'un avis différent et admettent que les procédés employés ont été plus complexes.

[Nous n'avons pas à nous occuper ici des peintures des Catacombes; on en trouvera beaucoup de spécimens dans Northcote et Bronwlow, Rome souterraine, trad. Allard, 1874, et dans Roller, Les Catacombes, 1881, ouvrages qui ont vulgarisé les travaux de Rossi. Cf. Boissier, Promenades archéologiques, p. 110 et suiv.

MINIATURES. Celles qui nous sont parvenues appartiennent à la fin de l'antiquité et leur étude sortirait de notre cadre. Citons : 58 miniatures d'un ms. de l'*Iliade* du IVe siècle, à Milan (Maï, *Homeri Iliados picturae*, 1835); 50 miniatures du Virgile 3225 du Vatican, avec beaucoup de paysages (Maï, *Virgilii picturae*, 1835[1]; Bartoli, *ibid.*, 1741); 16 autres du Virgile 3867, très faibles; Térence du Vatican, avec une miniature pour chaque comédie, peut-être copies faites au IXe siècle d'originaux plus anciens (*Beschreibung Roms*, II, 2, 346); Térence de Paris (Waagen, *Kunstw. in Paris*, 260) et d'Oxford (Waagen, *Treasures*, III, 68); Nicandre, à Paris (*Gaz. archéol.*, 1875, pl. 18 et 32; 1876, pl. 11 et 24)[2].

1. Woermann, *Die Landschaft*, etc., 1879; Michel, *R. D. M.*, 15 juin 1884.
2. Pour les mss orientaux, cf. Kondakoff, Hist. de l'art byzantin d'après les miniatures des

P. 90, 3. — Mosaïque. Sur la technique de la mosaïque, Bucher, *Gesch. der technischen Künste*, 1875, 1, 101. La mosaïque paraît dériver de la tapisserie (Müntz La Tapisserie, 1883)[1]. Les salles du vaisseau colossal d'Hiéron étaient pavées en mosaïque ; on y voyait des scènes de la guerre de Troie. Marcus Scaurus, le premier, orna un mur de mosaïques (l'étage du milieu du mur de la scène dans son théâtre). Il reste dans ce genre des niches à Ostie et à Baïes, des colonnes à Pompéi. Alexandre Sévère, selon Lampride, inventa l'*opus Alexandrinum*, mosaïque à deux marbres, le porphyre et le vert antique (basilique de Saint-Alexandre).

Mosaïque d'Olympie, la plus ancienne mosaïque grecque connue, au temple de Jupiter (Exp. de Morée, pl. 63), antérieure à Alexandre. Mosaïques à Délos, avec inscriptions (Lebègue, Recherches, 1876, 139; *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 280; une troisième trouvée par moi à l'Agora, *ibid.*, 1884, 177). Grande mosaïque dans le Jardin royal à Athènes.

P. 91, 1. — Répétitions de la mosaïque de Sosos en Algérie, sur l'Aventin (signée *Heraclitos*, auj. au Latran). Bataille d'Alexandre : Welcker, *Kl. Schrift.*, III, 460 ; Zahn, *Die schönsten Ornamente*, pl. 91-93 ; Overbeck, *Pompeii*, II², 225[2]. — La plus grande mosaïque historiée est la mosaïque du Nil de Palestrine (6 : 5 m. ; Pieralisi, 1858; Engelmann, *Arch. Zeit.*, 1875, 127-134), représentant un paysage égyptien, avec nègres, bêtes féroces, ville inondée, etc.[3]. Autres paysages en mosaïque trouvés à la villa d'Hadrien (Penna, *Viaggio pittorico*, 1826), la plupart au Vatican, un à Berlin. Lever du soleil sur un paysage, *Annali*, 1838, pl. O. Acteurs de Pompéi, mosaïque signée Dioscuride de Samos. Génie bacchique sur une panthère, à Pompéi. Mosaïques d'une villa romaine à Halicarnasse, au Mus. Brit. (Newton, *Discoveries*, II, 1, 281). Mosaïques de Sardaigne, au Mus. de Turin.

Beaucoup de mosaïques en Afrique, parmi lesquelles des plaques tombales d'époque chrétienne avec cubes d'émail (Leptis, Tabarca). Mosaïques de Carthage au Mus. Brit., *Archaeologia*, XXXVIII, 202. Mosaïque des 4 saisons à Lambèse, *Gaz. arch.*, 1879, pl. 22, p. 144. Poséidon et Amphitrite, mosaïque de Constantine, au Louvre, Delamare, Archéol. de l'Algérie, pl. 139-144. Mosaïque des bains de Pompeianus sur la route de Sétif, Challamel, 1879. Mosaïque judéo-chrétienne d'Hammam el-Enf, *Acad. inscr.*, 21 mars 1883 ; *Rev. arch.*, 1883, 157. Mosaïque des Luttes à Arzew, *Bull. des antiq. afric.*, 8e fasc. Très nombreuses en Gaule : Châtel, Mos. de Lillebonne, 1873 ; mosaïque de Sens trouvée en 1876, où les parties rouges sont figurées par des cubes de terre cuite, *Gaz. B.-A.*, 1860, 21, 8. Artaud, Descript. d'une mosaïque représentant les jeux du cirque (trouvée à Lyon), 1806. Mosaïque d'Autun au musée de Saint-Germain, etc. On en découvre sans cesse dans le midi de la Gaule; cf. Marnéjol, la mosaïque d'Alceste, Nîmes 1884.

Même en Allemagne, on a découvert un assez grand nombre de mosaïques (Vilbel, Nennig, Cologne [bustes de philosophes et de poètes], Salzbourg[4], Varhély en Transylvanie [Jugement de Pâris et Priam dans la tente d'Achille], etc. L'Angleterre aussi en a fourni quelques-unes[5].

mss, 1878 (en russe). Nous laissons de côté les nombreux Évangiles et Testaments ornés de miniatures, parce que ces œuvres, comme les peintures des Catacombes, appartiennent à l'art chrétien. Cf. Bordier, Descr. des peintures des mss de la Bibl. Nat., 1883.

1. D'après Visconti, *Op. var.*, I, 168, et Lumbroso, *Bullett.*, 1875, 134, toutes les mosaïques romaines sont copiées sur des tapis d'Alexandrie. La mosaïque de Palestrine (Kircher) paraît confirmer cette opinion. Cf. *Gaz. archéol.*, 1879, 80; 1880, 170, pl. 25.

2. Lorsque la mosaïque était complète, elle comprenait 1584 000 cubes de marbre.

3. Barthélemy, *Mém. Acad. inscr.*, 1764, t. XXX; *Gaz. archéol.*, 1879, 80. Elle a probablement été faite lors de la mode égyptisante du temps d'Hadrien. Une mosaïque du même genre a été récemment (1884) découverte à Sousse (copie d'une tapisserie égyptienne ?).

4. Creuzer, *Symbolik*, pl. 55, 1.

5. Citons encore parmi les mosaïques italiennes : Hercule filant au Capitole (M. Cap., IV,

Pour les mosaïques chrétiennes, voy. l'art. Mosaïque dans Martigny ; Wyatt, *Specimens of the geometrical mosaics of the middle ages*, 1848 ; Barbet de Jouy, les Mosaïques chrét. de Rome, 1857 (cf. Darcel, *Gaz. B.-A.*, 1859, 1, 81) ; Richter, *Die Mosaïken in Ravenne*, 1878 ; Vitet, *Journ. des Sav.*, 1862, 1863 ; Labarte, Histoire des arts industriels, 1866 ; Müntz, *Rev. archéol.*, 1874-83 ; Ciampinus, *Vetera monimenta*, 1690-99, et les grands ouvrages cités de De Rossi, *Musaici cristiani*, et Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, 1874 et suiv.

P. 92. — Bibliographie de la céramique (pour les catalogues des collections céramiques, voy. p. 18 sqq.[1]). Hancarville, Antiq. étrusq. du cabinet Hamilton, 1766 ; Tischbein, *Collect. of engravings from anc. vases*, 1791-1803 ; Böttiger, *Griechische Vasengemälde*, 1797-1800 ; Millin, Peint. de vases antiques, 1808-10 ; Millingen, Peint. ant. et mod., 1813 ; Peint. ant. de la coll. Coghill, 1817 ; *Painted Greek vases*, 1822 ; Laborde, Coll. de vases de Lamberg, 1813, 1824 ; Inghirami, *Pitture di vasi fittili*, 1833 ; Campanari, *Antichi vasi della coll. Feoli*, 1837 (auj. à Würzbourg) ; Creuzer, *Ausw. uned. Thongef. der Samml. in Carlsruhe*, 1839 ; de Luynes, Descr. de quelques vases, 1840 ; Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, 1840-1858 ; *Griech. und etrusk. Trinkschalen*, 1840 ; *Etrusk. u. Campan. Vasenbilder*, 1843 ; *Apulische Vasenbilder*, 1845 ; *Trinkschalen u. Gefässe*, 1848-50 ; Conze, *Melische Thongefässe*, 1862 ; Benndorf, *Griech. u. sicil. Vasenbilder*, 1869-70 ; Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, 1870 ; Furtwaengler et Loeschke, *Myken. Thongefässe*, 1879 ; Salzmann, Nécropole de Camiros, 1870-71 (inachevé) ; Panofka, *Die griech. Trinkhörner*, 1850 (*Acad. de Berlin*) ; Brönsted, *A descr. of 32 anc. Greek vases lately found at Vulci*, 1832 ; Panofka, *Museo Bartoldiano*, 1827 ; Politi, *Esposizione di sette vasi greco-siculo-agrigentini*, 1832 (Cf. Panofka, *Bullett.*, 1832) ; Fabroni, *Storia dei antichi vasi fittili*, 1841 ; Kramer, *Ueb. den Stil. u. die Herkunft der bemalten Thongef.*, 1837 ; Panofka, Recherches sur les noms des vases grecs, 1829 ; Letronne, Observations, etc. (réponse à Panofka), 1833 ; Krause, *Angeiologie*, 1854 ; Thiersch, *Ueber die hell. bem. Vasen*, in *Acad. de Bav.*, 1844 ; Ussing, *De nomin. vasorum*, 1844 ; Osann, *Urspung u. Herkunft der gem. Vasen*, 1847 ; Ross, *Ueber den Alter der Vasenmalerei* (*Arch. Aufs.*, II), 1852 ; Lützow, *Zur Gesch. des Ornaments auf den bem. Thongefässen*, 1858 ; Brunn, *Probleme zur Gesch. der Vasenmalerei*, in *Acad. de Bav.*, 1871 ; Flasch, *Die Polychromie der griech. Vasenb.*, 1875 ; Stark, *Die neueste Litteratur der Vasenkunde*, 1866-72 (*Heidelberger Jahrb.*, 1871, et *Jahresbericht*, 1873, 1525) ; Dumont, Peint. céram. de la Grèce propre, 1874 ; Furtwängler et Genick, *Griechische Keramik*, 1883 ; Dumont et Chaplain, Céram. de la Grèce, 1881-83 et suiv. ; Pottier, Lécythes blancs, 1884 ; Perrot, Céramique grecque (*Journ. des Sav.*, 1883, 361).

Fröhner, Anthropologie des vases grecs, *R. D. M.*, 1er mars 1873 ; Duranty, *Gaz. B.-A.*, 1883, 77, 193 et 296 ; Dumont, *Gaz. B.-A.*, 1873, 8, 111 ; Millet, de la fabric. de la poterie dans l'antiquité, 1867 ; Lenormant, la céramique peinte des Grecs, *Muséon* de Louvain, t. I, n° 5 (important pour la technique) ; Ch. Blanc, De la forme des vases, *Gaz. B.-A.*, 1875, 11, 245 ; 13, 409 ; Beulé, Vases grecs et chinois (Causeries sur l'art, 1867) ; Frœhner, Anatomie des vases antiques, 1876 ; Marcilly, Céram. en Gaule pendant l'époque romaine, 1874 ; Du Cleuziou, de la Poterie gauloise, 1872.

19) ; Hercule délivrant Hésione, villa Albani (Winckelmann, *Mon. ined.*, 66) ; Enlèvement d'Europe de Préneste (Agincourt, Peint., pl. 13, 8) ; mosaïque avec des scènes de théâtre au Vatican (Millin, Descr. d'une mosaïque, 1819) ; la grande mosaïque d'Italica avec des jeux de cirque (Laborde, *Mos. d'Italica*, pl. 18), etc.

1. Premiers recueils de vases peints : La Chausse, dans le *Museum Romanum*, 1690 ; Beger, *Thesaurus Brandenburgensis*, t. III, 1701 ; Dempster, *Etruria regalis*, 1723 (avec appendice de Buonarotti) ; Guarnacci, *Orig. italiche*, 1767 ; Gori, *Mus. Etrusch.*, 1737 ; Passeri, *Picturae Etrusc. in vasculis*, 1767.

Brongniart et Riocreux, Traité des arts céramiques, 1877 (beaucoup de détails sur la technique et bel atlas); Jacquemart, Merveilles de la céramique, 1877 (mauvais pour l'antiquité); Jaennike, *Die gesammte keram. Literatur*, 1881; Champfleury, Bibliogr. céramique, 1881; Jaennike, *Grundriss der Keramik*, 1879 (sans valeur); art. Céramique dans le Dict. de l'Acad. des Beaux-Arts. — Rayet prépare un manuel de céramique grecque (1884).

L'étude des représentations mythologiques et autres sur les vases peints a suscité un grand nombres d'études; le compte rendu de Stephani, 1859-79, en contient d'excellentes. Cf. Luckenbach, les rapports des fig. des vases grecs avec les poèmes du cycle épique, supplément des *Jahrbücher*, 1880; Kékulé, *Hébé*, 1867; Kapp, *Niké*, 1876; Milani, *Philoctète*, 1880; Stephani, *Theseus u. Minotauros*, 1842; Kœrte, *Personnificationen psychologischer Affekte*, 1874; Gerhard, *Flügelgestalten*, 1839; Langbehn, même suj. dans l'art archaïque, 1882; Klugmann, *Die Amazonen*, 1875; Colvin, *Centaurs*, in *Journ. of Hell. Stud.*, t. I; Zimmermann, *De Proserpinae raptu*, 1882, et beaucoup d'autres travaux dans les œuvres de Panofka, Gerhard, de Witte, Jahn, Welcker, Lenormant, Stephani, etc. Un index fort incomplet, mais utile, des représentations mythologiques sur vases est donné dans Birch, *Ancient Pottery*, 1874.

P. 92, 1. — L'Étrurie, la Campanie, la Sicile, la Cyrénaïque, la Grèce et les îles sont les principaux pays où l'on a trouvé des vases peints; plus rares sur la côte d'Asie (Myrina, Pitane, Aegae, Smyrne[1], etc.), ils sont fréquents en Tauride (Panticapée, Phanagorie, etc.); le point le plus septentrional où l'on en ait rencontré est Kiew (vase du IIIe siècle, C. R., 1865, pl. 6). On a trouvé des caractères étrusques sur des vases de Hallstatt près de Vienne, des poteries étrusques en Belgique, en Suisse, au Hanovre, etc. (cf. *Rev. arch.*, 1872, 171). Si les grands vases sont abondants en Italie et rares en Grèce, cela tient peut-être à ce qu'en Italie il y a des chambres sépulcrales et en Grèce des sépultures plus petites.

Sur les vases de style primitif, Conze, *Zur Geschichte der Anfaenge*, 1870; Milchhöfer, *Anfaenge*, 1883; Dumont, Céramiques de la Grèce propre, 1882 et suiv.[2]. Conze a émis, puis atténué l'idée que la décoration géométrique serait particulière à la race aryenne[3]. Les découvertes de Sarzec en Chaldée semblent indiquer qu'elle est aussi sémitique. Cf. Dumont, *Acad. inscr.*, 16 mars 1883 (*Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 374); il croit que les décorations végétales sont plus anciennes que les géométriques, supplantées à leur tour par le style asiatique. Le style géométrique comprend : 1° le type pur des îles; 2° le type d'Athènes, avec figures humaines. — Pour les vases dits égyptiens, phéniciens, de style asiatique et corinthiens, Lenormant propose l'appellation de *Vases d'imitation lydienne* (*Gaz. arch.*, 1879, 106 : Antiq. de la Troade, p. 69), à cause des tapis lydiens exportés par Milet (Longpérier, *Journ. asiat.*, 1855; Birch, 1, 260; de Witte, Études, p. 39).

Époque homérique (aucune trace de vases peints) : Burgon, *Transact.*, 1847, 258; Helbig, *Depas amphikypellon*, in *Annali*, 1882, p. 221; Schliemann, *Troja*, p. 172.

L'origine de la peinture sur vases serait, suivant Milchhöfer (*Anfänge der Kunst*, 1883, 171), l'habitude de fixer des appliques de métal (sombres) sur un fond d'argile (rouge). Il peut y avoir quelque vérité dans cette idée; la couleur blanche des figures

1. Vases peints trouvés en Asie Mineure : *Bullett.*, 1832, 169 (cf. Conze, *Zur Gesch. der Anfaenge*, 1870, 7); *Rev. archéol.*, 1883, 1, 363. Cf. plus loin, p. 140, 2.

2. Collignon, *Ann. de la Fac. de Bordeaux*, 1881, p. 37; Waring, *Ceramic art in remote ages*, 1854 (étude sur les symboles du cercle, de la croix, etc.; cf. Mortillet, Signe de la croix avant le christianisme, 1877), 1854.

3. Même système dans les vases de l'Europe du Nord. La tapisserie paraît avoir été connue des Aryens avant la séparation et les avoir familiarisés avec ces motifs (Pictet, Origines indo-européennes, 1859, II, 155).

de femmes serait l'imitation des appliques d'ivoire. Cf. p. 86,1 ; 92, 1, et *Gaz. arch.*, 1883, 67.

L'influence de la tapisserie orientale à style *héraldique* est incontestable sur les vases de style corinthien.

Polychromie. Flasch a supposé que les vases grecs étaient, à l'origine, tous polychromes et que le temps n'a épargné, en général, que la couverte rouge et noire (*Polychromie der gr. Vasen*, 1875). C'est insoutenable. — Sur la poterie polychrome romaine, voy. Froehner, Vases du prince Napoléon, 45 ; Fabroni, *Vasi aretini*, 1841 ; *Archaeol. Journ.*, VI, 60 ; Akerman, *Excav. in New-Forest*, 1853.

Dorure des vases (de Witte, *Rev. arch.*, VII ; Jahn, *Ueber bemalte Vasen mit Goldschmuk*, 1865 ; Collignon, Vases à ornements dorés, *Rev. archéol.*, 1875, 1 [1]). A partir du IVe siècle, on dore certaines parties du costume par l'application de feuilles d'or battu sur de petits reliefs ou des bossettes de pâte argileuse ; la dorure s'allie à des couleurs de retouche, le rouge, le vert, le bleu, etc. Péliké de Camiros, au Mus. Brit., représentant l'enlèvement de Thétis par Pélée ; Athéna couronnant Pélops sur un aryballe du musée d'Athènes. Athènes, Corinthe, la Béotie et la Mégaride sont les principaux centres où ce procédé a été appliqué en Grèce.

Lorsque la fabrication des vases peints se ralentit, celle de la poterie d'Arezzo (rouge à reliefs), dite poterie samienne, prit une grande extension : elle contribua à faire disparaître les vases peints (IIIe siècle. On la trouve dans tout le monde antique, jusqu'en Gaule et en Angleterre : la couleur est celle du corail, avec glaçure silico-alcaline. Les reliefs sont des fleurs, des animaux, parfois des scènes historiques (fragments de Vichy relatifs à Trajan, *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 25), des scènes mythologiques, etc. Cf. Cochet, Sépultures gauloises, 1857, 103 ; *Gaz. archéol.*, 1877, 172 ; 1880, 220 ; Froehner, Mus. de France, pl. 14-16 ; Stephani, C. R., 1873, 68 ; Brongniart, Atlas, pl. 30 ; *Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 220 ; Fabroni, *Vasi aretini*, 1841.

On a recueilli en Afrique des poteries marquées au nom de fabricants d'Arezzo (*Gaz. archéol.*, 1880, 220). L'équivalent de la poterie samienne dans la Grèce propre est la poterie noire à relief dite de Mégare (Dumont, *Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 125).

P. 92, 2. — Technique [2]. Luynes, *Annali*, IV, 138 ; Brongniart, Traité des arts céramiques, 1877 ; Van Bastelaer, les Couvertes, Lustres, Vernis, etc. employés par les Romains, recherches chimiques, 1877 ; Benndorf, Étude sur la couleur blanche dont on se servait pour remplir le sillon des graffiti, *Arch. Zeit.*, 1re livr., 1881 ; Mazard, de la Glaçure plombifère, *Mus. archéol.*, 1879, 373 ; cf. la bibliogr. de la p. 132,3 [3]. — L'artiste trace les contours externes et internes à la pointe, entre la première et la deuxième cuisson [4] (les anses et le col sont rajustés après coup). Dans les vases à fig. noires, le peintre remplit les figures avec une couleur ayant pour base l'oxyde de fer et fait reparaître à la pointe le modelé interne. Dans les vases à fig. rouges, on isole l'esquisse en appliquant la couverte noire, et l'on dessine les détails internes avec un pinceau fin. Les couleurs de retouche sont appliquées après. Dans les lécythes blancs athéniens, les silhouettes des figures sont peintes en couleur rouge ou brune sur une couverte blanche très polie.

1. Catal. Pourtalès, 151, 152 (Panofka, pl. 33) ; Benndorf, *Griech. und Sicil. Vasenb.*, pl. 31 et suiv. ; de Witte, *Bull. Acad. Belg.*, XI, n° 1 ; Froehner, Vases du prince Napoléon, pl. 5 ; Stackelberg, *Graeber*, pl. 17 ; Coll. Sabouroff, pl. 55, 62.

2. Cf. dans Hérodote l'hymne aux potiers attribué à Homère (*Epigr.*, 14). Dans les parties primitives de la nécropole de Camiros, on a recueilli des polissoirs à main en porphyre qui servaient à lisser les vases (*Gaz. B.-A.*, 1875, 12, 456). Représentations antiques de la fabrication romaine, par Jahn, *Acad. de Saxe*, 1854, 27 et 1861, 100 ; Blümner, *Termin. und Technol.*, II, 46 ; *Gaz. B.-A.*, 1864, 16, 56.

3. Jorio, *Sul metodo degli antichi del dipingere i vasi*, 1823 ; Blümner, *Termin. und Technol.*, II, 40 ; John, *Die Malerei der Alten*, p. 166.

4. Traces de cette esquisse, Collignon, Catalogue, 462 ; Rayet, *Bull. Soc. antiq.*, 1878, 47.

Stephani, C. R., 1863, 244, a décrit une série de vases de Bari (coll. Pizzati à Saint-Pétersbourg) et des vases de la coll. Campana à l'Ermitage, où toute la surface est vernie en noir et les peintures, même rouges, sont ajoutées ; les lignes à l'intérieur sont en rouge sombre, et l'ombre et la lumière sont indiquées dans les parties rouges par des traits rouge clair et rouge noir.

Selon Salvetat (Leçons de céramique, II, 345), la glaçure noire (vernis) est un silicate mêlé d'oxyde de fer et de chaux, sans plomb. Le noir est dû aux sulfures métalliques mis à l'abri du contact de l'air. Suivant que cette condition est plus ou moins bien remplie, le noir est très foncé ou tire sur le brun.

P. 92, 3. — Fabriques locales [1]. La présence d'inscriptions en caractères corinthiens sur beaucoup de vases trouvés en Étrurie est une confirmation de la tradition (Pline, 35, 12, 43) d'après laquelle le Corinthien Démarate émigra à Tarquinies, amenant avec lui des artistes (nommés par Pline Eucheir et Eugrammos). Certaines signatures d'artistes se lisent à la fois sur des vases trouvés en Grèce et en Italie. Il y a donc eu des importations ; mais les différences du style suffiraient à prouver l'existence de fabriques locales. Selon Gerhard, Welcker, Luynes, de Witte, Birch, les deux Lenormant, etc., il y eut des centres de fabrication à Caere et Tarquinies dès la fin du VIIe siècle, à Vulci au Ve. Au IIIe siècle, les villes voisines du littoral, Vulci, Volterre, Vetulonia, imitent les vases grecs avec une certaine maladresse ; la couverte est terne, le dessin incorrect.

P. 92, 4. — On ne possède jusqu'ici qu'un seul exemple certain d'une peinture antique répétée sur un vase. Une peinture céramique de Ruvo (*Annali*, 1840, pl. 4) reproduit la composition d'une peinture à fresque d'un tombeau de la Campagna, Vénus et Myrtile (*Gaz. arch.*, 1876, 20, pl. 5 et 6).

P. 93, note 1. — La preuve que les sujets funéraires ne dominent point et sont d'introduction relativement récente, c'est qu'on n'en a pas encore trouvé un seul dans le Bosphore Cimmérien (Stephani, C. R., 1864, 263). Beaucoup d'entre eux étant sans fond ou même non évidés, n'ont pu servir que d'ornements ou d'ex-voto. Les vases de Nola et en général ceux d'un style très pur ne représentent que rarement des scènes funèbres (*Arch. Zeit.*, 1846, 310).

P. 93, 2. — La poterie étrusque proprement dite [2], dont le Louvre possède une immense collection (Campana), est évidemment faite à l'imitation du bronze [3].

1. Sur l'histoire de cette question, voy. de Witte, *Gaz. B.-A.*, 1862, 13, 528. Avant Winckelmann, Mazzochi, *Comment. in tab. Heracl.*, 175, p. 137 et 531, affirmait que des vases trouvés en Sicile et en Grande-Grèce avaient été fabriqués par des Grecs. Jahn n'admet de fabriques locales que pour les vases de la décadence qu'on trouve en Apulie et en Lucanie et pour les vases imités des Grecs par les Étrusques : les vases archaïques seraient doriens ou corinthiens, tous les autres athéniens. Gerhard a combattu cette opinion, *Arch. Zeit.*, 1844, 335; *Annali*, IX, 134, etc. Lenormant (*Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 112) a bien mis en lumière l'influence du commerce : on ne rencontre pas seulement des vases d'Athènes en Étrurie et en Campanie, mais des vases de Cumes à Athènes, de Nola à Vulci et de Vulci à Nola. Dans la coll. Jatta, à Ruvo, se trouvent des vases athéniens à ornements dorés.

2. Poterie italique du 1er âge de fer et des terramares de l'Émilie : Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, 1879; *Gaz. B.-A.*, 1880, 1, 108 ; *Gaz. archéol.*, 1880, 1.

3. *Gaz. arch.*, 1879, 41, 103 ; 1880, 173 ; de Witte, Études, 52 ; Helbig, *Bullett.*, 1875, 97 ; Micali, *Mon. ined.*, 156 ; Gamurrini. *Gaz. arch.*, 1879, 40, qui distingue trois époques : 1re, Jusqu'au IIIe siècle, vases de terre noire ; 2e, Poterie étrusco-campanienne à reliefs et vernis noir, 290-150 ; 3e, Vases arétins (rouge corail à glaçure silico-alcaline), jusqu'à l'époque de Constantin. — Salzmann a prétendu avoir trouvé des vases étrusques de terre noire à Camiros (de Witte, Études, 122; Helbig, *Bullett.*, 1875, 98; ce sont peut-être de importations). — Les poteries antérieures au *bucchero nero* sont répandues dans toute l'Italie : elles sont d'un brun noirâtre, lustrées seulement au polissoir, avec des décors géométriques incisés. Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 108, distingue six types : 1° étrusque (Chiusi); 2° latial (nécropoles des monts Albains) ; 3° picentin (Asculum) ; 4° sabin (Amiternum, Corfinium) ; 5° campanien (Suessula) ; 6° bruttien.

Lenormant et Gamurrini l'ont étudiée récemment. L'époque des terres noires à reliefs imprimés concorde avec celle des vases peints lydiens ; les terres noires à reliefs moulés sont contemporaines des vases à figures noires. Mais le *bucchero nero* s'immobilise alors que les vases peints progressent. Les vases noirs étrusco-campaniens, à vernis noir et à reliefs, sont intermédiaires entre les vases peints et les vases *samiens*. Dans deux *buccheri neri* seulement on a pu reconnaître des sujets grecs (*Gaz. arch.*, 1879, pl. 18 ; Inghirami, *Mus. Chiusino*, pl. 33 et 34). Les reliefs sont produits par la rotation d'un cylindre en terre cuite gravé en creux (*Gaz. arch.*, 1879, 108).

P. 93, 3. — Le vase du cap Collias, à Athènes (Conze, *Annali*, 1864, et *Monum.*, VIII) est le chef-d'œuvre de la peinture noire ; il représente une πρόθεσις.

P. 93, 3, III. — Sur les amphores panathénaïques, qui ont été trouvées en grand nombre en Cyrénaïque (Beulé, Fouilles, II, 90), voy. Dennis, *Transact.*, IX, 166 ; de Witte, *Annali*, 1877, 308-26, et *Monumenti*, X, pl. 47 et suiv. ; Pottier, *Bull. Corr. Hellén.*, VI, 168 (vase de 324 rapporté par moi au Louvre) ; *Bull. Corr. Hellén.*, I, 174. Ces amphores ont un couvercle ; la peinture du devant montre Minerve dans l'attitude du combat ; de chaque côté est une colonne surmontée d'un coq, d'une chouette, etc. Le long des colonnes, on lit d'une part τῶν Ἀθήνηθεν ἄθλων, de l'autre le nom de l'archonte éponyme [1]. Au revers, scène représentant un épisode des jeux pour lesquels le vainqueur a été couronné. Suivant de Witte, les petites amphores du même genre seraient des seconds prix. On n'en a trouvé qu'une seule entière à Athènes, le vase Burgon.

Boeckh pensait qu'on les avait imitées en Étrurie, d'où le Mus. Brit. a acquis 3 amphores panathénaïques ; de Witte croit qu'on les y a importées.

Archaïsme factice. Cf. p. 92, n. 4 et de Witte, *Acad. de Belg.*, 31 août 1873. Brunn, contredit par de Witte, croit que les vases à fig. noires sur fond clair des nécropoles étrusques sont en partie postérieurs à Alexandre. On reconnaît les vases archaïsants aux yeux de profil : dans les peintures du vᵉ siècle, ils sont toujours de face. On possède des vases peints en rouge sur une face, en noir sur l'autre, et des vases des deux manières portant les signatures des mêmes artistes.

P. 93, n. 4. — L'habitude de placer des vases dans les tombeaux s'étend bien au delà du monde grec [2]. Chez les Pictons des Bocages de la Vendée, Fillon a recueilli 87 vases, dont 56 en verre, dans un seul tombeau gallo-romain. Le cimetière de Terre-Nègre à Bordeaux a fourni 20 000 vases (Cochet, Sépultures, p. 341). Depuis le xiᵉ siècle jusqu'au xviiiᵉ (Cochet, p. 351), on trouve dans les tombes chrétiennes des vases destinés à contenir l'eau bénite et l'encens. L'ancienne appellation de *lacrymatoires* a été défendue par Raoul-Rochette, *Monum. inéd.*, XLIII : il paraît certain que l'on a déposé dans les tombeaux des vases contenant des larmes. Cf. Namur, *De Lacrymatoriis*, 1855. La croyance populaire, que tous les petits vases servaient à contenir des larmes, se propagea au xvᵉ siècle ; elle fut niée par Schœpflin (*Alsatia illustr.*, I, 574), puis par Caylus (Rec. d'Ant., VII, 254). Cochet (Sépultures, p. 44) la maintient en partie, avec l'assentiment, dit-il, de Creuzer et de Roulez [3].

1. La plus récente amphore panathénaïque est de 313 : c'est, suivant de Witte (*Acad. de Belg.*, 31 août 1873), le dernier exemple certain d'une affectation d'archaïsme en céramique.

2. Vases à côté de crânes dans un tombeau indien d'Atura. (Crevaux, *T. du Monde*, 1882, 1, 307.) — On peut trouver dans des sépultures relativement récentes des vases anciens conservés dans les familles. Dans le tombeau de Mausole (*Discov.*, II, 618, pl. 7), Newton a découvert un alabastron portant le nom de Xerxès, cadeau fait à un ancêtre de Mausole.

3. Le sujet des vases est souvent en rapport avec le nom du personnage enseveli, de même qu'au Céramique d'Athènes la tombe d'un nommé Denys est surmontée d'un taureau dionysiaque. Le vase de Thétis et Pélée (coll. Pourtalès) a été trouvé à Bomarzo dans la sépulture d'un Étrusque nommé Pélée. Cf. Lenormant, *Gaz. B.-A.*, XVII, 500.

Lécythes blancs. Cette classe de vases, étudiée en détail par Pottier (1884), ne s'est rencontrée qu'à Athènes et par exception dans quelques villes où les Athéniens en ont porté. Les peintures polychromes à contours rouges sur la panse à couverte blanche comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art antique (Cf. Benndorf, *Griech. u. Sicil. Vasenbilder*, 1872 sqq.; *Bull. Corr. Hellén.*, I, pl. 1 et 2, et les planches de la thèse de Pottier) [1]. Les plus beaux sont à Athènes et au Louvre. La fabrication paraît avoir duré du ɪᴠ[e] siècle à la fin du ɪɪɪ[e]; il n'est pas impossible qu'elle ait été inspirée par la coutume des stèles peintes (Milchhoefer, *Mittheil.*, V, 164). Les sujets sont généralement funéraires et l'on voit souvent dans le champ de petits εἴδωλα, figures ailées représentant l'âme du mort. Offrandes auprès de la stèle du mort et lamentations (μυρολόγια des Grecs modernes); toilette funèbre; exposition du mort, πρόθεσις; déposition au tombeau (rare, mais un exemple admirable, Collignon, fig. 119); Charon et la barque infernale; l'Adieu; le Cavalier; quelquefois des divinités, etc.

Ravaisson (*Acad. inscr.*, 4 mai 1877) se trompe en disant que, « les Grecs, afin d'écarter toute idée sombre des funérailles [et les lamentations?] n'employaient pour les vases de deuil que le blanc et le rouge. » Le rouge et le blanc sont souvent restés seuls, mais les lécythes étaient polychromes.

P. 94, 1. — On a appelé le vase de Cumes [2] (coll. Campana, auj. à Saint Pétersbourg) « la Vénus de Milo de la céramique grecque ». (Clém. de Ris, *Gaz. B.-A.*, 1879, 19, 180). Glaçure noire, fig. en relief dorées et peintes. Coré revient auprès de Déméter à Éleusis et Euboulé leur offre un sacrifice en présence de 7 autres divinités. Sur la panse, zone de figures avec 5 chiens, 4 lions, 2 griffons et 2 panthères. (h. 0[m],65). Le fond du vase est cannelé. — Analogue trouvé à Kertsch (aryballe), signé Xénophantos : chasse de Darius le jeune et de ses compagnons [3]. — Relief combiné avec la peinture (cf. p. 143,3) dans un vase de Kertch représentant la dispute de Minerve et de Neptune, imité du fronton ouest du Parthénon. — Œnochoé de Cyrénaïque, portant en relief le portrait de Bérénice avec l'inscr. Βερενίκης βασιλίσσης ἀγαθῆς τύχης (Beulé, Fouilles, II, 90). — Vase orné sur ses deux faces d'un relief en terre cuite représentant Bellérophon et la Chimère (catal. Pourtalès, n° 865, *Buliett.*, 1851, 80). — Scythe dansant ornant un vase, C. R., 1860, pl. 3; cf. Exp. de Morée, III, 44; Micali, *Mon. ined.*, pl. 15; *Mittheil.*, VII, pl. 12 et 13 (Tanagre); catal. Pourtalès, n° 866.

Un grand nombre de vases ont la forme de statuettes et de bustes : cf. Treu, *Griech. Thongefässe in Statuetten u. Büstenformen*, Winckelmannsprogr., 1875, Cf. plus bas p. 138, 5. Sur les lampes à reliefs, voy. p. 146.

P. 94, note 2. — Signatures de céramistes. Inscriptions, graffites. *C. I. G.*, IV, *Praef.* ɪ-xᴠɪɪ, n° 7373 et suiv.; de Witte, *Gaz. arch.*, 1878, 143; *Bull. Corr. Hellén.*, 2, 544 et 7, 228; Dumont, Peint. céramiques, 1874, 11; Weil, *Arch. Zeit.*, 1880; Brunn, *K. G.*, II, 654; Ritschl, *De fictilibus litteratis Latinor. antiquissimis*; Benndorf, *Bullett.*, 1866, 241; Mommsen, *Ephem. epigr.*, I, 9; Garrucci, *Sylloge*, 498-505; *Gaz. archéol.*, 1879, 44; Tudot, Fig. en argile, 1860; Klein, *Die griech. Vasen mit*

1. Stackelberg, *Graeber*, pl. 44 et suiv.; Catal. Sabattini, 54-63; R. Rochette, Peint. ant., 415; Dumont, *Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 126 (a tort de nier l'exportation, car Spinelli a trouvé un lécythe blanc à Suessula, auj. à Madrid, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 111, et Lenormant en a trouvé un à Rhégium en 1882); Céramiques, 2[e] fasc.; Furtwaengler, *Arch. Zeit.*, 1880, 3[e] livr.; *Gaz. B.-A.*, 1866, 21, 117; *Gaz. archéol.*, 1878, 184. Aristophane dit qu'un lécythe blanc se payait une obole (15 centimes). Beaucoup de lécythes des collections sont faux ou retouchés.

2. Stephani, *Vasensammlung*, n° 525; C. R., 1862, pl. 3; *Gaz. B.-A.*, 19, 180; (Stephani le croit attique et du ɪᴠ[e] siècle, Rayet italien vers 280-260). Raoul-Rochette, *Arch. Anzeig.*, 1854, 434; Minervini, *Bullett. Napol.*, III, pl. 6; Braun, *Bullett.*, 1855, 4. Cf. p. 20 et 23 la bibliogr. relative à l'Ermitage et à la coll. Campana.

3. Antiquités du Bosphore Cimmérien, pl. 45, 46.

Meistersignaturen, Denkschriften de l'Acad. de Vienne, 1883 (cf. p. 40)[1]. On trouve tantôt ἐποίησε (le fabricant), tantôt ἔγραψε (le peintre), souvent les deux à la fois. Quelquefois les fabricants étaient en même temps dessinateurs et signaient alternativement ἐποίησε et ἔγραψε, ἔγραψε καὶ ἐποίησε. Sur un seul vase à Munich (Jahn, 333), il y a ἐποίεσεν précédé de deux noms, Archiclès et Glaucytès (de Witte, *Gaz. arch.*, 1878, 143; Panofka, *Annali*, 1830)[2]. Les inscriptions sont tantôt les noms des personnages, tantôt des formules d'offrandes (un tel donne à un tel), tantôt des exclamations (παῖς καλός, etc.), enfin parfois de véritables dialogues (Froehner, Vases du prince Napoléon, pl. 7, 3, dialogue entre un coq et une oie; *retour du printemps*, Collignon, Archéol. grecque, p. 296, *Monumenti*, II, pl. 24).

Les graffiti tracés à la pointe sont généralement des noms des vases qui ne s'appliquent pas aux vases qui les portent : ce seraient donc des commandes inscrites par les potiers sur la terre encore molle. Cf. *C. I. G.*, IV, n° 8344 et suiv.; Birch, 329; Letronne, *Journ. des Sav.*, 1840, 427; *Nouv. Annales*, 1836, 497; *Rev. arch.*, 1875, 1, 115; catal. Pourtalès, 333; *Bull. Corr. Hellén.*, VII, 228.

P. 94, 2. — Poterie vernissée et émaillée[3]. On trouve dans tout le monde antique, surtout à Rhodes et sur la côte d'Asie, de petits vases godronnés de couleurs éclatantes, dits *vases en porcelaine de Rhodes*. A. Castellani y a reconnu un véritable émail à base d'étain. D'autre part, il y a des vases en argile recouverts d'une glaçure silico-alcaline ou plombifère (*Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 78), qui ont l'apparence de la porcelaine. J'ai rapporté de Smyrne au Louvre des fragments de vases à reliefs de ce genre, dont l'étude n'est pas encore avancée. Il existe aussi des vases métalliques émaillés de l'époque romaine. Sacken (*Jahrb. der Kunstsammlungen* d'Autriche, 1883, 42) en donne la liste et publie un magnifique spécimen trouvé à Piquentum, p. 52. Cf. *Gaz. archéol.*, 1884, pl. 18.

A Rhodes, Menidi, Mycènes (?), etc., on a trouvé des objets en porcelaine dite égyptienne (faïence); ceux de Rhodes portent des hiéroglyphes de fantaisie et ont dû être copiés. On voit au Mus. Brit. un dauphin avec le nom du *dedicans*, Pythès. La collection Campana en possède une riche série. Cette fabrication ne paraît pas s'être prolongée au delà du VIe siècle et dénote l'imitation des produits égyptiens exportés par les Phéniciens. La prétendue porcelaine égyptienne est une terre blanche à texture sableuse, que recouvre une glaçure le plus souvent colorée de bleu (silicate plombo-stannifère ?).

P. 94, 2. — Rhytons. Ces cornes à boire, généralement décorées de peintures rouges et terminées par des têtes d'hommes ou d'animaux, sont une variété de la classe des vases à reliefs. On connaît des rhytons en verre (*Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 227), en argent (Chabouillet, Catal., p. 434; Ant. du Bosphore, pl. 36, 1), en or (C. R., Atlas, p. 1877, pl. 1, 5, 6, 7), etc. Cf. Panofka, *Die griech. Trinkhörner*, in *Acad. de Berl.*, 1851; Treu, *Griech. Gefässe in Statuettenformen*, 1875. La plus

1. En 1860, Longpérier possédait une liste de 3500 signatures de potiers romains (*Gaz. B.-A.*, 1860, 7, 186). Cf. Gamurrini, *Iscrizioni d. vasi aretini*, 1851.

2. Une dizaine de noms d'artistes se lisent à la fois sur des vases trouvés en Italie et en Grèce (*Bull. Corr Hellén.*, II, 545).

3. Dressel, *Bullett.*, 17 fév. 1882; Lolling, *Kuppelgrab v. Menidi*, pl. 3-5; Longpérier, Mus. Napol., pl. 49 et suiv.; *Rev. archéol.*, 1861, 467 (Rhodes); Lessing, *Ueber Glasur*, *Soc. arch. de Berlin*, 1881; Schliemann, *Orchomenos*, 1881; van Bastelaer, les Couvertes, Lustres, etc., *Annales de l'Académie d'archéol. de Belgique*, 3e s., III, 1; *Gaz. archéol.*, 1879, 7; *Mus. archéol.*, 1879, 383 (liste des terres cuites à glaçures plombifères, p. 406, par Mazard); Heuzey, *Gaz. archéol.*, 1880, 150; Coll. Barre, 116; Coll. Sabattini, 114; Coll. Révil (*Gaz. arch.*, 1878, 148); Stackelberg, *Graeber*, pl. 53; *Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 224; *Gaz. arch.*, 1879, 51, 105; Keller, *Die rothe römische Töpferwaare*, 1876; Blümner, *Terminologie und Technologie*, II, 88.

riche collection est au mus. Napoléon III (voy. la notice par de Witte, p. 31 sq.); le chef-d'œuvre est le vase à double tête d'Alphée et d'Aréthuse, puis un Silène, un double Bacchus, Pan cornu, Hercule et Omphale, des nègres, un mulet, une biche, un lion, une chouette, un âne, un pygmée, un crocodile, etc. Rhyton terminé par la partie antérieure d'une biche sur un miroir à reliefs (*Gaz. archéol.*, 1880, 71); à tête de chien (Hamilton, I,49); de bélier (Catal. Révil, 498); en tête de Vénus avec colombe et sphéra (*ibid.*, 499); de sanglier (en bronze), (catal. Pourtalès, 675); de chèvre et de dauphin (en bronze) (*ibid.*, 679, 681); de cheval (catal. Castellani, 57); (*Gaz. archéol.*, 1876, pl. 50); de griffon (catal. Pourtalès, 381); de taureau (Saglio, fig. 979; coll. Barre, 14, 15); rhyton d'Athènes avec une tête d'Éthiopien (Collignon, Catal., 764); vase étrusque à tête humaine, les bras formant anses (Micali, pl. 14, 15).

Très nombreux vases en formes d'animaux, de lièvres, de colombes, de pieds chaussés[1]; doubles coquilles[2], trépieds (vases de Tanagre, Loeschke, *Arch. Zeit.*, 1881), bateaux (Saglio, art. *Acatus*), etc.

Vases archaïques ayant des formes humaines, notamment les vases dits à tête de chouette d'Hissarlik (cf. p. 74, n. 1)[3]. Petits vases de Camiros en forme de tête casquée, datant de 600-570 av. J.-C. (Heuzey, *Gaz. archéol.*, 1880, 145; Catal. du musée de Constantinople, 630 *bis*).

Vases en forme de tête humaine en bronze : Longpérier, Bronzes du Louvre, 240, 257, 295, 626 et suiv.; catal. Pourtalès, 722, 723; coll. Dutuit (1879), pl. 12; catal. de Constantinople, 598 *bis* (vases de bain).

P. 94, 2. — Vases murrhins. Thiersch et Rozière y ont vu du spathfluor : Lenormant (*Rev. arch.*, 1872, 163), parlant d'un fragment de vase venant de Beyrouth et donné par Saulcy au Cabinet des médailles, dit que l'Ecole des Mines ne connaît rien d'analogue et propose d'y voir une substance *sui generis*. On croit avoir des fragments de *murra* sur le devant de l'autel de la chiesa del Gesù, à Rome (Westropp, *Handbook*, 281). Trois prétendus vases murrhins ont passé dans la vente Louis Fould (*Gaz. B.-A.*, 1860, 6, 277).

Classification des vases peints (ancien style, peintures noires, peintures rouges)[4].

I. 1° Type de *Santorin* (ornementation végétale; imitation de la forme humaine; cf. p. 84,2). — 2° Vases dits phéniciens des *Cyclades*[5] (Milo, Santorin, Rhodes[6], Chypre; zones et chevrons en brun ou jaune). — 3° Vases *à ornementation géométrique* Mycènes, Égine, Chypre, Attique); peintures brun-rouge, méandres, chevrons, rosaces, etc., probablement à l'imitation de vases en métal (Conze, *Anfänge*, pl. VII)[7]. Les animaux (chevaux, daims, cerfs, oiseaux) et les hommes n'ont pas le type orien-

1. Catal. Greppo, 147; Saglio, fig. 1034.
2. Catal. Barre, 358; catal. Pourtalès, 874. — Pince de crabe, *ibid.*, 417; jambe, *ibid.*, 436; truie, *ibid.*, 445; colombe, *ibid.*, 426; catal. Durand, 1322-25, 1719; canard, Tischbein, 3, 59; œnochoé étrusque à tête de bœuf, *Gaz. arch.*, 1879, pl. 18; mouflon, Pourtalès, 867; lièvre, Pourtalès, 869.
3. Vases analogues trouvés à Berendt près de Dantzig (*Pommerelische Gesichtsurnen*, 1872); d'autres en Champagne, à Chypre, *Gaz. archéol.*, III, 155; *Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 481.
4. Collignon, Archéol. grecque, p. 270 et suiv.
5. Types analogues en Crète, Haussouiller, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 126; *Rev. archéol.*, déc. 1880. Vases peints de Chypre, *Gaz. arch.*, 1883, pl. 14, 23, 36, 54.
6. A Ialysos on a trouvé dans un tombeau, avec un scarabée au cartouche d'Aménhotep III (18e dyn.), des vases semblables à ceux de Mycènes (*Gaz. archéol.*, 1879, pl. 21 et 27; Newton, *Edinb. Rev.*, janv. 1878, 244; Gardner, *Quarterly Rev.*, janv. 1878; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, avril 1879, et *Gaz. arch.*, 1879, 202).
7. Hirschfeld, *Vasi arcaici Ateniensi*, in *Annali*, 1872, *Monum.* IX, 39-40. Les plus beaux sont au ministère des cultes, à Athènes. Comparez les coupes de Corneto, *Annali*, IX, pl. 10; Brongniart, I, 577, 586; Birch, I, 252-256; de Witte, Études, 35; Lenormant, Premières civilis., II, 354. Vases analogues trouvés à Tarente, *Bullett.*, 1883, 106.

tal, mais le type proto-éginétique (convois funéraires sur les grands vases d'Athènes). —4° Vases de *Milo* (VIIIe-VIIe siècles)[1] : on y voit paraître les zones d'animaux de caractère oriental et les sujets décoratifs propres à l'Asie (chimères affrontées, etc.). — 5° Vases de style *corinthien* (se trouvent même en Étrurie)[2] : êtres fantastiques, ornements assyriens copiés sur des tapis ou des coupes en métal. La terre est jaune pâle, les figures, entourées d'un trait profond, sont d'un brun pâle ou noires et relevées de violet. L'archaïsme en a prolongé longtemps la fabrication. On distingue : *a*) les vases à zones d'animaux ; *b*) les vases à sujets mythologiques s'encadrant entre les zones d'animaux ; *c*) les sujets mythologiques avec inscriptions corinthiennes (pyxis de Dodwell)[3]. Les vases de ce style au Louvre proviennent surtout de Locres, où le commerce les avait transportés en grand nombre (départ d'Hector, Collignon, fig. 110). Ils datent à peu près du VIIe siècle, et sont contemporains de la *Ladé* de Cypsèle, dont ils rappellent les compositions.

On a trouvé en Asie quelques vases à décoration géométrique, notamment en Lydie (Burgon, *Transact.*, 2, 291 ; Olfers, *Mém. Acad. de Berlin*, 1858, 549), à Smyrne (chez l'abbé Desnoyers à Orléans, Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1879, 199), à Myrina et à Cymé (inédits). Cf., plus haut, p. 133, n. 1.

Il existe des vases corinthiens où le blanc sert déjà pour distinguer les femmes, les tuniques des auriges, etc. Ils forment la transition aux vases à figures noires.

II. La peinture noire commence à fleurir vers 536. Les femmes sont blanches, ainsi que les tuniques des cochers et les *épisèmes* des boucliers[4]; des touches de rouge violacé ont souvent été appliquées après coup. Les sujets religieux dominent. On distingue les classes suivantes : — 1° Fond blanc ou jaune (coupe d'Arcésilas, roi de Cyrénaïque vers 460, probablement fabriquée en Crète; le roi est entouré de serviteurs pesant le *sylphium*)[5]. — 2° Vase *François*, jusqu'à présent unique pour la richesse du style[6]. — 3° Vases du style de *Nicosthènes*[7], reconnaissables à des palmettes formées de fleurs de lotus et d'entrelacs qui en ornent le col (cf. Collignon, fig. 111). Ces vases, très nombreux, se sont trouvés en Italie et en Attique. — 4° Vases de style sévère, avec peu de couleurs de retouches, mais un grand souci du dessin externe ou interne : le modelé et les détails du costume sont accusés à la pointe sèche (vases de Timagoras, Amasis, Tléson, Hermogène; hydrie de Timagoras au Louvre (Collignon, fig. 112), représentant la lutte d'Hercule contre Nérée)[8]. — 5° Amphores panathénaïques (cf. p. 136, 3), souvent archaïsantes. — 6° Produits communs (types de Phalère, d'Athènes, de Locres, etc.); cf. Collignon, p. 290.

III. Des fragments de vases à fig. rouges ont été trouvés sous le vieux Parthénon, brûlé en 484; mais ce genre de céramique ne prévalut qu'un siècle plus tard. Collignon distingue les classes suivantes : — 1° Style sévère, restes de la raideur archaï-

1. Conze, *Melische Thongefässe*, 1862; de Witte, *Rev. archéol.*, 1862, 401 (les place vers 670). Personnages mythologiques grecs, Conze, pl. 4.

2. Le Louvre en possède un grand nombre venant d'Agylla ou Caere, VIIe ou VIe siècle. Strabon parle des vases que les colons romains trouvaient dans les tombeaux de Corinthe. Cf. de Witte, Notice sur les vases du mus. Napoléon III, p. 17.

3. Sur ces vases on lit les plus anciennes signatures, Charès et Timonides de Corinthe.

4. Les yeux des hommes sont généralement indiqués en forme d'étoiles, ceux des femmes allongés et taillés en amandes (de Witte, *Acad. de Belg.*, 31 août 1873). — Un enfant peint en blanc serait un éromène, *Gaz. arch.*, 1878, 156.

5. Sur les vases de Cyrénaïque, voy. Puchstein, *Arch. Zeit.*, 1881, 249; Milchhoefer, *Anfaenge*, 1883, 174 (les croit crétois à cause de la similitude de leurs dessins avec les anciennes intailles de l'Archipel).

6. Panofka, *Clitias, der Maler der François Vase*, in *Acad. de Berlin*, 1857.

7. De Witte (Not. sur les vases du mus. Napoléon III, p. 26) pense que la *fabrique* de Nicosthènes a duré plusieurs siècles. Panphaios est peut-être élève de Nicosthènes.

8. Armement d'Achille par Thétis au mus. d'Athènes, Catal. Collignon, 231. Amphore du cap Kollias (exposition d'un mort), Conze, *Annali*, 1834, etc.

que (style de Polygnote; Welcker a rapproché de la *Lesché* une amphore de Munich représentant l'enlèvement d'Orythie). Les principaux artistes sont Andocidès (*Bullett.*, 1845), Epictète[1] (quelquefois associé à Nicosthènes qui peint à la manière noire), Sosias (coupe de Berlin)[2], Euphronios[3] (lutte d'Apollon et Tityos au Louvre), Cakhrylion, Panphaios, Douris[4], Brygos (la dernière nuit de Troie)[5]. — 2° Au IVe siècle, le style plus libre de Zeuxis s'introduit dans la céramique : vases de Nola. Au Louvre, Linos instruisant Musée. Les sujets de la vie quotidienne paraissent (cf. *Monum.*, II, pl. 24). — 3° Style attique pur, vases de faibles dimensions (pyxis, œnochoés, aryballes), d'une couverte noire brillante avec des peintures très fines. Bataille des Amazones sur un aryballe de Naples (Heydemann, 239), trouvé à Cumes, mais attique. Cf. Collignon, Catalogue, nos 406-499 (scènes de toilette, d'intérieur, Éros, etc.). — 4° Produits communs, souvent de grande dimension (fiançailles, scènes d'intérieur ou de toilette, sujets bachiques, fréquents sur les canthares béotiens). Ils ne sont pas encore classés. — 5° Vases à ornements dorés. Cf., plus haut, p. 134, 3. — 6° Vases à figures en relief. Cf. plus haut p. 137,3 (vase de Cumes)[6]. — 7° Vases ornés de reliefs produits à l'aide de timbres ou de moules (coupes noires de Mégare avec sujets dionysiaques). — 8° Lécythes blancs d'Athènes. Cf., plus haut, p. 137. — 9° Vases de la Grande-Grèce (Sant' Agata di Goti, Ruvo, Armento, etc.), de proportions souvent colossales, d'une décoration très riche, mais sans goût. Le plus grand vase connu provient de Ruvo, à Naples (Heydemann, 2718), avec une bataille d'Amazones et de Grecs.

P. 94, 3. VERRERIES[7]. — Les petites fioles en verre se trouvent en grand nombre dans les tombeaux antiques; on rencontre aussi de grandes urnes et divers objets de verre, tels que bâtonnets[8], loupes (?)[9], imitations de pierres précieuses, etc.[10]. Le verre des anciens était rarement incolore[11]. L'irisation paraît due au séjour sous terre, qui a produit une sorte de désagrégation des lamelles où la lumière se joue comme dans un prisme. Les verres sont quelquefois décorés de dessins à l'inté-

1. Panofka, Antiq. du cabinet Pourtalès, 118, pl. 41.

2. *Monum.*, I, pl. 24; Müller-Wieseler, I, 210. Signatures sur un plateau portant l'image d'un satyre, *Gaz. arch.*, 1878, 142. De Witte pense (*l. c.*) que Sosias était un Sicilien de Naxos et vivait vers 450.

3. De Witte (Mon. grecs, I) a rapproché des peintures de Micon, au Théséion, un vase d'Euphronios représentant les exploits de Thésée. Cf. Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1881, 24, 472; Robert, *Arch. Zeit.*, 1882, 1re livr.

4. Auteur de la merveilleuse coupe de Memnon et Eos (?) au Louvre (Froehner, Vases du prince Napoléon, 11; cf. Meier, *Arch. Zeit.*, 1883, 1re livr.).

5. Cf. une coupe de la coll. Bammeville et autres vases de Brygos, *Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 120.

6. Vases de Nola à figures moitié peintes, moitié en relief, catal. Pourtalès, 403. Sur les vases étrusques à reliefs, cf. p. 136. On connaît (Catal. Barre, 494) un cylindre en pierre tendre avec un rameau de lierre et de corymbes gravé en creux servant à imprimer les reliefs. — Vase de Corinthe avec Vénus et Adonis en relief (Rayet, Monum. de l'art. ant., 3e livr.).

7. Sauzay, la Verrerie, 1870; Drury et Fortmen, *Glass in the old world*, 1883; Buonarotti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi di vetro ornati di figure*, 1716; Nesbitt, *Glass*, 1880; Froehner, Coll. Charvet, 1881; R. Rochette, Peint. antiques, p. 384 (peinture sur verre); *Rev. arch.*, 1874, 73 (teinture du verre); Mowat, Gravure antique sur verre, *Rev. arch.*, nov. 1882; Garrucci, *Vetri ornati di fig. in oro* (chrétiens), 1878.

8. Deville, Verrerie antique, pl. 80 (imitations de clous et de vis?).

9. *Archaeolog. epigr. Milth.*, III, 2e livr. (art. de Sacken). Nous en avons trouvé une semblable à Myrina.

10. Pline, *H. N.*, 37, 75; Tréb. Poll., *Gallien*, 12; Sén., *Epist.* 90; Isidore, *Orig.*, 16, 15, § 27. Ces pâtes de verre portent souvent des intailles.

11. Winckelmann dit que le verre était employé dans l'antiquité plus généralement encore qu'aujourd'hui. Du temps de Pline (36, 66, 67) les coupes de verre avaient remplacé les coupes en argent ou en or. Strabon dit (16, p. 758) qu'un verre à boire pouvait être acheté à Rome pour un demi-as. Des carrés de verre ornaient les plafonds et les murs des maisons (*vitreae camerae, quadraturae*, Winckelmann, ch. 2, § 21).

rieur; d'autres fois leur surface porte des spirales de verre ou d'autres ornements ajoutés par la cuisson [1]. Il y a des spécimens de la verrerie antique que les modernes seraient incapables d'égaler ou même de copier. Sur le travail du verre, cf. Pline, H. N.,36, 66 : *Aliud flatu figuratur, aliud torno teritur, aliud argenti modo caelatur.*

P. 94, 4. — VASES D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE. L'excellent art. *Caelatura* dans le Dict. de Saglio me dispense d'entrer dans des détails. Sur les trouvailles d'Hissarlik et de Mycènes, cf. p. 82. Sur celles du Bosphore Cimmérien [2], voy. Gille, Antiq. du Bosph. Cimm., 1854; l'Atlas du Compte rendu, 1859 et suiv.; Newton, *Essays*, 1879; Beulé, Fouilles et découvertes, t. I. Coupes en bronze doré de même provenance. — A l'époque classique, les artistes les plus célèbres sont Mys, Mentor, Boëthos et Acragas. A l'époque des Diadoques, Diodore fit une coupe d'argent avec un satyre dormant (Faune Barberini ?). Coupes d'argent de Parthénios vantées par Juvénal; coupes de Zopyre [3], de Pythéas, de Teukros.

Patère de Rennes, en or, d'un admirable travail, à la Bibl. Nationale (Chabouillet, Catal., n° 2537 ; Magasin pittoresque, 1851, p. 199).

Trésor d'Hildesheim (coupes d'argent avec reliefs, travail romain), trouvé en 1868 (*Gaz. B.-A.*, 1869, 2, 408, avec gravures; Wieseler, 1869). Trésor de Bernay trouvé en 1830 à Berthouville (Leprévost, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 6, 83; Chabouillet, Catalogue, 418 et suiv.; les œuvres ciselées seraient de Zénodore l'Arverne) [4]. Découverte de quatorze vases d'argent à Pompéi dans la rue de la Fortune en 1835 (Quaranti, *Di quattuordicci vasi*, 1837; *Bullett.*, 1835, 38 et 1836, 161); vases d'argent trouvés à Ithaque, Stackelberg, *Graeber*, pl. 54; vases d'argent de la coll. Sellières, *Gaz. arch.*, 1883, p. 1 [5]; rhyton d'argent, Saglio, fig. 979.

On trouvera l'énumération des principaux monuments d'argent connus dans Arneth, *Die antiken Gold- und Silbermonumente*, 1850. Lenormant (*Gaz. B.-A.*, 1869, 2, 410) a donné la liste des trésors d'argenterie découverts dans ce siècle.

Les vases en bronze, nombreux en Étrurie et dans les tombeaux grecs, sont souvent incrustés d'argent. Beaucoup sont intéressants par les appliques (*emblemata*,

1. D'autres pensent qu'on l'obtenait artificiellement. Un prêtre égyptien offre à Hadrien deux coupes précieuses, *calices allassontes versicolores* (Vopisc., *Saturn.*, 8). Mais c'était peut-être de l'émail.

2. Spécimens : Chabouillet, Catal., 3400, 3401; Stephani, C. R., 1874, pl. 1, 9; Froehner, Coll. Charvet, 1881; Longpérier, Mus. Napol. III, etc. Il y a au musée de Naples plus de 2400 verres de Pompéi et d'Herculanum. En France, le musée Borelli à Marseille est le plus riche (*Rev. arch.*, 1874, 73). — Sur le vase de Portland, voy. Newton, *Guide... of the Brit. Mus.*, p. 134; Windus, *A new elucidation*, etc., 1845. Vase de verre décoré d'Amours, trouvé à Pompéi (Martha, *Archéol. rom.*, fig. 130). Les verres de Syrie à reliefs coulés paraissent être de fabrique juive (Longpérier, *Bull. de l'Athén. Franç.*, 1856, 4 et 15; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, mars 1866, 227. Marques de fabrique sur la verrerie romaine, Jahn, *Jahrb. des Vereins d. Alterthumsfreunde im Rheinl.*, XVII (1863), 227; *Rev. archéol.*, 1863, 215. Composition du verre romain, *Bullett.*, 19 mars 1880.

3. Vase de Nicopol., C. R., 1864, pl. 1, 2; 11-15; Saglio, fig. 975; Viardot, *Gaz. B.-A.*, 1868, 24, 232. Vase d'argent découpé à jour sur fond de verre, trouvé à Tiflis en 1871, C. R. 1872, pl. 2, 1 et 2, p. 143.

4. Le vase Corsini, trouvé au siècle dernier à Porto d'Anzo (Saglio, fig. 976) serait, suivant Winckelmann, une des deux coupes d'argent de Zopyre. Cf. Michaëlis, *Corsinisches Silbergefäss*, 1859.

5. Vase d'argent trouvé en Suisse en 1633 (*Gaz. archéol.*, 1879, 1 et 2); vases de terre cuite argentée par des lames de métal (coll. Castellani, 69, 70, 71); vase d'argent trouvé à Ithaque (Stackelberg, *Graeber*, pl. 59, Saglio; fig. 978); vase d'argent du ciseleur Medamus, découvert dans les fouilles d'Alésia et donné par Napoléon III au musée de Saint-Germain ; vases d'argent trouvés en 1836 à Notre-Dame d'Alençon, au Louvre (Longpérier Notice des bronzes, p. 121), etc.

crustae) qu'ils portent et par le travail des anses (sirènes, sphinx, atlantes, etc.). Voy., sur deux vases de Myrina, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, p. 440; anses analogues, *Gaz. archéol.*, 1876, pl. 36; Caylus, Recueil, V, pl. 48; *Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 499; Longpérier, Notice des bronzes du Louvre, nos 207, 309, 310, 312, 317, etc. Garniture en argent d'un coffret étrusqua, Marthe, fig. 10.

Pyxis en bronze de Vaison, incrustée d'argent, au Louvre (*Gaz. archéol.*, 1878, pl. 19 et 20, p. 110). Vases de bronzes à anses mobiles (*Mus. Borbon.*, III, pl. 14; Catal. de Constantinople, 617. En général, Friederichs, *Bausteine*, II, et le *Museo Borbonico* fourniront une quantité de monuments.

Vases de marbre. Sur les vases dits de Marathon, cf. p. 63; Louvre, nos 705, 706, 708; Caylus, Recueil, VI, pl. 49, 50, 51, 56, 57; catal. Pourtalès, 21; Stackelberg, *Gräber*, pl. 3 et suiv.; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1867, 22, 27 (explication mystique insoutenable)[1]; λουτροφόρος, vase placé sur les tombeaux des célibataires? (Dém., *C. Léoch.*, 18, 30; Herzog, *Arch. Zeit.*, 1881, 258; 1882, 131.)

Vase de Sosibios (Mercure et Diane des deux côtés d'un autel, Bacchantes, Mars, un Satyre, une Muse), archaïsant, Clarac, pl. 126. Semblable, au Mus. Brit., Clarac, pl. 131; cf. *Mus. Borbon.*, II, pl. 11; Piranesi, *Vasi*, XIII, pl. 55-57. — Vase de Pergame donné par Mahmoud à la France, publié par Choiseul-Goulfier, Voyage, II, 285; Clarac, pl. 190 A (au Louvre). La plupart des cratères antiques en marbre sont fortement restaurés.

Vases d'albatre, dits *alabastra,* fréquents dans les tombeaux attiques. Voy. Saglio, *Alabastron,* qui donne les principaux types.

P. 94, n. 7. — Gemmes. Ajoutez : Lippert, *Daktyliotek*, 1767; Raspe, Catal. des empreintes de Tassie, 1792; *Impronte gemmarie dell' Instituto* (collection faite par Gerhard à l'Institut de Rome), 1835; Eckhel, Choix des pierres gravées du Cabinet impérial (d'Autriche), 1788; Tölken, *Erklär. Verzeichniss der antiken vertieften Steine* (Berlin), 1835; Wagner, *Abbildungen geschnittener Steine*, 1836; Arneth, *Monumente* (de Vienne), *Cameen*, 1849; Soldi, Les arts méconnus, 1880 (du même, d'intéressants détails sur la technique des gemmes, dans l'*Art*, mai 1883 et suiv.); Chabouillet, Catal. des camées, etc., 1868; Demay, Pierres gravées employées dans les sceaux du moyen âge, 1877[2].

Sur les intailles archaïques de l'Archipel, cf. Gobineau, *Rev. arch.*, 1874; Newton, *Edinb.*, *Rev.*, 1878, p. 241, et surtout Milchhöfer, *Anfaenge der Kunst*, 1883, qui en a recueilli plus de 200. De très belles intailles ont été trouvées à Curium et à Salamine, en Chypre (Cesnola, *Cyprus*, 1879; *Gaz. archéol.*, 1878; Cesnola, *Salaminia*, 1882).

Peiresc fut le premier en France qui collectionna des gemmes. La plus riche collection est celle de Florence; puis Paris, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne,

1. Les vases non évidés rappellent simplement par leur forme les urnes où l'on plaçait les cendres des morts à l'époque de la crémation.

2. Gori, *Thesaurus Gemmarum*, 1750; Bartoli, *Mus. Odescalchum*, 1751; Maffei, *Gemme antiche*, 1707; Bossi, *Spiegazione di una raccolta di Gemme*, 1795; Belley, Pierres grav. du duc d'Orléans, 1780; Winckelmann, Pierres gravées de la coll. Stosch, 1760; Millin, Introd. à l'étude des pierres gravées, 1797; Mariette, Traité des pierres gravées (le 2e vol. contient les pierres du Cabinet de France), 1750; Laurent, *Sopra le pietre preziosi*, Acad. de Cortone, 1751; Ficoroni, *Gemmae antiquae litteratae*, 1756; Dubois, Pierres gravées de Grivaud de la Vincelle, 1822; Ramus, *Von geschnittenen Steinen*, 1806; Lenormant et de Witte, Trésor de numismatique et de glyptique, 1834-50; Catal. de la coll. Odelli, 1868; Koehler, *Gesamm. Schriften*, ed. Stephani, 1850-53; Blondel, Hist. de la grav. en pierres fines, dans les derniers numéros de la *Rev. de l'art anc. et mod.;* W. Fol, Le mus. Fol, intailles et camées, 1875. Les anciennes collections de pierres gravées (bibliogr. par de Murr, Bibl. Dactyliographique) sont d'un usage très périlleux, à cause de l'inexactitude des gravures et du grand nombre de pièces apocryphes qu'elles ont accueillies.

Naples, le château Rosenberg à Copenhague, le musée Fol à Genève, etc. Coll. Strozzi et Ludovisi, à Rome, Poniatowsky (dispersées, beaucoup étaient fausses), Devonshire, Marlborough (catal. Nevil, 1870), Besborough, Carlisle, Bedford, Tyskiewicz, Danicourt et Roger à Paris, Biehler à Bâle (Wieseler, *Gött. Nachr.*, 1882, 203), etc.

Le dessin de beaucoup de bustes et de statues antiques nous a été conservé sur des pierres gravées. Le grand avantage de ces monuments est de nous parvenir, le plus souvent, dans un état parfait de conservation.

Lessing et Clarac ont affirmé que les anciens n'avaient jamais gravé les pierres précieuses proprement dites (les plus dures) ; on connaît quelques gemmes d'une authenticité suspecte en rubis et en saphir, d'autres bien anciennes en émeraude. On a même cité quelques exemples de diamants gravés, notamment une larve sur un diamant retiré du Tibre (*Mus. Odescalchi*, p. 25) ; mais il faut être très défiant à cet égard, la glyptique étant le domaine préféré de la fraude [1].

Les Romains ont beaucoup employé le lapis-lazzuli (*sapphirus*), l'hématite, l'obsidienne, la stéatite, la serpentine, la turquoise, surtout l'onyx, l'agate, la calcédoine, la cornaline et le jaspe.

Faussaires. Dès l'antiquité, on fit des pâtes de verre à l'imitation des gemmes. A la Renaissance, on imita les gemmes antiques en Italie, souvent sans intention de fraude : Pichler a même signé quelques-unes de ces pierres, qui ont néanmoins passé longtemps pour antiques (Rollet, *Pichler*, 1874). Outre Pichler, les faussaires les plus habiles furent Sirleti et Natter ; Pichler signait ΠΙΧΛΗΡ, les deux autres ΦΤΣ et ΥΔΡΟΣ (*Nass*, humide). Winckelmann crut à l'existence d'un graveur grec Hydros. Un sardonyx, dit *bague de Michel-Ange*, porte en exergue un jeune homme qui pêche ; on a longtemps douté si c'était le symbole d'un graveur grec ΑΛΛΙΩΝ (qui n'a jamais existé) ou de Giov. Maria de Pescia, graveur célèbre, et ami de Michel-Ange.

Les gemmes portant des inscriptions sont d'un grand intérêt, mais ces inscr. sont souvent fausses. Le nom d'*Aulus* a été employé par beaucoup de faussaires à cause de la simplicité des caractères. Natter avoue qu'il a souvent signé ΑΥΛΟΥ. En Italie, on grava parfois sur les pierres antiques les noms de leurs possesseurs. Maffei fut longtemps perplexe pour expliquer LAUR.MED sur des pierres ayant appartenu à Laurent de Médicis. Cf. Panofka, *Ueber Gemmen mit Inschr. in den Mus. zu Berlin, Haag, Copenhagen, London, Paris, Petersburg, Wien*, in *Acad. de Berlin*, 1851 ; Letronne, *Bullet.*, 1851 ; *C. I. G.*, IV, n° 7029 et suiv. Les inscriptions sont : 1° Les noms des personnages ; 2° ceux des artistes ; 3° ceux des possesseurs ; 4° des dédicaces, inscriptions amoureuses, etc. En général, on trouve sur les pierres étrusques le nom de la personne représentée ; sur les grecques, celui de l'artiste ; sur les romaines, celui du propriétaire ou de l'artiste. Quelques gemmes portent des noms de villes (*Gaz. archéol.*, 1875, 116). Chabouillet a supposé que le nom désignait quelquefois l'auteur de l'objet d'art reproduit sur la pierre gravée (Catal., n° 1815) ; cela est inadmissible.

Intailles signées Dioscuride : l'Io (coll. Poniatowsky), le Démosthène (coll. Piombino), le Mercure Criophore (Devonshire), la tête d'Auguste (coll. Piombino), Diomède et le Palladium (Devonshire), Hercule et Cerbère (Berlin).

Diane au repos, d'Apollonios (Naples) ; Jupiter luttant contre les Géants, d'Athénion (Naples) ; Philoctète couché, de Boethus, coll. Beverley ; Cigogne ou grue, de Dexamenos (C. R., 1862, pl. 6). Une Méduse, signée Solon, appartenait à Blacas ; la tête de Pallas, signée Aspasius [2] (à Vienne), reproduit librement la tête de la Minerve

1. Longpérier disait plaisamment que, « sur dix pierres gravées, il y en a neuf de fausses et que la dixième est moderne ».

2. Autre semblable signée d'Eutychès, fils de Dioscuride (coll. Avella, à Naples). Un autre fils de Dioscuride, Hérophyle, a signé une pâte de verre du cabinet de Vienne (tête d'empereur laurée). On a pensé aussi que le graveur Hyllos, dont le nom se lit sur plusieurs gemmes, était fils de Dioscuride. Cf. Westropp, *Handbook*, p. 350 et suiv.

de Phidias. Taureau couché, signé *Apollonidou*. A Paris, la Julie, fille de Titus, est signée Evode, l'Achille Citharède est signé Pamphile.

Il n'y a pas de camées étrusques, mais seulement des intailles et des scarabées. La plupart de ces derniers ont été trouvés sur une colline de Chiusi appelée *Campo degli orefici*. Ils sont plus grands et plus convexes que les scarabées égyptiens. Les représentations les plus fréquentes sur les intailles sont la Victoire, Némésis (casquée), Vénus et les Amours, Minerve, la Fortune, Spes, Psyché, etc.

On appelle *grylles* (Chabouillet, 2143) des gemmes présentant un assemblage de têtes ou de membres d'hommes et d'animaux adaptés les uns aux autres. Un exemple curieux est gravé dans Ficoroni, *Maschere sceniche*, 1736, pl. 30.

A l'époque de la décadence, on trouve un grand nombre de gemmes avec des représentations mystiques, soit mithriaques (le sacrifice du taureau), soit gnostiques (pierres basilidiennes, portant le nom d'Abraxas, dieu du Soleil, ainsi nommé parce que la somme des lettres de son nom en chiffres est 365); on trouve aussi Seth, avec une tête d'âne, Khnouphi, Sabaoth, etc. Les légendes de ces pierres sont généralement inintelligibles (cf. la bibliogr. dans Saglio, art. *Abraxas* et *Basilidiennes*); spécimens dans Chabouillet, Catal., p. 282 et suiv.; cf. Montfaucon, Antiq. expl., liv. III, et Caylus, t. VI; Stark, *Zwei Mithraen der Alterthumssamml. in Karlsruhe*, 1865.

Il est établi que beaucoup de légendes sur des pierres gnostiques sont des formules médicales, des conjurations, etc. (Le Blant, *Rev. archéol.*, 1883, 306).

P. 96, n. 1. — CAMÉES CÉLÈBRES. Ajoutez : V. Germanicus et Agrippine en Triptolème et Déméter, traînés par des serpents, à Paris. — VI. Camée de Vienne, analogue au camée Gonzague, avec les portraits de Ptolémée II et d'Arsinoé (Lübke, *Gesch. der Plastik*, fig. 238). — VII. Camée de Bignor-Park, publié par Wieseler, *Gött. gel. Nachr.*, 1882, 709. — VIII. *Tazza Farneze* à Naples, sardonyx ayant près d'un pied de diamètre (Apothéose du premier Ptolémée?). — IX. Camée Zulian d'Éphèse, avec la tête de Jupiter Egiochos, à Venise, Visconti, *Op. var.*, I, 191 (un autre semblable, à Paris, chez Rollin, *Gaz. archéol.*, 1877, pl. XIII.) — X. *Cameo Carpagna*, au Vatican, le plus grand sardonyx connu, triomphe de Bacchus et de Cérès. — XI. Camée d'Athénion, Jupiter lançant la foudre contre les Géants, à Naples. — XII. Pélops abreuvant ses chevaux (Collignon, fig. 132). — XIII. Vase en sardonyx de style grec, du trésor de Saint-Maurice-en-Valois, représentant Achille à Scyros (Aubert, Trésor de Saint-Maurice, 156 ; *Gaz. archéol.*, 1875, 102). — XIV. Vase de sardonyx oriental à trois couches, fragment admirable d'un Jupiter assis (catal. Pourtalès, 1253) [1]. — XV. Apothéose d'Hadrien sur un camée de la bibliothèque de Nancy (Bull. monum., t. XLIX, p. 458). — Cf. Brunn, *Die Onyxgefässe in Braunschweig u. Neapel*, in *Acad. de Bav.*, 1875, 327. Sur la *Coupe des Ptolémées* (du temps de Néron, selon King), Chabouillet, Catal., 279.

Au moyen âge, la glyptique fut abandonnée en Occident (Labarte, *Gaz. B.-A.*, 1871, 4, 382) [2], mais continua à être cultivée à Byzance. La Biblioth. Nationale possède un grand camée byzantin du temps de Constantin Porphyrogénète (Catal., 267). En Occident, on se servit des pierres anciennes : le sceau de Pépin portait un Bacchus, celui de Charlemagne un Sérapis. Au XVe siècle, l'art repassa de Byzance à la cour des Médicis, où Giovanni et Domenico excellèrent au point d'être appelés le premier : Giovanni *di Cornaline;* le second : Domenico *di Camei* [3].

P. 96, 2. — TERRES CUITES. Les questions relatives à leur fabrication et à l'exé-

1. Le sardonyx de Brunswick est un vase-alabastron, avec la représentation de Cérès à la recherche de Proserpine; il fut volé à la famille Gonzaga au sac de Mantoue (1630), et vendu par un soldat au duc de Brunswick.

2. Une des dernières pièces du Ve siècle est un camée de Paris (Chabouillet, Cat., 294).

3. L'origine du mot camée est inconnue (arab. *chemeia*, charme (?); *cama*, doublet bas-latin de *gemma* (?). On trouve, au XIIIe siècle, *camahutum* (*camaeus altus?*).

gèse ont été traitées p. 167 et 73. Une bibliographie complète du sujet jusqu'en 1880 est donnée par Martha, Catal. du mus. de la Soc. Archéol. d'Athènes, 1881. Il faut signaler surtout (outre les recueils comme l'*Arch. Zeitung*, les publications de l'Institut de Rome, la *Rev.* et la *Gaz. archéol.*, le C. R. de Stephani) : d'Agincourt, Recueil de fragm. en terre cuite, 1814; Campana, *Antiche opere in plastica*, 1845; Combe, *Descr. of anc. t. c. in the Brit. Mus.*, 1818; *Griech. Terracotten aus Tanagra und Ephesos*, 1878; Heuzey, Catal. des fig. du Louvre, 1882 (planches dans le recueil du même, *Figurines antiques*, 1878 et suiv.); Kékulé, *Griech. Thonfig. aus Tanagra*, 1878; Froehner, *Les terres cuites d'Asie Mineure*, 1880; Kondakoff, Les terres cuites grecques (en russe), 1879; Panofka, *T. C. des K. Mus. zu Berlin*, 1842; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 1875, 1878, et Catalogue de la coll. O. R (ayet), 1879; Tudot, Coll. de fig. en argile, 1860; Pottier et Reinach, *Bull. Corr. Hellén.*, 1882 et suiv. fouilles de Myrina); Cartault et autres, Collection Lécuyer (photogr. et texte), 1882; Rayet, Monum. de l'art antique, 1880 et suiv. Sur les terres cuites de Grande-Grèce, *Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 185; *Academy*, 8 janv. 1880; Minervini, *Terrecotte del Mus. Campano*, 1881; Heydemann, *Terracotten aus dem Muz. nazion. zu Neapel*, 1882; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1882, 25, 201 (figurines de Tarente; cf. Wolters, *Arch. Zeit.*, 1882, 4e livr.); Salinas, *Notiz. d. Scavi*, août 1885 (600 t. c. de Sélinonte); Kékulé et Rohde, *Die Terracotten v. Pompei*, 1880; *Terracotten von Sicilien;* Biardot, Les terres cuites grecques, 1862 (public, avec un texte fantaisiste, 150 t. c. italiennes). — Jouets d'enfants, poupées (*neuropasta*) : Stephani, C. R., 1863, 249; 1868, 57; 1872, pl. 3, 5; 1877, pl. 6, 12; *Brit. mus. second Vase room, table case K;* Birch, *Anc. Pottery*, 150; Tudot, pl. 19, 73: *Gaz. B.-A.*, 1860, 7, 185.

Sur les procédés de fabrication, voy., outre la préface de Martha, Blümner, *Termin. u. Technol.*, 1878. De bons spécimens sont gravés dans le Manuel de Collignon, fig. 75-85, et le *Bull. de Corr. Hellén.*, t. III et suiv. Aux provenances citées p. 96, note 4, on peut ajouter : Thèbes, Milo, Amorgos, Astypalée, Égine, Anaphé, Théra, Thasos, Nisyros, Kalymnos; Carthage, Hadrumète, la Sardaigne[1]; Géla, Bolsena, Préneste, Canosa, Capoue[2], Ardée, Ruvo, Gnatia, Velletri, Tusculum, la campagne romaine; Kertch, Phanagorie, Panticapée; Érythrée, Mylasa, Coloé[3], Pitane, Aegae, Halicarnasse[4], Hissarlik, etc. Sur les terres cuites de Smyrne, Reinach, Mél. Graux, 1884, p. 145; sur celles de Chypre, O. Richter, *Mittheil.*, 3e livr. 1881. Terres cuites d'Asie Mineure en général, Lenormant, *Contemp. review*, nov. 1878; *Gaz. archéol.*, 1879, 161; Rayet, *Gaz. B.-A.*, 18, 362; Les beaux-arts à l'Expos. de 1878, II, 92. Terres cuites primitives en galettes, *Gaz. archéol.*, 1876, 68; Gerhard, *Daedalische dolen*, *Ak. Abh.*, pl. 61; Heuzey, *Assoc. Ét. gr.*, 1875, 15; *Gaz. archéol.*, 1879, 51. Bustes estampés ayant servi d'appliques à l'intérieur des tombeaux, Heuzey, Monuments, 1873, 17; Gerhard, *Antik. Bildw.*, pl. 94, 4 et 5; *Monumenti*, V, 9; de Witte, Cabinet Janzé, 32, 44; *Gaz. arch.*, 1879, 212.

Lampes[5]. Les lampes à reliefs ou sans ornements sont extrêmement nombreuses, surtout à l'époque romaine et byzantine. Quelques-unes affectent la forme d'animaux,

1. Tharros, terres cuites archaïques au Mus. Brit. (*Bull. Arch. Sard.*, IV, 129; Helbig, *Annali*, XLVIII, 219). Sur les terres cuites phéniciennes, voy. Perrot-Chipiez, t. III; Cagnat, Explorations en Tunisie, 2e fasc. 1884.

2. Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 221.

3. Schlumberger, *Gaz. archéol.*, 1880, 191.

4. Terres cuites cariennes (?) très archaïques, trouvées dans une chambre sépulcrale antérieure au Mausolée (Newton, *Discoveries*, II, 1, pl. 3, 4, 5).

5. Bartoli e Bellori, *Antiche lucerne*, 1691; Passeri, *Lucernae fictiles*, 1739-51; Licetus, *de Lucernis*, 1652; Kenner, *Die antiken Thonlampen in Wien*, 1858, Wieseler, *Kestnersche Sammlung*, 1870; Böttiger, *Amalthea*, III, 168; Delattre, *Lampes chrétiennes de Carthage*, 1880; Villefosse, *Lampes chrétiennes inédites*, 1876. Cf. Catal. Pourtalès, 880 et suiv.; catal. Barre, 205 (lampe donnée en étrennes).

comme les rhytons. Sur le revers d'un grand nombre on lit le nom du fabricant (cf. p. 46, 2). On a trouvé des moules en terre cuite servant à imprimer les reliefs.

P. 96, 3. — Petits objets de métal. Sur les petits bronzes et autres objets d'art industriel, voy. Friederichs, *Bausteine*, t. II, et les vignettes du Dict. de Saglio. — *Agrafes et Fibules :* Smith, *Dict. of antiq.*, art. *Fibula; Mus. Gregor.*, I, 116 et suiv.; *Arch. Zeit.*, 1843, pl. 15; *Gaz. arch.*, 1879, pl. 12 (en or); Cochet, Sépultures, 121 (en or): Tischler, *Ueber die Form der Gewandnadeln*, dans la *Zeitschrift f. Anthropologie und Urgesch. Bayerns*, IVe vol., 1er et 2e cahiers, 1881 (où l'on trouvera la bibliogr. de la question). — *Strigiles* (très fréquents dans les tombeaux) : Collignon, fig. 138 (manche gravé; le plus beau, trouvé à Myrina, est encore inédit). — *Clefs de coffrets :* Cochet, Sépultures, 252. — *Armes:* Sur les épées de Mycènes incrustées d'or, cf. p. 83, 1. *Armi antichi del. mus. di Napoli*, 1869; Bastian et Voss, *Die Bronzeschwerter zu Berlin*, 1878; Hille, *Waffensammlung des Prinz. K. von Preussen*, 1879 ; Sacken, *Ambrasersammlung*, 1859-62 et *Jahrb. der Kunstsamml.* (Vienne), 1883, 55 (épée de Klagenfurt); Lacombe, Armes et armures, 1870; Mongez, Antiquités de l'Encyclopédie, pl. 52-55 (cuirasses); Lindenschmit, *Zeit. des Vereins zur Erforsch. der Rhein. Gesch. u. Alterth.*, 1883, III, cah. 2 et 3 (armes romaines); Greenwell, *Votive arms and armours*, *Journ. Hell. Stud.*, II, 1, 65; *Gaz. B.-A.*, 1878, 18, 510; Catal. Pourtalès, 582 et suiv.[1]; *Gaz. B.-A.*, 1864, 17, 483 (armure d'un hoplomaque); parazonium et épée trouvés en Angleterre, *Phil. Woch.*, 1883, 568; plaque de devant de cuirasse, catal. Greppo, 176; *Bronzes de Siris*, deux groupes en très haut relief, anciennement fixés à une cuirasse pour marquer les *peronae;* dans chaque groupe, lutte d'un guerrier et d'une amazone (Mus. Brit., Bröndsted, *The Bronzes of Siris*, 1836). La seule cuirasse presque entièrement conservée et ornée de dessins archaïques a été trouvée à Olympie (auj. à Zanthe) et publiée, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, pl. 1, 2, 3. Les casques grecs sont très nombreux, les casques romains antérieurs à l'Empire sont rares : *Hellen. Stud.*, II, 1, 69 ; Heuzey, *Gaz. archéol.*, 1880, 151 (étude sur la forme des casques); Monum. inéd. de la section française, pl. 3 (casque du duc de Luynes, avec reliefs); Sacken, *Jahrb. der Kunstsamml.*, 1883 (Vienne), p. 48, casque romain à reliefs; catal. Pourtalès, 582, 583, 584, 589; *Gaz. B.-A.*, XVII, 483; catal. Chabouillet, 3146-48; catal. Greppo, 177; catal. Fould, 2974; catal. Sabattini, 82; casques coniques carthaginois trouvés à Cannes, *Gaz. archéol.*, 1877, 88; *Mus. archéol.*, 1878, 344 (casque de gladiateur, à Rodez); *Gaz. B.-A.*, 1861, 11, 78 (casque étrusque votif en argent); Exp. de Morée, I, pl. 74; casque en or d'Amfreville, au Louvre, *Gaz. archéol.*, 1883, pl. 53. Voy. en général Suttner, *Der Helm von seinem Ursprunge*, 1878; Paul Goût, Le casque depuis l'antiquité, *Gaz. B.-A.*, 1880, 21, 337 ; Mongez, Antiq. de l'Encycl., pl. 37-50. — *Boucliers* (la plupart sont votifs, d'autres sont plutôt des patères) : cat. Pourtalès, 591 ; bouclier dit de Scipion, trouvé dans le Rhône à Avignon; on croyait y voir autrefois la continence de Scipion, Spon, Rech. d'Antiq., p. 1[2]; *Gaz. B.-A.*, XVII, 483; bouclier votif de Théodose (Delgado, *Sobre el gran disco*, etc., 1849); *Academy*, 10 juin 1882 (bouclier en marbre avec reliefs et l'inscr. ἀσπὶς Ἀχίλληος Θεοδωρίδου καθ' Ὅμηρον; c'est une espèce de table iliaque); Dict. de l'Acad. des B.-A., pl. 22; Mongez, Antiq. de l'Encycl., pl. 64; Albert, art. *Clypeum* dans Saglio, et *Rev. arch.*, août 1881 (boucliers suspendus comme ornements et phylactères du genre des *oscilla*, Géorg., 2, 389); bouclier dit d'Annibal trouvé en 1714 dans le Dauphiné (plateau de table du Bas-

1. Cuirasse complète avec la ceinture, trouvée à Ruvo (Cat. Pourtalès, 583); ceintures de cuirasses avec ornements repoussés (*ibid.* 586, 587).

2. C'est un disque représentant un sujet de l'*Iliade.* (*Journ. des Sav.*, 1681, 163; *Gaz. archéol.*, 1879, 33.)

Empire), *Gaz. arch.*, 1879, 55; bouclier avec la bataille d'Arbèles, bas-relief de marbre à Naples, *Gaz. B.-A.*, 1868, 8, 278; *Gaz. arch.*, 1880, 56. Boucliers de Préneste et de Corneto, couverts de feuilles de bronze, *Monum.* 8, pl. 26; 10, pl. 10. — *Jambières :* Mongez, Antiq. de l'Encycl., pl. 56 et suiv.; catal. Pourtalès, 588, 590; *Gaz. B.-A.*, XVII, 485. — *Brassards :* catal. Pourtalès, 592, avec bas-reliefs en repoussé.

Pointes de flèches et de lances, quelquefois avec inscriptions: Stephani, C. R., 1876, pl. 2, 21; Rayet, *Bull. Soc. Ant.*, 3e livr. 1880. — *Phalères* de chevaux : Sacken, *Jahrb. der Kunstsamml.* (Vienne), 1883, 56 (donne la liste, p. 59); Saglio, p. 255 B; Mowat, *Bull. Soc. Antiq.*, 2e livr. 1880; Stephani, C. R. 1865, 166; *Gaz. archéol.*, 1883, 340. — *Mors :* Gozzadini, Mors de cheval italiques, 1875; *Mus. Borbon.*, VIII, 32; *Jahrb. der Kunstsamml.* (Vienne), 1883, 47; catal. Pourtalès, 606; Caylus, 2, 401; Cochet, Sépultures, p. 232. Mors provenant de Paestum au musée d'artillerie à Paris (n° 34). — *Éperons :* cat. Pourtalès, 604; Cochet, Sépultures, 177; Sacken, *Jahrb. der Kunstsamml.* (Vienne), 1883, 42; *Arch. Zeit.*, 1845, 143; Saglio, art. *Calcar.* — *Étriers :* catal. Pourtalès, 605 (l'un d'eux a la forme d'un sabot); *Arch. Zeit.*, 1843, 32.

Aiguilles. Art. *Acus* dans Saglio (en or, en bronze, en os). — *Instruments de chirurgie : Chirurgia* dans Saglio; Bastelaer, Instrum. épilatoires chez les Romains, 1878 (cf. le compte rendu de Seligmann dans le *Jahresber.* de 1880); *Bull. Corr. Hellén.*, I, pl. 9. On a souvent appelé instruments de chirurgie des objets de toilette (catal. Greppo, 165). Collection chirurgicale trouvée à Pompéi en 1819, *Rev. médicale*, 1821, 3, 427; Froriep, *Notizen aus dem Gebiete der Heilkunde*, 1822, 2, n° 21; Smith, *Dict. of Antiq.*, 274. — *Cure-dents, cure-oreilles*, etc. Caylus, V, 404; Cochet, Sépultures, p. 116; Saglio, *Auriscalpium* et fig. 663; Sacken, *Grabst. v. Halstatt*, pl. 16. — *Cuillers* (souvent avec inscr.) : *Gaz. arch.*, 1877, 120 (argent); *Bullett.*, 12 mars 1880; catal. Pourtalès, 811; Montfaucon, Ant. expliq., 1, 129, pl. 72 (argent); Sacken, *Jahrb. der Kunstsamml.* (Vienne), 1883, 40; catal. Greppo, 242; *Bull. Corr. Hellén.*, 1882, 353; Saglio, *Cochlear.*

Candélabres en bronze, ornés de reliefs, étrusques et romains, trouvés en grand nombre à Pompéi. Spécimens dans Lübke, *Gesch. der Plastik*, 297, 365; Micali, pl. 40; Saglio, fig. 1097, 1098; *Gaz. B.-A.*, 1860, 6, 114; cat. Pourtalès, 751 (Panofka, 3, 34); *ibid.* 752, 753-756; *Arch. Zeit.*, 1843, 137; 1844, 203; *Annali*, 14, 53; *Tour du Monde*, 1864, 1, 414 et 415 (spécimens de Pompéi); l'*Art*, 17 juin 1883 (lampadaire de Cortone).

Disques. Disque votif de bronze, avec beau graffite d'un homme nu maniant des cestes, à Berlin, *Gaz. archéol.*, 1875, pl. 35, p. 131. *Missorium* (plat de luxe, *quasi mensorium*, Isidore, *Etym.*, 20, 4) de Gélamir, roi des Vandales, trouvé en 1875 près de Bellune, *Gaz. arch.*, 1879, 53, pl. 7 (Longpérier y énumère dix objets semblables). Beaucoup de prétendus disques sont des phalères. (Conestabile, *Sopra due dischi*, 1874; Saglio, fig. 924; Longpérier, Œuvres, III, 177.)

Miroirs[1]. Il est probable que plusieurs de nos miroirs étrusques ont été fabriqués en Grèce. On n'a pas encore rencontré de miroirs gravés en Asie Mineure, bien que Pottier et moi ayons trouvé à Myrina plusieurs centaines de miroirs en bronze isses[2]. Les miroirs étrusques ont été réunis par Gerhard, 1856, mais on en a trouvé

1. Homère ne parle pas des miroirs, qui sont d'origine égyptienne (Pierret, Dict. d'archéol. égypt., 346). Les femmes consacraient des miroirs à leurs divinités protectrices, et, dans un fragment d'inventaire du temple d'Artémis Brauronia (Hicks-Newton, I, 34, l. 23), il est question d'un miroir à manche d'ivoire offert à la déesse par Aristodamia (κάτοπτρον ἐλεφαντίνην λαβὴν ἔχον). Aucun miroir découvert jusqu'à présent, par une singularité inexplicable, n'a la forme de ceux qui sont figurés sur les vases. Cf. Fränkel, *Arch. Zeit.*, 1879, 99, 204 et pl. 12; Rayet, Mon. ant., livr. 3.

2. De même dans la Russie méridionale, Stephani, C. R. 1865, 160. Boîte de miroir en

plusieurs centaines depuis, et Klügmann en préparait un nouveau recueil (V[e] vol. du recueil de Gerhard, 1884). Avant Inghirami, on les prenait pour des patères de sacrifices (Inghirami, *Specchi mistici* [ils n'ont rien de mystique]. 1824). Gerhard a publié *Paralipomena zu seinen Etrusk. Spiegeln*, in *Acad. de Berlin*, 1859. Cf. Rathgeber, *Ueb.* 125 *myst. Spiegel*, 1855. Un seul miroir gravé a été trouvé en Grande-Grèce, à Crotone (Minervini, *Bull. Nap.* 1854, pl. 3, p. 128 et 188; Gerhard, pl. 243, 1). Les miroirs romains avec signatures ne sont pas très rares (de Witte, *Rev. archéol.*, 1868, 89; *C. R. Acad. Inscr.*, 1867, 52; Ritschl, *Monumenta*, pl. 1, c, f, g, pl. 11, m, n, p; Mommsen, *C. I. L.*, I, 55-80.) — Nombreux miroirs de travail romain avec reliefs (Gerhard, I, 79); un seul miroir gravé trouvé dans un tombeau romain (Gerhard, 409). Sur un lécythe sicilien, catal. Castellani, 42, (*Gaz. archéol.*, 1878, pl. 25), une jeune fille tient un miroir sur lequel est gravée en noir une tête de femme vue de profil. Miroirs étrusques à la Bibl. Nat., Chabouillet, catal. 3124-3140 (miroirs grecs inédits). Voy. *Specchi* à l'index des publications de l'Institut de Rome; *Gaz. archéol.*, 1877, pl. 3; 1878, pl. 17, 18; 1880, pl. 17; 1879, p. 217; *Annali*, 1880; Ἐφήμερις, 1883, pl. 13, etc.

Gerhard avait soupçonné l'existence de miroirs grecs gravés ou avec des reliefs : il en existait un depuis 1844 à Lyon, provenant de Corinthe (catal. Comarmond, 312), mais il était resté inaperçu. C'est le célèbre miroir à boîte avec le génie des combats de coqs (de Witte, *Rev. arch.*, 1868, 372 et pl. [1]). Depuis quelques années, le nombre des miroirs grecs historiés s'est multiplié et doit atteindre aujourd'hui près de 30 : le Louvre et la Bibl. Nat. en possèdent plusieurs. Cf. Dumont, *Bull. Corr. Hellén.*, I, 108; de Witte, Miroirs chez les anciens, *Acad. de Belgique*, 1872; *Assoc. Ét. grecques*, Monum. grecs, 1873; *Mittheil.*, III, pl. 9 et 10; Mylonas, Ἑλληνικὰ κάτοπτρα, 1876; Benndorf, *Arch. Zeit.*, 1868, 77; Foerster, *Bullett.*, 1870, 30; *Rev. archéol.*, mai 1872, 297[2]; Mylonas, Παρνασσός, 1877 (Vénus équestre (?) en relief); *Gaz. B.-A.*, 1866, 21, 121[3]; *Gaz. archéol.*, 1880, pl. 5; 1876, pl. 19, p. 69 (célèbre Ganymède en relief, miroir Sabouroff); pl. 27, p. 107. Je peux signaler deux miroirs à reliefs inédits, que j'ai vus à Athènes en 1882, tous les deux provenant de Corinthe : génie ailé assis sur un rocher (coll. R....); Amour sur un dauphin (à la *Minerva*).

Les miroirs gravés sont encore plus rares que les miroirs avec reliefs. Outre les publications citées plus haut, voy. Klügmann, *Arch. Zeit.*, 1876, 8 (Hercule menaçant une amazone); Dumont, *Gaz. archéol.*, 1880, 50 (15[e] miroir gravé); *Gaz. archéol.*, 1876, pl. 27, p. 107 (boîte à miroir avec relief à l'extérieur, admirable graffite sur le disque intérieur, trouvée en Crète); *Gaz. archéol.*, 1878, 9; *Bull. Corr. Hell.*, 1884, pl. 15, 16, 22. Ces articles renverront aux publications antérieures.

Les pieds et manches des miroirs sont souvent des figures humaines; un motif que l'on a trouvé plusieurs fois à Athènes et à Corinthe est celui d'une Vénus archaïque drapée, tenant une colombe dans la main droite avancée, avec deux Amours volant à droite et à gauche de sa tête. Le Louvre en possède des spécimens inédits. Cf. *Gaz. archéol.*, 1876, 40; Mylonas, Ἀθήναιον, 1872; *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 18; Rayet, M. A. A., 3[e] livr.; Stackelberg, *Graeber*, pl. 74; *Arch. Zeit.*, 1843, 259 et de très nombreux exemples étrusques dans Gerhard.

Pour les coupes de bronze historiées de Chypre (Curium, Idalie, Amathonte, etc.),

bronze doré, C. R. 1866, pl. 5. La plaque avec deux Amours luttant en relief, C. R. 1869, pl. 1, 29, ne provient probablement pas d'un miroir. Un miroir gravé, trouvé en Égypte, paraîtra dans le *Bull. Corr. Hellénique* de 1885.

1. De Witte a publié dans la *Rev. archéol.*, 1868, pl. 1, le premier miroir grec gravé reconnu pour tel; il avait été acheté par Dumont à Corinthe en 1867 et représente deux danseuses (aujourd'hui au Louvre).

2. Miroir de Corinthe et Leucas, boîte, fond d'argent et d'or, p. p. Dumont (au Louvre).

3. Coll. Lenormant; miroir à relief cr= provenant de Corinthe, mais peut-être étrusque

de Palestrine, Caere, etc., cf. p. 80 et 83; *Rev. arch.*, 1876, 1, 26; Longpérier, Mus. Napol., pl. 10 et 11; Lübke, *Plastik*, p. 68; Dumont, Céramique, II, p. 118.

Appliques en métal très mince travaillé au repoussé servant à orner les draperies : Schliemann, Mycènes, n°s 240 et suiv.; *Ilios*, n° 903 et pass. (cf. plus bas, *Bractées*, p. 151, 5); appliques en or représentant Bacchus et Silène, portant des attaches au revers, *Gaz. archéol.*, 1875, 2; *Soc. Antiq.*, 1874, 41 (cf. sur les ornements ajoutés après coup aux statues, Longpérier, *Bull. Soc. Antiq.*, 1859, 98). Plaque d'argent trouvée en Attique, jeune fille pesant des Éros dans une balance, Collignon, Manuel, p. 363 [1]. Plaques d'or avec reliefs décorant une statue de marbre archaïque, figurées sur la Pallas archaïsante de Dresde, Becker, *Augusteum*, pl. 9, 10.

Bracelets, broches, colliers, etc. Bracelet formé d'une série de pièces rondes imitant les hectés de Mitylène, montées avec de petits grenats, Collignon, l'Archéologie grecque, fig. 140. Bracelet terminé par deux lions, Atlas C. R. 1866, pl. 2 et 3. On portait également des bracelets autour des jambes (*periscelides*, cf. Saglio, fig. 530; Pline, *H. N.*, 33, 12). Bracelets en écharpe (*discurrunt catenae circa latera*, Pline, *H. N.*, 33, 12, 2), Saglio, fig. 1247-8; *Mus. Borbon.*, II, pl. 35. Bracelet terminé par deux têtes de serpents, modèle fréquent, Dict. d. l'Acad. d. B.-A., pl. 24. Ceinture en or avec fermoir trouvée à Ithaque, Stackelberg, *Graeber*, pl. 73; Saglio, fig. 969. Collier archaïque de plaques d'or estampées (Camiros), *Rev. arch.*, 1861, 466. Pectoral étrusque en or repoussé, *Mus. Gregor.*, pl. 28, 29; Saglio, fig. 963, 934.

Les colliers se composent généralement de plusieurs rangs de chaînettes terminées par des pendants : celui du milieu, le plus grand, représente une fleur ou une tête de divinité. Pendeloque en or provenant de la tombe d'une prêtresse de Déméter, à l'Ermitage, d'un travail admirable, Compte Rendu, 1865.

P. 97, 2. Bijoux. Voy. l'article *Caelatura* dans Saglio; Arneth, *Gold und Silber Monumente*, 1850, les Antiquités du Bosph. Cimmérien, pl. 8-14 et l'Atlas du Compte Rendu [2]; Al. Castellani, *Degli ori e dei gioelli nella Espoz. di Parigi*, 1879, et *Gaz. arch.*, 1879, 165; catal. Pourtalès, 1294-1358; Catal. Castellani, 1884; Schliemann, Mycènes, 1880, et *Ilios*, 1882; Hübner, *Ornamenta muliebria*, in *Hermès*, 1866, 345; Soldi, Les arts méconnus, 1880; Hermann, *Privatalterthümer*, 199, n. 2. Les bijoux trouvés dans les tombeaux, formés de plaques très minces ou *bractées*, ont été fabriqués spécialement pour la décoration des tombes [3]; mais on a trouvé aussi dans les tombeaux (surtout en Étrurie) des bijoux véritables. Le Louvre possède deux diadèmes étrusques et beaucoup de petits objets en granulé [4] d'un travail admirable : les bijoux de la coll. Campana (Catal. Clément, 1862) sont au nombre de 929 pièces (Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1863, 14, 152). Bijoux de la coll. de Luynes à la Bibl. Nat. (*Gaz. arch.*, 1879, 71). Bijoux de la coll. Blacas (surtout de Milo) au Mus. Britannique. La plus riche collection est celle de Clercq à Paris (formée en partie par Péretié à Beyrouth) [5]. La bijouterie grecque est d'origine égyptienne suivant les uns (bijoux de

1. Placage en bronze très archaïque de Pérouse, ayant recouvert le bois d'un char, Saglio, fig. 930; plaques d'argent rivées sur le coffret Castellani, de style oriental, au Mus. Brit., *Monumenti*, VIII, pl. 26. Cf. p. 92, 1, et Martha, Archéologie étrusque, fig. 10.

2. Un certain nombre des bijoux trouvés au Koul-Oba en 1831 ont été acquis par Raoul Rochette et ont passé au Cabinet des Médailles, Catal. 2644-52. Cf. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, Janv. 1832.

3. Ménandre (ap. Stobée, *Floril.*, 23, 2) parle d'un mort richement paré, πολυτελὴς νεκρός (Collignon, Manuel, 360). Cf. p. 73 sur les bijoux substitués en terre cuite dorée.

4. Sur le travail du granulé, v. Castellani, *Della orificeria italiana*, 1872, et *Acad. Inscr.*, 20 déc. 1860. Le commencement de ce travail se voit déjà dans les bijoux de Mycènes. Voy. l'étude de Milchhoefer, *Anfaenge der Gr. Kunst*, 1883, p. 8 et suiv. Exemples de granulé étrusque au Louvre, Saglio, fig. 960-962.

5. Bijoux de Pietrossa en Valachie, à Bucharest, *Gaz. A.-B.* 1865, 20, 181; bijoux d'or de Fourvières, à Lyon et chez Ponton d'Amécourt, *ibid.*, 1866, 20, 180; bijoux du trésor de

la reine Aah-o-tep, à Boulaq, *Gaz. B.-A.*, 1867, 23, 47), lydophrygienne suivant les autres (bijoux lydiens, auj. chez Hoffmann, *Bull. Corr. Hellén.*, III, pl. 4 et 5). A l'époque de la décadence, la joaillerie l'emporte sur la bijouterie. Le travail de la toreutique appliqué aux métaux précieux recherche naturellement le mérite de la difficulté vaincue, c'est-à-dire de la multiplication des détails sur un très petit espace : telle est la tendance des orfèvres étrusques, telle fut aussi, au dire des anciens, celle de Callicrate de Sparte et de Myrmécide d'Athènes.

Boucles d'oreilles[1], souvent en forme de cygnes, d'Amours, de Vénus, etc. Boucle d'oreille archaïque trouvée à Athènes, *Journ. of Hellen. Stud.*, t. II; avec cygnes, Atlas C. R., 1870-71, pl. 6, 13, 13 *a*, 14; victoire ailée, Atlas C. R., 1860, pl. 3; cf. encore Atlas C. R., 1866, p. 2; 1869, pl. 1; 1876, pl. 3; spécimens dans le Dict. de l'Acad. des B.-A., pl. 21; Saglio, fig. 965-967 (cette dernière, avec une Néréide portant une des pièces de l'armure d'Achille, provient du tombeau de la prêtresse de Déméter à Taman)[2]. On exagéra tellement, à l'époque romaine, le luxe des boucles d'oreilles, que Pétrone fait dire à un convive de Trimalcion : « Si j'avais une fille, je lui couperais les oreilles. »

Diadèmes, stéphanés. Schliemann, Mycènes, fig. 282 et pass.; Atlas C. R., 1865, pl. 1 (Kalathos de la prêtresse de Cérès, combats de Scythes et de griffons; grand frontal en or)[3]; Atlas C. R., 1860, 3; 1875, 2, 5-13 (diadèmes composés de feuilles). Diadème d'argent de Bénévent, très ancien, Saglio, fig. 925. Bandeau d'or estampé de style oriental (rangée d'animaux), *ibid.* fig. 933. Bandeau archaïque de Mégare, Lenormant, Prem. civilis., II, 384. Bandeau d'argent trouvé près de Batna, Mus. de Constantine, *Gaz. arch.*, 1879, pl. 21, 133. Grande couronne d'or étrusque du Louvre, perles en pâte de verre et ornements d'or ciselé, Bij. du Mus. Napol. III, n° 1; couronne d'or d'Armento à Munich, branches de chêne, guirlandes de fleurs, figures ailées (offrande votive, suivant l'inscr., de Creithonios), Arneth, *Monum.*, pl. 13.

Bagues (aussi aux doigts de pied, Pline, *H. N.*, 33, 12; *Gaz. archéol.*, 1879, 159). Homère ne parle pas encore des sceaux fixés sur des bagues; les Étrusques et les anciens Romains en portèrent. Montfaucon a décrit une énorme bague en or pour le pouce, avec le buste en haut-relief de Plotine. Cf. de Witte, *Acad. de Belgique*, t. XVIII, 3° bull.; Friedländer, *Arch. Zeit.*, 1880; Saglio, art. *Anulus*; King, *Antique gems*, 1860. Exemples nombreux dans Saglio, fig. 341-357. La fig. 354 représente un anneau massif en cristal (à Vienne, Arneth, pl. 17, 11), si grand qu'il n'a certainement pu être porté. Mains votives avec anneaux, fig. 351-353. Sous Claude, la mode s'établit de faire graver le cachet non dans une pierre, mais dans un anneau massif en or : l'anneau orné de l'image de l'empereur était donné à ceux de sa *cohors*, les *Amici Augusti* (Pline, 33, 3, 12).

Bractées servant d'ornements sur les habits (*χρυσόπαστα*, Esch., *Agam.*, 744); Stephani, C. R., 1865, pl. 2, 7-9; 3, 1; 1866, pl. 2, 27-32; 1869, pl. 1, 21-18; 1872, 151; 1876, pl. 3; Oberg, *Mittheil.*, 1879, 90.

Électre[4]. Suivant Labarte, un émail; suivant Rossignol, un métal imaginaire. Aux temps héroïques, il signifie l'or pur; à l'époque de Virgile et de Pline, le vermeil. Peut-être a-t-il aussi signifié l'ambre. Voy. Buttmann, *Mythologus*, 2, 337.

Vienne, *Gaz. B.-A.*, 1875, 11, 208. Poisson en or avec ciselures de style grec trouvé en 1882 à Guben, acquis par le mus. de Berlin (*Acad. Inscr.*, 2 fév. 1883; *Phil. Woch.*, 1884, 542 Furtwängler, *der Goldfund von Vettersfelde*, 1883.)

1. Saglio, p. 799 et suiv.; *Mus. Gregor. Etrusc.*, 1842.

2. Atlas C. R., 1865, 1.

3. C'est la στλεγγίς, insigne des πρωτομύσται dans l'inscription d'Andanie (l. 14); cf. *Gaz. archéol.*, 1875, p. 40, pl. 3.

4. Rossignol, les Métaux dans l'antiquité, 1863; Linas, Les Origines de l'orfèvrerie cloisonnée, 1878; Lasteyrie, L'ambre des anciens était-il l'émail? 1876. Cf. sur la difficile question de l'émail chez les anciens, Saglio, Dict. des Ant., I, p. 797.

Ambre. Bijoux du mus. Napol. III, ambres, n° 985 et suiv.; Goeppert, *Sull' Ambra di Sicilia*, 1879; *Ule's Natur*, 1879, n° 51; Von Bastelaer, l'Ambre dans l'antiquité, 1876; Waldmann, *Der Bernstein im Alterthum*, 1883. Le plus grand morceau d'ambre travaillé (Jupiter enlevant Despoina?), de style grec, dans la collection Pourtalès, *Gaz. B.-A.*, 17, 505. Oppert a lu en 1880 une inscr. cunéiforme d'après laquelle un roi d'Assyrie du x[e] siècle aurait entretenu, pour se procurer l'ambre, des rapports avec Dantzick et Memel (l'ambre chez les Assyriens, 1880). La chose a été contestée par Schrader, et Bayern (*Zeit. f. Ethnol.*, 1882, p. 355) a fait remarquer que l'ambre se trouve aussi en Transcaucasie.

Ivoire. Cf., plus haut, p. 65 et p. 66, n. 1. Ivoires trouvés à Spata, *Bull. Corr. Hell.*, II, pl. 18. A Hissarlick, Schliemann, *Ilios*, 1882, p. 472 et *Troja*, 1884, p. 124 et suiv. Parmi ces derniers est une pointe de flèche en ivoire, sans doute votive, car elle a été découverte dans un temple. Cf. encore sur le travail de l'ivoire, qui paraît d'origine ou du moins d'importation phénicienne : Heyne, *Novi Comment. Soc. Goettingensis*, I, 2 (1769), p. 96; Quatremère, Jupiter Olympien, p. 163; Clarac, Mus. de sculpt., I, p. 98-100; Schubart, *Rhein. Mus.*, XV, p. 115; Marquardt, *Privatalterth.*, II, 332; Blümner, *Terminol. und Technol.*, II, 381. D'après Pausanias (8, 46, 4), les dents d'hippopotame étaient quelquefois employées en place de l'ivoire par la sculpture chryséléphantine.

P. 97, 3. — Tapisserie. Semper, *Der Stil*, 1878, t. I, Curtius, *Arch. Relief aus Olympia*, Acad. de Berlin, 1880; Reinach, Compte rendu de la *Tapisserie* de Müntz, *Rev. pol. et lit.*, 1883, p. 815[1]. — Les tapisseries orientales ont inspiré l'art ornemental et en ont porté au loin les motifs. Cette influence, clairement prouvée par ce que dit Aristote du péplos d'Alcisthènes de Sybaris (*De mirab. auscult.*, 99), a été mise en lumière par Longpérier, *Journ. asiatique*, 1855; de Witte, Étude sur les vases peints; Birch, *Anc. Pottery*, 1, 260; Lenormant, *Gaz. arch.*, 1879, 106. Seuil de porte au palais de Koujoundjik imitant une tapisserie, *Gaz. B.-A.*, 1868, 25, 436; plafond du tholos d'Orchomène copié sur une tapisserie, Schliemann, *Orchomenos*, 1881, pl. 1. Outre le fragment publié par Stephani (Manuel, p. 97, n. 4), on connaît des tapisseries peintes dans les fresques de Pompéi (Müntz, p. 45); un fragment trouvé à Sitten, en Suisse, qui faisait partie d'une étoffe brochée (femme assise sur une panthère), Semper, *Der Stil*, I, 192, Müntz, p. 53; les Courses de chars au Louvre, de basse époque, Cahier et Martin, Mélanges, IV, pl. 20-23.

P. 97. — Destin des œuvres d'art[2]. La destruction des œuvres d'art antiques, qui se poursuit encore aujourd'hui en Turquie et même dans l'Afrique française[3], a eu pour causes le fanatisme[4], les guerres, la nécessité de se procurer de la chaux en mettant les marbres au four, surtout l'indifférence, l'ignorance et la cupidité.

1. Sur la tapisserie chez les Romains, Buchholtz, *De aulaeorum velorumque usu*, 1876.

2. P. Allard, L'art païen sous les empereurs chrétiens, 1880; Heyne, *Artes ex Cpoli nunquam prorsus exulantes*, et d'autres dissertations du même dans les *Comment. Soc. Goetting.*, XI et XII.

3. Villefosse, *Bull. Crit.*, 1882, 443; Préf. du *C. I. L.*, VIII; Friedlaender, *D. Rundschau*, janv. 1883; Schmidt, Rapport à l'Académie de Berlin, 1883; Masqueray, Préface du *Bull. de Corresp. africaine*, 1882; *Bull. des Antiq. afric.*, I, 186; *Rev. des Soc. savantes*, 1878, 13; 1880, 48; *Acad. inscr.*, 20 juin 1884.

4. Renversement des statues par les premiers chrétiens, de Witte, *Annali*, 1867, p. 211. Rossi (*Bull. arch. crist.*, VIII, 1865, 4) a publié une peinture représentant un homme renversant une statue de Jupiter avec une corde, tandis qu'un autre lance une pierre à la tête du dieu. Ailleurs, l'Église se contenta d'accommoder les œuvres antiques à son usage (mais le saint Pierre du Vatican n'est pas, comme on l'a dit autrefois, un Jupiter transformé en saint). Dans l'église S. Croce in Gerusalemme, à Rome, une statue de sainte Hélène est une copie de la Junon Barberine du Vatican, avec une croix au lieu d'un sceptre dans la main droite, un clou de la croix au lieu du vase dans la main gauche.

A Byzance, on avait conservé un grand nombre de statues que les Latins détruisirent en 1204 (Nicetas, *De signis*, publié et traduit en allemand par Wilcken, Ve vol. de sa *Geschichte der Kreuzzüge*, 1831). De notre temps encore, les entrepreneurs de travaux publics ont fait beaucoup de ravages dans l'Orient grec, ainsi qu'en Algérie et en Tunisie [1]. Des lois prohibitives édictées par la Grèce (1833) et la Turquie (1869, 1874 et 1884), afin d'empêcher l'exportation des antiquités, ont eu pour conséquence que les trouvailles des paysans ont été brisées à dessein pour être vendues clandestinement et en détail ; la provenance des petits objets, tels que terres cuites, vases et bronzes, a été systématiquement altérée par les marchands levantins. Cf. mon travail dans la *R. D. M.*, 1er mars 1883 (Le vandalisme moderne en Orient) [2].

1. Sur les progrès de ces ravages à Rome, voy. la *Beschreibung* et l'art. *Roma* dans Smith, p. 743 et suiv. Sur les iconoclastes, Paparrigopoulos, Hist. de la civil. hellénique, et Schlosser, *Gesch. d. Bildstürmenden Kaiser*, 1808. Barthélemy (*Mém. de l'Acad. inscr.*, 28, 585) parle d'un traité conclu au XIVe siècle entre les chefs des factions de Rome stipulant que les partis pourraient également prendre des pierres du Colisée. Sixte-Quint détruisit le Septizonium pour construire Saint-Pierre ; les neveux de Paul III empruntèrent au Colisée les matériaux du palais Farnèse. Le temple de la Concorde fut transformé en chaux du temps de Pogge (*de Var. Fort.*, 12). Paul V détruisit les restes du temple de Pallas dans le forum de Nerva. — Sur la destruction des monuments d'Athènes, voy. l'ouvrage cité de Laborde. Une histoire générale du vandalisme est encore à faire.

2. Voy. aussi mes *Chroniques d'Orient*, dans la *Rev. archéologique* de 1883 et 1884.

LIVRE V

NUMISMATIQUE ET MÉTROLOGIE.

P. 98, 1. — Les monnaies antiques sont précieuses pour la connaissance de l'antiquité : 1° parce qu'elles sont des originaux et non des copies; 2° à cause des images de monuments, de dieux et de héros qu'elles présentent, images qui permettent tantôt de reconstituer des œuvres perdues, tantôt de localiser les différents cultes; 3° comme documents géographiques (orthographe des noms des villes, mention de localités, de rivières, de montagnes, etc., dont les textes ne parlent pas); 4° comme documents métrologiques; 5° comme documents paléographiques, chronologiques, iconographiques, historiques, économiques. Cf. Poole, *A Guide to the select Greek and Roman coins in the British Museum*, 1880, p. 3 [1].

Rapports entre les monnaies et les écoles de sculpture : Lenormant, *Gaz. des B.-A.*, 1863, 15, 337; Raoul Rochette, *Acad. inscr.*, 1842; Friedlaender, dans la *Zeitschr. f. Numism.*, 1877 et suiv. (études de plusieurs types) [2]; Riggauer, *Eros auf den Münzen*, *Zeitsch.*, 1880; Percy Gardner, *The types of Greek coins*, 1883. Ce dernier a établi que les monnaies de l'époque impériale présentent seules des copies fidèles de statues célèbres. — Monuments sur les monnaies : Donaldson, *Architectura numismatica*, 1859; Lenormant, La numismatique et l'architecture, *Rev. générale de l'architecture*, 1877; Klügmann, *Numism. Zeitschrift* (Autriche), 1879 (monuments sur les deniers de la République).

P. 98, n. 1. — Pour les catalogues de collections numismatiques, cf. p. 17. La bibliographie numismatique est donnée dans les ouvrages suivants : Lipsius, *Bibliotheca numaria*, 1801; Mionnet, Descr. des médailles antiques, vol. des tables, 1837; Koner, *Repertorium über die 1800-1850 im Gebiete der Gesch. und ihrer Hülfswissensch. erchienenen Aufsätze*, 1856; *Bibliotheca nummaria* (1800-1866), 1867. Cf. les ouvrages généraux de bibliographie (Calvary, Müldener), le *Jahresbericht* de Bursian et Rollin, Catal. de livres de numism., 1874; Baer, *Catal. der Münzbiblioth. von J. Jarosch*, 1882.

Scaliger, *De re numaria*, 1616; Savot, Disc. sur les méd. antiques, 1627; Rasche, *Lexicon universae rei num. veterum*, 1785-1805 (14 vol.); Steinbüchel, *Addenda ad Eckhelii doctrinam*, 1826; Letronne, Consid. génér. sur l'évaluation des monn. gr. et romaines, 1817; Sestini, *Classes générales*, 1826; *Medaglie del mus. Hederwariano*, 1830 [3]; Hennin, Man. de numism. anc., 1830 (médiocre); Barthélemy, *ibid.*,

1. « La numismatique procède de l'archéologie quant aux types des monnaies antiques, de la philologie quant aux légendes, de la paléographie quant à la forme des caractères qui entrent dans ces légendes, et de l'économie politique quand il s'agit d'apprécier la valeur des monnaies. » (De Witte, *Acad. de Belgique*, 15 mai 1870.)

2. Comme spécimen de numismatique appliquée à l'iconographie, voy. Naue, les portraits d'Alexandre le Grand, *Zeitschr. f. Numism.*, 1880 et Büchner, *ibid.*, 1882, 2ᵉ livr. (IX).

3. Sestini a publié d'autres catalogues partiels, mus. Kobelsdorff, 1804, de France, 1805, de Berlin, 1805, de Gotha, 1806, etc. Du même : *Descriz. di molte medaglie antiche greche*, 1828; *Lettere e Dissert. numismatiche*, 1789; *Musei Sanclementiani numism. selecta*, 1808.

1866, avec atlas (commode pour voyager); Millingen, *Ancient coins of Greek cities and kings*, 1831; Pellerin, Recueil de médailles, 1762-78 (collection vendue à Louis XV); Cadalvène, Rec. de méd. gr. inéd., 1828; Leake, *Numism. Hellenica*, 1859; Genarelli, *La moneta dell' Italia antica*, 1843; Carelli, *Numi Italiae veteris*, 1850; Sambon, Rech. sur les monn. de la presqu'île Italique, 1870; Riccio, *Le monete delle antiche familie*, 1843; Akerman, *A numism. Manual*, 1840; *Anc. Coins*, 1846 (6 vol.); Mionnet, De la rareté et du prix des méd. romaines, 1847; Atlas de géogr. numism., 1839; Werlhof, *Handb. der Griech. Numism.*, 1850; Humphrey, *Ancient coins*, 1851; Graesse, *Handb. der alt. Numism.*, 1854 (rare); Fr. de Domenicis, *Repertorio numismatico*, 1826 (classification des monnaies par sujets représentés, très commode); Ch. Lenormant, Chabouillet, etc., Trésor de numism. et de glyptique (rois grecs, empereurs romains, 2 vol., 200 fr.), 1834-50; Rollin et Feuardent, Catal. d'une col. de méd. gr. de plus de 10000 pièces, avec les prix, 1860 (épuisé et introuvable); les mêmes, Catal. de 10000 méd. rom., avec les prix, 1874; Boutkowski, Dictionnaire de numismatique (médailles romaines impériales et grecques coloniales), 1876 et suiv., avec les prix de vente (immense travail); Cohen, Descr. des monnaies frappées sous l'empire romain, 2[e] éd. en publ.; Babelon, Monnaies de la Rép. romaine, 1884; Barthélemy, Les progrès de la numism. depuis 1867, Congrès bibliogr. internat., 1-4 juill. 1878; Samwer u. Bahrfeld, *Gesch. des älteren röm. Münzwesens*, 1883; d'Ailly, Rech. sur la mon. rom. jusqu'à la mort d'Auguste, 1867 et suiv.; Newton, *Greek numismatics*, dans ses *Essays*, 1879, p. 409; Curtius, *Ueb. den religiösen Charakter der griechischen Münzen*, in *Acad. de Berlin*, 1869, 465.

Liebe, *Gotha nummaria*, 1730; Haym, *Thesaurus Britannicus*, 1762; Eckhel, *Catal. Mus. Caesarei Vindobonensis*, 1779; C. Combe, *Num. vet. Mus. Hunteri descr.*, 1782; T. Combe, *Vet. pop. et reg. nummi, qui in Mus. Brit. asservantur*, 1814; Romé de l'Isle, Catal. des méd. du cabinet de d'Ennery, 1788; Mionnet, Poids des médailles gr. d'or et d'argent du cabinet de France, 1839; Friedlaender, *Das Münzcabinet des Kön. Mus. zu Berlin*, 1871; Friedlaender et Sallet, *Das Kön. Münzcabinet*, 1873 (nouvelle édit.); Kenner, *Münzsamml. des Stiftes S. Florian*, 1871; B. Head, *Synopsis of the Contents of the Brit. Mus., department of coins and medals*, 1881 (excellent)[1]. Depuis 1873, le Mus. Brit. publie ses admirables catalogues, qui contiennent quelques séries presque complètes: ont paru l'Italie, la Sicile, la Thrace, la Macédoine, la Syrie (Séleucides), la Thessalie, l'Illyrie, l'Épire, Corcyre, l'Acarnanie, l'Étolie et l'Égypte (1883).

Longpérier, Œuvres complètes, t. II et III; Waddington, Mél. de numism., 1861 et 1867; Marchant, Lettres sur la numismatique, 1841; Lagoy, Mél. de numism, 1845; Borghesi, t. I et II des œuvres complètes; Imhoof-Blumer, Monnaies grecques (catal. de sa collection, 16,000 pièces), 1883.

[Ouvrages anciens.] Bayer, *Histor. Osrhoëna et Edessena ex numm. illustr.*, 1734; Beger, *Regum et imperat. Roman. numism.*, 1700; Dumersan, Numism. du voyage du jeune Anacharsis, 1823; Gessner, *Numism. regum Macedoniae*, 1738; Goltzius, *Opera omnia*, 1708 (familles romaines, Sicile, grande Grèce, César, Empereurs); Gronovius, *De sestertiis*, 1691; Hardouin, *De nummis antiquis*, 1709; Kleiner, Atlas des médailles et des médaillons romains, 1754; Luckius, *Sylloge numismatum elegantiorum*, 1620; Magnan, *Bruttia numismata* et *Lucanica numism.*, 1774 et 1775; Mauroceno, *Thesaurus numismat.*, 1683; Morelli, *Thesaur. imper. Rom. numism.*, 1752; Paruta et Augustini, *Sicilia numismatica*, 1723; Ramus, *Catal.*

1. La grande édition contient 70 planches. On en vend une petite, au prix de 6 pence, à la porte du musée. Il existe un ancien catal. de la collection Payne Knight, par lui-même, 1830; un catal. des médaillons romains du Mus. Brit., par Grueber, 1774; cf. Haym, *Thesauri Britann. mus. Graeci et Latini*, 1765.

num. vet. mus. Daniae, 1816; Spanheim, *De praestant. et usu numism antiq.*, 1706; Les Césars de Julien avec planches, 1738; Torremuzza, *Siciliae nummi*, 1781; Vaillant, *Achaemen. Arsacid. imperium*, 1725; *Numism. Imperatorum*, 1700[1] Zoëga, *Numi Aegyptii imperatorum*, 1787.

Prokesch d'Osten, *Die Münzen Athens* (recherches métrologiques); Acad. de Berlin, 1848; *Inedita meiner Sammlung*, 1870 (beaucoup dans l'*Archaeol. Zeitung*); Gardner, *Coins of Samos*, 1882; id., *Coins of Elis*, 1878; Head, *History of the Coinage in Boeotia*, 1882; *Coins of Ephesos*, 1880; *Coins of Syracuse*, 1874; Jatta, *Le Monete greche d'argento della Magna Grecia;* de Luynes, Numism. et inscr. chypriotes, 1852; Imhoof Blumer; Monnaies d'Acarnanie, *Numism. Zeitschr.* (Autriche), 1878; Leic. Warren, *Greek federal coinage*, 1863; Cousinéry, Monn. d'arg. de la ligue achéenne, 1825; Numism. des Satrapies et de la Phénicie, 1846: Madden, *Coins of the Jews*, 2e éd., 1881; R. Weil, Monnaies de la ligue achéenne (*Zeitschr.*, IX, liv. 3-4); Bompois, Monn. frappées par la communauté des Macédoniens, 1876; Six, Classement des séries chypriotes, *Rev. Numism.*, 1883; Prokesch d'Osten, Les monnaies des rois Parthes, 1875[2]; Longpérier, Numismatique des Arsacides, 1852-82 (posthume); Gardner, *The Parthian Coinage*, 1877 (coll. des *Numism. orientalia*); L. Müller, Numism. de l'anc. Afrique, avec supplém., 1876; Numismatique d'Alexandre le Grand, 1854[3]; Numism. de Lysimaque, 1858; Feuardent, Catal. de la coll. Dimitrio (monnaies d'Egypte, 1870; cf. Lenormant, Ess. sur les monn. des Lagides, 1856; Poole, *Numism. chron.*, 1864, et son *Catalogue of the coins of the Ptolemies*, 1883; Bompois, Méd. gr. de la Cyrénaïque, 1869; Grotefend, *Die Münzen der Könige v. Baktrien*, 1839; Kœhne, Monn. de la Cherson. Taurique, 1848; idem, *Mém. de la Soc. d'archéol. et de numism. de Saint-Pétersbourg*, 1847-51; Sallet, *Beitr. z. Gesch. u. Numism. der Kön. des cimmer. Bosporus u. des Pontus*, 1866; Brandis, *Münz-Masse und Gewichtswesen in Vorderasien*, 1866; Langlois, Numism. de l'Arménie, 1858; Heiss, Desc. gén. des monn. ant. de l'Espagne, 1870; Delgado, *Medallas autonomas de España*, 1873-76; Zobel de Zangroniz, *Moneda antigua española*, 1878-80; Saulcy, Numism. de la Gaule Narbonnaise, 1842; Bompois, Types monét. de la guerre Sociale, 1873; Salinas, *Monete di Sicilia*, 1874 et suiv.; Greppo, Les voyages d'Adrien et les monnaies qui s'y rapportent, 1842; de Witte, Rech. sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle, 1868; H. de Longpérier, Rech. sur les insignes de la questure et les récipients monétaires, 1868; Deecke, *Das Etrusk. Münzwesen*, 2e fasc. des *Etrusk. Forsch.*, 1877 et 1882; Scrosoppi, Monn. d'Étrurie, 1874; Banduri, *Numismatica Romanorum a Trajano Decio*, 1718; Du Cange, *De Imper. Constantinopol. num.*, 1755; Sabatier, Descr. générale des monnaies byzantines, 1870; Schlumberger, Numism. de l'Orient latin, 1878.

La plupart des monnaies antiques ont été trouvées dans des cachettes[4], souvent fort loin des villes qui les ont frappées; il serait important pour l'histoire du commerce de savoir en quels endroits on a découvert les monnaies des diverses provenances, mais les indications certaines à cet égard sont extrêmement rares. Les monnaies trouvées dans les tombeaux sont très souvent frustes, parce que les anciens ensevelissaient de préférence les pièces qui ne pouvaient plus servir. En général, il ne faut nettoyer les monnaies qu'au savon; si la couche d'oxyde est trop épaisse, on peut l'attaquer avec du jus de citron, qui ne détruit pas la patine, ou, dans les cas

1. Du même, *Hist. Ptolemaeorum*, 1701; *Seleucidarum*, 1732.
2. Supplément par Al. de Markoff, 1877.
3. Supplément par Prokesch, 1870.
4. La trouvaille la plus considérable de monnaies romaines a été faite il y a quelque temps à Vénère; voy. Milani, *Il ripostiglio della Venera*, 1880.

désespérés, avec l'acide chlorhydrique, qui permet de lire les légendes, mais détruit ou détériore les monnaies.

Les Romains ont déjà formé des collections de médailles (Suét., *Oct.*, 75). Voy. Friedlaender, *Numism. Sphragist. Anzeiger*, 30 janvier 1876. Les premiers collectionneurs modernes (Olivier Forzetta, vers 1335, et Pétrarque) recueillaient surtout des monnaies romaines (Weil, *Numism. Gesellsch. zu Berlin*, 2 avril 1883); Cyriaque, le premier, collectionna des pièces grecques, vers 1430.

P. 98, 2. — *Nomisma* viendrait, selon Aristote, de νόμος, parce que la monnaie tire sa valeur de la loi (Arist., *Ethic.*, 5, 8). La véritable racine est celle de νέμω.

On appelait *argentum oscence* la monnaie espagnole d'argent frappée principalement à Osca sur le pied du denier romain (T. Live, 34, 10; nous ne nous occuperons pas ici des monnaies espagnoles autonomes, *de quib. vid.* Saulcy, Heiss, Delgado et Zangroniz).

P. 99, 2. — Commencements de la numismatique : O. Müller, *Aeginetica*, 15; Boeckh, *Metrol. Untersuch.*, p. 76; Ersch et Gruber, 3e part., 22, 209. On possède une vieille monnaie argienne avec la tortue qu'on a attribuée à Phidon (*Nineteenth Century*, nov. 1879).

P. 99, 3. — Voy. les articles *Aes*, *Argentum*, *Aurum*, dans Saglio. A. del Mar, *A history of the precious metals*, 1881 (explique la plupart des révolutions de l'histoire par le désir de se procurer de l'or); Sabatier, Production de l'or et de l'argent chez les anciens, 1850; Franz, *Gold im Alterthum* (*Berg- und Hüttenmännische Zeit.*, 1880).

P. 99, n. 3. — Froehner, Médaillons de l'empire romain d'Auguste à Priscus Attale, 1870; Kenner, Médaillons romains, dans les *Jahrb. der K. Kunstsammlungen* (Vienne), 1883, 61; Buonarotti, *Osserv. istoriche sopra alcuni medaglioni antichi*, 1698; Friedlaender, *Acad. de Berlin*, 1873, 67; Pinder, *Ueb. die Kaiserl. Silbermed. der Prov. Asia*, in *Acad. de Berlin*, 1855; Lenormant, *Gaz. B.-A.*, 1877, 15, 435. — Les médaillons proprement dits commencent sous Trajan. Ceux en or ne se multiplient qu'au IIIe siècle; ils ont toujours un poids monétaire exact comme les bulles d'or byzantines appendues à titre de sceaux sous des actes solennels. Les médaillons d'or et d'argent étaient distribués en présents : Héliogabale en fit frapper valant 2255 francs. Les consuls faisaient leurs largesses avec des pièces d'argent (Justinien, *Nov.*, 6). On les portait au cou à l'aide d'une bélière (médaillons de Valens, *Gaz. B.-A.*, 1877, 15, 441). Les plus grands que l'on connaisse sont à Vienne. La preuve qu'on les donnait en cadeaux aux Barbares, c'est qu'ils ont presque toujours été découverts dans les pays occupés par les Barbares à l'époque de la frappe [1]. — Les médaillons de bronze se reconnaissent à l'absence du sigle S. C. On trouve aussi des médaillons de bronze frappés sur un flan de deux métaux (Gordien III). Ils sont souvent encastrés dans une large bordure décorée avec soin et l'on a pu supposer qu'on les suspendait, en cet état, en haut des enseignes militaires. La plupart des médaillons en bronze sont de simples médailles frappées par le sénat en l'honneur d'un *adventus*, d'une *profectio* de l'empereur, etc. (Eckhel-Lenormant) [2].

Phil. de Commines se sert le premier du mot *médaille* en parlant des collections de Pierre de Médicis. Voy. Lenormant, Les anciens avaient-ils des médailles? *Gaz. B.-A.*, 1877, 15, 435.

P. 99, n. 3. — Ch. Robert, Étude et descr. de sa propre collection de médaillons contorniates, *Ann. de la Soc. de numism. et d'archéol.*, 1880; Sabatier, Descr.

1. Sur les beaux médaillons d'Honorius et de Gallia acquis par le Cabinet en 1882, voy. Chabouillet, *Rev. de numism.*, 1883, 1.

2. Les médaillons grecs sont rares. Outre celui d'Eucratide (Chabouillet, *Rev. de numism.*, 1867, 382), on peut citer les pièces de Syracuse avec un quadrige et ΑΘΛΑ (*Victoriae praemia?*).

générale des médaillons contorniates, 1860. — Ce sont des médaillons en bronze de grand module, entourés d'un cercle creux qui remplace le grènetis. Ils sont tous en bronze; l'avers représente un personnage célèbre, le revers des scènes mythologiques ou des scènes de jeux. On les a fabriqués seulement à la fin de l'Empire. Parmi les monogrammes que l'on voit sur les contorniates, le plus fréquent (P. F.) a été lu *Palmam* (*Victori*) *feliciter*. Voy. Bruzza, Ess. d'explic. du monogr. des contorniates, 1877. D'autres inscriptions sont évidemment agonistiques : *Urse vincas, Olympionica*, *Petroni placeas*, etc.

On rattache aux monnaies mentionnant des jeux celles qui portent la mention d'un κοινὸν (κοινὸν 'Ασίας, Κρητῶν, Γαλατῶν, etc.); κοινὸν y est synonyme de jeux publics célébrés en commun, alors que ce mot ne signifie presque jamais ὁμόνοια, alliance (Barthélemy, Manuel, 33). Sur les représentations des jeux appelés Thémides en Asie Mineure, voy. Henri de Longpérier, *Rev. de numism.*, 1869, 31; Reinach, Catal. de Constantinople, n° 293.

P. 101, 1. — Paestum fait exception : il existe de cette ville de petites pièces de cuivre portant les effigies d'Auguste et de Tibère avec le nom de la ville et la mention du S. C. qui a autorisé cette dérogation (Lenormant, A travers l'Apulie, II, 196).

P. 100, 5. — On trouve des cistophores d'Atarnée, Parium, Pergame, Dardanus, Éphèse, Sardes, Thyatire, Tralles, Apamée, Laodicée, etc. (*Rev. numism.*, 1846, 266). Ces monnaies sont d'argent et d'un poids analogue à celui des tétradrachmes (?). On y lit les noms des prytanes et des archontes, plus tard ceux des proconsuls et des préteurs. Selon Tite Live, Man. Acilius Glabrion ayant vaincu Antiochus, apporta à son triomphe 248 000 cistophores. On suppose que les cistophores furent frappées depuis l'an 200 environ jusqu'à Actium[1].

P. 101, n. 3. — Cet empiètement de Néron sur les droits du sénat a été étudié par Kenner, *Numism. Zeitschr.* (d'Autriche), 1878.

P. 103, 2. — Les monnaies de Catane et de Naxos sont signées Proclès; celles de Métaponte, Aristoxénos; celles d'Hyele-Velia, Cleudôros, Philistion; celles de Syracuse, Cimon et Eucléidas, etc. Cf. Weil, *Zeitschr.*, VIII, 4e livr.

P. 102, n. 3. — Les monnaies grecques autonomes sont généralement frappées, les impériales grecques quelquefois moulées. Les Romains commencèrent par mouler leurs pièces, puis les frappèrent, et reprirent le procédé du moulage, concurremment avec la frappe, à l'époque de Septime Sévère. Le très petit nombre de monnaies identiques fait croire que les coins se brisaient facilement; l'examen attentif de la pièce d'Eucratide prouve que le moule s'est brisé pendant qu'on la frappait et par suite qu'elle est probablement unique.

Moules romains servant à la fabrication de la fausse monnaie, trouvés à Trèves: Hettner, *Jahrb. des Vereins v. Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 1882. Machine pour frapper des *aurei* à l'effigie de Faustine la jeune, au musée de Lyon, Friedlaender, *Zeitschr.* 1877. Cf., sur ces moules, *Rev. de numism.*, 1837, 165 et 171.

P. 104, n. 2. — Surcharges des monnaies : Friedlaender, *Zeitschrift*, IV, 4e livr.; Imhoof Blumer, *ibid.*, V, 2e livr. La Grande-Grèce et la Crète ont refrappé le plus de monnaies, celle-ci très anciennement.

P. 105, 3. — Percy Gardner, Types floraux sur les monnaies grecques archaïques constituant des types religieux en rapport avec les divinités locales, *Num. Chronicle*, 1881[2].

1. Panel, *de Cistophoris*, 1734; Eckhel, *Doctrina*, IV, 352; Boeckh, *Metrol. Untersuch.*, 101; Pinder, *die Cistophoren*, 1851.

2. Burgon d'abord, puis E. Curtius (Acad. de Berlin, 1869, 465), et tout récemment Gardner (*Types of Greek coins*, 1883; cf. Weil, *Berliner Woch.*, 1884, 759) ont affirmé le caractère essentiellement religieux des types monétaires des Grecs. Ces types sont les *armes* des villes ou des communautés, et ces armes sont à l'origine religieuses (divinités protectrices

P. 104, 3. —Les têtes sur les monnaies grecques sont généralement de profil. Vers 400-370, quelques belles séries présentent des têtes de face ou de trois quarts en relief (Syracuse, Alexandre de Phères, Amphipolis, Thèbes, Rhodes, etc.). Dès l'époque d'Alexandre le Grand, on revint aux têtes de profil, à cause de l'usure des reliefs (de Witte, *Rev. numism.*, 1864; Sallet, *Zeitschr.*, VIII, 4e livr.).

P. 105, 3. — Les types principaux sont souvent accompagnés de types plus petits placés dans le champ, tels que marques d'alliances, emblèmes de villes, etc. Ces *symboles* diffèrent des *contre-marques* dont il a été question plus haut.

P. 104, 4. — Des séries de monnaies très considérables, comme celles de Smyrne, d'Érythrée, de Cymé, d'Éphèse présentent des noms de magistrats locaux qu'il est intéressant de recueillir pour la connaissance de l'onomastique de ces villes.

P. 105, 4. — Titulature. Les souverains grecs, après Alexandre, portent souvent des titres fort compliqués (surtout les Arsacides) : on trouve *βασιλεὺς βασιλέων* (rois parthes), *δυνάστης* (Polémon), Καλλίνικος, Δίκαιος, Διόνυσος, Ἐπιφανής, Εὐεργετής, *Εὐπάτωρ, Φιλοπάτωρ, Φιλομήτωρ, Φιλορώμαιος*, etc., comme surnoms de différents princes d'Asie. Voy. Barthélemy, Manuel, p. 37.

Sur les monnaies impériales on trouve les titres *Augustus*, *Dominus noster* (depuis Aurélien), *Imperator*, κύριος, δεσπότης, βασιλεὺς, *Caesar, nobilissimus, princeps juventutis, pontifex maximus, trib. potestate* (jamais *tribunus*), plus des surnoms comme *Parthicus, Dacicus, pius, felix, mater patriae, castrorum*, etc Les princes étant très souvent assimilés aux dieux, on rencontre les légendes *Aeternitas Augusti*, *Genius Augusti*, *Liviae Cereri*, etc. Commode prit le premier le titre d'*Hercules Romanus*[1]. Les empereurs déifiés paraissent généralement avec une couronne radiée. Entre l'époque de Philippe et celle de Gallien (?) on frappa des monnaies en l'honneur de différents empereurs des premiers temps, portant toutes la tête radiée d'Auguste et la légende *Consecratio*.

Vœux publics. Ils ne paraissent, à l'époque républicaine, que sur un denier de Sextus Nonius Sufenas, mais sont fréquents sur les impériales : *pro salute et reditu Augusti*, *vot(is)* X [*decennalibus solutis*], ou XX [*vicennalibus susceptis*], etc. Le type de ces monnaies est l'empereur sacrifiant.

Légions. Les monnaies d'Antoine, de quelques empereurs et de colonies rappellent le souvenir des légions : elles représentent l'aigle entre deux enseignes (plus tard le *vexillum* et le *labarum*). Les légions avaient souvent pour emblèmes des animaux, qui paraissent sur les monnaies de Gallien, de Postume, etc.

Colonies. Les colonies romaines indiquent sur les monnaies leur titre (C., Col., etc.), souvent avec une épithète, *victrix*, *invicta*, etc. Ces pièces portent les noms des magistrats locaux, *duumviri*, *IIviri quinquennales* (censeurs), *praefectus IIvir*,

des villes, éponymes, fondateurs mythiques, symboles). Ainsi le bouclier de Béotie est le symbole d'Hercule, la rose de Rhodes celui du soleil. Les premières émissions de monnaies doivent sans doute être attribuées aux temples. Le monnayage grec ne perdit son caractère religieux qu'à l'époque des Diadoques, pour recevoir l'empreinte du régime monarchique et personnel.

1. Sous le Bas-Empire, on voit paraître les titres de *Flavius* (= Caesar), *Perpetuus*, *Augustus*, *Victor*, PISTOS (πιστός), εὐσεβής, *servus Christi*, etc. Le Christ, la Vierge, saint Michel, etc., remplacent les dieux et héros païens. Les têtes impériales sont imberbes de Constantin à Phocas, excepté Julien; à dater d'Honorius, l'Auguste est en buste et de face. Le diadème se substitue aux couronnes ; le globe, symbole de l'empire, devient crucifère. Depuis Justin Ier, les bronzes indiquent souvent l'année du règne. A l'exergue, on lit les initiales des ateliers monétaires, précédées d'une lettre indiquant le chiffre de l'émission (TR = Trèves ; ATR, BTR, CTR = 1re, 2e, 3e émission de Trèves?). A Constantinople, on voit *off(icina) prima, secunda, tertia*, etc. Le sigle CONOB, expliqué autrefois *Con(stantinopoli) ob(signata)* ou *Con(stantinopoli) officina secunda*, doit probablement s'interpréter *Constantinopolitanum obryzum* ou OB = 72 (poids du sou d'or = un soixante-douzième de la livre). Cf. Pinder et Friedländer, Signification des lettres OB, 1851.

IVviri, aediles, etc. On trouve quelquefois D. D. (*decreto decurionum*) au lieu de S. C. — Les types des monnaies coloniales et municipales présentent souvent les images suivantes : Un homme en toge conduisant une charrue (cérémonie de la fondation d'une colonie), l'enseigne militaire marquée d'un n° de légion (colonie militaire fondée par telle légion), la louve allaitant Romulus et Rémus, Enée portant Anchise, un taureau, Marsyas (symbole de la liberté dans les colonies de *jus Italicum*) [1]. Liste (incomplète) des colonies ayant frappé monnaie, Barthélemy, Manuel, p. 42.

Monnaies restituées. (Barthélemy, Manuel, p. 46). — On appelle ainsi les monnaies qui ont été frappées de nouveau et qui portent REST ou RESTITVIT suivis du nom du prince qui les a fait fabriquer. C'est à Trajan que sont dues le plus grand nombre de ces restitutions, qui avaient sans doute pour double objet de refondre les anciennes monnaies devenues frustes (Dion, 68, 15) et de perpétuer des types qui appartenaient à l'histoire de Rome. Ainsi de nombreux deniers de la république romaine, l'*aureus* de César, etc., ont été *restitués* par Trajan. On comprend moins qu'il ait restitué les *aurei* de Tibère et de Néron.

P. 106. — Dates inscrites sur les monnaies (Barthélemy, Manuel, p. 29). — Ces dates sont indiquées par des lettres représentant des chiffres et donnent souvent lieu à de grandes difficultés (Longpérier, Numism. des Arsacides, p. 20 ; on trouve aussi l'indication de noms de mois). Ἔτους est quelquefois abrégé en E, ou Λ (Λυκάβας). L'ère de Rome n'est guère mentionnée que sur une monnaie d'Hadrien (874 de la ville). Les monnaies de Dacie et de Viminiacum en Moesie paraissent indiquer la date de la colonisation romaine (?). Les ères dont on trouve la mention sur les monnaies sont : l'ère des Séleucides, 312 av. J.-C. ; l'ère de Pompée, 64-65 av. J. C. (défaite de Tigrane) ; l'ère de Pharsale, 48 ; l'ère d'Actium, 11 ; l'ère de Cilicie (sur les monnaies d'Anazarbe), vers 734 de Rome, passage d'Auguste en Cilicie; l'ère du Pont (Amisus), 721 de Rome, et quelques autres ères locales [2].

P. 106. — Titres donnés aux villes sur les monnaies (Barthélemy, Manuel, p. 24). — 1° αὐτονόμος ; — 2° ἐλευθέρα ; — 3° ἀτελής (ne payant pas tribut) ; — 4° μητρόπολις, dans plusieurs sens : α) métropoles de colonies ; — β) villes importantes, chefs-lieux (Thessalonique se disait μήτηρ πάσης Μακεδονίας) ; Rome donna ce titre à beaucoup de villes, et quand il y avait plusieurs métropoles dans une province, la plus importante était dite μητρόπολις πρώτη ; — γ) un très petit nombre de villes s'appelaient ainsi à cause du culte de Cybèle; — 5° πρώτη (μητρόπολις καὶ πρώτη, Nicomédie de Bithynie), titre honorifique très disputé, notamment entre Éphèse et Smyrne (Dion Chrysost., *Disc.* 34 et 38) [3] ; — 6° ἑβδομή (Μαγνήτων ἑβδομῆς τῆς Ἀσίας), sens douteux ; — 7° νεωκόρος, ayant élevé un temple à Auguste ; la mention de deux, trois néocorats et plus indique peut-être le nombre de temples élevés à divers Augustes [4] ; — 8° ἱερά ; — 9° ἄσυλος, titre souvent réuni au précédent ; — 10° ναυαρχίς, port de mer militaire ?

P. 106, n. 6. — Schlickeysen, *Erklär. der Abkürz. auf Münzen*, 2e éd., 1881.

P. 107, 2. — Vers la fin de l'Empire, le métal des monnaies romaines était si bas, qu'on les pesait comme des lingots (Wessely, *Wiener Stud.*, 1883, d'après un papyrus d'Égypte).

P. 108, n. 4. — Faussaires. On fabrique très peu de monnaies fausses à Athènes

1. C'est Eckhel qui a observé que l'image de Marsyas sur les monnaies coloniales symbolisait la possession du *jus Latii*. Cf. *Gaz. archéol.*, 1878, 19. Le type est celui de la statue de Marsyas voisine des Rostres, *Monum.*, IX, pl. 47, 48 ; Brizio, *Annali*, XLIV, 312, 317 (1872).

2. D'après Poole, *Coins of the Ptolemies*, 1883, p. 25, l'ère des Ptolémées commencerait en 261 av. J.-C.; mais cette date est très incertaine.

3. A. M. K signifie πρώτη, μεγίστη, καλλίστη. Cf. Waddington, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 283. La lecture complète du sigle se trouve dans une inscription de Tarse.

4. Krause, *Civitates neocorae*, 1844.

et à Smyrne, beaucoup à Salonique (monnaies de Chalcis, Abdère, Maronée, Énos, Amphipolis) et à Dimitsana en Morée. Les progrès de la galvanoplastie contribuent malheureusement à rendre l'industrie des faussaires plus florissante que jamais.

Pinder, *Die Beckerschen falschen Münzen*, 1843. Sur la monnaie de Néapolis de Campanie, avec le nom de magistrat (!) ΚΑΦΟΑΙΝΙ, publiée en 1834 par Pinder, et que du Mersan a prouvé avoir été frappée en 1808, en l'honneur de *Caroline* reine de Naples, voy. Barthélemy, Manuel, p. 415. Il y a des indications utiles dans Friedländer, *Verzeichniss griech. falschen Münzen aus modernen Stempeln*, 1883, mais ce travail est très incomplet.

Les faussaires se sont mis à l'œuvre de très bonne heure en Italie : « Gorlaeus fond des médailles, il m'en a quelquefois montré, mais j'ai découvert qu'elles n'étaient pas anciennes ; il ne m'en a montré depuis que de vraies. C'est un bonhomme. Les Italiens savent l'art de faire les médailles *et obducere aerugine*, mais ils les connaissent bien quand *aliquis tales fricatas eis obtrudit.* » (*Scaligeriana*, 121.)

Plombs et jetons. — Il a été question des plombs plus haut (p. 42-43). Les jetons antiques sont très nombreux, mais encore peu étudiés et peu compris : voy. Postolakka, Κέρματα συμβολικὰ (des collections d'Athènes), 1882 ; Sallet, *Zeitschr.*, X, 3e livr. (jetons d'Olbia servant au commerce du thon ?).

MÉTROLOGIE [1].

Les monnaies sont des documents précieux pour la *métrologie*, science difficile et compliquée qu'on ne peut exposer en quelques pages. Il existe une certaine harmonie entre les systèmes métriques des anciens : la raison en est que la base de tous les systèmes est celui des Chaldéens, qui dérive peut-être lui-même du système égyptien et qui fut en vigueur dans tout l'empire perse. Boeckh (*Metrol. Untersuch.*, p. 35 ; cf. *Encyclop. der Philol.*, p. 368) pense que le rapport très anciennement établi entre les mesures du poids et de l'espace s'explique par l'usage de la clepsydre : les prêtres chaldéens comparaient non seulement le volume, mais le poids de l'eau écoulée pendant une certaine durée de temps.

Les mesures antiques de longueur ont été déterminées par les témoignages des anciens qui indiquent les dimensions de monuments encore existants (Parthénon [2], colonne Trajane). Il reste aussi des poids et des σηκώματα, tablettes de marbre avec des parties creuses pour vérifier les volumes des liquides. Sur ces derniers, voy. Dumont, *Rev. arch.*, 1872, II, 230, 297 ; 1873, II, 45 ; *Arch. Miss.*, 2e sér., VI, 466 ; Egger, Mém. Soc. antiq., extr. 16 ; Curtius, *Philol.*, XXIX, 700 ; Foucart-Le Bas, p. 47 (σήκωμα de Gythion). Un σήκωμα du musée d'Athènes (924 du catal. de Sybel) porte cinq cavités avec les inscriptions χοῦς, ολ... ?, ἡμίεκτον, κοτύλη, [ἡμι ;] κοτύλη et sur le devant : τοῖς σε]βαστοῖς καὶ τῇ πόλει Κάρπος ἀγορανομῶν ἀνέθηκεν τὰ μέτρα (ex-voto d'un agoranome). Décret attique relatif aux mesures, *C. I. G.*, 123. — Les écrits des anciens métrologistes ont été rassemblés par Hultsche, 1864-66 (du même : *Heronis Alexandrini reliquiae*, 1864). Voy., dans l'*Anthologie latine* de Riese, le poème *Remi Favini de ponderibus et mensuris*, n° 486. Les *agrimensores* romains ont été publiés par Blume, Lachmann, Mommsen, Rudorff, 1848-52 (cf. de Tissot, *Études sur les agrimensores*, 1881).

1. Pour l'évaluation des mesures antiques, voy. le Manuel, p. 240 et 330.
2. D'après la longueur du Parthénon et du Théséion, Hultsch, *Arch. Zeit.*, 1881, évalue le pied grec à 0m,3083 (nié par Dörpfeld, *Mittheil.*, VII, 277, qui propose 0m,296). Cf. sur la détermination du pied grec, Aurès, *Acad. du Gard*, 1865-66, p. 78.

Poids antiques : Chabouillet, Catal. des camées, 3181 et suiv.; Sabatier, *Annuaire de la Soc. fr. de Numism. et d'Arch.*, 1867 ; Le Bas, Monum., pl. 106 ; Pinder, *Ueb. einige antike Gewichte*, Acad. de Berlin, 1856 ; Papadopoulos-Kerameus, Μουσεῖον τῆς Εὐαγγ. Σχολῆς, 1880, pl. 1-7 (important) ; Sorlin Dorigny, *Bull. Corr. Hellén.*, VII, 100, et Poids byzantins, 1880 ; Dumont, Poids byzantins épigraphes, *Rev. archéol.*, 1870, 236.

Eisenschmid, *De ponderibus et mensuris*, 1708 (encore utile, selon Boeckh) ; Romé de l'Isle, Métrologie, 1789 ; Ideler, *Ueb. die Läng. und Flächenmaasse der Alten*, Acad. de Berlin, 1812-13 ; Wurm, *De ponderum, numorum, mensurarum, ac de anni ordinandi rationibus*, 1821 ; Cagnazzi, *Sui valori delle misure e dei pesi degli Romani*, 1825 ; Saigez, Traité de Métrologie, 1834 ; Paucker, *Metrol. der alt. Griech. und Römer*, 1835 ; Hussey, *Essay on the ancient weights and money*, 1836 (bon) ; Boudard, Essai sur la métrol. attique et romaine, 1854 ; Böckh, *Metrolog. Untersuchungen*, 1838 (ouvrage capital) ; Fenner v. Fenneberg, *Untersuch. über die Längen- Feld- und Wegmaasse*, 1859 ; Don Vasquez Queipo, Essai sur les syst. métr. et monét. des anc. peuples, 3 vol. 1859 (très important) ; Hultsch, *Griech. und röm. Metrol.*. 1862, 2e éd. 1882 ; *Ueber das babylonische u. euböische Talent*, dans les *Jahrb.* de 1862 ; art. *Griech. Metrol.* dans Ersch et Gruber, 1863 ; Lepsius, *Die altägypt. Elle und ihre Eintheilung*, Acad. de Berlin, 1865 ; *Ueb. eine hieroglyph. Inschr. am Tempel von Edfu*, ibid. 1855 ; *Die Längenmaasse der Alten*, 1883 (cf. Dörpfeld, *Mittheil.*, 1883, 36 et 342) ; Schillbach, *De ponderibus aliquot antiquis*, 1865 ; Böckh, *Ueb. den babylon. Längenmaass u. sein Verhältniss z. den Maassen und Gewichten des Alterth.*, Acad. de Berlin, 1854 ; Christ, *Beiträge z. Bestimm. des attischen u. anderer Talente*, Acad. de Bavière, 1562, 42 ; Wittich, *Metrol. Beiträge*, in *Philologus* 1865-69 ; Brandis, *Das Münz-, Maas- und Gewichtswesen in Vorderasien*, 1866 (important) ; Schillbach, *Beitr. z. griech. Gewichtskunde*, 1878 ; Kerameus, Catal. des poids antiques du mus. de Smyrne, 1880 ; Περὶ τῶν βυζαντινῶν σταθμῶν τοῦ Μουσείου τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας, 1878 ; Dörpfeld, *Beiträge z. Antik. Metrologie*, *Mittheil.*, 1882, 277 (cf. sa polémique avec Hultsch, même recueil, 1884 140 et 198) ; Tannery, *Rev. archéol.*, 1883, 56 (sur le *modius castrensis* = 1 1/2, *modius*) ; Blancard, Notations pondérales des patères d'Avignon et de Bernay et la livre romaine (*Bull. Monumental*, t. XI, n° 1).

---

28 juillet 1884.

LIVRE VI

GRAMMAIRE COMPARÉE.

P. 111, 2. — Henry (*Analogie*, p. 7) distingue 7 causes d'altération du langage : 1° la désuétude ; 2° la recherche d'archaïsme et l'*atavisme* (?) ; 3° l'adaptation plus ou moins parfaite de l'écriture aux sons ; 4° l'influence réciproque des langues ; 5° l'assourdissement des finales et des syllabes atones ; 6° l'analogie *lexique* (confusion faite par le vulgaire entre deux mots d'origine différente, mais matériellement semblables) ; 7° l'analogie proprement dite.

P. 111, 2. — L'importance du principe de l'emphase, d'où dérive en réalité le renouvellement dialectal, a été mise en lumière par Sayce, *Principles*, p. 26 et suiv.

P. 111, 4. — Analogie. Sur l'analogie, voy. Henry, *op. cit.;* Merguet, *Einfluss der Analogie auf den Spr.*, 1877 ; Bréal, *de l'Analogie*, 1878 ; Sayce, *Principles*, 1875, dernier chapitre ; Thiersch, *de Analog. Graec. capitib. minus cognitis*, 1851-56 ; L. Schmidt, *de Analogia et anomalia in synt. Graeca*, 1872 ; Misteli, *Lois phonétiques et analogie*, dans *Z. f. Völkerpsychol.*, 1880 ; Bréal, *de la Force du mécanisme grammatical*, dans *Acad. inscr.*, 20 avril 1883 [1].

Le procédé du langage, sous l'influence des lois d'analogie, correspond à ce qu'on appelle la recherche d'une quatrième proportionnelle à trois quantités connues. Les barbarismes des enfants, *j'allerai*, *nous voirons*, *vas-tu viendre*, etc., sont des effets de l'analogie ; il est donc permis de croire que l'analogie était surtout puissante dans l'enfance des sociétés et des langues [2].

L'influence de l'analogie n'a été nulle part plus forte qu'en latin (*Stud.*, V, 241). Val. Antias dit encore *senatus consultum prior*, et Cassius Emina *bellum Punicum posterior*. Si *prior* s'est spécialisé pour le masculin et le féminin, c'est par l'analogie des formes comme *praetor*, *orator*, *soror*, et si *prios-prius* s'est restreint au neutre, c'est par l'analogie des formes neutres comme *corpus*, *tempus*, etc. De même

1. *Decemviri*, remarque Bréal, ne devrait pas avoir de pluriel ; *consules* (*con-sedentes*) ne devrait pas avoir de singulier. *Felix*, à cause de sa terminaison, était à l'origine uniquement féminin (θηλή = bonne nourrice). *Omnes* (= *homines*) a un singulier purement analogique, *omnis*.

2. Corssen, Fick, Misteli et d'autres se sont hâtés de protester contre l'abus des explications par l'analogie qui ne doit être, comme Brugman le dit lui-même, qu'une *ultima ratio philologiae*. Corssen, *Ausspr.* ^{2}, p. 1020 (contre Merguet) : *Solche angebliche Analogien, mittelst deren man die ganze lateinische Lautlehre lahm legen und erklären kann was man will.* Fick parle de la *Mode- und Kinderkrankheit der Analogisterei*. Fick écrit (*Goett. gel. Anzeig.*, 9 mai 1883) : « Il paraît que la langue s'est développée par une chaîne de sottises, et c'est le *Junggrammatiker*, l'habile homme, auquel il est réservé de les découvrir. » Puis il demande « s'il est bon de quitter les anciennes routes de la recherche sérieuse pour prendre part aux cabrioles d'un charlatanisme à la mode. » Nous pensons cependant que tout esprit non prévenu sera convaincu de l'immense influence de l'analogie sur le développement du langage en lisant la thèse de Henry, *de l'Analogie en grec*, 1883.

legâmini, *legemini*, *legebamini*, etc. sont des formations analogiques d'après *legimini* = λεγόμενοι.

Brugman a montré que *méridional* (pour *méridial*) ne peut s'expliquer que par l'analogie de *septentrional; october*, dans le latin vulgaire, se disait *octember*, par analogie à *september* (M. U., I, 92); ὀκτάπους n'est possible que par analogie à ἑπτάπους (*ibid.*, 104). On pourrait accumuler les exemples semblables. L'influence de l'analogie n'a du reste pas échappé aux anciens : Hérodien (*ap.* Hermann, *de Emend. rat. gramm. Gr.*, 508) : Ἔτι ἁμαρτάνουσιν οἱ λέγοντες τοῖς πρόβασιν, ὡς ἅρμασι, τὴν δοτικὴν πτῶσιν, σφαλλόμενοι τῇ ὁμοιότητι. Ὡς γὰρ ἀπὸ τοῦ ἅρματα, τῶν ἁρμάτων, τοῖς ἅρμασι, οὕτως φασὶ καὶ ἀπὸ τοῦ πρόβατα, τῶν προβάτων, τοῖς πρόβασιν, οὐκ ἐννοήσαντες ὅτι ἀνόμοιά εἰσιν αὐτῶν τὰ ἑνικά.

P. 113, n. 1. — En 1884, ont paru des trad. françaises de la Gramm. grecque de Curtius et de la Syntaxe de Madvig. Comme travail lexicographique, il faut signaler Koumanoudis, Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων, 1883, mots nouveaux relevés pour la plupart dans les inscriptions.

P. 114, 2. — L'histoire de la grammaire grecque depuis Constantin Lascaris n'est pas faite. (Voy. Blomfield, dans la préf. de la trad. de Matthiae; Letronne, *Journ. des Sav.*, 1844, 183; Oliva, *Rivista di Filologia,* I, fasc. 6-10.) Le trait caractéristique de la grammaire préhermannienne, c'est qu'elle accumule les faits et ne les distingue pas. Elle considère comme équivalentes des locutions qui diffèrent sensiblement, et enseigne, par exemple, que l'infinitif peut se mettre aussi bien que le participe après εἰδέναι, μανθάνειν, γιγνώσκειν[1]. L'abus des *passages parallèles*, ou prétendus tels, est continuel dans les commentaires de Heyne sur Homère et Pindare et dans les grandes éditions hollandaises[2]. Ce n'est que depuis les travaux de Dawes, Porson, Wolf et Hermann qu'on a senti le besoin d'établir *les conditions d'existence* de telle ou telle locution. Hermann a distingué le plus possible, souvent avec trop de subtilité, entre les constructions regardées comme synonymes, et il a été suivi dans cette voie par Matthiae, Bäumlein, Krüger, Aken, etc. Madvig et Thurot ont réagi à leur tour contre le caractère factice de quelques-unes de ces distinctions (cf. Thurot, *R. C.*, VII, 371; XI, 287; *Assoc. Ét. gr.*, 1871, 40).

Pour la morphologie, les grammaires grecques, jusqu'à l'époque de Bopp[3], sont

1. Port-Royal, *Méth. gr.*, 10, 1 : « Les significations des modes sont si arbitraires qu'on les emploie souvent les uns pour les autres dans tous les temps. » Cf. Hermann, dans l'édit. des *Idiotismi* de Viger, p. 790 : *Zeunii tanta fuit imperitia, ut perinde esse putaret utrum conjunctivus an optativus an indicativus adhiberetur* (avec ὅπως).

2. Hermann, *ad Viger.*, p. 869 : *Fuit estque adhuc illa pervulgata opinio, doctum esse eum qui multa lectione id consecutus sit ut plurima in quaque re exempla afferre possit, sive ea apta sint, sive inepta. A qua perversitate ut tirones sibi caveant etiam atque etiam monendi sunt*, etc.

3. Voy. Matthiae, p. 18 de la trad. française. Les Ἐρωτήματα de Lascaris sont de 1476. Un franciscain, Urbain de Bellune, élève de Lascaris, publia une grammaire grecque à Venise en 1512.

Alde Manuce, 1515; Mélanchthon, 1518; Camerarius, 1522; Caninii *Hellenismus*, 1555 (le 1er ouvrage sur les dialectes); Clénard, 1530, avec notes de Sylburg, 1589; Ursinus, 1691 (recommandé à ses élèves par Hemsterhuis); Port-Royal, 1655; Weller, 1635 (à l'exemple de Rhodomann, il réduit de 10 à 3 le nombre des déclinaisons); le même avec notes de Fischer, 1798; Mark, 1750; augmenté par Hülsemann, 1802. Pour la syntaxe, on n'a guère que Possel, *Synt. Gr.*, 1561, et *Calligraphia oratoria ling. Graecae,* 1605; Viger, *De praecip. idiotismis*, avec remarques de Hoogeveen, Zeune et Hermann, 2e édit. 1813. Les éléments les plus précieux se trouvent dans les notes des édit. d'Hemsterhuis, d'Orville, Valckenaer, Ruhnken, Brunck, Wolf, Hermann, Schaefer, Porson, Dawes, Elmsley. Hoogeveen a le mérite d'avoir fondé la doctrine des particules grecques par un livre encore classique, *Doctrina partic. Graecarum*, 1769[1].

1. Le même sujet a été repris par Hartung, 1832; Rost, dans son édit. de Passow; Devarius, nouv. édit., 1840; Baümlein, 1861.

pleines de règles absurdes et arbitraires. Les ouvrages de Valckenaer (*Origines Graecae*, 1790) et Lennep (*Analogia*, 1779)[1] firent époque ; par l'exposition méthodique des racines et le développement de leurs transformations, la doctrine de la conjugaison grecque acquit une clarté qui facilita beaucoup l'ensemble de cette étude. Mais cette clarté était tout apparente, comme celle que Sanctius introduisit dans la syntaxe par la théorie des ellipses. Valckenaer ayant donné la liste des prétendues *formes radicales* des verbes, Matthiae le suivit en partie dans cette voie, et ce procédé antéhistorique le mène à écrire des barbarismes comme οἴω, ἐνέκω, ἔπω, ἔρω, etc., qui se sont perpétués dans les lexiques. Seulement, Matthiae s'écarta de la *méthode analogique* de Lennep et de Trendelenburg (*Éléments*, 1782-88) en cherchant à retrouver partout *une seule* forme radicale, tandis que ceux-ci en imaginaient jusqu'à 9 pour expliquer les temps de τύπτω. Primisser, professeur à Inspruck, a réfuté ce système (1793) avant le livre de Hermann, *de Emendanda ratione Graecae grammaticae*, 1801, qui combat les formes radicales en morphologie comme les ellipses en syntaxe.

P. 116, 1. — L'histoire de la décadence de la langue latine n'est pas faite ; mais il y a d'excellents matériaux[2] (voy. le Manuel, p. 116, *note*). La corruption est venue d'en haut et d'en bas : d'en haut, par le jargon précieux et les exagérations du beau langage (préfaces de Stace et de Martial), où l'effort est perpétuel pour torturer la pensée et les mots ; d'en bas, par l'invasion du langage populaire dont la langue de Tite Live offre déjà quelques traces. Comme rien ne ressemble plus au galimatias que l'argot, ces deux causes agirent simultanément pour corrompre la syntaxe, altérer le sens des mots et ruiner la langue. C'est à peu près ce que nous voyons actuellement en français, où le précieux, avec ses néologismes à effet, se mêle dans les romans à la langue du bas peuple, aux locutions du ruisseau. Il y aurait un bel ouvrage de philosophie grammaticale à écrire sous ce titre : *Comment les langues finissent*.

De même que la langue grecque à son déclin eut les atticistes, il y eut aussi à Rome une école de cicéroniens, comme Macrobe et Symmaque ; mais d'autres disaient avec l'Avienus de Macrobe : *Vivamus moribus praeteritis, praesentibus verbis loquamur* (Macrobe, *Sat.*, 1, 5, 2). Les catastrophes du ve siècle en Occident désarmèrent le parti conservateur, tandis que la longue durée de l'empire d'Orient permit à l'école des atticistes d'exercer son influence jusqu'au xiie siècle et au delà.

P. 119. — Mon ami Jovy me signale de très intéressants passages de Juste Lipse (*Epistolae ad Belgas*, 1602-1604) et de Saumaise (*de Hellenistica*, éd. 1643, p. 378) où les analogies entre le persan, le grec et l'allemand sont déjà indiquées. Saumaise les explique par la communauté d'origine des Grecs, Persans et Teutons, qui formaient dans le principe un seul peuple, celui des Scythes : *Flexiones verborum in his tribus linguis eaedem sunt, compositiones nominum et alia plurima... Omnia quippe vocabula quae Indica esse scribit Ctesias in Indicis Persica sunt et a Persica dialecto quae hodie est in usu deduci possunt... Scythia omnes ferme gentes evomuit cum suis linguis*. Les rapprochements que fait Saumaise sont extrêmement frappants (p. 395 et suiv.) et doivent assurer à ce philologue une place parmi les fondateurs de la linguistique comparée. — La théorie qui fait venir la race aryenne non pas de l'Asie (ce qui n'est nullement prouvé), mais de la Germanie, de

1. Les théories de Lennep sont encore exagérées par Everard Scheider, *Animadv. ad Lennep librum elegantissimum de Analogia ling. Graecae*, 2e édit. 1805.

2. Je signale particulièrement Boissier, *Rev. de Philol.*, 1882, 30 (sur Sédulius), Budinsky, *Die Ausbreitung der lat. Sprache über Italien u. die Provinzen*, 1880 ; Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der lat. Sprache* (surtout le latin africain), 1882 ; Goelzer, *la Latinité de saint Jérôme*, 1884 ; *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, 1884. Voy. des remarques justes à cet égard dans l'étrange roman de Huysmans, *A rebours*, 1884, p. 36 et suiv.

la Suède ou de la Russie, a été soutenue depuis Saumaise par Geiger, Latham, Goesche (*Die Arier*, 1879), Schrader (*Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 1883), Penka (*Origines ariacae*, 1883; cf. *Berl. Woch.*, 1884, 36), etc.[1].

P. 119. — L'historique de l'étymologie chez les anciens se trouve dans Curtius, *Grundzüge*[5], préface, et Lersch, *Sprachphilosophie*, t. III. Chrysippe expliquait Apollon *ὡς οὐχὶ τῶν πολλῶν καὶ φαύλων οὐσίων, ἢ ὅτι μόνος ἐστί καὶ οὐχὶ πολλοί* (Macrobe, 1, 17). Hérodien (un grand esprit pourtant) explique Ἀσκλήπιος = *ὁ τὰ σκέλη καὶ πᾶν τὸ σῶμα ὑγιὲς παρέχων καὶ ἀνώδυνον* [*ἤπιον*]. On eut cependant quelque idée de la permutation des sons: *Etymol. Magn.* s. v. *κόναβος· οὐδέποτε τὸ ι εἰς α τρέπεται*. Pour Denys le Thrace, l'*ἐτυμολογίας εὕρεσις* est une partie de la grammaire. Dans le premier ouvrage moderne sur ce sujet (J. C. Scaliger, *de Causis ling. Lat.*), on trouve encore *ordo* = *ὅρον δῶ*, *pulcher* = *πολύχειρ*. Il y a beaucoup de bon sens par contre dans le *Thesaurus* d'Estienne et dans Jos. Scaliger, *Conjectanea ad Varronem;* mais l'*Etymologicum linguae Latinae* de G. J. Vossius est plein d'aberrations (*similis a μιμηλός, velle a τίλλω*). L'école hollandaise produisit le dictionnaire étymologique de Lennep, publié par Scheid et Nagel; sa tendance est d'inventer des verbes pour expliquer les noms (*λέχος* de *λέχω*, *γέρων* de *γέρω*); le latin est toujours considéré comme un dialecte du grec, et les Grecs sont regardés comme *veterum nominum impostores*. Les ouvrages de Doederlein sur les Étymologies et les Synonymes latins (1826-1839) abondent encore en puérilités. — Thurot (*R. C.*, IX, 3) dit très bien: « Il en est de l'étymologie comme de la poésie : elle ne supporte pas la médiocrité, et je dirais volontiers qu'en étymologie il n'est pas de degrés du médiocre au pire. »

P. 119, n. 5. — Les deux premiers vol. du glossaire de Catherine, auquel travaillait Pallas, parurent en 1787-89; le catalogue d'Hervas parut dès 1784. En 1787 parut son *Vocabolario polyglotto* avec l'Oraison dominicale en 300 langues.

P. 120. — Il s'agit moins auj. de constater les ressemblances entre les langues indo-européennes que d'expliquer les divergences qu'elles présentent. « Ce que voyait Schlegel dans *πρῶτος* et *primus*, scr. *prathamas*, c'était leur accord; aujourd'hui on veut savoir où les Grecs ont pris l'*ω* de *πρῶτος*. » (Bréal.)

P. 120. — A l'heure où nous écrivons (1884), l'ancienne linguistique est tellement ébranlée et la nouvelle si peu établie, que nous avons cru devoir, dans le texte de ce *Manuel*, nous tenir plus près de Bopp et de Curtius que des *Junggrammatiker*. Les principes de ces derniers peuvent s'énoncer ainsi : 1° Les lois phonétiques sont absolues, pour les voyelles comme pour les consonnes; 2° Les exceptions aux lois phonétiques ne doivent être attribuées qu'à l'analogie; 3° Le sanscrit ne doit plus être considéré comme le frère aîné et le prototype des idiomes indo-européens; son système de voyelles notamment est très altéré; 4° La théorie de l'agglutination primitive est une erreur. — Voici, du reste, quelques extraits de la préface des *Morphologische Untersuchungen*, manifeste de la *junggrammatische Schule*[2] : « Le livre de Scherer, *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, 1868, a ouvert une voie nouvelle à la linguistique. L'ancienne école étudiait avec ardeur les *langues*, mais beaucoup trop peu l'*homme qui les parle.* Or le mécanisme du langage a une double face, psychologique et physiologique. L'ancienne école, en étudiant la phonétique ou physiologie des sons, ne s'occupait presque pas des causes internes et psychologiques. C'est de la psychologie que relève l'analogie. Les phénomènes phonéti-

1. Goesche fait valoir la haute antiquité du lithuanien et le fait que, plus on s'éloigne du pays entre le Niémen et le Dniéper, plus disparaît le type au teint clair, aux cheveux blonds et aux yeux bleus (cf. *Ienaer Literaturz.*, 27 sept. 1879).

2. Cf. Osthoff, *Das psychologische Moment in der Sprach- und Formbildung*, 1880; Ziemer, *Junggrammatische Streifzüge im Gebiete der Syntax*, 1883.

ques, comme l'a vu Steinthal (*Assimilation und Attraction psychologisch beleuchtet*, in *Zeitschr. f. Völkerpsychol.*, I, 93-179) sont à la fois des effets mécaniques (altération phonétique) et la manifestation de phénomènes psychiques : l'association des idées a son contre-coup dans l'association des formes (analogie). — Au lieu de s'occuper de préférence de la langue indo-européenne primitive, ce qui impliquait des cercles vicieux perpétuels (cf. le Manuel, p. 122, note 7), la nouvelle école doit s'efforcer d'élucider les développements linguistiques qui sont constatés par des monuments existants. C'est donc dans les langues germaniques, romanes et slaves que la linguistique trouvera sa méthode et ses principes les plus sûrs. L'étude des dialectes encore parlés démontrera que les lois phonétiques sont à la fois plus générales et plus absolues qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent. Ce n'est pas à dire qu'il faille détruire tout l'ancien édifice ; mais avant de continuer à construire, il faut soumettre tout ce qui a été fait jusqu'à présent à une minutieuse révision.

« Scherer a scandalisé bien des linguistes lorsqu'il a mis en avant que beaucoup de formes, crues jusqu'alors des développements *purement phonétiques* de formes indo-européennes primitives, ne sont en vérité que de fausses formations analogiques[1]. » Leskien, dans ses leçons à Leipzig, recueillit et fit fructifier les idées de Scherer. De son enseignement dérivent les deux principes fondamentaux de la nouvelle école : 1° Tout changement phonétique, en tant qu'il est purement mécanique, *obéit à des lois sans exception;* 2° Comme il est bien établi que l'association des formes, c'est-à-dire l'analogie, joue un rôle important dans la vie des langues modernes, il faut admettre que ce rôle n'était pas moins grand à une période beaucoup plus ancienne. Il n'y a pas lieu de distinguer entre la *vieillesse* et l'*enfance* des langues; l'homme qui parle reste toujours soumis aux mêmes influences physiques et psychologiques.

« Il ne faut recourir à l'analogie comme moyen d'explication qu'en dernier ressort, lorsque les lois phoniques y obligent. Ainsi, lorsqu'on constate que les désinences du pluriel dans ἵπποι, *equi*, ne peuvent être identifiées à l'osque *núvlanús*, goth. *vulfôs*, scr. *açvâs*, il est légitime d'admettre qu'ἵπποι et *equi* sont formés analogiquement d'après la déclinaison pronominale (grec τοί). »

P. 120, *note*. — Fick établit l'unité *européenne* sur deux preuves : 1° Dans les cinq familles européennes (celtique, italique, grecque, letto-slave, germanique), l'*a* primitif (?) devient *e* dans les mêmes mots et reste *a* dans les mêmes mots, tandis qu'en arique (hindou, éranien) il se présente comme *a*. 2° Dans les cinq familles européennes, le *r* primitif devient *l* dans les mêmes mots, tandis qu'en arique il reste *r*.

P. 121, n. 3. — « Le terme de touranien doit être limité aux langues ougro-altaïques, qui, comme l'ont prouvé Schott et d'autres, présentent des rapports de parenté entre elles. A la branche ougrienne appartiennent le finnois, le lapon, le mordwine, le tchérémisse, le votiak, le zyrianien, le vogoul, etc.; la branche altaïque comprend les trois grandes subdivisions des turcs-tartares, mongols et tongouses. Les idiomes samoyèdes sont intermédiaires entre l'ougrien et l'altaïque; Lucien Bonaparte, Charencey et d'autres ont reconnu d'étroites analogies entre le basque et l'ougrien. » (Sayce, *Principles*, p. 21.)

P. 121, n. 4. — Pott a essayé de prouver que beaucoup de prétendues racines aryennes sont des composés : par exemple *pinj*, peindre, serait composé de *api* (ἐπὶ) et *anj*, oindre. Curtius (*Grundz.*[5], p. 32) n'admet pas cette théorie telle que l'expose Pott[2] ; il y a cependant des racines, comme *yudh* à côté de *yu*, qui ont dû être

1. Ainsi Scherer a prétendu le premier que *bhárâmi*, je porte, ne dérive point phonétiquement d'une forme indo-eur. *bharâmi*, mais que l'I. E. disait *bharâ* (cf. *amo*) et que *bhárâmi* et une formation analogique d'après les verbes non thématiques, comme *dádâmi*.

2. Pott pensait que toute racine contenant deux consonnes était composée. Curtius répond

composées de dissyllabiques à l'origine (*yu* + *dha* = *yu* + faire). Cf. Sayce, *Principles*, p. 242. En réalité, les racines ne sont pas les éléments *historiquement ultimes* du langage, mais seulement *les éléments les plus simples* auxquels nous puissions remonter par l'analyse.

P. 122, 3. — Sayce (*Principles*, p. 132 et suiv.) fait surtout valoir, à l'encontre de la théorie des trois phases : 1° que le point de départ du langage n'est pas la racine, ni même le mot, mais la phrase complexe ; 2° que les hommes n'auraient jamais pu se comprendre à l'aide de racines ; 3° que les procédés fondamentaux d'une langue (assimilation, flexion) font si bien partie de sa nature intime, qu'elle adapte à ces procédés les mots qu'elle emprunte ou ceux qu'elle crée ; 4° qu'il n'y a pas un seul exemple historique du passage d'un procédé à l'autre ; 5° que la théorie de l'agglutination n'explique ni les flexions ni les désinences nominales ; 6° que lorsque le langage proprement dit commence, l'intelligence est déjà assez développée pour avoir pris, d'une façon ou de l'autre, un pli qu'elle ne perdra pas. L'ancienne théorie a été soutenue encore par Whitney, *Oriental and linguistic studies*, p. 284.

Sayce (*Principles*, p. 174 et suiv.) nie également la possibilité d'un mélange dans la grammaire d'une langue, mélange qui est très admissible dans le vocabulaire[1]. Ainsi l'on ne peut admettre qu'un idiome agglutinant devienne infléchi sous l'influence d'une langue infléchie voisine.

Pott, *Wurzelwörterbuch der indogerm. Sprachen*, 1867-73; Benfey, *Griech. Wurzellexicon*, 1839-42; Westergaard, *Radices linguae Sanscritae*, 1841.

P. 123, 2. — La dernière tentative scientifique pour rapprocher les familles aryenne et sémitique est celle de Delitzch, *Studien über I. G. und semitische Wurzelverwandschaft*, 1873, qui passe en revue les essais de Guichard, Thomassin, de Gébelin, Ascoli, Raumer, Gesenius, Fürst, etc. Sayce croit cette tentative manquée (*Principles*, p. 76) et Schleicher considère comme tout à fait inadmissible l'hypothèse d'un lien de parenté entre les deux familles (*Die deutsche Spr.*, 1869, p. 21). Sayce a longuement réfuté ce qu'il appelle *l'idole des centres primitifs du langage*, erreur longtemps entretenue par une interprétation littérale de la Genèse. Il paraît en effet bien probable que les centres du langage ont été d'abord aussi nombreux que les petites sociétés humaines primitives et que l'unité du langage est dans l'avenir et non dans le passé. Les groupes principaux de langues sont le produit d'une assimilation progressive et d'une sélection qui ont rempli bien des siècles. Les langues des peuples sauvages, comme la langue des enfants, se transforment avec une étonnante rapidité. Ce n'est pas l'unité et la stabilité, mais la multiplicité et la mobilité, qui se trouvent à l'origine des choses.

P. 123, n. 2. — Les racines de l'hébreu et de l'arabe se présentent à l'état de dissyllabes composés de trois consonnes fixes séparées par deux voyelles variables. Ces radicaux sont dits *trilitères*. Un fait particulier à ces idiomes est celui de la flexion et de la composition opérées au moyen des voyelles radicales : 1° *ktl*, idée de meurtre, fait *kâtal* (*trucidavit*), *kôtêl* (*trucidans*), *kâtûl* (*trucidatus*), *ketôl* (*tru-*

avec raison que, dans une racine complexe *api* + *inj*, la perte de l'ε initial en grec serait sans exemple.

1. Sur les transformations phoniques que subit un mot emprunté, voy. Benloew, *Acad. inscr.*, 5 avril 1878, et *Langue albanaise*, 1879, p. 17. La connaissance des mots empruntés par une langue à une autre est importante même pour l'histoire de la civilisation ; cf. Saalfeld, *Italograeca*, 1881 ; Ruge, *Griech. Lehnwörter im Lateinischen*, 1881 ; Darmesteter, *Mots latins tirés du grec*, Mél. Graux, 1884 ; Vanicek, *Fremdwörter im Griech. und Lateinischen*, 1871 ; Weise, *Die griech. Wörter im Latein.*, 1882 (excellent). Bréal a récemment montré que les emprunts faits par le latin au grec sont beaucoup plus nombreux qu'on ne pensait (Acad. inscr., 9 mai 1884). — Henry (*Analogie*, p. 10) proteste contre la théorie très répandue d'après laquelle l'influence d'une langue voisine n'affecte que le lexique et laisse la grammaire intacte.

cida!), *kuttal* (*trucidatus est*). L'arabe forme de même certains pluriels, p. ex. *wardê*, rose, plur. *warod*. 2° Un mot est *construit* en hébreu (*status constructus*) quand il est rapproché d'un autre de manière à former un composé. Alors l'affaiblissement des voyelles de l'un est causé par l'accentuation supérieure de l'autre. Ex.: *dâbar*, parole; *debarî*, ma parole; *phâqad*, il visita; *phâqed-ha*, visite. (Baudry, *Rev. archéol.*, 1864, 37.)

P. 123, n. 6. — En 1884 a paru l'excellent livre de Bergaigne, *Manuel pour étudier la langue sanscrite*, dont je regrette de n'avoir pu profiter.

P. 128, 3. — Sur la composition des mots en grec et en latin, voy. Meunier, *Composés syntactiques en grec, latin et franç.*, 1878 (il distingue les composés syntactiques et asyntactiques)[1]; Clemm. *de Compositis Graecis*, 1869; G. Meyer, *Zur griech. Nominalcomp.*, in *Stud.*, VI, 248; Clemm, *Stud.*, I, 1; Osthoff, *Das Verbum in Nominalcomp.*, 1877; Meunier, *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin*, 1875; Paucker, *Kleine Beiträge*, 1877 (*Verborum bipraepositionatorum breviarium*)[2]; Lobeck, *Parerga*, 481-652; Henry, *Analogie en grec*, p. 199 (influence de l'analogie sur la composition). Pour les règles de la composition en sanscrit, voy. Bergaigne, *Manuel*, p. 279. — Jos. Scaliger a donné cette règle : « Aucun mot abstrait ne peut se composer avec un autre mot sans changer de forme, à moins que cet autre mot ne soit une préposition. » Ainsi de δόσις on tirera παράδοσις; mais μισθόδοσις est un barbarisme. Scaliger a effacé des textes le barbarisme εὐ-αγγέλλω. — Dräger et Grysar signalent l'emploi des formes simples au lieu des composées comme particulières aux poètes et aux prosateurs de la décadence, surtout à Tite Live. *Temnere* ne se trouve qu'une fois en prose (Tac., *Hist.*, 3, 47).

La dérivation est une sorte de flexion qui se distingue de celle-ci en ce qu'elle crée non des rapports, mais des sens nouveaux. Rien ne prouve que les suffixes aient jamais eu un sens déterminé (G. Meyer, Kühner). Voy. Bréal et Bailly, *Les mots latins*, 1881, p. 139 et suiv.; Régnier, *Traité de la formation des mots en grec*, 1855.

P. 128, 4. — Dialectes grecs. A la fin du deuxième siècle ap. J.-C., Tatien (*Adv. Graecos*, p. 161) atteste encore l'existence de dialectes en Grèce. On a prétendu qu'au dix-septième siècle le grec moderne en comptait 70[3].

L'étude des dialectes grecs ne date que de l'époque alexandrine, lors que la propagation de la κοινή commençait à les faire disparaître de l'usage. On cite les Ἀττικαὶ λέξεις de Philémon d'Athènes, les Λακωνικαὶ γλῶσσαι d'Aristophane de Byzance, les Κρητικαὶ γλῶσσαι d'Hermonax, etc.

P. 128, 5. — Sur le dial. béotien, voy. Boeckh, *C. I. G.*, IV, 718; Larfeld, *Sylloge inscr. Baeot.*, 1883; Meister, *Die Boeotischen Inschriften*, dans la *Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften* de Collitz, 1884; Beermann, *Stud.*, IX, 1; Ahrens, I, 164; Meister, *Bezzenberger's Beitraege*, 1880; Foucart, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 130; IV, 22 et 93; Führer, *de Dial. Boeotica*, 1878; Schneider, *de Dial. Megarica*, 1882. Sur l'arcadien, voy. Gelbke, *Studien*, II, 1-43; Bergk, *de Tit. Arcadic.*, 1860; Curtius, *Gött. gelehrte Anzeigen*, 1862, p. 489; *Brit. Mus. Inscr.*, II, p. 13.

1. Les composés syntactiques obéissent aux lois de la syntaxe : πυρίκαυστος, νουνεχόντως; les asyntactiques sont ceux où les thèmes bruts sont juxtaposés, θεότοκος, λογοποιός. L'analogie a joué un grand rôle dans la composition : ainsi l'on a l'allemand *Nahrung-s-mittel* bien que le fém. *Nahrung* ne puisse faire le génit. en *s*, par analogie à *König-s-berg*, etc. (Henry, *Analogie*, p. 29). Osthoff a établi que le composé verbal n'est, à l'origine, qu'un composé nominal mal compris.

2. Uhdolph, *Ueber die Zusammensetzung der Verba in der lat. Sprache*, 1878; Merguet, *Ableitung*, 1871; Paucker, *Die mit Präpositionen zusammengesetzten Verba*, 1883.

3. Siméon Cabasilas, dans la *Turcograecia* de Crusius, p. 461. Cf. Mullach, p. 87; Beaudouin, *Bull. Corr. Hellén.*, 3, 110; Egger, *Journ. des Sav.*, 1874, 377.

Sur l'éolien, voy. Hirzel, 1862 ; Bechtel, t. VI et VII des *Beitraege de Bezzenberger*, Giese, *Ueb. den Aeol. Dial.*, 1837 ; Ahrens, *de Dial. Æolicis et Pseudaeolicis*, 1839.

Le fond de la langue d'Homère est surtout éolien (Kleemann, *Vocab. homerica in Graec. dialectis servata*, 1878). On a de bonnes raisons pour penser que la langue romaïque est également d'origine éolienne (Mullach, p. 2). Fick a donné en 1883 une étude d'une haute importance sur le dialecte homérique (*Die homerische Odyssee in der ursprünglichen Sprachform*, 1883). D'après lui, la poésie homérique aurait été à l'origine tout éolienne ; elle avait pour centre Smyrne, alors métropole de l'Éolide, où une famille de poètes s'en transmettait l'héritage sans cesse augmenté. Vers 700 av. J.-C., Smyrne devint ionienne, et cette famille d'homérides passa à Chios, où elle devint elle-même ionienne et traduisit son poème en ionien. Il ne resta d'éolismes que là où l'ionien ne fournissait pas d'équivalent métrique à l'ancienne expression. Les rhapsodes subséquents introduisirent dans les poèmes certaines expressions ioniennes qui ne répondent plus exactement à des éolismes : ces *ionismes purs*, qui ne sont pas des équivalents, trahissent l'origine postérieure des passages où ils se rencontrent. L'homéride Kynéthos de Chios serait le rédacteur ionien de l'*Odyssée*. Fick a donné une traduction de tout le poème en éolien et le texte ionien des parties plus récentes comme les *Spondai*. Ainsi, le caractère mixte du dialecte homérique serait dû à la traduction des poèmes de l'éolien en ionien faite vers le commencement du VII[e] siècle. Ces vues très ingénieuses ont trouvé beaucoup de partisans (cf. Roehl, *Philol. Wochenschrift*, 1883, p. 1877).

P. 128, n. 5. — Sur le dialecte éléen : Daniel, *Bezzenb. Beitraege*, VI, 241-72 ; Pezzi, *Il dialetto dell' Elide*, 1881. L'inscr. thessalienne, *Mittheil.*, VII, 61, a été commentée encore dans l'*Hermès*, 1882, 467, et par Fick, *Beiträge*, t. VI et VII (l'étude philologique de ce texte a été mise au concours par l'Acad. de Berlin, 1883). Cf. Pfordten, *de Dial. Thessalica*, 1879 ; Heuzey, *Assoc. Et. gr.*, 1869.

P. 129, 1. — Müllensieffen, *de Titul. Laconic. dialecto*, in *Dissert. Argentoratenses*, VI, 131 [1] ; Morsbach, *Dialecte de Théocrite* (*Stud.*, X) ; Spiess, *De Alcmanis poetae dialecto* (*Stud.*, X, 331). Bien qu'après Alexandre le dialecte attique ait envahi même les pays doriens, Pausanias dit encore au II[e] siècle ap. J.-C. que la Messénie parle le dorien plus exactement que le reste du Péloponnèse (5, 27). Au temps de Tibère, on parlait encore dorien à Rhodes (Suét., *Tib.*, 56 ; cf. *C. I. G.*, 2060). Dans le Péloponnèse et la Mégaride, on commença bientôt à se servir de la κοινή dans les documents ; il y a des décrets mégariens en κοινή du I[er] siècle av. J.-C. (*C. I. G.*, 1053, 1055). On conserve seulement aux noms propres leur forme dorienne.

Curtius, *Le dialecte locrien*, in *Studien*, II, 441 ; Allen, *Stud.*, III, 207 ; Chalkiopulos, *Stud.*, V, 340 ; Helbig, *De dial. Cretica*, 1873 ; Kleemann, *Glossae Creticae*, 1873 (*Dissert. philol. Halenses*) ; *Bull. Corr. Hellén.*, III, 299 ; Bréal, *Revue archéologique*, déc. 1878.

P. 129, 2. — Erman, *de Titul. Ionicorum dialecto*, in *Stud.*, V, 241 [2]. Les grammairiens anciens ne distinguent pas entre la παλαιά et la μεταγενεστέρα Ἰάς. Hérodote (I, 142), reconnaît quatre dialectes dans les douze villes de l'Ionie. Strabon (8, p. 333), identifie l'ancienne Ἰάς à l'ancien attique (cf. *Gramm. Leidensis*, p. 628). Depuis le quatrième siècle av. J.-C., les formes attiques deviennent si nombreuses

1. Selon Deffner, *Archiv für mittel- und neu-griech. Philologie*, 1880, le tsaconien moderne dériverait du laconien. Cf., sur cette langue, Deffner, *Zakonische Grammatik*, 1881 ; Deville, *Étude sur le tsaconien*, 1866.

2. Merzdorf, *de Vocal. in dial. Herodot. concursu*, *Stud.*, VIII, 126 (cf. IX, 201) ; Dittenberger, *Vocalisme du dial. ionien* (*Hermès*, 1880, 2[e] livr.) ; Κεραμεύς, περί τινων ἰδιωτισμῶν τῆς ἰονικῆς διαλέκτου, 1879 ; Cauer, *Stud.*, VIII, 427 (*quanquam Merzdorfius* (p. 127) *dicit de dialecto Herodoti nondum desperandum esse, tamen revera se ab hac desperatione non ita procul abesse ipse mihi confessus est*).

dans les inscriptions ioniennes, qu'au commencement du troisième siècle il reste à peine quelques traces du dialecte ionien.

P. 129, 3. — Sur les travaux récents de Wecklein, Cauer, Graux, Riemann, Herwerden, etc., qui ont étudié le dialecte attique d'après les inscriptions, voy. p. 55, 3. Cauer (*Studien*, VIII, 429) remarque combien peu de philologues ont parlé autrement qu'en passant de l'origine du dialecte attique. Hermann a émis l'idée (*Observat. de dialectis*, 1807) que l'attique est un dorien altéré par les relations commerciales des Athéniens et leur contact avec l'Ionie. Buttmann, Krüger, Kühner, dérivent l'attique du vieil ionien. Herzog (*Versammlung der Philologen*, 1869, 100) affirme l'identité de l'attique et de l'ionien et fait dériver l'*athis* de l'ionien d'Hérodote. Bergk (*Griech. Literaturgesch.*, I, 71) croit que le fond est une langue vulgaire et que l'attique est père de l'ionien, qui conserva ses anciennes formes alors que l'attique se transformait. Cauer (*Comparatio Athidis et Iadis*, in *Stud.*, VIII, 427) penche vers l'opinion de Bergk. — Les transformations du dialecte attique (vieil attique, nouvel attique) sont mal connues (Riemann, *Xénophon*, p. 71). En sa qualité de langue littéraire par excellence, l'attique présente de grandes difficultés à l'analyse « *ut artificiosi magis quam naturalis sermonis speciem prae se ferat* » (Cauer).

P. 129, 4. — Après qu'Hérodien, Mœris, Phrynichus, etc., eurent longuement exposé en quoi différaient les κοινοί ou Ἕλληνες συγγραφεῖς des Ἀττικοί, il se forma, à l'époque des Antonins, une école d'*Atticistes*, qui allaient jusqu'à reproduire les solécismes des Attiques (οἱ σολοικίζοντες ἀττικῶς, Lucien, *Soloecist.*, 981). Tels sont Dion Chrysostome, Aristide, Libanius, Philostrate, Héliodore, Longus, Élien, Themistius, Himérius, Lucien, Julien, Alciphron, Maxime de Tyr, Eunape. Dion Cassius (55, 12) parle des βιβλία ἃ ἐπὶ τῷ ἀττικίζειν ἀναγιγνώσκομεν. Cf. Struve, *Opusc.*, 2, p. 347 (*die Reminiscenzen-gräcität*); Miller, *Journal des Savants*, 1872, 438 (Atticistes).

On ne connaît pas la parenté exacte du macédonien et de l'illyrien, mais il paraît (Quinte-Curce, 6, 9, 35) que Macédoniens et Grecs ne se comprenaient pas. Plutarque dit qu'à la cour de Philippe on ne parlait pas macédonien, mais attique ; ce dialecte a dû se modifier en Macédoine comme le français du XVIIIe siècle en Prusse. Le mélange qui en est résulté est le dialecte macédonien (Sturz, 1808).

P. 129, 4. — Sur le dialecte gréco-égyptien (inscr. de Rosette et d'Adulis, papyrus de Londres, Paris, Turin, Rome, Leyde, etc.), voy. Mullach, p. 18 ; Kosegarten, *De prisc. Aegypt. litteratura*, 1828 ; Reuvens, *Lettre à Letronne*, 1830 ; Letronne, *Fragm. inéd. de poètes grecs*, 1838 ; *Inscr. de Rosette* (dans les *Fragments* de Müller), 1841. Les textes gréco-égyptiens présentent une incroyable rudesse de style ; l'inscr. de Rosette notamment comprend une phrase de cinquante-quatre lignes d'une construction bizarre (Sturz, *De dial. Alexandrina*, 1808). — Sur le grec très corrompu de l'Éthiopie, voy. l'inscr. de Silco et les commentaires (Mullach, p. 23 ; Letronne, *Journ. des Sav.*, 1832 ; Niebuhr, *Kl. Schriften*, 2e *Sammlung*, 1843, 2, 210).

Après la conquête d'Alexandre, la langue grecque se répandit avec une extrême rapidité. Callimaque s'établit chez Tigrane (Plut., *Lucull.*, 32) ; on joua les *Bacchae* d'Euripide à la cour des Parthes (Plut., *Crassus*, 33) ; le roi Artavasde écrivit des tragédies grecques. Cf. Plut., *De fortun. Alex.*, p. 328 : καὶ Περσῶν καὶ Σουσιανῶν καὶ Γεδρωσίων παῖδες τὰς Εὐριπίδου καὶ Σοφοκλέους τραγῳδίας ᾖδον.

Sur le grec de l'Évangile [1], voy. Winer, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidiomes*, 6e éd., 1856. Il est certain qu'il existait déjà à l'époque classique une langue grecque vulgaire (Mullach, *op. cit.*, la croit éolienne ; cf. Beulé, *An vulgaris lingua apud vet. Graec. exstiterit*, 1853).

1. Ce grec, imité de celui des Septante, est la grécité asiatique, mêlée de syrien, d'hébreu et de chaldéen ; les Pères de l'Église l'ont perpétuée. — Saumaise, *de Hellenistica commentarius*, 1643, est très érudit, mais diffus et naturellement arriéré.

P. 129, 5. —Sur les dialectes grecs de l'Italie méridionale, voy. Comparetti, *Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale*, 1866; Morosi, *Studj sui dial. greci della terra d'Otranto*, 1870; *Acad. inscr.*, 15 mai 1873.

P. 130, 2. — Curtius (*Studien*, I, 273) remarque avec raison que ἐάν ne peut être venu de εἰ ἄν, ni ἐπηρεάζω de ἐπήρεια, qu'à une époque où l'ε de la diphthongue ει s'entendait encore. A une époque où l'on ne peut plus admettre qu'ε tienne la place de ει dans l'écriture, on trouve souvent dans les inscriptions attiques des formes comme βαλανέον, Ἡρακλέω, ποέω, ce qui prouve non seulement que le son ε était perçu, mais qu'il dominait. De même la série Ἀθηναία, Ἀθηνάα, Ἀθηνᾶ, témoigne que la diphthongue αι se prononçait bien α-ι. Mais l'argument le plus important est tiré des crases comme κἀγένοντο, κἀποίησεν, inexplicables si καὶ = *kê*. De même, οι + ε = ου (μοὐδόκει) présuppose que οι = ο + ι. Il n'en reste pas moins que des traces de la prononciation moderne se rencontrent dès l'époque la plus ancienne, et il faut peut-être admettre que dans l'ancien grec les voyelles étaient un peu flottantes et vagues, comme dans les langues sémitiques[1].

P. 131, n. 4. — Selon Deecke (*Rhein. Mus.*, 1881, 576) le Messapique serait presque un dialecte grec archaïque. Deecke a signalé dans les inscriptions l'emploi de signes tachygraphiques et rappelé qu'Ennius, qui répandit la tachygraphie à Rome, était messapien.

P. 133. — On peut voir une critique des récents travaux sur l'accent en grec (Misteli, Hadley, etc.), dans Bloomfield, *American Journ. of Philol.*, 1883, 21. Lui-même distingue trois accents, de la phrase, du mot et de la syllabe. Cf. *Philologische Wochenschrift*, 1883, 852.

L'assourdissement et la perte des désinences, produits par le retrait de l'accent, ouvrent la porte aux corruptions analogiques. Lorsqu'une désinence de flexion s'est oblitérée, l'instinct populaire en crée une nouvelle qu'il modèle sur quelque autre mieux conservée (Henry, *Analogie*, p. 12).

Ponctuation. — Sur la *ponctuation* chez les Grecs, voy. Schmidt, *Beitr. zur Gesch. der Grammatik*, p. 506, 571 (innovations d'Aristophane de Byzance). Aristote (*Rhét.*, 3, 5, 6), dit que la difficulté de bien ponctuer rend malaisée la lecture d'Héraclite : τὰ γὰρ Ἡρακλείτου διαστίξαι ἔργον, διὰ τὸ ἄδηλον εἶναι ποτέρῳ πρόσκειται, τῷ ὕστερον ἢ τῷ πρότερον.

P. 134, 1. — Curtius (*Stud.*, IV, 223) soutient contre Corssen, *Ausspr.*², II, 923, que des syllabes même accentuées peuvent tomber, p. ex. l'augment dans ἔβαλε devenu βάλε. Curtius allègue aussi les synizèses homériques χρυσέω, πλέων, ἕως, etc., où l'ε accentué a dû tomber. Dans des inscr. d'Alexandrie (*Rev. archéol.*, 1870, 98) on trouve des formes comme Θέφραστος, Θέτιμος, Θέμναστος, où un ο accentué s'est perdu. Bréal a essayé de montrer (*Acad. inscr.*, 2 fév. 1884) que l'accent tonique grec n'est ni étymologique ni logique, mais musical, et porte souvent sur des sons purement euphoniques destinés à aider la prononciation (*R. C.*, 1884, 1, 218).

P. 134, 2. — Suivant Curtius, Langen aurait définitivement établi (*Philologus*, XXXI, 100) que l'accent grec seul était musical, et que l'accent latin ressemblait à l'ac-

1. Au mois de novembre 1864, le ministre de l'instruction publique demanda à l'Acad. des inscriptions s'il y aurait avantage à introduire dans les classes la prononciation du grec moderne. La commission répondit *oui* à l'unanimité. Heureusement qu'on n'en a tenu aucun compte. Les Grecs d'aujourd'hui mettent sept ou huit ans à apprendre l'orthographe de leur langue, et c'est peut-être à cette perte de temps inévitable qu'il faut attribuer le manque d'hellénistes dans la Grèce actuelle. Croire que l'étude du romaïque facilite celle du grec ancien est une erreur démontrée par l'expérience ; la réciproque seule est vraie. « Le grec moderne, disait Mezzofanti, ressemble au grec ancien comme le singe ressemble à l'homme. » Ceci ne s'applique pas à la langue factice des journaux et des coteries littéraires d'Athènes, mais cette langue-là n'a aucune racine dans le peuple et n'est qu'une langue morte de plus.

cent allemand et romaïque. Dans les *Neue Jahrbücher*, 1876, 115, Langen a essayé de montrer que le circonflexe n'existait pas en latin, comme l'a cru Corssen d'après Clédonius (*Beiträge*, 1876, 462).

P. 137, 2. — Pott a étudié comparativement la phonétique grecque et la latine, *Zeitschrift*, 1881. [Pour une bibliographie de la phonétique gréco-latine, voy. Hübner, *Grundriss... über die lateinische Grammatik*, 2e éd., p. 29 et suiv.]

P. 137, n. 3. — Curtius (*Studien*, X, 204), parlant de son mémoire, *Acad. de Saxe*, 1870 (*Ueber die Tragweite der Lautgesetze*), dit : *Ich wies darauf hin dass man überhaupt aufhören müsse Lautgesetze wie Natur- oder wie Staatsgesetze zu behandeln.*

P. 137, n. 5. — Sur la loi de Grimm, voy. Sayce, *Principles*, p. 48[1]. Il pense avec Sweet qu'il y a là un simple phénomène de permutation, comme lorsque le peuple anglais dit *hair* pour *air* et *àre* pour *hare*. Les influences climatologiques jouent d'ailleurs, dans les lois phonétiques, et en particulier dans celle de Grimm, un rôle encore complètement inconnu.

P. 137 et 137, n. 6. — Mahlow, *Die langen Vocale* a, e, o, *in den europaïschen Sprachen*, 1880. Bopp ne voyait dans l'*a* indo-européen qu'une voyelle unique, représentée par *a*, *e*, *o* dans les langues de la famille : on croyait même que ces langues avaient eu (ou pu avoir) primitivement un *a* dans chaque syllabe (Curtius, *Grundz.*[5], p. 91). Curtius et surtout Fick (*Ehemalige Sprachenheit*, 1873) montrèrent que *a* et *e* étaient européens, *o* gréco-italique : ἄγω, *ago; δέκα*, *decem; ὀκτώ*, *octo*, *aeht*. Mais Hübschmann (*Zeitschr.*, XXIII, 5) remarqua que l'arménien ressemblait, à cet égard, aux langues européennes et gréco-italiques et que, par suite, *e*, *o*, ne devaient pas appartenir seulement à la période européenne. C'est alors que Brugman (*Stud.*, IX, 369) revendiqua pour la langue primitive trois *a* différents, $a_1 = e$, $a_2 = o$, $a_3 = a$[2]. De la sorte, à φέροντι et *ferunt* correspondra une forme primitive *bhéronti*, à ἄγετε, *agitis*, une forme *ágete*, à εἶμι, *eimi*, à πέποιθε, *bhebhoidhe*, etc. Brugman a rappelé du reste (*Morph. Unters.*, III, 94) que l'originalité d'*a*, *e*, *o* a déjà été soutenue par Bopp en 1816 (*Conjugationssystem*, p. 91) et par Benfey en 1837 ; abandonnée dans la suite par les linguistes, cette idée a été reprise par lui et par son école.

Saussure (*Mémoire sur le système primitif des voyelles*, 1879 ; cf. Baudat, *R. C.*, 6 déc. 1879) va plus loin que Brugman : il admet un 4e *a*, A = *â*, qui reste *a* dans le rameau gréco-italique : *ago*, ἄγω, ἀγκών, *ancus* (cf. *Mém. Soc. Ling.*, III, 359). Il reconnaît également deux *o*, celui de πόσις, *potis*, et celui qui alterne régulièrement avec *e*. Ce dernier *o* est appelé par Saussure o_2 ; il alterne avec *e* (a_1) dans les parfaits γέγονα de γεν, δέδορκα de δερκ (cf. *totondi* et *tendo*, *spopondi* et σπένδω). Le premier est beaucoup plus rare. En somme, les Italiotes, Hellènes et Arméniens ont maintenu la distinction entre *a*, *e*, *o;* les Celtes, Germains et Slaves ont confondu A et *o;* les Iraniens et les Hindous ont confondu A et *e*[3].

1. Wenker, *Étude statistique sur la loi de Grimm*, 1876 (cf. *R. C.*, 1877, 155) ; le Marchand Douse, *Grimm's law*, 1877. La loi a été entrevue par Rask, *Rech. sur l'orig. du vieux norrois et de l'islandais*, 1818. L'Allemand qui prononce le français suit involontairement la loi de Grimm ; le mot *bannière*, adopté en Allemagne au moyen âge, a donné *Panier*.

2. Après avoir proposé la notation a_a, a_o, a_e (a^x quand la qualité de l'*a* est incertaine), Brugman (*Morph. Unters.*, III, 91) accepta la proposition de Collitz, consistant à désigner a_1, a_2, a_3 par *e*, *o*, *a*. Schmidt (*Zeitschr.*, XXV, 1-179) ne veut admettre que deux *a* primitifs, $a_1 = \breve{e}$ et $a_2 = o$.

3. Curtius remarque (*Grundz.*[5], p. 98) que, tandis que, dans toutes les langues, le son *a* tend à devenir *e* ou *o*, il faudrait, d'après la nouvelle école, admettre chez les Hindous et les Persans un *processus* tout contraire, en vertu duquel a_e, a_o, a_a primitifs se seraient fondus dans un son *a* un peu vague. C'est là une objection très sérieuse.

L'état normal de la racine est celui où la voyelle radicale est a_1[1] : λέγω, *lego*, βέλος, *decus*, scr. *bha'$_1$rati*, *ma$_1$nas*[2], etc. Toutes les modifications phonétiques se réduisent à l'expulsion de a_1 ou à sa permutation en a_2[3]. Dans λάθω, κάδω, la racine contient également a_1 : λ (a_1 + A) θω, κ (a_1 + A) δω. Enfin, tous les suffixes contiennent aussi a_1, à l'exception du suffixe *nt* du participe présent, et, pour les suffixes comme pour les racines, il n'y a que deux variations vocaliques possibles : expulsion de a_1, sa permutation en a_2. C'est l'accent surtout qui influe sur la conservation ou l'expulsion de a_1. Mais cette action est mal définie.

La jeune école a révolutionné non moins profondément le système des consonnes. Ascoli (*Corsi di tonologia*, 1870) a montré le premier que le *k* sanscrit est distinct en iranien et en letto-slave de la sifflante palatale *ç*. Fick admet par suite deux *k*, l'un devenu *qu* en latin, π en grec, l'autre *k*, *ç* (*k* palatal)[4]; outre ces deux *k*, l'un palatal et l'autre vélaire, on a distingué deux *g* et deux *gh*. Sayce croit que les gutturales vélaires k^1, g^1, gh^1 étaient prononcées *kw*, *gw*, *ghw*, et Möller a expliqué par la différence entre *g* et g^1 les formes anglaises *guest* (all. *gast*) à côté de *yesterday* (all. *gestern*). En outre, Osthoff distingue deux *s*, une sonore et une sourde[5]. — Mais la découverte capitale est celle de Brugman, qui a prouvé l'existence de liquides et nasales *sonantes* (vocaliques) dans la langue primitive[6] : *r*, *l*, *m*, *n* sonantes sont devenues αρ, αλ, ρα, λα, *or*, *ul*, *en*, *em*, etc. *r*, *n*, *m* jouent le même rôle de coefficients sonantiques que *i* et *u* dans l'intérieur des racines. La nasale voyelle n'existe plus en sanscrit, qui la remplace par un *a* bref; mais le latin et le lithuanien en trahissent l'existence. Ainsi au grec ἅπαξ correspond le latin *semplex*, l'*a* primitif du grec et du sanscrit apparaît en latin et en gothique sous la forme *in* et *un*, qui le fait reconnaître pour un *n*, voyelle provenant de la réduction de la particule négative *ne* (Henry, *Analogie*, p. 61).

P. 139, 2-4. — Sur *ī*, *ū* indo-européens, voy. Osthoff, *Morph. Unters.*, IV, 281; Saussure, *Mémoire*, 248.

P. 139, . — L'ε bref n'existe pas en sanscrit. Brugman (*Stud.*, V, 311) et Havet (*Mém. Soc. Ling.*, II, 167) signalent l'influence phonique du ρ qui tend à nuancer en α l'ε précédent : locr. φάρω = φέρω. Cf. Henry, *Analogie*, p. 77.

P. 139, n. 2. — Cf. Deloche, *Transformation du C latin en sifflante*, in *Rev archéol.*, nov. 1882.

P. 139, 7. 4. — Il y a quelques exemples de la permutation de β et μ en grec (Roscher, *Stud.*, III, 129). Sur un miroir de Préneste (Ritschl, *Monum.*, 102) on trouve *Melerpanta* = Bellérophon; le M et B viennent ici d'un digamma primitif. Les Grecs d'aujourd'hui écrivent Μπαίρων pour *Byron*.

P. 140, n. 3. — *Iod(j)* est semi-voyelle en scr. comme *r*, *l*, *v*. *I* sanscrit est sou-

1. Henry (*Analogie*, p. 57) croit que le son de a_1 était voisin de l'*e* muet français prononcé avec une valeur syllabique; cela expliquerait ses permutations avec *o*.

2. On voit que la nuance du son a_1 a été beaucoup mieux conservée par la famille européenne : rac. *pet* (voler, tomber), scr. *pát-âmi*, gr. πέτομαι, lat. *peto*.

3. Saussure considère qu'α peut se décomposer en a_1 + A (coefficient sonantique) de manière que βᾶμα, βῶμος s'expliquent par B (a_1 + A) μα, B (a_2 + A) μος; κέρμα, κόρμος par K (a_1 + *r*) μα, K (a_2 + *r*) μος. Lorsque *a* est expulsé, l'on a la proportion : *ás-mi* : *s-más* = dor. φαμί (*pha$_1$* + A-*mi*) : φᾰ-μες (*ph*A-*mes*). Cf. Baudat, *R. C.*, 1879, 2, 412. L'expulsion de a_1 est attribuée à l'accentuation primitive (Henry, *Analogie*, p. 58); elle ne se produit jamais lorsque le résidu serait imprononçable (par ex. *skep* ou *spek* ne se réduisent pas à *skp* ou *spk*).

4. Cf. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, II, 261, qui dresse le tableau : *k* = ital. *k* (*c*) = gr. κ; *kw* = lat. *qu* = gr. π, κυ. Voy. aussi Sayce, *Principles*, p. 235; Curtius, *Grundz.*[5], p. 84; Brugman, art. K dans Ersch et Gruber.

5. *Kuhn's Zeitschr.*, XXIII, 87; cf. μισθός et le zend *mizdha*.

6. Cf. *Manuel*, p. 135, note 4; Brugman, *Nasalis sonans*, in *Stud.*, IX, 286; Saussure, *Mémoire*, pages 6-50.

vent devenu *y* : *matis*, esprit, instrumental *matyâ*. Quelquefois il développe devant lui un *i*: *bhis*, *bhii-a*. Le *iod* se trouve en chypriote : ἰjιᾶσθαι, ἰjαθῆρα, et en pamphylien, où le second tient lieu d'un *j* : ιιαρος = ἱαρός. Ἧδυς, ἡδίων s'expliquent par *svâdus*, *svâdi-jans*.

Brugman (*Morph. Unters.*, I, 4, n. 2) dit qu'on ne peut admettre la transformation de *j* tantôt en ζ, tantôt en aspiration ; il croit à deux sons initiaux primitivement distincts, *i consonans* et *j*. Voy. Schulze, *Ueber das Verhältniss des* ζ *zu den entsprechenden Lauten der verwandten Sprachen*, 1867.

On doute si ζ = *dz* = *di* ou si ζ = *sd* (*Zeus* = *Dyaus*, mais Ἀθήναζε = Ἀθήνασδε). Cf. Curtius, *Stud.*, II, 180 ; Beaudouin, *Ann. Fac. Bordeaux*, 1882.

P. 140, n. 4. — Cl. Ganneau (*Acad. inscr.*, 9 et 16 fév. 1882) pense que le *vau* a produit à la fois Ϝ et υ et qu'il y a eu plus tard dédoublement. Sur Ϝ en chypriote, voy. Bréal, *Journ. des Sav.*, août-sept. 1877, p. 20 du tirage à part. Cf. Boehling, *Schiksale des w-lautes in den indo-germ. Sprachen*, 1882.

Mullach, *Gramm. der griech. Vulgärsprache*, p. 134, insiste sur ce fait que le Ϝ peut se changer en Γ ; dans *C. I. G.*, 1574, 4 et 6, on a γαναξίωνος et γάδωνος. Mais souvent le γ figure en tête de mots où le Ϝ est inadmissible (γάλλιξ pour ἄλλιξ dans Suidas). Le Ϝ serait une lettre mobile pouvant tomber à l'attaque des mots (γαῖα, αἶα ; γαείδαρος, ἀείδαρος ; γιατρός, ἰατρός ; γυιός, υἱός), et permutant souvent avec β, comme le Γ : βοῦπες, γοῦπες. De là le grand nombre de mots d'Hésychius commençant par un Γ (cf. *Anecd. Bekk.*, p. 1168 : προστίθεται δὲ καὶ τὸ Γ παρ' Αἰολεῦσι καὶ Ἴωσι καὶ Δωριεῦσι κ. τ. λ.). Dans le corps des mots, l'épenthèse et la chute du γ sont également fréquentes en grec moderne : νογῶ = νοῶ, θέγος = θέος (épirote), λέμεν = λέγομεν.

La disparition du son *w* à l'attaque a été constatée aussi en suédois (*R. C.*, XV, 232) : *Under* = *Wunder*.

P. 140, n. 5. — On dit souvent que le rhotacisme a épargné les mots faisant partie de formules, comme *quaeso*. C'est ce que les phonétistes à outrance de la nouvelle école ne peuvent concéder : Brugman (*Morph. Unters.*, III, 130) admet *quaeso* = *quais-so*, et le rapport *quaeso : quaero* = *incesso : incedo*. *Quaeso : quaesso* comme *hausi : haussi*.

Sur le rhotacisme éléen et laconien, voy. Beaudouin, *Ann. Fac. Bordeaux*, oct. et déc. 1881.

P. 141, 2. — Convient-il d'introduire la linguistique dans l'enseignement classique du latin et du grec? C'est là une question pédagogique qu'il ne nous appartient pas de traiter ici. Remarquons toutefois que, sauf la grammaire grecque de Curtius, les efforts faits jusqu'à présent dans ce sens ont été très peu heureux. Jolly, *Schulgrammatik und Sprachwissenschaft*, 1874, conclut que la linguistique doit être complètement écartée d'une grammaire latine élémentaire (cf. Eussner, *Jahrb.*, 1874, 275). C'était l'avis de Thurot et de Krüger (*Wer sich eifrig mit linguistischen Studien befasst ist für das Griechische verloren*, Krüger, *Epilog*, p. 210). En tous les cas, il faut s'interdire l'emploi, dans l'enseignement, des formes sanscrites et laisser de côté toute la phonétique des *neogrammatici* ; sans quoi, les études latines et grecques seront perdues. Cf. Bréal, *Mélanges*, p. 323, où se manifeste déjà une inquiétude qui n'a paru dans la suite que trop justifiée.

P. 141, 3. — La théorie des racines dissyllabiques, indiquée par Sayce (*Principles*, p. 64 de la trad.) et Windisch (*Kuhn's Zeitschr.*, XXI), a été appuyée de nouveaux arguments par Saussure ; mais ces arguments, fondés sur l'analyse de *î*, *û* sanscrits, ne peuvent être reproduits ici. Henry (*l'Analogie*, p. 83) a laissé entrevoir, avec promesse d'y revenir, une idée neuve et féconde qui se rattache à la découverte de Saussure. Il croit que la linguistique européenne démontrera avant peu « que toute racine normale, c'est-à-dire composée de l'*e* précédé ou suivi de consonnes, a eu, dans la langue pro-

ethnique, la propriété de nuancer sa signification fondamentale en adjoignant à l'*e* un coefficient quelconque, que par exemple une racine *wrep* (ῥέπω) a pu se modifier en *wreap*, *wreip*, *wrenp*, *wremp*, etc., variété infinie de flexions dont les langues indo-européennes ne garderaient plus que de pâles vestiges. — Nous sommes d'autant plus tenté d'acquiescer en principe à cette vue qu'elle peut s'appuyer sur des phénomènes analogues dans les langues sémitiques (Sayce, *Principles*, p. 159).

P. 141, 3. — Schleicher et Benfey ont considéré les racines pronominales comme des radicaux verbaux. Sayce (*Principles*, p. 250 et suivantes) croit que ces racines ne sont que des substantifs très altérés. Nous pensons toutefois que certaines racines démonstratives ont pu exister dès le principe à l'état de gestes vocaux, de même qu'en français populaire on a le mot *na* (= voilà), qui n'a donné naissance à aucun dérivé. Bréal a défendu, contre Sayce, la théorie qui fait jouer un rôle à ces racines pronominales dans la naissance des flexions (préface de la traduction des *Principles*).

P. 141, 4. — Il existe une espèce de contraction qui affecte non plus les voyelles, mais les syllabes : *antestari* = *antetestari*, *stipendium* = *stipipendium*, *nutrix* = *nutritrix*, *idolâtre* = *idololâtre*, etc. On a voulu expliquer ainsi Δημήτηρ = Δημομήτηρ (Baunack, *Rhein. Mus.*, 1882), mais certainement à tort.

L'ancienne philologie admettait trop facilement l'hypothèse d'un renforcement, comme dans le cas du prétendu α *intensif*. Clemm (*Stud.*, VIII, 1) a montré que le grec a toujours aimé les voyelles prosthétiques que l'on voit aussi apparaître dans le bas-latin (*iscripta*, *istatua*). Des doublets comme ἀστραπή et στεροπή, ἀσταφίς et σταφίς, ἀσκαίρω et σκαίρω (liste complète dans Clemm, p. 44) prouvent que l'α intensif est simplement *prosthétique* et tire son origine des nécessités phonétiques (cf. le grec ἀστήρ, scr. *târa*.)[1].

P. 141, 4. — Sur l'allongement *compensatif*, voy. Delbrück, *Stud.*, I, 131 ; Goetze, *ibid.*, I, 141 (*De productione suppletoria linguae Latinae*). Brugman (*Stud.*, IV, 59) a signalé un passage d'Aulu-Gelle, 2, 17, 8, où la théorie de la *compensation* est exprimée pour la première fois : *Detrimentum litterae productione syllabae compensatur*. En réalité, la lettre qui tombe continue à être prononcée sourdement et allonge la syllabe où elle se trouvait, en l'alourdissant.

On n'explique pas pourquoi la voyelle du thème s'allonge souvent lorsqu'il se produit une métathèse : rac. θαν, βορ, donnant θνή-σκω, βρώ-σκω (cf. Henry, *Analogie*, p. 78). Il n'est pas impossible que l'on ait eu θαν, θανα$_1$ σκω, θν(α + *a*$_1$)-σκω, θνήσκω. Cf. Schmidt, *Vocal.*, II, 315.

Sur l'aspiration des voyelles et des consonnes propres aux Attiques, voy. Cauer, *Stud.*, VIII, 279 (Θυηχοῦ, Χαλχηδόνιοι, etc.) ; Jahn, *Acta soc. Phil. Lips.*, VIII, 759 ; Roscher, *Stud.*, I, 79. Aspiration en latin : Ribbeck, *Index gramm. ad Vergil. prolegomena*, p. 421 ; Roscher, *Stud.*, II, 143. Le passage des ténues aux aspirées se produit dans toutes les langues indo-européennes[2].

P. 141, note, ligne 5. — Les lettres *sn* à l'attaque ont péri à la période gréco-italique (Curtius, *Stud.*, IV, p. 484 ; VI, 214). Sur la face de la deuxième table eugubine, l. 19, on lit *snata*, *asnata* ; l. 34, *snatu* ; l. 4, 9, *snates*, etc. Ainsi l'ombrien n'évite pas ce groupe, de même que l'osque admet *sl* à l'attaque.

P. 141, n. 1, 2. — Curtius (*Stud.*, X, 219) dit que l'ancien état de la langue au point de vue des finales était celui d'une mobilité absolue, comme celle qui s'est conservée

1. Eustathe (p. 1340, 37) explique ἄβυσσος comme un pléonasme de βυσσός ; mais Lobeck (*Pathol. elem.*, p. 31) a bien reconnu qu'α était privatif ; cf. l'allem. *Untiefe*.

2. Les anciennes inscr. grecques offrent des exemples d'aspiration dans le corps des mots ΔειδοδίχΗο = Δεινοδίχου ; ναΗσιο = ναξίου ; ἐΗσοχος = ἔξοχος (Homolle, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 4). La parenté de l'aspiration et du *k* est prouvée par *traho*, *traxi* ; *veho*, *vexi* (Riemann.) La psilose des Éoliens s'étendait aux synalèphes : ἀπῆκεν. Celle des Grecs modernes est plus restreinte : on dit ἄφ' οὗ, καθάπερ (Mullach, p. 146).

dans les prépositions apocopées (ἀφ' οὗ). Puis il s'établit, entre les diverses formes, une *lutte pour la vie*, et ce fut tantôt la clarté, tantôt l'analogie, tantôt la fréquence de certaines combinaisons, qui décida du triomphe final de l'une ou de l'autre. Par exemple, la forme originelle de δός est δόθι (Curtius, *Verbum*, II, 36) ; mais, dans la combinaison δός τοῦτο, la forme δός était nécessaire et elle resta. Malgré les grammairiens, nos bons manuscrits conservent encore des traces nombreuses des assimilations que la prononciation opérait toujours, par exemple ἀμπέτραις (cod. Med., Aesch. *Suppl.*, 350), σὺμ πλήθει χερῶν (cod. Med., Soph. *OR.*, 123), etc. Cf. Lobeck, *ad Ajacem*, 836. Les exemples épigraphiques sont innombrables, surtout avant Euclide. Sur ν à la fin des mots assimilé à la consonne suivante, cf. Deffner, *Studien*, IV, 240 ; Cauer, *Studien*, VIII, 295 ; Wecklein, *Curae*, 47.

Sur la question du ν éphelkystique, voy. encore Fuhr, *Rhein. Mus.*, 1878, 566 (relevé des exemples dans l'*Urbinas* d'Isocrate) ; Cauer, *Stud.*, VIII, p. 292 ; Egger, *Journ. des Sav.*, oct. 1881 ; Erman, *Stud.*, V, 278. Dans deux exemples, *C. I. A.*, 1, 355 et 472, 1, on trouve le ν paragogique en dépit du mètre : Κουφαγόρας μ' ἀνέθηκεν Διὸς γλαυκώπιδι κούρῃ. — Σῆμα τόδε Κύλων παίδοιν ἐπέθηκεν θανόντοιν. Il est possible que l'oreille grecque ait aimé le son du ν à la fin des mots ; les écrivains romaïques vont jusqu'à dire ἀνάθεμαν, πρᾶγμαν. En chiote moderne (Mullach, p. 89) on dit Θὰ σκοπήσω νὰ εὕρω ἕναν καλὸν παιδὶν — τοῦτον τὸ ἄλλον, etc. (et non τοῦτο τὸ ἄλλον). Le ν final est très souvent ajouté en chypriote moderne (Beaudouin, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 204).

P. 142, 2. — Genre. Les questions relatives à l'origine de la distinction des genres et des nombres appartiennent plutôt à la métaphysique du langage et ne peuvent être discutées ici. Il paraît certain que le duel est antérieur au pluriel (Sayce, *Principles*, p. 273), et que la distinction des genres est postérieure à celle des nombres. C'est pourquoi des mots très anciens comme *pater* et *mater*, où la distinction des genres aurait dû être marquée dès l'abord, ne présentent pas, dans leur forme, la moindre trace d'une pareille distinction. Ces deux mots montrent aussi que la déclinaison est antérieure à la distinction des genres. Quelques mots, comme le participe présent en latin, y sont restés rebelles. De ce que le neutre n'a une forme spéciale qu'au nom. et à l'accus., Bréal conclut (contrairement à Curtius) que ces deux cas sont postérieurs aux autres. Cf. Gow, *Notes on gender*, in *Journ. of Philol.*, 1881 ; L. Adam, *Du genre dans les div. langues*, 1882 ; Bleek, *On Gender*, 1862 (explication reproduite par Sayce, *Principles*, p. 264).

P. 142, 2[1]. — Déclinaison. Bergaigne (*Mém. soc. ling.*, II), suivi par Sayce (*Principles*, p. 396), considère la flexion des noms comme un phénomène de dérivation. On sait que, dans le nom sémitique, les cas sont différenciés par la spécialisation de désinences ou suffixes de dérivation primitivement insignifiants ; il en serait de même en aryen, ce qui confirmerait les vues de Ludwich sur l'adaptation [2] et détruirait la

1. Le précis de Bücheler, trad. par Havet, a été retraduit en allem. et remanié par Windekilde, 1880. Hübschmann, *Zur Kasuslehre*, 1875 ; Chaignet, *Déclinaison des noms en grec et en latin*, 1879 ; Fumi, *Contributi alla storia comparat. della declin. latina*, 1883 ; Laumann, *On Noun-inflection in the Veda*, 1881 ; G. Meyer, *Gesch. der I.G. Stammbildung u. Declination*, 1875 ; Deffner, *Hist. des cas en grec*, dans *Archiv f. mittel- und neugriech. Philol.*, 1880 ; Delbrück, *Ablativ, Localis, Instrumentalis im Altind., Lat., Gr., Deut.*, 1867 ; Vogrinz, *Zur Casustheorie*, 1882.

2. Il y a trois hypothèses pour expliquer les désinences casuelles : 1° L'évolution (Schlegel) ; 2° l'agglutination (Bopp) : *sunu-s* = *sunu-sa* ; *sunu-m* = *sunu-ma*. Pott, au lieu de racines pronominales, suppose l'adjonction de prépositions : *sunu - bhis* = *sunu+bhi+ s* ; 3° l'adaptation (Ludwig). Dans les Védas, l'emploi des cas est peu déterminé ; on peut donc supposer que la distinction et la localisation des sens ne s'est fixée que plus tard (cf *ployer* et *plier*, *champ* et *camp*). Il paraît bien que nous n'avons que les débris de la déclinaison indo-européenne. Des formes comme οἴκοσε, βίηφι, ἐντός sont les traces de cas disparus.

théorie, d'ailleurs toujours faible sur ce point, de l'agglutination. Tout fait penser que le nombre des suffixes était primitivement très considérable et que la langue indo-européenne primitive possédait encore plus de cas que le basque ou le groënlendais actuels. Une désinence comme *bis* a été rapprochée par Bergaigne des suffixes de dérivation dans *garda-bha-s* (âne), ἔλαφος, κορυφή, etc. Les *cas forts* (nomin., accus., voc.) sont des noms abstraits, les *cas faibles* des adjectifs employés adverbialement. Les formatives des cas forts (*as*, *i*, *â*, *an*) continuèrent à marquer des noms abstraits : *áhan*, jour, *mudā*, joie, φυγή, etc. ; de là tant de nom. et acc. plur. sans *s*. Parmi les cas faibles, on peut citer l'exemple du génitif *-sya*, à rapprocher de δημόσιο-ς.

La théorie de l'*adaptation* a été bien exprimée par G. Meyer (*Zur Gesch. der Indogerm. Stammbildung u. Deklination*) : « L'aryen primitif contenait une variété très grande de formations sans distinction réelle de sens, ou du moins sans distinction que nous puissions découvrir, et cette variété vint à être restreinte graduellement par l'aptitude croissante de l'intelligence à classifier... Ces nombreuses formations synonymes pouvaient être distinguées l'une de l'autre par le ton et le geste, mais toute trace de ces distinctions a naturellement dû se perdre. » On reconnaît là l'influence des théories darwiniennes de la sélection sur la linguistique.

Depuis Bergaigne et Saussure, on distingue les cas en *forts* et *faibles* suivant qu'ils conservent l'*e* dans la syllabe prédésinentielle ou le perdent. Voici le paradigme indo-européen du thème *ma-tér* (mère), d'après Henry (*Analogie*, p. 35) : 1° *Cas forts* (nom., voc., acc., loc.) : *matér-s ; matér ; matér-m ; matér-i ;* 2° *Cas faibles* (dat., gén., instr., abl.) : *matr-éi; matr-ás; matr-ā; matr-ét.* On distingue aussi la *flexion forte*, où la syllabe prédésinentielle garde l'*e* aux cas forts et se réduit aux cas faibles, et la *flexion faible*, où la même syllabe garde l'*e* quand la désinence commence par une voyelle et se réduit devant une consonne. Saussure (*Mémoire*, p. 194) attribue l'apophonie de la flexion forte à l'influence de l'accentuation ; mais la question est encore tout à fait obscure.

P. 142, 3. — Sur la formation du nominatif singulier en grec, voy. Curtius, *Stud.*, II, 159; Brugman, *Erstarrte Nominativi* (εὐρύοπα, ἱππότα), *Stud.*, IX, 259.

Le nominatif général en ης (ας) serait dû à l'analogie des thèmes en ο (Henry, *Analogie*, p. 241). En passant du féminin au masculin, les noms en τη se sont différenciés en prenant le signe caractéristique des masculins : *ἱππότη, *cavalerie* (fém.) est devenu ἱππότης, *cavalier* (masc.). Puis le σ final a paru l'indice de tous les masculins en η (α) et s'est propagé dans toute la classe.

Des formes comme ἀλώπηξ, μύρμηξ, où il y a allongement sans chute du σ, sont des imitations analogiques de ποιμήν, Ἕλλην.

P. 142, 4. — Une inscription récemment découverte à Larissa (*Mittheil.*, VII, 64 a donné des génitifs thessaliens en οι (ταγευόντων Ἀναγκίπποι Πετθαλείοι, etc.) qui paraissent être identiques aux génitifs latins en *i*. La même inscr. fournit des gén. pluriels en ουν (τοῦν ἄλλουν Ἑλλάνουν, l. 15) qu'on peut rapprocher des génitifs latins en *um*.

La désinence du génitif ne peut guère s'expliquer (Brugman) que comme une flexion pronominale transportée dans la déclinaison nominale par une analogie « proethnique » : *ekwe-syo* [ἵππου=ἵππε-σιο] : *ekwo-m* (accus.) = *te-syo : to-m* (acc.). L'idée de Schleicher, qui voit dans *equi* le reste d'*eque-is*, n'est guère soutenable (Cf. Bücheler-Havet, § 172).

P. 142, n. 1. — Après l'époque macédonienne, on trouve les génitifs hétéroclites en ου pour ους (Σωκράτου, Καλλισθένου; *C. I. G.*, 130, 295, etc.). Baunack (*Stud.*, X, 91) a rassemblé les exemples de dat. plur. anomaux en οις (πάντοις, πλειόνοις).

On trouve Δήμητρα à côté de Δημήτηρ, μάρτυρος est dans Homère, δίοπος dans Eschyle, ἰκτῖνος dans Sophocle. Les formes romaïques ἀλόγατα, προσώπατα, sont des métaplasmes du pluriel neutre assimilé à πρᾶγμα. Cf., pour des exemples épigraphiques, Franz, *Elem. epigr. Gr.*, p. 248. On voit qu'il existe une étroite corrélation entre les procédés de l'analogie et ceux du métaplasme.

P. 143, 1. — L'idée fondamentale du datif est la direction vers un lieu. Voy. Pischel, *Beitraege* de Bezzenberger, 1877. Henry (*Analogie*, p. 246) ne croit pas à la disparition complète du datif grec. Suivant le même (*Analogie*, 230), le locatif régulier des thèmes en ο serait ει : οἴκει (cf. πανδήμει), devenu οἴκοι sous l'influence du vocalisme du nominatif.

P. 143, 2. — La désinence de l'accusatif latin était *m sonans*, d'où se sont développés *em* et (par affaiblissement ou assimilation) *im*.

P. 143, 5. — Brugman a émis l'idée que les nom. plur. en αι, lat. *ae*, seraient des duels (*Kuhn's Zeitschr.*, 1884, 1, n° 9).

P. 144, 1. — Il paraît que les formes ἵπποι, *equi*, proviennent de la substitution de la flexion pronominale à la flexion nominale, effet dû à l'analogie des pluriels neutres et qui s'est produit à la période européenne : ἵπποι : τοί = ζυγά : τά. Egger serait disposé à y voir des locatifs (*R. C.* 1883, 2, 96).

P. 144, 2. — Selon Osthoff, *Morph. Unters.*, I, 207, le suffixe primitif du gén. plur. était a_2m (*ŏm*) et non *ām*; d'où la série ἵππεον (=*ekwe-om*), ἵπποον, ἵππων.

P. 144, 3. — Henry (*Analogie*, 249) est porté à expliquer ἵπποισι(ν) par l'analogie du duel oblique en -*yam*, ιιν, ce qui justifierait la présence du ν dit paragogique au pluriel alors qu'il manque au singulier. Fumi croit que les datifs latins en *ois*, *is*, ne viennent pas de *ofis*, *obis*, mais sont un mélange du locatif et de l'instrumental. Quant à *devas Corniscas* (note 4), on peut en rapprocher maintenant le dat. plur. *deivos* dans l'inscr. de Duenos.

Selon Osthoff (*La formation du locatif pluriel*, dans *Morph. Unters.*, II, 1), *su* et non *sva* serait la forme primitive. Le grec serait devenu οι par l'influence du locatif singulier en ι : ποσ-σύ, sous l'influence de ποδ-ί, aurait donné ποσ-σί.

La théorie qui considère οισι comme antérieur à οις est due à Gerland, *Kuhn's Zeitschr.*, XXXVI; d'après elle, le dat. plur. grec λύκοισι serait un locatif = scr. *vrikeshu*. Osthoff (*Morph. Unters.*, II, 53) essaye d'établir que λύκοις est antérieur à λύκοισι; d'après lui, le dat. instr. pluriel se terminait originairement en οις dans les thèmes en ο, et le datif-locatif pluriel se terminait en ᾱσι dans les thèmes en *a* : τοῖς λύκοις, τᾶσι νύμφᾶσι. Les dialectes doriens et éoliens, sous l'influence des thèmes en *o*, introduisirent dans les thèmes en *a* la formation -αις : ταῖς νύμφαις par analogie à τοῖς λύκοις. Le dialecte attico-ionien (vieil attique) maintint plus longtemps ᾱσι et ησι et changea οις en οισι par l'analogie inverse, tout en conservant λύκοις à côté de λύκοισι. Le lesbien admit aussi αισι, et ce développement s'explique parce que le datif οις, αις coïncidait, dans ce dialecte, avec l'accus. pluriel (lesbien τοῖς λύκοις = τοὺς λύκους). En attique, οις finit par l'emporter, et, par analogie, ασι, ησι devinrent αις. Le vieil ionien ῃσι à côté d'ησι est le produit d'un effet en retour de οισι sur les thèmes en ᾱ. L'homérique ῃς vient de ῃσι par analogie à οις à côté d'οισι. Le vieil attique αισι est « une formation par contamination » de ησι et de αις (*Morph. Unters.*, II, 76).

P. 144, 5. — Max Ruge, *De ablativi in vet. linguis Italicis forma et usu locali* (*Stud.*, X, 384) ; Max Müller, *Neue Jahrb.*, 1876 ; Ebrard, 10[e] suppl. des *Jahrbücher*, 1879.

144, n. 6. — Sur la disparition graduelle du duel en attique[1], voy. Keck, *Ueb.*

1. *C. I. A.*, II, 167, 60 : στρωτῆρας δύο, et ligne 78 : δυεῖν ἀντιζύγοιν. *C. I. A.*, II, 593, 24, on trouve pour la première fois εἰς στήλας λιθίνας διττάς ; cet emploi de διττός devient très

den Dual, 1882. Dans Homère, le duel ne s'applique guère qu'aux objets allant par paires : ὄσσε, 'Ατρείδα.

P. 145, 1. — Henry (*Analogie*, p. 232) pose le primitif *ekwo-bhyàm* (*s*) = ἵπποφιν, expliquant ainsi la présence du ν paragogique au pluriel seulement. Il n'admet pas, malgré Schleicher, qu'ἵπποφιν ait pu donner ἵπποιν; cette dernière forme s'expliquerait par un primitif *ekwo-yàm* (duel oblique).

P. 145, 1. — Sur les noms propres (dictionnaires des noms propres grecs par Pape-Benseler, très incomplet; des noms propres latins par de Vit, inachevé et incomplet), voy. Fick, *Die griech. Personennamen nach ihrer Bildung erklärt*, 1874; le même, *Stud.*, VIII, 305 (soutient avec raison que le principe *hypocoristique* [noms familiers et caressants] a joué un très grand rôle); Baunack, *Stud.*, X, 84 (noms grecs formés de θεός); Curtius, *Grundz.*[5], p. 117; *Stud.*, IX, 112 [1]; Schneider, *Beitr. zur Kenntniss der röm. Personennamen*, 1875; Angermann, *Geographische Namen Altgriechenlands*, 1883, et *Röm. Männernamen auf A*, in *Stud.*, V, 378; Mowat, *Noms propres romains*, 1869 (met en lumière le principe hypocoristique); Dittenberger, *Hermès*, 1871, 129 (noms romains dans les inscriptions grecques; cf. Wannowski, *Antiq. Romanae e Graecis fontibus explicatae*, 1846).

P. 145, 2. — H. Ziemer, *Syntax der indogerm. Komparation*, 1884 (cf. le compte rendu d'Osthoff, *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 940). — Un phénomène intéressant, qui met en lumière l'usure des suffixes par l'usage et les métaplasmes qui en résultent, est la confusion des degrés de comparaison en grec et en latin. Le sujet a déjà été traité par Hoogeveen, *ad Viger.*, p. 67, n. 84; cf. Rönsch, *Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn.* 1882, p. 336 (*infimus* dans l'*Itala* = ταπεινός, d'où *infirmior* dans Augustin et Salvien); Ott, *Doppelgradation des latein. Adjectifs und Verwechselung der Grade*, in *Jahrb.*, 1875 (111), 787 (étude sur *extremior*, *extremissimus*, *proximior*, etc.)[2]; Wölfflin, *Lateinische und romanische Comparation*, 1878 (capital).

P. 145, 2. — Dans *Mag-is-ter*, *min-is-ter*, on a les deux suffixes du comparatif ιος et τερο greffés l'un sur l'autre. Suivant Henry (*Analogie*, p. 171), la finale αίτερος, assez répandue en attique (γεραίτερος, ἰσαίτερος, etc.) serait analogique, les formes types παλαίτερος et περαίτερος étant des comparatifs de datifs-locatifs πάλαι et πέραι rattachés par erreur aux adjectifs παλαιός, περαῖος.

Ascoli (suivi par Brugman) voit dans τατο un suffixe formé par analogie, ayant pour point de départ les nombres ordinaux comme ἔνατος, δέκατος, où l'α est un reste de l'ancienne nasale (*daçan*). A ἔνατος, δέκατος, on peut comparer ὕπατος, ἔσχατος, πρῶτος (= πρόατος), où le sens du superlatif apparaît. En s'ajoutant à des thèmes en το comme τρίτος, le même suffixe a donné des formes comme τρίτατος. Le τ adhéra ensuite au suffixe par l'influence analogique du comparatif τερος et l'on eut φέρτατος, φίλτατος, etc. Cette théorie est extrêmement ingénieuse et paraît

fréquent dans la suite. Dans l'inscr. d'Éleusis (*Bull. Corr. Hellén.*, 1880, 226) qui date environ de 450, la plus longue inscription attique du temps, le duel est employé partout où cela est possible.

1. Passow (*Philol.*, XX, 587) a donné une collection des noms propres en ευς. Voy. encore Curtius, *Acad. de Berlin*, 1870, 159; Vischer, *Kl. Schrift.*, II, 587 (noms de dieux et de héros portés par les Grecs); Egger, *Journ. des Sav.*, 1874, 727; 1876, 127; *Stud.*, I, 61 (patronymiques); Weck, *Die Homer. Personennamen auf* ευς, 1869; Letronne, *Journ. des Sav.*, mai 1841 et *Inscr. d'Égypte*, I, 232; Mommsen, *Ephem. epigr.*, 1881 (diminutifs en *osus* et *itta*); Schulze, *Zeitschrift f. Gymnasialwesen*, juin 1880 (emploi des noms propres chez les poètes romains); Benseler, *Stud.*, III, 147 (des noms propres en *is* = *ius*, ις ιν = ιος ιον).

2. Les superlatifs ont de bonne heure perdu leur signification relative ; cf. *ludi maximi* = *ludi magni*. On trouve aussi, surtout chez les comiques et dans le latin africain, *magis* avec le comparatif (Pl. *Stich.*, 699), *nimium*, *maxime* avec le superlatif (Spartien, *Hadrien*, 14, 9), etc. — Un trait caractéristique du latin africain est l'emploi de *ab* après les comparatifs : *major a diis nostris*. Ce serait un punisme (= hébraïsme).

plausible. Cf. Curtius, *Grundz.*[5], p. 642; Bezzenberger, *Beitraege*, V, 94; Brugman, *Morph. Unters.*, III, 68. Bezzenberger rattache τατος au scr. *titha* (dans *bahuli-tha* = multiple).

P. 145, 4. — Noms de nombres. Pott, *Die Sprachverschiedenheit in Europa aus den Zahlwörtern nachgewiesen, sowie die quinäre und vigesimale Zählmethode*, 1868[1]; Lepsius, *Ueber Ursprung und Verwandtschaft der Zahlwörter*, Acad. de Berlin, 1837; Benloew, *Rech. sur l'origine des noms de nombres*, 1861; Baunack, *Formenassociation bei den I. G. Numeralien*, in *Kuhn's Zeitschr.*, 1880, 225 (cf. Hübner, *Grundr. der griech. Synt.*, p. 45); Benfey, *Gött. Nachrichten*, 1880.

L'accentuation anormale de πέντε et ἑπτά se retrouve dans le sanscrit *pánchan* et *saptán*. Sayce suppose (*Principles*, 33) que ce fait a pour cause la nécessité de distinguer deux participes de signification semblable qui furent employés à des époques successives pour marquer des numéraux. Les Anglais distinguent de même *tór-ment* et *tormént*, *cómpact* et *compáct*.

Septies, decies, etc., seraient, suivant J. Darmesteter, des participes présents : *septiens* = en septuplant, cf. *quoties* et *quotiens*.

P. 145, n. 8. — La chute du δ initial de δεις a pour analogues les formes modernes εἴχνω, οὐλεύω, etc. des dialectes de Rhodes, Carpathos et Calymnos.

P. 146, 2. — Pronoms. Dans *hicce*, Merguet identifie *ce* à ἐκεῖ (*hicce* = οὗτος ἐκεῖ). La lecture *heicei* (*Inscript. Neapolit.*, 5882) n'est pas certaine (Corssen, *Ausspr.*, I, 592; cf. II, 1020). Corssen l'avait d'abord expliquée comme un double locatif, *hei* de *ho* et *cei* de *ce*, sanscrit *ka*.

P. 146, 3. — Sur la déclinaison pronominale, qui a affecté, par contamination, la déclinaison nominale, et a été affectée par elle, voyez Henry, *Analogie*, p. 282. La flexion des thèmes démonstratifs et sexués (type ὁ, ἡ, τό) est assez claire ; celle des pronoms personnels « est encore un véritable chaos ».

Thème démonstratif, ὁ, ἡ, τό. — Chaque fois que le grec s'écarte de la flexion nominale, il concorde avec le sanscrit; chaque fois qu'il s'en rapproche, le sanscrit le contredit. Donc les formes sanscrites sont plus pures. Henry propose le paradigme proethnique suivant : *Sing.* nom. *so*, *to-t;* acc. *to-m*, *to-t;* loc. *to-sm-yàm* (?) ; dat. *to-sm-oi;* gén. *te-syo* (le loc. et le dat. se sont réduits en grec à τῷ ; cf. *to-sm-yàm* et ἡμῖν, *to-sm-oi* et ἐμοί). — *Plur.* nom. *to-i*, *te-a;* acc. *to-ms*, *te-a;* loc. *to-swe* (gr. το-συ, τοῖ-σι) ; gén. *te-seom*? (τέ-σων, τῶν). Au duel, τοῖν remonte à *to-yàm*, τώ à *to-ue* (?), scr. *tāu*, lith. *tém-dvém*. La flexion du féminin paraît s'être modelée sur celle du masculin.

P. 146, 3. — Baunack, *Formes des pronoms personnels dans les langues aryennes*, *Mém. Soc. ling.*, t. V, reconnaît trois racines de ces pronoms, *ma*, *tu*, *su*. Cf. Henry, *Analogie*, p. 291.

Sur les formes *med*, *sed*, *ted*, voy. Curtius, *Stud.*, VI, 417. C'étaient à la fois des accusatifs et des ablatifs (Bücheler, p. 28).

P. 146, 3. — Cauer, *De pronominum personalium forma et usu homerico*, in *Stud.*, VII, 101. Curtius (*Stud.*, VI, 425) adopte l'étymologie de φίλος = σφέ, *sva*, d'où l'homérique φίλον ἦτορ = *eignes Herz*. La forme primitive est σφεῖλος, devenu σφίλος comme σφεῖν = σφιν et φίλος comme σφίν devient φίν en laconien.

La théorie des pronoms en latin est très difficile; on trouvera une longue étude à ce sujet dans Wordsworth, *Fragments and specimens*, 1874 (d'après Corssen, qui n'a nulle part traité séparément des pronoms).

P. 146, 4. — Οὗτος doit se résoudre en ὁ-υτο-ς, υτο, se composant des racines *u* et *ta* (Benfey, *Wurzellexicon*, 1, 287, οὗτος = *sa-u-tas*). Sonne (*Kuhn's Zeitschr.*,

1. Dans *Zeitschr. f. Voelkerpsychol.*, 1880, Pott essaye de dériver les termes qui expriment mesure et nombre des noms des parties du corps.

XII, 270) et Windisch (*Stud.*, II, 264) supposent un pronom *urgriechisch* υτο=*u*+*ta*. Une preuve de la justesse de cette vue serait que dans les inscr. attiques avant Euclide οὗτος conserve toujours la diphthongue; il se prononçait alors ο-υτος. En effet, Dietrich (*Zeitschr.*, XIV, 48) a montré que dans l'ancienne orthographe, avant Euclide, on n'écrivait ου que lorsque υ était primitif. Ainsi l'on écrit οὐ parce que οὐ = scr. *ava* (Bopp, Pott, Windisch). Cf. Clemm, *Stud.*, III, 314.

P. 146, 5. — Dans une inscription thessalienne (*Mitth.*, VII, 64), on trouve κίσκε = *quaeque* : τὰν ὀνάλαν κίσκε γίγνειτει (l. 23).

P. 146, 6. — Windisch, *Ursprung des Relativpronomens* (*Stud.*, II, 202-419; cf. Clemm, *Stud.*, III, 314) considère que ὅδε est le pronom démonstratif par excellence; αὐτός, se rapportant toujours à un sujet déjà nommé, est l'anaphorique par excellence, tandis que οὗτος et ἐκεῖνος tiennent le milieu. Ὅδε doit sa valeur au thème démonstratif *da*. Ce δε se retrouve dans οἴκονδε, κλισίηνδε, πεδίονδε, χαμάδις, etc. (Corssen, *Krit. Nachtr.*, p. 164), dans δεῖνα, δέ, *i-da-m*, *i-de-m*, etc.

Le pronom anaphorique (ὅς, ἥ, ὅ, scr. *yas*, *yâ*, *yat*) est devenu pronom relatif. Ce *processus* se retrouve dans un grand nombre de langues, car il n'existe pas de pronom relatif proprement dit. Apollonius dit avec raison : πᾶσα ἀντωνυμία ἢ δεικτική ἐστιν ἢ ἀναφορική. Le relatif latin a été primitivement interrogatif (Pätzold, *Gesch. des Relativpronomens im Latein.*, 1875).

P. 147, 1. — Article. Dans les inscr. attiques de la bonne époque, l'emploi de l'article pour restreindre la signification du substantif est très bien fixé. Ainsi Boeckh (*Urkunden zum Seewesen*, p. 259, n. 4) remarque que ξύλινα σκεύη se dit seulement d'une partie du matériel en bois, tandis que l'on dit τὰ ξύλινα σκεύη s'il s'agit de l'ensemble du matériel. — La valeur anaphorique de l'article est subordonnée à sa valeur démonstrative. Quand la valeur démonstrative est encore sensible, on dit ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων : quand elle s'efface (à Athènes vers 350), on trouve ὁ δῆμος τῶν Ἀθηναίων (cf. Fuhr, *Animadv. in orat. Atticos*, 1877).

P. 147, 4. — Infinitif. « Les infinitifs des langues I. E. sont, par leur étymologie, des cas (le plus souvent des datifs) de noms abstraits sortis de la déclinaison. Dans la langue védique, les formes en *-dhyai* et en *-sani* sont l'une un datif, l'autre un locatif de thèmes en *-dhi* et en *-san* dont aucun autre cas n'est usité, tandis que plusieurs cas des thèmes en *-ta* coexistent encore à côté les uns des autres, ce qui ne permet pas à la langue d'oublier la valeur nominale des formes en *-tave*, *-tavai*, *-tos*, *-tum*. Les datifs, même sortis de la déclinaison, gardent d'ailleurs la trace de leur signification casuelle quand ils sont employés pour marquer la fin de l'action. » (Bergaigne, *R. C.*, XV, 339). Cf. Schömann, *Lehre vom Infinitiv*, in *Jahrb.*, 1869; Jolly, *Gesch. des Infinitivs im Indogerm.*, 1873; Herzog, *die Syntax des Infinitivs im Gr. Lat. Scr.*, in *Jahrb.*, 1873, 1; Schweizer-Sidler, *Jahrb.*, 1874, 1.

P. 148, n. 4. — *Fŏre* est à **foure* (**fŏvere*) comme *jubere* à *ioubere* (Schweizer-Sidler). *Fore* est devenu participe futur par sélection; étymologiquement, il ne diffère pas de *esse* (*es-re*). C'est un cas de spécialisation comme on en rencontre tant dans l'histoire de la déclinaison indo-européenne et même dans le lexique. L'esprit humain a une tendance à différencier les synonymes, parce que le double emploi serait de la force perdue.

P. 148, 5. — Dans le suffixe participial *ant*, *n* n'est peut-être pas essentiel, *a* est analogique et le suffixe se réduirait à *t*, que l'on trouve sous sa forme primitive dans *sacer-do-s* = *sacer-do-t* (Bréal). On a d'ailleurs rapproché le participe présent de la 3e personne du pluriel : cf. φέρων et φέροντι (φέρουσι).

Brugman (*Kuhn's Zeitschr.*, XXIV, 70) croit que le *vent* sanscrit est analogique et que la forme proethnique est *-wós*, grec ϝότ-ς. Cf. Curtius, *Verb.*², II, 250; Henry, *Analogie*, 24.

P. 149, 1. — Le gérondif (Tobler, *Kuhn's Zeitsch.*, XVI, 242) paraît formé avec

le radical du présent : *damnandus*, *flectendus*. Curtius et Schleicher le rapprochent de la désinence scr. —*anîya* ou —*anya*, un *d* s'étant introduit avant le *y*. Corssen (*Beitraege*, p. 120), observant que la désinence *undo* se rencontre aussi en dehors du verbe (*rotundus*, *Larunda*), y voit la réunion des suffixes *on* et *do;* des substantifs en *on* auraient donné des dérivés en *do*, et par suite l'étymologie du gérondif n'aurait rien de commun avec la flexion verbale. Merguet (*Entwickelung*, p. 269) préfère rapprocher le suffixe *ndo* = *an* + *do* du suffixe du part. présent *nt* = *an* + *ti* : l'un et l'autre dériveraient d'une forme en *an* qui pourrait avoir quelque rapport avec la formation de l'infinitif en *ana*.

P. 149, 7. — La théorie de Bopp, qui explique les désinences verbales par des pronoms agglutinés, est aujourd'hui fort compromise [1]. On tend à rapprocher des formes comme φέρετι du substantif γένεσις et à penser que φέρετι n'est qu'un nom abstrait employé à l'un des nombreux cas primitifs qui ont pu disparaître. Φέροντι (*bhâranti*) paraît avoir quelque rapport avec le participe présent φέρων (*bhârant*). En turc et dans les langues sémitiques en général, la 3[e] personne du verbe est exprimée par le part. présent. Il faudrait, par suite, que les terminaisons dites primaires fussent postérieures aux terminaisons secondaires. Sayce compare les formes primitives *ĕghŏm bherŏm*, *twŏm bherĕs* (φέρω, φέρεις), du latin *ego verbum*, *tu scelus*. La désinence secondaire *m* est l'accusatif du substantif, et μι, terminaison primaire, serait due à l'analogie de la 3[e] personne en ι. A la seconde personne, la désinence secondaire *s* est le suffixe du nom. sing. et de l'acc. plur. du nom. La forme du pluriel μεθεν, éol., pour μεθα, est un suffixe nominal comme dans οὐρανόθεν, ὕπαιθα. L'idée du verbe ne s'est dégagée que plus tard de ces appositions primitives.

L'analyse des désinences proposée par Bopp a été critiquée en détail par Brugman, *Morph. Unters.*, I, 133. 1° Transformer *tva* en *si*, *matva* en *masi*, etc., est contraire à la phonétique; 2° les désinences verbales à l'époque de la séparation avaient déjà derrière elles une longue histoire, et la théorie régnante leur attribue une transparence inadmissible; 3° des formes comme *ferimini* montrent d'ailleurs combien la flexion verbale a pu faire d'emprunts à la flexion nominale. Il ne s'agit pas, dit Brugman, d'expliquer les désinences verbales, mais de retrouver, sans préoccupations étymologiques, les désinences primitives.

P. 150, 3. — On peut expliquer avec Henry (*Analogie*, 309) l'augment long dans βούλομαι, δύναμαι, μέλλω, par l'analogie de θέλω, pour lequel le doublet ἐθέλω donne ἤθελον. Ἤμελλον peut être aussi pour ἐσμελ-jov (Curtius, *Grundz.*[5], 330). Riemann (*Xénophon*, p. 86) a essayé de montrer que les tragiques et Aristophane ont employé presque exclusivement ἐδυνάμην, ἔμελλον. Les inscr. attiques donnent les formes en η au II[e] et au III[e] siècle ; *C. I. A.*, II, 89 (Ol. 106) a ἐδύναντο. Hérodien traite ἠβουλόμην, ἠδυνάμην de barbarismes, mais Mœris dit qu'ἤμελλον est attique. Cf. Poppo, *Proleg. ad Thuc.*, p. 226. Dans une inscr. crétoise, *Bull. Corr. Hellén.*, IV,

1. La première tentative pour réfuter ce système est celle de Merguet, *Entwickelung der lat. Formenbildung*, 1870. Son objection principale est qu'il est inadmissible, du moins à la période historique du langage, qu'un verbe auxiliaire fléchi se soit agglutiné à des radicaux non fléchis. Combattu par Curtius (*Verbum*, I, 30), Pauli (*K. Z.*, XX, 321), Corssen, (*Ausspr.*[2], II, 21025), Merguet a répondu dans un opuscule, *die Ableitung der Verbalendungen aus Hilfsverben*, 1871, *Neue Jahrb.*, 1874 (109), 145 et *Jahresber.*, 1876. Sayce (*Principles*, p. 46 et 241) a vivement combattu la théorie de Bopp, mais Bréal, dans la traduction française de cet ouvrage (p. 11), a défendu l'agglutination. Selon lui, l'analyse des désinences proposée par Bopp est attaquable, mais le principe de l'origine pronominale de ces désinences ne l'est pas : « En dehors du système agglutinatif, on ne voit que l'arbitraire et la confusion. Tout autre est la question de savoir s'il sera possible à la science d'isoler les éléments qui ont servi à ces agglutinations. » Voy. encore Sayce, *Désinences personnelles du verbe indo-européen*, dans *Intern. Zeitschr. f. allgem. Sprachwissenschaft*, 1884, 1[re] livr.

p. 354, l. 5, on trouve la forme ἀπήστελκε, qui fait conclure à un verbe ἀπ-εστέλλω, ἐστέλλω étant un doublet de στέλλω comme ἐθέλω de θέλω. Buttmann avait déjà proposé d'admettre des doublets ἐβούλομαι, ἐδύναμαι, etc. Quant à l'augment primitif en α, l'exemple cité par Ahrens, *Dial.*, I, 229 (*C. I. G.*, 31), ne peut plus être considéré comme probant. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, p. 365.

L'augment temporel est analogique dans les verbes commençant par α privatif : car cet α = *n sonans* aurait donné en I. E. ἐνδυνάμην (ἠδυνάμην). Le cumul des deux augments s'observe dans quelques verbes commençant par ο : ἑώρων, ἑώρταζον, etc.

L'irrégularité de l'augment chez les poètes grecs a été expliquée par Wackernagel et Schmidt (*Kuhn's Zeitschr.*, XXIII, 470; XXV, 32). Dans les propositions principales, l'accent portait sur l'augment, qui ne pouvait disparaître ; au contraire, dans la proposition incidente, la finale du verbe prenait l'accent, et l'augment, devenu atone, avait une tendance à tomber (cf. Henry, *Analogie*, 313). Le principe d'uniformité a agi successivement dans les deux sens.

P. 150, 3. — Brugman, *Gebrochene Reduplication in den indogerm. Sprachen*, in *Stud.*, VII, 187 (γέγραφα); Osthoff, *Geschichte des Perfekts im Indogerm.*, 1883; Fritzsche, *Quaest. de reduplicatione Graeca*, *Stud.*, 6, 279. Tryphon (Παθ. λεξ., § 21) appelle πάθος Αἰολικόν la chute du redoublement, qui a tout à fait disparu du grec moderne.

P. 150, 4. — Scherer a le premier (*Zur Gesch. der deutschen Sprache*, p. 175) exprimé l'opinion (admise par Brugman, *Morph. Unters.*, I, 13) que les verbes sans voyelle thématique se terminaient seuls par *mi* dans la langue primitive, comme *asmi*, *dadâmi* : les formes sanscrites *bhárâmi*, *páçyâmi* seraient analogiques. Quant à la flexion dite *éolienne* des verbes contractes (φίλημι, γέλαιμι, etc.), Brugman pense (*Morph. Unters.*, I, 85), contrairement à Curtius (*Stud.*, III, 377), qu'elle n'est pas la plus ancienne, mais une formation analogique d'après les verbes avec le suffixe *â*, comme ἄημι, ἔβλην[1].

1° Pour Brugman (*Morph. Unters.*, I, 139), la différence qu'indique la grammaire grecque entre les verbes en -ω et ceux en -μι est « une image fidèle de l'état de choses primitif » ; par suite, il y avait primitivement des formes comme *asmi* (εἰμι), *dadâmi* (δίδωμι), mais φέρω a pour ancêtre *bha*$_1$*râ*, *moneo*, *ma*$_2$*na*$_1$*iâ*, etc. *Bharâmi* est une formation analogique, comme l'homérique ἐθέλωμι, etc.

2° Joh. Schmidt (*Jen. Literaturz.*, 1878, 179) admet que la 1re p. plur. était à l'origine *-masi*, secondaire *-mam*, grec -μες, -μεν. Mais Brugman (*Morph. Unters.*, I, 155) remarque que *-ma*$_1$*si* ne pouvait donner que -μει; la question est donc encore obscure.

3° Le suffixe de la 3e p. sing. parf. act. serait *-a*$_1$ (Brugman, *Morph. Unters.*, I, 158) : *véda*, οἶδε. Les formes italiques *vidit*, *dedêt*, etc., seraient des formations nouvelles analogiques. En grec, l'aoriste ἔδειξε (au lieu de ἔδειξ, que demande la phonétique) s'explique par l'analogie du parfait.

4° La forme originaire de la 2e et de la 3e p. de l'impératif[2] est *bharatâd* ; Brugman conteste une 3e p. pl. *bharantâd* et considère *vehunto*, φερόντω, comme analogiques (*vehit*, *vehunt* ; φέρετι, φέροντι). *Vehitôte* n'est qu'une *pluralisation* de *vehitô* par analogie à *vehite*; il est à *vehitô* comme ἴτων, ἴτωσαν sont à ἴτω. *Bharatâd* est probablement un ablatif (cf. des impératifs nominaux comme *silence ! attention !*)

1. L'inscription thessalienne (*Mittheil.*, VIII, 64) fournit des formations analogiques semblables : γυμνασιαρχέντος (l. 25), κατοικέντεσσι (l. 14).

2. La glose d'Hésychius, ἐλθετῶς · ἀντὶ τοῦ ἐλθέ, montre que φερέτω s'employait d'abord aux deux personnes.

3. Brugman (*Morph. Unters.*, I, 173) nie contre Corssen et Bezzenberger qu'*agîs*, *agît* aient eu primitivement la finale longue.

3° Les formes primitives de la 2e et de la 3e pers. sing. sont *bhara₁si*, *bhara₁ti*.

Brugman (I, 174) dit que φέρεις ne peut dériver phonétiquement de φέρεσι, ni φέρει de φέρετι [1], et admet une influence analogique de ἔφερον, ἔφερες, ἔφερε, φέροιν, φέροις, φέροι. Henry (*Analogie*, 350) admet la série φέρεσι, φέρει et φέρεις par emprunt à la 2e p. des formes athématiques (δίδως) ; φέρῃς est imité de φέρεις.

Henry (p. 352) propose les deux schèmes suivants de la flexion de l'indicatif et du subjonctif présent :

1° Indicatif : *bhero-a* (?), *bhere-si*, *bhere-ti*, *bhero-mesi*, *bhere-te*, *bhero-nti*.
2° Subjonctif : *bhere-o-a* (?), *bhere-e-si*, *bhere-e-ti*, *bhere-o-mesi*, *bhere-o-te*, *bhere-o-nti*.

Pour les formes athématiques, Henry (*Analogie*, p. 342) admet les désinences primitives suivantes :

Act. sg. 1. *-mi*, 2. *-si*, 3. *-ti*; pl. 1. *-mesi*, 2. *-tesi* (?) 3. *-nti*, Moy. sg. 1. *-mai*, 2. *-sai*, 3. *-tai*; Pl. 1. *-medhai*, 2. *-dhwei*, 3. *-ntai*.

P. 150, n. 1. — Bergaigne, *De conjunctivo et optativo*, 1877.

P. 151, 7. — Du duel verbal scr. *vasi*, *thas*, *tas*; *va*, *tam*, *tâm*, le grec a perdu la 1re personne. Cependant Baunack (*Stud.*, X, 58) croit en retrouver une trace dans la glose d'Hésychius : ἀγωγίς · ἄγωμεν. 'Αργεῖοι. 'Αγωγίς est le scr. *ag'âvas*, zend *azâvahi*. 'Αγωγίς serait pour ἀγω-Ϝις comme γέντερ · ἡ κοιλία = *venter*, etc., σεργοί · ἔλαφοι = *cervi* (Hésychius), *vespa* = guêpe, etc. Comme *ag'âvas* donne ἀγωγίς, *ag'athas* donnerait le latin *agitis*.

P. 151, 8. — Les jeunes linguistes abandonnent cette théorie, si séduisante par sa simplicité, de Bopp et de Schleicher (Henry, *Analogie*, 327). Elle nous paraît néanmoins tout à fait certaine.

P. 152, 1. — Brugman (*Morphol. Untersuch.*, I, 1) a établi l'existence d'un suffixe verbal *â* qui, comme *ia*, *ska*, etc., s'insère à l'indic. présent et ailleurs entre la racine et la désinence : primitif *i*, aller ; I. E. *iâ* (scr. *yâti*). Cet *élargissement de la racine* se constate dans beaucoup de cas.

P. 152, n. 2. — Saussure (*Mémoire*, p. 8) distingue la forme forte et la forme faible des racines, cette dernière s'obtenant par l'expulsion de $a_1 = e$: λειπ- est la forme forte (λα₁ιπ); λιπ- est la forme faible (λείπω, ἔλιπον). Cf., sur les rapports du présent grec et de l'aor. 2, Fick, *Bezzenberger's Beiträge*, IV, 157 ; suivant Fick, l'expulsion d'a_1 serait due au recul de l'accent.

P. 152, 9. — Le ν du radical dans μανθάνω, λανθάνω est certainement adventice (Saussure, *Mém.*, p. 151). Henry (*Anal.*, p. 81) suppose une contamination d'un double type μενθ et μᾱθ qui aurait donné l'hybride μανθ-νω, d'où μανθάνω. Une fois μανθάνω construit, il sembla à l'oreille que la finale άνω exigeait la présence d'une nasale dans le thème.

La nasalisation du thème du présent comporte les phénomènes suivants : 1° la nasale est introduite dans le corps de la racine : *tango*, σφίγγω (rare en grec, fréquent en latin et en sanscrit) ; 2° la nasale est ajoutée à la racine après des voyelles (πίνω, τίνω) ou après des consonnes (κάμνω, *sperno*) ; 3° addition des syllabes nasales νε, να, νη, νυ, αν : ἱκνέομαι, πιτνάω, ζεύγνυμι, ἁμαρτάνω ; dans λαμβάνω, θιγγάνω, χανδάνω, etc., il y a aussi une nasale insérée dans la racine. Une formation analogue se retrouve dans les noms : cf. ὄρνυ-μεν, *som-nu-s*. La classe nasale a pris, en grec, un développement croissant et a envahi le romaïque moderne (Fritzsche, *Ausdehnung der Nasalklasse im Griech.*, in *Stud.*, VII, 382).

P. 153, n. 4. — Voyez la réponse de Nauck à Curtius et à Bailly, *Bull. Acad. Saint-*

1. En effet, dit Brugman, φέρει suppose un panhellénique φέρεσι (= φέρετι), qui est impossible, puisque le dorien n'assibile jamais le τ. Henry (*Analogie*, 65) objecte très justement: Qu'en sait-on ?

Péters., 24, 377. Henry croit avec Nauck que ces formes sont encore inexpliquées.

P. 154, 3. — Henry (*Analogie*, p. 336) restitue ainsi le système de l'aor. sigmatique : *e-deik-sm*, *e-deik-s-s*, *e-deik-s-t*, *e-dik-s-me*, *e-dik-s-te*, *e-dik-s-nt*. La désinence d'ἔδειξα est l'équivalent de *m*; elle a contaminé la 2ᵉ pers. sing. ἔδειξας, et toutes les autres personnes, sauf la 3ᵉ du sing., qui a été contaminée par le parfait δέδειχε. Par analogie encore, le thème ἐδειχ a subsisté partout.

L'optatif éolien serait un métaplasme issu de λύσειαν (3ᵉ pers. plur.) qui ramène à une forme λυσείην analogue à δο-ίη-ν, primitif hypothétique *do-jea-m* (Henry, p. 338 et suiv.). Λύσαιμι s'est formé en greffant les désinences de l'optatif thématique (φύγοιμι, φύγοιν[1]) sur le thème apparent de l'aoriste sigmatique λυ-σα.

P. 154, 3. — Osthoff (*Verbum in Nominalcomposition*, p. 175), approuvé par Henry (*Analogie*, p. 152), pense que le σ de l'aoriste grec est une *métaformation* analogique, parce que σ tombant entre deux voyelles, ἔλυσα a dû devenir ἔλυα, et n'est redevenu ἔλυσα que par l'analogie de formes comme ἔδειξας, ἔλειψα. Mais pourquoi ne pas supposer que l'existence de ces dernières ait eu précisément pour effet d'empêcher la chute du σ? Les quelques aoristes *asigmatiques* que l'on rencontre (νικάας = νικήσας, Meyer, *Gr. Gramm.*, § 530) seraient des irrégularités d'après l'analogie de γένε-σ-ος, γένεος.

Brugman (*Morph. Unters.*, III, 16) a obtenu des résultats tout nouveaux en étudiant la formation *sigmatique* de l'aoriste en grec, italien, celte et arique. *Vidistis*[2] serait un aoriste correspondant au scr. *avedishta; vidisti* est aussi un aoriste qui a adopté la désinence du parfait *ti*, scr. *tha*, gr. θα. Des formes comme *totondistis, -isti* sont analogues à *vidistis*, *-isti*. *Viderim* = *veidisiem* = εἰδείην est un aoriste également; *faxo* est un subjonctif aoriste, et *si faxis* correspond à ἐὰν ποιήσῃς. Des aoristes latins en *s* ont pénétré dans le système du parfait : cf. *deixi* et ἔδειξα, *serpsi* et εἷρψα, etc. Contre Corssen (*Beiträge z. ital. Sprachk.*, 523), Brugman nie que *dixti*, *dixtis*, *dixo* soient des syncopes de *dixisti*, etc., mais croit qu'ils dérivent directement du thème de l'aoriste *deic-s*. L'infinitif *dîxe* ne doit pas être identifié avec δεῖξαι; il aurait remplacé *dîxisse*, forme plus ancienne, par l'analogie de *dîxit* avec *dixisti*[3].

Amâsso, *prohibesso*, etc., ne seraient pas des contractions d'*amaviso*, *prohibeviso*, mais des aoristes sigmatiques très anciens; Brugman reconnaît toutefois que le double *s* est inexplicable[4]. En somme (p. 53), il croit à une introduction progressive d'aoristes sigmatiques dans le système du parfait. A la première période, le parfait et l'aoriste sont encore distincts : il y a deux aoristes en *is* : *vîderô*, *vîderim* et *ierô*, *ierim* avec les indicatifs *(*e*)*veidism* et *(*e*)*eiism*, plus des aoristes en *s* comme *amasso*, *faxo*, etc. A la seconde période, les formes en *is* pénètrent dans le parfait, surtout à la 2ᵉ pers. sing., 2ᵉ plur., et 3ᵉ plur., et se répandent par analogie dans toute la langue. A la troisième période, les aoristes

1. D'après quelques linguistes, φύγοιμι serait une forme analogique au lieu de φύγοιν (φύγοιμι : φύγοις = δίδωμι : δίδως). Cobet pense que les formes comme τρέφοιν n'ont jamais existé.

2. Sur les restes de l'aoriste en latin, cf. *Manuel*, p. 153, 6. Brugman (*Morph. Unters.*, III, 35) explique *inquit* = *in-squ-i-t*, aoriste comme ἔνι-σπ-ε (cf. ἔ-σχ-ε, ἔ-πτ-ε-το). Il rattache *coinquere* à *insecare* et y reconnaît le radical de l'aoriste *in-sq-o*. Curtius (*de Aoristi Latini reliquiis*, in *Stud.*, V, 430) a indiqué le premier la présence d'aoristes forts en latin.

3. Stolz voit aussi des aoristes forts dans *sto*, *stās*, *stāt; do*, *dās*, *dāt*. Darmesteter (*de Conj. verbi* dare, p. 6) avait déjà admis une forme *dām*. *Dāt* ne se serait abrégé que parce que les voyelles s'abrègent avant le *t* final.

4. L'explication de Stolz (*Zur latein. Verbalflexion*, 1882) est très séduisante. Il voit dans les formes en *-asso*, *-esso*, des formations nouvelles d'après les infinitifs *amassere*, *habessere*, lesquels dérivent eux-mêmes d'infinitifs aoristes *amasse*, *habesse*, l'addition de *re* s'expliquant par analogie (*essere* et *esse*).

en *s* (comme *deic-s*) entrent dans le système du parfait. Quelques-uns, comme *faxô*, *amassô*, restèrent des aoristes, mais leurs indicatifs se perdirent.

P. 154, 4. — Pour Brugman (*Morph. Unters.*, III, 58), le futur est un subjonctif d'aoriste. Le maintien du σ dans λύσω, contrairement à la loi de la phonétique grecque, d'après laquelle σ intervocalique tombe, s'explique par la forme *λυσjo* où ι est presque consonne.

P. 154, 5. — Dans la première édit. de ce *Manuel*, j'adoptais la théorie de Benloew sur l'origine du parfait grec en κα ; mon ami Sayce m'en a fait voir les difficultés. Brugman (*Kuhn's Zeitschr.*, XXV, 217) et Meyer (*Gr. Gram.*, § 524) ont mis en avant le système suivant (cf. Henry, *Anal.*, p. 192) : L'ancienne racine δωκ (scr. *dāç-ati*), doublet de δω, donne l'aoriste athématique ἔδωκα ; quand δωκ disparut et laissa la place à δω, l'aor. ἔδωκα parut se rapporter à δίδωμι et servit de modèle à des formations du même genre. Ἔθηκα pourrait se rattacher à une racine θηκ, lat. *fac-io*. Ἧκα et ἕστηκα sont déjà analogiques.

P. 154, 6. — Brugman (*Morph. Unters.*, III, 16) rapproche ᾔδεα du scr. *avedisham* et du plpft latin. Ἤιδεα, ἐπεπόνθεα sont des *plus-que-parfaits aoristiques*. A l'indic. aor. sanscrit *avedisham* correspond le latin *vidistis* = *avedishta*.

A la 3e pers. plur. du parfait et plpft passif, on trouve, au lieu de la forme périphrastique, les formes ἐτετάχατο, γεγράφαται, ἐφθάραται, etc., là où les terminaisons νται et ντο ne peuvent être ajoutées à une consonne. Ce changement de νται en αται s'explique par la *nasalis sonans* (cf. p. 174). Photius dit que ces formes sont archaïques ; mais elles se rencontrent dans les auteurs attiques (Krüger, *Griech. Sprachl.*, I, § 30, 2, 7) et les inscriptions ; Cobet (*Mnémosyne*, 1878, 448) en a signalé dans Dion Cassius. Cf. Cauer, *Stud.*, VIII, 413 ; Curtius, *Verbum*[2], I, 96.

P. 154, 8. — Sur l'aor. 2 passif, Brugman (*Morph. Unters.*, I, 71) se range à l'avis de Kühner, *Ausf. Gramm.*[2], I, 560 : « L'aor. 2 passif n'est pas autre chose qu'un aor. 2 act. à signification intransitive formé d'après les verbes en μι ; cette formation analogique a pour prototypes les prétérits comme ἔβλ-η-ν, scr. *a-gl-â-m.* »

P. 154, 9. — Brugman (*Morph. Unters.*, I, 78) croit, avec Schleicher (*Comp.*[2], 827) que les aoristes *faibles* comme ἐλύθην sont nés de l'analogie des verbes comme σχέ-θω (σχέθω : ἐσχέθην = ἔγραφον : ἐγράφην.) Fick, *K. Z.*, XX, 359, et Curtius, *Verbum*, II, 349, veulent que -θην soit le prétérit *ἔθην = scr. *ádhâm*.

P. 155, 1. — Comparant des formes comme *eceini-canui*, *tetini-tenui*, *pepereipareui*, Merguet (*Entwick.*, p. 220) pense que l'élargissement d'*i* en *ui* est comme une compensation du redoublement qui manque : cf. l'allem. *frag*, *fragte*, *frug*, et le grec moderne ἐρχούσασθε = ἤρχεσθε (Mavrophrydis, *K. Z.*, VII, 345).

P. 155, 2. — Scherer et d'autres rapprochent *bam* de θην. Westphal considère que l'*e* de *legebam* fait conclure à un ancien infinitif *legē*, et Joh. Schmidt, *K. Z.*, XXVI, 379, a montré qu'en paléoslave un imparfait de *es* s'unit à un ancien infinitif. Fumi (*la Glottologia e i neogrammatici*, 1881, p. 45) croit que *legebam* = *leges-thâm*. Cf. du même *Sulla formazione latina del preterito e del futuro imperfetti*, 1876 (Bréal, *R. C.*, XIX, 303). La longueur de l'*e* a été considérée par Benary comme un reste du verbe auxiliaire : *lege+ebam ;* Bopp y voit un allongement inorganique, Corssen un effet d'analogie des imparfaits comme *monebam*. Fumi croit que *lege* est un ancien substantif abstrait et compare *domabam*, *calefaciebam*, ἐδαμήθην (rac. *dhâ* = θη).

P. 155, 4. — Selon Fumi (*Sulla formaz. latina del preterito e del futuro imperfetti*), *amabo* est pour *amaduo* (comme *bonus* pour *duonus*, *bellum* pour *duellum*), *duo* étant le même verbe *dhâ* = θη qu'il retrouve dans *legebam* = ἐδαμήθην.

P. 155, 7. — Curtius, *l'Imp. du subj. en latin*, in *Stud.*, VIII, 460.

P. 155, 9. — Frohwein, *de Adv. graecis*, in *Stud.*, I, 78 (discussion sur les formes

οὔτως et οὔτω; le σ ne peut être euphonique, puisqu'il correspond à un T sanscrit).

P. 156, 3. — Bopp, *Ueb. die Conjunctionen in der I. E. Sprachenfamilie*, Acad. de Berlin, 1852. Cf., pour la bibliographie spéciale, les *Grundrisse* de Hübner.

P. 156, 4. — Jolly (*Einfachste Form der Hypotaxis*, in *Stud.*, VI, 245) et Delbrück (*K. Z.*, XVIII, 103) ont mis en lumière la nature nominale de l'infinitif, qui explique l'emploi de l'infinitif historique et de l'infinitif impératif (cf. le français *Silence!* et l'allem. *Schweigen!*). L'abus de l'ellipse ayant survécu à Hermann, on rendait compte de l'infinitif historique latin par l'ellipse de *coepit*, de l'infinitif impératif grec par celle de ὄρσεο, ἴθι (encore dans Leo Meyer, *Inf. der homerischen Sprache*, 1856, p. 23-24. Cf. plus haut p. 182).

P. 156, n. 6. — Suivant Delbrück (*Conjunctiv und Optativ*, 1871; cf. Bergaigne, *de Conjunctivo et optativo*, 1877), les langues I. E. ont passé par une période où l'on ne parlait que par propositions indépendantes; la coordination est antérieure à la subordination. La signification primitive serait la volonté pour le subjonctif et le désir pour l'optatif. Cette signification ne se retrouve plus que dans les propositions indépendantes affirmatives où le verbe est à la 1re pers. du singulier. Thurot a opposé de graves objections à cette théorie (*R. C.*, XII, 27). Il croit au contraire que la signification primitive du subjonctif et de l'optatif doit être cherchée dans les propositions dépendantes. On pourrait représenter, dit-il (*loc. cit.*, p. 31), que la langue I. E. primitive n'employait pas le relatif, puisque ce pronom n'a pas la même origine en latin et en grec. Elle marquait la subordination par le subjonctif et l'optatif. En français, le subjonctif ne s'emploie guère que dans les propositions dépendantes, et la signification temporelle de notre conditionnel « Je disais qu'il le ferait » est antérieure à sa valeur modale. Par suite, Thurot fait dériver la signification du vœu qu'a l'optatif de celle de temps passé.

Sur la comparaison des modes en grec et en latin, voy. Kohlmann, *die Modi des griechischen und des lateinischen Verbums in ihrem Verhaeltniss zu einander*, 1883.

P. 157, 1. — Sur la *sémasiologie* ou *sémantique* en général, voy. Curtius, *Grundz.*[5], 87; Bréal-Bailly, *les Mots latins*, 1881, p. 167; Sayce, *Principles*, p. 56; Whitney, *le Langage* [1]. Ce dernier résume les *processus* par lesquels les mots changent de sens sous deux chefs : 1° spécialisation de termes généraux; 2° généralisation de termes spéciaux. Pott, dans son introduction au Ve vol. du *Wurzel-Wörterbuch der I. G. Sprachen*, distingue 7 classes de changements significatifs : 1° Resserrement ou extension du sens (ἄλογον, en grec moderne = cheval; *emere*, primit. *prendre* = *acheter* en latin classique); 2° Métaphore (prépositions locales devenues temporelles : cf. *en ce pays* et *en trois jours*); 3° Application d'un mot à des personnes ou à des choses, à ce qui est bon ou mauvais (*perdu*, *imbecillus*, angl. *silly*, latin *fortuna*); 4° Emploi des mots activement ou passivement, comme sujets ou objets (*dea veneranda*, *venerandus deam*); 5° Expression d'une idée par un mot simple ou un mot composé; 6° Emploi d'un même mot dans divers sens (*cœur*, *âme*, *res*); 7° Des mots se perdant nécessitent l'introduction d'autres mots qui ne sont pas tout à fait synonymes, et l'introduction de mots étrangers change le sens des mots indigènes (cf. les doublets français *potion* et *poison*). — Bréal et Bailly (les *Mots latins*, p. 168) distinguent cinq phénomènes principaux : 1° Le sens matériel devient moral : *insultare*, « bondir sur », d'où « insulter »; 2° Le sens abstrait devient concret : *legio*

1. Comme exemple d'étude de détail, on peut citer celle de Heerdegen sur le mot *orare*, *Lat. Semasiologie*, 1879 (cf. *Jahresber.*, 1882, 194). Bréal et Bailly (*les Mots latins*, 1881, p. 11) ont indiqué l'importance de la sémasiologie pour l'histoire des mœurs et des idées. Ainsi *callere* = savoir, est une métaphore créée par des hommes habitués à tenir le manche de la charrue; *explorare* « est un verbe plein d'esprit qui nous fait voir une personne versant des larmes vraies ou fausses pour sonder un interlocuteur, etc. »

« la levée », d'où « légion » ; 3° Le sens général se restreint : *aequor*, « la surface unie », d'où « la mer » ; 4° Le sens restreint se développe : *pecunia*, « richesse en bétail », d'où « richesse en général » ; 5° Le mot change de classe, par exemple devient substantif d'adjectif, mot invariable de nom ou de verbe, etc. : *magister*, « plus grand », d'où « maître » ; *primo*, « par le premier », d'où « primitivement » ; *licet* « il est permis », d'où « quoique ». — Thurot nous faisait remarquer que les mots latins abstraits (*abundantia*, *prudentia*, etc.) ont généralement changé de sens en se francisant. On ne peut presque jamais les traduire par leurs dérivés.

Curtius (*Grundz.*[5], 111) parle du développement *péjoratif* du sens des mots, p. ex. πονηρός, θρασύς, etc., et y voit justement un effet de l'euphémisme (Euxin, Euménides, cap Bon, etc.) qui faisait désigner par des termes adoucis des idées blessantes ou choquantes. Cf. Lobeck, *de Antiphrasi et Euphemismo*, dans les *Acta Societatis Graecae*, II, 291.

Louis Morel (*de Vocab. partium corporis in lingua Graeca metaphorice dictis*, 1875) remarque que telle acception rare dans le primitif devient fréquente ou même constante dans le dérivé : cf. ηὐκτήρ et ηὐκτηρίζω.

Un chapitre intéressant et très peu connu de la linguistique a été esquissé par Bréal, *les Idées latentes du langage*, 1868. Il est dans la nature du langage d'exprimer nos idées d'une façon très incomplète ; en réalité, nous suppléons les rapports que nous croyons exprimer par lui. C'est ce que Bréal appelle l'*ellipse intérieure*. Ainsi de *pomme*, on a fait *pommier*, et de *prison*, *prisonnier*, en donnant au suffixe *ier* dans les deux cas les significations les plus différentes. La catégorie de l'actif et du passif, si importante pour le logicien, est à peine distinguée par le langage : δρόμος est la course que l'on fait et le chemin sur lequel on la fait. A. Régnier appelle *syntaxe intérieure* le travail de subordination et d'association que doit exécuter l'esprit pour comprendre une expression comme l'anglais : *Rail-road accidents insurance Company*. — Tout ce que le langage peut faire, c'est de provoquer la pensée. L'esprit pénètre la matière du langage et en remplit jusqu'aux interstices. Lorsqu'il faut dénommer des abstractions (âme, pensée, vertu), la pensée gagne à se détacher ainsi de la matière et à s'affranchir de la signification étymologique.

P. 157, 2. — Selon Edkins, *China's place in philology*, 1872 (cf. *R. C.*, XII, 263), la construction naturelle repose sur ces principes : le sujet précède le verbe qui est suivi de son complément ; l'adjectif précède le substantif, le génitif le mot qu'il détermine. Telle est encore la construction du chinois et de l'anglais. Les Sémites ont renversé cet ordre à cause de la hardiesse de leur imagination (?), et les Touraniens (?) ont fait une sorte de révolution dans le langage en rejetant obstinément le verbe à la fin : c'est à une influence touranienne qu'Edkins attribue les postpositions et par suite (?) les désinences casuelles.

---

25 juillet 1884.

LIVRE VII

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

1. — « La description de l'ancien monde, dit Boeckh (*Encyclop.*, p. 329), doit prendre pour point de départ la détermination mathématique des localités, comme la chronologie doit se fonder sur la détermination mathématique du temps. » Les indications des Anciens à cet égard sont souvent très erronées, et la science contemporaine elle-même ne dispose pas toujours de données suffisantes, puisqu'une partie de l'Asie Mineure et de la Turquie d'Europe est encore *terra incognita*[1].

2. — Les anciens géographes grecs ont été réunis par Müller dans la collection Didot, 1861 et suiv.[2], où l'on trouve aussi de bonnes éd. de Strabon, Pausanias et Ptolémée (Ier vol., 1883). Le *Synecdemus* d'Hiéroclès (liste d'évêchés) a été publié par Parthey, 1866. Riese a donné une éd. crit. des *Geographi Latini minores*, 1878[3], et Fortia d'Urban, le *Recueil des itinéraires anciens* (table de Peutinger, *Itin. Antonini*, *Burdigalense*), 1845, ouvrage bien conçu, mais très inexact. Les Anciens ont dressé des cartes depuis Anaximandre (Reinganum, *Hist. des représentations de la Terre dans l'antiq.*, 1839, all.; Vivien de Saint-Martin, *Hist. de la géographie*, 1875; Peschel, *Hist. de la géogr.*, 2e édition, 1877, all.; Bunbury, *Hist. de la géogr. dans l'antiq.*, 2e éd. 1883, angl.). Nous possédons des copies de cartes de Ptolémée (reproduites dans le Strabon-Didot) et la *Table de Peutinger*, carte routière à la biblioth. de Vienne, peinte en 1265 à Colmar, d'après un original plus ancien, et découverte en 1500 par Peutinger (éd. Desjardins, 1869 et suiv.[4]). L'original paraît remonter à Théodose ou Septime Sévère et les mesures à la chorographie d'Auguste[5]. Jullian a montré (*Mélanges de Rome*, mai 1883) que le *Breviarium totius imperii* d'Auguste est identique à la chorographie d'Auguste et que la *Dimensuratio provinciarum* trouvée par Pertz au Vatican dérive d'un ouvrage d'Agrippa.

Atlas et cartes modernes. — Les meilleurs atlas antiques sont ceux de Kiepert (Grèce, 5e édit., 1871; *Monde antique*, 15e éd., 1864; *Atlas antiquus*, 5e éd., 1869; *Cartes murales du monde antique*, 1875; de la Grèce antique, 3e éd.,

1. Aux portes mêmes de Smyrne, le grand massif montagneux de Sipyle est encore en grande partie inexploré (1884).

2. Voy. Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, 1870 (Hannon, Pythéas, Festus Avienus); D'Avezac, *Mém. sur Aethicus*, 1852.

3. Fréret, *Comparaison des mesures des itinéraires romains avec celles de Cassini*, *Acad. inscr.*, t. XIV; Parthey et Pinder, *Itinerarium Antonini*, 1848. Cf. la bibliographie des itinéraires dans *Engelmann-Preuss*, II, 542-45.

4. Éd. de Scheyb, 1753; Mannert et Thiersch, 1824. Voy. Philippi, *De tabula Peutingeriana*, 1876; Delgeur, *La Cartographie chez les anciens* (*Bull. Soc. Géogr. d'Anvers*, 1880).

5. Müllenhoff, *Carte et chorographie d'Auguste*, 1856 (all.); Schweder, *Contrib. à la crit. de la chorogr. d'Auguste*, 1878 (all.); cette chorographie serait la source de Méla, Pline et Strabon; Müllenhoff, *Dimensuratio provinciarum de Julius Honorius* (*Hermès*, IX, 182).

1875; de l'Empire romain, 1869; de l'Italie, 1874, etc.; il en paraît fréquemment des éditions nouvelles)[1]; Spruner et Menke, 1865; Smith et Grove, 1872-75[2]. La meilleure carte de la Grèce moderne est celle de l'état-major français, 1852. Depuis, Curtius, Kaupert et Steffen ont publié d'excellentes cartes de l'Attique et de l'Argolide, avec commentaires explicatifs. La carte de l'Asie Mineure par Kiepert[3], 1854, est encore très imparfaite. L'amirauté anglaise a dressé d'admirables cartes des côtes de la Méditerranée, où les ruines antiques sont partout indiquées avec grand soin. Les feuilles consacrées aux îles de l'Archipel sont dues à Copeland et Graves : ce sont de véritables chefs-d'œuvre. Les cartes hydrographiques françaises sont aussi très utiles, bien que l'indication des ruines y soit négligée.

Ouvrages généraux. — Cellarius, *Notitia orbis antiqui*, 1701-6; d'Anville, *Géogr. ancienne abrégée*, 1768 (fondamental); Fréret, *Observ. générales sur la Géogr. ancienne*, Acad. inscr., n. série, t. XVI; Mannert, *Géogr. des Grecs et des Romains*, 1788-1825 (les deux vol. sur l'Afrique romaine trad. par Marcus), plein d'erreurs, mais encore indispensable; Gosselin, *Géogr. des Grecs analysée*, 1790; Ukert, *la Géogr. des Grecs et des Romains jusqu'à Ptolémée*, 1816-46, all.; Forbiger, *Manuel de l'anc. géogr.*, 2e éd. 1876 (all.), très imparfait; Kiepert, *Manuel de l'anc. géographie*, 1876 (all., trad. angl.), moins un manuel qu'un aperçu; Smith, *Dictionnaire de Géogr. gr. et rom.*, 1854-57 (angl.), en partie excellent[4].

Meletios, Γεωγραφία παλαιὰ καὶ νεά, 2e éd. 1807 (rare); Mentelle, *Géog. comparée*, 1781; Letronne, *Cours élém. de géogr. anc. et moderne*, 16e éd. 1832; Carl Ritter, *Géographie comparée* (all.), colossal ouvrage resté malheureusement inachevé : le volume sur l'Anatolie (1859) est encore le meilleur ouvrage d'ensemble sur cette région.

Monographies et voyages. — La bibliographie de la géographie ancienne n'est pas faite : on trouvera des indications dans le 1er vol. du *Manuel d'archéologie* de Stark (1880); Kruse, *Hellas*, t. I (all.); Stark et Conze dans le *Philologus* de 1859 et 1867; le *Jahresbericht* de Bursian, 1874 et suiv.; Reinach, *Chroniques d'Orient* dans la *Revue archéologique*, 1883 et suiv. Nous nous occuperons avec détail de la Grèce et de l'Asie Mineure, qui sont particulièrement importantes à cet égard pour l'archéologie classique[5]. *Pour éviter de répéter des indications données dans le livre IV (texte et appendice), nous nous contenterons de* NOMMER *les pays et les villes au sujet desquels l'index et l'appendice fourniront les indications suffisantes ou complémentaires.*

1° Voyages dans le Levant. — Cyriaque d'Ancône (1437; voy. Colucci, *Antichit. Picene*, t. XV, p. 505; mss à la Riccardienne, à Rome et à Berlin[6]); Belon, *Observ. de plusieurs singularités trouvées en Grèce*, etc. 1553; Krusius,

1. Wolf, *Atlas antiquus*, 19e édition de l'atlas de Kiepert, 1884.
2. Anc. ouvrages : d'Anville, 1768; Rhiga, Χάρτα τῆς Ἑλλάδος, 1800; Barbié du Bocage, *Carte de la Morée*, 1807; Gell, *C. della Grecia antica*, 1810; F. Kruse, *Carte générale de l'anc. Grèce*, 1839; Reichard-Forbiger, *Orbis antiquus*, 1861. Barbié du Bocage a dressé des cartes pour la trad. française de Chandler et pour l'*Anacharsis* de Barthélemy.
3. Kiepert travaille avec Humann (1883) à une grande carte de l'Asie Mineure ancienne et moderne, où les itinéraires de Ramsay, Humann et Hirschfeld seront utilisés.
4. Précis : Hahn, *Guide de géogr. ancienne*, 1882 (all.); Bevan, *Manuel de géogr. ancienne*, 1863 (angl.), etc.
5. La première chose à faire, lorsqu'on veut préparer un voyage dans une partie du monde grec, est de recourir au *C. I. G.* et au *C. I. L.*, qui renvoient généralement à tous les ouvrages antérieurs; il faut ensuite consulter le *Bulletin de Correspondance hellénique* et les *Mittheilungen* (ces dernières ont un index, 1882).
6. De Rossi prépare depuis longtemps un travail complet sur Cyriaque. Ses dessins sont conservés à la bibl. Barberini dans l'album de l'architecte San Gallo, d'autres sont à la Vaticane ou (depuis 1882) au musée de Berlin. Un grand nombre d'esquisses de Cyriaque ne sont connues que par les copies maladroites de Schedel (1440-1514).

Turco-Graecia, 1584 (contient des renseignements sur les antiquités d'Athènes dus à des Grecs de Constantinople); Deshayes, *Voy. du Levant*, 1632; Du Loir, *Voyage du Levant*, 1654; Spon et Wheler (1675, 1676), *Voy. d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, 1678; Wheler, *Voy. dans la Grèce asiatique*, trad. fr., 1789; Tournefort, *Voyage au Levant*, 1717; Paul Lucas, *Voyage fait par ordre du roi dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, 1712; Stuart et Revett (1751), *Antiquités d'Athènes*, 1761-1816; Pococke, *Descript. de l'Orient et d'autres pays*, 1743-5 (angl.); Chandler (1764), *Voy. en Asie Mineure*, trad. Servois et Barbié du Bocage, 1806; Clarke (1800), *Voyages en divers pays*, 1810-9; Dodwell (1801), *Tour classique et topographique à travers la Grèce*, 1819 (angl.); Gell (1801-1806), *Itin. de Grèce*, 2e éd., 1810 (angl.); *Itin. de Morée*, 1817 (trad. fr., 1828); Leake (1802, 1805, 1808), *Recherches en Grèce*, 1814; *Tour en Asie Mineure*, 1824; *Voy. dans la Grèce du nord*, 1835-41; *Voyages en Morée*, 1830; *Peloponnesiaca*, 1846 (tous en angl.); Walpole, *Mémoires relatifs à la Turquie d'Europe et d'Asie*, 1817 (angl.); *Voy. en divers pays de l'Orient*, 1820 (angl., collection de récits de voyages faits de 1780 à 1816); Olivier, *Voy. dans l'Emp. ottoman, l'Égypte et la Perse*, an IX; Forbin, *Voy. dans le Levant*, 1819; O. de Richter, *Courses* (Wallfahrten) *en Orient*, publ. par Ebers, 1822 (all.); Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, 1782-1824; Prokesch d'Osten, *Souvenirs de l'Orient*, 1836-37 (Denkwürdigkeiten und Errinnerungen); Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, 7 vol. 1834; Zachariae, *Voy. en Orient*, 1840 (all.); Stark, *Vers l'Orient grec*, 2e éd. 1881 (all.); Ussing, *Fra Hellas og Lilleasien*, 1882.

Le nombre des voyages *pittoresques* en Orient est extrêmement considérable. La plupart ne peuvent guère servir à l'archéologie ni à la topographie, et les meilleurs sont entachés d'erreurs graves. Citons parmi les livres de ce genre : Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811; Th. Gautier, *Constantinople*, 1854; Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, 1850; Lamartine, *Voyage en Orient*, 1835; Du Camp, *Souvenirs d'Orient*, 1848; About, *la Grèce contemporaine*, 1855; Mouy, *Constantinople et le Bosphore*, 1878; J. Reinach, *Voyage en Orient*, 1880, etc.

Asie Mineure. — Le voyage de Chandler (1764) est le point de départ de l'exploration scientifique de ce pays. — Leake, *Journ. d'un tour. en Asie Mineure*, 1824 (angl.); Arundell, *Visite aux sept Églises d'Asie Mineure*, 1828 (angl.); *Découvertes en Asie Mineure*, 1834 (angl.); Hamilton, *Rech. en Asie Mineure*, 1842 (angl.); Ainsworth, *Voy. et recherches en Asie Mineure, Mésop., Chaldée et Arménie*, 1842 (angl.); Fellows, *Journal d'une excursion en Asie Mineure*, 1839; *Découv. en Syrie*, 1841; *Voy. et rech. en Asie Mineure*, 1852 (surtout la Lycie); Newton, *Voy. et découv. dans le Levant*, 1865 (angl.); Texier, *Descr. de l'Asie Mineure*, 1839-49; *l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie*, 1840-52; *Édesse*, 1859; *l'Asie Mineure* (collection de l'*Univ. pittoresque*), 1863; Texier et Pullan, *les Principales ruines de l'Asie Mineure*, 1865; Poujoulat, *Voyage dans l'Asie Mineure*, 1840; Barth, *Voyage de Trébizonde à Scutari*, 1860 (all.); Le Bas et Waddington, *Voy. archéologique*, 1847 et suiv. (les itinéraires de Le Bas ne sont publiés qu'en partie); de Laborde, *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, 1830-1833; *Voy. en Orient*, 1838-64; K. Ritter, *Lettres sur un voyage fait en 1837* (*Zeitschr. f. Erkunde*, nouv. sér., XIII, 307, et Kraner, *Biogr. de Ritter*, II, 210-56); maréchal de Moltke, *Lettres sur l'Orient*, 1872 (et travaux topographiques); Franz, *Cinq inscriptions et cinq villes d'Asie Mineure*, 1840 (all.); Barth, *Explor. des côtes de la Méditerranée*, 1849 et suiv. (all.)[1]; Schoenborn; ses notes de voyage ont servi à Ritter pour le 2e vol. de son *Asie Mineure* (XIX, 738); son premier voyage avec Kiepert est de 1841-42, le second de 1851; Chenavard, *Voy. en*

1. Cf. *Arch. Zeit.*, 1849, 20; 1859, 50.

Grèce et dans le Levant, 1858; Perrot et Guillaume, *Explor. archéol. de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie et de la Cappadoce*, 1861-74; Moustier, *Voy. de Constantinople à Éphèse, Tour du Monde*, 1864, 1, 225; Trémaux, *Explor. archéol. en Asie Mineure*, 1868 et suiv. (photographies); Curtius, *Contrib. à l'hist. et à la topogr. de l'Asie Mineure* (Éphèse, Pergame, Smyrne, Sardes), Acad. de Berlin, 1872; G. Hirschfeld, *Voyage en Pamphylie, Isaurie*, etc., Comptes rendus de l'Acad. de Berlin, 1874, I, 710; 1875, I, 121; *Deutsche Rundschau*, oct.-déc. 1880; *Zeitschrift f. Erdkunde*, 1879; Van Lennep, *Voy. dans des parties peu connues de l'Asie Mineure*, 1870 (angl.); Mrs Stevenson, *Notre chevauchée à travers l'Asie Mineure*, 1875 (angl.); Geary, *A travers la Turquie d'Asie, de Bombay au Bosphore*, 1879 (angl.). Sur la Retraite des Dix Mille, voy. le *Manuel*, p. 161, et Kiepert, *Zeitschr. der Gesellschaft für Erdkunde*, 1883, 388.

Il n'existe pas de bon manuel de la géographie de l'Asie Mineure. Texier, *Asie Mineure*, 1863, est commode, mais plein d'erreurs. Cramer, *Géogr. de l'Asie Mineure*, 1832 (angl.) a beaucoup vieilli. Du grand ouvrage de Tchischatcheff, *Descr. physique, statistique et archéologique de l'Asie Mineure*, 1853-1869, la 4e partie (statistique et archéologie) n'a pas paru. Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, 1874 (une nouvelle édition est sous presse); Abbott, *Guide des voyageurs en Turquie d'Asie*, 4e éd., 1878 (angl.); Meyer, *l'Orient*, 1882 (all.) sont absolument insuffisants pour l'archéologie; mais il existe d'excellents Guides pour la Syrie et la Palestine par Murray, 1875 (angl.), Baedecker, 1881, et Isambert et Chauvet (dans la coll. Joanne, 1882).

Topographie spéciale de l'Asie Mineure. — (Cf. les ouvrages cités plus haut).[1] — Abydos, Choiseul-Gouffier, II, 447; Aegae, *Bull. Corr. Hellén.*, V, p. 113; Aizani[2]; Alexandria Troas, Choiseul-Gouffier, II, 434; Alinda, Le Bas, *Itinéraire*, pl. 62; Antioche; Apamée, Hirschfeld, *Acad. de Berlin*, 1875; Aphrodisias, Trémaux, *Exploration*, 1868; Apolloniates (lac), Le Bas, *Itin.*, pl. 46; Apollonia, murailles, *Tour du Monde*, 1864, I, 248; Le Bas, *Itin.*, pl. 47; Arménie, Deyrolle, *Tour du Monde*, 1875, I, 1; Ascanius (lac), *Tour du Monde*, 1864, I, 232; Aspendus, Trémaux, *Exploration*, 1868; Assos (la relation générale de l'expédition américaine paraîtra en 1885); Atarnée, Lolling, *Mittheil.*, IV, 1; Baalbeck; Bargylia, Le Bas, *Itin.*, pl. 67; Bélévi (tombeaux), Trémaux; Weber, *le Sipyle*, 1880; Bithynie, Schoenemann, *De Bithynia et Ponto prov. Rom.*, 1855; Mordtmann, *Acad. de Bavière*, 1863, 105; Dauzats, *Tour du Monde*, 1862, I, 145; Boghazkeui, Mordtmann, *Acad. de Bavière*, 1861, 169; Barth, *Acad. de Berlin*, 1859 (cf. l'Index); Branchides; Cappadoce, Sayce, *Soc. of biblical Archaeology*, 5 déc. 1882 (cf. l'Index); Caunus, *B. C. H.* 1877, 362; Caramanie, Beaufort, *Caramania*, 1817 (angl.); Carie, Le Bas, *Itin.*, pl. 60-61; Caucase, Miansaroff, *Bibliografia caucasica et transcaucasica*, 1878; Caunos, *Bull. Corr. Hellén.*, I, 346; Chalcédoine, *Tour du Monde*, 1864, 1, 225; Cilicie, Langlois, *Tour du Monde*, 1862, I, 321; K. J. Neumann, *Neue Jahrb.*, 1883, 527; Claros, Fontrier, *Μουσεῖον*, 1880, 187; Clazomène, Labahn, *De rebus Clazomeniorum*, 1875; Le Bas, *Itin.*, pl. 72; Cnide[3]; Colophon, Fontrier, *Μουσεῖον*, 1880, 187 (Pertz, *Colophoniaca*, 1848; Comana, Καρολίδης, *τὰ Κόμανα*, 1882; Commagène, Puchstein, *Acad. de Berlin*, 1883; Hamdi-Bey et Osgan, *le Tumulus d'Antiochus à Nimrod-Dagh*, Constantinople, 1884; Reinach, *Instruction publique*, 21 juillet 1883; Corycus, *Tour du Monde*, 1862, I, 331;

1. Je ne donne pas les renvois qui sont déjà dans le *Dict. de géographie* de Smith, livre qui doit être partout. On trouvera naturellement des renseignements sur chaque ville dans les grands ouvrages dont les différentes provinces ont été l'objet.
2. Les noms simplement cités indiquent que les indications bibliographiques ont été données au livre IV ou dans l'appendice de ce livre. En ce cas, consulter l'Index.
3. Cf. Spratt, *Soc. of antiq. in London*, 31 janv. 1884.

Bull. Corr. Hellén., IV, 133; Cyzique; Didymes, Chois.-Gouffier, I, 177; Rayet, *Gaz. B.-Arts*, 1875, 13, 502; Trémaux, *Exploration;* Dioscourias, *Tour du Monde*, 1882, I, 405; Éolide, Ramsay, *Journ. Hellen. Stud.*, t. II; Sayce, *ibid.*, t. III; Éphèse [1]; Érythrée, Le Bas, *Itin.*, pl. 70; Lamprecht, *De rebus Erythraeorum publicis;* Eucarpia, *Tour du Monde*, 1864, I, 260; Euromos, Chois.-Gouffier, I, 168; Galatie; Gordium, Mordtmann, *Acad. de Bavière*, 1860, 169; Héraclée Pontique, Schneiderwith, *Heraklea*, 1882; Hiérapolis, Trémaux, *Exploration;* Ramsay, *Bull. Corr. Hellén.*, VI, 503; Hypanis, *Gaz. archéol.*, 1880, 64; Iassos, Le Bas, *Itin.*, pl. 66 [Inde à l'époque grecque, Mac-Crindle, 1877 et suiv. (*India as described by Megasthenes and Arrian*, 1879; *The commerce and navigation of the Erythrean sea*, 1881; *Ancient India as described by Ctesias*, 1882)]; Issus, *Tour du Monde*, 1880, I, 164; de la Gravière, *R. D. M.*, 15 oct. 1880; Jérusalem (voy. Palestine); Warren, *A complete Account of excavations in Jerusalem from* 1866 *to* 1884; Labranda, Le Bas, *Itin.*, pl. 66; Lampron, *Tour du Monde*, 1861, I, 407; Lampsaque, Chois.-Gouffier, II, 449; Lébédos, Le Bas, *Itin.*, pl. 68; Fontrier, Μουσεῖον, 1880, 187; Lupadium, *Tour du Monde*, 1864, I, 249; Lycie, Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, 1847; Benndorf, *Vorläufiger Bericht über zwei österr. Exped. nach Klein-Asien*, 1883 (Göl-bagtché; cf. l'Index); Warsberg, *Homerische Landschaften*, t. I, 1884 (bonnes photographies); Lydie, Menke, *Lydiaca*, 1843; Olfers, *Acad. de Berlin*, 1858, 539; Steuart, *A descript. of the ancient monuments in Lydia and Phrygia*, 1842; Magnésie du Méandre, Rayet, *Chron. des arts*, 2 mai 1874 (cf. Milet); Masada, *Tour du Monde*, 1882, I, 161; Saulcy, *R. D. M.*, 1er fév. 1852; Mersina (Direkli-tasch), *Tour du Monde*, 1880, I, 158; Métropolis, Fontrier, Μουσεῖον, 1880, 187; Milet [2]; Mylasa, Chois.-Goulfier, I, 144; Trémaux, *Exploration; Bull. Corr. Hellén.*, 31, 95; Myrina, *Bull. Corr. Hellén.*, t. VI et suiv.; Mysie, Le Bas, *Itin.*, 41-42; Nicomédie, *Tour du Monde*, 1864, I, 225; Nimroud-Dagh, voy. Commagène; Olbasa, *Bull. Corr. Hellén.*, I, 322; Ormélé, *Bull. Corr. Hellén.*, II, 53; Palestine, Robinson, *Biblical Researches*, 1841, avec une longue liste des sources à l'appendice, t. III, 1-28; Ritter, *Erdkunde*, 1850 (4 vol. sur le Sinaï, la Palestine et la Syrie); Tristram, *Les Cités ruinées de Moab*, 1875 (angl.); Guérin, *Terre Sainte*, éd. illustrée, 1882-83; L. de Vaux, *la Palestine*, 1883; Burckhardt, *Voyages en Palestine*, 1822 (all.); Saulcy, *Dict. topogr. de la Terre Sainte*, 1877; Liévin de Hamme, *Guide à la T. Sainte*, 1876 (sans critique; cf. les guides de Baedecker, Meyer, Murray, Joanne); Palmyre; Pamphylie, *Journ. of Hellen. Stud.*, t. I; Paphlagonie, Hirschfeld, *Acad. de Berlin*, 30 nov. 1882; Parium, Chois.-Gouffier, II, 451; Pergame; Pessinus, Mordtmann, *Acad. de Bavière*, 1860, 169; Pétra, Hittorf, *Mém. sur Pompéi et Pétra*, 1876; Perse (routes romaines), Tomaschek, *zur historischen Topogr. Persiens*, 1883; Phénicie, Renan, *Missions de Phénicie*, 1864-74; Philadelphie, Curtius, *Acad. de Berlin*, 1872, 91; Phocée, Papadopoulos-Kerameus, Φωκαϊκά, 1879; Phrygie (cf. l'Index), Le Bas, *Itin.*, pl. 41-42; Ramsay, *Journ. of Hellen. Stud.*, t. II et suiv.; *Bulletin Corr. Hellén.*, t. VI et suiv.; Pompeiopolis, Trémaux, *Exploration*, 1868; *Tour du Monde*, 1862, I, 328; Pont, E. Meyer, *Gesch. des Koenigreichs Pontos*, 1880; Priène; Samarie, *Tour du Monde*, 1881, t. I, 64; Sardes, *Tour du Monde*, 1864, t. I, 262; Olfers, *Acad. de Berlin*, 1858; Trémaux, pl. 4; Séleucie, Schneiderwirth, *Seleucia am Tigris*, 1880; Sephoris, *Tour du Monde*, 1882, 204; Sipyle, Weber, *le Sipylos*, 1880; Humann, *Nord und Süd*, 1881, 96; *Tour du Monde*, 1861, I, 404; Smyrne, Chenavard, pl. 61 et suiv.; Tsakuroglou, Σμυρναϊκά, 1876-79; Lane, *Smyrnaeorum antiquitates*, 1851;

1. Cf. encore Guhl, *Ephesiaca*, 1842; Meinadier, *Qua condicione Ephesii usi sint inde ab Asia in provinciam redacta*, 1880.
2. Cf. encore C. G. Schmidt, *De rebus publicis Milesiorum*, 1855.

Mylonas, *De Smyrnaeorum reb. gestis*, 1866; de Witte, *Acad. de Bruxelles*, t. XI, nº 1 du Bulletin; Curtius, *Beiträge*, 1872; Stratonicée, Trémaux, *Exploration*; Choiseul-Gouffier, I, 139; Synnada, Perrot, *Rev. arch.*, 1876, 190; Ramsay, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 298; Syrie (cf. Palestine): de la Roque, *Voyage de Syrie*, 1723; *Tour du Monde*, 1880, I, 145; 1882, I, 161; Boissier, *R. D M.* 1er janv. 1878; Sachau, *Reisen in Syrien*, 1883; Lortet, *la Syrie*, 1884 (illustré); Marmier, routes de l'*Amanus*, *Gaz. archéol.*, 1884, 43; Tarse, Waddington, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 282; *Tour du Monde*, 1862, I, 324; Barker et Ainsworth. *Cilicia and its governors*, 1853 (cf. l'index); Tavium, Hirschfeld, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1883, 1270; Kiepert, *ibid.*, 1884, 47; Téos; Thymbra, Sayce, *Journ. of Hellen. Stud.*, t. I; Tigranocerte, Sachau, *Acad. de Berlin*, 1880: Kiepert, *ibid.*, 1873; Tium (Boutkowski, *Rech. hist. sur la ville de Tium*, 1863); Trébizonde, Barth, *Voy. à Trébizonde*, 1857 (all.); Troade; Troie; Xanthus.

Bosphore cimmérien (cf. l'Index): Becker, *Die Herakleotische Halbinsel*, 1856; Scythie, Müllenhoff, *Acad. de Berlin*, 1866, 549; Bonnell, *Récits des Anc. sur les Scythes, Sarmates, Cimmériens*, 1878 (all.); Rennell, *Geogr. of Herodotus*, 1832[1]; Inde (cf. p. 194); Vivien de Saint-Martin, *Géogr. grecque et latine de l'Inde*, 1858-60; Paquier, *Quid de Taprobane vet. geogr. scripserint*, 1877; Chine (voy. Cordier, *Bibliotheca Sinica*, 1880).

Archipel. — Bondelmonte, *Liber Insularum Archipelagi*, écrit vers 1415, éd. Sinner, 1824 (traduction grecque inédite à la bibliothèque du Sérail à Constantinople, copiée par Miller; cf. Reinach, *Rev. archéol.*, 1883, I, 75); Dapper, *Descr. des iles de l'Archipel*, 1688; Coronelli, *Isolario dell' atlante Veneto*, 1696; Tournefort, *Voyage du Levant*, 1717; Grasset de Saint-Sauveur, *Voy. dans les iles ci-devant vénitiennes du Levant*, an VII; Pasch v. Krienen, *Descr. de l'Archipel*, réimprimé par Ross, 1860 (all.); Ross, *Voy. dans les îles grecques*, 1840 (all.); *Voy. du roi Othon*, 1848-51; Choiseul-Gouffier, *Voy. pittoresque*, éd. de 1842; Bursian, *Geogr. von Griechenland*, t. II, 1872; Lacroix, *les Iles de la Grèce*, 1853 (bon résumé).

Les meilleures cartes sont celles de l'amirauté anglaise, qui indiquent avec soin les ruines antiques.

Topographie spéciale de l'Archipel. — Iles de l'ouest: Holland, *Travels in the Ionian Isles*, 1815; Goodisson, *Essay upon Corfu, Leucadia, Cephalonia, Ithaka and Zante*, 1822; Liebetrut, *Reise nach den Ionische Inseln*, 1850; Ansted, *The Ionian Islands*, 1863; Riemann, *Rech. archéol. sur les iles Ioniennes* (Corfou, Céphalonie, Zante, Cérigo), 1877-79. — Corcyre, Mustoxydi, *Delle cose Corciresi*, 1848; Höck, *Rapports de Corcyre avec la 2e ligue attique*, 1881 (all.); Leucade, *Tour du Monde*, 1877, II, 327; Ithaque, Gell, *Geogr. and antiq. of Ithaka*, 1807; Schreiber, *Ithaka*, 1829; Gandar, *de Ulyssis Ithaca*, 1854; Herscher, *Homer und Ithaka*, Hermès, I, 263; Schliemann, *Ithaka*, 1878 (angl.); Bowens, *Ithaka*, 1850; Grivas, *Ἱστορία τῆς νήσου Ἰθάκης*, 1849; Chenavard, pl. 44-49; Céphalénie, Beeskow, *die Insel Cephalonia*, 1860; Iakovatos, *Συλλογὴ ἀρχαιολογικῶν λειψάνων τῆς Κεφαλληνίας*, 1861; Libieratos, *Alterthümer der Insel Cephalenia*, 1881; Zacynthe, Katranis, *Annales littéraires de Zante* (avec histoire de l'île), 1880; Sphactérie, Arnold et Blomfield dans leurs éd. de Thucydide.

Cythère, Curtius, *Peloponnesos*, II, 298; Crète (cf. l'Index), Höck, *Kreta*, 1823-29; Sieber, *Reise nach Kreta*, 1823; Pashley, *Travels in Crete*, 1837; Spratt, *Travels and Researches in Crete*, 1867; Perrot, *l'Ile de Crète*, 1867; Falkener, *On the antiq. of Candia* (*Museum of class. antiq.*, II, 263); Thénon, *Rev. archéol.*,

1. Sur Tomi, voy. Perrot, *Mélanges*, p. 182; Becker, *Archiv für Philol.*, 1853, 325; Vreto, *Sulla scoperta di Tomi*, 1853; Koumanudis, Νέα Πανδώρα, 1er juin 1868.

t. XIV-XVIII; Wescher, *Arch. Miss.*, 2e sér., I, 439; Raulin, *Descr. phys. de l'île de Crète*, 1869; *Description of some theaters and other remains in Crete*, 1854; Stillmann, *Second annual report*, etc. (Boston, 1881). Carte dans Petermann, *Mittheil.*, 1866, pl. 16 [1].

Iles de l'est. — *Sporades du nord* : Fiedler, *Reisen*, II, 2-85; Sciathos, Girard, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 186; Péparèthe (identifiée à Scopélos, Dumont, *Rev. arch.*, 1875, 330); Girard, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 180; Oikonomos, Ἡ νῆσος Πεπάρηθος, 1884; Ikos (Hallonèse ?), Girard, *B. C. H.*, III, 188; Eubée (cf. l'Index), Pflug, *Rerum Euboic. Specimen*, 1829; Lucas, *Topogr. Euboeae*, 1845; Baumeister, *Topogr. Skizze der Insel Euböa*, 1864; J. Schmidt, *Mittheilungen* de Petermann, 1862, 201; Girard, *Arch. Miss.*, II, 711; Rangabé, *Acad. inscr.*, mém. de div. sav., 1re sér., III (1853); Lolling, *Mittheil.*, 1883 (Artémision de l'Eubée); Scyros, Graves, *Journ. of the Geogr. Soc.*, XIX, 152; Girard, *B. C. H.*, III, 65; *Tour du Monde*, 1876, II, 79; Halonnèse (l'anc. Halonnèse est Skantsoura, Bursian, *Geogr.*, 2, 389, la moderne est Ikos, Girard, *B. C. H.*, III, 188).

Cyclades (cf. les ouvrages cités sur les îles en général) : Miliarakis, Κυκλαδικά, 1874; Ὑπομνήματα περιγραφικὰ τῶν Κυκλαδίων νήσων, 1880; Céos, Bröndsted, *Voy. et Rech. Grèce, en* 1re livr., 1826; Miliarakis, Ἄνδρος καὶ Κέος, 1880; Kythnos, Ross, *Reisen*, I, 105; Siphnos, Chois.-Gouffier, I, 14; Andros, Rivola, *De antiq. Andri*, 1844; Meissonnier, *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 1870, 158; Miliarakis, Ἄνδρος καὶ Κέος, 1880; Dragatsis, *Parnassos*, sept. 1881; *Mittheil.*, 1, 235; Ténos, Moschatos, *de Insula Teno*, 1855; de Valon, *R. D. M.*, 1843, II, 787; Marcaki Zallony, *Voy. à Tine*, 1809; Délos; Syros, Clon Stephanos, Ἐπιγρ. τῆς νήσου Σύρου, 1875; Paros, Thiersch, *Acad. de Bavière*, I, 583; Naxos, Grüter, *de Naxo insula*, 1833; Engel, *Quaest. Naxiae*, 1846; Curtius, *Naxos*, 1846; Dugit, *De ins. Naxo*, 1867, et *Naxos*, 1877.

Sporades du sud : Milo, *Exp. de Morée*, III, pl. 25; Bayet, *Acad. inscr.*, 15 sept. 1877; Pholegandros, Lenormant, *Rev. archéol.*, 1865, 124; Ios, *Mittheil.*, II, 79; Hinstin, *l'île d'Ios*, 1861; Sikinos, *Zeitschr. f. die Alterthumswissenschaft*, 1838, 697; Amorgos, *Mittheil.*, I, 328; Anaphe, *Mittheil.*, I, 249; Thera (Santorin = *Santa Irene*).

Iles du golfe Saronique : Salamine, Meinhold, *De rebus Salaminiis*; *Mittheil.*, I, 118; Löschke, *Neue Jahrb.*, 1877 (étude sur la bataille, cf. Sihler, *Transact. of the Amer. philol. Assoc.*, 1877); Egine (cf. l'Index), O. Müller, *Aegineticorum liber*, 1817; About, *Mém. sur Egine*, 1852; Garnier, *Rev. archéol.*, 1854, 193; Calaurie, Le Bas, *Itin.* pl. 15; Hydra, Γκούμας, Ἱστορία τῆς νήσου Ὕδρας, 1884.

Iles du nord : Conze, *Voy. dans les îles de la mer de Thrace*, 1860 (all., Thasos, Imbros, Lemnos, Samothrace); Thasos (cf. l'Index), Perrot, *Thasos*, 1864; Prokesch, *Atti dell' Acad. Romana*, 1835, 179; *Journ. of Geogr. Soc.*, VII, 64; Imbros, *Bull. Corr. Hellén.*, VII, 153; *Républ. Française*, 20 oct. 1882; Kiepert, *Acad. de Berlin*, 1855 (voyage de Blau et Schlottmann); Samothrace; Lemnos, Rhode, *Res Lemniacae*, 1829; Chryse, Heinrich, *de Chryse insula*, 1839.

Iles de la côte : Ténédos, Chois.-Gouffier, 2, 440; Lesbos, Conze, *Voy. à Lesbos*, 1865 (all.); Boutan, *Arch. Miss.*, V, 273; Plehn, *Lesbiacorum liber*, 1826; Nasos et Pordoselene, Stumf, *de Nesiotarum republica*, 1881 [2]; Chio, Poppo, *Contrib. à la connaissance de Chio*, 1822 (all.); Korais, Ἄτακτα 1830, t. III; Eckenbrecher, *Die Insel Chios*, 1845; Fustel de Coulanges, *Arch. Miss.*, V, 481; Whitte, *De rebus Chiorum*, 1858; Houssaye, *R. D. M.*, 1881; *Tour du Monde*, 1878, II, 337; Samos, Panofka, *Res Samiorum*, 1822; Georgirenes, *A descr. of the present state of*

1. Anciens ouvrages : Bondelmonte, *Descriptio Cretae* (dans la *Creta Sacra* de Flaminio Cornelio), 1755; Boschini, *Il regno di Candia*, 1651.
2. Cf. Earinos, Μουσεῖον τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς (Moschonisi = Nasos et non Pordoselene).

Samos, Nicaria, Patmos and Mount Athos, 1806; C. Curtius, *Inscriptions et études sur l'hist. de Samos*, 1877; *Mittheil.*, 1884, 165; Patmos; Cos, Küster, *de Co insula*, 1833; Ross, *Voy. à Cos*, 1852 (all.); Leake, *Transactions*, I, 2; Rayet, *Arch. Miss.*, 3e sér., III, 37; Hauvette et Dubois, *Bull. Cor. Hellén.*, V, 202; Astypalée, Rayet, *Arch. Miss.*, 3e sér., III; Rhodes (cf. l'Index, *Camiros*), Berg, *Die Insel Rhodes*, 1862 (70 pl.); Warsberg, *Homerische Landschaften*, 1884; Guérin, *Rhodes*, 2e éd. 1880; Biliotti, *Rhodes*, 1881 (imprimé à Rhodes); Flandin, *Tour du Monde*, 1862, II, 39; Schneiderwirth, *Geschichte der Insel Rhodos*, 1868; Carpathos, Manolakaki, Περιγραφὴ τῆς νήσου, 1878; Beaudouin, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 262; Chypre (voy. l'Index; excellente carte dans la traduction de Cesnola par Stern)[1].

Grèce continentale. — Bursian, *Geogr. von Griechenland*, 1862-72; Kruse, *Hellas*, 3 vol. 1825-27; Forchhammer, *Hellenica*, 1837; Hoffmann, *Griechenland u. die Griechen*, 1841; Bobrik, *Griechenland in altgeogr. Beziehung*, 1842; Fiedler, *Geogr. und Gesch. Altgriechenlands*, 1843; Krause, Géogr. de la Grèce dans Ersch et Gruber, 1, 80 (1862); Schweiger-Lerchenfeld, *Griechenland in Wort und Bild*, 1882 (vulgarisation); Wordsworth, *Greece*, nouv. éd. 1883. Cramer, *Descript. of ancient Greece*, 1828, est suranné. La meilleure carte générale est encore celle de l'État-major français, 1852; l'Argolide a été relevée récemment par Steffen, 1882. Les *guides* d'Isambert, de Meyer et de Baedecker (par Lolling) peuvent servir; le premier surtout contient des recherches originales.

La source principale sont les récits de voyages (cf. plus haut, p. 192), dont un grand nombre se trouvent dans les *Archives des Missions*. Voici les principaux : Spon et Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce*, 1678; Wheler, *Journey into Greece*, 1682; Coronelli, *Memorie delli regni della Morea e Negroponte*, 1686; Tournefort, *Voyage du Levant*, 1718; Stuart et Revett, *Antiq. of Athens*, 1762 et suiv.; Chandler, *Trav. in Greece*, 1776; Choiseul-Gouffier, *Voy. pittoresque*, 1782-1809; Stephanopoli, *Voy. en Grèce* en 1797 et 1798, 1800; Walpole, *Travels to various countries of the East*, 1820; Pouqueville, *Voy. en Morée, à Constantinople, en Albanie*, etc., 1805; *Voyage en Grèce*, 1820-22; Hobhouse, *Journey through Albania and other provinces*, 1813; Holland, *Trav. in the Ion. isles, Thessaly, Macedonia*, etc., 1815; Dodwell, *A Classical and topogr. tour*, 1819; Gell, *Itinerary of the Morea*, 1817; *Itinerary of Greece*, 1818 (l'Argolide seulement); Leake, *Topogr. of Athens*, 1821 (trad. par Rocques); *the Demi of Attica*, 1841; *Trav. in Morea*, 1830; *Trav. in north. Greece*, 1835; *Peloponnesiaca*, 1846; Mure, *Journ. of a tour in Greece*, 1842.

Blouet, Ravoisié, Poirot, Trézel et Gournay, *Expéd. de Morée*, 1831-38 (très coûteux)[2]; Stackelberg, *La Grèce, vues topographiques*, 1834; Prokesch d'Osten, *Erinnerungen aus dem Orient*, 1836; Ross, *Reisen durch Griechenland*, 1841; Brönsted, *Voy. en Grèce*, 1844; Le Bas, *Voyage archéol.*, 1847 et suiv. (le Péloponnèse par Foucart); *Wanderungen in Griechenl.*, 1851; Ulrichs, *Reisen und Forschungen in Griechenland*, 1840; Buchon, *la Grèce continentale et la Morée*, 1843; Fiedler, *Reise durch alle Theile des Königr. Griechenl.*, 1840; Aldenhoven, *Itin. descript. de l'Attique et du Péloponnèse*, 1841; Brandis, *Mittheil. über Griechenland*, 1842; Stephani, *Reise durch einige Gegenden des nördl. Griechenlands*, 1843; Barth, *Wanderungen*, etc. (exploration des côtes de la Méditerranée), 1849 et suiv.; Curtius, *Peloponnesos*, 1851-52; Chenavard, *Voy. en Grèce et dans le Levant*, 1858; Hettner, *Griech. Reiseskizzen*, 1853; Ussing, *Griech. Reisen und Studien*, 1857; Beulé, le *Péloponnèse*, 1855; Bertrand, Mézières et Beulé, *Voy. dans le Péloponnèse*, in *Arch. des Miss.*, III, 379 (1850); Clark, *Peloponnesus*, 1858

1. Sur les fouilles récentes de Richter à Voni, voy. *Mittheil.*, 1884, 127.
2. L'introduction contient une utile revue des explorations antérieures.

(angl.) ; Vischer, *Erinnerungen aus Griechenland*, 2e éd. 1875 ; Stark, *Nach dem Griech. Orient*, 2e éd. 1878 ; Mahaffy, *Rambles and studies in Greece*, 2e éd. 1878 ; Bell, *Trois années en Grèce*, 1882 ; Bötticher, *Auf Griech. Landstrassen*, 1883 (Ira, Eleusis, etc.) ; Istrie, Dalmatie, Illyrie (Zippel, *Die Röm. Herrschaft in Illyrien bis auf Augustus*, 1877) ; Hahn, *Albanesische Studien*, 1854 ; Wilkinson, *Dalmatia and Montenegro*, 1848 ; Cons, *la Province romaine de Dalmatie*, 1882 ; Hauser, *Spalato u. Dalmatien*, 1883 ; Spalato ; Lanza, *dell' antico palazzo di Diocletiano*, 1855 ; Salone, *Annali*, 1850 ; *Acad. de Vienne*, 1855 ; Cassas, *Voy. pittor. de l'Istrie et de la Dalmatie*, 1802 ; de Franceschi, *l'Istria*, 1880.

Macédoine : Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, 1864-75 ; Dimitsas, Ἀρχαῖα γεωγραφία τῆς Μακεδονίας, 1879 ; Desdevises du Dézert, *Géogr. ancienne de la Macédoine*, 1862 ; Delacoulonche, *Mém. sur le berceau de la puissance macédonienne*, in *Arch. Miss.*, 1re sér., 1859 ; Tozer, art. *Macedonia* dans l'*Encycl. Britannica*, 1883 ; Dumont, *Arch. Miss.*, 1876 (Illyrie) ; Pervanoglou, *Colonie greeche sulle coste dell' Illirio*, 1883 ; Eané, Heuzey, *Rev. archéol.*, 1868 ; Palatitza (palais macédonien), Heuzey, *Un palais grec*, 1872 ; Tafel, *De via militari Roman. Egnatia*, 1841 ; Salonique, Tafel, *Thessalonica*, 1840 ; Χάτζη Ἰωάννου, Ἀστυγραφία Θεσσαλονικῆς, 1880 ; Athos (voy. l'Index) ; Papety, *R. D. M.*, 1847 ; Miller, *Arch. Miss.*, t. II, et *Correspondant*, 1866 ; Proust, *Tour du Monde*, 1860 ; Didron, *Annales archéologiques*, IV, V, XVII, XVIII, XX, XXI, XXIII, XXIV ; Bayet, *Art byzantin*, 1884, p. 240 ; Langlois, *le mont Athos*, 1862 ; Xanthios, *Descr. histor. du mont Athos* (en grec), 1870 ; Vogüé, *Palestine et Athos*, 1880. Sur les travaux (inédits) de Sévastianoff à l'Athos, voy. les *Annales* de Didron, t. XXI.

Bulgarie et Roumanie : Michel, *Mém. sur les trav. de défense des Romains*, *Mém. Soc. Antiq.* t. XXV ; Allard, *la Bulgarie orientale*, 1863 (inscriptions expliquées par Renier) ; Vreto, *la Bulgarie ancienne et moderne*, Saint-Pétersbourg, 1856 ; Eski Zagra, Poyet, *Bull. Soc. Géogr. de Paris*, 4e sér., t. XVIII, 179 ; *Bull. Corr. Hellén.*, II, 402 ; V, 127 ; Troesmis, Galtier-Boissière et Baudry, *Arch. Miss.*, 2e sér., t. IV, 182 ; *Dict. de l'Acad. des B.-A.*, t. III, pl. 1 ; Desjardins, *Musée de Pesth*, 1875. Dacie : Torma, *Repertorium ad literat. Daciae archaeol. et epigr.*, 1880 ; Neigebauer, *Dacien*, 1851 ; Ackner et Müller, *Röm. Inschriften in Dacien*, 1865 ; Katansich, *Istri accolarum geogr. vetus*, 1827 ; Jung, *Römer in den Donauländern*, 1877 ; Rhétie : Planta, *Das alte Rätien*, 1872.

Norique : Muchar, *Das röm. Norikum*, 1825 ; Ankershofen, *Gesch. des Herzogthums Kärnten*, 1850. Pannonie : Schönleben, *Carniola antiqua*, 1681 ; Katansich, *Comment. in C. Plinii Pannoniam*, 1829.

Thrace : Dumont, *Voy. en Thrace*, in *Arch. Miss.*, 2e sér., VI, 460 ; Abdère, *Bull. Corr. Hellén.*, V, 87 ; Maronée, *Bull. Corr. Hellén.*, V, 90 ; Chersonnèse de Thrace, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 503 ; Byzance (Constantinople), *supra*, p. 120, n. 2 ; Schlumberger ; *les Iles des Princes*, 1884 ; de Amicis, *Constantinople*, 1878.

Épire : Hahn, *Albanesische Studien*, 1854 ; Dodone ; Merleker, *Epiros*, 1841.

Acarnanie : Oberhummer, *Phoenizier in Akarnanien*, 1882 ; Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie*, 1860.

Thessalie : Ussing, *Griech. Reisen und Stud.*, 1857 ; Kriegk, *Ueber die Thessalische Ebene*, 1858 ; *das Thessal. Tempe*, 1835 ; Chrysochoos, *Carte de l'Épire méridionale et de la Thessalie*, 1881 ; Georgiadis, Ἡ Θεσσαλία, 1880 ; Goeler, *Dyrrhachium und Pharsalos* (batailles), 1854 ; Seldner, *das Schlachtfeld von Pharsalus*, 1883 ; Lolling, *les Environs de Volo* (*Mittheil.*, 1884, 79, avec carte).

Thermopyles : Chenavard, pl. 39 ; Leake, *Northern Greece*, II, 23.

Étolie : Bazin, *Mém. sur l'Etolie*, *Arch. Miss.*, 2e sér., I.

Locride des Ozoles : Bursian, p. 148.

PHOCIDE : DELPHES, Chenavard, pl. 33 et suiv. ; Foucart, *Ruines et hist. de Delphes*, in *Arch. Miss.*, 2e sér., II ; Beulé, *Fouilles*, I, 85 ; Mommsen, *Delphica*, 1879 ; Schmidt, *Deutsche Rundschau*, avril 1881 ; Götte, *Das delphische Orakel*, 1839 ; De Witte, *Lettre à Roulez*, in *Bull. Acad. belg.*, 1841, nº 12 ; Haussouillier, *Bull. Corr. Hellén.*, V, 1, 213.

LOCRIDE OPUNTIENNE : Girard, *de Locris Opuntiis*, 1881.

BÉOTIE : Lebègue, *de Oppidis et portibus Megaridis et Boeotiae*, 1876 ; O. Müller, *Orchomenos*, et Schliemann, *Orchomenos*, 1881 ; Kœrte, *Mittheil.*, III, 301 (Œuvres d'art en Béotie) ; THÈBES : Ulrichs, *Topogr. de Thèbes*, in *Acad. de Bavière*, 1841, 413 ; Unger, *Thebana paradoxa*, 1839 ; Forchhammer, *Topogr. Thebarum*, 1854 ; Panofka, *Arch. Zeit.*, 1845 ; Pagidas, τὰ τῆς τοπογραφίας τῶν Θηβῶν, 1882 ; *Tour du Monde*, 1876, II, 51 ; THESPIES, LEUCTRES : Chenavard, pl. 32 ; TANAGRE, CHÉRONÉE, COPAÏS : Burnouf, *Arch. Miss.*, t. I ; OROPIA, Finlay, *Rem. on the topogr. of Oropia and Diaeria*, 1838.

ATTIQUE : O. Müller, art. *Attika* dans Ersch et Gruber ; Hanriot, *Dèmes de l'Attique*, Athènes, Eleusis, Marathon, Mésogis et Paralie, 1853 (supplém. *Arch. Miss.*, IV, 419) ; Leake, *Demes of Attika*, 1841 ; Ross et Meier, *die Demen v. Attika*, 1846 ; N. Saal, *de Demorum Atticae per tribus dispositione*, 1860 ; Sauppe, *de Demis urbanis Athenarum*, 1846 ; Winterberg, *Mittheil.* de Petermann, 1883, II ; Curtius et Kaupert, *Karten von Attika*, 1881 et suiv. ; *Antiq. inéd. de l'Attique*, trad. Hittorff, 1832 ; *Mittheil.*, VIII, 30 (auteur anonyme περὶ τῆς 'Αττικῆς).

TOPOGRAPHIE D'ATHÈNES[1] (un travail de Rayet est en préparation) : Wachsmuth, *die Stadt Athen*, 1875 ; Dyer, *Ancient Athens*, 1873 ; Leake, *Topogr. of Athens*, 1841 (trad. par Roques) ; Pittakis, *l'Anc. Athènes*, 1835 ; Forchhammer, même suj., 1841 ; Raoul Rochette, 1852 ; Breton, *Athènes*, 2e éd. 1868 ; Gœttling, *Das Pelasgieon u. die Pnyx*, 1853 ; Curtius, *Attische Studien* (*Pnyx*, *Stadtmauer*, *Cerameikos*, *Agora*), 1862-65 ; *Text zu den sieben Karten zur Topogr. Athens*, 1868 ; Welcker, *der Felsaltar des Zeus, bisher gen. Pnyx*, *Acad. de Berlin*, 1852 ; Gurlitt, *de Foris Athenarum*, *Satura in hon. Sauppii*, 1880 ; Hanriot, *Mém. sur l'Agora*, in *Rev. archéol.*, 11 ; *sur le tholus d'Athènes*, 1855 ; Bursian, *de Foro Athenarum*, 1865 ; B. Schmidt, *Thorfrage in der Topogr. Athens*, 1880 ; cf. *Mitth.*, III, 491 ; Burnouf, *la Prison de Socrate* (avec un plan d'Athènes), *Arch. Miss.*, V ; Curtius, *le Pythion*, in *Hermès*, XII, 492 ; Rangabé, le *Bouleutérion*, in *Acad. de Berlin*, 1852 ; Gerhard, *Philologus*, 1863 (l'*Eleusinion*). Sur l'ACROPOLE et les autres monuments, voy. l'Index.

Hoffmann, *Das alte Athen reconstruirt und in Oel gemalt*, 1880 ; Curtius, *Sieben Karten*, 1868 ; Curtius et Kaupert, *Carte murale d'Athènes ancienne*, 1882[2] ; Alten, Kaupert, Steffen et Siemens, *Cartes de l'Attique* au 25,000e, 1881-83[3] (Athènes et Pirée ; Hymette ; Pyrgos ; Cephisia) ; Constantinidis, *Athènes chrétienne*, Σωτήρ, 1881 et suiv. ; Mommsen, *Athenae cristianae*, 1868 ; Lambros, Αἱ 'Αθῆναι περὶ τὰ τέλη τοῦ δωδεκάτου αἰῶνος, 1878 ; Laborde, *Athènes aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, 1855 ; Gregorovius, *Athen in den dunklen Jahrhunderten*, 1881.

1. Meursius, *Athenae Atticae*, 1624 (réunion presque complète des textes sur Athènes et le Pirée) ; Babin, *État présent de la ville d'Athènes*, 1674 ; Guillet (de Saint-Georges), *Athènes ancienne et nouvelle*, 1675 (avec une copie de la carte d'Athènes par les capucins français) ; Transfeld, *Reliq. antiquit. Athen.*, publié dans les *Mittheil.*, I, 102 ; Coronelli, *Antica e moderna città d'Atene*, 1688 ; Fanelli, *Atene attica*, 1707 (plan de l'Acropole) ; autre plan de la même époque, *Mittheil.*, II, 38 ; cf. l'introd. de Wachsmuth et Gregorovius, *Unsre Zeit.*, 1881, 33 ; *Acad. de Bavière*, 1881, 549.

2. Sur les anciens plans d'Athènes, voy. Burnouf, *Légende athénienne*, 1871, p. 46.

3. *Der gegenwärtige Stand der topographische-archäologischen Aufnahmarbeiten in Attika*, dans la *Phil. Wochenschrift*, 1884, 417.

Le Pirée : Meursius, 1624; Hinstin, 1877 ; Hirschfeld, *Acad. de Saxe*, 1878. Question des ports, Ulrichs, *οἱ λιμένες καὶ τὰ μακρὰ τείχη τῶν Ἀθηνῶν*, 1843; Ludlow, *American Journal of Philology*, IV, 3; Dragatsis, *Parnassos*, 1880 (détermination des limites de Munychie); *τὰ θέατρα τοῦ Πειραίως*, 1882 (cf. *R. C.*, 1883, II, 104); Burnouf, *l'Acropole*, 1877.

Marathon (topogr. et bataille) : Duncker, *Zeitschrift* de Sybel, 1881, 5e fasc.; Chenavard, pl. 27; *American Journal of Philology*, 1880 ; Noethe, *De pugna Marathonia*, 1881; Watkiss Lloyd, *Journ. Hell. Stud.*, 1881; Campe, *De pugna Marathonia*, 1867; Lolling, *Mittheil.*, I, 67; III, 259; Fleischmann, *Blätt. für bayer. Gymnasen*, 1883; Casagrandi, *la Battaglia di Maratone*, 1883.

Thoricus, Rhamnus, Sunium (Terrier, *Mém. sur les ruines de Sunium*, in *Arch. des Miss.*, 1868). Éleusis [1], Spata.

Mégaride : Schillbach, *Excursion en Mégaride* (*Zeitschrift für Erdkunde*, 1864).

Péloponnèse (voy. les ouvrages généraux cités plus haut). Argolide [2] : Bertrand, *D'Athènes à Argos*, 1858; *Exp. de Morée*, II, 55; *Mittheil.*, III, 271; *Rev. archéol.*, 1867, 117 ; *Tour du Monde*, 1877, II, 380.

Corinthe : *Exp. de Morée*, III, 76 ; Lebègue, thèse latine (*De portibus*, etc.), 1877 ; *Tour du Monde*, 1877, II, 363 ; Chenavard, pl. 29; *Mittheil.*, II, 282; Gerster, *Tentatives pour percer l'isthme dans l'antiquité*, in *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, 226. Mycènes (cartes avec textes par Steffen, 1884); Némée, Tirynthe, Nauplie, *Mittheil.*, V, 143 ; *Ἐφήμερις τῶν φιλομαθῶν*, 15 mars 1880 ; *Ἀθήναιον*, VIII, fasc. 5; *Exp. de Morée*, II, pl. 74. Sicyone, *Exp. de Morée*, III, pl. 81; Phlionte, Panofka, *Arch. Zeit.*, 1850.

Akté : Epidaure (cf. l'Index), *Exp. de Morée*, II, pl. 77-85 ; *Πρακτικά*, 1882 et suiv. ; *Ἐφήμερις*, 1883; *Rev. archéol.*, 1884 (*Chronique d'Orient*).

Laconie : Sparte, Bursian, II, 119; *Exp. de Morée*, II, pl. 44; *Tour du Monde*, 1878, I, 325. Messénie : Messène, *Exp. de Morée*, I, 22-44; *Tour du Monde*, 1879, I, 297; Ithôme, *Exp. de Morée*, I, 17; Ira, *Morée*, II, pl. 35; Andania, Le Bas-Foucart, *Péloponnèse*, p. 161.

Arcadie : de la Coulonche, *Arch. Miss.*, 1re sér., VII, 204; Rangabé, *Acad. inscr.*, *Mém. des sav. étrang.*, t. V ; Schwab, *Arcadien*, 1852; Mantinée, *Exp. de Morée*, II, 53; Métropulos, *Bataille de Mantinée*, 1858 (all.); Tégée; Mégalopolis, *Exp. de Morée*, II, pl. 36; Clitor, Le Bas, *Itin.*, pl. 34.

Elide (Olympie). Triphylie, Boutan, *Arch. Miss.*, 2e sér., 1864 ; Achaïe, *Mittheil.*, III, 80; *Bull. Corr. Hellén.*, II, 40. Styx, Gebhard, *R. D. M.*, 15 juin 1867.

Égypte. — Voyez les Guides de Murray, Meyer et surtout Isambert, qui donne une bibliographie à la page L. — Lumbroso, *l'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, 1882 ; Alexandrie : Kiepert, *Zur Topogr. des alt. Alexandriens*, 1872 ; Schiller, même sujet, *Blätter für bayer. Gymnas.*, 1883, 330 ; Butler, *Athenaeum*, 9 oct. 1880 (sur le Phare); Couat, *Annales de Bordeaux*, 1879, 1re livr.; Lumbroso, *Bullett.*, mars 1880 et Wachsmuth, *Rhein. Mus.* 1880. 3e livr. (hist. d'Alexandrie); Lumbroso, *Lincei*, 1880 ; Wilkinson, *Topogr. of Thebes*, 1835 (comprend la topogr. d'Alexandrie). Le reste n'intéresse qu'indirectement l'archéologie gréco-romaine. Cf. encore Minutoli, *Temple de Jupiter Ammon*, 1827 (all.) ; Cailliaud, *Voy. à l'oasis de Thèbes*, 1813; Langles, *Mém. sur les oasis*, 1799; Ritter, *Erdkunde*, I, 964 (où l'on trouvera d'autres renseignements).

1. Cf. les Πρακτικά de la Société archéologique d'Athènes de 1882 et suiv., l'Ἐφήμερις de 1883 et surtout Blavette, *Bull. de Corr. Hellén.*, 1884, 254, qui prépare une restauration d'ensemble d'Éleusis.

2. Les travaux topographiques de Steffen en Argolide ont conduit à la découverte de plusieurs routes d'époque homérique; cf. Acad. de Berlin, 6 mai 1883 ; *Phil. Wochenschr.*, 1882, 1610 ; 1883, 407.

Cyrénaïque. — Gottschick, *Gesch. des Staates von Kyrenaika*, 1858; Pacho (*un vrai martyr de l'archéologie*, Stark), *Voy. dans la Marmarique, la Cyrénaïque*, etc., 1829; Vattier de Bourville (fouilles), *Rev. archéol.*, V, 230; VI, 56; Beulé, *Fouilles et découvertes*, II, 90; Smith et Porcher, *History of discoveries at Cyrene*, 1864; della Cella, *Viaggio di Tripoli*, 1819; Beechey, *Proceedings of the Exped. to explore the north coast from Tripolis*, 1821; Goddard, *Researches in Cyrenaica*, in *American Journ. of Philology*, 1884, n° 17.

Afrique du Nord[1]. — Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, 1863; Paulitschke, *Die geogr. Forschung des Afrik. Continents*, 1880; Tissot, *la Libye d'Hérodote*, in *Bull. Corr. Hellén.*, I, 265; *le lac Triton*, thèse latine, 1863[2]; Berlioux, *Les anc. explorateurs de l'Afrique*, 1879; Barth, *Wanderungen*, etc. sur la côte africaine, 1849; Maltzahn, *Reise in den Regentschaften Tunis u. Tripolis*, 1870; Barth, *Reisen in nord und central Afrika* (monuments libyens), 1849-1859; Shaw, *Travels of Barbary and the Levant*, trad. fr. 1743; Peyssonel et Desfontaines, *Voy. dans les régences de Tunis et d'Alger*, 1838; Hebenstreit, *De antiquitatibus Romanis per Africam repertis*, 1733 (relation du voyage dans Eyriès, *Nouv. Annales des voyages*, t. XLVI, 7-90); Ali-Bey, *Voy. en Afrique en* 1803-1807, 1814; d'Avezac, *l'Afrique moderne et ancienne* (Univers pittoresque), 1844; *Études de géogr. critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*, 1836; *Esquisse générale de l'Afrique*, 1837; Blakesley, *Four Months in Algeria*, 1859; Frank, *Hist. de Tunis* (Univ. pittoresque, 1851); Montgravier, *Antiq. de la prov. d'Oran* (*Spectateur militaire*, 1843, 662); Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie*, 1867-68; Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale*, 1843; *Icosium* (Alger), 1845; *Catal. du mus. d'Alger*, 1861; Grenville Temple, *Excursions in the Mediterranean, Alger and Tunis*, 1835; Guérin, *Voy. archéol. dans la régence de Tunis*, 1862; Davis, *Ruined cities within Numidia and Carthag. territories*, 1862; Maltzahn, *Trois ans dans l'Afrique du N.-O.*, 1862-68 (all.); Ravoisié et Delamarre, *Exploration scientifique de l'Algérie* (ne sera pas achevée; 2 vol. de *beaux-arts* par Ravoisié, un d'*archéologie* par Delamarre, 1844-50); Léon Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, 1858; Pélissier, *Descr. de la régence de Tunis*, 1853; *Mém. histor. et géogr. sur l'Algérie*, 1844; Daux, *Emporia phéniciens en Afrique*, 1869; Perroud, *de Syrticis emporiis*, 1881 (Cf. Graux, *R. C.*, 1881, 2, 7); Villefosse, *Rapport sur une miss. en Algérie*, in *Arch. Miss.*, 3e sér., 1875, 377; Tissot, *Maurétanie Tingitane*, 1877; *le Bassin du Bagrada*, 1881; Gaffarel, *l'Algérie*, 1882 (vulgarisation); Boissière, *l'Algérie romaine*, 2e éd. 1880 (traite de l'organisation politique et de l'ethnographie); Ceuleneer, *l'Afrique romaine*, in *Rev. Quest. historiques*, 1881; Friedländer, *Das römische Afrika*, dans la *D. Rundschau*, janv. fév. 1883; Wilmanns, *Lambèse*, *Comment. Mommsenii*, 1877, 190 (traduit par Thédenat, 1883); Flaux, *la Régence de Tunis au* IXe *siècle*, 1865; Daux, *la Tunisie*, in *Tour du Monde*, 1872, I, 257; Rebatel et Tirant, *ibid.*, 1875, I, 289; Crapelet, *ibid.*, 1865, I, 1; Cagnat, *ibid.*, 1884; Marsy, *Bibliogr. tunisienne*, 1869; Broadley, *The last Punic war*, 1882 (occupation française); Sainte-Marie, *Géogr. de la Tunisie anc.*, dans le *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1878; Cagnat, *Miss. en Tunisie* (*Arch. Miss.*, 3e sér., t. IX, 163); le même, *Exploration de la Tunisie*, 1882 et 1884 La Blanchère, *Voy. dans la Maurétanie Césarienne*, in *Arch. Miss.*, 3e sér., t. X.

La carte dressée par Nau de Champlouis, avec notice de Renier, 1864, est surannée;

1. Voy. le *Conspectus auctorum* en tête du VIIIe vol. du *C. I. L.*
2. La question de l'identification du lac Triton avec le Chott el-Djerid a été reprise par Roudaire, *Nouvelle Revue*, 1er mai 1884, qui réfute les *deliramenta* de Rouire d'après lequel le Triton serait près d'Hergla !

celle de Kiepert, dans le *C. I. L.*, n'est pas exempte d'erreurs ; il en a donné une autre au deux-millionième en 1881. La carte de Falbe et Pricot Sainte-Marie, publiée en 1857 par le Dépôt de la guerre, a rendu de grands services. On a gravé les premières feuilles d'une grande carte de Tunisie dressée par le Dépôt de la guerre, 1883 et suiv., sous la direction du colonel Perrier.

Le grand ouvrage de Ch. Tissot, *la Province romaine d'Afrique* (Ier vol. en 1884, le IIe sous presse), annulera la plupart des travaux précédents; malheureusement l'auteur n'a pas eu le temps d'écrire les volumes relatifs à l'organisation de la province, pour laquelle on doit se résigner à lire la compilation de Boissière, *l'Algérie romaine*, 2e éd. 1880. Depuis l'établissement du protectorat français en Tunisie, les officiers, les archéologues locaux[1] et les missionnaires de l'Académie (Villefosse, Cagnat, Delattre, Roy, Masqueray, Poinssot, Letaille, Babelon, Reinach, etc.) ont rivalisé d'ardeur pour la découverte d'inscriptions et de monuments; les Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions, les rapports de Tissot, enfin les revues de Constantine, d'Oran, d'Alger, d'Hippone, etc., contiennent un grand nombre de documents nouveaux qui éclairent d'une lumière nouvelle la topographie de cette intéressante région[2].

Topographie de Carthage : Falbe, *Rech. sur l'emplacement de Carthage*, 1833 ; Dureau de la Malle, *Rech. sur la topogr. de Carthage*, 1835 (souvent fantaisiste); Davis, *Carthage and her remains*, 1862 (détestable)[3]; Beulé, *Fouilles à Carthage*, 1860 ; *Fouilles et découvertes*, II, 1-35 ; *Rev. archéol.*, 26, 292 (nymphaeum près de Tunis); Graux, *Note sur les fortifications de Carthage* (35e fasc. de la *Bibl. des Hautes Études*, 1878) ; Lavigerie, *Établissement d'une mission permanente à Carthage*, 1879 ; Sainte-Marie, *les Ruines de Carthage* (*Explorateur*, 1875); *Rech. bibliogr. sur Carthage*, 1879; *Mission à Carthage*, 1884; Labarre, *Die röm. Kolonie Karthago*, 1882 ; Tissot, *Province romaine*, I, p. 563. Les cartes de Falbe, Caillat et Tocanne sont insuffisantes. Utique[4], *Tour du Monde*, 1872, I, 265. Tébessa, Aurès, *les Monum. de Tébessa*, mém. de l'Acad. du Gard, 1866; Héron de Villefosse, *Tour du Monde*, 1880, II, 1. El-Djem, amphithéâtre *Thysdrus*), *Tour du Monde*, 1875, I, 297-301.

Europe occidentale. — Sur les provinces occidentales de l'Empire, voy. en général Jung, *Die römanischen Landschaften des röm. Reichs*, 1881.

Espagne et Portugal : Ford, *Handbook for Spain* (coll. Murray), 6e éd. 1882 ; *Museo español de antiguedades*, 1872 et suiv. ; Hübner, *Acad. de Berlin*, 1860-62; *Bullettino*, 1860-62 ; *C. I. L.*, II, préface; Martorell, *Apuntes arqueologicos*, 1880 ; Detlefsen, *Comment. phil. in honor. Mommseni*, 1877 ; Fournier, *Essai d'une géogr. historique de l'Espagne*, 1881; Fernandez Guerra, *Cantabria*, 1878; Delgado, *Antiq. de Murviedro* (Sagonte), 1879.

Ponz, *Viage de España*, 1772-94; A. de Laborde, *Voy. pittor. et histor. en Espagne*, 1806-20 ; *Itin. descriptif de l'Espagne*, 3e éd. 1828 ; Cean-Bermudez,

1. Depuis le commencement de l'occupation française en Algérie, il s'est trouvé des savants modestes et consciencieux pour recueillir et faire connaître les innombrables monuments romains de ce pays : citons surtout Berbrugger, Creuly, Mac-Carthy, Poulle, Reboud, etc. Cf. Louandre, *l'Archéol. dans l'Afrique française*, in *R. D. M.*, 15 sept. 1852 ; Villefosse, *Bull. critique*, 1882, 443; *Rép. Française*, 19 juin 1883; Schmidt, *Acad. de Berlin*, 31 mai 1843.

2. Il est fâcheux toutefois que ces recherches aient été conduites sans méthode et qu'une direction unique leur ait toujours fait défaut. De là un manque de contrôle sur les découvertes, des publications incomplètes ou fautives, un gaspillage de temps et d'argent que Tissot constatait dès 1882 sans pouvoir y porter remède.

3. Cf. Franks, *Archaeologia*, t. XXXVIII (1860), p. 202, pl. 9-13.

4. Révélations sur les fouilles faites à Utique par d'Hérisson et autres en 1881, *Acad. inscr.*, 7 oct. 1881 et suiv.

Sumario de las antiq. rom. en España, 1832; Cortez y Lopez, *Dictionnario de la España antigua*, 3 vol. 1886.

Bibliogr. des travaux archéologiques sur le Portugal par Hübner, *Hermès*, 1880 (*Citania*); Gurlitt, *Acad. de Berlin*, 1868; *Archeologica artistica*, 1872 et suiv.

SARDAIGNE (cf. l'Index). SICILE (cf. l'Index). Narbone, *Bibliografia Sicola*, 1850; Dareste, *de Sicilia prov. Romana*, 1850; Viollet-le-Duc, *Lettres sur la Sicile*, 1880; d'Orville, *Sicula*, 1764 (2 vol. in-fol.); Biscari, *Viaggio per le antich. della Sicilia*, 1817; Schubring, *Histor. geogr. Stud. üb. Alt-Sicilien* (*Rhein. Mus.*, XXVIII; *Philol.*, XXXII); Holm dans le *Jahresbericht*, 1874 et suiv.[1] — MALTE : Bres, *Malta antica*, 1810; Boisgelin, *Anc. and mod. Malta*, 1825; Seddall, *Malta past and present.*, 1870; Caruana, *Antiquities in the group of the islands of Malta*, 1882.

ITALIE (consultez l'Index pour les renvois aux différentes villes). Guides de du Pays, Murray, Gsel-Fels, Baedecker, etc. — Fr. Lenormant, *la Grande-Grèce*, 1881-84; *A travers l'Apulie et la Lucanie*, 1882; Romanelli, *Letter. bibliogr. di Napoli*, 1811; *Topogr. del regno di Napoli*, 1818; *Viaggio di Napoli a monte Cassino*, 1819; Desjardins, *Topogr. du Latium*, 1855 (même sujet par Bonstetten, 1804; *Voy. d'Horace à Brindes*, 1855, et *Rev. de Philol.*, II, 144; Fernique, *de Regione Marsorum*, 1880; La Blanchère, *Terracine*, 1883; Canina, *Descr. di Tusculo*, 1841 (cf. *Journ. des Sav.*, 1847); Phil. della Torre, *Monum. Antic.*, 1700; Friedlaender, *Voyages en Italie dans les trois derniers siècles*, in *D. Rundschau*, avril-juin, 1876; Bormann, *Altlateinische Chorographie*, 1852; Nissen, *Italische Landskunde*, 1er vol. 1884. Pour Rome, Pompéi et l'Étrurie, voy. l'Index.

Flavio Biondo, *Italia illustrata*, 1474; Alberti, *Descriz. di tutta Italia*, 1551; Cluverius, *Ital. antiqua*, 1624 (supplément par Holstenius, 1666); d'Anville, *Analyse géogr. de l'Italie ancienne*, 1744; Swinburne, *Travels in the two Sicilies*, 1783; Hoare, *Classical Tour*, 1819; Saint-Non, *Voy. pittor. de Naples et de Sicile*, 1781; Abeken, *Mittel-Italien*, 1843; Barrius, *De antiq. et situ Calabriae*, 1737; Antonini, *la Lucania*, 1741; Galateo, *de Situ Japygiae*, 1551; Kramer, *der Fuciner See*, 1839; Voigt, *la Bataille de Trasimène* (*Phil. Woch.*, 1883, 1580); Niebuhr, *Vorträge über alte Länder- und Völkerkunde*, 1858. Les monographies locales sont en nombre infini et souvent remplies de fables. Il y a des études détaillées sur chaque province de l'Empire dans le *Handbuch* de Mommsen et Marquardt.

GERMANIE. — On trouvera une ample bibliographie dans les éditions citées (*Manuel*, p. 174) de la *Germanie* de Tacite. — Cluverius, *Germania antiqua*, 1616; Wilhelm, *Germanien u. seine Bewohner*, 1823; Wersebe, *Völker des alt. Deutschlands*, 1825; Creuzer, *Altröm. Kultur am Oberrhein und Neckar*, 1833; Steiner, *Gesch. und Topogr. des Maingebiets unter den Römern*, 1834; Arud, *Beiträge z. Gesch. der Baudenkmäler der Germanen u. Römer* (1859) *und der Pfahlgraben* (1861); Bergk, *Zur Gesch. und Topogr. der Rheinlande in röm. Zeit.*, 1882 (collection d'essais sur les provinces rhénanes à l'époque romaine); Hübner, *Römisches in Deutschland* (*Deutsche Rundschau*, juill. et sept. 1879); Brenner, *Nord und Mittel-Europa bis zum Auftreten der Cimbern*, 1877; Mehlis, *Stud. zur alten Gesch. der Rheinlande*, 1883; Hübner, *Das Röm. Grenzwall in Deutschland* (*Jahrb. des Vereins... im Rheinlande*, 1878); *das Königreich Würtemberg* (publication officielle), 1882 et suiv.

GAULE. — Le grand ouvrage de Desjardins, *la Gaule romaine*, 1876-78 et suiv.[2],

1. Topogr. de Syracuse : Leake, *Transactions*, 1850, t. III, 239; Cavallari, *Gölting. Studien*, 1846, 231; *Tour du Monde*, 1866, 409; Cavallari et Holm, *Topografia archeologica di Siracusa*, in-fol., 1884. — Judica, *Antichità di Acre*, 1819.

2. Du même auteur, *la Gaule romaine*, 1 vol. 1869.

qui est parfaitement au courant, me dispense d'entrer dans les détails. La quantité des monographies locales est presque aussi grande qu'en Italie; sur Alésia seule, on a écrit une bibliothèque [1]. A. de Valois, *Notitia Galliarum*, 1675; d'Anville, *Notice de la Gaule ancienne*, 1760; Walckenaer, *Géogr. anc. des Gaules*, 2e éd. 1862; art. *Gallia* dans Smith par Long; Renier, *Itinéraires romains de la Gaule*, 1850 (très rare); Herzog, *Galliae Narbonensis historia*, 1864; Hirschfeld, *Gallische Studien* (Marseille, la Narbonnaise), *Acad. de Vienne*, t. CII (1883); F. Vallentin, *les Alpes Cottiennes et Graies*, 1883 [2]; Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence*, 1878; Koechly, *Sur la carte napoléonienne de l'anc. Gaule, Kleine Schriften*, t. II; v. Kampen, *Descriptio nobilium apud classicos locorum* (atlas de la guerre des Gaules), 1878-79; Friedlaender, *la Gaule romaine* (*D. Rundschau*, oct., déc. 1877); Schayes, *Belgique et Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, 1877; Ruelle, *Bibliogr. générale de la Gaule*, 1876. Les cartes de Walckenaer et de Kiepert sont encore les meilleures; on en attend une de Longnon.

Guilhermy, *Itinéraire archéol. de Paris*, 1855; Hirschfeld, *Lyon à l'époque romaine*, 1878 (all.); Bernard, *le Temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, 1863; voy. les noms des autres villes à l'Index.

Al. Bertrand (*Rev. archéol.*, 1875, 281; 1876, I; *Acad. inscr.*, 18 fév. 1876) a émis des idées nouvelles sur l'ethnographie gauloise (cf. *la Gaule avant les Gaulois*, 1884); après Aurélien de Courson et Lagneau, il considère les Celtes et les Galates comme deux races différentes [3]. Dans Polybe, Γαλάται a un sens propre et est distinct de Κέλτοι, les Celtes désignant les peuples primitifs de la Cisalpine et du midi de la Gaule, les Galates les tribus vivant au nord des Alpes où elles étaient venues du Danube. Selon Bertrand, les Galates sont une population guerrière sortie vers le ve siècle d'un même pays, qui se répandit sur la Thrace, la Grèce, le Bosphore, l'Asie Mineure et, en 390, arriva en Italie et devant Rome (Allobroges, Boïens, Gésates, Tectosages, Bastarnes). Les Romains auraient confondu sous le nom de Galates ou Gaulois ces populations guerrières et les Celtes de l'Italie qui n'auraient joué jusque-là qu'un rôle effacé vis-à-vis de Rome.

Suisse. — Mommsen, *Die Schweiz in Römischer Zeit*, 1853; *Schweizer Nachstudien*, in *Hermès*, 1881.

Bretagne. — Camden, *Britannia*, 1586, éd. Gough, 1789; *Anglica a veteribus scripta*, 1603; *Remains concerning Britain*, 1605; Horseley, *Britannia Romana;* Stuart, *Caledonia Romana;* Wright, *The Kelt, the Roman and the Saxon*, 1861; Nichols, *Bibliotheca topographica Britannica*, 10 vol. 1780-1800; Petrie, *Monumenta historica Britannica*, t. I, 1848; Cox, *Magna Britannia et Hibernia antiq. et nova*, 6 vol. 1720-31; Bruce, *Roman Wall* (le mur d'Adrien), 3e éd., 1867; Cayzer, *Britannia* (passages d'auteurs latins sur la Bretagne), 1878; Hübner, *Annexion de la Bretagne à l'empire*, *Deutsche Rundschau*, juin 1878; *Das Röm. Heer in Britannien*, in *Hermès*, 1881; Scarth, *Roman Britain*, 1853; Rhys, *Early Britain*, 1883.

1. Voy. les principales indications dans Saulcy, *Journ. des Sav.*, sept. 1880, et Napoléon III, *Hist. de César*, 1865.

2. Sur le passage des Alpes par Annibal (*Manuel*, p. 163, n. 1); voy. encore H. Schiller, *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 705 et suiv., qui indique en l'appréciant toute la bibliographie antérieure.

3. Critiqué par Jubainville, *Rev. archéol.*, 1875, IV; cf. Deloche, *Acad. inscr.*, 18 fév. 1876.

1er août 1884.

LIVRE VIII

MUSIQUE ET ORCHESTIQUE DES ANCIENS.

P. 182, 1. — Sur la musique dans l'éducation antique, voy. Tannery, l'Éducation platonicienne, *Rev. philosophique*, 1881.

P. 182, n. 1. — On peut nommer encore : Marpurg, *Krit. Einleitung in die Gesch. der alt. u. neuen Musik*, 1759; Drieberg, *Opuscules sur la mus. ancienne*, 1818-1841, et *Wörterb. der gr. Musik*, 1835; Weitzmann, *Gesch. der griech. Musik* (avec 40 mélodies grecques modernes), 1855; Ziegler, *Unters. auf dem Gebiete der Musik der Griechen*, 1866; Haumann, *Die Tonkunst in der Kulturgeschichte*, 1869; Mendel, *Musikalisches Conversationslexikon*, 1870 et suiv.; Lacroix, *Histoire de la musique*, 1884.

Burette, dans *Hist. et Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. IV, V, VIII, X, XIII, XV, XVII; Buttmann, *Wasserorgel* (orgue hydraulique d'Héron), *Acad. de Berlin*, 1804-11; Bojesen, *De harmonica scientia Graecorum*, 1833; *De problematis Aristotelis*, 1836; *De tonis et harmoniis Graecorum*, 1843; Nolan, *On the theoretic music of the Greeks* (*Transactions*, 1834); Franz, *De musicis Graecis commentatio*, 1840; H. Martin, *Études sur le* Timée *de Platon*, 1841 (réfute l'idée que les Anciens auraient connu l'harmonie); Uhdolf, *Ueber die Harmonik der Griechen*, 1841; Trinkler, *Die Lehre von der Harmonik und Melopöie der gr. Mus.*, 1842; Waldaestel, *Elem. der alten Harmonik*, 1846; F. Bellermann, *Die Tonleitern und Musiknoten der Griechen*, 1847 (capital pour la séméiographie); Fortlage, *Das musik. System der Griechen aus den Tonleitern des Alypius entwickelt*, 1847 (important); Jullien, *De quelques points des sciences dans l'antiquité*, 1854 (idées bizarres; cf. Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, t. VII); Richter, *De Mus. Graec. quaestiones*, 1856; C. V. Jan, *De fidibus Graecorum*, 1859; J. Caesar, *Die Grundsätze der gr. Rhythmik nach A. Quintilianus*, 1861; Wagener, *Mém. sur la symphonie des Anciens* (mém. couronnés par l'Acad. de Belgique, t. XXXI); Tiron, *Études sur la mus. grecque*, 1866 (sans valeur); Paul, *Die absolute Harmonik der Griechen*, 1866; R. Graebner, *De organis vet. hydraulicis*, 1867; Lang, *Ueberblick ueber die Griech. Harmonik*, 1872; Boeckh, *Kleine Schriften*, III, 136 (harmonique), VII, 185 (rhythme), etc. (cf. *Encycl. der Philol.*, p. 525); Bourgault-Ducoudray, *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce*, *Études sur la musique ecclésiastique grecque*, 1877; Westphal, *Allgem. Theorie der Musik u. Rhythmik seit Bach*, 1880 (comparaison de la musique moderne avec la musique ancienne); le même, *Polyphonie de la musique grecque* (*Berliner Wochenschrift*, 1884, 1); *Plato's Beziehungen zur Musik* (même recueil, 1884, 515); Riemann, *Stud. zur Griech. Musikgeschichte*, 1882; Brambach, *Tonsystem des christ. Abenlandes und seine Beziehung zur gr. röm. Musik*, 1881; Deiters, *Studien zu den griechischen Musikern*, 1882. Ruelle a publié en 1884 la traduction de l'*Introduction harmonique* de Cléonide et de la *Division du canon* d'Euclide.

P. 184, 2. — Cymbales, tambourins, crotales, sistres (isiaques), Guhl et Koner, fig. 255-252. En général, voy. Esmann, *de Organis Graecorum musicis*, 1879.

P. 184, 3. — K. von Jan, *Die griechischen Saiteninstrumente*, 1882 (analysé par lui-même, *Phil. Wochenschrift*, 1883, 107).

P. 184, 3. — Lyre avec dessins bacchiques découverte dans un tombeau de Panticapée, *Antiq. Bosphore cimm.*, pl. 80, n° 11 ; lyre en sycomore trouvée dans un tombeau près d'Athènes, *Brit. Museum, fourth vase room, table case D;* Jeune homme jouant de la lyre dans une scène funèbre (lécythe), Benndorf, *Griech. und Sicil. Vasenb.*, pl. 34 ; lyre surmontant la tête de bronze d'une Diane, *Gaz. archéol.*, 1878, pl. 30 ; joueuses de lyre avec une joueuse de harpe, *Élite des mon. céramogr.*, 2, pl. 86 ; modèles divers de lyre, Guhl et Koner, fig. 244, 245. Concerts, *Dict. de l'Acad. des B.-A.*, pl. 21 ; *Atlas du compte rendu*, 1872, pl. 6. Sapho (?) jouant de la lyre, *Catal. Revil*, 506 ; *Catal. Magnoncourt*, 64 ; *Catal. Pourtalès*, 322 ; *Catal. Chabouillet*, 3324 ; *Catal. Castellani*, 63 (Sapho sur un rocher, une jeune femme debout tient une double flûte.

Ruelle a décrit (*Rev. et Gaz. musicale*, 1879, n° 21) une peinture découverte la même année à Rome (Farnésine), où l'on voit une joueuse de lyre à sept cordes dont chacune est surmontée d'une lettre ; la lyre est accordée dans la gamme hypo-éolienne.

P. 184, n. 1. — Guhrauer, *Der pythische Nomos*, 1878 ; *Zur Gesch. der Aulodik bei den Griechen*, 1879 ; E. Hiller, Sacadas l'Aulète, *Rhein. Mus.*, 1876 ; Westphal, Terpandre, *Versamml. d. Philol. z. Breslau*, 1858, 51 ; Lüders, *Die dionysischen Künstler*, 1873 (complément à l'ouvrage de Foucart, *de Collegiis scenicorum artificum*, 1873).

La musique byzantine ne diffère pas essentiellement de la musique grecque. Jean de Damas et Cosmas de Jérusalem (VIIIe siècle, auteur des canons de l'Église grecque), composaient eux-mêmes la musique de leurs hymnes ; il en résulte que la versification lyrique des Byzantins est aussi étroitement liée à la musique que celle des Grecs. Chaque ode se partage en plusieurs strophes ou τροπάρια composées d'un même nombre de vers. Les vers qui se répondent ont même nombre de syllabes et les accents portent sur les syllabes correspondantes (cf. *R. C.*, 12, 56).

P. 185, 5. — Barbitos, cithare très allongée attribuée à Érato dans les *Muses d'Herculanum*, au Louvre, Müller-Wieseler, *Denkmäler*, II, pl. 58, n° 738, et à la muse de Cortone, *Gaz. archéol.*, 1877, pl. 65. Elle est à la lyre ce que le violoncelle est au violon.

P. 185, 9. — Différents instruments à vent, Guhl et Koner, fig. 248, 255. Joueur de cornemuse (Ἀσκαύλης, *utricularius*), *ibid.*, fig. 249.

P. 185, 9. — Jan (34e *Philologen Versammlung*, 1880) pense que dans les doubles flûtes les notes supérieures formaient l'accompagnement, les notes inférieures la mélodie. Il a prouvé (*Philologus*, 38, 378) que σύριγξ désigne aussi une partie de la flûte.

Vase représentant l'invention de la flûte, *Annali*, 1880 ; joueurs de flûte, Guh et Koner, *Leben. der Gr. und Römer*, p. 269 ; flûtes en sycomore trouvées dans un tombeau près d'Athènes, *Brit. Mus.*, *fourth vase room*, *table case D;* au même endroit, un flageolet en or et en bronze découvert dans un tombeau à Halicarnasse.

Guhrauer, *Zur Gesch. der Aulodik bei den Griechen*, 1879, pense que l'αὐλῳδός est le chanteur qu'accompagne la flûte, et l'αὐλητής le joueur de flûte. Il a été combattu par C. v. Jan, *Jahrb.*, 1879, 577.

P. 185, 10. — Syrinx, Clarac, 2 pl. 142*b.*; *Pitt. d'Ercol.*, I, p. 85.

P. 185, 1. — Joueur de salpinx, *Mus. Pio Clem.*, 5, pl. 17 (Guhl et Koner, fig. 250).

On attribuait à Ctésibios l'invention de l'orgue hydraulique qui a été décrite par son élève Héron d'Alexandrie (cf. Th. H. Martin, *Mém. présentés par div. sav.*, 1854). Elle est représentée sur quelques monuments, *Gaz. archéol.*, 1877, 73; Guhl et Koner, fig. 253 (mosaïque de Nennig) et sur un médaillon contorniate de Néron.

P. 186, 3. — Trompette de bronze celtique (?), Sacken, *Grabfeld v. Hallstadt*, pl. 8, n° 13; joueur de trompette casqué, en bronze, catal. Chabouillet, 3065; trompette en bronze égyptienne, Louvre, salle civile, armoire H; trompette trouvée en 1861 à Neuvy, près Jargeau, formée de plusieurs pièces qui s'ajustent, longue de 1m,44, *Gaz. B.-A.*, 1862, 13, 188 (une semblable moins longue trouvée dans un tombeau à Myrina est encore inédite).

P. 186, 4. — Joueur de *bucina*, Guhl et Koner, fig. 252.

P. 186, 5. — Joueur de *lituus*, *Monum.*, 8, pl. 36 (Guhl et Koner, fig. 251).

P. 186, 7. — Ce qui caractérise le mode, c'est la place qu'occupent les demi-tons dans la gamme. La gamme majeure commence par une tierce majeure, la gamme mineure par une tierce mineure. Bien que le mode mineur contienne, à la sensible près (7e note, *sol dièze* en *la* mineur), les mêmes tons que le majeur relatif, le changement de place des demi-tons suffit à transformer complètement le caractère expressif des deux modes. Gevaert et Helmholtz (*Théorie de la musique*, 1868) ont prouvé que certaines gammes diatoniques antiques commençaient par un demi-ton. Ainsi la gamme du mode dorien était *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *do*, *ré*, *mi*, — et la gamme du mode lydien *si*, *do*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*. Bourgault-Ducoudray a cru retrouver tous les modes grecs dans la musique d'église et les mélodies populaires de la Grèce (Lévêque, *Journ. des Savants*, 1878).

P. 190, n. 1. — Sur la paracataloge, voy. Christ, *Acad. de Bavière*, 1874.

P. 190, n. 5. — Danses. Guhl et Koner, *Leben der Gr. und Römer*, p. 355; de l'Aulnaye, *De la Saltation théâtrale*, 1790; Boeckh, *De metris Pindari*, liv. III, chap. 13; Flach, *der Tanz bei den Griechen*, 1881.

P. 191, 4. — Danse armée dans les monuments figurés, Stephani, *Compte rendu*, 1864, 231; *Atlas*, 1865, pl. 6; danse du καλαθισκός, *Compte rendu*, 1865, p. 60. Danseurs et danseuses dans les monuments figurés : *Rev. archéol.* 1868, pl. 1 (danseuse du théâtre de Bacchus); Rayet, *Mon. de l'art ant.*, livr. I (crotales); catal. Pourtalès, n° 855; Heydemann, *Verhüllte Tänzerin, Bronze in Turin*, 1879; *Gaz. B.-Arts*, 1862, 12, 299 (danseur mime en bronze, coll. Thiers); Spon, *Rech. d'antiq.*, p. 146; *Bull. Corr. Hellén.*, t. VI et suiv. (danseurs et danseuses en terre cuite de Myrina); Panofka, *Bilder antiken Lebens*, pl. 9, 3 (danse guerrière); *ibid.*, pl. 10, 5 (danse en rond). Crotales (castagnettes), Guhl et Koner, fig. 254.

P. 192, 3. — On raconte que César Scaliger dansa la pyrrhique en armes devant l'empereur Maximilien, et que Meibom dansa le cordax devant Christine de Suède.

1er août 1884.

LIVRE IX

MÉTRIQUE.

P. 194, 1. — Héphestion a été publié par Gaisford, 1856, et Westphal, 1866. Cf. Rossbach, *De Hephaestionis libris*, 1857; Hoerschelmann, *Scholia Hephaestionea*, 1882. Moschopule a été publié par Titze, 1822 ; Dracon par G. Hermann, 1812 ; Isaac par Bachmann, *Anecd. Graeca*, t. II. Les Scholies métriques sont en général sans valeur (Boeckh, *Kl. Schriften*, V, 265). Sur les métriciens latins, voy. Wentzel, *Symb. critic. ad hist. scriptorum rei metricae Latinorum*, 1858: Keil, *Quaest. gramm.*, 1860 ; *Fragm. Bobiense de metris*, 1873. Les t. VI et VII du recueil de Keil, *Grammatici Latini*, renferment M. Victorinus, Caesius Bassus, Atilius Fortunatianus (6) et Terentianus Maurus, Sacerdos, Rufinus, Mallius Theodorus, *Fragm. et Excerpta* (7).

Gotthold, *Hephaestion oder Anfangsgründe der Verskunst*, 3e éd. 1848; Munk, *Tabellarische Uebersicht der Rhythmen nach Boeckh geordnet*, 1828; *die Metrik der Griechen und Römer*, 1834, « exposition brève, mais non toujours exacte, de ma doctrine » (Boeckh) ; Geppert, *Ueber das Verhaeltniss der Hermann'schen Theorie zur Ueberlieferung*, 1835 (Hermann est Kantien et se préoccupe peu des grammairiens anciens) ; C. Freese, *Griech. röm. Metrik*, 1842; Rückert, *Antik. u. deutsche Metrik zum Schulgebrauch*, 2e éd. 1874; Jullien, *De quelques points des sciences dans l'antiquité* (métrique, musique), 1854 (des erreurs d'écolier) ; Weissenborn, *Griechische Rhythmik u. Metrik*, dans Ersch et Gruber, 1863; Brambach, *Metr. Stud. zu Sophokles*, 1869; *Metr. und rhythmische Untersuch.*, 1871 ; Habenicht, *Grundz. der lat. Prosod. und Metrik*, 3e éd. 1874; Zambaldi, *Metrica greca e latina*, 1882 (très sérieux).

P. 197, 4. — Rzach, *Neue Beitraege z. Technik des nachhomerischen Hexameters*, 1882 ; Scheindler, *Métrique de Nonnus* (et de ses imitateurs, Musée, Triphyodore, etc.), *Wiener Studien*, t. II. Nonnus évite l'élision, n'emploie pas deux spondées de suite, et surtout recherche la césure trochaïque, ce qui donne à ses vers quelque chose de mou et de flasque, impression qu'augmente encore la rareté des spondées. On peut en juger par l'exemple suivant :

Τοῖσι δὲ τερπόμενοισι παρὰ κρητῆρα λιγαίνων
Λέσβιος αὐτοδίδακτος ἀνέπλεκε Λεῦκος ἀοιδήν,
πῶς πρότεροι Τιτῆνες ἐθωρήχθησαν Ὀλύμπῳ.
Καὶ Διὸς ὑψιμέδοντος ἀληθέα κέλπετο νίκην,
πῶς Κρόνον εὐρυγένειον ὑποκλάζοντα κεραυνοῖς
Ταρταρέῳ ζοφόεντι κατεσφρηγίσσατο κόλπῳ
χείματος ὑδρηλοῖσι μάτην κεκορυθμένον ὅπλοις[1].

Ludwich a découvert aussi que, dans Nonnus, les vers ne se terminent jamais par

1. *Dionysiaques*, 24, 230-6. L'exemple est cité par Christ, *Métrique*, p. 177.

des proparoxytons. Cf. Hanssen, *Musikalisches Accentgesetz in der quantitiren-den Poesie der Griechen*, in *Rhein. Mus.*, 1883, 222; Ludwich, *Betonungsgesetz des Nonnos*, in *Jahrb.*, 1874, 441; Flach, *Jahresbericht*, 1875, 630.

P. 198, 5. — Lochbach (*Jahrb.*, 1879, 10e livr.) dit, non sans justesse, que la césure divise l'hexamètre comme en moyenne et extrême raison. Cf. Humphreys, *Sur la nature de la césure*, in *Transact. of the American philol. association*, 1879.

P. 199, 1. — Tyrrell, *Hermathéna*, nº 8, p. 340, a établi que lorsque le quatrième pied se termine avec un mot, ce pied doit être un dactyle, s'il y a une pause du sens après ce pied. Ainsi, dans Bion, 15, 19, la vulgate χιονέαις πόρφυρε παρειῆς, καὶ τὸ βάδισμα, est inadmissible : il faut παρῄσι.

P. 201, 4. — « *Trochaei, in quibus ab arsi ad thesin descenditur, non tali quo iambi impetu incedunt : uxores quasi sunt virilium iamborum.* » (Renner, *Studien* de Curtius, I, 138.)

P. 204, 5. — Le mot *elogium* = ἐλεγεῖον vient de ce que les anciennes épitaphes étaient des distiques saturniens (Havet, *Rev. de Philol.*, 1882, 204). Sur le saturnien, voy. encore L. Müller, *der Saturnische Vers*, 1883.

P. 204, n. 5. — Voy. Weber, *Ueber die Metrik der Inder*, Acad. de Berlin, 1863; Rösch, *Sur l'origine de l'hexamètre épique et le vers I. E. primitif* (*Correspondenzblatt f. d. gelehrten Schulen Würtembergs*, 1882).

P. 205, 2. — La rime (*homoioteleuton*), dont il y a quelques exemples dans la poésie classique, paraît d'assez bonne heure en Occident. Vers 370, saint Ambroise écrivit toute une pièce rimée en ïambiques, mais en respectant encore la quantité (*hymn.* XI) :

O lux beata Trinitas,
Et principalis unitas,
Jam sol recedit igneus,
Infunde lumen cordibus.
Te mane laudum carmine,
Te deprecamur vespere,
Te nostra supplex gloria,
Per cuncta laudet saecula.

Sur l'hexamètre latin rimé du moyen âge, voy. *R. C.*, XIV, 1; en général, cf. Mullach, *Grammatik der griech. Vulgärsprache*, p. 78 et suiv.

Sur les vers politiques, voy. Mullach, *Grammatik*, p. 71 et suiv.; Struve, *Politische Verse der Mittelgriechen*, 1828; Henrichsen (trad. du danois par Friedrichsen), même sujet, 1839. Tzetzès s'excuse d'avoir écrit en politiques :

Οὕτω τὸ καλὸν ἐξαπέπτη τοῦ βίου.
Οὕτω κατεκράτησεν ἡ χυδαιότης.

P. 205, 8. — Lortzing, *De numero dochmiaco*, 1863; Drewes, *Neue Jahrb.*, 6e liv., 1880.

P. 205, n. 1. — Voy. p. 210, à la fin.

P. 207, n. 5. — K. Lachmann, *De choricis systematis tragicorum Graecorum lib.* IV, 1819; *De mensura tragoediarum*, 1822 (pleins d'une ingéniosité laborieuse; je m'abstiens de tout jugement [Boeckh]); Dindorf, *Metra Aeschyli, Sophoclis, Euripidis et Aristophanis*, 1842; Bellermann, *De metris Sophoclis*, 1864; Gleditsch, *Die Sophokl. Strophen metrisch erklärt*, 1870; *Die Cantica der Sophocl. Tragödien*, 1883 (compte rendu de Muff, *Phil. Woch.* 1883, 357); Dorr, *Der Reim bei den Griechen* (surtout dans Sophocle), 1857 (fantastique, selon Boeckh); Brandes, *Ueber den Reim in der griech. Poesie*, 1867.

P. 209, 3. — Le chœur ne prenait jamais part au dialogue iambique : c'était le coryphée, dans ce cas, qui portait la parole pour lui. — Dans Sophocle et Euripide,

dit Weil (*R. C.*, 1878, I, 334), le chœur est généralement associé à l'un des personnages du drame dont il partage les sentiments, épouse les intérêts, et auquel il ressemble par le sexe et l'âge. Dans Eschyle, au contraire, le chœur, marqué de traits aussi individuels que les acteurs, ne leur ressemble pas, mais fait souvent contraste avec eux.

On a généralement admis que la strophe et l'antistrophe étaient réparties entre les deux hémichories, l'épode seule étant donnée au chœur entier ou au coryphée; Wecklein (*Technik und Vortrag der Chorgesänge des Aeschylus*, 1882) paraît avoir démontré (cf. *R. C.*, 1883, 424) que celui qui chante la strophe chante aussi l'antistrophe; cela reste douteux cependant dans les *stasima* ordinaires. Il est probable d'ailleurs que les poètes tragiques jouissaient d'une liberté analogue à celle de nos compositeurs d'opéra et qu'ils savaient, comme eux, tantôt diviser, tantôt employer simultanément les masses chorales. (Th. Reinach.)

P. 209, n. 2. — Wecklein (*Technique et exécution des chants du chœur dans Eschyle*, 13e suppl. des *Jahrbücher*, 1882; cf. Th. Reinach, *R. C.*, 1883, p. 421) a insisté sur les traces que le refrain de l'ancienne poésie lyrique (ἐφύμνια) a laissées dans Eschyle. La fréquence de ce procédé, chez Eschyle (souvenir des chansons à ritournelle des chœurs bacchiques), est attestée par Aristophane, *Grenouilles*, 1261-80. Euripide y déclame des vers d'Eschyle en intercalant par intervalles un refrain qui n'a aucun lien logique avec le contexte. Dans les mss. beaucoup de ces refrains ont disparu, ou le refrain subsiste seulement après l'antistrophe; la nécessité de trouver un pendant à ce groupe isolé a conduit à admettre des systèmes extrêmement complexes, que le rétablissement conjectural d'un grand nombre d'*ephymnia* permet de simplifier beaucoup.

P. 211, n. 4. — Christ, *Werth der überlieferten Kolometrie in den griech. Dramen*, Acad. de Bavière, 1871.

P. 212, n. 1. — M. Crain, *Ueber die Composition der Plautinischen Cantica*, 1865; Bentley, *Schediasma de metris Terentianis* (dans son Térence, 1726); G. Hermann, *de Bentleio ejusque edit. Terentii;* Spengel, *Reformvorschläge z. Metrik der lyrischen Versarten bei Plautus*, 1882; cf. les comptes rendus de Lorenz dans le *Jahresbericht* de Bursian.

Sur l'allitération dans l'ancienne poésie latine (*Manuel*, p. 205, n. 1), voy. Klotz, *Alliteration bei Plautus* (*Philol. Anzeiger*, 1878); Wölfflin, *die Allitierende Verbindungen der lateinischen Sprache*, 1881 (*Philol. Woch.*, 1881, 286); Pirchala, *Allitération dans la poésie latine*, dans *Egyctemes philologiai Koezloeny*, 1883, n° 5 (*Rev. des Rev.*, 1884, 178, 59). L'allitération est surtout fréquente dans les saturniens lorsqu'on veut leur donner une expression de solennité religieuse. L'influence de la poésie grecque, à partir d'Ennius, l'empêcha de devenir dominante dans la poésie latine, comme elle l'est dans la poésie allemande du moyen âge.

---

4 août 1884.

LIVRE X

LES ANTIQUITÉS DE LA GRÈCE.

P. 213, 1. — Kuhn, *Ueber die Entstehung der Städte der Alten, Komenverfassung und Synoikismos*, 1878 (très important; cf. Martin, *Revue historique*, XXIII, p. 161). Le συνοικισμός est l'opération par laquelle les communautés éparses se constituent en cités. — Hug, *Bezirke, Gemeinden und Bürgerrecht in Attika*, 1876; Haussouillier, *la Vie municipale en Attique*, 1884.

Une table de bronze de la plus haute importance, trouvée à Naupacte (Vischer, *Rhein. Mus.*, 1871, 39; Bréal, *Rev. archéol.*, 1876, 115), confirme d'une manière éclatante les vues que nous avons exposées d'après Fustel. C'est une loi des Locriens Opontiens réglant les relations qui devaient exister entre leurs colons de Naupacte et la métropole (après la guerre du Péloponnèse?). Si un colon veut retourner comme ἔποικος de Naupacte dans sa patrie, il doit laisser un fils adolescent ou un frère *auprès du foyer qu'il a fondé* (καταλείποντα ἐν τᾷ ἱστίᾳ παῖδα ἡβατὰν ἢ ᾿δελφεόν). Ainsi, même au IVe siècle, l'idée du foyer personnifiant la famille est encore vivace parmi les Grecs. Cf. le texte de l'inscription et le commentaire de Hicks, *Greek historical inscr.*, n° 63.

P. 217, 1. — Bachofen, *Antiq. Briefe zur Kenntniss der ältesten Verwandtschaftsbegriffe*, 1880 (prérogatives de la sœur et du fils de la sœur). Cf. Mac Lennan, *Primitive Mariage*, 1865, et *R. C.*, V, 341.

P. 219, n. 3. — Reynald, *Libertati apud veteres Graeciae populos quid defuerit*, 1856; Curtius, *die Unfreiheit der alten Welt* (*Alterth. u. Gegenwart*, 1882, I, 163).

P. 221, 2. — Le caractère de la tyrannie est essentiellement démocratique, les tyrans s'attaquant presque exclusivement aux nobles (cf. Richelieu). Voy. Plass, *die Tyrannis bei den alten Griechen*, 2e éd. 1859.

P. 222, 1. — Les progrès du cosmopolitisme et de l'idée de l'humanité dans l'antiquité ont été retracés par E. Müller, suppl. des *Jahrbücher*, 1877.

P. 222, n. 2. — J. Scaliger, *de Emendatione temporum* (« ouvrage profond, qui contient un trésor d'érudition inépuisable et a servi de fondement à toute la chronologie moderne, bien qu'il prenne parfois pour point de départ des erreurs et des hypothèses insoutenables » [Boeckh])[1]; D. Petau, *Opus de doctrina temporum*, 1762 (rectifie Scaliger sur plusieurs points); Dodwell, *de Veteribus Graecorum Romanorumque cyclis*, 1701; Hegewisch, *Einleitung in die histor. Chronologie*, 1811;

1. *Scaligeriana*, p. 16 : « Pour la chronologie, il y a beaucoup de choses requises. Les mathématiciens sont marris de ce que j'écris la chronologie; car ils pensent que ce soit leur métier et ils se trompent. Vous verrez que dorénavant on se mettra à écrire en chronologie. J'ai découvert ce que l'on ne savait pas il y a 2000 ans, et il y aura des envieux. Ils ajouteront, mais, comme Columbus disait de l'œuf, il sera aisé, j'ai tout mâché. Un homme qui sera versé dans les bonnes lettres, avec peu de mathématiques, fera plus en chronologie qu'un mathématicien, quoique grand, sans bonnes lettres. Témoin Clavius. » *Ibid.*, p. 70 : « *Chronologie*. Qui voudra en faire, il faudra se gouverner selon la mienne. » *Ibid.*, p. 152 : « Le grand âne qu'était Hieronymus et Eusèbe : je le montre bien. Hieronymus a été un vrai jésuite. »

Biot, *Résumé de chronol. astronom.*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1850, 209 (s'occupe surtout des cycles) ; Redlich, *Meton und sein Cyklus*, 1854 ; Greswell, *Orig. kalendariae Hellenicae*, 1862 ; E. Müller, art. *Aera* et *Annus* dans Pauly ; C. F. Hermann, *Ueb. griech. Monatskunde*, 1844 ; Bergk, *Beitr. zur griech. Monatskunde*, 1845 ; Oettinger, art. *Dies* dans Pauly ; Göttling, *de Metonis heliotropio*, 1861 ; A. Mommsen, *Beitr. zur griech. Zeitrechnung*, 1856, 1858 (*Neue Jahrb.*), 1858 (*Philologus*) ; cf. *Rhein. Mus.*, t. XIII ; H. Martin, *le Calendrier chaldéo-macédonien* (*Rev. archéol.*, 1853) ; Böckh, *Zur Gesch. der Mondcyclen der Hellenen*, 1855 (supplém., 1856), et beaucoup de notices dans ses *Kleine Schriften*, t. IV, V, VI, et dans le *Corpus inscriptionum Graecarum*.

Les chroniques anciennes sont le *Marbre de Paros* (espace de 1318 ans, de Cécrops à l'archonte Diognétos, 264 av. J.-C.)[1], les fragments de la chronique en vers d'Apollodore d'Athènes (IIe siècle av. J.-C.), les chroniques d'Eusèbe († 340), de Syncelle († vers 800), le *Chronicon Paschale* (XIe siècle). La chronique d'Eusèbe comprenait une Χρονογραφία et un Κανών synchronique, dont nous avons une trad. latine par saint Jérôme (essai de restitution de l'ouvrage entier par Scaliger, *Thesaurus temporum*, 1606 ; on a découvert en 1816 une trad. arménienne de l'ouvrage entier, publiée avec trad. lat. par Aucher, 1818 ; cf. Schöne, *Eusebi Chronicorum libri* II, 1866). Le *Thesaurus temporum* de Scaliger contient des tables chronologiques de l'histoire grecque (*συναγωγὴ ἱστοριῶν, ὀλυμπιάδων ἀναγραφή*), souvent considérées comme un ouvrage antique, bien que Scaliger se nomme lui-même comme l'auteur. Pour les autres tables chronologiques de l'histoire ancienne (Clinton, Peter, etc.), voy. le livre VIII du *Manuel*. — Par le calcul des éclipses mentionnées dans les auteurs, on est arrivé à établir quelques dates certaines pour une antiquité très reculée ; voy. l'ouvrage des Bénédictins, *l'Art de vérifier les dates*, 1783, et les tables de Largeteau annexées au mémoire de Biot, *Acad. des sciences*, 1850, 209 et suiv.

Les listes de magistrats que l'on peut reconstituer permettent aussi de fixer les dates, surtout celles des inscr. qui mentionnent des magistrats éponymes. Corsini (*Fasti Attici*, 1744-56) a donné une liste des archontes athéniens qui a été complétée par Westermann, Neubauer, Dumont, etc. Voy. la liste dressée par Gelzer à la fin du *Manuel des antiq. publiques* de Hermann, éd. Stark, 1875, et *Manuel*, p. 233, n. 11.

P. 223, n. 1. — Sur les cadrans solaires, voy. G. Rayet, *Annales de chimie et physique*, sér. 5, t. VI, p. 52, et les auteurs cités par Hermann, *Privatalterthümer*, p. 122, n. 2, et p. 142, n. 8. Cf. Marquardt, *Handbuch*, V, 2, 371.

P. 223, n. 4. — Calendrier éphésien et attique, Droysen, *Hermès*, 3e livr., 1880 ; calendriers éolien et dorien, Latichew, 1883 (en russe) ; calendrier crétois, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 304 ; délien, *ibid.*, V, 25 ; thessalien, *ibid.*, VI, 41, etc., etc.

Hérodote, 2, 82, dit que ce sont les Égyptiens qui ont imposé des noms de dieux aux mois et aux jours. L'usage de distinguer les semaines ne s'est introduit à Rome qu'au temps de Varron. Voy. de Witte, *Divinités des jours de la semaine* (*Gaz. archéol.*, 1877, 52).

P. 224, 1. — Mahaffy, sur l'authenticité de la chronologie d'Olympie, *Journ. Hell. Soc.*, II, 1, 164. Il pense qu'aucune liste de vainqueurs n'a existé avant Thucydide. Hippias d'Elis (390-70) reconstruisit toute l'histoire passée des jeux Olympiques et fixa le commencement des jeux en 776 par la date présumée de leur fondateur mythique. Par suite, ni les noms ni les dates donnés par Eusèbe pour les cinquante premières olympiades ne doivent être acceptés comme authentiques.

P. 224, n. 4. — Cf. Bruck, *Quae veteres de Pelasgis tradiderint*, 1884 ; Diefenbach, *Völkerkunde Osteuropas*, 1880.

1. Édition avec commentaire par Flach, 1883.

P. 225, 2. — Sur la vie privée du temps d'Homère, voy. surtout Gladstone, *Homeric age*, 1864 ; Helbig, *das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert*, 1884 ; Friedreich, *Homerische Realien*, 1856 ; Buchholtz, même suj., 1871-83 ; Rangabé, Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος, 1883 (cf. p. 214, 4). Femmes au temps d'Homère : Camboulìu, 1854 ; C. de Sault, *Rev. Germ.*, t. XXV; Blume, *das Ideal des Helden und des Weibes bei Homer*, 1874. Cf. *Manuel*, p. 168 et suiv.

P. 225, n. 3. — Sur l'étymologie d'ἄναξ, voy. Angermann, *Stud.*, III, 117. Les Dioscures s'appelaient ἄνακες, et Ménesthée, qui introduisit leur culte en Attique, les nomme (Plut., *Thés.*, 33) εὐεργέτας ἀνθρώπων καὶ σωτῆρας. Or Ϝαν-ακο correspondrait au scr. *g'an-aka = generator :* la racine de Ϝαν est l'I. E. *van*, qui signifie en vieux perse soit *protéger* et *aimer*, soit *vainere*.

Sur la royauté homérique, voy. Mitschenko, *Mél. Graux*, 1884 ; cf. Curtius, *Développement de l'idée de royauté* dans *Alterth. und Gegenwart*, I, 356.

P. 226, n. 7. — Leaf, *Armour of homeric heroes*, in *Journ. Hellen. Soc.*, IV, 1, 74.

P. 226, n. 11. — Motte, *le Prêt à Sparte*, in *Rev. de l'Instr. publ. belge*, XXVI, 4, p. 232.

P. 228, 2. — A Sparte, à Mégare, en Asie Mineure, etc., on trouve des συναρχίαι, collèges de magistrats qui se réunissaient pour délibérer (Aristote, *Polit.*, 4, 14). C'est une restriction de la démocratie, car les collèges de magistrats forment un pouvoir exécutif. Cf. Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, n° 35, *a*.

P. 228, 3. — Les éphores déclaraient la guerre, faisaient la paix de concert avec le sénat, et deux d'entre eux suivaient le roi en campagne. Le pouvoir des éphores s'accrut en même temps que diminua le pouvoir du sénat ; administrateurs des finances à l'origine, ils profitèrent de l'importance croissante prise par la richesse publique dans la politique.

P. 228, 4. — Nomophylaques à Sparte, Le Bas-Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, 92.

P. 228, n. 5. — Becker, *die Behandlung verlassener Kinder*, 1871.

P. 229, 1. — Le βουαγός est le chef des enfants, le διαβέτης celui des jeunes gens (Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, p. 143).

P. 229, n. 2. — Stehfen, *de Spartanorum re militari*, 1880.

P. 230, 1. — Aristote, *Polit.*, 2, 7, combattu par Polybe, 6, 45, dérive les institutions de Sparte de celles de la Crète.

P. 230, 3. — L'institution des *dèmes* est attribuée à Thésée ; Clisthènes substitua aux quatre tribus primitives dix φυλαὶ τοπικαί divisées elles-mêmes en dix dèmes, entre lesquels furent répartis tous les Athéniens. On ne sait pas exactement comment le chiffre des dèmes monta de 100 à 174. Quelques dèmes tiraient leurs noms de villes (Marathon, Éleusis, Acharnae), d'autres de familles (Daedalidae, Boutadae). Ils avaient une organisation indépendante dont l'étude, rendue possible par les inscriptions, a été l'objet d'une thèse d'Haussouillier (1884). On trouve aussi la mention des cultes locaux (δημοτικὰ ἱερά, Paus., 1, 31 [1]), de trésoriers (ταμίαι [2]), de juges (δικασταὶ κατὰ δήμους). L'assemblée générale du dème avait la surveillance du registre des membres (ληξιαρχικὸν γραμματεῖον) ; un étranger au dème ne pouvait acquérir sur son territoire sans payer un ἐγκτητικόν. — Comme l'inscription dans un dème caractérise le citoyen athénien jouissant de tous ses droits, on trouve toujours le démotique indiqué, sauf dans certains cas rares où la simple mention Ἀθηναῖος s'explique assez difficilement (*Bull. Corr. Hellén.*, VII, 342). Voy. Leake, *the Demi of Attika*, 1841 ; Ross, *die Demen v. Athen*, 1846 ; Hanriot, *Topogr. des dèmes de l'Attique*, 1853 ; O. Müller, *de Demis Atticis*, 1880. La liste des dèmes est donnée dans Smith, Pauly, etc., à l'art. *Attica*.

1. Décret du dème de Scambonides sur l'administration religieuse (*C. I. A.*, I, 2).
2. Organisation financière des dèmes, *Bull. Corr. Hell.*, IV, 232. Sur les rapports des dèmes et des tribus, voy. O. Müller, *Briefwechsel*, p. 12.

P. 230, 4. Lejeune Dirichlet, *de Equitibus Atticis*, 1882.

P. 230, n. 4. — Petersen, *de Historia gentium Atticarum*, 1881; sur les Eumolpides, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 238.

P. 230, n. 6. — Gilbert, *Die attische Naukrarienverfassung, Jahrb.* 1875, 9. Selon Meyer, *Studien*, VII, 169, ναύκραρος est analogue à ναυπηγός, celui qui construit un vaisseau (ναῦς et *kar*, rac. de κραίνω, κρείων).

P. 230, n. 7. — Ouvrages plus anciens sur les antiquités grecques. — Sigonius, *De Atheniensium republica; de rebus Atheniensium et Lacedaemoniorum*, etc. (cf. Fabricius, *Bibliographia antiquaria*, qui indique toutes les compilations de cette époque). Les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions au XVIIIe siècle contiennent un grand nombre d'excellentes dissertations, en particulier de Barthélemy. [Les écrits les plus importants jusqu'au commencement du XVIIIe siècle sont rassemblés dans le *Thesaurus antiquitatum Graecarum* de Gronovius, 1697-1702. — Rous, *Attic antiquities*, 9e éd. 1684; Feith, *Antiquit. Homericae*, 1677; Terpstra, même sujet, 1831; Pfeiffer, *Antiquit. vet. Graecorum*, 2e éd. 1707; Potter, *Archaeol. Graeca*, 1699, nouv. éd. avec 150 gravures, 1841 (en anglais); L. Bos, *Antiq. Graec. descr. brevis*, éd. Zeune, 1787; de Pauw, *Rech. philos. sur les Grecs*, 1787; *Athenian letters... of an agent of the king of Persia during the Peloponnesian war* (anonyme), 1799 (spirituel et solide, dit Boeckh); Wolf, *Vorlesungen über griech. Antiquitäten*, publié par Gürtler, 1835; Hoffmann, *Griechenl. und die Griechen*, 1841; Schwalbe, *Handb. der griech. Antiquitäten*, 1854; Schaaf, *Encycl. d. klassische Alterthumskunde*, éd. par Hormann, 1849 (précis commode, avec une bibliogr. très riche); Brandes, *Griech. Staatsalterthümer* dans Ersch et Gruber, 1866; Tittmann, *Darstellung der griech. Staatsverfassungen*, 1822 (soigné); Lerminier, *Hist. des législateurs et des constit. de la Grèce antique*, 1852 (chapitre étendu sur Syracuse). Une traduction française de Schoemann par Trawinski paraît depuis 1884.

Les anciens se sont déjà occupés de l'histoire des institutions; le plus ancien ouvrage de ce genre (perdu) sont les νόμιμα βαρβαρικά d'Hellanicus. Hippias fit des conférences à Sparte sur les mœurs du passé (ἀρχαιολογία, Platon, p. 285 D; cf. Osann, *Rhein. Mus.*, 1843, 495). L'ouvrage malheureusement perdu d'Aristote, Πολιτεία, concernait les constitutions des villes grecques et étrangères, même de Carthage; en leur qualité de commerçants et de voyageurs, les Grecs attachaient de l'intérêt à ce qui se passait chez leurs voisins. Dicéarque, élève d'Aristote, écrivit un grand ouvrage sous le titre de βίος Ἑλλάδος; les auteurs d'*Atthides* firent une grande place à l'histoire des institutions. A Alexandrie, cette science fut cultivée par Callimaque, Ératosthène, Apollonius, etc., dont les écrits ont servi à Strabon, Plutarque, Athénée, etc., ainsi qu'aux scholiastes et lexicographes.

231, 2. — Thumser, *De civium Atheniensium muneribus eorumque immunitate*, 1880; Szantô, *Untersuch. über das attische Bürgerrecht*, 1880; Caillemer, *La naturalisation à Athènes*, Acad. de Caen, 1880; Schenkl, *Wiener Studien*, 1883, 52. Sur les sénats locaux des villes grecques à l'époque impériale, voy. Hatch, *Transact. of the Oxford philol. Association*, 1884.

P. 231, 3. — Heydemann, *de Senatu Atheniensium quaestiones epigr. selectae*, 1880.

P. 231, 4. — Sur le système des prytanes et proèdres, voy. Caillemer, *R. C.*, V, 197; Hagemann, *de Graecorum prytaneis*, 1880; Schöll, *Speisung im Prytaneion*, in *Hermès*, 1871, 14; Foucart, *Assoc. Ét. grecques*, 1876, p. 137 (φυλὴ παρεδρεύουσα au lieu de προεδρεύουσα).

P. 232, 2. — Koerte, *Docimasie de la Cavalerie athénienne*, in *Arch. Zeit.* 1880; Thalheim, *Docimasie des fonctionnaires*, in *Neue Jahrb.* 1879; *Hermès*, XIII, 366.

P. 232, 4. — Würz pense que l'établissement du μισθὸς ἐκκλησιαστικὸς appar-

tient à l'ensemble des mesures qui furent prises après l'expulsion des Trente. Perrot (*R. C.*, 1879, II, 51) lui objecte Platon, *Gorgias*, 515 E., passage d'ailleurs peu explicite.

P. 232, n. 3. — Sur la question du *γραμματεύς* et de l'*ἀντιγραφεύς* de la *βουλή* (très obscure), voy. Stojentin, *Neue Jahrb.*, 1880, 3e livr. ; Hille, *De scribis Atheniensium publicis*, in *Leipz. Stud.*, 1878, 203 ; Perrot, *Droit public*, p. 249 ; Hartel, *Urkundenwesen*, 1878 ; Schaefer, *De scribis senatus populique Atheniensium*, 1878 ; Kornitzer, *De scribis publicis Atheniensium*, 1883 [1].

P. 234, 2. — Le héraut de l'Aréopage est nommé à côté du conseil dans l'inscription (*C. I. G.*, 3831). A l'époque romaine, ce *κήρυξ* est un grand personnage (*C. I. G.*, 180, 12 ; 181, 15 ; 397 ; cf. Fustel, dans Saglio, *Dict. Ant.*, p. 404).

Cicéron remarque (*De nat. Deor.*, 2, 29, 74) que lorsqu'on parle du Conseil qui gouverne Athènes, on comprend qu'il s'agit de l'Aréopage.

P. 234, n. 2. — Contrairement à l'opinion commune, Lange (*Leipz. Stud.*, 1878) croit l'expression *ἐπώνυμος ἄρχων* aussi ancienne que Solon. L'archonte s'appelait *ἐπώνυμος* dans ses rapports avec le registre des éphèbes et le *ληξιαρχικὸν γραμματεῖον*. Il est dit *ἐπώνυμος τῶν ἡλικιῶν* (et non *ἐπώνυμος τοῦ ἐνιαυτοῦ*) parce que son nom est inscrit en tête des noms des éphèbes appartenant aux différentes *ἡλικίαι*, et *ἐπώνυμος τῶν λήξεων* parce qu'il est inscrit le premier sur le *ληξιαρχικὸν γραμματεῖον*. De même, les consuls romains sont *éponymes* parce que leurs noms figurent en tête des *libri magistratuum*.

1. Le texte capital est Pollux, 8, 98 : Γραμματεὺς ὁ κατὰ πρυτανείαν κληρωθεὶς ὑπὸ τῆς βουλῆς ἐπὶ τῷ τὰ γράμματα φυλάττειν καὶ τὰ ψηφίσματα, καὶ ἕτερος ἐπὶ τοὺς νόμους ὑπὸ τῆς βουλῆς χειροτονούμενος. Ὁ δὲ ὑπὸ τοῦ δήμου αἱρεθεὶς γραμματεὺς ἀναγιγνώσκει τῷ τε δήμῳ καὶ τῇ βουλῇ. Le γραμματεὺς τῆς βουλῆς ὁ κατὰ πρυτανείαν est intermédiaire entre le sénat et les autres magistrats. Schoemann (*De comit.*, p. 319, n. 40) voyait en lui un esclave public d'après Démosth., 29, 129. Selon Hille, *op. laud.*, p. 238, il y a trois secrétaires du sénat : A) ὁ κατὰ πρυτανείαν (sous l'Empire souvent περὶ τὸ βῆμα). Sénateur, tiré au sort, certifie conformes les décrets en signant en tête, garde les archives ; depuis l'Ol. 109, 4 jusqu'à Auguste, il s'occupe de faire graver les décrets. D'abord changé à chaque prytanie, il devient annuel entre Ol. 103, 1 et 104, 2, et par suite *aisitos*. Jusqu'alors, il est toujours d'une autre tribu que celle qui a la prytanie. B) ὁ γραμματεὺς τῆς βουλῆς qu'on trouve jusqu'à l'Ol. 114, 3, fait graver les décrets du sénat et du peuple ; il est sénateur et annuel. Ol. 114, 4, sa charge fut donnée (?) aux *nomothètes reviseurs des lois*, et Ol. 118, 2 elle passa au γραμμ. τοῦ δήμου. C) ὁ γραμμ. τῆς πόλεως, sénateur (?), élu par le peuple, lisant les missives d'intérêt public au sénat et à l'assemblée ; il paraît Ol. 91, 3. Vers Ol. 118, 2, ce secrétaire et celui du sénat sont remplacés par ὁ γραμμ. τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου ou ὁ γραμματεὺς τοῦ δήμου, sénateur et annuel. — En outre l'ὑπογραμματεὺς τῆς βουλῆς est un citoyen, le plus souvent pauvre, nommé annuellement (*C.I.A.*, II, 329, 393, 431, 441 ; III, 10, 1029-1032, 1034, 1040, 1041, 1048, 1064). C'était une ὑπηρεσία vénale (Dém. 19, 249) ; Eschine fut ὑπογραμματεύς. Ce fonctionnaire proclamait la formule du serment qui marquait le commencement des séances du sénat et de l'assemblée. L'ἀντιγραφεὺς τῆς βουλῆς est sénateur et annuel. L'ἀντιγραφεὺς τῆς διοκήσεως est créé par le peuple auquel il propose à chaque prytanie le compte des revenus. Son office passa aux questeurs du théorique. Une loi (Lys., 30, 25) avait prescrit qu'une même personne ne pourrait, deux ans de suite, être secrétaire d'une même magistrature. — Boeckh pensait que le ὁ κατὰ πρυτανείαν γραμματ. τῆς βουλ. était le même que ὁ γραμμ. τῆς βουλῆς. Mais un texte découvert depuis, *C. I. A.*, II, 61, donne ensemble les deux titres et les deux charges (Kirchhoff, *Philol.*, XV, 407). — Schaefer (*op. laud.*, cf. *R. C.*, 1879, 2, 53) pense que pendant tout le ve siècle le sénat n'avait qu'un seul secrétaire, ὁ γρ. τῆς βουλῆς, dont la fonction ne dure que l'espace d'une prytanie. Entre 357 et 364, ce secrétaire devint annuel, et à côté de lui paraît le γρ. κατὰ πρυτανείαν. Vers 320, l'organisation change ; le secrétaire annuel, chargé de la rédaction des actes, prend le nom d'ἀναγραφεύς, tandis que le γρ. κατὰ πρυτανείαν restait chargé d'en surveiller la transcription. Vers 317, l'ancien état de choses paraît avoir été rétabli. Le γρ. τῆς βουλῆς, appelé γρ. τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου, rédigeait les actes pendant toute l'année, le γρ. κατὰ πρυτανείαν les faisait graver sur pierre. Il est seul chargé de ce soin depuis le milieu du IIIe siècle. (Cf. Foucart, *Rev. archéol.*, t. XXXV, p. 119.)

P. 234, n. 5. — Sur l'Aréopage au temps de Solon, voy. Paparrigopoulos, *Parnassos*, 1880; Wecklein, *Das Areopag, die Epheten u. die Naukraren*, Acad. de Bavière, 1873; Agathonicos, Ἀρειοπάγος καὶ Ἐφέται, 1884. Lipsius a montré (*Leipz. Stud.*, 1881) que les archontes *en charge* siégeaient déjà à l'Aréopage (Lys., 7, 22; 26, 12; *in Neaer.*, 80, 2). — L'Aréopage existait encore en 380 (cf. Papamichalopoulos, *Parnassos*, 1881). Gallien, élu archonte, exprimait le désir de devenir aréopagite (Treb. Poll., 12, 3).

P. 235, 2. — Du temps de Solon, les φυλοβασιλεῖς eupatrides, chefs religieux des tribus, jugeaient aussi les causes capitales (Plut., *Solon*, 19).

P. 235, 7. — Les *Nomophylaques* athéniens sont mal connus; ils ont été établis (ou rétablis) par Démétrius de Phalère. Voy. Starker, *de Nomophylacibus Atheniensium*, 1880. On a quelquefois voulu les confondre avec les thesmothètes.

P. 235, n. 9. — Beloch, *Zur Finanzgeschichte Athens*, 1884, 34.

P. 236, n. 7. — Fickelscherer, *De theoricis Atheniensium pecuniis*, 1877.

P. 237, 3. — Stratèges. Sur l'importance prise par les stratèges aux dépens des archontes, voy. Fustel de Coulanges dans Saglio, p. 537; cf. Droysen, *Bemerk. über die att. Strategen*, in *Hermès*, 1874; Fischer, *Quaest. de praetoribus Atticis*, 1881; Gilbert, *Beitraege zur inneren Gesch. Athens*, 1877. Lallier, rendant compte de ce dernier livre (*R. C.*, 1878, I, 64), remarque que dans les temps anciens les chefs militaires étaient aussi ceux qui dirigeaient les affaires à l'intérieur, à la fois chefs militaires et politiques. A l'époque de Démosthène, ce sont les orateurs ou les démagogues qui gouvernent, les stratèges (excepté Phocion), qui sont les exécuteurs de leurs volontés (συνεργοῦντες τισὶ τῶν ῥητόρων, Esch., *c. Ctésiph.*, 71). Périclès, Nicias et Alcibiade réunirent encore les deux pouvoirs; mais le démagogue Cléon voulut être chef d'armée lui-même. — A l'origine, les stratèges exerçaient tous ensemble les mêmes fonctions; vers la première année du 3e siècle seulement ils reçurent des désignations particulières. Dans une inscription de 325/4 (Boeckh, *Seeurk.*, 14, l. 211) apparaît un stratège ἐπὶ τὰς συμμορίας ἡρημένος; Thymocharès, dans le décret *C. I. A.*, II, 331, 5, est appelé στρ. ἐπὶ τὸ ναυτικόν (cf. l'inscr. publiée par Eustratiadis, Ἐπιγρ. ἀνέκδοτοι, 1855, fasc. 3, où aucun stratège n'est appelé simplement στρατηγός). Le στρ. ἐπὶ τὰ ὅπλα ou ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας prit bientôt une importance prépondérante; il est nommé πρῶτος στρατηγός, *C. I. A.*, II, 331, paraît comme éponyme, *C. I. A.*, II, 593 et *Inscr. de Delphes*, 424. Il résidait probablement à Athènes et s'occupait spécialement de l'administration de la ville (ἐν ἄστει, Reinach, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 545). Je serais tenté d'expliquer ainsi ce fait qu'il n'y a qu'un seul siège de stratège au théâtre de Bacchus. A l'époque impériale, le στρ. ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας est presque toujours mentionné à côté de l'archonte.

Sur les στρ. διὰ πέντε ἐτέων dans l'inscr. de Tauromenium publiée par Lafaye et Martin (*Mél. de Rome*, juin 1881), voy. Graux, *R. C.*, 1882, I, 8 : ce seraient des magistrats annuels, rééligibles après cinq ans. Cf. une autre explication de Bormann, *Fasti civit. Tauromenitanae*, 1882.

P. 237, n. 3. — A Orope et ailleurs (*Bull. Corr. Hellén.*, IV, 21) on trouve des κατόπται, inspecteurs analogues aux logistes et euthynes.

P. 238, 4. — Tablettes d'Héliastes (Vischer, *Kl. Schriften*, II, 284; Dumont, *Rev. arch.*, 1867, 140; Rayet, *Assoc. Études gr.*, 1878, p. 201; Ἐφήμερις, 1883, 105). Cf. Sauppe, *de Atheniensium ratione suffragia in judiciis ferendi*, 1883.

P. 239, n. 5. — Boeckh, de ψευδομαρτυριῶν et ψευδοκλητείας *actione*, in *Kl. Schriften*, IV, 120.

P. 239, n. 12. — Guggenheim, *Die Folterung im attischen Process*, 1882.

P. 241, 3. — Böckh, *Ueb. einige Theile des Tributlisten*, Acad. de Berlin, 1852; Köhler, *ibid.* 1865 et 1869; *Gesch. des delisch-attischen Bundes*, 1878; Busolt, *Philologus*, XLI (tributs de 446 à 421); Kirchhoff, *Acad. de Berlin*, 1871.

Il a montré que les clérouques ne payaient pas de tribut. — Les listes des tributs payés à Athènes ont été retrouvées en partie sur des stèles; voy. *C. I. A.*, I, 237, 244; Boeckh, *Staatsh.*, II, p. 456, 462.

P. 241, n. 11. — Rosenkranz, *De choregia et choreutarum numero*, 1873. Cf. *Bull. Corr. Hellén.*, II, 391; III, 222.

P. 242, n. 3. — Sur l'antidose, voy. les discussions récentes de Fränkel, *Hermès*, 1883, 442; Thalheim, *Hermès*, 1884, 80.

P. 243, n. 1. — A. Lorenz, *Einige Bemerk. über Söldnerei bei den Griechen*, 1877; Löhrs, *Ueber die Taktik u. das Kriegswesen der Griechen u. Römer*, 1825; Metropulos, *Gesch. Unters. üb. das Lacedäm. und das griech. Heerwesen*, 1858; Rheinhard, *Griech. und Röm. Kriegsalterthümer*, 1863.

Sur les armes des Grecs, voy. plus haut, p. 147. Lagneau, *Acad. inscr.* (2 nov. 1877) a établi que les Celtes, Francs, Vandales, Daces, Dalmates et les peuples du Caucase se servaient de flèches empoisonnées; mais il n'y a aucun texte à cet égard pour les Romains ni pour les Grecs, si ce n'est la présomption tirée du mot τοξικόν (τόξον, poison). — Lort-Sérignan, *la Phalange*, dans le *Spectateur militaire*, 1880; Jurien de la Gravière, *les Campagnes d'Alexandre*, 1883. — Sur le σύνθημα (mot d'ordre), voy. Roscher, *Neue Jahrb.*, 1879, liv. 6.

P. 243, n. 12. — Dupuy de Lôme, *Acad. des sciences*, 8 mai 1882 (rapport sur la *Trière athénienne* du c.-amiral de Serre); L. Brunn, Ἄκατος, 1883; Lindsay, *Ancient Galleys, Transact.*, 1874, 1; Graser, *De veterum re navali*, 1864 (cf. *Philologus*, supplém. 1865). Le même a construit un modèle de quinquérème pour le musée de Berlin (notice, 1866). Smith, *Voyage and Shipwreck of Saint-Paul*, 1848; Tissot, *Afrique romaine*, I, 672 (rectifie la restitution de Cartault d'après les travaux de Jéhenne); Brown, *Academy*, 29 septembre 1883; Pfeil, *Pädagogisches Arch.*, 1883, 371 (reprend la thèse de Jurien de la Gravière).

P. 244, 4. — Curtius, *Monnaies des colonies grecques dans leurs rapports avec la métropole*, Acad. de Berlin, 1870, 805; le même, *Ueber die Griechen in der Diaspora*, Acad. de Berlin, 9 nov. 1882 (*Phil. Wochenschr.*, 1883, 184); voy. surtout l'inscription de Naupacte (Vischer, *Rhein. Museum*, 1871, 39; Hicks, *Greek historical inscriptions*, n° 63; *supra*, p. 211, 2), où sont fixés avec beaucoup de précision les rapports entre les colons et la métropole.

Hegewisch, *Die griech. Colonien seit Alexander*, 1811; Drumann, *Gesch. des Verfalls der gr. Staaten*, 1819; Wichers, *De coloniis veterum*, 1825; Fröhlich, *Ueber die Colonien der Griechen*, 1834; Pfefferkorn, *Die Colonien der Altgriechen*, 1838; Vischer, *Ueber die Bildung von Staaten und Bünden oder Centralisation und Foederation*, 1849; Diesterweg, *De jure coloniarum Graecarum*, 1865; Lenormant, art. *Colonia* dans Saglio; Curtius, *D. Rundschau*, mai 1883.

Sur le gouvernement de l'Égypte à l'époque des Ptolémées, voy. Boeckh, *C. I. G.*, t. III; Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, 1842-48; Lumbroso, *Écon. politique sous les Lagides*, 1872; Peyron, *Papyri Graeci regii Taurinensis musei*, 1826.

P. 244, n. 6. — Droit international. On appelait σύμβολα des contrats internationaux fixant la manière dont la justice devait être rendue dans le cas de contestations entre citoyens de différents États. Suidas définit les σύμβολα · Συνθῆκαι ἃς ἂν ἀλλήλαις αἱ πόλεις θέμεναι τάττωσι τοῖς πολίταις, ὥστε διδόναι καὶ λαμβάνειν τὰ δίκαια. Les causes s'appelaient δίκαι ἀπὸ συμβόλων (Platner, *Processu. Klage*, 1, 105; Schoemann, *Ant. jur. publ.*, 376; Goodwin, *American Journ. of Philol.*, liv. I, 1880; Morris, *John Hopkin's univ. Association*, 2 mars 1883 (*Phil. Woch.*, 1883, 854), explication du passage de Thucydide, I, 77, 1). Suivant Aristote, les Étrusques et les Carthaginois avaient des σύμβολα περὶ τοῦ μὴ ἀδικεῖν [*Polit.*, 3, 1, 3; 5, 10]. On appelait aussi δίκαι ἀπὸ συμβόλων les affaires que les alliés des Athéniens envoyaient juger à Athènes (Pollux, 8, 63). Toutes les δ. ἀπὸ συμβ. étaient

jugées par les thesmothètes (voy. le discours d'Antiphon sur la mort d'Hérode, où les deux parties sont de Mitylène). — Egger (*Traités publics chez les Grecs et les Romains*, 1866) a fait l'histoire du droit des gens dans l'antiquité[1].

L'ouvrage de Tissot, *la Proxénie*, est épuisé et n'est plus au courant. Monceaux prépare une thèse sur ce sujet (pour 1885). Cf. Sauppe, *De proxenis Atheniensium*, 1877; Schubert, *de Proxenia Attica*, 1881[2]. Le caractère général des décrets de proxénie, c'est que les privilèges accordés sont d'autant plus grands que la ville est moins importante. — Les proxènes suspendaient à leurs portes des écussons avec les emblèmes des peuples protégés (*Bullett.*, 1844, 95).

P. 244, n. 6. — Hoeck, *Introduction des ambassadeurs près du peuple athénien* et προχειροτονία, *Neue Jahrb.*, 1880, liv. XII; Heyse, *de Legationibus Atticis*, 1882.

P. 245, n. 3. — Kirchhoff, *Ueber die Tributpflichtigkeit der att. Kleruchen*, Acad. de Berlin, 1873, I[3]; clérouques de Samos, *Mittheil.*, VII, 377; Curtius, *Stud. zur Gesch. Samos*, 1877 (et les autres travaux auxquels renvoie Foucart); Koehler, *Mittheil.*, 1884, 117. — Les textes les plus anciens montrent que les clérouques dépendent de l'assemblée et des Cinq Cents (*C. I. A.*, I, 31; 2, 488); mais j'ai publié une inscr. de Lemnos (*Bull. Corr. Hellén.*, IV, 542) où ils élèvent une statue à l'Aréopage. Les magistratures des colonies athéniennes étaient imitées de celles de la métropole. On trouve à Lemnos un στρατηγὸς κατὰ πόλιν, un hipparque; au IIe siècle, un des stratèges attiques est chargé de l'administration de Lemnos (Kirchhoff, *Hermès*, I, 221). Les clérouques, à l'exemple de la métropole, ont des prytanes (Curtius, *Samos*, n. 6, 55), un conseil (*C. I. G.*, 2270), des proèdres (Conze, *Reisen*, pl. 15, n° 7). On rencontre dès 318 un stratège de Salamine (Paus., I, 35, 2). Paros, Délos et Haliarte avaient des épimélètes (souvent d'anciens archontes); quant aux archontes nommés dans les textes de Délos, postérieurs à 166, ce sont, comme l'a prouvé Dumont (1873) contre Boeckh, des archontes athéniens et non des archontes locaux (cf. Reinach, *Rev. arch.*, 1883, II, 91).

P. 246, n. 1. — Boeckh, *Ueber die delischen Amphictyonen*, in *Kl. Schriften*, V, 430; Homolle, *Bull. Corr. Hellén.*, III, 473 et VIII, 282.

P. 248, n. 1. — Saumaise, *Obs. ad jus Atticum et Romanum*, 1645; Hérault, *Animadvers. in Salmasii observationes*, 1650 (excellent); Pastoret, *Hist. de la législation*, 1817-37 (t. V-XI sur la Grèce); Tittmann, *Staatsrecht des Alterthums*, 1820; Heffter, *Die athenaeische Gerichtsverfassung*, 1822; Platner, *Der Process und die Klagen bei den Attikern*, 1824; Gans, *Das Erbrecht in Weltgeschichtlicher Entwickelung*, 1824; Van den Es, *De jure familiarum apud Athenienses*, 1864; Bürmann, *Drei Stud. zur Gesch. des attischen Rechts*, 1878; Fustel de Coulanges, *La justice démocratique à Athènes*, in *R. D. M.*, 15 fév. 1871. Les principales dissertations de Caillemer sont les suivantes : Contrat de louage, 1870; Crédit foncier, 1866; Restitution de la dot, 1867; Propriété littéraire, 1868; Prescription, 1869; Contrat de société, 1872; Droit de succession, 1879; Naturalisation, 1880.

Textes de lois. — Schoell, *De extraordinariis quibusdam magistratibus Atheniensium*, dans les *Commentat. in hon. Mommseni*, p. 461. Sur l'ἀναγραφεύς, cf. Hille, *Leipz. Stud.*, I, 223. Après de grands troubles et le vote de lois nouvelles nombreuses, il fallait en refondre le corps; pour cela on nommait un

1. Cf. Heffter, *De antiq. jure gentium*, 1824; Wachsmuth, *Jus gentium apud Graecos*, 1822; Jochmus, *Gesch. des Völkerrechts im Alterthum*, 1848; Laurent, *Hist. du droit des gens*, 1850; Leech, *Contemporary review*, déc. 1883.

2. Le plus ancien décret de proxénie attique, trouvé sur l'Acropole en 1864 et complété par une découverte de Lambert (*Bull. Corr. Hellén.*, I, 304), ne contient ni éloges ni considérants : on les rencontre déjà dans le décret relatif à Astéas, *C. I. A.*, I, 45.

3. Il a prouvé contre Boeckh que les clérouques ne payaient pas de tribut.

collège de nomothètes (Thuc., 8, 97) auxquels on adjoignait des hommes connaissant le langage des lois, dits *ἀναγραφεῖς τῶν νόμων* (p. ex. le Nicomaque attaqué par Lysias). On connaît par les auteurs trois créations d'*ἀναγραφεῖς* : 1° Ol. 92, 4 (409/8) après les 400 (on y rapporte *C. I. A.*, I, 61 et l'*ὑπηρεσία* de Nicomaque); 2° Après les 30 (proposition de Tisamène, Andoc. 1, 83); 3° Après Démétrius de Phalère, Ol. 119, 1, où Eucharès fut *ἀναγραφεύς*, *C. I. A.*, II, 258. Dans quatre fragments, *C. I. A.*, II, 227-29, Ἀθήν., VI, 133, l'*ἀναγρ.* reçoit l'ordre de faire inscrire lui-même le décret. Ces décrets ne sont pas d'anciens textes que l'on rajeunit, mais des lois nouvelles. Hille suppose qu'entre l'Ol. 114, 3 et l'Ol. 118, 2, l'*ἀναγραφεύς* a rempli les fonctions de secrétaire du sénat. Cf. Hartel, *Stud. über att. Staatsrecht und Urkundenwesen*, p. 26, et *supra*, p. 215, n. 1.

P. 249, 3. — Caillemer, *Droit de succession à Athènes*, 1879; Schulin, *Das griech. Testament vergl. mit dem Römischen*, 1882 ; Schenkl, *Wiener Stud.*, 1883 (*νόθοι*).

P. 250, 1. — Dans la Grèce du Nord, surtout à Mégare et à Delphes, une femme peut faire une donation sans être assistée d'un *κύριος* (Foucart, *Péloponnèse*, n° 25 *a*, p. 13). — Sur la dot, voy. Barrilleau, *de la Constit. de la dot*, dans la *Nouv. Rev. hist. du droit français*, 1883.

P. 250, 2. — Régime des créances en Grèce, d'après l'inscription d'Orchomène, Foucart, *Bull. Corr. Hell.*, IV, 12. L'*ὑπερημερία* est un acte qui constate que le terme d'une créance est échu, qui liquide cette créance, en fixe le montant et la déclare exigible.

P. 250, n. 9. — Sur la *συγγραφή*, voy. Dareste, *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, 362.

P. 251, n. 1. — Contrat de fermage d'Amorgos, *Mittheil.*, I, 343 (très intéressant pour l'agriculture) ; Neubauer, *Ueber eine attische Pachturkunde aus Ol.* 120, 1, 1874. Il y a quatre autres documents de ce genre : *C. I. G.*, 93, 103, 104; *Hermès*, II, 169. Cf. Brants, *Muséon de Louvain*, t. II.

P. 251, n. 9. — Herrlich, *Die Verbrechen gegen das Leben nach attischem Recht*, 1883 ; Sorof, *Die ἀπαγωγή in Mordprozessen*, in *Neue Jahrb.*, 1883, 105.

P. 252, 4. — Voy. Cecil Smith, description d'un vase avec procession nuptiale, *Journ. Hell. Stc.*, I, 202. — On trouve à Rome des Grecques qui se sont mariées à douze, treize et quinze ans (Friedlaender, *Sittengesch. Roms*[5], I, 504).

P. 252, 5. — E. Curtius, *le Jour de naissance dans l'antiquité* (*Alterthum und Gegenwart*, II, 15) ; Petersen, *même suj.*, 1858.

P. 252, 5. — Nourrices. Dans le recueil des inscr. funéraires de Koumanoudis, 1871, aucune nourrice n'est attique; une seule est fille d'un isotèle, n° 1349.

P. 252, n. 6. — Cf. Hermann, *Privatalterthümer*, p. 64 et suiv. Sur la question si les femmes assistaient aux représentations dramatiques (à des places séparées ?), voy. Becker, *Chariklès*, III, 168; Welcker, *Philol.*, XXXI, 457 ; Saglio, art. *Comoedia* (grecque). Le passage de Platon, *Legg.*, II, 659 d, prouve du moins qu'elles assistaient aux tragédies; pour la comédie, cf. Alexis *ap.* Poll., 9, 44 : *ἐνταῦθα περὶ τὴν ἐσχάτην δεῖ κερκίδα ὑμᾶς καθιζούσας θεωρεῖν ὡς ξένας.*

P. 253, n. 4. — Institution toute politique, l'éphébie était soumise dans ses moindres détails à l'influence de l'État (Code éphébique; serment des éphèbes, Telfy, n° 16), ce qui n'empêchait pas le collège d'avoir une certaine initiative. Cf. *R. C.*, 3 nov. 1877 ; *C. I. G.*, 3088; Dittenberger, *de Ephebis Atticis*, 1863. — Les *νεοί* sont la jeunesse de 20 à 22 ans organisée pour continuer l'éducation reçue dans l'éphébie (Collignon, *Ann. Fac. Bordeaux*, 1880, 2e livr.). C. Curtius a publié (*Hermès*, VII, 37) des inscriptions de Pergame, Cyzique, Chios, Sestos, Ephèse, où l'on trouve les *νεοί* formant des *σύνοδοι*, ayant des gymnases et des *ἀλειπτήρια*, une *βουλὴ καὶ ὁ δῆμος νέων*. Hadrien écrit au *σύνοδος τῶν ἐν Περγάμῳ νέων*, etc. Cf. C. Curtius, *Jahresb.*, 1873, p. 1244. Collège de *μελλέφηβοι* (jeunes gens de 15 ans) au Pirée, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 76.

P. 253, n. 4. — Bustes des cosmètes de l'éphébie attique, *Bull. Corr. Hellén.*, I, 235. Hirschfeld a publié (*Arch. Zeit.*, nouv. sér., VI, 105) un fragment d'inscription trouvé entre le Pirée et Zéa, qui paraît être le catalogue d'une bibliothèque de gymnase. On y voit mentionnées des pièces de Ménandre, de Sophocle, de Diphile, d'Euripide, etc. Ce texte, jusqu'à présent unique, peut donner une idée des études littéraires de l'éphébie.

Sur l'instruction primaire chez les Grecs, voy. Jahn, *Griech. Bilderchroniken*, publié par Michaëlis, 1873; Michaëlis, *Attischer Schulunterricht auf einer Schale des Duris*, *Arch. Zeit.*, 1873[1].

P. 253, n. 5. — Krause, *Die Gymnastik und Agonistik des Hellenen*, 1841[2]; Mahaffy, *Greek education*, 1881; Jaeger, *Die Gymnastik der Hellenen*, 2e éd., 1857; Roulez, même suj., *Acad. de Bruxelles*, 1842; Bintz, *ibidem*, 1875; K. A. Schmidt, *Gesch. der Erziehung*, 1884. Dans une inscr. de Téos (*Bull. Corr. Hellén.*, IV, 116), le maître du 1er degré reçoit 600 drachmes par an, le maître du 2e degré 550, celui du 3e 500. A l'époque de Dioclétien, tout professeur reçoit une somme fixe par élève; celui de grammaire reçoit 12 fr. 40 par élève et par mois (Waddington, *Édit de Dioclétien*, p. 6). L'inscription de Téos mentionne, parmi les maîtres, le gymnasiarque, l'hoplomaque, le cithariste et l'akontiste. L'examen s'appelle ἀπόδειξις (même mot en grec moderne). Cf. *C. I. A.*, II, 467, 470; *C. I. G.*, 3059, 3088. Sur les pédonomes, voy. Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 519, 520. Les gymnases étaient si bien regardés comme des institutions de nécessité publique, qu'un personnage donne à Gythion une somme de 8000 deniers (Le Bas-Foucart, n° 243 *a*), dont les intérêts doivent servir à l'acquisition de l'huile pour le gymnase (les esclaves sont admis à en profiter 6 jours par année).

L'éducation des filles est assez négligée. A Smyrne, il y avait à côté du παιδόνομος un magistrat spécial ἐπὶ τῆς εὐκοσμίας τῶν παρθένων (*C. I. G.*, 3189).

Les textes relatifs à l'instruction chez les anciens ont été rassemblés par Niemeyer, *Originalstellen der Classiker über die Theorie der Erziehung*, 1813. V. d'autres indications dans Hermann, *Privatalterthümer*, p. 302, n. 1.

P. 253, n. 7. — Foucart, *Affranchissement des esclaves sous forme de vente à une divinité, d'après les inscr. de Delphes*, in *Arch. Miss.*, 2e sér., III, 375. 51 inscr. à ce sujet avaient été trouvées par O. Müller (Egger, *Journ. de l'Instr. publ.*, 1845, n° 53); Foucart en a découvert 432. Comme spécimen, nous citons le n° 75: ἐπὶ τοῖσδε ἀπέδοτο Κλέων Κλεοξένου τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Πυθίῳ σῶμα ἀνδρεῖον ᾧ ὄνομα Ἱστιαῖος, τὸ γένος Σύρον, τιμᾶς ἀργυρίου μνᾶν τεσσάρων, ἐφ' ᾧτε ἐλεύθερον εἶμεν καὶ ἀνέφαπτον ἀπὸ πάντων τὸν πάντα βίον. Cf. Newton, *Journ. Hell. Stud.*, 1881 (actes d'affranchissement de Calymnos); Le Bas-Foucart, *Péloponnèse*, p. 218 (Mantinée); p. 153 (Sparte). Voy. aussi *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, 53; *Brit. Mus. Inscr.*, 306 et suiv.; Ross, *Inscr. ined.*, I, 9.

Sur la théorie de l'esclavage dans Aristote, voy. Schiller, 1847, et les autres auteurs cités par Hermann, *Privatalterthümer*, p. 81, n. 3.

P 254. — Sur la population de la Grèce, voy. Moreau de Jonnès, *Statistique des peuples de l'antiq.*, 1851; Kastorchis, Ἀθήναιον, 1875, 421; 1876, 111; Hermann, *Privatalterthümer*, p. 3, n. 4; sur celle de l'Attique, Dumont, *Essai sur*

1. Les sources anciennes pour l'histoire de la pédagogie sont : Platon (*Lois* et *République*); Aristote (*Politique* et *Ethique*); Xénophon, *Cyropédie*; Plutarque, περὶ παίδων ἀγωγῆς; Lucien, Ἀνάχαρσις ἢ περὶ γυμνασίου; Philostrate, περὶ γυμναστικῆς (découvert en 1858). Voy. la collection des textes dans Niemeyer, *Originalstellen*, 1813; Kapp, *Platons Erziehungslehre*, 1833; Wittmann, même sujet, 1868; Kapp, *Aristoteles Pädagogik*, 1837.

2. Brugma, *Descript. gymnas. apud Graecos*, 1855; Petersen, *Das Gymnasium der Griechen*, 1858.

l'Éphébie, 1, 59 ; H. Houssaye, *Assoc. Ét. grecques,* 1882, et les auteurs cités par ce dernier [1]. 21 000 *hommes* libres font conclure à un chiffre de 85 000 personnes au moins (femmes et enfants compris).

P. 254, n. 3. — Outre les ouvrages cités dans le texte, consultez : Grivaud de la Vincelle, *Arts et Métiers des anciens,* 1819 ; Wachsmuth, *Hellen. Alterthumskunde,* 2e éd., 1842, t. II ; Saint-John, *The Hellenes,* 1844 (important) ; Lionnet, *das Privatleben der Alten,*1853 ; Göll, *Kulturbilder aus Hellas und Rom,* 3e éd., 1878, et l'art. *Griech. Privatalterthümer* dans Ersch et Gruber ; Βενζέλος, περὶ τοῦ ἰδιωτικοῦ βίου τῶν ἀρχ. Ἑλλήνων, 1873 ; Βουλοδῆμος, Δοκίμιον περὶ τὸν ἰδιωτ. βίον, κ. τ. λ., 1875 ; Forbiger, *Hellas und Rom,* nouv. éd., 1882 (vulgarisation) ; Falke, même titre, 1878 (*idem*) ; G. Lucas, *das Häusliche Leben in Athen zu den Zeiten des Aristophanes,* 1881 ; Weisser, *Lebensbilder aus dem class. Alterthum* (planches), 1862 ; Hottenroth, *Trachten, Haus, Feld- und Krieggeräthschaften,* 1879 (compilation) ; Schreiber, *Kulturhistorischer Bilderatlas,* 1884 (excellent) ; Arnold, Blümner, Deecke et Baumeister, *Denkmäler des klassichen Alterthums* (1400 gravures), 1885 et suiv. ; Launitz, *Wandtafeln zur Veranschaulichung antiken Lebens,* 1883. Le livre de Guhl et Koner a été traduit en 1884 par Trawinski, avec préface de Dumont. Il y a des chapitres utiles dans Baudrillart, *Histoire du luxe,* 1880. Le grand ouvrage illustré de R. Ménard et Sauvageot, *la Vie privée des anciens,* 1881 et suiv., est fait avec légèreté et plein d'erreurs.

P. 254, n. 9. — Krause, *Deinokrates oder Hütte, Haus, Palast, Dorf.,* etc. *der alten Welt,* 1863 ; Nissen, *Pompeianische Studien,* 1877 ; Hermann, p. 129.

P. 255, 1. — Sur les détails du costume antique, l'emploi des étoffes transparentes, les artifices de toilette, etc. voy. Hermann, p. 184 et suiv. [2]. Le sujet serait à renouveler à l'aide des statuettes en terre cuite de Tanagra et de Myrina [3]. Cela est surtout vrai pour la coiffure (Salmasius, *de Coma,* dans Gronovius [4] ; Krause, *Plotina,* 1858 ; Weisser, *Lebensbilder,* pl. 8 ; *Mittheil.,* 1883, 246 (*der Krobylos*) ; art. *Coma* dans Saglio, etc.). Sur les éventails (fréquents dans les terres cuites), Blondel, *Hist. des éventails,* 1876. Bijoux de tout genre, Hermann, p. 199, n. 2. Sur les étoffes, Yates, *Textrinum antiquorum,* 1843 ; Forster, *de Bysso antiquorum,* 1776.

P. 256, n. 1. — Stern, *Rerum convivalium adumbratio,* 1833 ; A. Maltos, περὶ τῶν συμποσίων τῶν Ἑλλήνων, 1880 ; Brosin, *de Cenis Homericis,* 1861 ; Hermann, p. 125. Sur le poisson salé, τάριχος, voy. Köhler, *Rech. sur les pêcheries de la Russie méridionale,* Nouv. Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, 1832.

P. 256, n. 2. — Curtius (*Stud.,* II, 175) dérive ἄριστον de ἦρι = tôt.

P. 257, 2. — Sur l'agriculture grecque (mal connue), voy. la bibliographie de la botanique, *Manuel,* p. 179 ; Girardin, *la Nature,* n° 281, p. 325 ; Rougier, *Hist. de l'agric. chez les Grecs,* 1830 ; Wiskemann, *Die ant. Landwirthschaft,* 1859 ; Oemler, *Antike Landwirthschaft,* 1872 ; Mongez, *Mém. de l'Institut,* 1817 et suiv. ; Hermann, *Privatalterth.,* p. 99. Hehn (*Culturpflanzen u. Hausthiere* dans leur passage d'Asie en Europe, 1873) distingue trois *moments* de l'exploita-

1. Cf. notamment Letronne, *Mém. de l'Institut,* 1822, 165 ; Boeckh, *Staatsh.,* I, 47 ; Herzog *Philologus,* XXV, 699 ; Wachsmuth, *Die Stadt Athen,* I, 564.

2. Rubenius, *De re vestiaria veterum,* 1665 ; Ferrarius, même sujet, 1865 ; Mongez, *Mém. de l'Instit.,* 1817 ; Köhler, *Die Trachten der Völker in Bild,* 1872 ; J. Smith, *Anc. greek female costume,* 1882 ; Falke, *Costümgeschichte der Culturvölker,* 1880. Vêtements de couleur du IVe siècle trouvés dans un tombeau en Crimée, Atlas du *Compte rendu,* 1879, pl. 3 et suiv. Cf. Rayet, *Gaz. B.-Arts,* 1881, 24, 486.

3. Cf. Rayet, *Gaz. B.-A.,* 1875, 12, 65 : « Les terres cuites de Tanagra révèlent l'importance, dans le costume féminin, de deux accessoires dont on était loin de croire l'usage aussi répandu ; je veux parler du chapeau et de l'éventail. »

4. Même sujet par Junius dans *Gruteri lampas,* IV, 482. Cf. Henning, *Trichologia,* 1678.

tion agricole : 1° Lutte contre la forêt ; 2° Gaspillage et culture épuisant le sol ; 3° Reboisement partiel et fertilisation artificielle [1].

Travaux publics : Dareste, *Mém. sur les entreprises de trav. publ. chez les Grecs*, Assoc. Études grecques, t. II ; inscriptions relatives aux travaux publics, Le Bas-Foucart, *Péloponnèse*, p. 201 ; Ἀθήναιον, IV, 370 ; Fabricius, *De archit. Graec. comment. epigraph.*, 1881 ; Choisy, *l'Arsenal de Philon*, 1883.

P. 257, 2. — Triantafillis, *Cenni sull' origine del commercio nella Grecia*, 1879.

P. 257, 2. — Jahn, *Représentation de métiers sur des peintures anciennes*, Acad. de Saxe, 1861-67 ; Beckmann, *Beitr. z. Gesch. der Erfindungen*, 1780-1805 ; Poppe, *Gesch. der Erfindungen*, 1829 ; Büchsenschütz, *die Hauptstätten des Gewerbefleisses im klass. Alterthum*, 1869 ; Blümner, *die Gewerbliche Thätigkeit der Völker des klass. Alterthums*, 1869 ; Riedenauer, *Stud. zur Gesch. des ant. Handwerks*, 1873 ; Brants, *de la Condition des travailleurs libres dans l'industrie athénienne*, in *Rev. de l'Instr. publique belge*, XXVI, 100.

P. 257, n. 5. — Ehlers, *De Graecorum aenigmatis et griphis*, 1875 ; Hagen, *Antike und mittelalterliche Räthselpoesie*, 1867 ; Engelbrecht, *de Scoliorum poesi*, 1882.

P. 257, n. 6. — Blümner a donné un complément au Ier volume de son ouvrage, *Arch. Zeit.*, 1877, 51 (3e vol., 1884). Cf. Semper, *der Stil*, 1878, et sur les représentations figurées relatives aux métiers, Jahn, *Acad. de Saxe*, 1861-1867. Sur les grandes voies commerciales, voy. Heeren, *Idées sur le commerce*, etc., trad. fr. 1830 ; Sadowski, *die Handelsstrassen der Griechen u. Römer*, 1877 ; Genthe, *Ueber den etrusk. Handel u. den Norden*, 1874. Les timbres d'amphores sont très instructifs à cet égard (Dumont, *Arch. Miss.*, 2e sér., t. VI.)

P. 258, 2. — Sur la banque en Grèce, voy. Saumaise, *De usuris et de foenore trapezitico* ; Hüllmann, *De re argentaria*, 1811 ; Koutorga, *Essai sur les trapézites*, 1859 ; Caillemer, *des Instit. commerciales d'Athènes au siècle de Démosthène*, 1864 ; Boeckh, *Staatshaush.*, I, 177 et 627 ; Gaillard, *les Banquiers athéniens et romains*, 1875 ; Cruchon, *les Banques dans l'antiquité*, 1879 ; Brants, *les Opérations de banque dans la Grèce antique*, Muséon de Louvain, 1882. Cf. *Manuel*, p. 258, n. 4.

P. 258, 3. — P. Gardner, *Régates chez les Grecs* (*Journ. Hell. Stud.*, t. II, d'après des monnaies de Corcyre). — Kohlrausch, *der Diskus*, 1882. — Sur les combats de coqs, voy. les auteurs cités par Stéphani, *Compte rendu*, 1873, 20 et Roulez, *Mél. de Philol.*, III, 1. — Sur le jeu des échecs et des dames, Rangabé, *Rev. archéol.*, 1846, 297 ; Michaëlis, *Arch. Zeit.*, 1863, 40. — Sur la chasse, cf. p. 73 ; Miller, *das Jagdwesen der Griechen u. Römer*, 1883, et Puchesse, *De venatione apud Romanos*, 1870.

P. 258, 5. — E. Curtius, *De la construction des routes chez les Grecs*, Acad. de Berlin, 1854, 221, signale l'origine religieuse de ces constructions. Steffen, en relevant le plan de l'Argolide, a trouvé la trace de routes datant de l'époque héroïque. Cf. Ross, *Griech. Königsreisen*, II, 116.

1. Les sources principales pour l'agriculture grecque sont les Γεωπονικά en 20 livres, extraits compilés par Cassianus Bassus sur l'ordre de Constantin Porphyrogénète (éd. de Bonn, étude par Gemoll), le *de Plantis* de Théophraste et les *Poetae bucolici et didactici Graeci* (éd. Ameis, Lehrs, Dübner, Büssemaker et Köchly, 1846-1851). — Cf. encore : Sickler, *Gesch. der Obstcultur*, 1802 ; Walcker, *Die Obstlehre der Griechen u. Römer*, 1845 ; Schuch, *Blattgemüse und Salate des Alterthums*, 1853 ; Wüskemann, *Unterhalt. aus der alten Welt für Garten und Blumen Freunde*, 1854 ; Henderson, *Hist. of ancient and mod. wines*, 1824 ; Magerstedt, *Die Bienenzucht*, 1851 ; Schlieben, *Die Pferde des Alterthums*, 1867. Cf. les articles Cibaria, Condimenta, Bestiae dans Saglio.

P. 259, 1. — Hospitalité chez les anciens, Curtius, *Alterthum und Gegenwart*, I, 203; Cerquand, *de l'Hospitalité grecque aux temps héroïques*, 1853, Tessères d'hospitalité, Geffroy, *Arch. Miss.*, V, 445; Maffei, *Mus. Veronense*, p. 472; Marini, *Atti*, p. 782, 783; Gruter, *Inscriptiones*, p. 470; Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, p. 220. Sur les auberges, voy. encore Fr. Michel et Ed. Fournier, *Hist. des hôtelleries*, 1859.

P. 259, 2. — Cavvadias a retrouvé à Épidaure en 1883 deux des stèles mentionnées par Pausanias (2, 27, 3), où étaient inscrits les noms des malades traités dans l'Asclépiéion, la nature de leurs maladies et les circonstances de leur guérison.

La première de ces stèles, contenant 186 lignes, a été publiée par lui dans l''Εφήμερις (1883, p. 119) et traduite par nous dans la *Rev. archéol.* d'août 1884. Elle contient le récit de vingt guérisons ou plutôt de vingt miracles, car il n'est nulle part question de remèdes pharmaceutiques spécifiés, mais seulement de visions et de songes. En outre les maladies traitées sont de celles contre lesquelles la médecine est impuissante : ce sont des aveugles qui voient, des boiteux qui marchent, des chauves dont les cheveux repoussent par enchantement. Un des cas les plus curieux est celui de ce *facchino* (l. 79 et suiv.) qui laisse tomber son sac et brise la coupe où son maître avait l'habitude de boire. Comme il se désolait et essayait de rassembler les morceaux, un voyageur vint à passer et lui dit : « Pourquoi, malheureux, t'efforces-tu en vain de raccommoder ta coupe? Le dieu même d'Épidaure ne pourrait pas la réparer. » A ces mots, l'homme remet les fragments dans son sac et se rend au temple ; en arrivant, il ouvre le sac et trouve la coupe raccommodée. Puis il court raconter à son maître ce qui s'est passé, et celui-ci, apprenant le miracle, offre la coupe au dieu. — Ces guérisons se rapportent à une époque fort ancienne, bien que les stèles ne soient pas antérieures au IV[e] siècle. En effet, l'une d'elles, racontée sur la seconde stèle, est relatée en termes presque identiques par Hippys de Rhégium, qui florissait à l'époque des guerres médiques (*Fragm. Histor. Graec.*, II, 15). Il est probable qu'avec le temps, quand la foi et le nombre des guérisons vinrent à diminuer, les prêtres d'Esculape se virent obligés, pour sauvegarder la réputation du temple, d'appliquer aux malades les ressources de la médecine proprement dite. C'est ce que semble prouver une autre inscription découverte au même endroit ('Εφήμερις, 1883, p. 230), et qui date de l'époque impériale. Un nommé Julius Apelles, souffrant de dyspepsie, raconte comment il a été guéri à Épidaure : les détails du traitement sont très compliqués et demanderaient à être étudiés par un homme de l'art.

P. 259, 3. — Vercoutre, *Médecine publ. dans l'antiquité*, in *Rev. archéol.*, 1880; Dubois, *Un médecin de l'empereur Claude*, in *Bull. Corr. Hellén.*, V, 468 ; Gaupp, *Das Sanitätswesen in den Heeren der Alten*, 1869 ; Gauthier, *Recherches sur l'exercice de la médecine dans les temples*, 1844. Cf. la bibliographie de la médecine, *Manuel*, p. 178.

P. 260, n. 6. — Crémation partielle, où la tête seule est épargnée, Sacken, *Grabfeld von Hallstadt*, 1868, pl. 4. Il est possible que le même usage ait quelquefois été pratiqué en Grèce : du moins avons-nous cru le constater dans quelques tombes de Myrina.

P. 261, 1. — Sur les menaces proférées dans les inscr. contre ceux qui violeraient les sépultures, voy. p. 40. Pour assurer l'accomplissement des sacrifices périodiques sur leur tombe, les anciens prenaient souvent des dispositions testamentaires dont le *testament d'Epictéta* (*C. I. G.*, 2448) est un remarquable exemple. Les moindres détails des cérémonies à accomplir y sont minutieusement indiqués (voy. le commentaire de Boeckh.)

P. 262, 2. — Distinction des ἀπαρχαί et de la δεκάτη, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 232; cf. *C. I. A.*, I, 260.

Sur l'administration financière des temples, la thèse d'Homolle (à paraître en 1885) donnera des détails circonstanciés, empruntés aux inscriptions qu'il a découvertes à Délos (cf. l'inscription de 500 lignes qu'il a publiée, *Bull. Corr. Hellén.*, VI, 1-167, compte des hiéropes du temple d'Apollon Délien, et Kohts, *de Reditibus templorum Graecorum*, 1869). A Athènes [1], avant Euclide, les trésoriers d'Athéné (ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας) et des autres dieux (τῶν ἄλλων θεῶν) formaient deux collèges distincts de dix membres annuels. Vers 400, ils furent réunis en un seul collège de dix membres, ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας καὶ τῶν ἄλλῶν θεῶν, titre qui disparaît vers 376. Sur un fragment des comptes du Parthénon, en 398, Athéna donne la main au δῆμος athénien personnifié. Une importante inscription, *C. I. A.*, I, 273, montre qu'en 426-423 les dépenses de la guerre furent si lourdes, qu'il fallut emprunter aux χρήματα τῆς Ἀθηναίας καὶ τῶν ἄλλων θεῶν. Vers 422, lors de la paix de Nicias, le trésor de l'Etat remboursa la dette avec un intérêt de 1/300 de drachme par mine et par jour [2]. Cf. Thuc., 2, 13.

P. 262, 3. — Étude sur le droit d'asile, d'après les inscr. de Téos, Waddington, *Asie Mineure*, p. 28 ; Wallon, *Du droit d'asile*, 1837 ; Caillemer, art. *Asylia* dans Saglio ; Förster, *de Asylis Graecorum*, 1847.

P. 262, 4. — Sacrifices dans les monuments figurés, *Exp. de Morée*, II, p. 103 et suiv. ; Stengel, *Weinspenden bei Brandopfern*, Hermès, 1882, 329 ; le même, *Opfer an die Winde* (influence phénicienne ?), in *Hermès*, XVI, 346. Décret de proxénie d'Égosthène accordant aux Siphéens le droit d'assister aux sacrifices publics de la ville, Le Bas-Foucart, *Péloponnèse*, I ; cf. *C. I. G.*, 2554, 2556). Sur les théoxénies (repas et sacrifices offerts aux héros et aux dieux inférieurs), voy. Deneken, *de Theoxeniis*, 1881. Pour les sacrifices, les sources anciennes sont Lucien, περὶ θυσιῶν, et Porphyre, περὶ ἀποχῆς τῶν ἐμψύχων.

P. 262, n. 10. — Exemples curieux de substitution donnés par Rayet, *Gaz. B.-Arts*, 1875, 12, 69 ; cf. Lenormant, *Gaz. B.-A.* 1863, 14, 153 (bijoux de substitution). Substitution des bêtes aux hommes dans les sacrifices, *Gaz. arch.*, 1879, 224 ; Movers, *Phönizier*, I, 406, 625 ; Ganneau, *Journ. asiat.*, avr.-juin 1878. A Ténédos, on immole à Bacchus un veau nouveau-né (substitué à un enfant), comme le taureau à Chios remplaçait une victime humaine.

P. 263, 2. — E. Curtius, *Ueber die Weihgeschenke der Griechen und insbesondere über das platäische Weihgeschenk in Delphi* (*Gött. Nachr.*, 1861, n° 21).

P. 263, 3. — Lasaulx, *Ueber die Gebete der Griech. und Römer*, 1842 ; Vierordt, *De junctarum in precando manuum origine Indo-Germanica*, 1851 ; Pfannenschmid, *das Weihwasser*, 1859.

P. 264, 2. — Dierks, *de Tragicorum histrionum habitu scaenico*, 1884 ; Reinach, *Gaz. archéol.*, 1883, 250 ; Schreiber, *Kulturhistorischer Bilderatlas*, 1884, liv. I ; Madvig, *Kleine phil. Schriften*, 1875 (drame attique) ; Nitkin, *Théâtre attique*, 1882 (en russe, résumé par Lugebil, *Phil. Woch.*, 1883, 962).

P. 264, n. 4. — Didascalies attiques conservées par des inscriptions, Koehler, *Mittheil.*, III ; cf. *supra*, p. 42, 104.

P. 265, 4. — Gerhard, *Griech. Mysterienbilder*, 1839 (monuments figurés relatifs aux mystères) ; Taylor, *the Eleusinian and bacchic mysteries*, 3e éd., 1876 ; Le Bas-Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, p. 169 (Commentaire de l'inscr. d'Andanie sur les mystères de cette ville, célébrés dans les bois d'Apollon Carneios en l'honneur des Cabires) ; Ersilia Lovatelli, *Un vaso di marmo con rappresentanze relative ai*

1. *Bull. Corr. Hellén.*, II, 38 ; Kirchhoff, *Acad. de Berlin*, 1864 et 1867 ; Eustratiadis, Ἐφήμ. ἀρχαιολ., I, p. 431 ; Kirchhoff, *zur Gesch. des Athen. Staatsschatzes im fünften Jahrhundert*, 1877.

2. Τάδε οἱ ταμίαι παρέδοσαν, Ἀνδροκλῆς Φλυεὺς καὶ ξυνάρχοντες... τόκος τούτοις ἐγένετο...

misteri di Eleusi, 1879; Hüttemann, *Neue Jahrb.*, 1884, 448; Foucart, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 83, et 1884, 200; Burnouf, *Légende athénienne*, 1871 (p. 143, il explique les mots κόγξ et ὄμπαξ par lesquels l'hiérophante congédiait les mystes (?) par le sanscrit *sam-pac'a*, mûris, et *gacc'ha*, va (c.-à.-d. *allez et fructifiez!!*)[1]. Voy. aussi les art. *Bacchus*, *Cabires*, *Cérès* dans Saglio (par Lenormant). Ouvrages plus anciens : Meursius, *Eleusinia*, 1619 ; Sainte-Croix, *Rech. hist. sur les myst.*, 2e éd., 1817 ; Ouwaroff, *Essai sur les myst. d'Éleusis*, 3e éd., 1816 ; K. O. Müller, *Eleusinien*, dans Ersch et Gruber, 1840 ; Nitzsch, *de Eleusiniorum ratione publica*, 1843 ; *de Eleusiniorum actione et argumento*, 1846 ; Petersen, *der Geheime Götterdienst der Griechen*, 1848 ; Haupt, *de Myst. Graecorum causis et rationibus*, 1853.

Les sources anciennes sont surtout Jamblique, περὶ μυστηρίων (éd. Parthey, 1857) ; Apulée, *Métamorphoses;* Aristide, ἱεροὶ λόγοι (éd. Dindorf, 1856).

P. 266, 2. — Foucart (*Bull. Corr. Hellén.*, 1883, 83) croit que le culte primitif d'Éleusis (carien ?) était celui d'une divinité chthonienne mâle et femelle (?) qui se décomposa et forma une triade composée d'un dieu, d'une déesse-mère et d'une déesse-fille. Le rôle des deux déesses devint prédominant et l'introduction du personnage de Iacchos, complètement étranger au mythe originaire, acheva de faire oublier le dieu (Pluton). Au ve siècle encore (*Bull. Corr. Hellén.*, V, 227), une inscription montre le caractère agricole des divinités d'Éleusis auxquelles sont consacrées les prémices des récoltes ; dans le même texte on trouve le héros Euboulos ou Eubouleus, transformation du dieu primitif[2]. Du temps de Lycurgue, il se produisit un retour aux croyances plus anciennes : à Éleusis même, un temple fut élevé à Pluton et son nom fut de nouveau associé étroitement à Déméter et Coré. Dans l'Eleusinion d'Athènes, des personnages désignés par l'hiérophante offrent un banquet à Pluton couché sur un lit de parade. Mais Foucart a montré que le dieu chthonien a surtout conservé son importance dans quelques-unes des Cyclades, à Hermione et dans la Carie (voy. les textes, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, p. 400 et suiv.). Cf. sur les mystères d'Éleusis, l'admirable art. *Cérès* de Lenormant dans le Dict. de Saglio. — Boeckh écrit à O. Müller, le 21 décembre 1829 (*Briefwechsel*, p. 267) : « J'ai lu avec une attention particulière les *Eleusinia* (dans l'*Aglaophamus* de Lobeck)... Tout en écartant les folies qu'ont débitées à ce sujet Sainte-Croix et d'autres, ce chapitre n'a fait que me confirmer dans la conviction que, sous la forme d'un culte agricole, c'est la doctrine de la palingénésie qui est contenue dans le culte éleusinien. » Müller répond le 4 janvier 1830 (*Briefwechsel*, p. 270) : « En ce qui concerne les Éleusinies, vous exprimez ma propre conviction. L'éternité de la vie sous des formes changeantes, dans la nature comme dans la condition humaine, telle me semble la croyance, plutôt sentie que comprise clairement, que les mystes empruntaient aux mystères. » Il s'agirait seulement de savoir si cette doctrine de la palingénésie ne s'est pas introduite postérieurement dans le culte éleusinien, à la faveur des cérémonies d'abord purement agricoles qui durent plus tard en éveiller l'idée. Les doc-

1. Si Burnouf avait connu Lobeck, *Aglaophamus*, I, 775, il se serait épargné cette ridicule étymologie (cf. Boeckh, *Encycl.*, p. 551). On lit dans Hésychius : κόγξ · ὄμπαξ ἐπιφώνημα τετελεσμένοις. Meursius, avec sa précipitation habituelle, conclut que c'était la formule sacrée par laquelle l'hiérophante congédiait les mystes. Le Clerc l'expliqua par le phénicien; Wilford (*ap.* Jones, *Asiatic Researches*, t. V) y reconnut une formule encore en usage dans le culte brahmanique, et Creuzer, Münter, Ouwaroff, Schelling, etc. accueillirent cette explication avec enthousiasme. Malheureusement, le texte d'Hésychius doit se lire : κόγξ · ὁμ(οίως) πάξ, et ἐπιφώνημα τετελεσμένοις signifie : « ce que l'on crie quand on a fini quelque chose. » κόγξ est une onomatopée, comme le français *baste!* ou *top!* et Hésychius l'explique par πάξ = *pax*. Nous voilà bien loin du *croissez et fructifiez* d'Émile Burnouf.

2. Hésychius : Εὐβουλεύς · ὁ Πλούτων.

trines se transforment sous les pratiques qui restent, et font circuler un sang nouveau dans le corps immuable des traditions. L'incertitude du dogme et la fixité des pratiques sont peut-être le caractère essentiel de la vie religieuse de l'antiquité.

Sur les mystères des Cabires des Samothrace, au sujet desquels on a écrit mille folies, on trouvera tout ce que l'on sait dans l'art. *Cabiri* du Dict. de Saglio, par Lenormant. Cf. Neuhäuser, *de Cabirorum cultu*, 1857 ; Gerhard, *die Geburt der Kabiren* (Acad. de Berlin, 1862).

P. 266, 2. — A Éleusis, l'hiérophante et le dadouque étaient *hiéronymes* et perdaient leurs noms pour s'appeler seulement ἱεροφάντης, δᾳδοῦχος (Lucien, *Lexiphane*, 10). A l'époque romaine, on se relâcha de cette règle (Lenormant, *Rech. archéol. à Éleusis,* 132 ; Mommsen, *Heortologie*, 234).

P. 266, 3. — Schaefer, *les Associations religieuses au Pirée* (distingue les Orgéons des Thiases), dans *Neue Jahrb.*, 1880, 6ᵉ livr. Collèges funéraires : Vidal-Lablache, *de Titulis funebr. Graec. in Asia minore*, 1871. Grotte pour recevoir une confrérie, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 137. — Vischer, *Hetairien in Athen* (*Kleine Schriften*, I, 153). Caillemer, contrairement à Moreau de Jonnès, pense (*R. C.*, XV, 357) qu'il n'y avait pas de corps de métiers en Grèce.

P. 267, *note*. — Cf., sur les formes de la bienfaisance chez les Grecs, Nägelsbach, *Nachhom. Theologie*, 255 ; Hermann, *Privatalterthümer*, p. 94 ; *Manuel*, p. 253, n. 2. L'histoire du prolétariat dans l'antiquité a été écrite par Villard, 1882.

P. 267, 1. — Un catalogue général des fêtes grecques, dressé par Bilco († 1882), sera publié en 1885. Sur les *Diasia*, voy. Band, 1883 ; *Pamboiotia*, *Mittheil.*, 1882, 31, etc. — Castellanus, *Ἑορτολογίον, sive de festis Graec. σύνταγμα*, 1617 ; Fasoldus, *Graec. vet. ἱερολογία*, 1676 ; Larcher, *Mém. sur quelques fêtes omises par Castellanus et Larcher* (Mém. Acad. inscr., t. XLVIII) ; Hermann, *die Feste von Hellas*, 1813 ; Krause, *Olympia*, 1838 ; *die Pythien, Nemeen und Isthmien*, 1841 ; Curtius, *Olympia,* 1852 (cf. *Alterth. u. Gegenwart*, 1882, t. I) ; Bötticher, *Olympia*, 1883 ; Petersen, *die Feste der Pallas Athene in Athen*, 1855 ; *der delphische Festcyclus ;* 1859 ; Kirchhoff, *Ueber die Zeit der Pythien* (Acad. de Berlin, 1864) ; Bötticher, *Athenischer Festcalender in Bildern*, 1865 ; Gilbert, *Die Festzeit der attischen Dionysien*, 1865.

P. 267, 2. — Holwerda, les fêtes d'Olympie, *Arch. Zeit.*, 1880 ; Reginald S. Poole, *The Coins of Kamarina* (types de médailles se rapportant aux jeux Olympiques), 1873 ; *Brit. Mus. Inscr.*, II, 13 (Olympiques locales).

P. 269, 3. — Sur les Thesmophories, voy. les nouveaux détails donnés par le scholiaste de Lucien publié par Rohde, *Rhein. Mus.*, XXV, 548 ; cf. *Gaz. archéol.*, 1880, 17.

P. 270, 3. — Sur les Lénéennes, Anthestéries et Dionysies, voy. Boeckh, *Kl. Schr.*, V, 65 ; sur les Néméennes, *ibid.*, 193.

P. 270, 4. — Récompenses décernées aux Dionysies, Koehler, *Mitth.*, III, 133.

P. 270, n. 10. — Sacrifices humains (primitifs) en l'honneur de Dionysios, Creuzer-Guigniaut, III, p. 907 ; *Gaz. archéol.*, 1879, 36 ; Gerhard, *Akad. Abhandl.*, I, 322 ; II, 157, 201.

P. 271, 3. — Boeckh, *de Graecorum sacerdotiis* (*Kl. Schrift.*, IV, 331) ; Nitszch, *de Sacerdot. Graecis*, 1839 ; Bossler, *de Gentibus et famil. Atticae sacerdotalibus*, 1833 ; Petersen, même suj., 1881.

P. 271, 4. — Sur le dadouque, *Bull. Corr. Hellén.*, IV, 237 et plus haut, p. 225.

P. 272, 2. — Sur les villes dites *Néocores*, voy. l'appendice à la numismatique, p. 160. Le néocorat subsiste même au vᵉ siècle ap. J.-C. (Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, p. 207). Cf. J. H. Krause, *Civitates neocorae*, 1844. — A. de Kamffen, *les Parasites des temples*, 1867. — Curtius, *das Priesterthum bei den*

Hellenen, Alterth. und Gegenwart, II, 38; Bossler, *de Gentibus et familiis Atticae sacerdotalibus*, 1833; Kreuser, *Der Hellenen Priesterstaat*, 1822. Martha (*les Sacerdoces athéniens*, 1881) essaye de montrer que, tandis que le prêtre, chez nous, est à la fois celui qui enseigne le dogme et qui accomplit les cérémonies symboliques, chez les anciens, il est simplement un magistrat chargé de veiller à l'accomplissement régulier des pratiques. Dans l'antiquité, la religion n'a jamais été fixée, tandis que le culte était immuable.

P. 272, 3. — Sur la divination, les sources anciennes sont Plutarque, περὶ τοῦ μὴ χρᾶν ἔμμετρα νῦν τὴν Πυθίαν — περὶ τῶν ἐκλελοιπότων χρηστηρίων — περὶ τοῦ ἐν Δελφοῖς εἰ — περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος — περὶ εἱμαρμένης. — Lucien, περὶ ἀστρολογίας; Cic., *de Divinatione* et *de Fato;* Lydus, περὶ διασημειῶν (cf. Porphyre, *de Philos. ex oraculis haurienda libror. reliq.*, éd. Wolf, 1856). — Clasenius, *de Oraculis gentilium*, 1673; Klausen, art. *Oracle* dans Ersch et Gruber, 1833; Wiskemann, *de Variis oracul. generibus*, 1835; Wolff, *de Noviss. oraculorum aetate*, 1854; Döhler, *Ueber die Orakel*, 1872; Perrot, *Mélanges*, 1874, p. 127.

P. 272, n. 5. — La langue attique distingue entre le χρησμός, prédication d'un devin, et la μαντεία, réponse de l'oracle (Foucart, *Rev. archéol.*, 1877, 254). Malgré le silence de Thucydide, les Athéniens ont toujours fait grand cas des oracles (*Bull. Corr. Hellén.*, IV, 232; Foucart, *Mélanges d'épigr. grecque*, p. 14).

P. 272, n. 6. — Lasaulx, *das Pelasgische Orakel zu Dodona*, 1841; Pomtow *die Orakelinschriften*, in *Neue Jahrb.*, 1883, 305; Wieseler, *Gött. gelehrte Nachrichten*, 1876, 1; Bursian, *Acad. de Munich*, 1878, 1-29.

P. 272, n. 10. — Wilster, *de Relig. et orac. Apoll. Delphici*, 1827; Götte, *das Delphische Orakel*, 1839; Wolff, *Ueber die Stiftung des delph. Orakels*, 1863; Göttling, *das delph. Orakel*, 1863; Preller, *Delphica*, 1864.

P. 273, 3. — Bouché-Leclercq distingue la *divination inductive* (signes fournis par les actes instinctifs des animaux, les phénomènes naturels, etc.) et la *divination intuitive* (oniromancie, nécromancie, chresmologie). L'âme est active dans la première et passive dans la seconde.

P. 273, 5. — Sur la ῥαβδομαντεία, voy. un bas-relief publié par Millingen, *Syllogue de Constantinople*, 1865, 120. Sur l'oniromancie, Büchsenschütz, *Traum u. Traumdeutung im Alterthum*, 1868, et Girard, *l'Asclépiéion*, 1881.

P. 273, n. 10. — Inscription archaïque d'Éphèse relative à la divination par le vol des oiseaux, *C. I. G.*, 2953.

P. 274. — Büchsenschütz, *Traum und Traumdeutung im Alterthum*, 1869; Girard, *l'Asclépiéion*, 1881; Cavvadias, Ἐφήμερις, 1883, 119; Meibom, *de Incubatione in deorum fanis*, 1659; Kinderling, *der Somnambulismus unserer Zeit u. die Incubation der alt. Heiden*, 1788; Wolf, *Verm. Schriften*, 1802 (somnambulisme dans l'antiquité); Salverte, *Hist. des sciences occultes*, 1829; Ennemoser, *Gesch. der Magie*, 1844; Welcker, *Kl. Schriften*, 3e part., 1850 (incubation, lycanthropie, etc.); Jahn, *Acad. de Saxe*, 1855 (sur le mauvais œil); Maury, *la Magie et l'astrologie dans l'antiq. et au moy. âge*, 1860; Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, 1874; Wachsmuth, *die Ansichten der Stoiker über Mantik und Dämonen*, 1860; Baur, *Apollonios v. Tyana u. Christus*, 1832; Chassang, *Apollonius de Tyane*, 1862; Ed. Müller, *War Apollonios von Tyana ein Weiser oder ein Betrüger?* 1861; Duméril, *Apollonius de Tyane*, dans les *Annales de la Faculté de Bordeaux*, V, n° 2; E. Curtius, *die Unfreiheit der alten Welt*, dans *Alterth. u. Gegenwart*, 1882, I.

5 août 1884.

LIVRE XI

ANTIQUITÉS ROMAINES.

P. 275, 1. — Aux ouvrages indiqués ici et t. I, p. 275, n. 7, on peut ajouter : Nieupoort, *Rituum qui olim apud Romanos obtinuerunt succincta explicatio*, 1712 (commentaires très savants de Schwarz et Haymann, 1757 et 1786) ; Causeius de la Chausse, *Romanum Museum seu thesaurus antiquitatis*, 1746 ; Adam, *the Roman antiquities*, 1791 (trad. en français, utile) ; Creuzer, *Abriss der röm. Antiquitäten*, 2e éd. 1829 ; Wolf, *Vorlesungen üb. die Röm. Alterthümer*, 1835 ; Krahner, *Röm. Antiquitäten*, 1857 ; Heineccius, *Antiq. Romanarum syntagma*, dern. éd. par Mühlenbruch, 1841 ; Schuch, *Privatalterth. der Römer*, 1842 ; Simons, *Aus altröm. Zeit. Culturbilder*, 1872 ; Krieg, *Grundriss der römischen Alterthümer*, 1883 ; Herzog, *Geschichte und System der röm. Staatsverfassung*, t. I, 1884 (excellent).

P. 275, n. 2. — Hecht, *Römische Calendarienbücher*, 1868 ; Huschke, *Das alte röm. Jahr.*, 1869 ; Hartmann, *Der röm. Kalender*, 1882 ; Finaly, *Das altröm. Kalender*, 1883 ; Flex, *Die älteste Monatseintheilung der Römer*, 1881. Boissier (*Rev. de Philol.*, 1884, 56) a publié un calendrier romain inédit. Selon Finaly, l'année de Romulus aurait été solaire et de 360 jours (Cf. *Phil. Woch.*, 1883, 293). Voy. les articles *Chronologia* et *Calendarium* dans Saglio.

Suétone dit que la statue de Verrius Flaccus, précepteur des petits-fils d'Auguste, se trouvait au forum de sa ville natale, Préneste, vis-à-vis l'hémicycle où Verrius avait exposé les fastes gravés sur des tables de marbre. Des fragments de ces fastes furent découverts en 1770 et publiés par Foggini, 1779. D'autres monuments analogues plus ou moins complets (*Maffeiorum*, *Capranicorum*, *Amiterninum*, *Antiatinum*, *Esquilinum*, *Farnesianum*, *Pineianum*, *Venusinum*, *Vaticanum*, *Allifanum*) ont permis de reconstituer tout le calendrier des fêtes romaines auquel les *Fastes* d'Ovide servent de commentaire (Lacroix, *Rech. sur... les* Fastes *d'Ovide*, 1846). Sur les fastes consulaires, voy. l'appendice, à la p. 284, 4.

P. 277, 3. — Les jours *intercisi* sont ceux dont une partie est faste et l'autre néfaste. Il y en avait 65 par an (Macrobe, *Sat.*, 1, 16 ; Varro, *de L. L.*, 6, 29).

L'étymologie du mot *fastus* est *fari*, parce qu'aux jours fastes, disait-on, le préteur pouvait *fari tria verba : do, dico, addico* (Ovide, *Fast.*, 1, 45).

P. 277, n. 6. — Sur la date de la naissance de J.-C. (749 de Rome, selon Petau, 748 selon Keppler, 747 selon San Clemente, Ideler et Boeckh, 754 d'après Denys le Petit), voy. Wallon, *Mém. de l'Acad. inscr.*, 1858 ; Zumpt, *das Geburtsjahr Christi*, 2e éd. 1875 ; Unger, *Die römische Stadtaera*, 1882 ; Desjardins, *Revue des Questions historiques*, 1869 (sur le recensement de Quirinus).

P. 277, n. 6. — Autres ères : d'Actium (30 av. J.-C., en Égypte) ; d'Héracléopolis en Cappadoce (nommée, en 2 av. J.-C., Sebastopolis, Heracleopolis par Auguste) ; de Commagène (67 ap. J.-C.) ; de Pétra (105 ap. J.-C.) ; de Pompée (en Syrie, 64 av. J.-C.) ; de César (en Syrie, 48 av. J.-C.) ; ère Julienne (1er janvier 45 av. J.-C.) ;

ère d'Espagne (38 av. J.-C.) ; ère d'Auguste (27 av. J.-C.) ; ère de Dioclétien (encore en usage parmi les Coptes), 17 sept. 284. L'ère chrétienne fut établie sous Justinien, sur la proposition de Denys le Petit: on en fixa l'origine à l'an 754 de Rome. Elle ne fut universellement adoptée que du temps de Charlemagne.

Le *saeculum* était à l'origine une période de 110 années lunaires. Quand le grand pontife prononçait que le siècle était révolu, on célébrait les *ludi saeculares*.

Au IVe siècle, on commença à compter par *indictions* (espaces de 15 ans, à partir du 1er janvier 313). Justinien, en 537, établit que dans tous les documents on indiquerait l'année du règne, les noms des consuls, l'indiction et le jour du mois. En 541, le consulat cessa d'exister, et l'on compta pendant 25 ans *post consulatum Basilii*. En 567, l'empereur prit le titre de consul, et l'on data d'après les années de son règne et de son consulat. — La formule pour calculer les indictions est celle-ci : *Sume annos Domini, quotquot fuerunt in praesenti, et his adde regulares III, illos scilicet annos qui praecesserunt de indictione qua natus est Dominus* (Pez, *Thes. anecd.*, II, 208). Il faut ensuite diviser le chiffre obtenu par 15. L'ère byzantine ἀπὸ κτίσεως κόσμου est 5508 av. J.-C.

P. 277, n. 7. — L'histoire des études sur le droit public romain est donnée par Ruggiero, *Studj nel diritto pubblico romano da Niebuhr a Mommsen*, 1878 ; Bernays, *die Behandlung des römischen Staatsrechts bis auf Mommsen*, 1875.

P. 278, 1. — Sur l'origine de Rome, voy. Bamberger, *le Mythe de l'arrivée d'Énée dans le Latium* (*Rhein. Mus.*, 1838, 82) ; Klausen, *Aeneas u. die Penaten*, 1839-40 ; Naegelé, *die Gründung Roms*, 1849 ; Gerlach, *de Rerum Romanarum primordiis*, 1861 ; Corcia, *dell' Origine di Roma*, 1880 ; Fröhner, *Rome et les Ramnes* (*Philologus*, 1855, 552) ; Volquardsen, *les Trois anciennes tribus romaines* (*Rhein. Mus.*, 1878, 538).

P. 278, 2. — Curies : Francke, *de Tribuum, curiarum atque centuriarum ratione*, 1824 ; Kobbe, *Curien u. Clienten*, 1839 ; Franke, *de Curialibus Romanis*, 1853-59 ; Sorof, *Zeit. f. Gymnasialw.*, 1862, 433 ; Hoffmann, *Patric. u. Plebeische Curien*, 1879. Sur le culte de *Juno Curis*, Mommsen, *Ephem. epigr.*, I, 39.

P. 278, n. 4. — Selon Schilling (*Philol. Wochenschr.*, 1883, 301), *Quiris* serait identique à *Genius*, et *Quirites* signifierait *cultores Genii*. Les degrés seraient *Quiris, Cerus, Kerus* (*kri, kar = facere*), osque *Kerriieis = genialis*.

P. 279, 1. — Sur la gens (très bonne discussion dans Willems, p. 36-42) : Rein, *Röm. Civilrecht*, 1858, 506 ; Heiberg, *de Familiari patriciorum nexu*, 1829 ; Quinon, *Sur la gens*, 1845 ; Giraud, *Rev. de législ.*, 1846, 385 ; Clason, *Krit. Eroerterungen*, 1871, 207 ; J. J. Müller, *Philologus*, 1874, 96.

Sur les patriciens et plébéiens, voy. Reuter, *de Patrum patriciorumque significatione*, 1849 ; Clason, *Krit. Untersuch.*, 1871, 55 ; Christensen, *Hermès*, IX, 197 (signification primitive de *patres*), et *Die primit. Deutung der Patricier*, 1876.

P. 279, 3. — Roi, Interroi : Clason, *Krit. Eroerterungen*, 180 ; Herzog, *Philologus*, 1875, 497 (l'interrègne) ; Bamberger, *de Interrege*, 1844 ; Bernhöft, *Staat u. Recht der röm. Königszeit*, 1882.

P. 279, n. 8. — Sur la *transitio ad plebem*, voy. Lange, 1864 ; Dernburg, *Rhein. Mus.*, 1865, 90 ; Holzapfel, 1877.

P. 280, 2. — Le grand ouvrage de Willems sur le sénat (Bloch, *Revue historique*, 1884, XXIV, 165) annule les précédents ; Mommsen n'a pas encore publié le vol. du *Handbuch* qui traitera de ce sujet. Voy. une critique détaillée de Willems par Genz, *Philol. Wochenschrift*, 1883, 578, et Bloch, *les Origines du sénat romain*, 1884.

P. 280, 3. — Bernhöft, *Staat u. Recht der Königszeit*, 1882 : Kœstlin, *die Perduellio*, 1841 ; Zumpt, *Kriminalrecht*, I, 2, p. 327 ; Osenbruggen, *das Paricidium*, 1841, 213 ; Bruner, *de Paricidii crimine*, 1856 ; Gorius, *de Paricidii notione*, 1869.

P. 280, 4. — Clientèle et plèbe : Wichers, *de Patronatu et clientela Romano-*

rum, 1825; Koellner, *de Clientela*, 1831; Roulez, *Condit. polit. des clients* (Bul. Acad. Bruxelles, 1839, 6, 304); Brœcker, *Untersuch. üb. die Glaubwürdigkeit der altröm. Verfassungsgeschichte*, 1873, 1; Mommsen, *Röm. Forschungen*, I, 320; Munro, *Journ. of philology*, 1869, 203; Voigt, *Acad. de Saxe*, 1878. — Straesser, *die Röm. plebs*, 1832; Kruszynski, *Polit. Fortschritte der Plebs*, 1852; Tophoff, *de Plebe Romana*, 1856; Wallinder, *de Statu plebeiorum*, 1860; Preu, *Blätt. f. d. bay. Gymnasialwesen*, 1876, 377; Seignobos, *de Indole plebis Roman. ap. Titum Livium*, 1882 (prétend que la plebs était riche et possédait la terre); Heydenreich, *Livius u. die röm. Plebs*, 1882; Hennebert, *Hist. de la lutte entre les patriciens et les plébéiens*, 1845; Schuermans, *même suj.*, 1845; Gerlach, *Beiträge z. Verfassungsgesch. der röm. Rep.*, 1871; Synnerberg, *de Clientelae sub Caesaribus ratione*, 1865; Heuermann, *Unters. über die Sportula*, 1875; Mommsen, *Das röm. Gastrecht u. die Clientel* (Sybel's *Hist. Zeitschrift*, I, 1859); Heuermann, *Ueber die Clienten unter den ersten röm. Kaisern*, 1856.

P. 281, 2. — Maury, *Sur le véritable caractère des événements qui portèrent Servius au trône*, Mém. Acad. inscr. 1866, 107; Lange, *Goett. gelehrte Anzeigen*, 1851, 189; Gerlach, *Hist. Stud.*, I, 343; II, 203; Ihne, *Symb. Philol. Bonnensium*, 1864-67.

P. 282, 2. — Selon Jordan, *Hermès*, 1881, 47, *classis* serait parent du mot κληδόν expliqué dans Hésychius par σωρόν. — Zachariae, *de Numero centuriarum a Servio Tullio instit.*, 1831; Breda, *die Verfassung der serv. Centurien*, 1848; Genz, même suj., 1874; Belot, *Hist. des chevaliers romains*, 1869-73; J. J. Müller, *Philologus*, XXXIV, 126.

P. 282, *note*. — Tribus locales (φυλαὶ τοπικαί): Beloch, *Italia tributim descripta* (*Riv. di Filologia*, 1879, 537) et *der Ital. Bund*, 1881, ch. 2; Grotefend, *Geogr. Eintheil. der röm. Trib.*, 1863; J. J. Müller, *Philologus*, XXXIV, 112.

P. 283, n. 6. — Cf. Humbert, *Annales Leges* dans Saglio; Wex, *Rhein. Mus.*, 1845, 276; Pardessus, *Mém. de l'Acad. inscr.*, XIII, 314 (1838).

P. 284, 3. — Responsabilité des magistrats: Laboulaye, *Essai sur*, etc., 1845; Menn, *de Accus. magistrat. Romanorum*, 1845. Sur la distinction entre *potestas* et *imperium*, voy. Clason, *Heidelb. Jahrb.*, 1872, 589; Kuntze, *Proleg. zur Gesch. Roms*, 1882 (cf. Jullian, *R. C.*, 2 juill. 1883); Mommsen, *Staatsrecht*, I, 204.

P. 284, 4. — Consulat: Klee, *de Magistratu consulari*, 1832; de Brenk, *Quid annuum consulatus tempus profuerit*, etc., 1839; Roemer, *de Consul. Roman. auctoritate*, 1841; Radda, *Krit. Unters. über Consulat u. Dictatur*, 1873; L. Lange, *de Diebus ineundo consulatui solemnibus interregnorum causa mutatis*, 1882; Aschbach, *Zur Gesch. des Consulats in der röm. Kaiserzeit*, 1882 (dans *Hist. Untersuchungen* en l'honneur d'A. Schaefer); Jullian, *Processus consularis* (*Rev. de Philol.*, 1883, 143. C'est la marche triomphale du consul se rendant de sa maison au Capitole le jour de son entrée en fonctions).

Dans les plus anciennes inscr. grecques, le consul est nommé στρατηγὸς ὕπατος (*praetor maximus*), d'où ὕπατος. Cf. Mommsen, *Ephem. epigr.*, I, 223.

Des *fastes* ou listes chronologiques des différents magistrats faisaient partie des archives publiques (Liv., 9, 18; Cic., *pro Sext.*, 14; *ad Fam.*, 5, 12). On a retrouvé, en 1547, au Forum, des fragments de fastes consulaires datant en partie du commencement de l'Empire (entre 36 et 30 av. J.-C.); c'est une liste de consuls, dictateurs, maîtres de cavalerie, censeurs, triomphes et ovations, disposés chronologiquement selon l'ère de Caton. Alexandre Farnèse la fit déposer au Capitole, d'où son nom de *Fasti Capitolini*. De nouveaux fragments ont été découverts en 1816, 1818, 1846 et 1878. Voy. Henzen et Mommsen, *C. I. L.*, I, 425, et *Hermes*, 1870, 271; *Arch. Zeit.*, 1846, 288 (fragment de Porto d'Anzo); Henzen, *Ephem. epigr.*, 1881 (nouveaux fragments); Klein, *Fasti consulares inde a Caesaris nece usque ad*

imp. Diocletiani, 1881 (cf. Thédenat, *Bull. crit.*, mars 1882). Les grands travaux de Borghesi sur les fastes sont encore inédits (chez Desjardins). Le chronographe anonyme de 354 a directement utilisé les Fastes, et son petit livre acquiert par là une grande importance (voy., sur cet anonyme, dit *Norisianus*, Mommsen, *Acad. de Saxe*, 1850, 549, et Teuffel, § 413, 1). Les autres publications relatives aux fastes consulaires sont indiquées par Teuffel, § 75. On trouvera la liste des consuls (sans les *suffecti*) dans le dictionnaire de Dézobry et Bachelet, Larousse et l'Encycl. moderne (art. *Fastes*, par Noël des Vergers).

P. 284, 4. — Sur les élections consulaires et la brigue, voy. Troplong, *Rev. Contemp.*, 1856, 257 ; Roulez, *Mœurs électorales de Rome*, 1858 ; Humbert, art. *Ambitus* dans Saglio ; Pardon, *même sujet*, 1863 (all.) ; Isler, *Rhein. Mus.*, 1873, 473 (la *lex Poetelia de ambitu*).

P. 284, n. 4. — Voy. Eigenbrodt, *De magistrat. Roman. juribus, quibus pro pari et pro majore potestate utebantur*, 1875.

P. 285, 2. — Quand les deux consuls s'absentaient de Rome pour plus d'un jour, la *custodia urbis* et la présidence du Sénat étaient déléguées à un sénateur dit *praefectus urbis* (Francke, *de Praefect. urbis*, 1851). Depuis l'institution de la préture, la *praef. urbis* ne subsiste plus que *feriarum Latinarum causa* (Tac., *Ann.*, 6, 11 ; cf. Linker, *der Praef. urbis fer. latin.*, 1853).

P. 285, n. 11. — Francke, *de Edicto praet. urb. perpetuo*, 1830 ; Rudorff, *Edict. perpet. quae reliq. sunt*, 1869 ; Giraud, *C. R. de l'Acad. des sc. mor.*, 1870, 329 ; Regelsberger, *Sitzungsberichte der phil. hist. Gesellsch. in Würzburg*, 1874 ; Biener, *de Salvii Juliani meritis in edict. praet.*, 1809.

P. 286, 5. — Sur les censeurs, voy. les dissertations latines de Van der Boon Mesch, 1824 ; Rovers, 1825 ; Keseberg, 1829 ; cf. Gerlach, 1842 (all.) ; Goell, 1859 (all.) ; Nitzsch, *Neue Jahrb.*, 1856, 730 ; Zumpt, *die Lustra* (*Rhein. Mus.*, 1870, 465 1871, 1) ; Soltau, *Phil. Wochenschrift*, 1882, 1364 ; le même, *de l'Origine du census et de la censure*, dans la *Rev. de l'Instr. publ. belge*, XXVI, 1re livr. (la censure aurait été créée par les décemvirs et non par Servius ; les fonctions des censeurs auraient été à l'origine exclusivement financières) ; Borghesi, *Opere*, IV, 1 (sur la dernière partie de la série des censeurs). — Les listes de cens à Rome ont subi beaucoup d'altérations. Les *capite censi* ne sont pas comptés dans les listes de la République, alors qu'on les compte sous l'Empire, ce qui explique le chiffre très élevé des recensements à cette époque (Beloch).

P. 286, 4. — Lohse, *de Quaest. perpet. origine*, etc., 1876 ; Jousseaume, *le Jury à Rome*, 1876 ; Laydeker, *les Quaestiones perpetuae*, 1878 ; Schina, *Procédure criminelle en droit romain*, 1871.

P. 286, n. 4. — Fragments de la *lex repetundarum*, *C. I. L.*, I, p. 49, et le commentaire de Mommsen ; Rudorff, *ad Legem Aciliam de pecun. repetundis*, Mém. Acad. Berlin, 1861, 411 ; Wilmanns, *Rhein. Mus.*, 1864, 528 ; surtout Zumpt, *Criminalrecht der röm. Republik*, 1865-9, et *Kriminalprozess der röm. Rep.*, 1871.

P. 287, 4. — Sur le tribunat du peuple, dissert. latines de Rubino, 1825 ; Soldan, 1825 ; Schirmer, 1828 ; Bender, 1842 (*de Intercessione*) ; Schoenbeck, 1852 ; Wolfram, 1856 ; Dockhorn, 1858 ; Grafström, 1860 ; Belot, 1872 ; Eigenbrodt, 1875. Cf. Ihne, *Rhein. Mus.*, 1866, 161 ; Rein, *Philologus*, V, 137 ; Lange, *Centralblatt*, 1872, 685. Sur l'inviolabilité des tribuns et la *lex sacrata*, voy. Herzog, *Neue Jahrb.*, 1879.

P. 288, 3. — Édiles : Schubert, *de Rom. aedilibus*, 1828 ; Hoffmann, *même sujet*, 1842 ; Labatut, *les Édiles et les mœurs*, 1867 ; *les Édiles et la censure du théâtre* (*Rev. hist. du dr. fr.*, 1868, 34) ; Soltau, *Aediles plebis*, dans les *Hist. Unters.* en l'honneur de Schaefer, 1883 ; selon Ohnesseit, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, IV, 2e livr., l'édilité serait une institution italique.

P. 289, 2. — Sur la questure, dissert. lat. de Petry, 1847 ; Döllen, 1847 ; Wa-

gner, 1848; cf. Niemeyer, *Ztschft. f. Alterthumsw.*, 1854, 515. H. de Longpérier a étudié d'après les monnaies les *insignes de la questure*, 1869. — O. Mantey, *de Gradu et statu quaestorum in municipiis coloniisque*, 1882.

P. 289, n. 2. — Labatut, *de l'Aliment. publ. chez les Romains*, 1870; Pigeonneau, *de Convect. urbanae annonae*, 1876.

P. 290, 1. — « Les sources ne fournissent absolument aucune preuve en faveur de la théorie de Mommsen (*Handbuch*, II, 145), d'après laquelle le dictateur aurait été le *collega major* des consuls. » (Willems, p. 260.) — Sur la coutume du *clavum figere*, voy. Jahn, *Acad. de Saxe*, 1855, 106; Unger, *Philologus*, XXXII, 531; Gerhard, *Akad. Abhandl.*, I, 109. — Gaidoz (*Deux parallèles, Rome et Congo*, 1883) dit qu'au Congo le fichement du clou a le même caractère qu'à Rome.

Sur la dictature de César, voy. Mommsen, *C. I. L.*, I, 451; Stobbe, *Philol.*, 1868, 109. Sur celle de Sylla et ses *leges dictatoriae*, voy. les ouvrages cités de Zachariae et Lau (1834 et 1858).

La dictature n'a rien de commun avec le *justitium* (état de siège), arrêt de la justice, à l'exception du *summum imperium*. Voy. Nissen, *das Justitium*, 1877; Th. Reinach, *l'État de siège*, 1884.

P. 290, 3. — Ew. Schmidt, *das Decemvirat*, 1871; Schrammen, *Leges a decemviris datae*, 1862; Haeckermann, *de Legisl. decemvirali*, 1843; Cecchi, *Archivio juridico*, avril 1872.

P. 291, 2. — Sur le tribunal consulaire ou militaire : Lorenz, 1855 (all.); Lange, 1856 (all.); Witkowski, *de Numero trib. milit. cons. pot.*, 1857; Heinze, *de Trib. milit. cons. pot.*, 1861; Geppert, *de Tribunis militum*, 1872.

P. 292, 2. — La question des *comitia curiata* est très obscure; voy. Schoemann, *Opusc.*, 1856, 1, 61; Newmann, *Class. Museum*, 1848, 101. Sur les comices en général, voy. Schulze, 1815; Mommsen, *Röm. Forsch.*, I, 129; dal Lago, 1870; Preu, *Blätt. f. d. Bayer. Gymnas.*, 1877; Boissier, *R. D. M.*, 1880, t. XLIV, livr. 1; Spagnolo, *Un dì di comizi consolari a Roma*, 1878; Lampertico, *I dibirori nelle elezioni romane*, 1883. — Sur la réforme des comices centuriates : Clason, *Heidelb. Jahrb.*, 1872, 221; Ullrich, 1873; Mommsen, *Röm. Trib.*, 1844. Guiraud (*Rev. hist.*, 1881) a attaqué le système de Mommsen et proposé une autre combinaison non moins compliquée, mais plus conforme aux textes. — Sur la situation du *comitium*, voy. Jordan, *Topogr. Rom's*, 1878; Bucher, *Comitium und curia Hostilia*, 1870. — Sur les Comices tributes, voy. Mommsen, *Roem. Forsch.*, I, 151; Ihne, *Rhein. Mus.*, 1873, 353; Clason, *Krit. Erört.*, 71; Berns, *de Comit. trib. et concil. plebis discrimine*, 1875; Genz, *Philologus*, 1876, 83. — Juridiction des comices judiciaires : Platner, *Quaest. de jure crim. Romano*, 1842; Rein, *Röm. Criminalrecht*, 1844; Zumpt, *Criminalrecht der röm. Rep.*, 1865; Kohl, même suj., 1875; Eisenlohr, *die Provocatio ad populum*, 1858.

P. 292, 3. — Voy. Aulu-Gelle, 15, 27; Grüber, *Zeitschr. f. Alterthumsw.*, 1837; Bouché-Leclerq, *les Pontifes*, 1871, 207; Hirschfeld, *Hermès*, VIII, 470.

P. 292, n. 11. — Sur la *lex curiata de imperio*, voy. Mommsen, *Rhein. Mus.*, 1858, 565.

P. 294, 1 — Sur la manière dont les lois étaient gardées et publiées, voy. Mommsen, *Annali*, 1858, 181.

P. 294, n. 9. — Sur les *pedarii*, voy. Becker, *Hessische Gymnasialblätter*, 1845; *Zeit. f. Alterthumsw.*, 1850; Mommsen, *Röm. Forsch.*, I, 257; Monro, *Journ. of Philol.*, 1872, 113.

P. 295, 3. — Sur les sénatus-consultes, voy. en particulier Mendelssohn, *Act. soc. phil. Lips.* 1875 (sénatus-consultes sur les Juifs mentionnés par Josèphe); Foucart, *S. C. inédit de l'an* 170 (de Thisbé), 1872 (cf. *Ephem. epigr.*, 1873, et *Mittheil.*, IV. 235); Weissbrod, *Observ. in S. C. de Bacchanalibus*, 1879; Laticheff

S. C. de Narthakion (*Bull. Corr. Hellén.*, VI, 356) ; Egger, *Un S. C. romain contre les industriels qui spéculent sur la démolition des édifices* (*Mém. Soc. Antiq.*, 1872).

Sur les séances du sénat à l'époque républicaine, voy. Willems, *Muséon* de Louvain, 1882, t. I. Pour les jours des séances, voy. Bardt, *Zur lex Caecilia Didia und Senatssitzungstage der spät. Republik*, in *Hermès*, IX, 304.

P. 296, 1. — Sur le rôle diplomatique du sénat, voy. Büttner-Wobst, *de Legationibus liberae R. P. temporibus Romam missis*, 1876.

P. 296, n. 7. — Aschbach, *Acad. de Vienne*, 1861, 306 (consulats d'Auguste et de Tibère); *ibid.*, 1862, 247 (consulats des empereurs de Caligula à Hadrien).

P. 297, 3. — A. Paillard, *Histoire de la transmission du pouvoir impérial à Rome et à Constantinople*, 1878.

P. 297, n. 3. — Sur le tribunat des empereurs, voy. Stobbe, *Philol.*, 1873, 1. L'*ère* de la puissance tribunice de chaque empereur est assez difficile à fixer (voy. Willems, p. 422). Depuis Trajan, la 2e année de la puissance tribunice commence le 10 déc. qui suit la collation de la *potestas*.

P. 297, n. 4. — On appelait *crime de majesté* (Ulpien, *Dig.*, 48, tit. 4, s. 1) un crime contre le peuple romain ou sa sécurité ; la *lex Julia majestatis*, attribuée à César ou à Auguste, fixa de nouveau les peines sévères que ces attentats entraînaient. Quand l'empereur devint la personnification vivante du peuple tout entier, le crime de *majesté* consista dans toute injure, toute conspiration contre sa personne ; elle fut bientôt une arme terrible aux mains des mauvais empereurs. Auguste s'en servit déjà pour poursuivre les pamphlétaires (*cognitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit*, Tac., *Ann.*, 1, 72). Voy. Rein, *das Criminalrecht der Römer*, 1844 ; Dürr, *Majestätsprozesse unter Tiberius*, 1881 ; Weiske, *Hochverrath und Majestätsverbrechen*, 1836. L'équivalent ancien du *crimen majestatis* est la *perduellio*.

P. 297, n. 6. — Sur les titres des empereurs (*Augustus*, *Caesar*, *Clementia*, *Pietas*, *Majestas*, etc.), voy. Schoener, *Act. Semin. Erlang.*, 1881, et les index du *C. I. L.*

P. 298, 2. — Stobbe, *Philologus*, XXXI, 288 (des comices sous l'Empire).

P. 298, n. 3. — Pendant son expédition contre les Cantabres, Auguste étant tombé malade à Tarragone, les habitants voulurent lui élever un autel : Auguste consentit, pourvu qu'il fût en compagnie de la déesse Rome (Tac., *Ann.*, 1, 78). Cet exemple fut donné par l'Espagne aux autres provinces (cf. *Hermès*, I, 77).

Sur les *Augustales*, voy. encore Egger, *Examen crit. des hist. d'Auguste*, 1844, 357, et *Rev. arch.*, III, 635 ; Zumpt, *de Augustalibus et seviris Aug.*, 1846 ; Marquardt, *Zeitschrift f. Alterthumsw.*, 1847 ; Henzen, *ibid.*, 1848 ; Boissier, *Relig. rom.*, I, 180 ; Humbert, art. *Augustales* dans Saglio ; Schmidt, *de Seviris Augustalibus*, 1878 ; Dessau, *de Sodal. et flamin. August.*, in *Ephem. epigr.*, 1877, 205. L'existence des *tresviri*, *quinqueviri*, etc., n'est pas tout à fait hors de doute (voy. l'index de Wilmanns, *Inscr. lat. in usum academ.*, 1874). Il y eut des sodales *Flaviales*, *Titiales*, *Hadrianales*, *Antoniani*, que mentionnent les inscriptions. Cf. les renvois dans Willems, p. 419. Borghesi a établi, en 1832 (*Frammento di Fasti sacerdotali*, Œuvres, III, 389), que les collèges de *sodales* des empereurs étaient, vers le milieu du IIIe siècle, divisés en trois grands collèges, *Augustales* et *Claudiales*, formant un collège pour le culte de la famille d'Auguste ; *Flaviales et Titiales*, pour la famille des Flaviens ; *Hadrianales*, *Antoniani*, *Veriani*, *Marciani*, etc., pour les Antonins et les empereurs suivants[1].

1. « On sait que les cités gauloises avaient élevé, à Lyon, à frais communs, un temple en l'honneur de la divinité de César Auguste. Des jeux annuels se célébraient le 1er août : Cali-

P. 298, n. 4. — Les apothéoses privées sont fréquentes à Rome comme en Grèce : le mort est héroïsé. Voy. Cic., *ad Att.*, 12, 36 ; de Witte, *Gaz. archéol.*, 1878, 3. Selon Suétone (*Calig.*, 7), Livie avait fait représenter un de ses enfants en Cupidon. Enfants représentés en Apollon et en Diane, dans Heuzey, *Miss. de Macédoine*, p. 236 ; cf. Lenormant et de Witte, *Élite*, I, p. 225, 226 ; Zoëga, *de Orig. et usu obeliscorum*, p. 370.

P. 299, 1. — L'empereur peut présenter des candidats que le sénat doit élire (voy. Stobbe, *Philologus*, XXVII, 88, et XXVIII, 648 ; Morel, art. *Candidati Caesaris*, dans Saglio).

P. 299, 2. — Brambach, *De consulatus mutata ratione*, 1864 ; Stobbe, *Philologus*, XXIX, 213 (*consules suffecti*).

P. 299, 3. — Foss, *de Praetoribus Romanis qui sub imperio fuerunt*, 1837 ; Göll, *de Rom. aedil. sub Caesare imp.*, 1860 ; *Volkstribunat unter den Kaisern* (*Rhein. Mus.*, 1858, 111).

P. 299, n. 5. — Sur l'*adlectio*, voy. la thèse de Bloch, *de Decreta adlectione in ordine functorum magistratuum*, 1884 (cf. *R. C.*, 1884, 511).

P. 300, 1. — Sur le *consilium principis* d'Auguste à Dioclétien, voy. Cuq, *Acad. Inscr.*, 3 nov. 1882. A la fin du IIIe siècle, le *consistorium* supplanta le sénat, réduit au rôle de conseil municipal de Rome. — Une inscription récemment découverte en Tunisie (*Bull. des Antiq. Afric.*, II, 77) a fait connaître les fonctions nouvelles d'*advocatus fisci quadragesimae Galliarum* et de *praefectus vehiculorum per Belgicam et duas Germanias*.

P. 301, n. 2. — Caduzac, *Décad. du sénat depuis César jusqu'à Constantin*, 1847 ; Duméril, *de Senatu Rom. sub imp. Augusto Tiberioque*, 1856 ; Ferwer, *der Senat und die Tronfolge in Rom. von Commodus bis Aurelian*, 1883 ; Ellissen, *der Senat im oström. Reich*, 1881 (médiocre) ; Humbert, art. *Acti senatus*, dans Saglio.

P. 302, n. 3. — Sur les chevaliers Romains, voy. outre l'ouvrage de Belot (en partie très remarquable), Zumpt, 1840 ; Marquardt, *Hist. equit. Rom.*, 1840 ; Niemeyer, *de Equit. Romanis*, 1851 ; Gomont, *les Chev. romains*, 1854 ; *R. C.*, III, 357 (sur Belot) ; Cobet, *lex Roscia theatralis* (*Mnémosyne*, X, 337).

P. 303, *note*. — Voy. Gellens-Wilford, *le Cursus honorum de Septime Sévère* dans le *Bullet. des Antiq. Afric.*, I, 371, et à part (1883).

P. 304, 2. — Administration du Bas-Empire : Suivant une observation qui nous a été faite par Egger (*Journal des Débats*, 9 août 1880), nous donnons ici un tableau résumé de l'administration du Bas-Empire romain, alors que « la dyarchie a fait place à la monarchie ». Le passage d'un régime à l'autre ne s'est pas fait brusquement ; la centralisation administrative n'a cessé de croître depuis le IIe siècle, à mesure que le pouvoir du sénat diminuait et qu'augmentait celui de l'Empereur. Les sources principales sont le commentaire de Godefroid sur le code Théodosien, la *Notitia dignitatum* avec le commentaire de Boecking, Laurentius Lydus et Constantin Porphyrogénète (dans la *Byzantine*). Nous suivons Willems, p. 548 et suiv. [1].

gula y fonda un concours d'éloquence. On pourrait s'imaginer d'abord que le choix du 1er août était un hommage au nom d'Auguste. Mais la poésie irlandaise nous apprend que le 1er août était une des trois grandes fêtes de l'Irlande, et que cette fête avait été établie par le dieu *Lugu* : or Lyon, en latin *Lugdunum*, plus anciennement *Lugu-dunum*, signifie « forteresse de Lugu ». Il est donc probable que la fête du 1er août était depuis longtemps la fête nationale de Lyon, et qu'avant de se réunir le 1er août à Lugdunum en l'honneur de l'empereur, les Gaulois s'y étaient longtemps réunis en l'honneur du dieu Lugu. (Darmesteter, *Débats*, 31 juillet 1884.)

1. Une partie du sujet est très bien traitée par Serrigny, *Droit public et administratif romain du* IVe *au* VIe *siècle*, 1862.

1. *Du pouvoir impérial.* — L'empereur, depuis Dioclétien, porte la pourpre; depuis Constantin, le diadème et le *nimbus*. Représentant de l'empire tout entier, revêtu d'une majesté divine, il a le titre de *dominus*, et sa volonté est identique à la loi. Quand il y eut deux empereurs, ils furent considérés comme collègues, et l'idée de l'unité de l'empire subsista (*partes Orientis et Occidentis*). Le pouvoir n'est pas héréditaire : choisi par l'armée ou désigné par son prédécesseur (qui l'adopte et lui confère les titres de César ou d'Auguste), l'empereur passe encore pour être l'âme du sénat[1]. Les membres de la famille impériale s'appellent *nobilissimi*. Les fonctionnaires prêtent serment à l'empereur et à l'impératrice.

2. *L'administration centrale.* — Le *consistorium principis* (conseil d'État) et le *quaestor sacri palatii* (ministre de la maison de l'empereur) assistent le souverain dans ses fonctions législatives et judiciaires. Le personnel du palais est soumis au *magister officiorum*, le service privé de l'empereur au *praepositus sacri cubiculi* (grand chambellan). Constantinople et Rome sont administrées par deux *praefecti urbi*, les quatre divisions administratives de l'Empire par autant de *praefecti praetorio*. L'*aerarium sacrum* a pour chef le *comes sacrarum largitionum* et l'*aerarium privatum* est dirigé par le *comes rerum privatarum*. Les officiers généraux s'appellent *magistri militum*. Tous ces personnages sont les *ministres* et représentants *directs* de l'empereur; aucun ne cumule les fonctions civiles et militaires, strictement séparées depuis Constantin[2].

3. *Des fonctionnaires.* — On distingue les fonctionnaires civils et les fonctionnaires militaires. Tous sont nommés par l'empereur, et leur nomination, expédiée du *sacrum cubiculum* à la chancellerie (*tribuni et notarii*), est enregistrée sur le *laterculum*. Le *laterculum majus* (fonctionnaires supérieurs) est à la chancellerie entre les mains du *primicerius notariorum*, le *laterculum minus* au cabinet du *quaestor sacri palatii*. Outre leurs fonctions, la plupart des fonctionnaires ont dans une certaine mesure le *jus multae*, mais l'amende est soumise à l'appel. Les traitements sont des prestations en nature et, depuis 439, des sommes fixes d'argent. Suivant qu'ils sont en activité, en mission extraordinaire ou simplement honoraires, les fonctionnaires sont dits *in actu positi*, *vacantes* ou *honorarii*.

4. *Titres.* — Sous Dioclétien et Constantin, on distingue encore les fonctionnaires de l'ordre sénatorial (*clarissimi*) et ceux de l'ordre équestre (*perfectissimi*, *egregii*). Depuis Constantin, il n'y a plus que des *clarissimi :* le titre de *perfectissimi* n'est plus guère donné qu'aux membres des principales familles municipales. Parmi les *clarissimi*, on distingue trois rangs : *clarissimus et inlustris*, *cl. et spectabilis*, *clarissimus*. L'ensemble des citoyens ayant exercé des fonctions impériales forme les *honorati*. Au IVe et au Ve siècle, les fonctionnaires se recrutent parmi les membres de l'ordre sénatorial, les *officiales palatini* ou les *curiales* émérites. — Les principales dignités honorifiques sont celles de *patricius* (donnant droit au premier rang après le consul) et de *comes* (*ordinis primi*, *secundi*, *tertii*). Les insignes, le costume, les questions de préséance relatives à chaque dignitaire sont minutieusement réglés; on trouvera l'écœurant tableau de ce formalisme dans le code Théodosien et dans Constantin Porphyrogénète (*de Caerimoniis aulae Byzantinae*).

5. *Bureaux.* — Les *officiales* ou *appartiores*, répartis en *scrinia* ou bureaux, et formant une espèce de milice assermentée, sont les comptables et les délégués des fonctionnaires. Quelques places sont vénales ou héréditaires; la plupart sont données par l'empereur; il y a des surnuméraires (*supernumerarii*, *vacantes*). Au-dessous des bureaux sont les *scholae* d'huissiers, de messagers, etc., où les chefs de bureaux choisissent les employés subalternes.

1. Voy. Paillard, *Histoire de la transmission du pouvoir impérial*, 1875.
2. Toutefois, les gouverneurs de l'Isaurie, de l'Arabie et de la Maurétanie réunissent, par exception, les pouvoirs civils et militaires.

6. *Lois.* — Préparées par le *quaestor sacri palatii* et les *proceres*, soumises (depuis 446) à la délibération du sénat, les lois sont lues dans le *consistorium*, rédigées dans les *scrinia* et signées avec de l'encre pourpre par l'empereur; puis. contresignées par le *quaestor sacri palatii*, elles sont publiées sous la forme d'une *oratio ad senatum* ou adressées aux préfets du prétoire qui doivent les publier comme des édits dans tout l'empire par voie d'affichage ou de proclamation publique. On distingue les constitutions impériales, *leges generales*, et les rescrits envoyés en réponse à des questions de fonctionnaires (comme le rescrit de Trajan à Pline au sujet des chrétiens); ces rescrits, quand ils sont d'une portée générale et adressés à des corporations, s'appellent *sanctiones pragmaticae*. Le *code Théodosien* est la réunion des constitutions impériales depuis Constantin.

7. *Consistorium principis.* — Il se compose de *comites consistoriani*, à savoir des chefs de *scrinia* sortants (*spectabiles*) et des quatre fonctionnaires *illustres*, *quaestor sacri palatii*, *magister officiorum*, *comes sacrarum largitionum*, *comes rerum privatarum*. D'autres dignitaires peuvent y assister. Le *primicerius notariorum* fait rédiger les procès-verbaux.

8. *Maison civile de l'empereur.* — Le *magister officiorum*, qui accorde les audiences, a sous ses ordres 3500 gardes du palais (*scolares*), 1100 courriers (*agentes in rebus*, inspecteurs, interprètes, etc.), des écuyers, des huissiers, des greffiers, etc. Il a la police du palais et, depuis 396, la direction des postes (*cursus publicus*) et des fabriques d'armes. Au grand chambellan (*praepositus sacri cubiculi*) sont subordonnés les *cubicularii* (dirigés par un *primicerius*), les pages, architectes, etc. (dirigés par le comte du palais, *vir spect. castrensis sacri palatii*), le *comes sacrae vestis*, le *comes domorum*, les *decuriones et silentiarii*. L'archiatre a le titre de comte.

9. *Gardes du corps.* — Dioclétien avait réduit et Constantin supprima la garde prétorienne; elle fut remplacée par les *domestici et protectores* (thèse de Jullian, 1884), la plupart anciens centurions, commandés par deux *comites domesticorum*.

10. *Administration des capitales.* — Le *praefectus urbi* (consulaire) est juge en seconde instance au civil et au criminel: les *judices minores* et le *vicarius praefecti praetorio* jugent en première. La juridiction du préfet, dont il y a appel à l'empereur, s'étend à 100 milles autour de la ville; il est préfet de police et chef de tous les services urbains, ayant sous ses ordres le *praefectus annonae*, l'un à Carthage et l'autre à Alexandrie; le *praefectus vigilum*, commandant aux *vicomagistri* et aux *collegiati* (pompiers); le *comes formarum* (aqueducs), les *c. riparum Tiberis et cloacarum, operum publicorum, statuarum;* le *tribunus rerum nitentium* (entretien des monuments), le *magister census* dirigeant le bureau des *censuales*. A Rome et à Constantinople, il y a un établissement d'enseignement supérieur avec bibliothèque, dont les professeurs, nommés par le sénat, obtiennent, après vingt ans, le titre de comte; 14 *archiatri populares* donnent leurs soins aux pauvres; les *mancipes thermarum* et le *tribunus voluptatum* ont soin des bains et des théâtres.

11. *Anciennes magistratures.* — Le sénat, le consulat, la préture, la questure ne confèrent plus qu'une dignité honorifique. Étaient sénateurs effectifs les consulaires et les *adlecti inter consulares* (faveur accordée par l'empereur ou attachée à certaines dignités). Le sénat est présidé par les consuls jusqu'à Justinien, depuis par le préfet de la ville. Il élit les *consules suffecti*, les préteurs et les questeurs. Il est parfois consulté par l'empereur et fait fonction de haute cour pour juger les crimes de lèse-majesté. Julien accorda au sénat de Byzance les privilèges du sénat romain. — Les consuls sont nommés par l'empereur (un à Rome et un à Byzance, ou deux dans l'une des capitales). Au 1er avril les *consules suffecti* entrent en charge. — Il y eut jusqu'à huit préteurs au IVe siècle (*Constantinianus* ou *tutelaris*, *de*

liberalibus causis, etc.). Leur principale fonction consiste à donner des jeux : il en est de même des questeurs. L'édilité a disparu on ne sait à quelle époque.

12. *Ordre sénatorial.* — La qualité de membre de cet ordre avec le titre de *clarissimus* est héréditaire ou conférée par l'empereur. Ils constituent la noblesse de l'empire et sont justiciables du *praefectus urbi.*

13. *Préfectures, diocèses, provinces.* — Il y a quatre préfectures administrées par un *praef. praetorio* (Orient, Illyrie, Italie, Gaules). Les subdivisions dites *diocèses* furent divisées elles-mêmes par Dioclétien en provinces. Le *praef. praetorio* est le premier fonctionnaire après l'empereur et commande à une nombreuse bureaucratie. Chaque diocèse est gouverné par un *spectabilis, vicarius praefectorum*, nommé par l'empereur. Les gouverneurs des diocèses d'Orient et d'Égypte (*comes Orientis, praef. Augustalis*) sont supérieurs aux autres. A Rome, le *vicarius Urbis Romae* partage la juridiction avec le *praef. urbi*. Chaque province est administrée par un gouverneur (*rector, corrector, praeses*). Les trois anciennes provinces d'Asie, d'Achaïe et d'Afrique restent proconsulaires ; les proconsuls sont assistés de *legati* et relèvent directement de l'empereur.

En Orient, plusieurs *vici* ou *pagi* forment une *metrocomia :* on trouve des *pagarchi, praepositi pagi,* etc. Il a été question plus haut des curiales. Chaque commune a son sénat municipal, que l'extension des pouvoirs accordés aux fonctionnaires impériaux a réduit au rôle de bureau d'enregistrement. Les magistrats municipaux sont les *IIviri quinquennales* (censeurs), les édiles, les censeurs, les *IIviri*, qui président le sénat et sont juges de paix. Les finances sont administrées par le *curator R. P.* ou *logista*, choisi par l'empereur parmi les citoyens de la commune (Degner, 1883). En 364, Valentinien institua le *defensor civitatis* (ἔκδικος), chargé de protéger les habitants contre les gouverneurs avec recours possible à l'empereur ; il est élu par la commune, et là, s'il n'y a pas de magistrats municipaux, il remplit une partie de leurs fonctions (Fustel, *Instit. polit.*, I, 531).

14. *Armée.* — Constantin institua deux *magistri militum*, un pour l'infanterie et un pour la cavalerie ; dans la suite, il y en eut plusieurs commandant chacun une troupe des deux armes (*vir clarissimus et inlustris comes et magister utriusque militiae ;* au nombre de huit au ve siècle). Les légions d'infanterie sont commandées par des *praefecti leg.*, les *vexillationes* de cavalerie par des *praefecti alarum*. Il y a trois divisions territoriales commandées par des comtes ou des ducs. Dans les confins militaires, le *dux limitis* commande à des *praefecti castrorum*. Les armées se composent de citoyens et de Barbares (*Laeti, gentiles*[1]). Le service dure vingt ans et les vétérans reçoivent des terres.

15. *Finances*[2]. — Il y a deux trésors impériaux (*aerarium sacrum* ou *sacrae largitiones, aerarium privatum* ou *privatae largitiones*) et une caisse (*arca praefecturae*) par chaque préfecture du prétoire. 1° L'*aerarium sacrum* est administré par le *comes sacrarum largitionum ;* il y a, par diocèse, un *comes largitionum*, ayant sous ses ordres des *rationales summarum* et d'autres intendants. L'*aerarium sacrum* reçoit les contributions directes, les *portoria*, affermés à des publicains, le *venalitium* (4 1/6 pour cent des ventes), les revenus des mines, carrières et

1. Outre les engagés volontaires, les *clarissimi, honorati, officiales, decuriones, possessores* sont chargés de fournir des recrues, que l'on choisit surtout parmi les colons ; c'est sur eux aussi que retombe la fourniture des chevaux (*equorum conlatio*).

2. Bouchard, *Essai sur l'administration des finances de l'Emp. rom. dans les derniers temps de son existence*, 1871 ; Zachariae, *Contrib. de l'Empire romain*, dans les *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersb.*, 1865 ; Mommsen, *Hermès*, III, 429 (le cadastre) ; Baudi di Vesme, *Rev. hist. du droit français*, 1861 (impôts en Gaule) ; Lecesne, *l'Impôt foncier dans les derniers temps de l'empire*, 1862 ; Rudorff, *Acad. de Berlin*, 1869, 389 (réforme de l'impôt foncier sous Dioclétien).

manufactures impériales. Le transport des produits des manufactures se fait par les corporations héréditaires des *bastagarii*. Le *comes sacr. larg.* dirige aussi les monnaies et a sous ses ordres les *procuratores monetae*. 2° L'*acr. privatum* est administré par le *magister summae rei privatae*, plus tard *comes rerum privatarum*, qui a sous ses ordres de nombreux intendants. Le trésor privé perçoit le revenu des domaines de l'État et de l'Empereur (*fundi rei privatae, praedia rei dominicae, fundi patrimoniales*), les *bona proscriptorum seu damnatorum, caduca* et *vacantia*. La perception se fait par les *officiales* du *comes rerum privatarum*, ou des gouverneurs. La *res privata* est aussi employée aux services publics. 3° L'*arca praefecturae*, servant aux dépenses publiques, à l'entretien de l'armée et à la solde des fonctionnaires, est alimentée par l'*annona*, une partie de la capitation, des *portoria* et des *caduca*[1].

Les contributions directes sont les mêmes, depuis Dioclétien, dans l'Italie et le reste de l'Empire. Pour la perception de l'impôt, Dioclétien adopta une unité dite *jugum* ou *caput* soumise, à une *jugatio* ou *capitatio terrena*. Suivant la nature de la terre, le *jugum* comprend plus ou moins de *jugera*. Les *peraequatores* et *inspectores* contrôlent la liste des unités imposables. Depuis 312 ans un édit impérial (*indictio*) fixe chaque 15 ans le taux de la contribution. L'impôt est payé en argent ou en nature (*capitatio terrena*) et comprend, en outre, la prestation dite *annona* (vêtements, bois, fourrages, etc., plus tard de l'argent). Chaque *civitas* paye suivant le nombre de *juga* qu'elle renferme, et les décurions répartissent la somme à payer parmi les *possessores* (propriétaires fonciers). Les sommes perçues sont transmises au receveur ou *susceptor*, de là aux *thesauri* et au *comes sacrarum largitionum* par l'entremise des *bastagarii*. Les *negotiatores* (commerçants) payent une patente (*lustralis collatio, chrysargyrum*), supprimée par Anastase en 501. L'impôt personnel ou capitation ne s'applique plus qu'aux *coloni*. — Les *clarissimi* payent un impôt foncier spécial (*follis, gleba*), et offrent des présents à l'empereur (*aurum oblaticium, votorum oblatio*). Les décurions payent, suivant leur fortune, l'*aurum coronarium*.

16. *Justice*. — Nous avons indiqué les compétences des préfets, vicaires, défenseurs, etc. Les magistrats ou fonctionnaires jugent eux-mêmes ou délèguent les causes à un *judex pedaneus*, que les parties peuvent récuser pour s'adresser à des arbitres. Les avocats, formant un collège privilégié, subissent un examen et sont inscrits en nombre limité dans les *matricula fori* de chaque ressort judiciaire. Constantin défendit de recevoir des *sportulae*. — Sont soumis à une juridiction spéciale : les *inlustres*, relevant au criminel de l'empereur ; les gouverneurs des provinces, relevant des préfets du prétoire ; les *clarissimi*, domiciliés à Rome, justiciables au criminel du *praefectus urbi ;* les *advocati*, relevant de leur ordre ; les *officiales*, jugés par leur chef de service ; les colons et esclaves des biens de l'empereur, relevant du *praep. sacri cubiculi* et du *comes domorum ;* les militaires, jugés militairement par les *magistri militum ;* les membres du clergé, jugés par leurs supérieurs. Il y eut d'ailleurs de nombreuses variations à cet égard. Les *praefecti urbi*, les gouverneurs de province, les vicaires, etc., jugent en appel.

Un fait capital est la moindre étendue des attributions judiciaires de l'empereur, dont il délègue une partie aux grands fonctionnaires. L'empereur intervient ou délègue un juge spécial dans le cas d'*appellatio* d'une cause jugée par un très

1. L'*examinator per Italiam*, plus tard *discussor*, est « un inspecteur des finances avec quelques-unes des attributions réservées aux conseillers à la Cour des comptes ». C'est un fonctionnaire de l'ordre administratif et judiciaire à la fois. Il est particulièrement chargé du recouvrement des impôts arriérés (*reliqua*). Voy. Cuq, *Études d'épigraphie juridique*, 1876, p. 1-56.

haut fonctionnaire, de *relatio* ou *consultatio* (le juge lui-même en réfère à l'empereur), de *supplicatio* (*libellus principi datus*). Quand l'empereur juge personnellement, le procès est traité devant le *consistorium principis*, d'après les documents réunis par le bureau *sacrarum cognitionum*. Le *magister sacrarum cognitionum* (*C. I. L.*, V, 8972) succède à l'*a cognitionibus* (commissaire ou quêteur) à la fin du troisième siècle ; à la fin du quatrième, ses fonctions sont réunies à celles du *magister libellorum* (Cuq, *Études d'épigraphie juridique*, 1881, p. 77 et suiv.).

17. *Classes de la société.* — La majorité des *liberi ingenui* possèdent le *jus civitatis*, mais la distinction des classes dirigeantes (noblesse, *honorati officiales*), et des classes gouvernées (décurions, *ordo plebeius*, c'est-à-dire *possessores*, *negotiatores*, *artifices* et *coloni*) rend cette égalité de droits illusoire. Les ouvriers exercent des métiers libres (*artifices*) ou des métiers héréditaires organisés en corporations (*corporati*, *collegiati*), qui doivent des services à l'État et à la commune et sont accablés de charges. Les petits propriétaires fonciers deviennent très rares : écrasés par les impôts, ils recherchent le patronage des riches propriétaires qui les défendront contre les percepteurs, ou deviennent *coloni* sur les biens des riches. Attachés au sol (*servi ipsius terrae*), ils sont vendus avec la terre ; ils payent au propriétaire un fermage annuel, plus la capitation (que le propriétaire transmet aux receveurs), et fournissent les recrues que l'on exige des propriétaires. Le colon propriétaire d'un *peculium* ne peut pas l'aliéner.

18. *Inégalité.* — Ni liberté de professions (elles sont héréditaires), ni liberté de domicile (les *decuriones* et *corporati* ne peuvent émigrer) ; sont exclus du *jus honorum*, les *libertini*, les païens, les juifs, les hérétiques, etc. Il a été question dans le *Manuel* (p. 304, n. 3) de l'inégalité devant la loi ; on a vu aussi qu'elle existait devant l'impôt. Toutefois, sous l'influence du christianisme, la condition des esclaves s'améliora.

19. *Latins*, *Pérégrins*, *Barbares.* — A côté des citoyens, qui sont devenus très nombreux, il y a encore les *Latini juniani* et *ingenui*, et les *peregrini dediticii* et *ingenui*. Les *barbari* ou *gentiles*, distribués comme *coloni* parmi les *possessores*, ou établis comme *foederati*, principalement aux frontières (en échange du service militaire), forment une classe nouvelle d'habitants libres non citoyens. Le mariage entre les Romains et les Barbares est interdit[1].

P. 305, 2. — L'inscription de Souk el-Khmis (*saltus Burunitanus*) a démontré que les chevaliers portèrent le titre d'*egregii* bien avant Septime Sévère.

P. 306, 1. — Voy. en général le commentaire de Mazzochi sur les tables d'Héraclée, 1754-55 ; Voigt, *Rech. sur la constitution des pagi et vici*, 1860 (all.) ; Mommsen, *Hermès*, I, 62 ; Houdoy, I, 204.

P. 306, n. 2, 2. — Zumpt, *Acad. de Berlin*, 1839 (sur la différence entre municipe, colonie et préfecture) ; Grauer, *de Re municip. Roman.*, 1840 ; Rubino, *Ztschft f. Alterthumsw.*, 1844 et 1847 ; Rein, *de Roman. municip.*, 1847 ; Zumpt, *Studia Romana*, p. 325 ; Zöller, *de Civitate sine suffragio et municipio*, 1866 ; Villatte, *de Propag. civ. Rom.*, 1870 ; L. Grévy, *Munic. en droit romain*, 1878.

P. 306, n. 2, 3. — Ruperti, *Acad. rom. di Archeol.*, 1840 ; Dumont, *Ann. des Univers. de Belg.*, 1843, 525 ; Zumpt, *de Coloniis militaribus* (*Comment. epigr.*, I, 195) ; Sambeth, *de Romanorum coloniis*, 1861 ; Schmidt, *System der röm. Colonien*, 1847 ; Holländer, *de Milit. coloniis ab Augusto in Italia deductis*, 1882 ; E. Pais, même sujet, *Museo Italiano*, 1884 ; Beloch, *Der italische Bund*, 1881 (co-

1. Giraud, *Hist. du droit français*, I, 184 (étude sur les *Laeti*) ; Léotard, *Condition des Barbares établis dans l'Empire*, 1873.

lonies de droit latin); Mommsen, *Die italischen Bürgerkolonien von Sulla bis Vespasian,* in *Hermès*, 1883, 161. Auguste divisa en 7 *vici* (par analogie avec Rome) les villes où il envoya des colonies (Bormann, *Progr. de Marbourg*, 1883).

P. 306, n. 2, 5. — Cf. l'app. à la p. 330, n. 2. — Engelbrecht, *de Legib. agrariis ante Gracchos*, 1842; Macé, *des Lois agraires*, 1846 (bonne thèse); Laboulaye, même sujet (*Rev. de législ.*, 1846, 2, 385); Zumpt, *de Colon. militum* (*Comment. epigr.*, I, 205); Mommsen, *C. I. L.*, 1, 77; Stahl, *de Spurii Cassii lege agraria*, 1869; Humbert, *Agrariae leges* dans *Saglio;* Hildebrand, *die Socialfrage im Alterthum,* 1869.

P. 306, n. 4. — Sur la transformation des *canabae* (*Manuel*, p. 39) en *vici*, voy. Renier, *Rev. arch.*, n. sér., XII, 414.

P. 307, 2. — Peter, *Zeitschr. f. Alterthumsw.*, 1844 (rapports entre Rome et l'Italie avant la *lex Julia*); Beloch, *Italia tribut. descripta* (*Riv. di Filol.*, 1879, 537).

P. 309, 2. — Sur les 14 régions de Rome, subdivisées en 265 *vici*, voy Preller, *die Regionen Roms*, 1846; Jordan, *Forma urbis regionum* XIV, 1874; *de Vicis urbis Romae* dans les *Nuove Memorie*, 1865, 215.

P. 309, 3. — Bergfeld, *de Jure et condic. prov. ante Caes.*, 1841; Fontein, *de Prov. Rom.*, 1843; Zumpt, *de Gallia* (*Stud. Rom.*, 3); Person, *Prov. Rom. sous la République*, 1878; Godt, *Quomodo prov. Rom. administ. sint*, 1876; Naudet, *de la Cohorte du préteur et du personnel administ. dans les prov.* (*C. R. Acad. sc. mor.*, 1870, 5); Zumpt, *de Legibus judiciisque repetundarum*, 1845; Arnold, *The Roman system of provincial administration*, 1874; Marx, *Essai sur les pouvoirs du gouverneur de province*, 1880.

P. 310, 2. — Poinsignon, *sur l'orig. et le nombre des prov. rom. créées depuis Auguste jusqu'à Dioclétien*, 1846; Marquardt-Mommsen, t. IV; Jullian, *Administration provinciale et municipale de l'Empire romain*, 1883 (« Qui sait si le bienfait de la paix romaine n'est pas une invention des graveurs de médailles? »); Waddington, *Fastes des prov. asiatiques jusqu'au règne de Dioclétien* (1872, inachevé, arrêté en 218 ap. J.-C.; commentaires d'une importance capitale); Tissot, *Fastes de la prov. d'Afrique*, 1884; Klein, *die Provinzialbeamten* (jusqu'à Dioclétien), 1878 et suiv.; Roulez, *Mém. sur les magistrats romains de la Belgique* (*Mém. Acad. Belg.*, 1844); *les Légats propréteurs et les procurateurs des prov. de Belgique et de la Germanie*, ibid., 1876. Sur les gouverneurs de provinces et les règles de l'avancement, voy. Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, p. 656 et suiv.; Zippel, *die Lösung der Konsularischen Prokonsuln in der früheren Kaiserzeit*, 1883. — Mommsen a publié en 1862 (*Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, p. 487) une liste des provinces de l'Empire découverte par lui dans un manuscrit de Vérone, et qui donne le tableau des divisions de l'Empire sous Dioclétien. Kuhn (*Jahrb.*, 1877, 697) a prétendu que cette liste n'était que la série des modifications provinciales au IVe siècle et n'avait aucune valeur, opinion qui a été combattue par Czwalina, *Ueber das Verzeichniss der röm. Prov. v. Jahr* 297, 1881. Voy. Jullian, *R. C.*, 1882, 1, 66. Sur la liste des provinces de Polemius Silvus, voy. Mommsen, *Mém. sur les prov. rom.*, trad. Picot, 1867, p. 1.

P. 310, n. 9. — Sur le *jus Italicum*, voy. Savigny, *Verm. Schriften*, I, 29; Revillout, *Rev. hist. du droit fr.*, 1854, 241; Houdoy, *Droit munic.*, I, 340; Beaudouin, *Études sur le jus Italicum*, 1883 (cf. *R. C.*, 1884, I, 99). « Depuis la découverte des *leges Salpensana* et *Malacitana*, il n'y a plus aucun doute possible sur l'identité de l'organisation politique des municipes italiques et extra-italiques; il en résulte que le droit italique a consisté exclusivement dans la transformation du sol provincial en sol italique, avec les conséquences qui en découlaient, *mancipatio, in jure cessio, usucapio*, etc. » (Willems, p. 518-519.) Sur le *majus*

et *minus Latium* (Gaïus, 1, 96), voy. O. Hirschfeld dans *Festchrift zur... Gründung des arch. Instituts*, 1879.

P. 311, 3. — Le σύνδικος, dans l'Orient grec, est chargé d'aller défendre devant l'empereur ou le gouverneur les intérêts de villes ou même de simples particuliers (Perrot, *Galatie*, 35; Waddington, *Asie Mineure*, 286). Il diffère du *patron* (Le Bas-Foucart, 339 *a*.) — Sur l'heureuse condition des provinces, voy. Desjardins, *Pays gaulois et Patrie romaine*, 1876; Boissier, *Prov. orientales de l'Emp. Rom.*, in *R. D. M.*, 1er juillet 1874; Fustel, *Instit. polit.*, I, 114. Voy. les monographies sur les différentes provinces citées dans l'appendice au livre VII.

P. 311, n. 6. — Sur la *romanisation* des provinces occidentales de l'Empire, voy. Jung, *Die romanischen Landschaften des röm. Reichs*, 1881, et le compte rendu très instructif de Jullian, *R. C.*, 1883, 2, 64. Jung a suivi « le processus de l'assimilation » sous la triple influence de la langue, de l'administration et du droit. Jullian relève, avec infiniment de raison, qu'à côté de la politique de « romanisation », il y a eu aussi, chez les empereurs, une tendance à respecter les traditions religieuses, provinciales et municipales : de là, la persistance des langues et des cultes indigènes, des anciennes divisions géographiques, etc. Il rappelle ce qu'a dit Bréal, que « la victoire complète de l'élément latin est peut-être postérieure à la chute de l'Empire romain. » (*Acad. inscr.*, 1881, 384.)

P. 312, 3. — Organisation municipale. Zumpt, *de Quinquennalibus municip. et colon.* (*Comment. epigr.*, I, 73); *de Quatuorviris municip.* (ibid., 161); Quinion, *du Municipe romain*, 1859; Béchard, *Droit municip. dans l'antiq.*, 1860 G. Dubois, *Ess. sur les munic. dans le droit romain*, 1862; Kuhn, *l'Organisation civile et municipale jusqu'à l'époque de Justinien*, 1864-1865 (all.); Houdoy, *Droit municip.*, 1876; Klipffel, *le Régime municipal gallo-romain* (*Nouv. Rev. Hist. du droit*, 1878). — Sources : *lex Rubria de civitate Galliae cisalpinae* (*C. I. L.*, I, 115); *lex Julia municipalis* (*C. I. L.*, I, 120; cf. Savigny, *Verm. Schrift.*, III, 279); *lex Coloniae Juliae Genitivae* (Ossuna), loi donnée par César en 44 (Hübner et Mommsen, *Ephem. epigr.*, II, 105; III, 87; Giraud, *Journ. Sav.*, 1874-77); *leges Salpensana* et *Malacitana* (*C. I. L.*, II, 253; Mommsen, *Acad. de Saxe*, III, 363; Dirksen, *Hinterlassene Schriften*, II, 366; Giraud, 1856 et 1868; Zumpt, *Stud. Romana*, 268; Van Lier, *de Inscr. Salp. et Malac.*, 1865). Sur l'administration financière des municipes, voy. Monclin, 1874; Humbert, art. *Arca publica* dans Saglio; Giraud, *Journ. des Sav.*, 1877, 143.

Assemblées provinciales, sacerdoces provinciaux. — Boissier, *la Relig. rom.*, I, 167; Mommsen, *Acad. de Saxe*, 1852, 235 (inscr. de Torigny); Pallu de Lessert, *les Assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine*, 1884. Le *flamen provinciae* s'appelait, en Orient, d'après le nom de la province, Asiarque (Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, p. 244; Perrot, dans Saglio, *s. v.*; Marquardt, *Ephem. epigr.*, I, 108), bithyniarque (voy. Perrot, dans Saglio, *s. v.*), cilicarque, lesbarque, pontarque, syriarque, galatarque (Perrot, *Rev. arch.*, 1874, 28, 10).

P. 314, n. 7. — Henzen, *Annali*, 1851, 5; Houdoy, *Droit municipal*, I, 407 ; Zumpt, *Comm. epigr.*, I, 146.

P. 315, n. 5. — Maynz, *Esquisse du droit criminel romain*, 1882. Une nouvelle édition d'Ortolan a paru en 1884.

P. 316, 2. — Affranchis. Bierregaard, *de Libertin. homin. conditione*, 1840; Grégoire, *Condit. des descendants des affranchis* (*Rev. de législ.*, 1849, 2. 384); Schneller, *de Necessit. morali civili inter patronos et libertos*, 1838; Josson, *Condition juridique des affranchis*, 1878.

P. 316, 4. — Beaujon, *de Variis modis quibus jus civit. Romanae acquiri potuerit*, 1845; Zumpt, *Studia Romana*, 1859, 325; Villatte, *de Propagat. civit.*

Rom., 1870; Stoicesco, *Naturalisation en droit romain*, 1876; Naudet, *de l'Etat des personnes sous les empereurs* (*Journ. des Sav.*, 1877, 290); Lindet, *Acquisition et perte du droit de cité romaine*, 1881.

P. 316, n. 2. — L'influence des doctrines stoïciennes fut très sensible dans l'amélioration de la condition de l'esclave (Laferrière, *Influence du stoïcisme sur les doctr. des jurisc. romains*, Mém. Acad. sc. mor., 1860, 579). Varron (*de R. R.*, 1, 17) appelait l'esclave *instrumenti genus vocale;* dès le temps de Juvénal (6, 222), plusieurs soutiennent que l'esclave est un homme, et le Digeste dira : *Quod attinet ad jus naturale, omnes homines aequales sunt* (50, 17, 32).

P. 316, n. 6. — Colonat (la question a été renouvelée par la découverte de l'inscr. du *Saltus Burunitanus* en Afrique). — Savigny, *Verm. Schrift.*, II, 1; Zumpt, *Rhein. Mus.*, 1845, 1; Giraud, *Essai sur l'hist. du droit fr.*, I, 162; Revillout, *Rev. hist. du droit fr.*, 1856 et 1857; Wallon, *Hist. de l'esclavage*, III, 270; Gemzoc, *Opusc. philol. ad Madvig.*, p. 267; Léotard, *Condit. des Barbares dans l'Empire*, 1873; Heisterbergk, *Die Entstehung des Colonats*, 1876; Petit-bien, *Essai sur le Colonat*, 1878; Cagnat et Fernique, *Rev. archéol.*, fév. 1881 (table de Souk el-Khmis, texte et trad.); cf. sur le même document Mommsen, *Hermès*, 1880; Heisterbergk, *Zeitschft f. d. gesammte Staatswissenschaft*, 1880, 582; Esmein, *Journ. des Sav.*, nov. 1880; *C. I. L.*, VIII, 10, 570).

D'après Mowat (*Rev. arch.*, mai 1881), la table de Souk el-Khmis (*saltus Burunitanus*) daterait de 182 ap. J.-C. C'est un monument en l'honneur de Commode qui a fait rendre justice aux colons du *saltus Burunitanus* (sur la différence entre les *saltus* et les *pagi*, voy. Cagnat, *Rev. archéol.*, mars 1881). Les colons avaient à se plaindre des *conductores*, fermiers des terres du fisc ou domaines impériaux qui exerçaient sur les colons un droit de corvée. Ce texte a montré que le colonat était beaucoup plus ancien qu'on ne supposait. Selon Heisterbergk (combattu par Mommsen) le colonat serait né d'une loi fiscale qui aurait attaché à leur condition les fermiers libres pour assurer le recouvrement de l'impôt, de même que la loi attachait les curiales à leurs curies et les *artifices* à leurs industries. Cf. *R. C.*, 1877, 1, 432.

P. 317, 1. — D'après la loi Plautia-Papiria (89), les Italiens devaient venir se faire inscrire à Rome. Au contraire, la loi *Julia municipalis*, en 49 (*C. I. L.*, 119) édicte que les magistrats municipaux peuvent faire fonctions de censeurs au moment du cens à Rome. Ainsi les citoyens Italiens étaient dispensés du voyage à Rome, et César, par la *lex Julia*, donna véritablement le droit de cité aux Italiens (Desjardins).

P. 317, n. 2. — Zoeller, *de Civitate sine suffragio et municipio Romanorum*, 1866, a nié qu'il ait existé un droit de cité sans suffrage.

P. 317, n. 4. — Giraud, *Droit de propriété chez les Romains*, 1835; Pagenstecher, même suj., 1857-1859 (all.); Fresquet, *des Limites apportées au droit de propriété* (expropriation, etc.), *Rev. hist. du droit franç.*, 1860, 9; Bekker, même suj., 1862 (*Jahrb. des deutschen Rechts*); Meyer, *de Jure expropriationis*, 1867; Réaz, *Rev. de législ. fr. et étr.*, 1870, 555; Achard de la Vente, *de l'Expropriation*, 1878. Le *Traité de la possession* de Savigny (1803) a été traduit sur la 7[e] éd. par Staedtler, 1866.

P. 317, n. 6. — Sur les *aerarii*, citoyens majeurs n'appartenant à aucune tribu locale, voy. Pardon, *de Aerariis*, 1853; Willems, p. 103. Sur les *infames*, Hepp, *de la Note d'infamie en droit romain*, 1862; Karlowa, *Zeitschr. f. Rechtsgesch.*, IX, 204 (1870); L. Gelbke, *de Causis infamiae qua scenicos Romani notabant*, 1835. Les histrions étaient exclus des tribus (Liv., 7, 2).

P. 317, n. 6, à la fin. — Daehne, *de Jure aureorum annulorum et natalium restitutione*, 1863.

P. 318, 1. — Sur la *capitis deminutio* : Baudry, art. *Caput* dans Saglio Savigny, *Syst. des röm. Rechts*, 2, 443 ; Desrosiers, 1872 ; Genz, *Capitis deminutio*, 1880 ; Kohn, *Beitr. z. Bearbeitung des röm. Rechts*, 1881.

P. 318, n. 1. — Sur le Postliminium : Hase, 1851 (all.) ; Bechmann, *Jus Postlim. et lex Cornelia*, 1872 ; Déhenne, 1873 ; Puget, 1878 ; C. Marin, 1878 ; Rivier, *R. C.*, XV, 406 (à propos de Bechmann) ; Dirksen, *Acad. de Berlin*, 1858, 89.

P. 318, n. 5. — Holtzendorff, *de l'Orig. et du développ. de la peine de la déportation dans l'antiq.*, 1859 (all.) ; Siebert, *de l'Exil*, 1872-73 (all.).

P. 318, n. 9. — Sur les *elogia*, voy. Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 277.

P. 319, 1. — Sur le *majus et minus Latium*, voy. Mommsen, *Salpensa und Malaga*, p. 405 ; Rudorff, *Disput. crit.*, 1860 ; Baudouin, *Nouv. rev. histor. du dr.*, janv.-fév. 1879 ; Hirschfeld, *Festschrift* (en l'honneur du 50e anniv. de la fond. de l'Inst. archéol. de Rome), 1879.

Sur la *lex Julia Norbana*, voy. Romanet, 1882, qui la croit promulguée sous Auguste (*Acad. inscr.*, 25 août 1882 et 12 oct. 1883). Cantarelli la place en 18 ap. J.-C.

P. 319, 1. — Sur la *Latinitas* : Savigny, *Verm. Schriften* (1850), I, 14 ; III, 279 ; Madvig, *Opusc.*, 271 ; Peter, *Zeit. f. Alterthumsw.*, 1844, 193 ; Zumpt, *Studia Romana*, 344 ; Villatte, *de Propag. civit. Romanae*, 1870.

P. 319, 2. — Étrangers. Clotet, *Condition des étrangers*, 1881 ; Frénoy, *Cond. des pérégrins à Rome*, 1878 ; Duymaer van Twist, mêm. suj., 1833 ; Mommsen, *Roem. Forsch.*, I, 326.

P. 319, 4. — Casati (*Fortis Etruria*, 1882) a prétendu montrer l'origine étrusque du droit romain. Cf. *R. C.*, 19 mars 1883.

P. 320, *note*. — L'histoire la plus récente du droit romain est celle de Padeletti, trad. all., 1880. Sur le droit civil romain et la procédure, voy. les ouvrages généraux de Zimmern, 1826-29 (all.) ; Heineccius-Muehlenbruch, 1841 ; Wetzell, 1854 ; Bethmann-Hollweg, 1864-68 (all.) ; Puntschart, 1872 (all.) ; Danz, 1871-73 (all.) ; Gugino, 1873 (ital.) ; Van Wetter, *Cours de droit romain*, 1872 ; Padeletti, *Archiv. giurid.*, 1876, 6. — Sur les centumvirs, voy. Bethmann-Hollweg, *Savigny's Zeitschft*, 5, 11 ; Schneider, 1835 ; Zumpt, 1838 ; Münderloh, *Aus der Zeit der Quiriten*, 1872. — Sur les arbitres, Weizsaecker, 1879. — Sur la procédure : Krug, *Legis actio und Centumviratus*, 1855 ; A. Schmidt, *de Orig. legis actionum*, 1857 Buonamici, *Legis actiones*, 1868 ; Latreille, *Actions de la loi*, 1870 ; Karlowa, *la Procéd. rom. à l'époque des legis actiones*, 1872 (all.) ; Huschke, *Multa und sacramentum*, 1874 ; Willems, p. 337 et suiv. — Sur les avocats : Grellet-Dumazeau, *le Barreau romain*, 1858 ; Verdalle, *même suj.*, 1873 ; Humbert, art. *Advocatio*, dans Saglio.

P. 320, 1. — Sur les *leges regiae*, Scheibner, 1824 ; Salverda, *de Jure Papiriano*, 1825 ; Clarke, *Primit. röm. law*, 1872 ; Voigt, *Acad. de Saxe*, 1876-77. Il est probable que ces traditions (*mos majorum*) n'ont pas été codifiées à l'époque royale. Cf. Herzog, *Ueber die Glaubwürdigkeit der aus der röm. Rep. bis* 387 A. V. C. *überlieferten Gesetze*, 1881.

P. 321, 2. — Voy. Bruns, *Fontes juris antiqui*, 3e édit. 1876 : Dirksen, *Critique du texte des lois décemvirales*, 1824 (all.) ; M. Voigt, *die Zwölf Tafeln*, 1883.

P. 321, n. 6. — Collmann, *de Roman. judicio recuperatorio*, 1835 ; Sell, *die Recuperatio*, 1837 ; Kühnast, *de Recuperatoribus ad Livii locum*, XXVI, 48, 1843.

P. 322, 2. — Cf. l'app. à la p. 348, 3, et Scheurl, *das Nexum*, 1839 ; Bachofen, *Nexum und Nexi*, 1843 ; Huschke, même suj., 1846 ; Giraud, *Mém. Acad. sc. mor.* 1847, 393 ; Münderloh, *Aus der Zeit der Quiriten*, 1872, 170. Le *nexum* est un prêt d'argent par contrat verbal : *liber qui suas operas in servitutem pro pecunia quadam debebat, dum solveret, nexus vocatur* (Varron, *de L. L.*, 7, 5).

Voy. Willems, p. 101 et suiv. La loi Poetelia Papiria, en 326 av. J.-C. (?), abolit le *nexum* pour dettes et adoucit la condition des *addicti* (débiteurs adjugés à des créanciers, Aulu-Gelle, 20, 1, 45.)

P. 323, 1. — Rossbach, *Röm. Ehe*, 1853 ; Gerlach, *de Roman. Connubio*, 1851 (cf. Guattani, *Monum. Ined.*, avril 1785, pl. 31) ; Eggers, *Röm. Ehe mit manus*, 1833 ; Karlowa, même suj., 1868 ; Pagenstecher, *de Confarreatione*, 1848 ; Troplong, *du Mariage des Romains* (*Rev. de législ.*, 1844, 129) ; Fresquet, *de la Manus* (*Rev. hist. du dr. fr.*, 1856, 2, 135) ; Rossbach, *Römische Hochzeit und Ehedenkmäler*, 1871 ; Hölder, *Die röm. Ehe*, 1874; Osann, *de Caelibum conditione*, 1827 ; Vallentin, *le Divorce à Rome*, 1874.

P. 323, n. 4. — Sur les *Res mancipi*, voy. Zachariae, 1807 ; Manhayn, 1823 ; Rolin, 1827 ; Verloren, 1839 ; Plange, 1858 ; Fresquet, 1858 ; Münderloh, *Aus der Zeit der Quiriten*, 1872, 59 ; Montanari, *Archiv. giuridico*, 1873.

P. 323, n. 5. — Scheurl, *De modis liberos in adop. dandi*, 1850; Mommsen, *Hermès*, 1868, 66 (adoption de Pline) ; Unterholzner, *Zeit. f. gesch. Rechtswissenschaft*, 1816 (émancipation).

P. 324, 1. — Gans, *Erbrecht*, 1825 ; Vernig, 1861 ; Lassalle, 1861 (Droit de succession romain et germanique) ; Schulin, *Das griech. Testament vergl. mit dem römischen*, 1882.

P. 325, 1. — Machelard, *Observ. sur les responsa prudentum* (*Rev. de législ. fr.*, 1870-71, 535).

P. 325, n. 2, *in fine*. — Les *quaestiones perpetuae* perdirent d'abord le jugement des causes capitales ; au IIIe siècle, on les supprima tout à fait. Voy. Menu, *de Interitu quaest. perpet.*, 1859, et l'appendice à la p. 286.

P. 326, n. 4. — Il est difficile de dire si la loi *Pappia-Poppaea*, supprimée par Justinien, exerça quelque effet sur l'augmentation de la population. Il n'est guère possible de fixer celle du monde romain ni de la ville de Rome sous l'empire. Voy. Wietersheim, *die Bevölkerung des röm. Reichs*, 1859; Jung, même suj., *Wiener Studien*, 2e livr., 1879.

P. 327, n. 1. — Voy. Lénel, *das Edictum perpetuum*, 1884 ; Jousserandot, *l'Édit perpétuel* (*Journ. des Sav.*, oct. 1883).

P. 327, n. 4. — Maudry, *Begriff und Wesen des Peculium*, 1869 ; Rudorff, *le Droit de tutelle*, 1832-34 (all.).

P. 328, n. 2, 3. — Sur les *fragmenta Vaticana*, voy. le texte et le commentaire de Mommsen, *Acad. de Berlin*, 1859, 265.

P. 328, n. 3. — Sur l'origine et la destination de la *lex dei*, voy. Rudorff, *Acad. de Berlin*, 1868, 265. — Bruns et Sachau ont publié récemment un ouvrage de droit syriaque-romain du Ve siècle, 1880. Un fragment juridique découvert au Sinaï, datant de 438-529, a été publié par Dareste, *Bull. Corr. Hell.*, IV, 449, et *Nouv. Rev. Hist. du droit*, IV, 643. Cf. Graux, *Rev. de Philol.*, V, 121; Krüger, *les Scholies du Sinaï sur les libri ad Sabinum d'Ulpien* (*Ztsft der Savigny-Stiftung*, IV, 1re livr.). En général, sur les sources du droit romain, voy. Viollet, *Précis de l'histoire du droit français*, 1884, p. 9-19.

P. 329, n. 5. — Les écrits juridiques du commencement du moyen âge ont conservé des définitions classiques (*hereditas*, *lex*, *damnum*), qui ne figurent plus dans le Digeste ni dans les Codes. Voy. Fitting, *Juristische Schriften der früheren Mittelalters*, 1876. L'histoire du droit romain au moyen âge a été écrite par Savigny, trad. fr. 1839. Sur le droit byzantin, voy. encore Dimaras, Ἱστορία καὶ εἰσηγήσεις τοῦ Ῥωμαικοῦ δικαίου, t. I, 1884.

P. 330, n. 1. — Eisenschmid, *de Pecun. et mensuris Romanorum*, 1708 ; Cagnazzi, *Sui valori delle misure e dei pesi degli Romani*, 1825 ; Hussey, *Essay on ancient weights and money*, 1836 ; Vasquez Queipo, *Syst. métriques et monétaires des*

anciens, 1859; Hultsch, *Griech. und röm. Metrologie*, 1862; Mommsen, *Gesch. des röm. Münzwesens*, 1860 (trad. Blacas). Cf. *supra*, p. 161.

P. 330, n. 2. — Voy. Humbert, art. *Aerarium* dans Saglio; Hoffmann, *de Provinciali sumptu populi Romani*, 1851; Boulanger, *de Tribut. ac vectigal. pop. Romani* (1612), trad. fr. 1871; C. Formentin, *Quomodo praecip. vectig. ordin. fuerint*, 1877; Mommsen, *de Agro publico pop. Romani in Italia et in Africa*, *C. I. L.*, I, 87 et 96; Humbert, *Ager publicus* et *provincialis* dans Saglio; *les Douanes et les octrois chez les Romains*, 1867; Herrlich, *de Aerario et fisco Romanorum*, 1872; Ledru, *des Publicains et des sociétés vectigalium*, 1876; Salkowski, *de Jure societatis praecipue publicanorum*, 1859; Xenopulos, *de Societatibus publicanorum*, 1871; Hirschfeld, *Neue Jahrb.*, 1868, 683 (*aerarium militare*, cf. Humbert, dans Saglio, au même mot); Eichhorst, *de Procuratoribus imp. Rom.*, 1861, et *Jahrb.*, 1863, 209; Matthias, *Die röm. Grundsteuer u. das Vectigalrecht*, 1883.

P. 311, 3. — Sur les mines, voy. Bruzza, *Annali*, 1870, 106; Hübner et Mommsen, *Ephem. epigr.*, III, 165 (*lex metalli Vipascensis*, régissant l'exploitation des mines impériales de Vipasca en Lusitanie; cf. Giraud, *Journ. des Sav.*, 1877, 240; Wilmanns, *Zeit. f. Bergrecht*, 1878); Flach, *la Table de bronze d'Aljustrel*, 1879; Caillemer, *R. C.*, 8 mars 1880; A. Léger, *les Travaux publics, les mines et la métallurgie du temps des Romains*, 1876; Daubrée, *Rev. arch.*, avril 1868 et avr. mai 1881 (mines en Gaule); Binder, *die Bergwerke im röm. Staatshaushalte*, 1880-81; Tissot, *Afrique romaine*, I, p. 254.

P. 331, 4. — Cagnat, *le Portorium chez les Romains*, 1880.

P. 332, 1.—Voy *Bona caduca. bona damnatorum*, articles de Humbert dans Saglio.

P. 332, 3. — Le levé géométrique de l'Empire fut d'abord fait par Auguste (Müllenhoff, *Chorographie des K. Augustus*, 1856; *Hermès*, 1875, 182), qui ordonna aussi un recensement général des provinces (Zumpt, *Geburtsjahr Christi*, 1869; Desjardins, *le Recensement de Quirinus*, dans la *Rev. des Q. Hist.*, 1869). Ces recensements se faisaient par des *adjutores ad census*, *censores* ou *censitores*, qui dressaient les listes ou contrôlaient celles que dressaient les magistrats municipaux (pour la Gaule, voy. Renier, *Mél. d'épig.*, 1854, 47). Le contrôle des listes des *censores* est délégué par l'empereur à un commissaire spécial (*leg. Aug. pro praetore ad census accipiendos*, etc.) ou au gouverneur de la province. Un exemplaire de la liste provinciale est déposé aux archives de la capitale, un autre à Rome. Ces recensements constataient le nombre et l'âge des habitants, leur avoir en biens-fonds et en esclaves, etc. Voy. Willems, p. 485 et suiv. — La *chorographie d'Auguste* est identique au *rationarium* ou *breviarium imperii*, comprenant un état de toutes les ressources de l'Empire (Suét., *Aug.*, 28, 101; Tac., *Ann.*, 1, 11; cf. Humbert, art. *Breviarium imperii* dans Saglio; Jullian, *Mélanges de Rome*, 1883). — Sur le cadastre, voy. Humbert, art. *Capitastrum* dans Saglio, et les cadastres partiels qui nous restent, *I. N.*, 216; Ἀρχαιολογ. ἐφημερίς, 1870, 358; *C. I. G.*, 8656-57; cf. Mommsen, *Hermès*, III, 436.

P. 332, n. 1. — Roulez, *Bull. Acad. Belg.*, 1849, 362 (impôt sur les successions); Valroger, *Rev. crit. d'hist. et de législ.*, 1re s., t. XIV, 494 (même sujet).

P. 333, n. 6. — Folard, *Corps de science militaire*, 1727; Guischard, *Mémoires sur les Grecs et les Romains*, 1757; Chauvelays, *l'Art militaire chez les Romains*, 1884; Kraner, *l'Armée romaine au temps de César*, trad. Baldy, 1884; Fontaine, *l'Armée romaine*, 1883; Jähns, *Handbuch einer Geschichte des Kriegswesens*, 1880 sq.; Le Beau, *de la manière dont on levait les soldats pour composer les légions* (Mém. Acad. inscr., XXXII, 318); Mommsen, *die Konscriptionsordnung der röm. Kaiserzeit*, in *Hermès*, 1884, 1; Fustel de Coulanges, *Instit. milit. de la Rép. rom.*, in *R. D. M.*, 1870, t. XL, p. 296; Lamarre, *de la Milice romaine*, 1870;

Madvig, *Kl. Philol. Schriften*, 1875 (avancement dans l'armée romaine) ; Langen, *die Heeresverpflegung der Römer im letzten Jahrh. der Republik*, 1878 (intendance, etc.) ; Tartara, *Lincei*, 1881 (commandants, préteurs, pouvoirs des consuls, etc.) ; Cauer, *de Muneribus militaribus centurionatu inferioribus*, in *Ephem. epigr.*, 1881 ; Alb. Müller, *Philologus*, t. XLI (centurions détachés de leurs corps pour exercer des fonctions secondaires) ; Klöpsch, *der Dilectus in Rom*, 1881 ; Hübner, *zur Bewaffnung der röm. Legionare*, in *Hermès*, 1881, 302 ; le même, *das Röm. Heer in Britannien*, in *Hermès*, 1881, 513 ; Jullian, *l'Armée d'Afrique sous le Bas-Empire*, in *Bull. Ant. Afric.*, II, 269 ; Vaders, *de Alis exercitus Romani*, 1883 ; Fiegel, *Historia legionis III*ae *Augustae*, 1882 ; Boissière, *de Lambaese et de leg. III*ae *Augustae*, 1878 ; Borghesi, *Œuvres*, IV, 200 (légions du Rhin) ; Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III (légions d'Auguste à Sévère) ; Mommsen, *Die röm. Gardetruppen*, in *Hermès*, XIV, 25, et XVI, 643 ; Bohn, *Ueber die Heimath der Prätorianer*, 1883 ; Jullian, *Gardes du corps des premiers Césars* (*Bull. épigr.*, 1883, 61) ; *la Carrière d'un soldat au* IVe *siècle* (*ibid.*, 1884, 1) ; *de protectoribus et domesticis Augustorum*, 1884 (cf. Mommsen, *Ephem. epig.*, V, 121-141) ; Dehner, *Hadriani reliquiae* (allocution aux troupes de Lambèse), 1884 ; Robert, *Sur les armées romaines et leurs campements*, 1872 ; Desjardins, *Nouv. observ. sur les légions rom.*, Mélanges Graux, 1884 ; J. J. Müller, *Philologus*, XXXIV, 104 (recrutement des légions en rapport avec les tribus) ; Revillout, *de Romani exercitus delectu*, 1849. Sur les *privilegia militum veteranorumque de civitate et connubio*, voy. *C. I. L.*, III, 843-919 ; *Ephem. epigr.*, II, 452 ; IV, 181 ; Mispoulet, *Mariage des soldats romains* (*Rev. de Philol.*, 1884, 113 ; Renier, *Recueil de diplômes militaires*, 1876 (inachevé) ; Henzen, *Annali*, 1860 (récompenses militaires). Sur la distribution territoriale des légions, voy. Ch. Robert, *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1875, 37. — Officiers de l'armée impériale : Renier, *Mém. sur les officiers qui assistaient au conseil de guerre tenu par Titus* (Mém. Acad. inscr., 1867, 302) ; Mommsen, *Arch. Zeit.*, 1869, 123 ; Wilmanns, *de Praefecto castrorum et praef. legionis* (*Eph. epigr.*, I, 81) ; Mommsen, *l'Inscr. de Coptos et la liste des centurions de Lambèse* (*Bull. Ant. Afric.*, II, 271, cf. II, 182) ; le même, *Ephem. epigr.*, V, 5-17 (inscr. de Coptos) ; *Nomina et gradus centurionum*, in *Ephem. epigr.*, IV ; Delbrück, *Histor. Zeitschrift*, 1884, fasc. II (combat l'opinion admise sur la formation en quinconces). — Sur les *canabae* ou *castra stativa*, devenus des centres d'habitation et dotés d'une organisation communale, voy. Mommsen, *Hermès*, VII, 299 ; Joergensen, *de Munic. et coloniis ex canabis ortis*, 1871 ; Renier, *Rev. arch.*, nouv. sér., XII, 414.

Après la bataille de Modène, les triumvirs disposèrent de 43 légions. Un tribun de la 41e légion est mentionné sur une inscr. de Todi (voy. Henzen, *Bullett.*, 20 fév. 1880).

P. 336, 3. — Madvig a montré (*Rev. de Philol.*, 1878, 177) que les *praefecti* (à l'origine *praefecti sociorum*) furent établis pour commander des détachements d'alliés et que leur rang était un peu inférieur à celui des tribuns. Plus tard, ils furent employés dans les provinces. Sous l'Empire, ils étaient chargés du commandement des *auxilia*, des cohortes et des ailes et formaient avec les tribuns militaires le degré de la carrière militaire nommé *militiae equestres*. Du temps de la République, les préfets étaient nommés par les consuls ; les gouverneurs en emmenaient avec eux un certain nombre qui souvent, en l'absence d'événements militaires, ne songeaient qu'à s'enrichir dans l'administration, le commerce ou par les émoluments qu'ils touchaient. Ces fonctions parfois fictives étaient d'autant plus recherchées que les préfets, considérés comme *absentes rei publicae causa*, étaient exemptés de beaucoup de charges, telles que les fonctions judiciaires (voy. les lettres 7 et 11 du 5e liv. à Atticus, où Madvig a fait des corrections certaines à l'appui de ce

qui précède). Il suffisait, pour assurer cette exemption, que le gouverneur déclarât à l'*aerarium* les nominations de préfets (*deferre praefectum*).

P. 338, 2. — Voy. l'art. *Castra*, par Masquelez, dans Saglio; le même, *Castramétation des Romains*, 1864; Mommsen, *Hermès*, 1872, 298; Wilmanns, *Étude sur le camp de Lambèse*, trad. par Thédenat, *Bull. des Antiq. africaines*, juillet 1883. — Sur les fortifications, voy. Rochas d'Aiglun, *Princ. de la fortific. antique*, dans la *Rev. gén. de l'archit.*, t. XXXVII, et *Gesammtverein der Gesch. und Alterthumsfreunde in Landshut*, 1880 (moyen de reconnaître les fortifications romaines).

P. 339, n. 2. — Ferrero, *la Marine de l'Afrique romaine* (*Bull. Antiq. Afric.*, II, 157).

P. 340, 3. — **Travaux publics, routes, ponts, aqueducs.** Quand il ne resterait pas d'autre souvenir de Rome, les travaux publics qu'elle a accomplis suffiraient à témoigner de sa grandeur [1]. Nous devons ici donner une idée des plus remarquables (cf. *supra*, p. 118).

1. D'après Isidore (15, 16, 6), les Romains auraient appris des Carthaginois l'art de faire des routes [2]. En 312, le censeur Appius Caecus pava la voie Appienne (Liv., 9, 29), la première qui paraît avoir été construite d'après les principes appliqués depuis. Ces principes nous sont connus par Vitruve (7, 1) et le poème de Stace sur la *Via Domitiana* (*Silv.*, 4, 3). Il faut distinguer les routes d'*État*, construites par les soldats, des routes *municipales*, construites par les municipes et les colonies [3]. Toutes les grandes voies convergeaient vers Rome. Le tracé est autant que possible en ligne droite; on évite les détours en comblant des vallées, au moyen de tranchées, de tunnels ou de ponts. Deux sillons (*sulci*) indiquaient d'abord la largeur de la route; puis on enlevait la terre meuble dans l'intervalle pour chercher le sol dur (*gremium*), parfois à 20 pieds de profondeur. Ensuite, l'excavation ainsi produite était comblée par des couches de matériaux durs, le *statumen* (la plus basse), formé de petits cailloux; le *rudus*, pierres concassées unies par du ciment; le *nucleus*, mélange de ciment, de briques et de poterie concassée; le *summum dorsum*, pavement en pierres plates et très dures, polygonales ou rectangulaires [4]. Lorsque cette 4e couche était omise, la surface de la route était du gravier fin et du ciment. La largeur ordinaire atteignait de 3 à 5 mètres. Une fois achevée, la route comprend trois parties : le milieu (*agger*), pavé et légèrement convexe, et les parties latérales recouvertes de sable. Des sentiers pour les piétons (*margines, umbones*) sont pratiqués de chaque côté. Les arcs de triomphe, les monuments funéraires et les pierres milliaires se trouvent encore en grand nombre sur le tracé des routes romaines [5]. Des

1. Strabon, V, p. 235; Beulé, *R. D. M.*, 15 mars 1865.

2. Bergier, *Hist. des grands chemins de l'Empire romain*, 1622; Nibby, *delle Vie degli Antichi*, à la suite de la 4e éd. de Bardini (t. IV); F. Berger, *Sur les routes militaires de l'Empire*, 1883 (all.); Maury, *Voies rom. en Italie et en Gaule*, (*R. D. M.*, 1er juillet 1866); F. Berger, *les Milliaires*, 1883 (all.); Andrae, *la Voie Appienne*, 1882; Mommsen, préf. du *C. I. L.*, VIII; Desjardins, *Table de Peutinger*, 1868 et suiv.; Fortia d'Urban, *Itinéraires anciens*, 1840; Tafel, *de Via Egnatia*, 1838.

3. Les *viae privatae* ou *agrariae* sont celles dont le sol était propriété privée (opposées aux *viae publicae*). Les *viae vicinales* sont des chemins de traverse (*Dig.* 43, tit. 8, etc.). Les *viae publicae* s'appelaient *militares, consulares, praetoriae* (ὁδοὶ βασιλικαί). On appelle *via terrena* le chemin frayé par les passants ou les voitures et *via glareata* la route macadamisée avec du gravier.

4. Dans le voisinage de Rome, le *pavimentum* est en lave basaltique, ailleurs en silex. L'aspect est celui d'un mur pélasgique horizontal.

5. C. Gracchus (Plut., *C. Gracch.*, 7) fit élever des pierres milliaires sur toutes les grandes routes, indiquant les distances à partir de la porte de Rome. Auguste plaça sur le Forum une colonne dorée (*miliarium aureum*) portant l'indication des distances de Rome aux principales stations. Voy. des inscr. de pierres milliaires dans Wilmanns, I, p. 257-262.

pierres étaient disposées par intervalles pour que les voyageurs pussent facilement monter à cheval [1].

Sous la République, la construction et l'entretien des routes incombaient aux censeurs, aux consuls, au préteur urbain, aux édiles, ou à des délégués spéciaux du sénat. Les tribuns finirent par s'en occuper également ; C. Gracchus répara beaucoup de routes et Curion introduisit une *lex Viaria* qui lui donnait le titre d'ἐπιμελητής pour cinq ans. César fut ἐπιμελητής de la voie Appienne ; Agrippa, étant édile, répara des routes à ses frais, et Auguste fit de même pour la via Flaminia, en distribuant le reste des travaux entre les *viri triumphales* qui devaient y employer une partie de leur butin de guerre. Sous Claude, l'entretien des routes appartient aux questeurs, et l'empereur leur vient en aide (Suét., *Claud.*, 14). Les empereurs ne cessèrent pas de participer à ces travaux, parfois avec le titre de curateurs ; aux curateurs étaient subordonnés les *IIviri viis extra urbem purgandis*, *IVviri viis in urbe purgandis*, *ὁδοποιοί*, *mancipes* (Orelli, n° 3221), etc. Les *viae vicinales* dépendaient des *magistri pagorum*.

2. Les Romains paraissent avoir les premiers appliqué la voûte dans la construction des ponts, ce qui leur permit de donner un grand écartement aux piliers. La partie centrale du pont, réservée aux voitures et aux cavaliers, est l'*agger* ou *iter ;* de chaque côté sont des trottoirs un peu plus élevés, dits *decursoria*, bordés par des parapets. Il reste un nombre immense de ponts romains et la liste n'en a pas encore été dressée. A Rome [2], le plus ancien était le pont *Sublicius* (en bois, de *sublices*, signifiant pilotis dans le dialecte de Formies ?) Il fut construit par Ancus Martius, plusieurs fois réparé par les pontifes, enlevé par une crue sous Othon et reconstruit par un Æmilius, que nous ne connaissons pas autrement (d'où son nom de *pons Æmilius* dans Juv., 6, 32). Les autres ponts du Tibre s'appelaient *Palatinus*, *Fabricius*, *Cestius*, *Janiculensis*, *Vaticanus*, *Ælius*, *Milvius*. Parmi les plus remarquables, en dehors de Rome, on peut citer le pont de Rimini [3] et celui d'Alcantara [4], qui subsistent; Trajan jeta sur le Danube un pont que reproduit un bas-relief de la colonne Trajane (cf. Dion, 68, p. 776 B). Le pont de bois sur le Rhin construit par César en dix jours est décrit en détail dans les *Commentaires* (*de B. G.*, 4, 17). Végèce, Hérodien et Lucain parlent de ponts de bateaux provisoires en usage dans les opérations militaires.

3. Les aqueducs [5] grecs étaient des conduits souterrains. Hérodote (3, 60) admirait

1. Principales routes en Italie : *Appia* (*regina viarum*), de la porte Capène par Aricie, Terracine, Capoue, Bénévent, Venouse, Tarente à Brindes (cf. Desjardins, *Voy. d'Horace à Brindes*, 1855, et *Rev. de Philol.*, II, 144) ; *Latina*, de la porte Capène à Bénévent; *Labicana*, de la porte Esquiline, rejoignant la v. Latine à 30 milles de Rome; *Praenestina*, (d'abord *Gabina*), de la porte Esquiline à Préneste, rejoignant la v. Latine au-dessous d'Anagni; *Tiburtina*, de la porte Tiburtine à Tibur; *Nomentana* (aussi dite *Ficulnea*), de la porte Colline à Nomentum; *Salaria*, de la porte Salaria à Ancône, où elle rejoignait la v. Flaminia; *Flaminia*, de la p. Flaminia à Rimini, de là sous le nom de *via Æmilia* jusqu'à Aquilée; la *via Cassia* se séparait de la *Flaminia* près du pont-Milvius, traversait l'Étrurie et rejoignait la *via Aurelia* à Luna ; *Aurelia*, de la p. Aurelia jusqu'en Gaule, en suivant la côte étrusque et ligure ; *Portuensis*, de la p. Portuensis à Portus Trajani (via Campana); *Ostiensis*, de la p. Ostiensis à Ostie (embranchements : *via Ardeatina* et *v. Laurentina*).

2. Voy. les différents ouvrages sur la topographie de Rome, et Wecklein, *Hermès*, 1871, 178 ; Mayerhöfer, *die Brücken des alten Roms*, 1883. Sur le pont du Danube, voy. *Arch. Zeit.*, 1843, 126 ; sur ceux du Rhin, Cohausen, *Caesar's Rheinbrücken*, 1867 ; Grimm, *Der röm.*, *Brückenkopf bie Mainz*, 1882.

3. *Tour du Monde*, 1877, 2, 236.

4. Construit sous Trajan par l'architecte Caïus Julius Lacer, ce pont du Tage a 600 pieds de long sur 28 de large ; il est à 245 pieds au-dessus du niveau du Tage. Une arche du pont jeté par Auguste sur le Nar a 112 pieds de haut.

5. Curtius, *Wasserbauten der Hellenen* (*Arch. Zeit.*, 1847, 19); Gräber, *Arch. Gesell-*

l'aqueduc de Samos, qui traversait une montagne pour conduire des eaux à la ville; des restes de constructions semblables se voient à Athènes, à Syracuse, en Troade, etc. Les Étrusques exécutèrent des aqueducs suivant la même méthode; tel est l'*émissaire* du lac Albain[1]. A Rome, le censeur Appius Claudius fut le premier à élever un aqueduc sur des arcades, en 313 av. J.-C. (*aqua Appia*)[2]. Frontin, qui fut *curateur des eaux* sous Nerva et Trajan, parle de huit autres aqueducs: *Anio vetus* (273 av. J.-C.), *aqua Marcia* (144), *aqua Tepula* (126), *aqua Julia* (35), *aqua Virgo* (22), *aqua Alsietina*, *aqua Claudia*, *Anio novus*, qui amenaient à Rome une quantité d'eau bien supérieure à celle dont disposent les Parisiens d'aujourd'hui[3]. L'*Anio novus* avait 47 mètres de haut et 58 700 pas de long. Trajan et Alexandre Sévère construisirent deux nouveaux aqueducs; il y en avait 14, selon Procope (*B. Goth.*, 1, 19), quand Vitigès assiégea Rome (537) et le *Curiosum urbis* en indique 19. Parmi les monuments de ce genre dans les provinces, il faut citer l'aqueduc de Nîmes (auj. *Pont du Gard*)[4], ceux de Ségovie[5], Tarragone, Athènes (près de la Tour des Vents), Éphèse, Aspendus, etc.

Les aqueducs étaient en partie apparents, en partie souterrains (*cuniculi*); ces derniers consistaient en tuyaux de plomb ou de terre cuite (*fistulae*, *tubuli*), marqués au nom du fabricant ou des consuls[6]. A certains intervalles se trouvaient des réservoirs ou piscines où l'on pouvait déposer ces sédiments. Vitruve a donné les règles pour la pose des tuyaux et des réservoirs. Les aqueducs apparents étaient en briques ou en pierres, à un, deux ou trois étages, le tuyau (*specus*, *canalis*) courant au-dessus d'une rangée d'arches. Au bout de l'aqueduc, dans la ville, était un grand réservoir dit *castellum*, d'où l'eau était conduite dans les petits réservoirs et de là distribuée dans la ville. Piranesi a supposé que les *Trophées de Marius* ne sont que le *castellum* de l'Aqua Julia.

La construction et l'entretien des aqueducs appartenait, sous la République, aux censeurs, exceptionnellement à d'autres délégués du Sénat. Agrippa, étant édile, en construisit plusieurs à ses frais et fut chargé de la surveillance perpétuelle des aqueducs. Après lui, Messalla Corvinus fut le premier *curator aquarum* avec un nombreux personnel d'architectes, d'aides, de crieurs, etc.[7]. Pendant la quatrième partie de l'année, ils vaquaient aux jugements de leur compétence. Le *curator* était un grand personnage, consulaire, d'où le nom de *consulares aquarum;* les *procuratores aquarum* et *comites formarum* lui étaient subordonnés. Frontin et les Codes font connaître des détails circonstanciés sur les concessions d'eaux (*jus aquae ducendae*) et les moyens d'empêcher les fraudes dans la perception des redevances (*vectigal ex aquaeductibus*).

schaft in Berlin, 3 juillet 1883 (aqueducs d'Olympie); Fabretti, *de Aquis et aquaeduct. Romae*, 1780; Labatut, art. *Aquaeductus* dans Saglio; Lanciani, *Lincei* 1880 (étude complète, avec recueil des inscriptions, du commentaire de Frontin sur les aqueducs; capital); Dareste, *Journ. des Sav.*, 1882, 114 (analyse et critique du travail de Lanciani).

1. Des Vergers, *l'Étrurie*, I, 155.
2. Sur les restes de cet aqueduc, voy. Parker, *Archaeologia*, t. XLII, p. 20.
3. Auguste construisit à Rome 700 bassins, 105 fontaines et 130 châteaux d'eau. Plusieurs des 9 aqueducs de Frontin servent encore aujourd'hui; il reste dans la campagne romaine 6 milles d'arcades de l'Aqua Claudia. Les trois conduits *Virgo*, *Alexandrina* et *Alsietina* amènent à Rome 180 500 m. c. d'eau.
4. Clérisseau, *Monum. de Nimes*, I, p. 127; *Rev. épigraphique du Midi*, 1883, 174.
5. Gomez, *El agueducto de Segovia*, 1820; Laborde, *Voy. pitt. en Espagne*, I, pl. 55.
6. Descemet, *Marques de briques*, 1881. Le canal est quelquefois creusé dans le roc même.
7. Les grosses réparations étaient confiées à des entrepreneurs, *redemptores*, l'entretien et les petits travaux aux esclaves publics dits *aquarii*, *castellarii*, etc. Zénon ordonna que les *aquarii* fussent marqués sur la main du nom du prince, pour empêcher que ces agents indispensables ne se détournassent vers quelque autre travail.

P. 340, 4. — Sur la famille en droit romain, voy. Thoen, 1857 (all.); Schupfer, 1876 (all.); Savigny, *Verm. Schrift.*, I, 153; Fresquet, *du Tribunal de famille chez les Romains* (*Rev. hist. du dr. fr.*, 1855, 1, 125); Kœnen, *de Patria potestate*, 1831; Dernburg, même suj., 1854 (all.); Löbell, *de Jure filii familias*, 1853. Sur le mariage, voy. plus haut p. 243-244.

P. 342, 2. — Sur la part croissante des Grecs dans l'éducation romaine, voy. Baldi, *die Freunde u. Förderer griechischer Bildung in Rom*, 1878; Dupuy, *de Graecis Romanorum amicis aut praeceptoribus*, 1878.

Naudet, *l'Instruct. publ. chez les Romains* (Mém. Acad. inscr., IX, 1831); Egger, *Éducation littéraire chez les Romains*, 1833; Helferich, *Erziehung und Unterricht bei den Römern*, 1844-50; Saalfeld, *Erziehung in Rom* (*Neue Jahrb.*, 1882); Boissier, *l'Instruction publique dans l'Empire romain* (*R. D. M.*, 15 fév. 1884).

342, n. 2. — On a reproché à Quintilien de faire une trop grande part à la déclamation, c'est-à-dire à l'éloquence sans sujet réel : « Quintilien ne défend pas l'éloquence, il n'en défend que la pantomime... Il nous apprend comment il faut écrire; que ne nous apprend-il plutôt sur quoi il faut écrire! » (Nisard, *Poëtes latins*, t. II.) Mais la déclamation, telle qu'on l'entendait sous l'Empire, ne mérite pas d'être condamnée sans réserve : alors que la tribune était muette, c'est elle qui a offert un asile à l'expression des idées généreuses, et l'on peut dire que seule, pendant deux siècles, elle a nourri la vie morale du vieux monde. Cf. Froment, *Ann. de la Fac. de Bordeaux*, 15 déc. 1882; Boissier, *R. C.*, VII, 4 (sur Tivier, *de Arte declamandi apud Romanos*, 1868).

P. 343, 1. — Cagnat, *les Noms romains d'après l'épigraphie*, in *Bulletin épigraph.*, 1884, 76. Cf. les index de Wilmanns et Orelli.

P. 344, 1. — Boissier, *l'Esclave romain* (*R. D. M.*, 1er déc. 1868); Duchauffour, *Condit. des escl. en droit romain*, 1878; Caqueray, *Rev. hist. du droit fr.*, X. 195; Boeger, *de Mancip. commercio apud Romanos*, 1841.

P. 344, 2. — Saalfeld, *Haus und Hof in Rom*, 1884. Cf. *supra*, p. 62, et surtout Mazois, *Essai sur les habitations des Romains* (dans ses *Ruines de Pompéi*, 1812-38) et *le Palais de Scaurus*, 3e édit., 1861; Zumpt, *Römisches Wohnhaus*, 1844.

P. 344, 5. — Drygas, *de Jure imaginum*, 1872; Naudet, *de la Noblesse chez les Romains*, 1866; Eichstaedt, *de Imagin. Romanorum*, 1806. Voy. Juvénal, 8, 1-5. Sous l'Empire, les bustes masqués furent remplacés par des médaillons (Jahn *Hermès*, 1868, 188).

Les grandes maisons romaines avaient un *lararium*, où l'on allait prier le matin. Alexandre Sévère (Lampride, *Al. Sev.*, 29, 31) avait parmi les statues de ses lares celles du Christ, d'Abraham, d'Orphée et d'Alexandre le Grand. Voy. Scharbe, *de Geniis, manibus et laribus*, 1854; Jordan, *de Larum imag. atque cultu*, in *Annali*, 1862, 300; Reifferscheid, *de Larum picturis Pompeianis*, in *Annali*, 1863, 121; Gerhard, *Akad. Abhand.*, I, 112.

P. 347, 3. — Böttiger, *Sabine ou la matinée d'une dame romaine*, trad. fr. 1813; C. James, *Toilette d'une dame romaine au temps d'Auguste*, 3e édit. 1878.

P. 347, 4. — Krause, *Plotina oder die Kostüme des Haupthaares*, 1858; Saglio, art. *Coma*.

P. 348, 2. — Voy. Saalfeld, *Küche und Keller im alten Rom*, 1883.

P. 349, 3. — Giraud, *du Prêt à intérêt des Romains*, 1847; du Mesnil-Marigny, *l'Intérêt légal chez les Romains* (8 1/3 p. c. pour 10 mois = 10 p. c. suivant la loi des XII Tables), *Journ. des Econom.*, XI, 1, 86; Streuber, *der Zinsfuss bei den Römern*, 1857; Rudorff, *Gesch. des röm. Rechts*, I, § 19 (lois sur l'usure, etc.); Savigny, *Verm. Schriften*, II, 393 (lois sur les dettes). — Morel, *Associations de citoyens romains comme banquiers et négociants*, dans les *Mém. de la Soc. d'hist. de la Suisse Romande*, 1877. On trouve souvent dans les inscriptions de la

Grèce, notamment à Délos : *Italicei qui Alexandreae* (*vel alibi*) *negotiantur* (οἱ πραγματευόμενοι).

P. 349, n. 5. — Agriculture. Les Romains ont été un peuple d'agriculteurs autant qu'un peuple de soldats, et la décadence de l'agriculture a été plus funeste encore à l'Empire que la décadence de l'armée. Nous possédons les trois livres de Varron *de Re Rustica*, le traité de Columelle, celui de Palladius et les maximes attribuées à Caton le Censeur. Ces quatre ouvrages, plus le *de Arte veterinaria* de Végèce, ont été réunis sous le titre de *Script. rei rusticae* (éd. Schneider, 1794-1797; Gesner, 1788). Les livres 17 et 18 de l'Histoire naturelle de Pline et les *Géorgiques* de Virgile achèvent de nous renseigner sur l'économie domestique des Romains. Parmi les modernes, on peut citer Dickson, *the Husbandry of the Ancients*, 1788; Daubeny, *Lectures on Roman husbandry*, 1857; Debains, *l'Agriculture en Italie*, 1862; Magerstedt, *Bilder aus der röm. Landwirthschaft*, 1858-1863; Dureau de la Malle, *Mém. Acad. inscr.*, 1838, 413; Michon, *des Céréales en Italie*, 1859; Wüstemann, *Kunstgärtnerei bei den Römern*, 1846; P. Tissot, *Étude sur les agrimensores*, 1878; Bertagnolli, *Agric. in Italia*, 1880; Tissot, *Afrique romaine*, 1, p. 278 et suiv., et les commentaires de Voss sur les *Géorgiques*. Le résumé donné par Ramsay, *Manual of Roman antiquities*, p. 468, est très bien fait.

Les divisions principales de la *Res Rustica* sont 1° *Agricultura*, 2° *Pastio* (élève du bétail). L'agriculture comprend la culture des champs, des arbres et des jardins, la *pastio* comprend la *pastio agrestis* (*res pecuaria*) et la *pastio villatica* (poulailler, ruches). Varron, *R. R.*, 1, 5, divise l'étude de l'*agricultura* en quatre chapitres: *cognitio fundi*, *instrumenta*, *res quibus arva coluntur*, *tempora*. La *cognitio fundi* comprend aussi l'architecture rurale. Les *instrumenta* ne sont pas seulement les instruments de labour et les bestiaux, mais les ouvriers agricoles, c'est-à-dire *liberi coloni* (petits propriétaires), *mercenarii* (ouvriers libres), *servi* (formant la *familia rustica*, qui comprend les *servi soluti* et les *servi vincti*, *compede vincti*). Chaque groupe d'esclaves (*vinctores*, *bubulci*, etc.) est conduit par un *praefectus;* le surveillant général de la ferme est un esclave ou un affranchi dit *villicus*. Les livres sont tenus par le *procurator*. La charrue romaine de Virgile (*Géorg.*, 5, 169) ne diffère pas beaucoup de celle qu'on emploie dans les campagnes de l'Italie actuelle (Cf. Saglio, s. v. *Aratrum*). — Pour la description détaillée des outils agricoles et des modes divers de culture, qui nous entraînerait trop loin, nous renvoyons au chapitre très instructif de Ramsay et à l'art. *Agricultura* dans le Dict. de Smith, par le même auteur.

Sur les ouvrier sromains, voy. Wetzel, *de Opificio opificibusque apud veteres Romanos*, 1882. Sur les conditions des ouvriers agricoles, voy. l'inscription de Makteur, *Comptes rendus de l'Acad. inscr.*, 1884, 64.

P. 349, 4. — Damiers sur le dallage de la basilique Julienne, Boissier, *Promen. archéol.*, 1880, 28; Bruzza, *Tavole lusorie*, dans le *Bull. arch. municip.*, 1877.

P. 350, 6. — De Block, *Funérailles faites au nom de l'État à Rome et dans les municipes*, dans la *Rev. de l'Instr. publ. belge*, 1880, 1re livr.

P. 353, n. 2. — E. Gebhardt, *Studien über das Verpflegungswesen in Rom und Constantinopel in der späteren Kaiserzeit*, 1883.

P. 356, 2. — Sur le carrousel funéraire dit *Trojamentum*, décrit par Virgile. *Aen.*, 5, 560, voy. Simpson, *Journ. of philology*, 1880.

P. 356, 3. — Voy. la Bibliogr., p. 60 et 118, et Hippeau, *Théâtre à Rome*, 1883; Boissier, art. *Comoedia* dans Saglio. Sur le théâtre byzantin, voy. Sathas, ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τῆς θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν, 1878.

P. 357. — « Sauf dans certaines occasions, les gladiateurs, pesamment armés, combattaient comme les condottieri du xve siècle, et l'on tuait moins de monde que

dans les courses de taureaux aujourd'hui. » (Lenormant, *Gaz. B.-A.*, XVII, 483.)

P. 358, 2. — Mercklin, *der Röm. Priesterthum*, Bull. Acad. St-Pétersb., 1853, 272; Bardt, *die Priester der vier grossen Collegien*, 1871 (époque républicaine); Guenther, *de Sumptibus a Romanis in cultu deorum factis*, 1853; Mercklin, *Cooptatio bei den Römern*, 1848; Gemoll, *de Cooptatione sacerd. Roman.*, 1870; Borghesi, *Opere*, III, 39 (fastes sacerdotaux); Oldenberg, *de Inauguratione sacerd. Rom.* (*Comment. in hon. Mommseni*, 1878, 159); Hüllmann, *das Jus Pontificium*, 1837; Ambrosch, *Ueber die Religionsbücher der Römer*, 1843; *Quaest. pontific.*, 1847; Rubino, *de Augurum et Pontif. numero*, 1852; Luebbert, *Comment. pontificales*, 1859; Cauvet, *le Droit pontifical*, 1869; Schwede, *de Pontificum Collegii potestate*, 1875; Preibisch, *Fragmenta librorum pontificiorum*, 1878 (les *libri* et les *commentarii pontif.* signifient une même chose, le recueil des décrets des pontifes); Lasaulx, *Ueber die Bücher des Numa* (Acad. de Munich, 1849); Nissen, *das Templum*, 1869.

P. 358, 3. — Les banquets offerts aux dieux, dont les images étaient placées près de la table sur des lits, s'appelaient *lectisternes*. Voy. Robiou, *Revue archéol.*, 1867, 403.

P. 359, 3. — Marchant, *Notice sur les Vestales*, 1877; Maes, *Vesta e Vestali*, 1883; Lanciani, *l'Atrio di Vesta*, 1884 (découverte du sanctuaire de Vesta sur le forum, avec les bases des statues des Vestales).

P. 359, n. 4. — Zeyss, *Sibyll. Bücher* (*Zeitschrift f. d. Althertumsw.*, 1856); Klausen, *Aeneas u. die Penaten*, 1839, 2, 212.

P. 360, 1. — Werther, *de Auguribus*, 1835; Rubino, *de Aug. numero*, 1852; Kittlitz, *de Auguribus potentiae patriciorum custodibus*, 1853; *de Rerum augur. post legem Ogulniam facta mutatione*, 1858; Marouski, *de Aug. Rom.*, 1859; Bouché-Leclercq, art. *Augures* dans Saglio; Brause, *Librorum de discipl. augur. reliquiae*, 1875; Regell, *de Augurum publ. libris*, 1878; Luterbacher, *Der Prodigienglaube u. Prodigienstil der Römer*, 1880. — Monum. figurés relatifs aux haruspices, *Gaz. arch.*, 1880, 203.

P. 360, 3. — Sur les féciaux et les relations internationales, voy. Willems, p. 380; Osenbrüggen, *de Jure belli et pacis*, 1836; Müller-Jochmus, *Gesch. des Völkerrechts im Alterth.*, 1840; Laurent, *Hist. du droit des gens*, t. III, 1850; Voigt, *die Lehre des jus naturale*, 2e éd. 1875; Laws, *de Fetialibus*, 1842; Brandes, *Jahn's Jahrb.*, *suppl.*, t. XV, 529; Voigt, *de Fetialibus*, 1852; Wessels, même suj., 1854; Weiske, *les Ambassades des Romains*, 1834 (all.); Egger, *Traités publics dans l'antiq.*, 2e éd. 1867; Mommsen, *Röm. Forsch.*, 1, 326 (sur le *jus hospitii* accordé par le sénat); Bohn, *Qua condicione reges socii populi Romani fuerint*, 1876; Luxardo, *la Diplomatia presso i Romani*, 1878. — Le collège des féciaux subsiste encore au IIIe siècle de l'empire, bien que leurs fonctions fussent réduites à très peu de chose.

P. 361, n. 6. — Cf. Bréal, *Société de linguistique*, 1881, 5e fasc.; Édon, *Nouvelles études sur le chant lémural*, 1884 (explique le chant des Arvales par Ovide, *Fastes*, 436-444, et tente de justifier la corruption du texte par les erreurs de lecture du lapicide qui avait sous les yeux un *libellus* en écriture cursive; cf. Schweizer-Sidler, *Philologische Wochenschrift*, 1883, 765); Ring, *Altlateinische Studien, das Arvallied und die Salischen Fragmenta*, 1882 (insensé). Un nouveau fragment des Actes des Arvales a été publié récemment, *Bullett.*, 1882, p. 72.

---

7 août 1884.

LIVRE XII

MYTHOLOGIE.

P. 362, n. 1. — Histoire générale des religions. — Meiners, *Allgemeine kritische Geschichte des Religionen*, 1816; B. Constant, *la Religion*, 1824-31; Renan, *Études d'histoire religieuse*, 1806; Döllinger, *Heidenthum und Judenthum*, 1857; Max Müller, *Einleitung in die vergleichende Religionswissenschaft*, 1873; *Selected essays on language, mythology and religions*, 1881; Pfeiderer, *die Religion, ihr Wesen und ihre Geschichte*, 1869; Réville, *Prolégomènes à l'histoire des religions*, 1881; Tiele, *Compendium der Religionsgeschichte*, 1880 (trad. fr.); Keary, *Outlines of primitive belief among the Indo-European races*, 1882 (cf. Sayce, *Academy*, 3 juin 1882).

Religion dans l'antiquité. — Clasenius, *Theologia gentilis* (dérive le polythéisme de l'Écriture), 1684; Nitzsch, *Ueber den Religionsbegriff der Alten*, 1832; Nägelsbach, *Die homerische Theologie*, 1861; *Die nachhomerische Theologie*, 1857; Rink, *die Religion der Hellenen*, 1854; Lehrs, *Popul. Aufsätze zur Ethik und Religion der Griechen*, 1875; Petersen, *Religion et mythol. grecques* dans Ersch et Gruber, 1864 (excellent); Girard, *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*, 1869; Gilow, *Verhältniss der griech. Philosophen zur Volksreligion*, 1876; Gravenhorst, *die Entwickelungsphasen des relig. Lebens im hellenischen Alterthum*, 1881; Lippert, *die Religionen der europaïschen Kulturvölker in ihrem geschichtlichen Ursprung*, 1881.

B. Constant, *du Polytheisme romain dans ses rapports avec la philos. grecque et la religion chrétienne*, 1833; Krahner, *Gesch. des Verfalls der röm. Staatsreligion*, 1837; K. G. Zumpt, *die Religion der Römer*, 1845; Chr. Walz, *de Relig. Roman. antiquissima*, 1845; Zeller, *Religion u. Philosophie bei den Römern*, 1867; Tzschirner, *der Fall des Heidenthums*, 1829; Beugnot, *Hist. de la destruction du paganisme en Occident*, 1835; Villemain, *du Polythéisme dans le Ier siècle de notre ère*, 1857; Strodt, *Roms religiöser Zustand am Ende der alten Welt*, 1844; W. A. Schmidt, *Gesch. der Denk- und Glaubensfreiheit im ersten Jahrhundert der Christenthums*, 1847; Chastel, *Hist. de la destruction du paganisme*, 1850; Lasaulx, *der Untergang der Hellenismus*, 1854. Merivale dit qu'une histoire de la chute du paganisme est « *the worthiest object of all literary ambition* » (*General History of Rome*, p. 11).

Ouvrages sur la mythologie. — Boccace, *de Genealogia deorum*, 1472; Natalis Comes, *Mythologiae lib.* X, 1568 (ils ont consulté l'un et l'autre quelques manuscrits auj. disparus); Heyne, *Opusc. academica*, 1785-1812; Herrmann, *Handb. der alten Mythol.*, 1787-95; Voss, *Mythol. Briefe*, 1794 (contre Heyne); *Antisymbolik*, 1824-26 (contre Creuzer); Jones, *on the Gods of Greece, Italy and India* (dans *Asiatic Researches*, 1801); Hüllmann, *Theogonie, über den Ursprung der Religionen des Alterthums*, 1804; Kanne, *Neue Darstellung der Mythol. der*

Griechen, 1805; *Erste Urkunden der Gesch.*, 1808; *Pantheon*, 1811; *System der ind. Mythe*, 1813; J. J. Wagner, *Ideem zu einer allgem. Mythol.*, 1808; *Homer und Hesiod*, 1850; Görres, *Mythengesch. der asiatischen Welt*, 1810 (« peut-être l'ouvrage le plus raisonnable que Görres ait écrit » [Boeckh]); Hug, *Unters. über den Mythos*, 1814; Schelling, *Ueber die Gottheiten von Samothrake*, 1815; *Philos. der Mythologie*, 1856 (plein de rêves); G. Hermann, *de Mythol. Graec. antiquiss.*, et *de Hist. Graecae primordiis*, 1817-18 (*Opusc.* II); Creuzer et Hermann, *Briefe üb. Homer u. Hesiod*, 1818; Ouwaroff, *Vorhomerischer Zeitalter*, 1819; Fiedler, *Mythol. der griech. u. italischen Völker*, 1823; Buttmann, *Mythologus*, 2e éd., 1865; Baur, *Symbolik u. Mythologie*, 1824; Solger, *Mythol. Ansichten*, 1826; C. H. Weisse, *Darstellung der gr. Mythol.*, 1818; Hegel, *Vorlesungen üb. die Philos. der Religion*, 1832; Uschold, *Vorhalle der gr. Gesch. und Mythol.*, 1838; Forchhammer, *Hellenika*, 1837; *Achill*, 1853; *der Ursprung der Mythen*, 1860; *Daduchos*, 1875; Stuhr, *Allg. Gesch. der Religionsformen der heidnischen Völker*, 1838; Eckermann, *Lehrbuch der Religionsgesch. und Mythol.*, 1845 (reproduit les leçons d'Otfried Müller); Schwenk, *Die Mythol. der Griechen und der Römer*, 1843; Heffter, *die Relig. der Griech. u. der Römer*, 1848; Feuerbach, *Theogonie*, 1857; Lauer, *Syst. der gr. Mythol.*, 1853; Pyl, *Das polytheistische System der Griechen*, 1856; Leo Meyer, *Bemerkungen zur ältesten Gesch. der griech. Mythologie*, 1857; H. D. Müller, *Mythol. der griech. Stämme*, 1857; Stiefelhagen, *Theol. des Heidenthums*, 1858; Pott, *Stud. zur griech. Mythol.*, 1859; Schwartz, *der Ursprung der Mythol.*, 1860; *Die poetischen Naturanschauungen in ihrer Beziehung zur Mythol.*, 1864; Zeller, *die Entwickelung des Monotheismus bei den Griechen*, 1862; Jul. Braun, *Naturgeschichte der Sage*, 864 (ramène tout à l'Égypte); Hartung, *Religion and Mythol. der Griechen*, 1865-73; Leitshuhts, *die Entstehung der Mythologie*, 1867; Gerland, *Altgriech. Märchen in der Odyssee*, 1869; Wojedowsky, *Einleit. in die Mythol. der Odyssee*, 1882; Kuhn, *Ueber Entwickelungsstufen der Mythenbildung*, 1874; Fisk, *Myths and mythmakers*, 1873; Bursian, *Ueber den relig. Character des griech. Mythos*, 1875; Asmus, *die I. G. Religion in den Hauptpunkten ihrer Entwicklung*, 1875; Jubainville, *la Mythologie grecque et l'histoire de l'Europe occidentale*, 1878 (*Mém. Soc. linguistique*); Curtius, *Die griech. Mythol. vom geschichtlichen Standpunkt*, 1875; Oliveira Martins, *Systema dos mythos religiosos*, 1882 (en portugais, bien au courant); Gubernatis, *Mitologia comparata*, 1880 (manuel Hoepli); Preller, *Römische Mythologie*, 3e éd. par Jordan, 1883.

Vulgarisation. — Damm, *Mythol. der Gr. und Röm.*, 17e éd., 1820; Moritz, *Götterlehre*, 10e éd., 1861; Ramler, *Kurzgefasste Mythol.*, 7e éd., 1869; Petiscus, *der Olymp*, 17e éd., 1874; Schwab, *Die schönsten Sagen des klass. Alterthums*, 4e éd. 1857 (ouvrage très agréable, mise en œuvre habile des récits des poètes); Desmoustier, *Lettres à Emilie sur la mythol.*, 1786-98 et nombr. éd. (mythologie en madrigaux); Limburg-Brouwer, *Handb. der griech. Mythol.*, 1842 (« *nicht ungeschickt, aber grob empirisch* » [Boeckh]); Geppert, *Götter und Heroen*, 1842; Burckhardt, *Handb. der klass. Mythol.*, 1844; Mundt, *Götterwelt der alten Völker*, 2e éd., 1854; J. Hoffmann, *Mythol. der Gr. und Römer*, 1864; Göll, *Illustr. Mythol.*, 3e éd., 1874; Kurts, *Allgem. Mythol.*, 1869; Murray, *Manual of mythology*, 1873; Seemann, *die Götter und Heroen*, 1869; *Kleine Mythol.*, 12e éd., 1880; J. Humbert, *Mythol. grecque et rom.*, 1881 (recommandable); F. Kurts, *Allgem. Mythol.*, 1881; Lücken, *die Götterlehre der Gr. und Römer*, 1883; Gerlach, *der alten Griechen Götterlehre*, 1882; Fritzsche, *Leitfaden der Mythol.*, 1882; Nösselt, *Lehrb. der Mythol. für höhere Mädchenschulen*, 7e éd., 1874.

Généalogies. — Platz, *Tabulae genealogicae ad mythologiam spectantes*, 1820;

Liscovius, *Systema genealogiae mythologicae in tabul. ordin.*, 1822; Petit-Radel, *Tableau comparatif des synchronismes de l'hist. des temps héroïques de la Grèce*, 1827; Schubart, *Questiones genealogicae*, 1832.

Dictionnaires mythologiques de Hederich, 3e éd., 1770; Nitsch, 2e éd., 1820; Moritz, 2e éd., 1816; Chompré, 12e éd. par Millin, 1800; Nork, 1843-45 (sérieux); Vollmer, 3e éd., 1874; Minckwitz, 3e éd., 1866. Roscher a commencé la publication d'un grand dictionnaire scientifique de mythologie antique, 1884 et suiv.

Monographies. — [Voyez d'autres indications de travaux concernant la mythologie figurée dans l'appendice au liv. IV, et les ouvrages auxquels renverra l'index sous le nom de chaque divinité. Il est impossible auj. d'écrire une monographie sur un sujet mythologique en faisant abstraction des monuments figurés; malheureusement, la connaissance et la classification de ceux-ci sont encore dans l'enfance.]

Les maîtres de la mythologie figurée sont Welcker, Gerhard et Overbeck. Mais l'interprétation des monuments de l'art est toujours chose délicate, et Gerhard lui-même a commis de très graves erreurs. « C'est une chose horrible, dit Boeckh, de voir les explications mythologiques qu'on propose pour les sujets des vases et des bas-reliefs. » Il ne faut pas oublier que les œuvres d'art, surtout les vases, représentent souvent des légendes locales qui peuvent nous être inconnues, ou simplement des scènes imaginées par l'artiste, sans aucun fondement dans les traditions mythiques, d'après les données d'un poème ou d'une pièce de théâtre. Le commencement de la sagesse, en cette matière, consiste à se défier beaucoup de soi-même, dans la conviction que nous ne connaissons encore que des fragments et des lambeaux de l'antiquité.

Böttiger, *Ideen zur Kunstmythol.*, 1836; Gerhard, *Prodromus mythol. Kunsterklärung*, 1828; Braun, *Vorschule der Kunstmythol.*, 1854; Overbeck, *Gallerie heroïscher Bildwerke der alten Kunst*, 1853; *Griechische Kunstmythologie*, 1872 et suiv., avec un grand atlas (le Ier vol. traite de Jupiter, Léda, Ganymède, etc.; le second d'Héra, Poseidon, Cérès, Proserpine; publication colossale qui ne pourra jamais être achevée par l'auteur); Conze, *Heroen und Göttergestalten der griech. Kunst*, 1874; Kékulé, *Ueber die Entstehung der Götterideale*, 1877; Ménard et Véron, *la Mythol. dans l'art.*, 1876 (médiocre); Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, 1874 (bon). Le *Handbuch* d'O. Müller est encore aujourd'hui le meilleur ouvrage d'ensemble.

Théogonies. — Sickler, *Kadmus... Erklärung der Theogonie des Hesiodos*, 1818; Schœmann, *Comparatio Theogoniae Hesiodeae cum Homerica* (*Opusc.*, II, 1847); Löschcke, *Arch. Zeit.*, 1881, 44 (a rapproché l'ἀσπὶς Ἡρακλέου des vases rouges italiques; cf. Milchhoefer, *Anf. der Kunst*, 1883, 157); Gerhard, *Orpheus u. die Orphiker*, 1861; Schuster, *de Veteris Orphicae Theogoniae indole*, 1869 (cf. Girard, *du Sentiment religieux*, 1869); Gerhard, *Ueber die Zwölfgötter Griechenlands*, 1840 (*Akad. Abh.*, 1); Petersen, *das Zwölfgöttersystem der Griechen u. Römer*, 1853-68; Pyl, *der Zwölfgötterkreis im Louvre*, 1857; E. v. Schmidt, *die Zwölfgötter der Griechen*, 1859; Gerhard, *la Terre* (*Ak. Abh.*, II, 31).

Dieux et déesses. — Emeric-David, *Jupiter*, 1833 (« savant, mais superstitieux » [Boeckh]); Overbeck, *Kunstmythol.*, I (1872); Em. Hoffmann, *Kronos u. Zeus*, 1876; Förster, *Die älteste Herabilder*, 1876; Roscher, *Juno und Hera*, 1875; Berger, *Baal-Hammon* (*Gaz. archéol.*, 1879, 139); Seidl, *Ueber den Dolichenus Cult*, 1854; Hettner, *de Jove Dolicheno*, 1877; Heydemann, *Zeus im Gigantenkampf*, 1877; Starck, *Gigantomachie*, 1869; Köpp, même suj., 1883; Émeric-David, *Rech. sur Vulcain*, 1837 (cf. Ménard, *Gaz. B.-A.*, 1875, 11, 164); Blümner, *de Vulcani figuris*, 1870.

Émeric-David, *Neptune*, 1839 (cf. Kuhn, *Zeitschr.*, I, 455; Sonne, *ibid.*, X, 180); Overbeck, *Kunstmythol.*, IV, 244; Gerhard, 1850; Manitius, 1873; Burnouf, *de Neptuno*, 1850; Brown, *Poseidon*, 1872.

Em. Rückert, *der Dienst der Athene*, 1829; K. O. Müller, *Pallas*, dans Ersch et Gruber, 1838; Jahn, *de Antiquissimis Minervae simulacris Atticis*, 1866; Hirschfeld, *Athena und Marsyas*, 1872; Ménard, *Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 271; Schreiber, *die Athena Parthenos*, 1883; Forchhammer, *Geburt der Athena*, 1841 (même suj. par Gerhard, 1858); Benndorf, *Nascità di Minerva* (*Annali*, 1865); Kaibel, *Minerva nascens* (*Annali*, 1875); Hermann, *de Graeca Minerva*, 1857; Gerhard, *Minervenidole* (*Akad. Abh.*, I, 8); *Zwei Minerven*, 1848 (cf. de Witte, *Bull. Acad. Belg.*, VIII, 1); *Ak. Abh.*, I, 229; Benfey, *Athena*, 1868 (rapproche Τριτώνια Ἀθανᾶ de *Traêtaona Âthwyâna* du Zend-Avesta); Kràl, *Sur la signification originaire d'Athéné* (= la lune, *Listy filologickè*, 1883, *Revue des Revues*, 1884, 164, 21).

Preller, *Demeter u. Persephone*, 1837; Eckermann, *Persephone* dans Ersch et Gruber, 1842; Förster, *Raub. u. Rückkehr der Persephone*, 1877 (complété par des *Analekten*, 1884); Zimmermann, *de Proserp. raptu et reditu*, 1882.

Jordan, *Vesta*, 1865; Preuner, *Hestia-Vestia*, 1864; Th. H. Martin, *Signific. cosmogr. du mythe d'Hestia*, 1874; Ch. Lenormant, *Études de la relig. phrygienne de Cybèle* (*Nouv. Annales*, I, 236; cf. l'art. *Cérès* de son fils dans Saglio).

Schönborn, *Wesen Apollons*, 1854; Milchhöfer, *Ueber den attischen Apollon*, 1873; Roscher, *Apollon u. Mars*, 1873; H. D. Müller, *Ares*, 1848 (serait une divinité infernale de Thrace); Robiou, *Apollon Psychopompe* (*Acad. inscr.*, 30 janvier 1874); Schreiber, *Apollon Pythoktonos*, 1879; Vischer, *Apollon* (*Nuove Memorie*, 1865, 399); A. Claus, *de Dianae antiquissima apud Graecos natura*, 1881; Grosser, *de Graecorum dea Luna*, 1881.

Mehlis, *die Grundidee des Hermes*, 1875-77 (cf. Gerhard, *Ak. Abh.*, pl. 65, et t. II); Gerhard, *de Religione Hermarum*, 1845; Ploix, *Hermès*, 1873; Roscher, *Hermes der Windgott*, 1878; Benfey, *Hermes, Minos, Tartaros*, 1879.

Lajard, *Rech. sur le culte, etc. de Vénus*, 1837; Bernoulli, *Aphrodite*, 1873; Tümpel, *Ares u. Aphrodite*, 1878; Jahn, *Peitho*, 1846; Gail, *Rech. sur le culte de Bacchus en Grèce*, 1821; Rolle, *Rech. sur le culte de Bacchus*, 1824; Mittelhaus, *de Baccho Attico*, 1874; Rapp, *die Beziehungen des Dionysioskultus in Thrakien u. Kleinasien*, 1882; Talbot, *Transactions*, 1866, 296 (origine babylonienne du nom et du culte de Bacchus); Rathgeber, *Geflüg. Bacchos*, 1849; Braun, même suj., 1839; Brown, *The great Dionysiac myth*, 1877; Rapp, *die Mänade im gr. Kultus, Kunst u. Poesie* (*Rhein. Mus.*, 1872, 1, 562).

Vogel, *Hercules secundum poetas et historicos*, 1830; art. *Herakles* dans Ersch et Gruber, 1829; R. Rochette, *l'Hercule assyrien* (*Acad. inscr.*, n. s., XVII); Stephani, *des ausruhende Herakles*, 1854; Gerhard, *Herakles der Satyr und Dreifussräuber*, 1852; Gherardini, *Apothéose d'Hercule* (*Riv. di Filologia*, 1880); Dettmer, *de Hercule Attico*, 1869; Böttiger, *Herakles bei Prodicus*, 1829; Roulez, *Mort et apothéose d'Hercule* (*Annali*, 1847, 265); de Witte, *Hercule et les oiseaux de Stymphale* (*Gaz. archéol.*, 1876); des Essarts, *du Type d'Hercule dans la litt. gr.*, 1871; Dieulafoy, *les Dérivés plastiques d'Izdoubar* (*R. C.*, 1884, 2, 112). — Gerhard, *der Gott Eros*, 1850 (cf. *Zeit. f. Numism.*, 1880); *Ueber die Lichtgottheiten* (*Ak. Abh.*, I, 143); Fugger, *Eros, sein Ursprung und seine Entwicklung*, 1883. — Bourquenoud, *Monum. du culte d'Adonis à Palaebyblos*, 1861; cf. Gerhard, *Ak. Abh.*, I, 298; II, 98, 542, 543; de Witte, *Memorie*, 1865, et lettre de O. Jahn, *Annali*, 1846.

Lajard, *Culte de Mithra*, 1867; Windischmann, *Mithra*, 1857; N. Müller, *Uebersicht der Mithrischen Denkmäler*, 1833; Febri, *de Mithraeo apud Romanos cultu*, 1883; Robiou, *Mithra et l'Apollon des Mystères* (*Gaz. archéol.*, 1885, 132); Poggi, *Bull. épigr.*, II, 18.

Völker, *die Mythol. des iapetischen Geschlechts oder der Sündenfall des*

Menschen, 1824; Arnold, *de Religione Cabiriaca*, 1834; Neuhaüser, *de Cabirorum cultu* (cf. p. 225) [1].

Kékulé, *Hébé*, 1867; Petersen, *Die dreifache Hecate* (*Arch. epig. Mitth.*, 1881); Gerhard, même suj. (*Arch. Zeit.*, 1838).

Stark, *Niobe u. die Niobiden*, 1863.

B. G. Weiske, *Prometheus*, 1842; Lasaulx, *Ueb. den Prometheus-mythos*, 1843; A. Kuhn, *die Herabkunft des Feuers*, 1859; Milchhoefer, *die Befreiung des Prometheus*, 1882 (selon Forchhammer, *die Wanderungen der Io*, 1881, Prométhée serait le brouillard attaché au sommet du Caucase; Océan s'élève vers lui sur les vapeurs, ainsi que les Océanides — *aegri somnia*).

Wetter, *der Mythus v. Atlas* (serait phénicien); Panofka, *Atalante u. Atlas* (*Winckelmannsprogr.*, 1851); Gerhard, *Ak. Abh.*, I, 219; Panofka, *Atlas*, 1851; Raoul Rochette, mém. suj., 1835.

Welcker, *Ueber eine kretische Colonie in Theben, die Göttin Europa u. Kadmos*, 1829 (Europe est une divinité lunaire fécondée par le taureau cosmique: Kadmos = Κόσμος serait le symbole de l'idée de royauté); Jahn, *die Entführung von Europa*, 1849 (cf. Stephani, *C. R.*, 1866, 77); Petitus, *de Amazonibus*, 1687; Bergmann, *les Amazones*, 1853; M. Steiner, *Ueb. den Amazonenmythos in der griech. Plastik*, 1857; Klügmann, *die Amazonen in der att. Literat. und Kunst*, 1865; Jahn, *Acad. de Saxe*, 1850; Mordtmann, *die Amazonen*, 1862 et Σύλλογος de Constantinople, 1865; Nagel, *Gesch. der Amazonen*, 1838; Jahn, *Endymion* (*Arch. Beitr.*, 1847, 51); Gaedechens, *Glaukos der Meergott*, 1860; Vinet, *Glaucus et Scylla* (*Annali*, 1845); Stephani, *Harpocrate* (*C. R.*, 1868, 67): *Theseus u. der Minotauros*, 1842; Volkmann, *Analecta Thesea*, 1881; Conze, *Theseus u. Minotauros*, 1879.

W. Menzel, *die Schöpfung des Menschen; Eros; die Bienen; die Mythen des Regenbogens* (*Globus*, 1881).

Fischer, *Bellerophon*, 1851 (cf. Longpérier, *Œuvres*, II, 150); Croiset, *Mythe d'Ixion* (*Assoc. Et. Gr.*, 1876, 85); Waddington, *le dieu Mên* (Inscr. d'Asie Mineure, p. 214).

Dissel, *Admetos u. Alkestis in der Kunst*, 1882 (cf. *Gaz. archéol.*, 1875, 106; *Arch. Zeit.*, 1845, 197); Rathgeber, *Nike in Vasenbildern*, 1857; Kapp, *Nike in der Vasenmalerei*, 1876 (cf. Stephani, *C. R.*, 1864, 111); Schöll, *de Pandora Hesiodi* (*satura in hon. Sauppii*, 1881); Panofka, art. *Pandora* d'Ersch et Gruber.

Hignard, *Peint. ant. relat. au mythe de Daphné*, 1875; Geist, *de Fabula Œdipodea*, 1880; Heydemann, *Edipo e la Sfinge* (*Annali*, 1867); Constans, *Légende d'Œdipe*, 1880 (cf. *Mannel*, p. 370); Gerhard, *Phrixos der Herold* (*Ak. Abh.*, II, 506); Avellino, *Il mito di Talo*, 1847; Gerhard, *Telephos*, 1843; Michaelis, *Marsyas* (*Annali*, 1858, 317); Wilamowitz, *Phaeton* (*Hermès*, XVIII, 396); C. Robert, *die Phaethonssage bei Hesiod* (*Hermès*, XVIII, 434).

Collignon, *le Mythe de Psyché*, 1878; Berger, *le Mythe de Pygmalion et le dieu Pygmée*, Acad. inscr., janvier et mars 1880 (cf. Stephani, *C. R.*, 1864, 121); Gerhard, *Io die Mohnkuh* in *Ak. Abh.*, II, 514 (cf. Perrot, *Mémoires*, 1874, p. 85-100); Forchhammer, *die Wanderungen der Io*, 1881 (nuages chassés par les vents en Argolide; cf., sur ces insanités, Weil, *R. C.*, 1881, 2, 246); Hignard, *le mythe d'Io*, 1872; Myriantheus, *die Açvins oder die arischen Dioscuren*, 1877; Albert, *le Culte de Castor et Pollux en Italie*, 1883; Jahn, *Palamedes*, 1836; Braun, *Il giudizio di Paride*, 1838 (Stephani, *C. R.*, 1863, 6); Jahn, *Pentheus*,

1. J'ai rapporté au Louvre en 1882 la célèbre inscription d'Imbros, publiée par Conze (*Reise auf den Inseln des Thrakischen Meeres*, 1860, p. 91): Θεοὶ μεγάλοι, θεοὶ δυνατοί, ἰσχυροί, καὶ Κάσμειλε ἄναξ, πατρῷοι, Κοῖος, Ὑπερίων, Ἐιαπετός, Κρόνος.

1841; Fedde, *de Perseo et Andromeda*, 1860; Milano, *il Mito di Filottete*, 1880 (cf. *Annali*, 1882, 249); Stephani, *Mythe d'Alopé* (*C. R.*, 1864, 160); Kalkmann, *Hippolytossage* (*Arch. Zeit.*, 1883; cf. Stephani, *C. R.*, 1863, 177); Puntoni, même suj., 1882 (monum. figurés); Pyl, *de Medeae fabula*, 1859 (cf. Stephani, *C. R.*, 1863, 183); Gurber, *die Meleagersage*, 1880 (cf. Kékulé, 1861; Stephani, *C. R.*, 1867, 53); Dütschke, *Cleobis und Biton* (*Arch. Epigr. Mittheil.*, 1883); Engelmann, *Alcmène*, 1882.

Ménant, *le Mythe de l'androgyne et les cylindres assyro-babyloniens*, Acad. inscr., 1880 (janvier, mars); Ménard, *Gaz. B.-Arts*, 1872, 6, 273; Gerhard, *Ak. Abh.*, II, 69; F. Lenormant, *Gaz. arch.*, 1876, 66; Ch. Lenormant, *Annali*, 1833, 252; E. Meyer, *Zeitschrift der morgenländischen Gesellsch.*, 1877, 730 (conteste avec raison l'idée d'une Vénus androgyne).

Saxius, *de Dea Angerona*, 1768; cf. *Gaz. archéol.*, 1883, 260; Cerquand, *Copia*, 1883 (doublet de *Fortuna*).

Cerquand, *les Harpyes* (*Rev. arch.*, 1860, 367; cf. Stephani, *C. R.*, 1866, 33; Milchhöfer, *Anfänge der Kunst*, 1883, 57); Stephani, *les Pygmées* (*C. R.*, 1864, 121).

H. Schrader, *die Sirenen*, 1868; Axon, *The myth of the Sirens*, 1881; Postgate, même suj. (*Journ. of Philol.*, 1880); Cerquand, *les Sirènes*, 1873; Perry, *idem* (*Nineteenth Century*, juill. 1883); Stephani, *C. R.*, 1866, 16 (cf. Creuzer, *Aegyptiaca*, p. 346; R. Rochette, *Mon. inéd.*, p. 89).

Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux*, 1863 (très bon); Walz, *de Nemesi Graecorum*, 1852 (il a établi qu'Ἀδράστεια n'est qu'une grécisation d'Astarté); Gerhard, *Spes* (*Ak. Abhandl.*, pl. 30); Rosenberg, *die Erinyen*, 1874; Cerquand, *les Charites* (peut-être *Haritas*, cavales que le Soleil attache à son char dans les Védas, rayons du soleil), *Rev. arch.*, 1862, 325; Panofka, *die Heilgötter der Griechen*, 1845; Jahn, *die Heilgötter*, 1859; Sallet, *Asklepios und Hygieia*, 1878; Wroth, *Telesphoros*, in *Journ. Hell. Stud.*, III, 2, 283.

Veckenstedt, *Ganymedes*, 1882; Gerhard, *Sémélé*, 1859; Furtwängler, *Der reitende Charon*, 1855; Lolling, *de Medusa*, 1868; Roscher, *Gorgonen*, 1879 (seraient les nuées d'orage; cf. Dumont, *Monum. grecs*, 1878, 15; Politis, *Parnassos*, 1878, 15; Milchhoefer, *Arch. Zeit.*, 1881; Levezow, *Gorgonenideal*, 1833). [On a rapproché le mot de l'irlandais *garg*, farouche, et je pense que le mythe s'est localisé en Afrique, parce que, suivant la remarque de Judas, *gorgone* signifie *singe* en *yolof*.]

Gerhard, *del Dio Fauno e de suoi seguaci*, 1825 (cf. *Hyperb. röm. Stud.*, II, et Thiersch, *Kunstblatt*, 1825, 104); R. Ménard, *les Satyres* (*Gaz. B.-A.*, 1874, 9, 88); Ceuleneer, *Têtes ailées de Satyres*, 1882; C. L. Visconti, *Semo sancus* (*Studj e docum. di Storia e Diritto*, 1881); Quaranta, *Silène*, 1828; Heuzey, *Papposilène et le dieu Bès* (*Bull. Corr. Hellén.*, 1884, 116); Wieseler, *de Pano, et Paniseis et Satyris*, 1875; Rapp, *die Mänaden*, 1872; Knapp, *Mänaden auf Vasenb.*, in *Arch. Zeit.*, 1879; Reifferscheid, *Silvano e Fauno* (*Annali*, 1866, 210); Braun, *Tagès*, 1839; Mylonas, *Pan* (*Mittheil.*, V, 353); Plew, *de Sarapide*, 1868 (cf. *Jahrb.*, 1874, 93); Lumbroso, *Ricerche alexandrine*, 1871; Krall, *Tacitus u. der Orient*, 1880; Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie hors de l'Égypte*, 1884; Ukert, *Dämonen, Heroen u. Genien*, 1850; Gerhardt, *Dämonen u. Genien*, 1852 (*Ak. Abh.*); Wassner, *de Heroum apud Graecos cultu*, 1883; Conze, *Heroen in Göttergestalten*, 1875; Gerhard, *Laren, Penaten* (*Ak. Abh.*, I, 112); *Agathodemon*, ibid., II, 22; Hild, *Étude sur les démons dans la litt. et la relig. des Grecs*, 1881; Christ, *Schicksal und Gottheit bei Homer*, 1880 (prétend avec Welcker que la μοῖρα est identique à la volonté de Jupiter).

Lobeck, *de Nympharum sacris*, 1830; Heydemann, *Nereiden mit den Waffen des Achill*, 1879; Martha, *Sepulcrales Nereidum figurae*, 1881; Krause, *die Musen, Grazien, Horen u. Nymphen*, 1871; Rödiger, *die Musen*, 1875 (cf. Stephani, *C. R.*,

1866, 17); Trendelenburg, *der Musenchor*, 1877; Deiters, *Museneultus*, 1868 (même suj. par Lomazzi, 1591); Schillbach, *de Musis*, 1853; Decharme, *les Muses*, 1869; Collignon, *Apollon et les Muses* (*Annales de Bordeaux*, t. I).

Dalberg, *Ueber Meteorcultus*, 1811; Bösigk, *de Baetyliis* (cf. l'art. *Baetylia* de Lenormant, dans Saglio, et *Revue de l'histoire des Religions*, t. III); Percy Gardner, *les Dieux des fleuves* (*Transactions*, 1878, 173; cf. Longpérier, *Rev. numism.*, 1866, 268); A. Gerber, *Naturpersonnification in Poesie und Kunst der Alten*, 1883.

Lessing, *Wie die Alten den Tod gebildet*, 1769; Maury, *du Personnage de la mort dans l'antiquité et au moyen âge* (*Rev. archéol.*, 1847-48); Furtwängler, *die Idee des Todes*, 2e éd., 1860 (cf. la bibliogr. du livre IV au sujet des reliefs funéraires); Spiess, *Entwicklungsgeschichte der Vorstellungen v. Zustande nach dem Tode*, 1877; Krüger, *Charon und Thanatos*, 1866; Gerhard, *Hypnos u. Thanatos* (*Arch. Zeit.*, 1862); Robert, *Thanatos*, 1879; Treu, *De ossium humanorum larvarumque imaginibus*, 1874 (cf. Stephani, *C. R.*, 1864, 250), et Longpérier, *Œuvres*, II, pl. 2); Gerhard, *Griechische Unterwelt auf Vasenbildern* (*Arch. Zeit.*, 1843-44); H. Martin, *Traditions homériques et hésiodiques sur le séjour des morts* (*Ass. Études grecques*, 1858); Ambrosch, *de Charonte Etrusco*, 1837.

Schlie, *die Darstellungen des trojan. Sagenkreises auf etrusk. Aschenkisten*, 1868; Brunn, même suj., 1870; Bolte, *de Monum. ad Odysseam pertinentibus*, 1882; Luckenbach, *Verhältniss der griech. Vasenbilder zum epischen Cyklus* (11e supplém. des *Jahrb.*); Raoul Rochette, *Monum. inédits*, 1832 (cycle troyen, etc.); Fuchs, *De variet. fabularum Trojanarum*, 1830; Welcker, *Der epische Cyklus*, 1835; Inghirami, *Galeria omerica*, 1827-38; Overbeck, *Bildwerke zum thebanischen und troischen Heldenkreis*, 1857; Jahn, *Il ratto del Palladio* (*Annali*, 1858); Stephani, *la Dispute du trépied*, C. R., 1868, 43; Boissier, *la légende d'Énée*, R. D. M., 15 sept. 1883 (d'après Hild).

Stender, *Argonautensage*, 1874 (cf. l'art. *Argonautae* dans Saglio et Roscher).

Bochart, *Hierozoïcon*, 1663; Gubernatis, *Zoological mythology*, 1872; Stark, *die Wachtel, Sterneninsel und der Oelbaum* (dans les mythes grecs et phéniciens), *Berichte der Leipz. Ges. der Wissenschaften*, 1856.

Sydney Colvin, *Centaures sur les vases* (*Journ. Hell. Stud.*, 1881); E. H. Meyer, *Gandharven-Kentauren*, 1884; Stephani, *Pegasos* (*C. R.*, 1864, 32); Biedermann, *der Delphin*, 1882 (cf. Stephani, *C. R.*, 1864, 204; Gerhard, *Ak. Abh.*, I, 328); Raoul Rochette, *le Cygne* (*Mon. inéd.*, 224, cf. Cassel, *der Schwan in Sage u. Leben*, 1863; Stephani, *Oies et cygnes*, C. R., 1864, 17); J. van den Gheyn, *Cerbère*, 1883; Brown, *le Griffon* (*Soc. of antiq. of London*, 15 fév. 1883; cf. Stephani, *C. R.*, 1863, 156; 1864, 86; Longpérier, *Mus. Napol.*, pl. 58; Furtwaengler, *Bronzen v. Olympia*, 1880); Stephani, *le Daim* (*C. R.*, 1863, 218); *le Lièvre* (*C. R.*, 1867, 54); Haberland, *les Abeilles* (*Globus*, 1881, n°s 14, 15); Stephani, *la Cigale* (*C. R.*, 1865, 81); Jeep, *die griechische Sphinx*, 1804 (cf. Longpérier, *Œuvres*, II, 308); Roscher, *Nektar und Ambrosia*, 1883.

Bötticher, *der Baumcultus*, 1856; Mannhard, *Wald und Feldculte*, 1875, 75; Lajard, *Rech. sur le culte du cyprès pyramidal* (Mém. Acad. inscr., n. s., t. XX).

P. 363. — Avant la naissance de la philologie comparée, et plus d'une fois aussi depuis, on s'est efforcé d'expliquer les mythes grecs comme des importations étrangères, tantôt de l'Égypte (Gail, Émeric David, Ross, Braun), tantôt de la Phénicie (Böttiger, Sickler), tantôt de l'Inde (Jones, Creuzer, Kanne, Görres). La mythologie comparée, fondée sur la grammaire comparée, montre que la ressemblance extérieure de deux mythes, non plus que l'analogie phonique de deux mots, ne permet de conclure à leur parenté. Cette conclusion n'est admissible que lorsque la ressemblance des mythes est corroborée par celle des noms, la phonétique, l'étymologie, et,

si possible, la tradition historique. Voy. les judicieuses réflexions de Sayce, *Principes de philol. comparée*, trad. fr., 1885, dernier chapitre.

P. 364, 2. — L'évhémérisme est surtout représenté à l'époque moderne par Jean Leclerc, dans son éd. de la *Théogonie* d'Hésiode, et A. Banier, *les Fables expliquées par l'histoire*, 1738. Clavier, *Hist. des premiers temps de la Grèce*, 1809, et Petit-Radel, *Synchronismes des temps héroïques*, 1827, sont tout à fait imbus de cette doctrine. Fréret (*Acad. inscr.*, t. XXI et XXIII) développa une théorie souvent reprise depuis, d'après laquelle les mythes seraient une histoire allégorique de la diffusion des cultes. On en trouve plus d'un exemple certain dans les *Doriens* d'O. Müller (diffusion du culte d'Apollon). Voss et Lobeck, dans leur haine de l'allégorie. considèrent les mythes comme de purs fantômes. « Au fond de cette manière de voir, dit Boeckh (*Encycl.*, p. 549), il y a une certaine répugnance pour les idées en général.... Voss s'éleva contre Heyne et Creuzer, avec une polémique lourde et grossière qu'il poussa, dans son *Antisymbolique*, jusqu'au répugnant (*bis ins Widrige*). Il se donna beaucoup de mal pour couper, d'un ciseau critique, les ailes, les cornes et les queues de poissons des dieux, et il crut par là avoir raison de tout symbolisme; mais les symboles résistèrent solidement, parce qu'ils sont gravés dans l'airain du génie grec. Il est vrai pourtant que Creuzer a exagéré l'exégèse symbolique et que la critique sèche de ses adversaires contient beaucoup de vérités. » — Boeckh et Müller, dans leur *Correspondance*, sont revenus plusieurs fois sur le même point. Müller à Boeckh, 17 juillet 1827 (p. 230) « : Il m'arrive de temps en temps des dissertations de Lobeck, qui sont aussi dirigées contre mon interprétation des mythes. Si cet homme n'était pas à la fois si érudit et si dépourvu du sentiment de la vie populaire! Tous ces usages fidèlement conservés, anxieusement répétés, ne sont pour lui que de la folie et des plaisanteries de carnaval. Que devient alors la poésie grecque, qui orna toujours à nouveau cette marchandise? Les doigts me démangent d'écrire un livre pour prouver que ces vues ne sont pas fondées; mais je veux me retenir et pour quelque temps encore éviter l'étude des mythes. Il faut d'abord laisser les autres établir quelque chose de compréhensible et de conséquent à ce sujet; en admettant seulement des inventions postérieures, des supercheries de prêtres, etc., ils n'arriveront jamais à rendre compte d'une réalité contenant un véritable germe de vie. » — Müller à Boeckh, 11 décembre 1829 : « L'*Aglaophamus* de Lobeck m'occupe beaucoup depuis plusieurs semaines... Tant le livre est instructif dans le détail, tant il est insignifiant quand on cherche l'unité scientifique de l'ensemble. Quant à moi, mes recherches sur l'année grecque au point de vue héortologique (des fêtes) et mythologique, m'ont convaincu de plus en plus de la finesse et de la profondeur de cette symbolique naturelle qui est au fond de toute la religion grecque. » — Boeckh à Müller, 1er février 1830 : « Le second volume de l'*Aglaophamus* de Lobeck vient de paraître, mais la patience m'a manqué pour le lire de près, car l'on en revient toujours avec lui au même point de vue vulgaire. » — Müller à Boeckh, 9 avril 1830 : « On ne voit nulle part plus clairement que chez Lobeck qu'il faut commencer par faire certaines expériences et certaines observations sur sa vie et son esprit propres, et acquérir ainsi quelques clartés intérieures, pour pouvoir introduire de la lumière et de l'harmonie dans la masse des traditions et ne pas perdre sa peine avec elles. »

K. O. Müller, dans son *Aeginelicorum liber*, 1818, fut le premier à faire valoir l'importance des légendes locales, qui, pareilles aux dialectes de la mythologie, permettent de mieux connaître la langue mère. L'influence de la topographie sur la mythologie a été particulièrement mise en relief par Forchhammer (cf. *Manuel*, p. 366, note, et Aug. Mommsen, *Griech. Jahreszeiten*, 1873-76). Les traces des anciens mythes dans les superstitions de la Grèce moderne ont également été étudiées : voy. Martha, *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figurae*, 1881

(cf. Bondelmonte, *Liber Insularum*, éd. Sinner, p. 91) ; Politis, ὁ ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, 1882 ; Télfy, *Stud. üb. die Alt- und Neu-Griechen*, 1853 ; Marcellus, *les Grecs anc. et modernes*, 1861 ; Wachsmuth, *Das alte Griechenland im Neuen*, 1864 ; B. Schmidt, *Das Volksleben der Neugriechen u. das Klass. Alterthum*, 1871 ; Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων. Νεοελληνικὴ μυθολογία, 1871 ; Λουκᾶς, Μυθολογία τῶν Κυπρίων, 1874 ; Perrot, *Croyances et superstit. populaires des Grecs modernes* (*Mém. d'archéol.*, 1875) ; Churnuziadis, περὶ τῶν ἀναστεναρίων καὶ ἄλλων τινῶν παραδόξων ἐθίμων, 1873 (restes du culte orgiastique de Bacchus en Thrace). On a déjà beaucoup exagéré les résultats que l'on peut tirer de ces études, car, chez un peuple comme les Grecs modernes, où la demi-science est très répandue, les prétendues légendes populaires peuvent être bien souvent des souvenirs d'école mal compris.

P. 365, 1. — Sur l'histoire des études mythologiques, voy. la préface du *Jupiter* d'Émeric David et celle de la trad. d'O. Müller par Hillebrand ; Jacob, *Zur griech. Mythol.*, 1848 ; Stuhr, *Bauer's Zeitschrift f. specul. Theol.*, t. I-III ; Renan, *Études d'hist. religieuse*, 1856 ; Petersen, *Griech. Mythologie* (préface) et Boeckh, *Encyclopédie*, p. 549 et suiv.

P. 365, 2. — « Ed. Reinh. Lange, qui n'atteint pas à la cheville de Müller, a dirigé contre lui son *Introduction à l'étude de la Mythologie grecque*, 1825 ; c'est un livre très superficiel, sans originalité, plein de fétichisme pour les idées de Voss. » (Boeckh.) Voy. *Briefwechsel zwischen Boeckh und O. Müller*, 1883, p. 153 et suiv.

P. 365, 2. — Boeckh (*Encycl.* p. 554), admet l'idée du monothéisme primitif, c'est-à-dire de Jupiter considéré comme divinité souveraine dès l'origine de la civilisation aryenne. Cette opinion, combattue par Preller, a été défendue par Welcker, Overbeck, Pyl, etc. Cf. Darmesteter, *le Dieu suprême des Aryens*, dans ses *Essais orientaux*, 1883, 105. *Varuna* est le Zeus de l'Inde et Ahura-Mazda celui de la Perse. Le Dieu suprême est simplement le dieu du ciel dont Ennius dit (*ap.* Cic. *de nat. Deor.*, 2, 225) : *Adspice hoc sublime candens quem invocant omnes Jovem.*

P. 265, n. 3. — Burnouf, *Légende athénienne*, 1871, 4, insiste avec raison sur ce fait que les Aryens ont seulement apporté les mythes avec une signification très générale et que ceux-ci se sont localisés par une sorte de sélection spontanée. Une fois fixé dans un lieu, le mythe s'y est adapté dans ses plus petits détails.

P. 365, n. 3. — L'explication des légendes mythologiques par les phénomènes des eaux est aussi ancienne qu'Aristote ; Homère appelle l'Océan πάντων γένεσις. Boeckh (*Encycl.*, p. 555) accorde qu'il y a du vrai dans les idées de Forchhammer, mais il dénonce naturellement les excès de la *Wassertheorie*. Dans son *Achille*, 1853. Forchhammer explique toute l'*Iliade* par une inondation de la plaine de Troie. L'Asopos lui donne la clef de la création mystique de la Chimère : en effet, dans la plaine de Phlionte, l'Asopos *serpente* d'abord, puis il *bondit* sur les rochers et finit par pénétrer comme un *lion* dans la plaine de Sicyone. Le symbole d'un pareil fleuve, c'est la Chimère — et l'explication de Forchhammer en est une autre.

P. 366, 3. — P. Politis, ὁ ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, 1882 (cf. *R. C.*, 1883, 1, 123).

P. 367, 1. — « Une des erreurs de l'école actuelle de Mythologie comparée est de prétendre que le *scenario* primitif de la mythologie est limité au ciel et à l'atmosphère, et le parti pris de négliger les Dieux et les mythes du sacrifice (Agni). » (Bergaigne.) Cela n'est peut-être exact que pour les Védas, qui, loin d'être des poèmes naïfs et populaires, sont des œuvres liturgiques d'un extrême raffinement. — « A côté de cette religion céleste, il y en avait notamment une autre, toute d'actes et de rites, une sorte de religion de l'*opus operatum*, qui n'avait pas toutes ses racines

dans la première, qui probablement ne lui a jamais été subordonnée. » (Barth, *Rev. des religions,* I, 118). Cf. Darmesteter, *Essais orientaux,* 1883, 190. Cette idée mythique et mystique de la puissance du sacrifice est trop particulière aux religions de l'Asie pour que nous nous y arrêtions avec détail.

Pott a récemment insisté sur l'influence des nombres de signification cosmique et l'importance de la généalogie dans les mythes (*Zeitschr. für Voelkerpsychologie*, XIV, 1).

P. 367, n. 1. — Je ne résiste pas au plaisir de traduire les spirituelles réflexions de Boeckh (*Encyclop.*, p. 552) : « Kanne va trop loin lorsqu'il *mythifie* Stésichore, parce que son nom correspond à l'activité qui l'a rendu célèbre. Il serait facile, puisque les noms des anciens ont presque tous un sens, de les déclarer tous mythiques, et l'on serait embarrassé de dire comment les Grecs auraient dû nommer leurs enfants pour qu'ils échappassent au danger d'être *réduits* en mythes. *Sophroniskos,* le père de Socrate, devrait bien être suspect (σώφρων) ; sa mère *Phénarète* (φαίνομαι, ἀρετή) a déjà été suspectée par Buttmann. Combien semblent mythiques les noms du vainqueur des Perses Ἀλέξανδρος, de son précepteur Ἀριστοτέλης, du *célèbre* Περικλῆς, de Δημοσθένης, le maître du peuple, etc. » Boeckh explique les coïncidences fréquentes entre les noms des anciens et leurs talents par la pensée des parents qui dénommaient leurs enfants en accord avec le but qu'ils désiraient leur voir atteindre ; mais cela même a quelque chose d'outré, si l'on ne veut faire aucune part au hasard. Boeckh blâme O. Müller (*Dorier*, 1, 330) d'avoir nié que Socrate et Platon fussent nés le 6 et le 7 Thargélion, par la seule raison que ce sont les jours de naissance d'Apollon et d'Artémis. Si l'on ne possédait un fragment de Pindare (Boeckh, *Fragm. Pindari*, p. 666) où il atteste lui-même qu'il est né le jour des Pythiques, on traiterait certainement de mythique la tradition qui le fait naître ce jour-là. C. de Harlez a justement fait observer (*Phil. Rundschau*, 1884, 552), à propos des *Gandharven Kentauren* d'E. Meyer, que si l'histoire n'attestait l'authenticité des récits de Salluste, les aventures de Juba, le roi au teint sombre, qui après une défaite se cache dans un puits, s'expliqueraient facilement comme un mythe de l'orage. Il y a là un écueil qui ne saurait trop être signalé. Cf. sur les abus du Max-Müllérisme, les premiers n[os] de la *Mélusine*, nouv. sér., 1884.

P. 367, n. 1, 2. — « Le premier devoir de celui qui étudie les religions anciennes est de donner à ses regards une double direction, l'une vers le cœur de l'homme, l'autre vers le monde extérieur. » (O. Müller.) Ce grand homme était très sévère pour le scepticisme froid de Voss et de Lobeck, qui considéraient les religions antiques comme l'œuvre de fourbes et de poètes (cf. *supra,* p. 260).

P. 367, n. 3. — Le système de Clermont-Ganneau a cela d'original, qu'il montre en quel sens il faut entendre l'influence mystique de l'Orient sur la Grèce aux premiers âges de la civilisation. Dès le XVII[e] siècle, Montfaucon expliquait la légende de saint Denis portant sa tête par les statues où le saint était représenté sa tête à la main (emblème du martyre subi). Voy. Creuzer, *Mythorum ab artium operum profectorum exemplum proponitur*, 1803.

« Beaucoup de fables zoologiques des anciens proviennent des œuvres d'art plutôt que de l'observation, à commencer par ce que dit Élien (*de Nat. anim.*, 6, 33) des diverses couleurs de l'aspic royal d'Égypte. » (Lenormant, *Gaz. arch.*, 1877, 150.)

Dans les gemmes asiatiques, la lutte du griffon et du cheval est celle de la lumière et de la nuit. De là : 1° le griffon emblème d'Apollon chez les Grecs (Stephani, *C. R.*, 1864, 56) ; 2° l'inimitié des griffons et des chevaux (Virg., *Egl.* 18, 27). Le griffon est le *Garoudha* védique.

P. 368, 2. — Boeckh (*Encyclop.*, p. 533) signale le passage de Strabon (VIII, 368) où l'on voit comment le héros Nauplios a été créé de toutes pièces d'après le nom de al ville de Nauplie (= ναύσταθμον). Cette création est attribuée aux Cycliques, puis-

que Homère ne connaît pas Nauplios. « Ross, dans ses *Hellenika* (1846), essaye de sauver pour l'histoire les noms des héros fondateurs de races, — étrange erreur de mon cher ami. Il faut s'en tenir à ceci, que les faits mythiques contiennent seulement une représentation historique de l'auteur du mythe, que celle-ci soit vraie ou fausse. Le mythe est l'histoire primitive en langage symbolique... L'essence du mythe spéculatif est l'expression de l'ex-temporel sous la forme du temporel et du terrestre... Le mythe est l'expression sensible au moyen de personnifications de l'ensemble de la connaissance éthique et physique. » Colani a établi la distinction suivante entre le mythe et la légende : « Le mythe est une idée exposée sous la forme d'un fait ; la légende est un fait défiguré sous l'influence d'une idée. » Ainsi l'on fait fausse route en voulant, comme Niebuhr, tirer des mythes une part de réalité qu'ils ne contiennent pas. Les mythes ont d'ailleurs une tendance à se transformer en légendes et à s'imposer à la tradition. « Toute cosmologie aboutit à l'histoire : les mythes, infinis de forme, quoique identiques de fond, qui se sont développés autour d'une seule et même idée, tendent à s'organiser en série... Ainsi en advint-il en Perse, dont la mythologie se condensa en histoire datée. » (Darmesteter, *Débats*, 31 juillet 1884.)

P. 368, 3. — Darmesteter, *les Cosmogonies aryennes* (*Essais orientaux*, 1883, 136) a fait un brillant exposé comparatif des théories mythologiques anciennes sur l'origine du monde. En Inde, sept formules cosmogoniques: le monde vient des eaux, des ténèbres, de l'œuf, de la lumière, de l'amour, de la lutte, de la plante, idées qui reviennent toutes à une seule image : le monde sort de la nuée. Ces éléments mythiques se retrouvent en Grèce (Homère, Thalès, Anaximène, Thucydide, Parménide, Aristote, Héraclite, Empédocle). En Perse, et en Scandinavie, ce sont l'eau et le feu, la nuit, l'amour, la lutte, l'arbre (forme mythique de la nuée, *Vana*, en sanscrit, signifiant à la fois *forêt* et *nuée*). Enfin, dans le Véda surtout, la parole, c'est-à-dire l'hymne, est créatrice; Darmesteter retrouve un vestige de cette conception dans l'*ὄσσα Διὸς ἄγγελος* (*Il.*, 2, 94; *Od.*, 24, 413), la *Φήμη* athénienne (Paus., 1, 17, 1) et la *Fama* romaine, née de la lutte des dieux et des géants (Virg., *Énéide*, IV, 173)[1]. Quant à l'idée de l'ordre qui préside à l'univers, elle est venue naturellement à l'homme par le spectacle des évolutions des corps célestes.

P. 368, n. 3. — Il est très fréquent de voir une épithète devenir un personnage mythique: ainsi Amphictyon est né de Ζεὺς Ἀμφικτύων, la nymphe Kallisto d'Ἄρτεμις καλλίστη, Aristée d'Ἀπόλλων ἀρισταῖος. Cf. Boeckh, *Explicationes Pindari*, p. 323.

P. 368, n. 5. — Étymologie populaire. « L'étymologie populaire, dit Gaidoz (*R. C.*, XX, 117), est la transformation par l'instinct populaire d'un mot obscur ou étranger pour lui donner l'apparence d'un sens... Les étymologistes seraient un peu plus sceptiques en ce qui concerne les langues anciennes s'ils voulaient bien regarder à leurs pieds ce que l'étymologie populaire, ou pour parler d'une façon plus générale, l'analogie fait du lexique traditionnel des langues. » Voy. des recueils d'exemples dans Weise, *Bezzenberger's Zeitschrift*, V, p. 68 ; G. Meyer, *Beilage zur allgem. Zeitung*, 1876, n° 239; Schuchardt, *Vocalismus*, III, 344 ; Dossios, *Bezzenberger's Beitraege*, 1881 (étymologie populaire dans le grec ancien et moderne) ; Palmer, *Folk-Etymology*, 1882; Andresen, *Ueber deutsche Volksetymologie*, 4e éd. 1883 (cf. Gaidoz, *R. C.*, 1883, II, 131) ; Weise, *Zeitschrift für Völkerpsychologie*,

1. « En Irlande comme ailleurs, la lutte de la lumière et des ténèbres est le centre de la vie du monde ; comme ailleurs, les forces mystiques du culte qui maintient le cours régulier du monde s'élèvent au rôle suprême, et comme le monde indien est créé à l'aide du sacrifice par un dieu prêtre, ainsi le ciel, la terre, la mer, les étoiles, ont été créés par trois druides, plus anciens que les dieux. » (Darmesteter, *Débats* du 31 juillet 1884.)

1880. — Voici quelques exemples qui peuvent être peu connus. — *Tullianum* (*robur*), de *Tullius*, signifiant puits en ancien latin, d'où la légende qui le rattache au roi Tullius. — L'Hymette s'appelle aujourd'hui *Trelo-Vuno*, c'est-à-dire *montagne folle*, parce que les Italiens prononçaient Hymette comme *il Matto* (le fou). — L'île d'Elaphonisi s'appelle ainsi par une traduction erronée de l'italien, *isola dei Cervi*. — Samothrace s'appelle aujourd'hui *Samandraki* (ὡς μανδράκι). — Déméter 'Αχέα (douloureuse) est devenue Déméter 'Αχαία (Aristoph., *Acharn.*, 708; cf. *Gaz. arch.*, 1880, 18). — Le nom d'Aphrodite a été expliqué par la légende de l'écume de la mer dont la déesse serait née ; or Aphrodite = Ashtoret (Aftoret, Afrotet), qui est le même mot qu'Astarté. Cf. Hommel, *Neue Jahrb.*, 1882, 3e livr.; *Academy*, 25 fév. 1882. — Les *pantoufles de verre* de Cendrillon sont des pantoufles de *vaire* (espèce de fourrure). — Les Allemands, dans le langage de la conversation, ont fait *Just-am-End* et *Schandlicht* des mots français *justement* et *chandelle*. — *Blaghair*, mot celtique, a donné le français *blague* et l'anglais *black-guard*, qu'on explique par la légende d'une troupe de gardes vêtus en noir. — *Duellum*, doublet archaïque de *bellum* (cf. *duonus* et *bonus*) a été rattaché au moyen âge et peut-être dès le temps d'Horace à *duo*, d'où le sens du mot français *duel*. — La galerie dite *des Sept Mètres*, au Louvre (*Gaz. des B.-A.*, 1859, p. 59) s'appelle aujourd'hui dans le langage vulgaire *galerie des Sept Maîtres*, et l'on énumère les sept peintres qui lui ont valu ce nom. — Quand les marins jouent au loto, un des coups s'appelle *caisse à reliques*, de l'allemand *kaiserlich* (*kaiserlik*). — Enfin, nous nous permettrons de reproduire l'exemple suivant, emprunté à un journal quotidien (*Voltaire* du 1er août 1883):

« Le 17 juillet dernier, le gardien chef de la prison de Versailles, le nommé Ménager, était tué par un détenu, le jeune Louis Person, qui subissait une peine correctionnelle de huit mois de prison. Ménager, très doux, très bienveillant, était aimé de tous les prisonniers, et sa mort causa une profonde émotion. On fit à ce malheureux de somptueuses funérailles. Restait à le venger. Hier lundi, la cour d'assises a condamné à mort le scélérat qui l'avait assassiné. Ce misérable avait eu ses jours de gloire à Paris dans le quartier Montmartre, où il était connu sous le nom de *Fifi-Cadavre*. D'où lui venait ce surnom? Le voici : Tout enfant, comme le jeune amoureux de Cliquette, il vendait des petits pâtés, et il distribuait aussi dans les entr'actes, au Théâtre-Montmartre, de l'orgeat, de la limonade et... du « sirop de Calabre ».

P. 368, n. 6. — De Witte (*Gaz. archéol.*, 1879, 217) a publié un miroir étrusque représentant Mélicerte avec l'inscription *Hercule*. Les Étrusques, qui connaissaient l'Hercule phénicien Melquarth, ont cru que le Mélicerte grec était aussi un Hercule.

P. 369, n. 8. — La mythologie donc, selon Max Müller et Bréal, est une maladie du langage. Baudry (*Rev. germanique*, 1863), suivi par Darmesteter (*Essais orientaux*, 1883, 221), s'est élevé contre ce système. « Les êtres mythiques, dit ce dernier, sont nés directement et non par métaphore; tout phénomène, tout changement, pour la pensée de l'enfant, et par suite de l'humanité dans son enfance, cache un être vivant, une personne: toute action lui révèle un agent... Le langage peut créer des mythes secondaires par le choc accidentel des formules mythiques déjà existantes ; il ne peut créer les mythes primaires. Ceux-ci sortent de la contemplation directe du phénomène naturel : ils jaillissent du cœur de l'homme, non de ses lèvres : la mythologie est une maladie de la pensée et non du langage ; elle n'est pas un chapitre de grammaire comparée. » Au fond, ces réserves ne sont qu'une question de nuances; il s'agirait de savoir à quel moment précis l'homme cessa d'être dupe des choses pour devenir dupe des mots, et c'est ce qu'il est certainement impossible de reconnaître. L'illusion primordiale, cristallisée dans le langage, devient la mère des illusions secondaires et le gage de leur durée.

P. 370, n. 3. — Depuis le président de Brosses, la théorie du fétichisme primitif est devenue, selon Max Müller (*Orig. de la relig.*, p. 90), un fétichisme scientifique. D'après elle, l'origine de la religion est un état d'esprit spécialement caractérisé par la tendance à considérer tous les phénomènes, tous les êtres, tous les corps de la nature comme pourvus de volontés et de sentiments pareils à ceux de l'homme. » Mais, répond Max Müller (p. 115), si un enfant dit de son chat : « Voici un vertébré », je me demanderai : « Mais où a-t-il entendu parler de vertébrés ? » De là le problème : Comment l'homme a-t-il des dieux ? Max Müller répond : par la perception de l'infini, soit de l'infini absolu, soit de ce qui est très grand, comme les grands arbres et les montagnes et les rivières. Cf. Bergaigne, *R. C.*, 1880, 2, 3, et le bel article de J. Darmesteter, *ibid.*, 1884, 1, 44 (fétichisme, totémisme, tabou).

Goldzieher (*der Mythus bei den Hebräern*, 1876) a montré qu'il y avait eu une mythologie hébraïque et qu'il est aussi impossible de concevoir une race débutant par le monothéisme qu'un être humain commençant par l'âge de raison (cf. Derenbourg, *R. C.*, XX, 210). De même, quoi qu'on en ait dit, les Juifs ont eu l'idée de l'immortalité de l'âme ; seulement le seul monument que nous ayons gardé de leur plus ancienne littérature, la *Bible*, représente une tendance également contraire au polythéisme et à l'idée de la vie future.

P. 371, 4. — Stark (*Ueber die Epochen der Griech. Religionsgeschichte* [20 *Philologenversammlung*, 1863]) admet cinq périodes dans l'histoire de la religion grecque : 1° époque indo-germanique et pélasgique ; 2° homérique et achéenne ; 3° dorienne (Apollon) ; 4° attico-ionienne (Dionysios) ; 5° hellénistique (Asclépios). Une 6e période serait la période orientale ou du syncrétisme (Isis, Mithra, Atergatis).

P. 372, n. 2. — Milchhoefer, dans son remarquable ouvrage *die Anfänge der Kunst*, 1883 (cf. mon résumé dans la *Rev. arch.*, 1883, 366) a essayé de prouver : 1° que la mythologie pélasgique, telle qu'elle nous est connue par les plus anciennes légendes locales rapportées par Pausanias et figurées sur les intailles (crétoises?) trouvées dans l'Archipel, est essentiellement un *polydémonisme :* on y trouve surtout des Harpyes (sauterelles à tête de cheval), Déméter-Erinnys, Gorgo, Pégase, les Centaures, les Satyres, la Chimère, etc. Hérodote (2, 52) dit en effet que les Pélasges n'ont qu'une seule divinité, le Zeus Dodonien adoré sans images, et que leurs autres dieux (démons d'ordre inférieur) *n'ont pas de nom.* Le symbole du Zeus pélasgique serait la double hache, attribut du Zeus Carien à Labranda, fréquente à Mycènes et à Olympie, identique, suivant Milchhoefer, à l'éclair appelé *double-hache* dans le *Rik* (5, 32, 10) et au marteau de Thor de la mythologie scandinave. Les Ioniens et les Doriens ont apporté avec eux Athéné, Apollon, Héra, des dieux individuels et typiques. D'autre part, les Grecs n'ont pas eu tort de dire qu'Homère avait créé leurs dieux, car l'influence de l'épopée sur la mythologie est indéniable. Sans être didactique comme le poème d'Hésiode, la poésie homérique est *tendencieuse :* elle fait succéder au règne des démons le règne des dieux, relègue intentionnellement à l'arrière-plan les vieux démons pélasgiques, efface les puissances chthoniennes devant les divinités lumineuses de l'Olympe. Pindare (*Ném.*, 7, 30) a déjà reconnu qu'Homère *ornait* la tradition ; des allégories comme Enyo, Eris, Deimos, Phobos, sont de pures créations du poète. Dans Hésiode aussi les Muses ne disent-ellès pas : Ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὅμοια. Le polythéisme grec est le produit de l'instinct populaire et de l'épopée ; et les Grecs étaient si épris de l'art, que ses créations prenaient, dans leur esprit, une existence réelle et une valeur historique.

P. 372, n. 5. — Selon Pott, *Stud. zur Griech. Mythol.*, p. 321, Ἄρτεμις = ἀέρα τέμνειν (ταμεῖν) — ce qui ne convaincra personne.

P. 373, 3. — Il faut remarquer que la mythologie romaine n'admet pas les amours des dieux avec les mortelles, mais tout au plus quelque mystère, quelque coup de foudre, attribués à l'intervention d'un dieu.

P. 373, n. 4. — Cf. Roscher, *Stud.*, IV, 196, sur l'étymol. d'Ὀδυσσεύς. On l'a rattaché à ὀδύσσασθαι, I. E. *dvisch* = haïr (confirmé en apparence par *Od.*, 1, 407, où il est raconté que le grand-père d'Ulysse, Autolycus, l'appela Ὀδυσσεύς en mémoire de la haine qu'il nourrissait contre beaucoup d'hommes; d'autres expliquaient : « celui qui est haï par les dieux ». Cf. Soph., *Fragm.*, 408, Dind. : ὀρθῶς Ὀδυσσεύς εἴμ' ἐπώνυμος κακοῖς, et Eustathe, 1391, 42). Mais 1° les noms en ευς signifient des agents et non des sujets; 2° les formes dialectales (Οὐλίξης, Ὀδύξης) ne s'expliquent pas par la racine *dvish.* Roscher admet Ὀδυσσ-εύς = *der Führer*, où δυσσ = δυκ. Le nom sera devenu Ὀλύσσευς (cf. Eustathe, *ad Il.*, 289, 34). Οὐλίξης est à Ὀλυσσεύς comme Οὔλυμπος à Ὄλυμπος. — Tout cela est encore très douteux.

P. 374, 3. — Gerhard, *Ueber die Gottheiten der Etrusker* (*Akad. Abhandl.*, I, 285).

P. 375, 3. — Weisshrodt, *Zum S. C. de Bacchanalibus* (*Philologus*, 1880, 558).

P. 377, n. 16. — Chastel, *Histoire du Christianisme*, t. III, 1882.

P. 378. — Sur la disparition du paganisme, voy. les ouvrages cités p. 253. Niebuhr (*Rhein. Mus.*, III, 1) a publié une chanson grecque à Vénus, écrite en Sicile vers 600 ap. J.-C.; jusqu'au IXe siècle, on trouve chez les Mainotes des traces de la religion païenne. L'empereur Otton reprochait au petit-fils de Marozia de jurer par Vénus et Jupiter (on dit encore *per Bacco* en Italie). Cf. Mullach, *Gramm. der griech. Vulgärsprache*, 1856, 46; *Gaz. B.-A.*, 1866, 20, 170 (vases d'argent avec symboles païens composant la corbeille de mariage de Projecta et de Secundus). Claudien, le poète d'Honorius et de Stilicon, est païen avec une sorte d'enthousiasme. Lors du triomphe du christianisme, on ferma les temples, mais souvent les statues restèrent en place. Selon Procope (*B. G.*, 1, 25) quand les Goths assiégèrent Rome (537), le peuple fit un effort secret pour ouvrir le temple de Janus et délivrer le dieu.

P. 380. — Au point de vue de la doctrine, le christianisme apparaît comme une synthèse du judaïsme et de la philosophie gréco-romaine. « Les Juifs demandent des miracles et les Grecs cherchent la sagesse », dit saint Paul (I *Cor.*, 1, 22), et l'apôtre ne cesse de répéter qu' « il se doit également aux Juifs et aux Grecs ». (*Rom.* 1, 16; 2, 9; I *Cor.*, 1, 24, etc.). Cf. G. Charmes, *la Palestine*, 1884, à la fin. Parmi les exégètes modernes, les uns, comme Renan, Scherer, Darmesteter, font surtout ressortir les attaches du christianisme avec le judaïsme; les autres, comme Havet, insistent sur ses rapports avec la philosophie païenne. Bauer, *Christus. u. die Caesaren*, 1877 (cf. *das Urevangelium*, 1880), est allé jusqu'à faire naître le christianisme de l'enseignement de Sénèque. Il est certain, d'autre part, que l'on a mis très longtemps à distinguer les Chrétiens des Juifs (cf. Renan, *Rev. polit. et littéraire*, 14 avril 1883). On lit dans une glose de Placidus : *Christiani, filii Judaeorum.* Voy. E. Zeller, *Römische und griechische Urtheile über das Christenthum* (*D. Rundschau*, 1877).

FIN.

15 août 1884.

ADDENDA ET CORRIGENDA

NOTA. — Les chiffres placés entre crochets renvoient aux pages du second volume ; les autres, placés en tête, renvoient aux pages du premier.

I. Histoire de la philologie.

[P. 3, note 1.] — Lire à l'avant-dernière ligne : *Bull. Corr. Hellén.*, I, 81, 134 et 286.

P. 6, 1 [3]. — A. Thomas, *de Joannis de Monsterolio vita et operibus, sive de Romanorum litterarum studio apud Gallos instaurante Carolo VI regnante*, 1884.

P. 6, 1 [3]. — Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la République des lettres aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, 1860 (contient : Philelphe, I, 1-115 ; Pogge, I, 117-194 ; Valla, I, 195-304 ; J. C. Scaliger, I, 305-400 ; Scioppius, II, 1-171 ; Garasse, II, 207-383.)

P. 6, 1 [3, 4]. — Vernon Lee. *Euphorion, studies on the antique and the Renaissance*, 1884.

P. 9, 2, l. 2 [6, 3]. — Pighius, † 1604, aurait dû être cité pour ses *Annales magistratuum Romanorum*, 1599, réimprimées dans le *Thesaurus* de Graevius. Cf. Jahn, *Verhandl. der saechs. Ges. der Wissenschaften*, 1869, 163.

P. 9, 3 [6]. — Horawitz, *Griechische Studien, Beitrag zur Geschichte des Griechischen in Deutschland*, dans *Berliner Studien*, I, 559. (Cf. *Berliner Wochenschrift*, 1884, 694.)

P. 10, 2 [7, 2]. — Noris, † 1695, bibliothécaire de la Vaticane, auteur des *Cenotaphia Pisana*, 1681 ; *Annus et epochae Syro-Macedonum*, 1689, etc.

P. 12, 2 [8]. — Beaudouin, *Quid Corais de Neo-Hellenica lingua senserit*, 1883.

P. 13, 2 [8]. — Vinet, *les Études archéologiques en Allemagne*, dans *l'Art et l'Archéologie*, p. 47.

On a relevé avec raison (Hillebrand, *Étude sur O. Müller*, en tête de la traduct. de son *Hist. de la litt. grecq.*, p. XLIX, LXVIII et suiv.) l'influence exercée par la philosophie allemande du commencement de ce siècle sur les études philologiques. Elle leur indiqua un idéal plus élevé et l'habitude de chercher des lois sous la confusion apparente des faits. Mais ces avantages furent compensés par bien des inconvénients qui furent surtout sensibles dans les recherches historiques et grammaticales. Thurot a dit, non sans raison, que la métaphysique était « la peste de la grammaire ». L'influence du kantisme est évidente dans tous les travaux de God. Hermann, et en explique jusqu'à un certain point les défauts, c'est-à-dire l'abus de l'*a priori*, la subtilité et l'esprit de système. O. Müller écrivait à Boeckh, le 23 juin 1826 (*Brief-*

wechsel, 1883, p. 192). « Il faudrait bien combattre quelque part l'influence de l'école hégélienne sur les sciences historiques ; elle est par trop funeste aux têtes faibles et aux gens qui, n'apprenant rien, aiment à se mettre en avant par de grands mots (*das grosse Wort führen wollen*). » De même, la décadence de la philologie française au milieu de ce siècle est due, dans une large mesure, au triomphe de la philosophie vague de Cousin.

P. 14, 1 [9, 2]. — Boeckh était un savant mathématicien en même temps qu'un admirable philologue : de là ses travaux sur la chronologie, qui prirent une place de plus en plus grande dans son existence, comme dans celle de son modèle, Joseph Scaliger. Il écrivait à O. Müller, le 31 mars 1820. « Ma dissertation est surtout chronologique, car ma mauvaise étoile me ramène sans cesse sur ce champ d'épines, où la végétation est si luxuriante et si confuse, que l'on peut à peine séparer les branches entre-croisées. »

Il avait senti la nécessité d'un *Corpus inscriptionum Graecarum* en préparant son *Économie politique des Athéniens*. L'Académie de Berlin le chargea de cette vaste entreprise à l'instigation de Buttmann et de Niebuhr. Dans la pensée de Boeckh, ce recueil ne devait être qu'un travail préliminaire au grand ouvrage qu'il méditait d'écrire sur la Grèce antique ; mais bientôt la masse des matériaux devint si immense, qu'il dut sacrifier le but au moyen. « Si je ne m'étais pas lancé dans les inscriptions, j'aurais peut-être produit davantage; mais il m'arrive comme aux Hollandais, dont j'ai souvent ri moi-même autrefois. Ceux-ci ont entrepris l'étude des lexicographes comme préparation à l'étude des auteurs, qu'ils comptaient entreprendre ensuite ; mais ils n'y sont jamais parvenus. De même, j'ai voulu étudier les inscriptions pour m'ouvrir les sources de l'étude des antiquités grecques, politiques et autres; mais les matériaux sont trop considérables et ont dû devenir un but à leur tour. Il ne m'est guère possible aujourd'hui de songer à autre chose et je dois me contenter d'enseigner oralement et de donner, dans le commentaire des inscriptions, quelques indications en passant, que peu de personnes comprennent... En attendant, je désapprends bien des choses, à moins de faire quelques petites excursions dans d'autres domaines. Néanmoins, ce travail ne m'ennuie pas tout à fait; j'espère que, malgré toutes les attaques, il produira un résultat durable. » (*Boeckh à O. Müller*, 30 novembre 1826.)

P. 14, 1 [9, 1]. — De nouvelles et curieuses lettres d'Hermann à Boeckh ont été publiées dans le *Briefwechsel zwischen Boeckh und Otfried Müller*, 1883, p. 175 et suiv. On peut assister, dans ce recueil, aux diverses phases de la grande querelle qui divisa ces deux savants et mit aux prises en leur personne, non seulement les universités de Leipzig et de Berlin, mais deux manières différentes d'entendre la philologie. C'est plus qu'une querelle de philologues, c'est une lutte de doctrines, et de là vient l'intérêt qu'elle conserve encore pour nous après un demi-siècle. — O. Müller, en ami passionné de Boeckh, juge Hermann avec plus de sévérité que ne le fait son maître lui-même. Il écrit le 18 octobre 1825 : « Pour l'amour de Dieu, ne faites donc plus jamais la paix avec cet homme aussi insolent que borné [1]; contre tant d'étroitesse d'esprit et d'orgueil il faudrait conduire un πόλεμος ἀκήρυκτος καὶ ἄσπονδος. Il croit maintenant avoir triomphé glorieusement de Buttmann, de Niebuhr, de vous-même, de Creuzer et de Welcker, sans être le moins du monde en état même de comprendre combien et comment la connaissance de l'antiquité a été agrandie par plusieurs d'entre vous... Ce talent de comprendre ce qui n'est pas soi est, à proprement parler, le sens philologique et, dans une sphère moins restreinte, le sens historique : c'est pourquoi je pense que l'on peut dire que Hermann, avec

1. Hermann venait de publier une critique très acerbe du premier fascicule du *Corpus inscriptionum Graecarum*.

beaucoup de qualités éminentes, manque à proprement parler de la qualité essentielle du philologue. » Ici encore le jugement de Müller est déjà celui de la postérité.

P. 15, 1 [10, 2]. — Donnons encore quelques extraits de cette belle correspondance entre Boeckh et Müller, qui témoigne non seulement du génie de ces deux hommes, mais de la piété filiale du plus illustre des deux envers son maître. — Müller à Boeckh, 10 juin 1819 : « Combien je vous suis reconnaissant jusque dans les moindres choses de votre bienveillante confiance et de votre aimable sollicitude, c'est ce que je ne puis mieux exprimer qu'en vous disant que je me sens toujours à votre endroit dans la même situation morale qu'à l'époque où vous fîtes briller pour la première fois à mes yeux l'idée de la véritable philologie, lorsque mon séjour à l'université de Berlin ne devint possible et si fructueux pour moi que grâce à vous seul. » — Boeckh à Müller, le 31 mars 1820 : « Vous voyez, je vous accable de questions, parce que vous savez toutes sortes de choses que l'on demanderait vainement à toute autre personne ; si vous étiez ici, je vous questionnerais encore bien plus. » — Müller ne cachait pas le plaisir que lui causaient ses courses à travers l'antiquité tout entière : « Je fais voile maintenant avec un vent frais parmi les sciences philologiques, et bien qu'il soit souvent pénible de ne pouvoir toujours jeter l'ancre partout où l'on voudrait séjourner, il y a par contre quelque avantage à porter ses regards un peu partout » (20 avril 1820). — Müller à Boeckh, 18 octobre 1825 : « Les recherches mythologiques et archéologiques ont tant de charme et d'agrément pour moi, elles me soulagent et me vivifient si profondément, que je me considérerais encore comme heureux si personne ne faisait attention à moi et si mes écrits n'étaient même pas imprimés. »

P. 18, n. 3 [11]. — Clemm, † 1883 ; nécrologie par H. Schiller, 1884. — Droysen, † 1884, l'historien d'Alexandre et des Diadoques (cf. la trad. française de ses ouvrages). — Lepsius, orientaliste et paléographe, † 1884 (cf. M. Müller, *Academy*, 19 juillet 1884). — Löwe (G.), excellent latiniste, auteur de travaux sur les lexicographes latins, † 1884. Biographie par G. Götz, 1884. Cf. *Archiv für lateinische Lexicographie*, I (1884), p. 315. — Osann [10, 2], † 1858, était un peu fou, *et talis habebatur*. Boeckh à Müller, 20 février 1823 : « Souvent, en lisant le livre d'Osann, j'ai dit à ma femme, qui se trouvait dans ma chambre, qu'il était atroce (*gräulich*) de lire de pareilles choses où il n'y a nulle part ni clarté ni bon sens ; alors je faisais l'éloge de notre Müller, car lorsqu'on lit quelque chose de lui, on sait ce qu'on a entre les mains et l'on peut s'y fier. » — Müller à Boeckh, 6 mai 1830 : « Non, comme la dissertation d'Osann est une élucubration sans aucune valeur (*nichtswürdiges Machwerk*) ! J'avais l'intention d'en faire une critique, parce que je prends grand intérêt aux antiquités lydiennes et phrygiennes, et je me mis à la lire avec beaucoup d'impatience ; mais il m'aurait été impossible de la critiquer autrement que par ces mots : *Auriculas asini Mida rex habet.* » — Schaefer, † 1884 ; biographie par Aschbach, même année. — Ad. Schöll et Stark, biographies par Fritz Schöll et Frommel, dans la collection des *Nekrologe* de Calvary.

P. 20, 3 [13, 3]. — Sur l'état actuel des études en Grèce, voy. la *Berliner Wochenschrift* du 2 août 1884, qui en traite exclusivement.

P. 21, 1 [14, 1]. — Sur le duc de Luynes, v. encore Vinet, *l'Art et l'Archéologie*, p. 468.

P. 22, 1 [14]. — Sur François Lenormant, Rayet, *Journal des Débats*, 9 mars 1884 ; Le Hir, *la Controverse et le Contemporain*, 15 juillet 1884 ; de Witte et Lasteyrie, *Gazette archéol.*, 1883, p. 361. — Le travail de Veyries, *les Figures criophores*, a paru en 1884, avec une biographie de l'auteur par Baudrillart.

Albert Dumont, mort en 1884, à l'âge de 41 ans, n'a pas été seulement un archéologue délicat et inventif : organisateur de premier ordre, il a créé l'École de Rome, ranimé l'Ecole d'Athènes défaillante, fondé le *Bulletin de correspondance hellénique*,

amélioré et élargi l'enseignement de nos Facultés. Il comptera toujours, avec Duruy et Jules Ferry, parmi les restaurateurs des hautes études en France, et la jeune génération de philologues n'oubliera pas ce qu'il a fait pour elle [1].

R. Lallier, † 1884, auteur d'une excellente thèse sur *la Femme dans la famille athénienne au* IVe *siècle*, 1875, d'un essai *de Critiae tyranni vita ac scriptis*, 1875, et d'une édition classique de Salluste, dont il préparait une édition *major*, 1883. Voy. l'*Instruction publique* du 9 août 1884.

Muret, † 1884, savant numismate, conservateur au cabinet des Médailles, un des plus grands connaisseurs de ce siècle en numismatique grecque. Il a laissé, prêt pour l'impression, un *Catal. des monnaies gauloises*. Voy. la *Revue numismatique* de 1884.

Ch. Tissot, † 1884, fils du traducteur de Kant, Claude-Joseph Tissot, ambassadeur de France à Constantinople et à Londres, le maître de l'archéologie africaine. De son grand ouvrage, *Géographie comparée de l'Afrique romaine*, le Ier volume a paru en 1884; je compte publier en 1885 le second, dont le manuscrit est achevé. J'imprime en ce moment ses *Fastes de la province proconsulaire d'Afrique*, qui seront prêts avant la fin de l'année (1884). Tissot était doué d'un sens topographique admirable, et ses études sur les Itinéraires romains de la province d'Afrique ont complètement renouvelé cette partie de la géographie ancienne. On a encore de lui, outre beaucoup d'articles de revues: *Les Proxénies grecques et leur rapport avec les institutions consulaires modernes*, 1863; *de Tritonide lacu*, 1863; *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, 1877; *Etude sur le bassin du Bagrada et sur la voie romaine de Carthage à Hippone*, 1879; *la Campagne de César en Afrique*, 1883. Comme président de la commission archéologique de Tunisie, il a publié cinq rapports dans les *Archives des Missions*. Voy. Perrot, *Acad. des inscript.*, 4 juillet 1884; Duveyrier, *Bulletin de la Soc. de Géographie*, 1884, p. 415; S. Reinach, dans le *Nécrologe* de Calvary, 1884. Je donnerai une biographie étendue de Tissot en tête de ses *Fastes de la province d'Afrique*, actuellement sous presse.

Fl. Vallentin, † 1883, a laissé une thèse sur *le Divorce à Rome*, des études de mythologie gauloise, une monographie des *Alpes Cottiennes et Graies*, etc. Son recueil *Bulletin épigraphique de la Gaule*, est continué sous la direction de Mowat. Voy. ce *Bulletin*, 1883, p. 204, avec les biographies de Vallentin et la bibliographie de ses œuvres.

II. Bibliographie de la bibliographie.

P. 23, 1 [15, 1]. — Castellani, *Biblioteche dell' antichità*, 1884.

P. 25, 2 [19, 2]. — Détail de la dernière vente Castellani, avec les prix obtenus, *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 96.

1. *Catalogue du musée de Constantinople*, 1868; *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la 122e olympiade*, 1870; *de Plumbeis apud Graecos tesseris*, 1870; *Inscriptions céramiques de Grèce*, 1871 (étude des timbres d'amphores, dont il publia un grand recueil qu'avait commencé Koumanoudis); *Vases peints de la Grèce propre*, 1873, esquisse du grand ouvrage qu'il devait entreprendre avec Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, et dont deux livraisons seulement ont paru; *Peintures céramiques de la Grèce propre*, 1874; *Nouveau mémoire sur la chronologie des archontes athéniens, fastes éponymiques d'Athènes*, 1875; *la Population de l'Attique*, 1875; *Essai sur l'éphébie attique*, 1875; *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace*, 1876. Il faudrait ajouter plusieurs ouvrages de politique et de voyages, et un grand nombre d'articles dans la *Revue archéologique*, les *Monuments Grecs*, le *Bulletin de correspondance hellénique* et la *Gazette archéologique*. Son mémoire sur les *Banquets funéraires* est resté inédit. C'est à lui aussi que l'on doit la découverte du premier miroir gravé de la Grèce propre reconnu comme tel.

P. 25, 5 [20, 4]. — Sur l'historique du cabinet des Médailles, voy. Chabouillet, *Recherches sur les origines du cabinet des Médailles*, dans les *Nouvelles archives de l'art français*, t. VI, 1873. Le trésor de Tarse, acheté par Napoléon III et donné au Cabinet, a été décrit par Longpérier, *Œuvres*, III, 188 (avec planches).

P. 26, 1 [21, 1]. — Gilbert, *Catalogue du musée d'Aix*, 1862.

P. 26, 1 [21, 2]. — Détail de la vente Charvet, avec les prix obtenus, *Bulletin épigraphique*, 1883, 159. La collection Basilewski doit être mise en vente prochainement.

P. 26, 2 [22, 2]. — Vinet, *le Musée Britannique*, dans *l'Art et l'Archéologie*, p. 288.

P. 26, 4 [24, n. 2]. — La collection Sabouroff a été vendue en 1884 : les musées de Berlin, Londres et Saint-Pétersbourg se la sont partagée.

P. 28, 1 [25, 2]. — La table des premières années des *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande* a paru en 1879 (fascicule LXV).

P. 29, 3 [26]. — *Das Gymnasium*, depuis 1884.

P. 29, 3 [30, note 1]. — Avant de ressusciter sous une forme nouvelle en 1883, l'Ἐφήμερις ἀρχαιολογική a passé par les phases suivantes : nos 1-29 (1837-1843) ; nos 30-35 (1852-1860). Περίοδος β' : nos 1-12 (1862-1863) ; n° 13 (1869) ; n° 14 (1870) ; nos 15, 16 (1872).

P. 29, 3 [28, 4]. — Une nouvelle série de la *Mélusine*, journal de mythologie populaire, a commencé en 1884, sous la direction de Gaidoz.

P. 29, 3 [30, 1]. — On annonce pour 1885 la publication du Φιλολογικὸν Μουσεῖον, sous la direction de Κόντος, Βάσις et Χατζιδάκης (Athènes).

P. 29, 3 [30, 3]. — *Rivista storica italiana*, depuis 1884.

P. 29, 3 [31, note 2]. — Une nouvelle série du *Bullettino archeologico sardo*, sous la direction d'Ettore Pais, a commencé en 1884.

III. Épigraphie et paléographie.

P. 31, note 1, 5 [33, 5]. — Dumont, *Inscriptions et monuments figurés de Thrace*, 1876.

P. 31, note 1, 6 [32, 2]. — Fl. Vallentin, *Épigraphie gallo-romaine des Hautes-Alpes*, 1883 ; Desjardins, *Monuments de Bavai et de Douai*, 1873 ; Werly, *Épigraphe du Barrois*, 1883 ; Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*, 1884.

P. 35 [37]. — Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 147, a donné un très utile résumé des conventions généralement adoptées pour la transcription des inscriptions en caractères cursifs.

P. 35, note 2 [39, 1]. — Je publierai prochainement une traduction des *Greek inscriptions* de Newton, augmentée de textes épigraphiques choisis et d'un *Traité des inscriptions et des formules* (chez Leroux).

P. 35, note 2. — Sur les procédés d'estampage, voy. *Bulletin épigraphique*, II, 303 (d'après Hübner) et *Bulletin des antiquités africaines*, I, 1.

[P. 36, ligne 10.] — Supprimez la première moitié de la ligne.

[P. 36, ligne 5.] — Édon a donné une collection très riche d'erreurs des lapicides latins (*Écriture et prononciation du latin*, 1883 ; *Nouvelles études sur le chant lémural*, 1884).

[P. 37, 1, ligne 6.] — Lire : 20 *drachmes et demie pour* 1000 *lettres* (στατῆρα καὶ τριώβολον). Sur les frais de gravure des stèles attiques, cf. Hartel, *Urkun-*

denwesen, 1878, p. 140, qui renonce à découvrir le tarif d'après lequel le prix de la gravure était réglé.

P. 37, 2 [43, 5]. — Sur les sigles, voy. Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1884, 127.

P. 37, n. 2 [49, 5]. — Cagnat, *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, 76 et suiv.

P. 37, note 3 [48, 2]. — Discours de Claude à Lyon, *Bulletin épigraphique*, II, 3; traduction de ce discours, *ibid.* II, 298.

P. 37, note 10 [48, 3]. — Une nouvelle édition des *Res gestae divi Augusti* de Mommsen a paru en 1883. Cf. Vinet, *Ancyre et le testament d'Auguste*, dans *l'Art et l'Archéologie*, p. 259.

P. 39, 1. — Diplôme militaire trouvé près de Carnuntum, *Bull. épigr.*, 1884, 73; cf. Ferrero, *Académie de Turin*, 18 février 1883 (*Bulletin épigr.*, 1883, 149).

P. 39, 1 [46, 2]. — Marques de bronziers, *Bull. épigr.*, 1883, 262; 1884, 31 et pl. II.

P. 40, *note*, 1 [50, 1]. — Chatelain, *Paléographie des classiques latins* (fac-similés en héliogravure), 1884 et suiv.

P. 40, note 4 [50, 2]. — Les découvertes et les publications de papyrus se sont succédé très rapidement dans ces dernières années. Voy. Hartel, *Wiener Studien*, V, 1883; Landwehr, *Papyrum Berolinensem n° 163 edidit* (fragment de la Πολιτεία τῶν Ἀθηναίων d'Aristote, trouvé à Médinet-el-Fayum), 1883. Sur les papyrus de Fayum achetés par le musée de Berlin en 1877, voy. *Philologus*, XLIII, p. 107-136. L'archiduc Rénier a récemment acquis pour l'Autriche une grande collection de papyrus de même provenance, qui, déposés au musée de Vienne, ont été soumis à l'examen de Wessely, Krall et Karabacek. D'après des renseignements encore incomplets, ce serait un véritable trésor. Wessely, chargé de l'étude du fonds grec, a déchiffré sur un fragment de parchemin 44 lignes du VIII[e] livre de Thucydide (91, 3 et 92, 1-6), écrites au III[e] siècle et différant notablement de la vulgate. On sait que les plus anciens manuscrits de Thucydide connus jusqu'à présent ne remontent pas au delà du XI[e] siècle. Parmi les textes tout nouveaux, on mentionne un discours polémique contre Isocrate, spécimen de la meilleure écriture alexandrine (IV[e] siècle), des fragments d'une dissertation esthétique (II[e] siècle); les débris d'un traité philosophique dans le style d'Aristote, quelques trimètres d'un auteur dramatique inconnu, des morceaux de Cyrille et d'autres Pères, une *metanoia* du commencement du IV[e] siècle ap. J.-C., peut-être le plus ancien spécimen d'écriture chrétienne. Les fragments de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrits entre le IV[e] et le VI[e] siècle sur papyrus et sur parchemin, sont en grand nombre et d'une haute importance pour la constitution des textes. La collection des documents émanés d'empereurs romains et byzantins forme une série presque ininterrompue jusqu'à l'époque d'Héraclius. Les documents privés, surtout ceux du II[e] et du III[e] siècle ap. J.-C., ne sont pas moins intéressants; beaucoup sont datés par les années de certains prêtres, et portent la double indication des mois égyptiens et macédoniens. Le D[r] Krall a entrepris l'étude des papyrus hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes, les derniers surtout d'une importance capitale, parce que tous les dialectes coptes y sont représentés. Les papyrus magiques, qui sont nombreux dans la collection, trahissent un singulier mélange de superstitions égyptiennes, grecques et hébraïques. Enfin, les documents en langues iraniennes et sémitiques, entre autres quelques textes pehlvis, ont été confiés à Karabacek. Les papyrus arabes sont au nombre de plusieurs milliers, à partir de l'an 30 de l'hégire; les deux premiers en date sont les plus anciens documents connus de l'islamisme. Il est à prévoir que l'acquisition de l'archiduc Rénier réserve à la science bien d'autres surprises, car les papyrus qui la composent n'on encore été étudiés qu'en partie,

et leur déroulement nécessite des précautions qui rendent le travail d'inventaire long et difficile [1].

P. 44, 6 [51, 8]. — Étude détaillée sur la cursive latine, les graffites de Pompéi et de Transsylvanie, par Édon, dans ses *Nouvelles études sur le chant lémural*, 1884.

IV. L'art antique et son histoire.

P. 53, note 1 [76, note 2]. — E. Pottier, *Place de l'archéologie dans l'enseignement de l'art*, 1884.

P. 53, note 1 [53, n. 1]. — Choisy, *Études épigr. sur l'architecture grecque* (recueil de ses dissertations), 1884; cf. *Berl. Wochenschrift*, 1884, 1113. Pour les textes, voy. *C. I. A.*, II, 167 (murs d'Athènes); 1054 (arsenal de Philon); Ἐφημ. 1883, 1 (temple d'Éleusis); *C. I. A.*, II, 573 (Pirée); Conze, *Lesbos*, VI et *Bull. Corr. Hellén.*, 1880, 427 (Lesbos).

P. 54, note 1 [55, 5]. — Sur l'appareil des constructions grecques, voy. Blümner, *Terminologie und Technologie*, III, 145.

P. 55, note 1 [56, 6]. — Charles Normand, *l'Architecture métallique antique*, 1883.

P. 58, 4 [67, 4]. — Edg. Baes, *Recherches sur les matières colorantes employées par les artistes dans l'antiquité*, in *Bull. des commissions royales d'art et d'archéologie*, XXII, 1883 (Bruxelles).

P. 58, note 7 [59, 3]. — Sur la polychromie en architecture, cf. Blümner, *Terminologie*, III, 168.

P. 61, 5 [65, 3]. — Bien que le progrès de la plastique grecque ait consisté pour elle à se rendre indépendante de l'architecture, on peut dire néanmoins que le souvenir de son ancien état de subordination la domine à travers toutes ses périodes. Voy. Brunn, *Sur le style architectural dans la plastique et la peinture grecques*, dans les *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie*, 1883.

P. 61, 5 [65, 3]. — Sur la partie technique de la plastique, les marbres antiques et les instruments pour les mettre en œuvre, Blümner, *Terminologie*, III, 1 et suiv., donne tous les renseignements désirables. Ce volume a paru au cours du tirage du *Manuel* (1884).

P. 61, 5 [68, 2]. — Sur la nudité dans l'art antique, cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art antique*, II, 510. Des découvertes récentes ont prouvé que l'art égyptien ne répugne pas autant qu'on l'a dit à la représentation réaliste de la nudité féminine.

P. 61, 5 [69, n. 69]. — Sur les statues funéraires en ronde bosse et en particulier sur une statue de Tarente entrée au musée de Berlin, voy. Conze, *Sitzungsber. der Akad. zu Berlin*, 1884, p. 621.

P. 61, note 5 [77]. — Adamy, *Einführung in die antike Kunstgeschichte*, 1884; Studniczka, *Vermuthungen zur griechischen Kunstgeschichte*, 1884 (Athéna lemnienne de Phidias; Artémis Brauronia de Praxitèle [serait l'original de la Diane de Gabies], Monocnémos d'Apelles).

P. 63, note 3 [80]. — O. Müller combattit avec une sorte de passion la théorie de l'influence orientale sur la Grèce. Il écrivait à Bœckh (*Briefwechsel*, p. 33; 28 mars

1. D'après les derniers renseignements donnés par l'*Allgemeine Zeitung*, on aurait encore découvert dans la même collection : 200 documents écrits dans l'alphabet éthiopien de Méroé, 24 papyrus, en hébreu carré, les plus anciens connus; 181 vers de l'*Iliade* sur papyrus, d'époque alexandrine; des fragments d'une épopée inconnue sur Phinée; un 3e fragment de Thucydide; un évangile de saint Matthieu sur papyrus, du IIIe siècle; un document de l'an 94 (règne de Domitien); *un papyrus arabe de l'an 30 de l'Hégire*, postérieur de dix-huit ans seulement à la mort de Mahomet et de neuf ans à la conquête à l'Égypte par les Arabes. Cf. *Revue archéologique*, 1884, II, 101.

1819) : « J'ai déclaré une guerre ouverte aux Orientaux, et je vais la continuer dans ma prochaine feuille (des *Aeginetica*). Cécrops est bien vaincu ; je montrerai plus loin qu'il en est de même pour Cadmus ; mais on peut disputer davantage en ce qui touche à Danaüs. » Dans ces derniers temps, la thèse de Müller avait paru fort compromise ; mais Wiedemann a montré avec certitude (*Die ältesten Beziehungen zwischen Ægypten und Griechenland*, 1883) qu'à l'époque où la Grèce était entrée en contact régulier avec l'Égypte elle n'avait plus grand chose à apprendre d'elle, et qu'en tous cas l'influence égyptienne sur l'Hellade a été fort exagérée. Cette influence, comme celle des Hittites, ne s'est pas exercée directement.

P. 63, note 5 [81, 3]. — Voy. Paolo Orsi, *la Necropoli italica di Vadena*, 1883 ; Gozzadini, *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, 1855 ; Brizio, *gli Umbri nella regione circumpadana*, 1877 ; Gherardini, *la Necropoli antichissima di Corneto*, 1882 ; Mortillet, *Terramares du Reggianais*, in *Revue archéologique* 1865, XI, p. 302 ; Czörnig, *Die alten Völker Oberitaliens*, 1884. Un bon résumé de l'archéologie paléo-italique est donné par Martha, *Archéologie étrusque et romaine*, p. 12.

P. 63, note 6 [82, 2]. — Les fouilles de 1882 ont prouvé que la ville brûlée à Hissarlik n'est pas la 3e, mais la 2e (*Troja*, p. XVII). Cf., sur ce livre Haupt, *Revue historique*, XXVI, 138.

P. 64, 1 [p. 84, 1]. — Plusieurs écrivains soutiennent aujourd'hui que les ouvrages des deux Cesnola sont remplis d'inexactitudes volontaires et *que le trésor de Curium est un mythe*. L. di Cesnola aurait trouvé dans différents tombeaux ou acheté à des paysans les objets qu'il dit avoir découverts dans ce trésor. D'autre part, la collection de New-York serait pleine de statues et de vases restaurés ou retouchés de la manière la plus arbitraire ; quelques objets seraient même de véritables faux. Il convient cependant, avant de se prononcer sur la valeur d'accusations aussi graves, d'attendre que Cesnola se soit justifié avec détail. Voyez, sur cette affaire, qui a été portée devant les tribunaux, Cook, *Transformations and migrations of certain statues in the Cesnola collection*, New-York, 1882 ; *Gaston Feuardent versus Cesnola*, ibid., 1884 ; Ohnefalsch Richter, *Repertorium für Kunstwissenschaft*, VII, p. 275 (témoignage formel du directeur actuel des fouilles à Chypre) ; *The Art Amateur*, New-York, déc. 1883 ; Morgan, *le Prétendu trésor de Curium*, dans l'*Homme*, 10 août 1884.

P. 64, 1 [84, 6]. — Tirynthe. Schliemann a fait connaître le résultat de ses fouilles sur l'acropole de Tirynthe dans une séance du congrès anthropologique de Breslau (5 août 1884, cf. *Berliner Wochenschrift*, 30 août 1884). Il a pu, grâce au secours de Dörpfeld, relever exactement le plan des trois citadelles, qui étaient déjà détruites du temps d'Homère. La quantité de couteaux et de pointes de flèche en obsidienne qu'on a découverts, ainsi que le caractère tout à fait primitif de la poterie, démontrent la haute antiquité de ces restes. L'ancien palais royal, dont les fondations avaient été entrevues par Thiersch (lettre du 30 septembre 1831), a été complètement dégagé. Le sol est formé d'une sorte de mosaïque grossière composée de mortier et de petites pierres. La salle centrale (12 mètres sur 9m,40) est soutenue aux quatre angles par des colonnes. Les murs sont couverts de chaux et ornés de peintures encore très vives dont quelques-unes rappellent le dessin du *Thalamos* d'Orchomène. Les figures humaines sont très grossières : on cite un conducteur de char, des guerriers en marche, une procession de femmes et une idole à tête de génisse. Beaucoup d'idoles semblables en terre cuite ont été trouvées dans les ruines. Parmi les constructions accessoires, on a cru reconnaître un gynécée et une salle de bain. Une porte, rappellant celle des Lions à Mycènes, donne accès au palais. La poterie présente des décors géométriques, avec des représentations d'animaux très primitives. Une publication illustrée sur ces découvertes paraîtra dans le courant de 1885.

P. 66, 5 [85, 5]. — Statues cariennes d'Amorgos, *Mittheilungen*, 1884, p. 156, pl. V. (Bibliographie de la question, *ibid.*, p. 157.)

P. 67, 2 [80, 6]. — Il est plus correct d'écrire *Agelaidas* (Ἀγελᾴδας).

P. 72, 3 [96, 2]. — Robert et Rossbach, *les Métopes du Parthénon*, in *Arch. Zeit.*, 1884, p. 47 et suiv.; Waldstein, *the Metopes of the Parthenon*, in *the Century*, XXVIII, p. 32 (New-York). — Thiersch avait commencé par soutenir que les frontons du Parthénon dataient de l'époque d'Hadrien ; Hirt ne voulut jamais reconnaître qu'ils fussent contemporains de Phidias et en partie peut-être de sa main. Boeckh à Müller, 16 oct. 1827 : « J'ai lu votre étude sur Phidias avec une véritable admiration pour la clarté, la sûreté et la profondeur dont vous y faites preuve ; Hirt aussi en est édifié, bien qu'il m'ait exposé hier avec une conviction nouvelle comme quoi il ne croirait jamais que les frontons fussent de l'époque de Phidias. Il s'en est fallu de peu qu'il ne fît quelque impression sur moi-même. » Cf. *Briefwechsel*, p. 239.

P. 74. 3 [97, 5]. — Otfried Müller écrit à Boeckh, le 12 avril 1821 : « Bopp vous apportera peut-être quelques journaux d'art qui réclament de nouveau le déblayement d'Olympie ; il ne peut en être question pour le moment, puisqu'il faut espérer que tout le Péloponnèse est en insurrection. »

P. 74, note 2. — Voy. Vinet, *Éphèse*, dans *l'Art et l'archéologie*, p. 248.

P. 75, note 4 [106, n. 9]. — Homolle et Nénot, *l'Autel des Cornes et le portique des Taureaux à Délos*, in *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, 417.

P. 76, 2 [102, n. 1]. — Koehler a essayé de montrer que Praxitèle l'ancien n'a jamais été sculpteur (*Mittheilungen*, 1884, 78). — Un bronze trouvé dans la Somme et appartenant à Danicourt, réplique de l'*Hermès* de Praxitèle, a été publié dans la *Rev. archéol.*, août 1884, pl. 4.

P. 77, 1. — Publications récentes : Veit, *Neues über die Venus von Milo*, 1883 (soutient, comme dans *Die hohe Frau von Milo*, 1872, que la Vénus défend sa pudeur) ; Saloman, *la Statue de Milo*, Stockholm, 1878-80; Goeler de Ravensburg, *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1883, I, 165 ; 1884, III, 342 ; *même recueil*, 1880, III, 327 et *Grenzboten*, 1880, 16. Tous rejettent l'hypothèse d'Overbeck sur l'appartenance de l'inscription. — Ravaisson a récemment placé la Vénus sur un piédestal circulaire évidé qui permet de voir pour la première fois le bas de la draperie sur le revers. En même temps, il a supprimé les cales ajoutées en 1821 du côté gauche, à l'endroit où la partie supérieure de la statue s'ajuste à la partie inférieure, cales dont l'effet était de rejeter vers la droite le torse et la tête de la Vénus. Il admet aujourd'hui que le fragment de main avec la pomme appartenait originairement à la statue, et que la main était placée sur l'épaule droite du Mars. Ses idées à ce sujet seront développées dans une monographie qu'il doit publier prochainement. Voy. mon article dans la *République française* du 11 août 1884, et Villefosse, *Gazette archéologique*, 1884, p. 249.

P. 79, 4 [107]. — Vinet, *Archéologie de l'Asie Mineure*, dans *l'Art et l'archéologie*, p. 216.

[P. 80, 1]. — Lire *Ivris* au lieu de *Juris*.

P. 81 [111, 7]. — Saloman, *die Statue des Belvederesehen Apollo*, 1884.

P. 82, 3 [116, n. 4]. — Sur l'Iseum récemment découvert à Rome, voy. *Rev. archéol.*, 1884, I, 387 ; Schiaparelli, *Monumenti egiziani rinvenuti sull' area del Iseo*, 1883. — Parker, *Primitive fortifications of Rome*, 1878.

P. 83, note [115, n. 1]. — Canina, *l'Antica Etruria marittima*, 4 vol. in fol., 1851.

P. 89, 5 [126, 3]. — Tête de chef libyen en bronze, rapportée de Cyrène par Smith et Porcher, *Gaz. archéol.*, 1878, pl. VIII et p. 60 (type berbère) ; autre tête de chef libyen, en bronze, d'après un dessin fait vers 1840 (l'original est perdu), *Gaz. archéol.*, 1878, p. 159; tête en bronze paraissant appartenir à la race améri-

caine, au Louvre, Longpérier, *Œuvres*, II, p. 452. Les types de nègres sont très fréquents : Löwenherz, *die Aethiopen in der altclassischen Kunst*, 1861 ; *Gaz. archéol.*, 1884, 204 ; Catal. Pourtalès, nos 368, 369, 763 ; Panofka, *ibid.*, pl. XXX, p. 115 ; *Gaz. archéol.*, 1879, pl. XXVIII, p. 209 ; de Witte, *Notice des vases du musée Napoléon*, III, n° 38, 121 ; *Atlas de la commission impériale*, 1860, pl. IV ; Stackelberg, *Graeber*, pl. XLIX ; Caylus, *Recueil*, VII, p. 285 ; Chabouillet, *Catalogue*, nos 3078, 3079 ; Pacho, *Marmarique*, p. 54 ; Rayet, *M. A. A.*, 6e livr. ; *Expéd. de Morée*, III, pl. XLIV ; Ficoroni, *Gemme*, II, p. 71.

P. 89, 6 [127, 3]. — J. Lange, *les Débris de la peinture antique* dans *Nordisk Tidskrift*, 1883, 3e livr. La stèle de Sunium a été publiée par Pottier, *Bull. Corr. Hellén.*, 1884, pl. XIV.

P. 90, note 4 [131]. — Sur la technique de la mosaïque, voy. Blümner, *Terminologie*, III, 223. Cf. Müntz, *R. D.-M.*, 1882, LII, 162.

P. 91, 1 [131, 3]. — Mosaïque d'Hammam-Lif, reproduite en couleurs dans la *Rev. archéol.*, 1884, pl. VII.

P. 92 [132, 2]. — L'omission de Dubois-Maisonneuve, *Introduction à la connaissance des vases peints*, 1808-1810, est une erreur grave que je prie le lecteur d'excuser.

P. 93, 3, III [132, 3]. — Sur les amphores panathénaïques trouvées en Étrurie, voy. Bœckh, *Briefwechsel*, p. 267 : « Je les considère, dit-il, comme des copies tout à fait mécaniques des vases panathénaïques, destinées aux jeux célébrés par les Étrusques. On voulait, dans les *agones* de Tarquinii et d'autres villes philhellènes de cette région, distribuer des prix semblables à ceux d'Athènes, et c'est pour cela qu'on imitait le plus exactement possible le vase, l'image et l'inscription. »

P. 94, 4 [142, 2]. — Villefosse et Thédenat, *Trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, in *Gazette archéologique*, 1884, 231 ; trésor d'argent de Montcornet (Aisne), découvert en 1883, *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 317.

P. 94, n. 7 [143, 6]. — Sur la technique de la glyptique, voy. Blümner, *Terminologie*, III, 227.

P. 96 [147]. — Enseignes romaines en bronze, Longpérier, *Œuvres*, II, p. 246 ; armes des gladiateurs, *ibid.*, II, pl. IV.

P. 96 [148, 5]. — Phalères grecques archaïques, Longpérier, *Œuvres*, II, p. 448.

P. 96 [149, 2]. — Miroirs. En 1877, Dumont comptait 23 miroirs à reliefs ; Collignon, *Bull. de correspondance hellénique*, 1884, 598, en compte 33. Cf. un fragment d'applique de miroir, *B. C. H.*, 1884, pl. XXII ; miroir grec avec gravure et relief, *ibid.*, pl. XV, XVI. La Bibliothèque Nationale a récemment acquis de très beaux miroirs encore inédits.

P. 97, 1 [150, 1]. — Les coupes d'argent, trouvées en Assyrie (Longpérier, *Œuvres*, I, 159) sont probablement de travail phénicien. Sur les coupes historiées de l'art sassanide, voy. Longpérier, *Œuvres*, I, 254 ; Reinach, *Catal. du musée de Constantinople*, n° 621 ; *Gazette archéologique*, III, pl. XIX.

P. 97 [153, 1]. — Vandalisme et φιλοκαλία à Rome à l'époque de la Renaissance : Müntz, *Revue archéologique*, 1884, I, 306 ; *les Monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance*, *ibid.*, 1884, I, 296 ; *le Musée du Capitole et les autres collections romaines à la fin du* xve *et au commencement du* xvie *siècle*, *ibid.*, 1882 ; Mongeri, *le Rovine di Roma al principio del secolo* xvi, 1875 ; Geymüller, *Documents inédits sur les thermes d'Agrippa, le Panthéon et les thermes de Dioclétien*, 1883. Sur le vandalisme en Orient et les lois turques, voyez encore mon article dans *The Nation*, 1884, n° 993.

V. Numismatique.

P. 98, note 1 [156, 2]. — Sur les monnaies de Cilicie, voy. Imhof-Blumer, *Zeitschrift für Numismatik,* X, 4e livr., et Babelon, *Annuaire de la Société de Numismatique et d'archéologie*, 1883. — Imhof-Blumer, *die Münzen der Dynastie von Pergamon*, 1884.

Engel, *Monnaies du musée de l'École évangélique et de la collection Lawson à Smyrne*, in *Revue Numismatique*, 1884, 1re livr.

P. 106 [160, 3]. — Selon Waddington, l'ère de Bithynie commence en 296 av. J.-C. Cf. *Zeitschrift für Numismatik*, XI, 2e livr.

[P. 161, 3]. — 71 tessères en bronze publiées par Daucoisne, *Annuaire de la Société de numismatique*, 1883, 3e livr.

[P. 162, 2]. — Longpérier, *Notice sur quelques poids antiques* (*Œuvres*, II, p. 198).

VI. Grammaire comparée.

P. 111, n. 1. — Benloew a remarqué (*Acad. inscr.,* 1864) que par une sorte d'accommodation progressive le nombre des onomatopées augmente dans les langues. Ainsi les mots *tonnerre*, *thunder*, *Donner*, qui semblent si expressifs, répondent un sanscrit *tanyu*, qui ne paraît pas imiter un bruit.

P. 113, 1, 2 [164, 3]. — Friedlaender, *Noms propres grecs relevés sur les monnaies*, *supplément au dictionnaire de Pape*, in *Zeitschrift für Numismatik*, XI, 1re livr.

P. 115, note 11, 3. — J'imprime en ce moment une grammaire latine qui doit paraître en 1885.

P. 117, 1. — Baehrens (*Neue Jahrbücher*, 1883, 11e livr.) pense qu'Ennius introduisit dans l'orthographe romaine le redoublement des consonnes pour faire obstacle à la tendance du langage populaire qui abrégeait sans cesse les syllabes.

P. 120 [166, 5]. — Pott, *Einleitung in die allgemeine Sprachwissenschaft*, dans *Internationale Zeitschrift für allgem. Sprachforschung*, I, 1-68.

P. 128, 5 [169, n. 3]. — Beaudouin, *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval*, 1883 (Cf. *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 997.)

P. 157, 1. — Bréal, *Étude sur la sémantique*, dans l'*Annuaire de l'Associat. des Études grecques*, XVII (1883).

VII. Histoire politique et littéraire. — Philologie et sciences de l'antiquité. — Géographie ancienne.

§ 1. Histoire politique.

P. 160, 1. — Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, 1er vol. 1884. L'*Histoire des peuples d'Orient* de Lenormant sera continuée par Babelon, 1885.

P. 160, 2. — G. Hertzberg, *Griechische Geschichte*, 1884. Une histoire de la Grèce par Holm est annoncée en 1884. On a commencé, sous la direction de Bouché-Leclerq, une traduct. de Hertzberg, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*.

P. 160, 4. — Vannucci, *Storia dell' Italia antica*, 2 vol. 1873; Nitzsch, *Geschichte der römischen Republik*, t. Ier, 1884; Ranke, *Das altrömische Kaiserthum*, 1883; Bonghi, *Storia di Roma*, t. Ier, 1884.

P. 161, 4. — J. Bass, *Dionysios von Syrakus nach den Quellen dargestellt*, 1883 (réhabilitation).

P. 161, 6 et 7. — J. Schwarcz, *die Demokratie von Athen*, 1882; Pflugk Hartung, *Perikles als Feldherr*, 1884; Beloch, *Die attische Politik seit Perikles*, 1884; Guiraud, *Condition des alliés pendant la première confédération athénienne*, 1884; Hoeck, *la Seconde ligue athénienne*, in *Neue Jahrb.*, 1883, 7[e] fasc.; Lenz, *das Synedrion der Bundesgenossen in zweiten athenischen Bunde*, 1882; Busolt, même sujet, 1880; Jurien de la Gravière, *les Campagnes d'Alexandre*, 1883; A. Fränkel, *Die Quellen der Alexanderhistoriker*, 1883.

P. 162, 1 (cf. p. 247, note 1). — Hill, *Der achäische Bund seit* 168, 1883 (cf. *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 444); Lumbroso, *Egitto ai tempi dei Greci*, 1882; G. Böhme, *Dexippos*, in *Commentationes Ienenses*, t. II.

P. 163, 1. — La Blanchère, *de Rege Juba*, 1883; Tartara, *dalla Battaglia della Trebbia a quella di Trasimene*, 1883; Marks, *die Ueberlieferung des Bundesgenossen-Krieges*, 1884.

P. 163, 3. — Perrot, *Campagne de César contre Pharnace*, dans ses *Mémoires*, p. 264; Tissot, *Campagne de César en Afrique*, 1884.

P. 164, 1. — Gregorovius, *Hadrian*, 3[e] éd. 1884; Schurz, *de Mutationibus in imperio Romano ordinando ab imperatore Hadriano factis*, 1884; J. Müller, *de M. Antonio Gordiano*, 1883; Hirschfeld, *Observations sur la biographie de Septime Sévère*, 1884; Gellens-Wilford, *Étude sur la famille et le cursus honorum de Septime Sévère*, 1883; Fuchs, *Geschichte des Kaisers Septimus Severus*, 1884.

§ 2. Histoire littéraire.

P. 166, 2. — Heitz a donné en 1884 une nouvelle édition de l'*Histoire de la littérature grecque* d'O. Müller. Le 2[e] et le 3[e] vol. de la grande histoire de Bergk ont été publiés d'après ses papiers en 1883-84.

P 167, 2. — Bergk, *Kleine Philologische Schriften*, t. I, *zur römischen Litcratur*, 1884. — Bender, *Précis de littérature latine*, trad. par Vessereau, 1884.

P. 168, n. 2. — Voy. la bibliographie de mon article *Homère* dans la nouv. éd. du *Dictionnaire* de Dézobry. — Benicken, *Studien und Forschungen auf dem Gebiete der homerischen Gedichte und ihrer Literatur*, 1883 (1312 pages!). — Christ, *Homer und die Homeriden*, 1884; L. Adam, *die Odyssee und der epische Cyclus*, 1883; Fick, *die Odyssee in der ursprünglichen Sprachform*, 1883 (cf. *Manuel*, II, p. 170); Heimreich, *das Buch der Ilias und die Liedertheorie*, 1883; Christ, *Chronologie des épopées grecques*, dans *Sitzungsber. der bayer. Akademie*, 1884, 1[re] livr. Aucun savant allemand jusqu'à présent ne s'est rallié aux théories de Paley et Sayce sur l'origine tardive des poèmes homériques.

P. 169, 1. — Faltin, *Ueber Geist und Tendenz der pseudoxenophonteischen Schrift vom Staate der Athener* 1881 (cf. Graux, *Rev. histor.*, XVIII, 172, et Belot, *Annuaire de Lyon*, 1884). — Panofka, *Proben eines archäol. Commentars zu Pausanias* (*Monatsb. Akad. Berlin*, 1853); Hirschfeld, *Pausanias und die Inschriften von Olympia*, in *Arch. Zeitung*, 1882, 97 (prétend que Pausanias n'a pas été à Olympie); Schubart, *Neue Jahrb.*, 1883, 469 (défend Pausanias); Treu, *Pausanias und seine Vertheidiger*, in *Neue Jahrb.*, 1883, 631; Brunn, *Pausanias und seine Ankläger*, in *Neue Jahrb.*, 1884, 30. — Chr. Classen, *Untersuchungen über Timaios von Tauromenium*, 1883.

P. 169, 2. — Crusius, *Babrius et les fables d'Ésope*, in *Neue Jahrb.*, 1883, 4[e] livr.

P. 169, 5. — Girard, *Études sur la poésie grecque*, 1884.

P. 169, 7. — Piccolomini, *Sulla morte favolosa di Eschilo*, 1883.

P. 169, note 4. — Sayce, *The Age of Homer*, in *Academy*, 8 sept. 1883, et *Journal of Philology*, XII, p. 36, se range pleinement à l'avis de Paley; il pense qu'Hérodote n'a connu qu'un Homère oral.

P. 170, 3. — Girard, *Étude sur Thucydide*, nouv. éd. 1884.

P. 171, 2. — Hervieux, *Notice sur les fables de Phèdre et ses anciens imitateurs*, 1884.

P. 171, 3. — Duplessis, *Étude sur Properce*, 1883.

P. 171, 5. — Brunel, *de Tragœdia apud Romanos circa principatum Augusti*, 1884; Hild, *Étude sur Juvénal*, 1884; Dacbert, *Sénèque et la mort d'Agrippine*, 1884; Boissier, *les Panégyristes latins*, à propos de Baehrens, *Paneg. Latini*, et Brandt, *Eumenius von Augustodunum*, in *Journ. des Sav.*, janv. 1884.

P. 171, 7. — L. Müller, *Ennius*, 1884.

P. 172, 1. — Pluess, *Vergil und die epische Kunst*, 1883; Bodenstein, *Studien zu Ovid's Heroïden*, 1884; Max Jähns, *Cäsars Commentarien und ihre literarische und Kriegswissenschaftiche Folgewirkung*, 1883; G. F. Unger, *Cornelius Nepos*, in *Abhandlungen der bayerischen Akademie*, t. XVI (l'ouvrage serait d'Hygin).

P. 172, note, I, ligne 1. — Homère, *Iliade*, éd. Monro, 1883.

P. 172, note, I, ligne 5. — Eschyle, éd. critique avec les scholies par Wecklein, annoncée pour 1885. Weil donnera un texte d'Eschyle dans la collection Teubner.

P. 172, note, I, ligne 10. — Sophocle, éd. Jebb, 1884 et suiv.

P. 172, note, I, ligne 20. — Sayce, *The ancient Empires of the East*, excellent commentaire des trois premiers livres d'Hérodote, 1883.

P. 173, note, l. 9. — Nouveaux fragments d'Hypéride publiés par Blass, *Revue de philologie*, 1884, 167.

P. 173, note, dernière ligne. — Merguet, *Lexicon zu den Schriften Cäsars*, 1884 et suiv.; S. Preuss, *Lexicon zu den pseudo-cäsarianischen Werken*, 1884; *de Bello Gallico*, éd. Constans et Denis, 1884 (bon); *idem*. éd. Rheinhardt, 1883.

P. 174, note, ligne 2. — Cornelius Nepos, éd. Giltbauer, 1883.

P. 174, note; ligne 5. — Ch. Nisard, *Notes sur les lettres de Cicéron*, 1883; *De Officiis*. éd. C. F. W. Müller, 1884.

P. 174, note, 3, ligne 4. — Nouvelle édition du Tacite d'Orelli par Meiser, 1884 et suiv. Édition des *Annales* par Furneaux, 1884 (*Clarendon Press*).

P. 174, note, dernière ligne. — 5e édition du Quintilien de Bonnell par Meiser, 1882.

§ 3. Philosophie.

P. 177, n. 2. — Natorp, *Énésidème*, dans le *Rheinisches Museum*, XXXVIII, 1883; J. Walter, *Ciceronis philosophia moralis*, 1882; Hirzel, *Untersuch. zu Ciceros philosophischen Schriften*, 1884.

P. 178, 1. — Chaignet, *Essai sur la psychologie d'Aristote, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits*, 1883 (Cf. Susemihl, *Berliner Wochenschrift*, 1884, 778); Denis, *Philosophie d'Origène*, 1884.

§ 4. Sciences naturelles et mathématiques.

P. 179, 2. — Rochas, *la Science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité*, 1882; Rosenberger, *Geschichte der Physik*, 1883.

P. 179, 3. — Andree, *die Metalle bei den Naturvölkern, mit Berücksichtigung prähistorischer Verhältnisse*, 1884.

§ 5. Géographie ancienne (Appendice).

[P. 193, 3, ligne 3.] — Sur *Alexandria Troas*, voy. Koldewey, *Mittheilungen*, 1884, 1re livr., p. 36.

[P. 194, 1]. — Vinet, *Jérusalem et la mer Morte*, dans *l'Art et l'archéologie*,

p. 127 et 201 ; Clermont-Ganneau, *Rapports sur ses missions en Palestine*, 1882-84; Gregorovius, *la Fondation de la colonie romaine Aelia Capitolina*, dans *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie*, 1883 ; Gatt, *Gaza*, dans *Zeitschrift des Palästinavereins*, VII, 1re livr. ; Gothe, *Ausgrabungen bei Jerusalem*, 1884. Les découvertes faites en Palestine et en Syrie sont décrites dans les trois recueils périodiques que l'Angleterre, l'Amérique et l'Allemagne consacrent aux antiquités de ces pays (*Society of biblical archaeology; Palestina exploration fund*; *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*).

[P. 196, 7]. — Jurien de la Gravière, *la Bataille des Arginuses*, dans *la Marine des anciens*, 1880, p. 105; cf. Curtius, *Griechische Geschichte*, II, 648; Hydromenos, Ἡ *δίκη τῶν ἐν Ἀργινούσαις στρατηγῶν*, 1883.

[P. 197, 1]. — Löwy, *Antiquités de Rhodes*, dans *Archaeol. Epigraph. Mittheilungen*, 1883, 1re livr. ; Ohnefalsh-Richter, *Chypre*, dans *Unsre Zeit*, 1884, 3e livr., Cf., plus haut, p. 274.

[P. 198, 1]. — Benussi, *Istria sino al Augusto*, 1883.

[P. 198, 3]. — Antonine, *Voyage en Roumélie*, 1879 (cf. *Bull. épigr.*, I, 44).

[P. 198, 5 et p. 120, note 2]. — Étude détaillée sur les murs de Constantinople, dans le Σύλλογος, t. XIV.

[P. 199, 5]. — Curtius, *das Pelasgicon*, in *Acad. de Berlin*, 8 mai 1884; Καστρομένος, Τὰ *μνημεῖα τῶν* Ἀθηνῶν, 1883.

[P. 200, 5]. — Mézières, *la Messénie*, dans l'*Annuaire de l'Assoc. des Études grecques*, XVII (1883).

[P. 200, 6]. — Monceaux, *Fouilles à Corinthe*, dans la *Gazette archéologique* de 1884.

[P. 201, 2]. — Playfair, *Travels*, 1877; Guyon, *Étude sur les eaux thermales de la Tunisie*, 1864; Menu de Saint-Mesmin, *les Ruines d'Hadrumète et de Carthage*, 1869; Masqueray, *Rapidi*, dans *Bull. de corresp. africaine*, 1882, 206. Ce recueil, ainsi que ceux de Constantine et d'Oran, contient beaucoup de travaux intéressants que nous ne pouvons énumérer ici.

[P. 203, 3]. — Lafaye, *Inscriptions de la Corse*, in *Bull. Épigr.*, 1883, 191, 286 et suiv.

[P. 203, 3]. — Bindseil, *Geschichte der Stadt Akragas bis zu ihrer Zerstörung durch die Römer*, 1883.

[P. 203, 3]. — E. Pais, *la Sardegna primo del dominio romano*, 1883.

[P. 203, 4.]. — Faltin, *la Bataille de Trasimène*, dans la *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 1017 ; Stürenburg, *de Romanorum cladibus Trasumena et Cannensi*, 1883; Breyton, *la Bataille de Cannes*, dans l'*Annuaire de la Faculté de Lyon*, 1884; Vulpio, *Vetus Latium*, 11 vol. 1704 et suiv.

[P. 203, 6]. — A. Kirchhoff, *Thüringen doch Hermundurenland* (avec reconstitution de la carte de la Germanie par Ptolémée), 1883; Genthe, *Rapports des Grecs et des Romains avec la Baltique*, dans les *Verhandlungen der* 36 *Philologenversammlung*, 1883 ; Sadowski, *die Handelsstrassen der Griechen und Römer an die Gestade des baltischen Meeres*, 1883 ; Cohausen, *Der römische Grenzwall in Deutschland*, 1884.

[P. 204, 1]. — Bertrand, *les Voies romaines en Gaule*, in *Rev. archéol.*, 1864 ; Renier, *la Gaule de la carte de Peutinger*, *ibid.* (avec observations de Maury) ; Ch. Robert, *les Étrangers à Bordeaux*, 1883; Noguier, *la Colonie romaine de Béziers*, 1883; Hild, *Fouilles à Sanxay*, 1883 ; P. de la Croix, *Mémoire sur les découvertes de Sanxay*, 1883 (cf. l'*Illustration* du 28 octobre 1881); Le Blant, *Fouilles de Vienne* (*Bull. épigr.*, I, 231).

[P. 204, 5]. — Unger, *les Cassitérides et Albion*, dans le *Rhein. Museum*, 1883 2e livr.

VIII et IX. Musique, Orchestique et Métrique.

P. 192 [207, 7]. — Sur la danse du καλαθισκός, représentée avec le κάλαθος sur une monnaie d'Abdère, voy. *Zeitschrift für Numismatik*, XI, 1[re] livr.

P. 204, note 6. — O. Keller, *Der saturnische Vers als rhythmisch erwiesen*, 1884 (approuvé par Westphal, *Berl. Wochenschrift*, 1884, p. 1135).

P 205, note 1 [210, 6]. — Buchhold, *de Paromoscoscos* (allitération) *apud veteres Romanorum poetas usu*, 1884.

X. Antiquités de la Grèce.

P. 224, 1 [212, 7]. — Busolt, *les Listes des rois grecs* (toutes sans valeur avant les Olympiades), *Rheinisches Museum*, XXXIX, 3[e] livr.

P. 230, note 7 [214]. — La nouv. éd. des *Rechtsalterthümer* de Hermann (par Thalheim) a paru en 1884.

P. 232, 5. — Sur les assemblées athéniennes, voy. Gilbert, *Jahrbücher*, 1879, 227, et 1880, 534; *Handbuch der Griechischen Staatsalterthümer*, I, 1881, p. 270. L'hypothèse de Hartel (*Studien über Urkundenwesen*, p. 202), qui admet une première et une seconde lecture des lois proposées par le Sénat, n'a pas trouvé crédit.

P. 236, note 3. — Sur les Poristes, voy. Beloch, *zur Finanzgeschichte Athens* (*Rheinisches Museum*, 1884, p. 239-259).

P. 250, note 9 [219, 6]. — Dareste, *De la transcription des ventes*, dans *Nouvelle Revue historique de droit*, 1884. Cette transcription, ἀναγραφή, garantissait, en les rendant publics, les transferts de propriété. Dareste a commenté et traduit quatre inscriptions de Ténos, Amphipolis, Amorgos et Athènes relatives à cet usage.

P. 252, 3 [219]. — Sur les nourrices athéniennes, voy. le plaidoyer de Démosthène contre Eubulide (trad. Dareste, II, p. 95).

[P. 262, note 3, ligne 4.] — Lire : « La Bibliothèque Nationale possède une collection *de vases et de statues d'argent* provenant d'un temple de Mercure près de Bernay. »

P. 265, 5 [225, 1]. — Curtius, *Athen und Eleusis*, dans la *Deutsche Rundschau*, 8 avril 1884.

XI. Antiquités romaines.

P. 275, note 1 [228, 1]. — Robiou et Delaunay, *les Institutions de l'ancienne Rome*, 1884; Berthelot et Didier, *Histoire intérieure de Rome*, 1884 (traduit de Lange).

P. 275, note 2 [228, 2]. — Le 2[e] volume de Matzat, *Roemische Chronologie*, a paru en 1884 (cf. *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 1127).

P. 278, 1 [229, 5]. — Bertolini, *les Origines de Rome*, dans *Rivista storica italiana*, avril-juin, 1884.

P. 306, 1 [239, 6]. — Tissot a établi (*Bull. épigr.*, 1883, p. 217) que le *magistratus annualis*, mentionné par quelques inscriptions d'Afrique, est un administrateur spécial de certaines communautés dont la condition tient le milieu entre celle du *pagus* et celle du municipe.

P. 310, note 1. — Jurien de la Gravière, *la Marine des Byzantins*, dans la *R. D. M.*, 1[er] sept. 1884 (traite à peine le sujet, mais traduit les principaux passages de l'opuscule publié par C. F. Müller).

P. 326, note 4 [244, 8]. — Le Malthusianisme a des antécédents dans l'antiquité, depuis la poésie cyclique jusqu'à Aristote. Cf. Pöhlmann, *die Uebervölkerung der antiken Grossstädte*, 1884.

P. 332, 3 [238 et 245, 6]. — Jullian a montré (*Bull. épigr.*, 1884, p. 137), que Vespasien, à l'occasion de sa censure en 74, ordonna une révision générale des territoires communaux et des domaines de l'État. Cette mesure était rendue nécessaire par les prodigalités de Néron et par les usurpations que les particuliers avaient commises à la faveur des guerres civiles.

P. 336, note 6 [246, 1]. — Un excellent résumé du travail de Mommsen, *die Conscriptionsordnung der römischen Kaiserzeit* (*Hermès*, 1884, I, 80), vient d'être publié par Camille Jullian (*Bull. épigr.*, 1884, 147). Nous en reproduisons les principaux passages :

I. Dès le premier siècle, il y a une armée d'Occident et une armée d'Orient. Dans la liste des légionnaires découverte à Coptos par Maspéro (*Bull. épigr.*, 1884, 35), sur 36 soldats, 3 seulement viennent d'Occident; cette liste est peut-être du temps d'Auguste (du temps des Antonins selon Desjardins). Dans une autre, qui date de la fin du IIe siècle (*Ephemeris*, V, 3), sur 37 soldats, 28 sont nés en Égypte. — En Occident, la légion d'Afrique tend de plus en plus à n'être recrutée qu'en Afrique même ; il semble que ce soit Hadrien qui ait fait prévaloir ce principe : sur 28 soldats enrôlés dans la *IIIa Augusta* vers 140, 27 sont Africains. — L'Italie a continué jusque sous Vespasien à fournir régulièrement des recrues : on les envoyait de préférence à Vindonissa, camp de la XIe légion. — Les légionnaires ne peuvent être que des citoyens romains, mais beaucoup sont des provinciaux, nés dans des villes non romaines, auxquels on a donné la cité avant de les verser dans les cadres des légions. Au Ier siècle, la légion s'appelle *militia provincialis, militia peregrina et externa;* plus tard, on l'appellera même *legio barbarica.*

II. La mention de la patrie dans les inscriptions des légionnaires et des auxiliaires est précédée tantôt de « l'exposant » *domo*, tantôt de *natione*, tantôt de *civis. Civis* et *domo* sont suivis du nom de la cité, *natione* de celui de la province; d'ailleurs, *natione* correspond à *natus in*, *oriundus ex*, qui se trouvent aussi dans les inscriptions, *civis* se rapporte à la communauté politique, *domo* au domicile : on dit *civis Petrucorius* ou *Biturix*, et *domo Vesunna* ou *Burdigala.*

III. Les cohortes ont été levées à l'origine dans le pays dont elles portent le nom ; mais les ailes de cavalerie n'étaient pas uniquement formées, même au commencement, de soldats appartenant à la nation qui les dénommait : les districts où elles se recrutaient étaient toujours plus vastes que ceux des cohortes. D'ailleurs, l'effectif de ces dernières a fini aussi par ne pas correspondre à leur appellation.

Auguste a levé des *auxilia* dans les provinces impériales seulement : une seule troupe auxiliaire est connue pour la Narbonnaise, celle des *Vocontii;* or, il est certain que les *Vocontii* étaient soustraits à l'autorité du gouverneur de cette province sénatoriale. — Dans les provinces impériales on lève aussi bien des auxiliaires que des légionnaires. Les cohortes prétoriennes sont recrutées, dans les deux premiers siècles surtout, en Italie, en Macédoine et dans le Norique. A partir de Septime, c'est la Thrace qui fournit le plus de prétoriens.

IV. Les prétoriens et les légionnaires peuvent aussi bien être pris parmi les habitants d'une cité latine ou pérégrine que parmi ceux d'une cité romaine ; mais ils doivent toujours être levés dans une communauté urbaine, jamais dans une communauté rurale, dans une peuplade. Toutefois, et notamment en Gaule, on s'écarta de bonne heure de ce principe : les cités gauloises ont fourni de nombreux légionnaires, bien qu'elles ne fussent pas organisées en communes. On tourna la difficulté en considérant le légionnaire recruté, p. ex., chez les *Parisii* comme né à Lutèce, *domo Lutetia*, en mentionnant non la cité à laquelle il appartenait légalement, mais la ville où il était né, comme si cette dernière formait une commune. Voilà pourquoi les inscriptions des légionnaires gaulois portent *domo Lutetia*, *domo Burdigala;* celles

des auxiliaires, *civis Parisius*, *civis Biturix*, etc. Le district qui a servi à dénommer un corps auxiliaire était à l'origine une communauté non romaine.

La patrie d'un soldat servant dans les troupes auxiliaires n'a pu être qu'une communauté de droit latin et pérégrin. Il est vrai qu'un grand nombre de villes qui ont fourni des recrues aux cohortes, comme Cologne, Avenches, Trèves, sont positivement appelées colonies. Mommsen suppose qu'elles n'ont pas été colonies romaines, mais colonies latines, et qu'il faut, par conséquent, donner au droit latin une extension plus grande qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici[1].

P. 314, note 6. — Degner, *Quaestiones de curatore rei publicae*, 1883 (cf. Cagnat, *Bull. épigr.*, 1884, 138).

P. 340 [248, 3]. — Il y a une erreur dans ce passage de l'*Appendice :* le pont Æmilius Fabricius de l'île du Tibre, celui auquel Juvénal fait allusion, n'a rien de commun avec le pont Sublicius.

XII. Mythologie comparée.

P, 366, 2. — Voici ce qu'écrit James Darmesteter dans la *Revue archéologique*, 1884, II, p. 467, dont nous recevons les épreuves au moment de terminer cet *Appendice.* Le morceau est trop important pour que nous ne nous fassions pas un devoir de le reproduire.

« La mythologie comparée n'a pas tenu ses promesses. Il y a eu un temps — il n'est pas encore bien éloigné — où il semblait que les Védas allaient expliquer l'*Iliade* et où l'Inde allait nous permettre de refaire l'histoire ou plutôt de retrouver le secret et le sens de toutes les vieilles croyances de la Grèce. C'était le temps où Kuhn et Benfey établissaient entre les mythes indiens de la descente du feu et les mythes prométhéens, entre Saranyû et les Erinnyes, entre Sarameya et Hermès, entre Trita et Athéné Tritogéneia, ces séries de rapprochements ingénieux et inattendus qui semblaient jeter des traînées de lumière dans l'élégant chaos de la fantaisie hellénique. Cependant ils n'ont pas eu de successeurs dans cette voie, peut-être parce qu'elle était sans issue. La grammaire comparée et la mythologie comparée, que l'on rapproche et qu'on assimile souvent parce qu'elles semblent régner sur des domaines parallèles, là des langues, ici des croyances, et parce qu'en fait elles sont nées l'une de l'autre, sont en réalité bien différentes dans leur portée, leur puissance et leur méthode. La grammaire comparée opère sur des faits naturels, semi-physiques, par suite résistants et presque palpables[2], et elle opère sur des séries[3], ce qui lui permet de tirer des lois : c'est une science. La mythologie comparée n'opère point sur des faits semi-physiques et n'opère point sur des séries : elle ne peut s'élever à des lois ; elle ne considère que des exemples isolés : ce n'est pas une science. Elle ne prend ce titre que par l'effet de l'abus qui a étendu ce nom aux études historiques. Les comparaisons du premier ordre permettent de conclure d'une langue à l'autre ; celles du second ne le permettent pas. Si je sais que *bharanti* est en latin *ferunt*, je saurai que *bhramanti* est en latin *fremunt;* si je sais que Manu, le premier homme en Inde, est en Grèce, sous le nom de Minos, le juge des morts, ayant été sans doute autrefois le premier des morts en qualité de

1. Cette idée, déjà émise par Mommsen (*Hermès*, XVI, 458), a été attaquée par Hirschfeld (*Gallische Studien*, p. 59). Celui-ci suppose : 1° que de ces colonies dépendaient des peuplades de droit latin ou pérégrin et que ce sont ces peuplades qui ont fourni des auxiliaires ; 2° que bien des soldats désignés comme nés à Cologne ou à Trèves peuvent n'être que des étrangers domiciliés dans ces villes.

2. Les sons.

3. On compare dans deux ou plusieurs langues les séries de tous les mots présentant le même phénomène.

premier homme, cela ne m'apprendra rien sur ce qu'a pu devenir en Grèce tel autre dieu ou héros.....

« La seule conquête réelle et durable de la mythologie comparée est d'avoir établi l'unité primitive de croyance des Aryens d'Asie et des Aryens d'Europe. Cela est beaucoup et cela est peu ; beaucoup en soi, beaucoup comme principe de recherche, peu de chose comme principe de découverte ; car il se peut que de tels changements se soient produits au cours des temps, que tant d'éléments étrangers se soient introduits et fondus avec le fonds primitif, que ce fonds ait presque disparu ou soit devenu presque invisible. C'est le cas en Europe, et en particulier en Grèce. Rien ici entre la Grèce et l'Inde des relations étroites qui ont subsisté entre les deux branches aryennes d'Asie et qui, malgré des altérations profondes, permettent de suivre l'histoire et le développement de la pensée de la Perse dans ses plus lointaines évolutions. La ressemblance frappante du grec homérique et du sanscrit védique fait illusion ; autant les deux langues se rapprochent, autant les deux religions divergent... C'est que la pensée grecque a vécu longtemps et vite, et qu'elle a rencontré des civilisations étrangères à qui elle a emprunté à pleines mains pendant des siècles. »

P. 367, note 2. — Darmesteter, *Revue archéologique*, 1884, II, 469 : « C'est une erreur de s'imaginer que l'interprétation naturaliste puisse *suivre* un mythe dans tout son développement, même quand il ne vient pas s'y introduire d'éléments étrangers ; le trait naturaliste donne à l'esprit créateur du mythe la métaphore initiale, la phrase mythique primitive, *il lance le mythe ;* une fois lancé, l'esprit seul agit pour le transformer, et pour le suivre dans sa course, on n'a d'autre ressource que la ressource ordinaire de la psychologie historique, c'est-à-dire l'étude chronologique des documents. »

Post-Scriptum. — Le 2 septembre 1884, à l'occasion du 70e anniversaire d'Ernest Curtius, ses élèves et amis lui ont offert un volume de mélanges où nous relevons les travaux suivants : Lolling, *le Détroit de Salamine ;* Gelzer, *Listes de rois et d'archontes attiques de Castor ;* Fränkel, *sur l'Histoire de l'administration financière attique ;* Conze, *le Relief de Médée à Berlin ;* Michaëlis, *sur l'Époque de Silanion ;* Dörpfeld, *la Construction en briques et son influence sur le style dorique ;* Gurlitt, *Plaques de marbre peintes à Athènes ;* Furtwängler, *la Rançon d'Hector, relief d'Olympie complété par un miroir grec ;* Jordan, *le Temple de Vesta ;* R. Weil et Purgold, *sur Olympie ;* Gurlitt, *Paeonios et le fronton est d'Olympie ;* Michhöfer, *la Situation de Colone ;* Ch. Belger, *Études de Gœthe et de Schiller sur la Poétique d'Aristote.*

FIN DES *ADDENDA ET CORRIGENDA*

10 septembre 1884.

INDEX GÉNÉRAL ALPHABÉTIQUE

DU SECOND VOLUME

AVIS. — Les chiffres renvoient aux pages. On a cru inutile de signaler tous les passages où est mentionné le nom d'une divinité, d'un auteur ou d'un personnage historique. Les chiffres placés à côté des noms de philologues ne renvoient généralement qu'aux notices biographiques qui les concernent ou à des ouvrages dont il n'est pas question dans le premier volume.

A

B

C

F

G

H

I

J

K

M

N

O

P

Q

R

S

T

FIN DE L'INDEX.